This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

Nouvelle édition revue et augmentée

V

CHARLES V ET DU GUESCLIN.
CHARLES VI ET SA FOLIE.
LE DUC D'ORLÉANS ET LE DUC DE BOURGOGNE.
LES CABOCHIENS.

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION
LIBRAIRES
1 à 7, galeries de l'Odéon et rue Rotrou, 4
A. LACROIX ET Cie, ÉDITEURS

1879

HISTOIRE

DE FRANCE

V

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

V

CHARLES V ET DU GUESCLIN
CHARLES VI ET SA FOLIE — LE DUC
D'ORLÉANS ET LE DUC DE BOURGOGNE
LES CABOCHIENS

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS
1 A 7, GALERIES DE L'ODÉON ET RUE ROTROU, 4

1879

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

792751

Reinaldo Long.

PRÉFACE DE 1840

Ce volume et le suivant ont pour sujet commun la grande crise du xve siècle, les deux phases de cette crise où la France sembla s'abîmer. Celui-ci racontera la mort, le suivant la résurrection.

La première des deux périodes dure près d'un demi-siècle; elle part du schisme pontifical, et traverse le schisme politique d'Orléans et de Bourgogne, de Valois et de Lancastre.

Notre faible unité nationale du xive siècle était toute dans la royauté; au xve, la royauté même se divisant, il faut bien que le peuple essaye d'y suppléer. Le peuple des villes y échoue en 1413, et de cette tentative il ne reste qu'un code, le premier code administratif qu'ait eu la France. Le peuple des campagnes fera par inspiration ce que la sagesse des villes n'a pu faire; il relèvera la royauté, réta-

blira l'unité, et de cette épreuve où le pays faillit périr, sortira, confuse encore, mais vivace et forte, l'idée même de la patrie.

Avant d'en venir là, il faut que ce pays descende dans la ruine, dans la mort, à une profondeur dont rien peut-être, ni avant ni après, n'a donné l'idée. Celui qui par l'étude a traversé les siècles pour se replacer dans les misères de cette époque funèbre, qui, pour mieux les comprendre, a voulu y vivre et en prendre sa part, ne pourra encore qu'à grand'-peine en faire entrevoir l'horreur.

L'histoire est grave ici par le sujet, elle ne l'est pas moins par le caractère tout nouveau d'autorité qu'elle tire des monuments de l'époque. Pour la première fois peut-être elle marche sur un terrain ferme. La chronique, jusque-là enfantine et conteuse, commence à déposer avec le sérieux d'un témoin. Mais à côté de ce témoignage nous en trouvons un autre plus sûr. Les collections d'actes publics, imprimés ou manuscrits, deviennent plus complètes et plus instructives. Elles forment dans leur suite, désormais peu interrompue, d'authentiques annales, au moyen desquelles nous pouvons dater, suppléer, souvent démentir, les *on dit* des chroniqueurs. Sans accorder aux actes une confiance illimitée, sans oublier que les actes les plus

graves, les lois même, restent souvent sur le papier et sans application, on ne peut nier que ces témoignages officiels et nationaux n'aient généralement une autorité supérieure aux témoignages individuels.

Les ordonnances de nos rois, le Trésor des chartes, les registres du parlement, les actes des conciles : telles ont été nos sources pour les faits les plus importants. Joignez-y, quant à l'Angleterre, le recueil de Rymer et celui des statuts du royaume. Ces collections nous ont donné, particulièrement vers la fin du volume, l'histoire tout entière d'importantes périodes sur lesquelles la chronique se taisait.

L'étude de ces documents de plus en plus nombreux, l'interprétation, le contrôle des chroniques par les actes, des actes par les chroniques, tout cela exige des travaux préalables, des tâtonnements, des discussions critiques dont nous épargnons à nos lecteurs le laborieux spectacle. Une histoire étant une œuvre d'art autant que de science, elle doit paraître dégagée des machines et des échafaudages qui en ont préparé la construction. Nous n'en parlerions même pas, si nous ne croyions devoir expliquer et la lenteur avec laquelle se succèdent les volumes de cet ouvrage et le développement qu'il

a pris. Il ne pouvait rester dans les formes d'un abrégé, sans laisser dans l'obscurité beaucoup de choses essentielles, et sans exclure les éléments nouveaux auxquels l'histoire des temps modernes doit ce qu'elle a de fécondité et de certitude.

8 février 1840.

HISTOIRE DE FRANCE

LIVRE VI

CHAPITRE PREMIER

Charles V. — Expulsion des Anglais. 1364-1380.

Le jeune roi était né vieux. Il avait de bonne heure beaucoup vu, beaucoup souffert. De sa personne, il était faible et malade. Tel royaume, tel roi. On disait que Charles le Mauvais l'avait empoisonné; il en était resté pâle et avait une main enflée, ce qui l'empêchait de tenir la lance. Il ne chevauchait guère, mais plus se tenait à Vincennes, à son hôtel de Saint-Paul, à sa royale librairie du Louvre. Il lisait, il oyait les habiles, il avisait froidement. On l'appela le *sage*, c'est-à-dire le lettré, le clerc, ou bien encore l'avisé, l'astucieux. Voilà le premier roi moderne, un roi assis, comme l'effigie royale est sur les sceaux. Jusque-là on se figurait qu'un roi devait monter à cheval. Philippe le Bel lui-même, avec son chancelier Pierre Flotte,

était allé se battre à Courtrai. Charles V combattait mieux de sa chaise. Conquérant dans sa chambre, entre ses procureurs, ses juifs et ses astrologues, il défit les fameux chevaliers et les compagnies, encore plus redoutables. De la même plume il signa les traités qui ruinaient l'Anglais et minuta les pamphlets qui devaient ruiner le pape, livrer au roi les biens de l'Église.

Ce médecin malade du royaume avait à le guérir de trois maux, dont le moindre semblait mortel : l'Anglais, le Navarrais, les compagnies. Il se débarrassa du premier, comme on l'a vu, en le soûlant d'or, en patientant jusqu'à ce qu'il fût assez fort. Le Navarrais fut battu, puis payé, éloigné ; on lui fit espérer Montpellier. Les compagnies s'écoulèrent vers l'Espagne.

Charles V s'aida d'abord de ses frères ; il leur confia les provinces les plus excentriques, le Languedoc au duc d'Anjou, la Bourgogne à Philippe le Hardi [1]. Il ne s'occupa que du centre. Mais il lui fallait un bras, une épée. Il n'y avait guère alors d'esprit militaire que parmi les Bretons et les Gascons. On célébrait le combat des Trente, où les Bretons avaient vaincu les Anglais [2].

[1] Il confirma le don que son père avait fait de la Bourgogne à Philippe le Hardi.

[2] On a élevé un monument sur la lande de Mi-Voie, près Ploermel, pour perpétuer le souvenir de cet événement. Voy. le poëme publié par M. de Fréminville, en 1819, et par Crapelet, en 1827. Voy. aussi M. de Roujoux, Hist. de Bretagne, III, 381. — La douleur de Beaumanoir, lorsqu'il rencontra les paysans bretons traînés en esclavage par les Anglais, est exprimée avec une touchante naïveté :

Il vit peiner chétifs, dont il eut grand'pitié.
L'un estoit en un ceps et li autre ferré.....

Le roi s'attacha un brave Breton de Dinan, le sire Bertrand Duguesclin[1], qu'il avait vu lui-même au siége de Melun, et qui combattait pour la France depuis 1357.

Comme vaches et bœufs que l'on mène au marché.
Quand Beaumanoir les vit, du cœur a soupiré!

Beaumanoir, s'en plaignant à l'Anglais Bemborough, en reçoit la réponse suivante :

Biaumaner, taisez-vous; de ce n'est plus parlé,
Montfort si sera duc de la noble duché,
De Nante à Pontorson, et même à Saint-Mahé,
Édouard sera roy de France couronné.

Et Beaumanoir, selon le poëte, lui répondit *humblement :*

Songiez un autre songe, cestuy est mal songié;
Car jamais par tel voie n'en aurez demi pié.

Au commencement de la bataille, l'Anglais crie à Beaumanoir :

Rends-toi tôt, Beaumanoir je ne t'occiray mie;
Mais je feray de toi biau présent à ma mie,
Car je lui ai promis, et ne veux mentir mie,
Que ce soir te mettrai dans chambre jolie (honnête).
Et Beaumanoir répond : Je te le surenvie !
... De sueur et de sang la terre *rosoya*.

Beaumanoir, demandant à boire, reçoit de Geoffroy Dubois la fameuse réponse :

Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera!

L'histoire, dit le poëte, en fut écrite, et peinte en *tappichies*

Par tretous les états qui sont de ci la mer;
Et s'en est esbattu maint gentil chevalier,
Et mainte noble dame à la bouche jolie,
Que Dieu leur soit en aide et dites-en, Amen.

[1] « En ce temps s'armoit et étoit toujours armé François, un chevalier de Bretagne qui s'appeloit messire Bertrand Duguesclin. » Froiss. — Duguesclin est nommé dans les actes Glecquin, Gléaquin, Glayaquin, Glesquin, Cleyquin, Claikin, etc. Ceci le désignerait pour vrai Breton de race. Il se croyait lui-même descendu d'un roi maure, Hakim, retiré en Bretagne, qui, chassé du pays par Charlemagne, aurait laissé dans la tour de Glay son fils, que Charles fit baptiser. Le connétable voulait, après la guerre de Castille, passer en Afrique et conquérir Bougie. (Voyez le *man. de la Bibl. du roi :* Conquête de la Bret. Armorique, faite par le

La vie de ce fameux chef de compagnies, qui délivra la France des compagnies et des Anglais, a été chantée, c'est-à-dire gâtée et obscurcie, dans une sorte d'épopée chevaleresque que l'on composa probablement pour ranimer l'esprit militaire de la noblesse. Nos histoires de Duguesclin ne sont guère que des traductions en prose de cette épopée. Il n'est pas facile de dégager de cette poésie ce qu'elle présente de sérieux, de vraiment historique. Nous en croirons volontiers le poëme et les romans en tout ce qui se rapproche du caractère bien connu des Bretons. Nous pourrons les croire encore dans les aveux qu'ils font contre leur héros. Ils avouent d'abord qu'il était laid : « De moyenne stature, le visage brun, le nez camus, les yeux verts, large d'épaules, longs bras et petites mains. » Ils disent qu'il était dès son enfance mauvais garçon, « rude, malicieux et divers en couraige, » qu'il assemblait les enfants, les partageaient en troupes, qu'il battait

preux Charlemagne sur ung payen nommé Aquin, qui l'avoist usurpé, etc., n° 35, 356 *du P. Lelong*.)

Cilz qui le mis en rime fust Cuveliers
Et pour l'amour du prince qui de Dieu soit sauvé,
Afin qu'on n'eust pas les bons fais oubliés
Du vaillant connestable qui tant fut redoubtez,
En a fait les beau vers noblement ordenez.

Ms. de la Bibl. royale, n° 7224.

M. Macé, professeur d'histoire, a donné une notice intéressante sur cet important manuscrit dans l'Annuaire de Dinan, 1835.

Mais l'enfant dont je dis et dont je vois parlant,
Je crois qu'il not si lait de Resnes à Dinant.
Camus estoit et noir, malotru et massant (?).
Li père et la mère si le héoient tant...

Ms. de la Bibl. royale, n° 7224.

Voyez aussi la chronique en prose, réimprimée par M. Francisque Michel.

et blessait les autres. Il fut quelque temps enfermé par son père. Cependant une religieuse avait prédit de bonne heure que cet enfant serait un fameux chevalier. Il fut encouragé par les prédictions d'une certaine demoiselle Tiphaine, que les Bretons croyaient sorcière et que plus tard il épousa. Cet intraitable batailleur était pourtant, comme sont les Bretons, bon enfant et prodigue, souvent riche, souvent ruiné, donnant parfois tout ce qu'il avait pour racheter ses hommes; mais en revanche avide et pillard, rude en guerre et sans quartier. Comme les autres capitaines de ce temps, il préférait la ruse à tout autre moyen de vaincre, il restait toujours libre de sa parole et de sa foi. Avant la bataille, il était homme de tactique, de ressource et d'engin subtil. Il savait prévoir et pouvoir. Mais une fois qu'il y était, la tête bretonne reparaissait, il plongeait dans la mêlée, et si loin qu'il ne pouvait pas toujours s'en retirer. Deux fois il fut pris et paya rançon.

La première affaire pour le nouveau roi, c'était de redevenir maître du cours de la Seine. Mantes et Meulan étaient au roi de Navarre; Boucicaut et Duguesclin les prirent par une insigne perfidie. Les deux villes payèrent le mal que les Navarrais avaient fait aux Parisiens. Les bourgeois eurent la satisfaction d'en voir pendre vingt-huit à Paris.

Les Navarrais, fortifiés d'Anglais et de Gascons sous le captal de Buch, voulaient se venger et faire quelque chose pour empêcher le roi d'aller à Reims. Duguesclin vint bientôt au-devant avec une bonne troupe de Français, de Bretons, et aussi de Gascons. Le captal recula vers Évreux. Il s'arrêta à

Cocherel, sur un monticule ; mais Duguesclin eut l'adresse de lui ôter l'avantage du terrain. Il sonna la retraite et fit semblant de fuir. Le captal ne put empêcher ses Anglais de descendre ; ils étaient trop fiers pour écouter un général gascon, quoique grand seigneur et de la maison de Foix. Il fallut qu'il obéît à ses soldats, et les suivit en plaine. Alors Duguesclin fit volte-face ; les Gascons, qu'il avait de son côté, avaient fait, à trente, la partie d'enlever le captal du milieu de ses troupes. Les autres chefs navarrais furent tués, la bataille gagnée [1].

Gagnée le 16 mai, elle fut connue le 18 à Reims, la veille même du sacre ; belle *étrenne* de la nouvelle royauté. Charles V donna à Duguesclin une récompense telle que jamais roi n'en avait donné : un établissement de prince, le comté même de Longueville, héritage du frère du roi de Navarre. En même temps, il faisait couper la tête au sire de Saquenville, l'un des principaux conseillers du Navarrais.

[1] « Si ordonnons que nous mettions à cheval trente des nôtres... ; et de fait ils prendront ledit captal et trousseront et l'emporteront entre eux. » Froiss., IV, ch. CCCCLXXXVIII, p. 201.

« Si y furent grand temps sur un état que de crier Notre-Dame-Auxerre, et de faire pour ce jour leur souverain le comte d'Auxerre... Si y fut avisé et regardé pour meilleur chevalier de la place et qui plus s'étoit combattu de la main... messire Bertrand Duguesclin. Si fut ordonné de commun accord que on crieroit Notre-Dame Guesclin. » Ibid., p. 202-3.

Les lettres de donation sont du 27 mai 1364. Duchâtelet, Hist. de Duguesclin, p. 297. — En 1365, le roi reprit ce comté, en payant une partie de la rançon de Duguesclin. *Archives*, J. 381.

« Si furent pris à mercy tous les soudoyers étrangers ; mais aucuns pillards de la nation de France, qui là s'étoient boutés, furent tous morts. » Froiss., IV, ch. CCCCXCVIII, p. 230.

Il ne traitait pas mieux les Français qui se trouvaient parmi les gens des compagnies. On commença à se souvenir que le brigandage était un crime.

La guerre de Bretagne finit l'année suivante. Charles de Blois se résignait au partage de la Bretagne, mais sa femme n'y consentit pas. Le roi de France prêta Duguesclin et mille lances à Charles. Le prince de Galles envoya à Montfort le brave Chandos, deux cents lances, autant d'archers, auxquels se joignirent beaucoup de chevaliers anglais[1].

Montfort et les Anglais étaient sur une hauteur, comme le prince de Galles à Poitiers. Charles de Blois ne s'en inquiéta pas. Ce prince dévot, qui croyait aux miracles et qui en faisait, avait refusé au siége de Quimper de se retirer devant le flux. « Si c'est la volonté de Dieu, disait-il, la marée ne nous fera aucun mal. » Il ne s'arrêta pas plus devant la montagne à Auray que devant le flux à Quimper.

Charles de Blois était le plus fort. Beaucoup de Bretons, même de la Bretagne bretonnante, se joignirent à lui, sans doute en haine des Anglais [2]. Duguesclin avait rangé cette armée dans un ordre admirable. Chaque homme d'armes, dit Froissart, portait sa lance droit devant lui, taillée à la mesure de cinq pieds, et une hache forte, dure, et bien acérée, à petit manche... « Et s'en venoient ainsi

[1] « Chandos... pria plusieurs chevaliers et écuyers de la duché d'Aquitaine; mais trop petit en y allèrent avec lui, si ils n'étoient Anglois. » Froiss., IV, ch. DI, p. 241.

[2] « Le vicomte de Rohan, le sire de Léon, le sire de Kargoule (Kergorlay), le sire de Loheac... et moult d'autres que je ne puis mie tous nommer. » Froissart, ch. DII, p. 242.

tout bellement le pas. Ils chevauchoient si serrés qu'on n'eût pu jeter une balle de paume qu'elle ne tombât sur les pointes des lances. Jean Chandos regarda longtemps l'ordonnance des Français, « laquelle en soi-même il prisoit durement ». Il ne s'en put taire, et dit : « Que Dieu m'aide, comme il est vrai qu'il y a ici fleur de chevalerie, grand sens et bonne ordonnance[1]. »

Chandos s'était ménagé une réserve, pour soutenir chaque corps qui faiblissait. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint d'un de ses chevaliers qu'il voulût bien rester sur les derrières pour commander cette réserve. Il y fallut des prières, et presque des larmes[2]. Le préjugé féodal faisait considérer le premier rang comme la seule place honorable. Duguesclin n'aurait pu obtenir pareille chose dans l'autre armée.

Les deux prétendants combattaient en tête. C'était un duel sans quartier. Les Bretons étaient las de cette guerre, et voulaient en finir par la mort de l'un ou de l'autre[3]. La réserve de Chandos lui donna l'avantage sur Duguesclin, qui fut porté par terre et pris. Tout retomba sur Charles de Blois : sa bannière fut arrachée, renversée, lui-

[1] Froissart.

[2] « Étoit messire Jean Chandos auques (presque) sur le point de larmoyer. Si dit encore moult doucement : « Messire Hue, ou il faut que vous le fassiez ou que je le fasse. » Id.

[3] « Que si on venoit au-dessus de la bataille que messire Charles de Blois fût trouvé en la place, on ne le devoit point prendre à nulle rançon, mais occire. Et ainsi, en cas semblable, les François et les Bretons en avoient ordonné de messire Jean de Montfort; car en ce jour ils vouloient avoir fin de la bataille et de guerre. » Froissart, ch. DX, p. 264.

même tué. Les plus grands seigneurs de la Bretagne s'obstinèrent, et se firent tuer aussi.

Lorsque les Anglais vinrent à grande joie montrer à Montfort son ennemi qu'ils lui avaient tué, le sang français se réveilla en lui, ou peut-être la parenté ; les larmes lui vinrent aux yeux. On trouva un cilice sous la cuirasse du mort. Sa piété, ses belles qualités revinrent en mémoire. Il n'avait recommencé la guerre que par déférence pour sa femme, dont la Bretagne était l'héritage. Ce saint[1] était aussi un homme. Il faisait des vers, composait des *lais* dans l'intervalle des batailles. Il avait été amoureux ; un sien bâtard fut tué à côté de lui en voulant venger sa mort.

Montfort reçut en peu de jours les plus fortes places du pays. Les enfants de Charles de Blois étaient prisonniers en Angleterre. Le roi de France, qui ne portait nulle passion dans la guerre, s'arrangea avec le vainqueur, et décida la veuve de Charles de Blois à se contenter du comté de Penthièvre, de la vicomté de Limoges et d'une rente de dix mille livres. Le roi fit sagement. L'essentiel était d'empêcher que la Bretagne ne fit hommage à l'Anglais. Il y avait à parier qu'elle se lasserait tôt ou tard du protégé de l'Angleterre.

C'était quelque chose d'avoir fini la guerre de Bretagne et celle du roi de Navarre. Mais il fallait du

[1] « Et l'appelle-t-on saint Charles. » Froissart. — Urbain V, *bon François*, ordonna, il est vrai, une enquête pour la canonisation de Charles de Blois, mais il mourut avant qu'elle fût faite, et son successeur Grégoire II, sous lequel elle eut lieu, n'en fit aucun usage, pour ne pas offenser le duc de Bretagne. Hist. de Bret., p. 336 (note de M. Dacier sur Froissart).

temps pour que la France se remît. La simple énumération des ordonnances de Charles V suffit à découvrir quelles plaies effroyables la guerre avait faites. La plupart sont destinées à constater des diminutions de *feux*, à reconnaître que les communes dépeuplées ne peuvent plus payer les impôts. D'autres sont les sauvegardes que les villes, les abbayes, les hôpitaux, les chapitres obtiennent du roi. La protection publique était si faible, qu'on en réclamait une toute spéciale. Les villes les corporations, les universités demandent que l'on consacre leurs priviléges. Plusieurs villes sont déclarées inséparables de la couronne. Les marchands italiens à Nîmes, les Castillans et Portugais à Harfleur et à Caen, obtiennent des priviléges. Au total, peu ou point de mesure générale; tout est spécial, individuel : on sent combien le royaume est loin de l'unité, combien il est faible et malade encore.

La plus grande misère de la France, c'était le brigandage des compagnies. Licenciés par l'Anglais, repoussées de l'Ile-de-France, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aquitaine, ces bandes refluaient sur le centre; elles se promenaient par le Berri, le Limousin, etc. Les brigands étaient là comme chez eux. C'était leur chambre, disaient-ils insolemment[1]. Ils étaient de toute nation, mais la plupart Anglais et Gascons, Bretons encore; mais ceux-ci étaient en petit nombre. Le peuple les regardait tous comme Anglais; rien n'a plus contribué à exaspérer la France contre l'Angleterre. On proposait aux compagnies d'aller à la croisade. L'empereur leur

[1] Froissart.

avait obtenu le passage par la Hongrie, et il offrait de les défrayer en Allemagne. Mais la plupart ne se souciaient pas d'aller si loin. Ceux qui s'y décidèrent dans l'espoir de piller l'Allemagne chemin faisant, y parvinrent à peine. Menés par l'Archiprêtre jusqu'en Alsace, ils y trouvèrent des populations serrées, hostiles, qui de toutes parts tombèrent sur eux. Il n'en réchappa guère. D'autres passèrent en Italie.

Mais le principal écoulement s'opéra vers l'Espagne, vers la Castille, dans la guerre du bâtard don Enrique de Transtamare contre son frère don Pèdre *le Cruel*. Tous les rois d'Espagne d'alors méritaient ce surnom. En Navarre régnait Charles le Mauvais, le meurtrier, l'empoisonneur. En Portugal, don Pèdre le Justicier, celui qui fit une si atroce justice de la mort d'Inès de Castro. En Aragon, don Pèdre le Cérémonieux, qui, sans forme de procès, fit pendre par les pieds un légat chargé de l'excommunier. De même, don Pèdre le Cruel avait fait brûler vif un moine qui lui prédisait que son frère le tuerait. Il faut voir dans la chronique d'Ayala ce qu'était l'Espagne, depuis qu'ayant moins à craindre les Maures, elle cédait à leur influence, devenait moresque, juive, tout, plutôt que chrétienne. Les guerres sans quartier contre les mécréants avaient rendu les mœurs féroces; elles le devenaient encore plus sous la dure fiscalité juive[1].

[1] La cour dut plus d'une fois donner satisfaction au peuple. En 1329, pour apaiser les mécontentements, on força le juif Joseph à rendre compte de son administration dans les finances, et on fit un nouveau règlement qui excluait de ces fonctions quiconque n'était pas chrétien. En 1360, D. Pèdre fit mourir le juif Samuel Lévi, que don Juan Alphonse lui avait donné pour trésorier dix ans auparavant. Il avait amassé une fortune énorme. (Ayala.)

Ce Pèdre le Cruel était une espèce de fou furieux. Les deux éléments discordants de l'Espagne se combattaient en lui et en faisaient un monstre. Il se piquait de chevalerie, comme tout Castillan, et en même temps il ne régnait que par les juifs; il ne se fiait qu'à eux et aux Sarrasins [1]. On le disait fils d'une juive. Sans cette partialité pour les juifs, les communes lui auraient su gré de sa cruauté à l'égard des nobles.

Cet homme sanguinaire aimait pourtant. Il avait pour maîtresse la dona Maria de Padilla, « petite, jolie et spirituelle », dit le contemporain [2]. Pour lui plaire, il enferma sa femme Blanche, belle-sœur de Charles V, et finit par l'empoisonner. Il avait déjà fait périr je ne sais combien des siens. Son frère, don Enrique de Transtamare, qui avait tout à craindre, se sauva et vint solliciter le roi de France de venger sa belle-sœur.

Le roi lui donna de bon cœur les compagnies qui désolaient la France. Le roi d'Aragon offrit le passage, le pape l'autorisation d'envahir la Castille. Don Pèdre, entre autres violences, avait mis la main sur les biens d'Église.

Le jeune duc de Bourbon était de nom le chef de l'expédition; le vrai chef devait être Duguesclin [3]. Il était encore prisonnier; les Anglais ne voulaient

[1] En 1358, voulant faire la guerre au roi d'Aragon, « E envió el rey D. Pedro a regard al rey Mahomad de Grenada, que le ayuda se con algunas galeas. » Ayala, c. XI.

[2] Ayala.

[3] On a sur l'expédition d'Espagne un chant languedocien : « A Dona Clamenca. Cançon ditta la bertat, fattat sur la guerra d'Espania, fattat pel generoso Guesclin assistat des nobles moundis de Tholosa. » 1367. Don Morice, I, p. 16, et Froiss., IV, p. 286.

pas le rendre, à moins de 100 000 fr.[1]. Le roi, le pape et don Enrique se cotisèrent et payèrent pour lui.

Duguesclin prit le commandement des aventuriers et les mena en Espagne, mais par Avignon, pour faire encore financer le pape. Il en tira deux cent mille francs en or et une absolution générale pour les siens. L'armée grossissait sur la route[2]; quoique le roi d'Angleterre eût défendu à ses sujets de prendre part à cette guerre, une foule d'aventuriers, Anglais et Gascons, n'en tenaient compte. Un Français les emmenait tous, au grand déplaisir de l'Anglais[3].

[1] Charles V lui prêta cet argent, à condition qu'il emmènerait les compagnies. — « A tous ceuls qui ces présentes lettres verront, Bertran du Guesclin, chevalier, conte de Longueville, chambellan du roy de France, mon très-redoubté et souverain seigneur salut. Savoir faisons que parmi certaine somme de deniers que ledit roy mon souverain seigneur nous a pieça fait bailler en prest, tant *pour mettre hors de son royaume les compaignes qui estoient es parties de Bretaigne, de Normandie et de Chartain et aillieurs les basses marches*, comme pour nous aidier à *paier partie de notre raençon à noble homme messire Jehan de Champdos*, vicomte de Saint-Sauveur et connestable d'Acquittaine, duquel nous sommes prisonnier. Nous avons promis et promettons audit roy mon souverain seigneur par nos foy et serment mettre et *emmener hors de son royaume lesdictes compaignes* à nostre pouvoir le plus hastivement que nous pourrons, sans fraude ou mal engin, et aussi sans les souffrir ne souffrir demourer ne faire arrest en aucune partie dudit royaume, se n'est en faisant leur chemin, et sans ce que nous ou lesdictes compaignes demandions ou puissions demander audit roy mon souverain seigneur ne à ses subgiez ou bonnes villes, finance ou autre aide quelconque, etc. » (1365, 22 août.) *Archives*, J. 481.

[2] « Là étoient tous les chefs de compagnie, c'est à savoir messire Robert, Briquet, Lamit, le petit Meschin, le bourg (bâtard) Camus, etc. » Froissart.

[3] « Si y allèrent de la principauté et des chevaliers du prince de Galles. » Id.

Ces gens, qui avaient commencé par rançonner le pape, n'en donnaient pas moins à cette guerre d'Espagne un faux air de croisade. Quand ils furent en Aragon, ils envoyèrent dire au roi de Castille qu'il eût à donner le passage et les vivres « aux pèlerins de Dieu qui avoient entrepris par grand'dévotion d'aller au royaume de Grenade, pour venger la souffrance de Notre-Seigneur, détruire les incrédules et exhausser notre foi. Le roi don Piètre de ces nouvelles ne fit que rire, et répondit qu'il n'en feroit rien et que jà il n'obéiroit à telle truandaille [1]. »

Ce fut en effet comme un pèlerinage. Il n'y eut rien à combattre. Don Pèdre fut abandonné. Il ne trouva d'asile qu'en Andalousie, chez ses amis les Maures. De là, il passa en Portugal, en Galice, et enfin à Bordeaux. Il y fut bien reçu. Les Anglais étaient outrés de colère et d'envie. Ils se chargèrent de ramener don Pèdre, de rétablir le bourreau de l'Espagne; toujours ce diabolique orgueil qui leur a si souvent tourné la tête, tout sensés qu'ils paraissent, le même qui leur a fait brûler la Pucelle d'Orléans, qui, sous M. Pitt, leur aurait fait brûler la France.

Le prince de Galles était tellement infatué de sa puissance qu'il ne se contentait pas de vouloir rétablir don Pèdre en Castille; il promettait au roi dépouillé de Majorque de le ramener en Aragon. Les seigneurs gascons, qui ne se souciaient pas d'aller si loin faire les affaires des Anglais, hasardèrent de lui dire qu'il était plus difficile de rétablir don Pèdre que de le chasser. « Qui trop embrasse mal étreint, disaient-ils encore... Nous voudrions bien

[1] Froissart.

ir qui nous payera : on ne met pas des gens mes hors de chez eux sans les payer[1]. » Don re leur promettait tout ce qu'ils voulaient; il it laissé des trésors cachés dans des lieux que lui il connaissait; il leur donnerait six cent mille flo- ns[2]. Pour le prince de Galles, il devait lui donner Biscaye, c'est-à-dire l'entrée des Pyrénées, un alais pour l'Espagne.

Tout ce qu'il y avait d'aventuriers anglais dans 'armée de don Enrique fut rappelé en Guyenne. Ils partirent bien payés par lui, pour revenir le battre et gagner autant au service de don Pèdre[3] : telle est la loyauté de ce temps. De même, le roi de Navarre traitait à la fois avec les deux partis, se faisant payer pour ouvrir, pour fermer les montagnes. Il craignait tellement de se compromettre pour les uns ou les autres, qu'au moment d'entrer en campagne avec les Anglais, il aima mieux se faire faire prisonnier[4].

Le prince de Galles eut plus de gens d'armes qu'il ne voulait[5]. La difficulté était de les nourrir.

[1] Froissart. —

[2] Id.

[3] « Si prirent congé au roi Henry... au plus courtoisement sans eux découvrir, ni l'intention du prince. Le roi Henry, qui étoit large, courtois et honorable, leur donna moult doucement de beaux dons, et les remercia grandement de leur service, et leur départit au partir de ses biens, tant que tous s'en contentèrent. Si vidèrent d'Espagne. » Froiss., ch. DXXIV, p. 326. Duguesclin avait été créé duc de la Molina. D. Morice, I, p. 1628.

[4] « Et supposoient les aucuns que tout par cautèle s'étoit fait prendre... pourtant que il ne savoit encore comment la besogne se porteroit du roi Henry et du roi Don Piètre. » Froissart, ch. DXXXIX, p. 369.

[5] Il ne garda que les Anglais et les Gascons, congédiant presque tous les autres, Allemands, Flamands, etc. (Froissart.)

Arrivés sur l'Èbre, dans un maigre pays, par le vent, la pluie et la neige, les vivres leur manquèrent. Ils en étaient déjà à payer le petit pain un florin. — On conseillait à don Enrique de refuser la bataille, de faire garder les passages et de les affamer. L'orgueil espagnol ne le permit pas. Il se voyait trois mille armures de fer, six mille hommes de cavalerie légère (vingt mille hommes d'armes, dit Froissart), dix mille arbalétriers, soixante mille communeros avec des lances, des piques et des frondes. Après tout, ce n'était guère que du peuple. Les archers anglais valaient mieux que les frondeurs castillans ; les lances anglaises portaient plus loin que les dagues et les épées dont les Français et les Aragonais aimaient à se servir. La bataille fut conduite par ce brave et froid Jean Chandos qui avait déjà fait gagner aux Anglais les batailles de Poitiers et d'Auray. Malgré les efforts de don Enrique, qui ramena les siens trois fois, les Espagnols s'enfuirent. Les aventuriers restèrent seuls à se battre inutilement[1]. Tout fut tué ou pris. Chandos se trouva, pour la seconde fois, avoir pris Duguesclin.

Ce fut un beau jour pour le prince de Galles. Il y avait juste vingt ans qu'il avait combattu à Crécy, dix qu'il avait gagné la bataille de Poitiers. Il rendit des jugements dans la plaine de Burgos; il y tint gages et champ de bataille : on put dire que l'Espagne fut un jour à lui.

Le roi de France, fort abattu de ces nouvelles, n'osa soutenir Henri de Transtamarre. Sur une

[1] Les pauvres gens des communes, vivement poursuivis, allèrent tomber dans l'Ebre, « en l'eau qui étoit roide, noire et hideuse. » Froissart.

la princesse de Galles, il s'empressa de dé-
u fugitif d'attaquer la Guyenne; il fit mettre
›n le jeune comte d'Auxerre, qui armait pour
rique.

vainqueurs restaient en Espagne à attendre
›n Pèdre les payât sur les trésors cachés. Ils
ıvaient fort; la sobre hospitalité espagnole ne
dommageait pas de ce long séjour. Les lourdes
urs venaient; ils se jetaient sur les fruits, et la
:nterie les tuait en foule. Le prince de Galles
ıit pas l'un des moins malades. Ils étaient, dit-
réduits au cinquième, lorsqu'ils se décidèrent
:passer les monts, mal contents, mal portants,
l payés [1].

Le prince de Galles, qui avait répondu pour don
dre, ne pouvant les satisfaire, ils pillaient l'Aqui-
ıine. Il finit par leur dire d'aller chercher leur vie
ılleurs. Ailleurs, c'était en France. Ils y passèrent,
ı tout en pillant sur leur route, ils ne manquaient
as de dire partout que c'était le prince de Galles,
:ur débiteur, qui les autorisait à se payer ainsi [2].

Le prince fit encore, par orgueil, la faute de déli-
rer Duguesclin; ce qui était donner un chef aux
›mpagnies. Le prudent Chandos, « qui était son

[1] Knyghton, col. 2 629; et Froiss., ch. DLXII, p. 429. « Ils por-
ient à grand meschef la chaleur et l'air d'Espagne, et même-
ent le prince étoit tout pesant et maladieux. » Walsingham
›ute qu'on disait alors que le prince avait été empoisonné. Wals.
117.

« Si leur fit dire le prince et prier qu'ils voulussent issir de
n pays et aller ailleurs pour chasser et vivre... Ils entrèrent en
ance, qu'ils appeloient leur chambre. » Froiss., ch. DLXIV,
439.

[2] « Que le prince de Galles les envoyoit là. » Froissart.

maître », avait dit qu'il ne le laisserait jamais se racheter. Un jour cependant que le prince était en gaieté, il aperçut le prisonnier, et lui dit : « Comment vous trouvez-vous, Bertrand? — A merveille, Dieu merci, répliqua-t-il. Comment ne serais-je pas bien? Depuis que je suis ici je me trouve le premier chevalier du monde. On dit partout que vous me craignez, que vous n'osez me mettre à rançon. » L'Anglais fut piqué : « Messire Bertrand, dit-il, vous croyez donc que c'est pour votre bravoure que nous vous gardons? Par saint Georges, payez cent mille francs, et vous êtes libre. » Duguesclin le prit au mot[1].

Ayala dit que le prince, pour montrer qu'il se souciait peu de Duguesclin, lui dit de fixer lui-même combien il voulait payer. Duguesclin dit fièrement : « Pas moins de cent mille francs. » Ce serait plus d'un million aujourd'hui. Le prince fut étonné : « Et où les prendrez-vous, Bertrand? » — Le Breton, selon la chronique, aurait dit ces belles paroles, qui n'ont rien d'invraisemblable : « Monseigneur, le roi de Castille en payera moitié, et le roi de France le reste; et si ce n'était assez, il n'y a femme en France sachant filer, qui ne filât pour ma rançon[2]. »

Il ne présumait pas trop. La guerre était imminente. Pendant que Charles V recevait honorablement à Paris un fils du roi d'Angleterre, qui allait se

[1] Froissart : « Et tantôt que le prince l'ouit ainsi parler, il s'en repentit. »

[2] N'a filairesse en France, qui sache fil filer,
Qui ne gaignast ainçois ma finance à filer,
Qu'elles ne me volissent hors de vos las geter.
Ms. de la Bibl. royale, n° 7224, folio 86.

er à Milan, les compagnies licenciées par les lais désolaient la Champagne et jusqu'aux environs de Paris. C'était trop de payer et d'être pillé. Le prince de Galles était revenu d'Espagne hydroque, et son armée ne valait guère mieux. Les Gascons, qui s'étaient engagés dans cette affaire anglaise par la foi des trésors cachés de don Pèdre, revenaient pauvres, en piteux équipage et de mauvaise humeur. Ils gardaient d'ailleurs au prince plus d'une vieille rancune. Il avait forcé le comte de Foix à donner passage aux compagnies, il avait demandé mille lances au sire d'Albret, et lui en avait laissé huit cents à sa charge[1]. Les méridionaux en voulaient aux Anglais, non pas seulement de leurs vexations, mais de ce qu'ils étaient Anglais, c'est-à-dire ennuyeux, incommodes à vivre. Ces vives, spirituelles et parleuses populations souffraient à les voir orgueilleusement taciturnes, et ruminant toujours en eux-mêmes leur bataille de Poitiers[2].

Le prince de Galles méprisait les Gascons. Il choisit, avec le tact anglais, ce moment de mauvaise humeur pour mettre sur leurs terres un fouage de dix

[1] « Il s'y prêta fort mal : « Messire le prince de Galles se truffe » de moi. » Adonc demanda tantôt un clerc. Il vint. Quand il fut venu, il lui dit, et le clerc écrivit : « Cher sire, plaise vous savoir » que je ne saurois sevrer les uns des autres... et si aucuns iront, » tous iront, ce sçais-je. Dieu vous ait en sa sainte garde. » Froiss., ch. DXXXI, p. 350-1.

[2] « Et sont ceux du Poitou, de Saintonge, de Quercy, de Limousin, de Rouergue, de telle nature qu'ils ne peuvent aimer les Anglois,... et les Anglois aussi qui sont orgueilleux et présomptueux ne les peuvent aussi aimer, ni ne firent-ils oncques, et encore maintenant moins que oncques, mais les tiennent en grand dépit et vileté. » Froiss.

sols par feu[1] ; au lieu de les payer, il leur demandait de l'argent ; un fouage aux maigres populations des landes, aux pauvres chevriers des montagnes; un fouage à cette brave petite noblesse qui ne fut jamais riche qu'en cadets et en bâtards. Le prince avait convoqué les états à Niort dans l'espoir de convertir les Gascons par le bon exemple des Poitevins et des Limousins. Ils n'y furent pas sensibles. Il eut beau transférer les états à Angoulême, à Poitiers, à Bergerac. Ils n'eurent pas plus envie de payer à Bergerac qu'à Niort.

Et non-seulement ils ne payèrent pas, mais ils allèrent trouver le roi de France, lui disant, avec la vivacité de leur pays, qu'ils voulaient justice, que sa cour était la plus juste du monde, que s'il ne recevait pas leur appel, ils iraient chercher un autre seigneur[2]. Le roi, qui n'était pas prêt à la guerre, tâchait de les contenir. Il ne les soutenait pas, ne les renvoyait pas; mais il les gardait à Paris, les choyait, les défrayait[3]. Il y avait de belles fortunes à faire auprès de ce bon roi. L'Anglais ne payait pas, même après ; lui, il payait d'avance. Il donnait aux petits chevaliers, non pas de l'argent seulement, mais des établissements, des fortunes de princes. Il était le père des Bretons et des Gascons. Il ne leur gardait pas rancune. Plus on avait battu ses gens, et mieux il vous traitait. Il venait d'accueillir le Ven-

[1] Et non d'un franc, comme le dit Froissart. Lettres du prince de Galles, 26 janvier 1368. Note communiquée par M. Lacabane. *Ms. de la Bibl. royale.*

[2] Froissart.

[3] « Et vous mettrons à accord avec notre très cher neveu le prince de Galles, qui espoir (peut-être) n'est mie bien conseillé. » Ibid.

on, l'un de ceux qui avaient le plus contri-
éfaite des Français à Auray. Il offrit au
Buch le duché de Nemours. Il donna au sire
ne fille de France en mariage. Ce fut pour
s un grand encouragement de voir un des
nir prince, beau-frère des rois de France
ille.

anvier 1369, le prince de Galles reçut à
un docteur ès lois et un chevalier, qui ve-
la part du roi de France, lui remettre un
'était une sommation polie de venir à Paris
ondre en cour des pairs, touchant certains
it, « par foible conseil et simple informa-
rait molesté les prélats, barons, chevaliers et
s des marches de Gascogne aux frontières
royaume, de laquelle chose nous sommes
veillés [1]. » Le malade, ayant pris connais-
message, dit fièrement le mot de Guillaume
érant : « Nous irons, mais ce sera le bassi-
te, et soixante mille hommes à notre com-
Il en coûtera cent mille vies. » Le prince
i mauvaise humeur, qu'après avoir permis
agers de s'en aller, il fit courir après, et les
rison sous un prétexte : « De crainte qu'ils
nt recorder leurs sougles (plaisanteries) et
ardes (railleries) au duc d'Anjou qui vous
t petit, et qu'ils disent comme ils m'ont
en mon hôtel même [2]. »

de France, tout au contraire, avait l'air de
ue cette affaire de Gascogne ne touchait

rt.

point le roi d'Angleterre. Au même moment, il lu voyait un présent de cinquante pipes de bon vin, pourtant l'Anglais ne voulut pas. Il avait naguèr core acquitté un des payements de la rançon d Jean.

Charles savait endurer et patienter. Ses affaire marchaient pas moins. Au nord, il gagnait les des Pays-Bas. Il pratiquait le Ponthieu, Abbe Au midi, il avait, de longue date, fait placer p pape des évêques à lui dans toutes les province glaises. Au delà des Pyrénées, il envoyait Dugu et quelques gens des compagnies pour aider Castillans à se débarrasser du roi que les Anglais avaient imposé. Don Enrique promettait en r d'armer contre les Anglais une flotte double de du roi de France.

Don Pèdre avait pour lui beaucoup de comm précisément à cause de sa cruauté à l'égard nobles. Il avait surtout les Maures et les juifs, vais auxiliaires qui n'étaient pas capables de l fendre et qui donnaient une fâcheuse couleur parti. Il s'était retiré dans un des pays les r chrétiens d'Espagne, dans l'Andalousie. Don En et Duguesclin, emmenant rapidement un petit d'hommes sûrs, ne lui laissèrent pas le temps d connaître le nombre des assaillants. Les juifs contre toutes leurs habitudes, avaient pris les ar les jetèrent au plus vite; les Maures avec leurs fl ne pouvaient arrêter la grosse cavalerie. Dugue défendit qu'on fît quartier à ces mécréants. Pèdre n'eut que le temps de se jeter dans le ch de Montiel. On dit que Duguesclin lui promit faire évader et qu'il le trahit; que les deux f

t venus en présence dans la tente de don Enrique, urieux se jetèrent l'un sur l'autre; que don Pèdre it mis Enrique dessous, Duguesclin prit don re par la jambe et le mit sous son frère qui le garda [1].

La bataille de Montiel eut lieu le 14 mars. A la fin vril, Charles V éclata, surprit le Ponthieu et dé- le roi d'Angleterre. Le défi fut porté à Westmins- r par un valet de cuisine. Le choix du messager, n chose moins grave, eût semblé épigrammatique. Les conquérants, maltraités en Espagne par les fruits, en France par les vins, étaient malades, vieillis de leurs excès. Un fils d'Édouard III, Lionel, mourait à Milan d'indigestion. Les Anglais soutinrent qu'il était empoisonné.

Il n'y avait que trop de bonnes raisons pour rompre la paix. Les Anglais l'avaient rompue eux-mêmes, en lâchant leurs compagnies sur la France. Charles V n'en parla pas, non plus que des réclamations des Gascons au traité de Bretigny, pas davantage de leurs priviléges violés par les Anglais. Il aima mieux chercher dans les chartes du traité quelque défaut de forme. Les états généraux, consultés par lui avec déférence, décidèrent que son droit était bon (9 mai 1369). Il se fit donner par la cour des pairs sentence pour confisquer l'Aquitaine; il dit hardiment dans cet acte que la suzeraineté et le droit d'appel avaient été réservés par le traité de Bretigny.

Il pouvait mentir hardiment : tout le monde était pour lui. Les compagnies se déclarèrent françaises.

[1] Au lieu de Duguesclin qu'Ayala fait intervenir, Froissart nomme le vicomte de Roquebertin.

Les évêques d'Aquitaine lui donnaient leurs villes de longue date, l'archevêque de Toulouse les avait gagnées : soixante villes, bourgs ou châteaux, chassèrent les Anglais, même Cahors, même Limoges, dont les évêques semblaient tous Anglais. Le roi de France méritait ces miracles ; tout maladif qu'il était, il faisait continuellement, pieds nus, de dévotes processions [1]. Les prêcheurs populaires parlaient pour lui. Le roi d'Angleterre faisait bien aussi prêcher l'évêque de Londres, mais il n'avait pas le même succès [2].

Toutes les villes qui se rendaient à Charles V obtenaient confirmation et augmentation de priviléges. On suit le progrès de sa conquête de charte en charte : Rhodez, Figeac, Montauban, février 1370 ; Milhau en Rouergue, mai ; Cahors, Sarlat, juillet [3].

Il est difficile de croire qu'une tête aussi froide, aussi sage, ait eu réellement l'idée d'envahir l'Angleterre [4]. Il fit tout ce qu'il fallait pour le faire croire, sans doute afin d'attirer les Anglais dans le Nord et de les empêcher d'étouffer le mouvement du Midi. Ils débarquèrent en effet une armée à Calais sous le

[1] « Tout déchaux et nuds pieds, et madame la reine aussi... et faisoit ledit roi de France par tout son royaume être son peuple, par contrainte des prélats et des gens d'Église en cette affliction. » Froiss., ch. DLXXXVII, p. 87.

[2] « Au voir dire, il était de nécessité à l'un roi et à l'autre, puisque guerroyer vouloient, qu'ils fissent mettre en termes et remontrer à leur peuple l'ordonnance de leur querelle, pourquoi chacun entendit de plus grand volonté à conforter son seigneur ; et de ce étoient-ils tous réveillés en l'un royaume et en l'autre. » Froiss.

[3] Ordonn., V. p. 291, 324, 333, 338. Sism., IX, p. 145.

— Sur l'histoire des communes, voyez particulièrement le cinquième volume du cours de M. Guizot.

[4] Froissart.

duc de Lancastre. La grande et grosse armée française conduite par le duc de Bourgogne, cinq fois plus forte que l'armée anglaise, avait la défense expresse de combattre. Elle resta immobile, puis se retira, sous les huées des Anglais[1]. Ceux-ci n'en perdirent pas moins leur temps et leur argent. Les villes du Nord étaient en bon état. Dans le Midi ils avaient regagné plusieurs places, mais en perdant ce qui valait bien plus, l'irréparable capitaine auquel ils devaient les victoires de Poitiers, d'Auray et de Najara, le sage et habile Jean Chandos.

Ce brave homme avait tout prévu. Dès le moment que le prince de Galles s'obstina contre son avis à imposer ce fatale fouage, Chandos se retira en Normandie. Puis, le Midi se soulevant, il revint pour réparer le mal, pour sauver les imprudents qui n'avaient pas voulu l'écouter; mais il espérait peu de cette guerre. L'historien du temps le représente fort triste et *mélancolieux*, comme s'il eût prévu sa mort prochaine et la perte des provinces anglaises. Après sa mort, le roi d'Angleterre suivit enfin son avis, et révoqua l'impôt. Il était trop tard.

Les Anglais étaient, comme on est dans le malheur, de plus en plus malhabiles et malheureux. Ils auraient dû à tout prix s'assurer le roi de Navarre et s'en servir contre la France. Le marché tint, selon toute apparence, à la vicomté de Limoges que le Navarrais demandait. Le prince de Galles ne voulut pas ébrécher son royaume d'Aquitaine: il lui importait de garder cette porte de la France. Il refusa et perdit tout. Le roi de France regagna le roi de

[1] Froissart.

Navarre en lui donnant Montpellier, qu'il lui promettait depuis longtemps. Peu après il eut encore l'adresse de se concilier le nouveau roi d'Écosse, premier de la maison de Stuart, Castille, Navarre, Flandre, Écosse, il détachait tout de l'Angleterre; il isolait son ennemie.

L'orgueil anglais était si engagé dans cette guerre qu'Édouard trouva encore moyen, après tant de sacrifices, de faire contre la France deux expéditions à la fois. Pendant qu'un de ses fils, le duc de Lancastre, allait secourir le prince de Galles resserré dans Bordeaux (fin de juillet 1370), une autre armée sous un vieux capitaine, Robert Knolles, entrait en Picardie (même mois). Des deux côtés, nulle résistance; Duguesclin, Clisson, conseillaient d'éviter tout combat, d'escarmoucher seulement et de garder les places; la campagne devaient ce qu'elle pouvait. Ces chefs de compagnie ne connaissaient que le succès; les plus braves aimaient mieux employer la ruse. Quant à l'honneur du royaume, ils ne savaient ce que c'était. Il fallait que le duc de Bourbon vît, sans bouger, passer devant le front de son armée, sa mère, mère de la reine de France, que les Anglais avaient prise, et qu'ils firent chevaucher sous ses yeux dans l'espoir d'entraîner le fils au combat. Il leur proposa un duel, mais leur refusa la bataille[1].

[1] « Puisque combattre ne voulez... dedans trois jours, sire duc de Bourbon, à heure de tierce ou de midi, vous verrez votre dame de mère mettre à cheval et mener en voie : si avisez sur ce, et la rescouez (délivrez) si vous voulez. » Froiss., ch. DCXX, p. 173. « ... Mais oncques ne s'en murent ni bougèrent. » Ibid., ch. DCXXI, p. 175.

A Noyon, l'outrage fut plus sanglant. L'Écossais
yton sauta les barrières de la ville, ferrailla une
ure avec les Français, et sortit sain et sauf[1]. L'ar-
e anglaise vint aussi jusqu'en Champagne, jusqu'à
ms, jusqu'à Paris, détruisant et brûlant tout ce
elle trouvait, cherchant s'il y aurait quelque ra-
e assez cruel, quelque piqûre assez sensible, pour
eiller l'honneur de l'ennemi. Pendant un jour
leux nuits qu'ils furent devant Paris, le roi, de
hôtel Saint-Paul, voyait sans s'émouvoir la flamme
villages qu'ils incendiaient de tous côtés. Une
nbreuse et brillante chevalerie, les Tancarville,
Coucy, les Clisson, étaient dans la ville, mais il les
enait. Clisson, dont la bravoure était connue,
ourageait cette prudence cruelle : « Sire, vous
vez que faire d'employer vos gens contre ces
agés; laissez-les se fatiguer eux-mêmes. Ils ne
s mettront pas hors de votre héritage, avec toutes
fumières. »

Au moment du départ, un Anglais approcha de la
rière Saint-Jacques qui était ouverte et pleine de
valiers. Il avait fait vœu de heurter sa lance aux
rières de Paris. Nos chevaliers l'applaudirent et
aissèrent aller[2]. Cet outrage aux murailles de la
, à l'honneur du *pomœrium*, chose si sainte chez
anciens, ne touchait pas les hommes féodaux.
nglais s'en allait au petit pas, quand un brave
icher avance sur le chemin, et d'une lourde ha-
à long manche lui décharge un coup entre les
x épaules; il redouble sur la tête et le renverse.

[1] Seigneurs, je vous viens voir; vous ne daignez issir hors de barrières, et j'y daigne bien entrer. » Froissart.
[2] Allez-vous-en, allez-vous-en, vous vous êtes bien acquitté. » issart.

Trois autres surviennent, et à eux quatre ils frappaient sur l'Anglais « ainsi que sur une enclume ». Les seigneurs qui étaient à la porte, vinrent le ramasser pour l'enterrer en terre sainte.

Le prince de Galles ne trouva pas plus d'obstacles pour assiéger Limoges que Knolles pour insulter Paris. Duguesclin avait lui-même conseillé de dissoudre l'armée du Midi et n'avait gardé que deux cents lances pour courir le pays. Le prince en voulait d'autant plus cruellement aux gens de Limoges, que l'auteur de la défection de cette ville, l'évêque, était sa créature et son compère. Il avait juré l'âme de son père qu'il ferait payer cher à la ville cette trahison. Les bourgeois, fort effrayés, auraient voulu se rendre. Mais les capitaines français les en empêchèrent. Cependant le prince ayant fait miner une partie des murailles, les fit sauter et entra par la brèche. Il était trop malade pour chevaucher, mais se faisait traîner dans un chariot. Il avait donné ordre de tuer tout, hommes, femmes et enfants. Il se donna le spectacle de cette boucherie. « Il n'est si dur cœur que, s'il fut adonc en la cité de Limoges, et il lui souvint de Dieu qui n'en pleurât tendrement[1]. » Le prince de Galles ne s'en souvint pas. Cet homme blême et malade, qui était si près de rendre compte, ce mourant ne pouvait se rassasier de voir des morts. Des femmes, des enfants, se jetaient à genoux sur son passage, en criant : « Grâce, grâce, gentil Sire ! » Il n'écoutait rien. Il n'épargna que l'évêque, c'est-à-

[1] « Plus de trois mille personnes y furent décollées cette journée. Dieu en ait les âmes; car ils furent bien martyrs. » Froissart.

dire le coupable, et trois chevaliers français qui lui plurent pour s'être défendus à outrance.

Cette extermination de Limoges, qui rendit le nom anglais exécrable en France, apprit aux villes à se bien défendre. C'était un adieu de l'ennemi. Il traitait le pays comme la terre d'un autre, comme n'y comptant pas revenir. Peu après, se sentant plus malade, le prince se laissa persuader par les médecins d'aller respirer le brouillard natal, et se fit embarquer pour Londres. Son frère, le duc de Lancastre, commençait sans doute à lui porter ombrage. Le prince de Galles, qui ne pouvait espérer de succéder, voulait au moins assurer le trône à son fils.

Le roi fit plaisir à tout le royaume en nommant Duguesclin connétable[1]. Le petit chevalier breton, investi de cette première dignité du royaume, mangea à la table du roi, distinction faite pour étonner, quand on voit, dans Christine de Pisan, que le cérémonial de France était que le roi fût servi à table par ses frères.

Le nouveau connétable entendait seul la guerre qu'il fallait faire à l'Anglais. Les batailles étaient impossibles; les imaginations étaient frappées depuis Crécy et Poitiers. Chose bizarre, les Français, qui sous Duguesclin forcèrent les Anglais dans plusieurs places, hésitaient à rencontrer en plaine ceux auxquels ils ne craignaient pas de donner assaut. Il leur fallait être tout au moins en nombre double. Ils commencèrent à se rassurer lorsque Duguesclin,

[1] « Pour le plus vaillant, mieux taillé et idoine de ce faire, et le plus vertueux et fortuné en ses besognes. » Froissart.

suivant l'armée de Knolles dans sa retraite, enleva deux cents Anglais avec quatre cent Français.

Ce qui servait Charles V mieux que Duguesclin, mieux que tout le monde, c'était la folie des Anglais, le vertige qui les poussait de faute en faute. Ils firent déclarer pour eux le duc de Bretagne. Mais la Bretagne était contre. Ils se trouvèrent avoir provoqué la ruine de Montfort, qu'ils avaient établi avec tant de peine. Les Bretons chassèrent leur duc[1].

L'alliance de Castille avait jusque-là peu servi à Charles V. Les Anglais se chargèrent de la resserrer, de la rendre efficace. Le duc de Lancastre, dans son ambition extravagante, épousa la fille aînée de don Pèdre; le comte de Cambridge épousa sa seconde fille. C'était une infatuation inouïe, incroyable. L'Angleterre, qui n'avait pu conquérir la France, entreprenait de plus la conquête de l'Espagne.

Le résultat de cette nouvelle imprudence fut de donner une flotte aux Français. Le roi de Castille, menacé par ce mariage, envoya une armée navale à Charles V. Les gros vaisseaux espagnols, chargés d'artillerie, accablèrent devant la Rochelle les petits vaisseaux des Anglais, leurs archers. La Rochelle applaudit et chassa les vaincus. Elle se donna, mais avec bonnes réserves et sous condition, de manière à rester une république sous le roi[2].

[1] « Tous les barons, chevaliers et écuyers de Bretagne, étoient très-bons François : « Cher sire, avoient-ils dit à leur duc, sitôt » que nous pourrons apercevoir que vous vous ferez partie pour » le roi d'Angleterre contre le roi de France... nous vous relinquerons tous, et mettrons hors de Bretagne. » Froissart., VI ch. DCLXXIV, p. 27-28.

[2] « ... Et auroient en leurs villes coins pour forger florins et

Ce grand événement entraîna tout le Poitou. Édouard et le prince de Galles, le vieillard et le malade, montèrent pourtant en mer et essayèrent de venir au secours. La mer ne voulait plus d'eux. Elle les ramena, bon gré mal gré, en Angleterre. Thouars succomba. Duguesclin battit ce qui restait d'Anglais à Chizey. La Bretagne suivit : ce fut l'affaire de quelques siéges. Le seul capitaine qui restât aux Anglais était un Gascon, le captal de Buch ; l'un des meilleurs qu'eussent les Français était un Gallois, un descendant des princes de Galles qui vengeait ses aïeux en servant la France. Le Gallois prit le Gascon : Charles V garda précieusement à la tour du Temple cet important prisonnier, sans lui permettre de se racheter jamais.

Le second fils d'Édouard III, le duc de Lancastre, tige de cette ambitieuse branche de Lancastre qui fit la gloire et le malheur de l'Angleterre au XVe siècle, avait pris le titre de roi de Castille. Il se fit nommer capitaine général du roi d'Angleterre en France, son lieutenant dans l'Aquitaine, où les Anglais n'avaient presque plus rien. Il y a une telle force d'orgueil dans le caractère anglais, une passion si opiniâtre, qu'après tant d'hommes et d'argent joués et perdus, ils firent une mise nouvelle pour regagner tout. Ils trouvèrent encore une grande armée à donner à leur capitaine d'Aquitaine. Débarqué à Calais, Lancastre traversa la France, sans trouver rien à faire, ni bataille à livrer, ni ville à prendre : tout était fermé, en défense. Les

monnoie blanche et noire, de telle forme et aloi comme ont ceux de Paris. » Froiss., VI, ch. DCLXX, p. 15.

Anglais ne purent rançonner que quelques villages. Tant qu'ils furent dans le Nord, les vivres abondaient : « Ils dînaient tous les jours splendidement. » Mais dès qu'ils furent dans l'Auvergne, ils ne trouvèrent plus ni vivres ni fourrages. La faim, les maladies, firent dans l'armée des ravages terribles. Ils étaient partis de Calais avec trente mille chevaux; ils arrivèrent à pied en Guyenne : c'était une armée de mendiants; ils demandaient de porte en porte leur pain aux Français[1].

L'arrivée de cette armée à Bordeaux eut pourtant un effet. Les Gascons, qui n'étaient plus Anglais et qui n'étaient pas pressés de devenir Français, s'enhardirent, et déclarèrent au connétable de France qu'ils feraient hommage à celui des deux partis qui battrait l'autre. Il fut convenu qu'une bataille serait livrée le 15 avril à Moissac. Puis les Anglais l'ajournèrent au 15 août; puis ils demandèrent qu'elle eût lieu près de Calais. Les actes n'ayant pas été conservés, on ne sait trop ce qui fut convenu. Au 15 août, les Français se rendirent à Moissac, s'y rangèrent en bataille, attendirent et ne virent personne. Alors ils forcèrent les Gascons de tenir parole. Il ne resta aux Anglais en France que Calais, Bayonne et Bordeaux (1374).

Cet effort qui n'avait abouti à rien, ce coup donné en l'air, leur fit beaucoup de mal. L'épuisement qui suivit fut tel qu'Édouard accepta la médiation du pape qu'il avait tant de fois refusée. Le

[1] « Vix quadraginta caballos vivos secum ducens. » Wals., p. 529. — « Milites famosos et nobiles, delicatos quondam et divites... ostiatim mendicando, panem petere, nec erat qui eis daret. » Wals., p. 187.

grondement du peuple devenait formidable au roi. Ce rude dogue, qu'on avait mené si longtemps par l'appât d'une proie qui reculait toujours, commençait à faire mine de se jeter sur son maître. On avait eu une peine incroyable à faire aimer la guerre à l'Angleterre. Elle était déjà lasse à la bataille de Crécy. Lorsque le chancelier demandait aux gens des communes, pour les piquer d'honneur : « Quoi donc? voudriez-vous d'une paix perpétuelle? » ils répondaient naïvement : « Oui, certes, nous l'accepterions[1]. » — On leur fit croire ensuite que tout serait fini avec la prise de Calais. Puis vint la victoire de Poitiers, qui leur tourna la tête. Ils se figuraient que la rançon du roi de France les dispenserait à jamais de payer l'impôt. Après, on les amusa avec l'Espagne, avec les fameux trésors cachés de don Pèdre. L'argent d'Espagne ne venant pas, on leur persuada qu'on prendrait l'Espagne elle-même.

En 1376, ils firent leurs comptes, et virent qu'ils n'avaient rien, ni argent, ni Espagne, ni France. Leur mauvaise humeur fut extrême. Ils s'en prirent au roi, au duc de Lancastre, qui avait alors la principale influence. Son frère aîné, le prince de Galles, tout malade qu'il était, se montrait favorable à l'opposition. Le parlement de 1376, appelé le *bon parlement*, ne se laissa plus mener par des mots. Il demanda ce qu'était devenu tant d'argent, ces subsides, ces rançons de France et d'Écosse. Il attaqua brutalement Édouard, dévoila sans pitié les faiblesses royales, le poursuivit dans son intérieur, dans sa chambre à coucher.

[1] Hallam.

Le vieux roi était gouverné par une jeune femme mariée, Alice Perrers, femme de chambre de la reine, belle, hardie, impudente[1]. La pauvre reine, qui voyait tout, avait fait en mourant cette prière au roi : « Qu'il voulût bien se faire enterrer près d'elle à Westminster, » espérant l'avoir à elle, au moins dans la mort.

Les joyaux de la reine furent donnés à Alice. La créature se faisait donner, prenait ou volait. Elle vendait des places, des jugements même. Elle allait de sa personne au banc du roi solliciter des causes. Les juges d'Église, les docteurs en droit canon, étaient exposés, dans leurs jugements, à voir la belle Alice venir hardiment leur parler à l'oreille. Le parlement somma le roi d'éloigner cette femme et d'autres mauvais conseillers.

Le prince de Galles mourut, laissant un fils tout jeune. Le duc de Lancastre, entre ce neveu enfant et son vieux père, se trouvait effectivement roi. Les conseillers revinrent. Le vote d'une grosse taxe fut extorqué au parlement. Le duc, qui avait besoin de bien d'autres ressources pour sa future conquête d'Espagne, se préparait à mettre la main sur les biens du clergé. Déjà il avait lancé contre les prêtres le fameux prédicateur Wicleff; il le soutenait, avec tous les grands seigneurs, contre l'évêque de Londres. Les gens de Londres, sur un mot inso-

[1] « Milites parliamentales graviter conquesti sunt de quadam Alicia Peres appellata, femina procacissima. » Walsingham, p. 189. — « Illa nunc juxta justitiarios regis residendo, nunc in foro ecclesiastico juxta doctores se collocando... pro defensione causarum suadere ac etiam contra postulare minime verebatur. » Wals., p. 189. — « Inverecunda pellex detraxit annulos a suis digitis et recessit. » Ibid.

lent de Lancastre contre leur évêque, se soulevèrent et faillirent mettre le duc en pièces.

Pendant tout ce bruit, le vieil Édouard III se mourait à Eltham, abandonné à la merci de son Alice. Elle le trompait jusqu'au bout, restant près de son lit, le flattant d'un prochain rétablissement, l'empêchant de songer à son salut. Dès qu'il perdit la parole, elle lui arracha ses anneaux des doigts, et le laissa là.

Le fils et le père étaient morts à un an de distance. Ces deux noms, auquels se rattachent de tels événements, sont peut-être encore les plus chers souvenirs de l'Angleterre. Quoique le prince ait dû en grande partie à Jean Chandos ses victoires de Poitiers et de Najara, quoique son orgueil ait soulevé les Gascons et armé la Castille contre l'Angleterre, peu d'hommes méritèrent mieux la reconnaissance de leur pays. Nous-mêmes, à qui il a fait tant de mal, nous ne pouvons voir sans respect, à Cantorbéry, la cotte d'armes du grand ennemi de la France. Ce mauvais haillon de peau piquée des vers éclate entre tous les riches écussons dont l'église est parée. Il a survécu cinq cents ans au noble cœur qu'il couvrait.

Dès que le roi de France apprit la mort d'Édouard, il dit que c'était là un glorieux règne et qu'un tel prince méritait mémoire entre les preux. Il assembla nombre de prélats et de seigneurs, et fit faire un service à la sainte chapelle. En Angleterre, les funérailles furent troublées. Quatre jours après la mort d'Edouard, la flotte de Castille, chargée des troupes de France, courut toute la côte en brûlant des villes : Wigth, Rye, Yarmouth, Plymouth et Win-

chelsea. Jamais, du vivant d'Édouard et du prince de Galles, l'Angleterre n'avait éprouvé un pareil désastre.

De toutes parts, le roi de France faisait une guerre de négociations. Depuis cinq ans, il empêchait le mariage d'un fils d'Édouard avec l'héritière de Flandre, par défaut de dispense papale; il obtint sans difficulté cette dispense pour son frère, le duc de Bourgogne, parent de la jeune comtesse au même degré. Le père ne voulait pas de ce mariage, non plus que les villes de Flandre. Mais la grand'mère, comtesse d'Artois et de Franche-Comté, fit dire à son fils, le comte de Flandre, qu'elle le déshéritait s'il ne donnait sa fille au prince français. Le mariage se fit pour le désespoir du prince d'Angleterre, qui voyait cette immense succession prête à échoir à la maison de France. La France, mutilée à l'ouest, se formait sa vaste ceinture de l'est et du nord.

Cet échec et ceux que les Anglais éprouvèrent encore près de Bordeaux allaient les décider à faire ce qu'ils auraient dû faire tout d'abord, à s'unir avec le roi de Navarre. Ils lui auraient donné Bayonne et le pays voisin, il eût été leur lieutenant en Aquitaine. Le Navarrais, plus fin qu'habile, envoyait son fils à Paris pour mieux tromper le roi, tandis qu'il traitait avec les Anglais. Il lui advint comme à Louis XI à Péronne. Sa finesse le mena au piége. Le roi lui garda son fils, lui reprit Montpellier et saisit son comté d'Évreux. On prit son lieutenant Dutertre, son conseiller Du Rue qui, disait-on, était venu empoisonner le roi. On accusait Charles le Mauvais d'avoir empoisonné déjà la reine de France, la reine de Navarre et d'autres encore. Tout cela n'était pas

invraisemblable : ce petit prince, exaspéré par ses longs malheurs, pouvait essayer de reprendre par le crime et la ruse ce que la force lui avait ôté. Il avait sujet de haïr les siens autant que l'ennemi. Sa femme le trompait pour le brave capitaine gascon des Anglais, le captal de Buch[1]. Du Rue avoua seulement que Charles le Mauvais comptait empoisonner le roi par le moyen d'un jeune médecin de Chypre qui pouvait s'introduire aisément près de Charles V et lui plaire, « parce qu'il parloit beau latin, et étoit fort argumentatif ». Dutertre et Du Rue furent exécutés. Charles V tira de ce procès l'avantage d'avilir, de déshonorer le roi de Navarre, de lui faire une réputation d'empoisonneur, de tuer ainsi ses prétentions au trône de France.

Charles le Mauvais perdit tout dans le Nord, excepté Cherbourg. Au Midi, les Castillans le menaçaient. Il eût perdu la Navarre même, si les Anglais n'étaient venus à son secours. Les Gascons y aidérent les Anglais. Ceux-ci essayèrent ensuite de prendre Saint-Malo, et n'y réussirent pas plus que les Français à prendre Cherbourg. Tout ce grand mouvement de guerre n'aboutit encore à rien. Le roi de France ne put être forcé ni à combattre, ni à rendre ; il resta les mains garnies[2].

L'habileté de Charles V et l'affaiblissement des autres États avaient relevé la France, au moins dans

[1] Secousse. Hist. de Charles le Mauvais, t. I, 2e partie, p. 173. — Lebrasseur, Hist. du comte d'Évreux, p. 93. — Voyez les pièces originales du procès. *Archives du royaume*. J. 618.

[2] « Le roi de France rossoignoit (craignait) si les fortunes périlleuses que nullement il ne vouloit que ses gens s'aventurassent par bataille si il n'avoit contre six les cinq. » Froiss., VII, 115.

l'opinion. Toute la chrétienté regardait de nouveau vers elle. Le pape, la Castille, l'Écosse, regardaient le roi comme un protecteur. Frère du futur comte de Flandre, allié des Visconti, il voyait les rois d'Aragon, de Hongrie, ambitionner son alliance. Il recevait les ambassades lointaines du roi de Chypre, du soudan de Bagdad, qui s'adressaient à lui comme au premier des Francs[1]. L'empereur même lui rendit une sorte d'hommage en le visitant à Paris. Après avoir aliéné les droits de l'Empire en Allemagne et en Italie, il venait donner au Dauphin le titre du royaume d'Arles.

La subite restauration du royaume de France était un miracle que chacun voulait voir. De toutes parts on venait admirer ce prince qui avait tant enduré, qui avait vaincu à force de ne pas combattre[2], cette patience de Job, cette sagesse de Salomon. Le XIVe siècle se désabusait de la chevalerie, des folies héroïques, pour révérer en Charles V le héros de la patience et de la ruse.

Ce prince naturellement économe, ce roi d'un peuple ruiné, étonnait les étrangers de la multitude de ses constructions. Il élevait autour de Paris des maisons dites de plaisance, Melun, Beauté, Saint-Germain; mais toute maison alors était un fort. Il donnait à la ville un nouveau pont (Pont-Neuf), des murs, des portes, une bonne bastille. Il ne se fiait guère qu'aux murailles.

[1] « Comme au solennel prince des chrétiens. »

[2] « Le roi Charles de France fut durement sage et subtil; car tout quoi (coi) étoit en ses chambres et en ses déduits; si reconquéroit ce que ses prédécesseurs avoient perdu sur le champ, la tête armée et l'épée au poing. » Froiss.

[3] « Comment le roy Charles estoit droit artiste et appris ès

Près de sa bastille, il avait construit, étendu, aménagé, avec le luxe d'un roi et les recherches d'un malade, le vaste hôtel Saint-Paul[1]. La magnificence de cette demeure, la splendide hospitalité qu'y trouvaient les princes et les seigneurs étrangers, faisaient illusion sur l'état du royaume. Le sire de La Rivière, l'aimable et subtil conseiller de Charles V, le gentilhomme accompli de ce temps, en faisait les honneurs. Il leur montrait la noble demeure de son

science et des beaulx maçonnages qu'il fist faire : — Fonda l'église de Saint-Anthoine dedans Paris. L'église Saint-Paul fist amender et acroistre, et maintes autres église et chapelles fonda, amenda et crut les édifices et rentes. Accrut son hôtel de Saint-Paul; le chastel du Louvre à Paris fit édifier de neuf; la Bastille Saint-Anthoine, combien que puis on y ait ouvré, et sus plusieurs des portes de Paris, fait édifice fort et bel. Item les murs neufs et belles, grosses et haultes tours qui entour Paris sont. Ordonna à faire le Pont-Neuf. Édifia Beaulté; Plaisance la noble maison; répara l'ostel de Saint-Ouyn. Moult fit rédifier le chastel de Saint-Germain en Laye; Cruel, Montargis; le chastel de Melun et mains autres notables édifices. » Christ, de Pisan, VI, 25.

[1] Le séjour de l'hôtel Saint-Paul était, disait-il, favorable à sa santé. Dans ce labyrinthe de chambres qui composait les appartements du roi, on comptait : la *chambre où gist le roi*, la *grand'-chambre de retrait*, la *chambre de l'estude*. De plus, il y avait un jardin, un parc, une chambre des bains, une des étuves, une ou deux autres qu'on appelait *chauffe-doux*, un jeu de paume, des lices, une volière, une chambre pour les tourterelles, des ménageries pour les sangliers, pour les grands lions et les petits, une chambre de conseil, etc. Charles V avait renfermé dans son hôtel Saint-Paul plusieurs autres hôtels, comme ceux des abbés de Saint-Maur et de Puteymuce (*petimus;* dans les environs se tenaient des scribes qui faisaient le métier d'écrire des pétitions : par une autre corruption on l'appela Petit-Musc). Les appartements du duc d'Orléans n'étaient guère moins vastes que ceux du roi; puis venaient dans de semblables proportions ceux du duc de Bourgogne, de Marie, d'Isabelle, de Catherine de France, des ducs et duchesses de Valois et de Bourbon, des princes et princesses du sang et de quantité d'autres seigneurs et gens de cour. Le duc d'Orléans avait un cabinet qui lui servait simplement à dire ses heures et qu'on appe-

maître, ces galeries, ces bibliothèques, ces buffets chargés d'or, et ils l'appelaient le *riche roi.*[1]

« L'eure de son descouchier au matin estoit comme de six à sept heures. Donnoit audience mesmes aux mendres, de hardiement deviser à luy. Après, luy pigné vestu et ordonné,... on lui apportoit son breviaire; environ huit heures du jour, aloit à la messe; à l'issue de sa chapelle, toutes manières de gens povoient bailier leurs requêtes. Après ce, aux jours députez à ce, aloit au conseil, après lequel... environ dix heures asseoit à table... A l'exemple de David, instrumens bas oyait volontiers à la fin de ses mangiers. »

« Luy levé de table, à la colacion, vers lui povoyent aler toutes manières d'estrangiers. Là luy

lait *retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France.* De même quand on descendait dans les cours, on trouvait la mareschaussée, la conciergerie, la fourille, la lingerie, la pelleterie, la bouteillerie, la saucisserie, le garde-manger, la maison du four, la fauconnerie, la lavanderie, la fruiterie, l'échansonnerie, la panneterie, l'épicerie, la tapisserie, la charbonnerie, le lieu où l'on faisait l'hypocras, la pâtisserie, le bûcher, la taillerie, la cave aux vins des maisons du roi, les cuisines, les jeux de paume, les celliers, les poulaillers, etc. Les chambres étaient lambrissées du bois le plus rare; jusque dans les chapelles il y avait des cheminées et des poêles qu'on appelait *chauffe-doux.* Les cheminées étaient ornées de statues colossales, selon l'usage du temps; « celle de la chambre du roi avait de grands chevaux de pierre; une autre était chargée de douze grosses bêtes et de treize grands prophètes. » Félibien, I, p. 651-5.

« Pour maintenir sa court en honneur, le roy avoit avec luy barons de son sang et autres chevaliers duis et apris en toutes honneurs... ainsi messire Burel de la Rivière, beau chevalier, et qui certes très-gracieusement, largement et joyeusement savoit accueillir ceux que le roy vouloit festoyer et honorer. » Christ. de Pisan, VI, 63.

[1] Ainsi l'appeloit Mathieu de Coucy.

estoient apportées nouvelles de toutes manières de pays ou des aventures de ses guerres... pendant l'espace de deux heures ; après aloit reposer une heure. Après son dormir, estoit un espace avec ses plus privés en esbatement, visitant joyauls ou autres richeces. Puis aloit à vespres. Après... entroit en été en ses jardins, où marchands venoient apporter velours, draps d'or, etc. En hyver s'occupoit souvent à oyr lire de diverses belles ystoires de la sainte Escripture, ou des faits des romans ou moralitez de philosophes et d'autres sciences, jusques à heures de soupper, auquel s'asseoit d'assez bonne heure, après lequel une pièce s'esbatoit, puis se retrayoit. Pour obvyer à vaines et vagues parolles et pensées, avoit (au dîner de la reine) un prud'homme en estant au bout de la table, qui sans cesser, disoit gestes de mœurs virtueux d'aucuns bons treppassez [1]. »

Les philosophes avec lesquels le roi aimait à s'entretenir étaient ses astrologues [2]. Son astrologue en titre, un Italien, Thomas de Pisan, avait été appelé tout exprès de Bologne ; le roi lui donnait cent livres par mois. Ces gens, quels que fussent leurs moyens de prévoir, ne se trompaient pas trop. Ils étaient pleins de finesse et de sagacité. Charles V donna un astrologue à Duguesclin en lui remettant l'épée de connétable.

[1] Christine de Pisan.

[2] « Les grands princes séculiers (dit un contemporain de Charles V) n'oseroient rien faire de nouvel sans son commandement et sans sa saincte élection (de l'astrologie) ; ils n'oseroient chasteaux fonder, ne églises édifier, ne guerre commencer, ne entrer en bataille, ne vestir robe nouvelle, ne donner joyau, ne entreprendre un grand voyage, ne partir de l'ostel sans son commandement. » Christ. de Pis., p. 208.

Le peu que nous savons de Charles V, de ses jugements, de ses paroles, indique, comme tout son règne, une douce et froide sagesse, peut-être aussi quelque indifférence au bien et au mal[1]. « Considérant, dit son historien femelle, la fragilité humaine, il ne permit jamais aux maris d'*emmurer* leurs femmes pour méfaits de corps, quoiqu'il en fust maintes fois supplié[2]. » — Il surprit trois fois son barbier en flagrant délit de vol et la main dans la poche, sans se fâcher ni le punir[3].

Charles V est peut-être le premier roi, chez cette nation jusque-là si légère, qui ait su préparer de loin un succès, qui ait compris l'influence, lointaine et lente, mais dès lors réelle, des livres sur les affaires. Le prieur Honoré Bonnor écrivit par son ordre, sous le titre bizarre de *l'Arbre des batailles*, le premier essai sur le droit de la paix et de la guerre. Son avocat général, Raoul de Presles, lui mettait la Bible en langue vulgaire, tant d'années avant Luther et Calvin. Son ancien précepteur, Nicolas Oresme, traduisait l'autre Bible du temps, Aristote. Oresme, Raoul de Presles, Philippe de Mai-

[1] Il ne blâmait pas toute dissimulation : « Dissimuler, disoyent aucuns, est un rain (une branche) de trahison. Certes, ce dist le roy adont, les circonstances font les choses bonnes ou maulvaises; car en tel manière peut estre dissimulé, que c'est vertu et en telle manière vice; sçavoir : dissimuler contre la fureur des gens pervers, quant ce est besoing est grant sens; mais dissimuler et faindre son courage en attendant opportunité de grever aucun, se peut appeler vice. » Christine, VI, p. 53.

[2] «... Et à difficulté donnoit congé que le mari la teniste close en une chambre, si trop estoit desordonnée. » Christ. de Pisan.

[3] Il ne le renvoya qu'à la quatrième. — Cependant lui-même avait la justice à cœur et s'en mêlait. Une bonne femme étant venue se plaindre d'un homme d'armes qui avait violé sa fille, il fit en sa présence pendre le coupable à un arbre.

zières, travaillaient, peut-être à frais communs, à ces grands livres du Songe du verger, du Songe du vieux pèlerin, sorte de romans encyclopédiques où toutes les questions du temps étaient traitées, et qui préparaient l'abaissement de la puissance spirituelle et la confiscation des biens d'Église. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, Pithou, Passerat et quelques autres travaillèrent ensemble à la Ménippée.

Les dépenses croissaient, le peuple était ruiné ; l'Église seule pouvait payer. C'était là toute la pensée du XIVe siècle. En Angleterre, le duc de Lancastre essaya, pour brusquer la chose, de Wicleff et des Lollards, et faillit bouleverser le royaume. En France, Charles V la préparait avec une habile lenteur. Elle pressait pourtant. L'apparente restauration de la France ne pouvait tromper le roi. Il ne vivait que d'expédients. Il avait été obligé de payer les juges avec les amendes mêmes qu'ils prononçaient, de vendre l'impunité aux usuriers, de se mettre entre les mains des juifs. Conformément aux priviléges monstrueux que Jean leur avait vendus pour payer sa rançon, ils étaient quittes d'impôts, exempts de toute juridiction, sauf celle d'un prince du sang, nommé gardien de leurs priviléges. Nuls *lettres royaux* n'avaient force contre eux. Ils promettaient de n'exiger par semaine que quatre deniers par livre d'intérêt. Mais en même temps ils devaient être crus contre leurs débiteurs de tout ce qu'ils jureraient[1].

[1] Ord., III, p. 351 et 471. Conf. à IV, p. 352 (4 février 1364). — Ord., III, p. 478, art. 26. — Ils ne devaient pas prêter sur gages suspects; mais ils s'étaient ménagé une justification facile. Article 20 des priviléges des juifs : « De crainte qu'on ne mette dans leurs maisons des choses que l'on diroit ensuite volées, nous vou-

Le prince, leur *protecteur*, devait les aider dans le recouvrement de leurs créances, c'est-à-dire que le roi se faisait recors pour les juifs, afin de partager. L'argent extorqué par de tels moyens coûtait au peuple bien plus qu'il ne rendait au roi.

Il fallait bien passer entre les mains du juif, ne pouvant dépouiller le prêtre. Le juif, le prêtre, avaient seuls de l'argent. Il n'y avait encore ni production de la richesse par l'industrie, ni circulation par le commerce. La richesse, c'était le trésor; trésor caché du juif, sourdement nourri par l'usure ; trésor du prêtre, trop visible dans les églises, dans les biens d'Église.

La tentation était forte pour Charles V, mais la difficulté était grande aussi. Les prêtres avaient été ses plus zélés auxiliaires contre les Anglais. Ils lui avaient en grande partie livré l'Aquitaine, comme ils la donnèrent jadis à Clovis.

Il y avait deux sujets de querelle entre la puissance spirituelle et la temporelle, l'argent et la juridiction. La question de juridiction elle-même rentrait en grande partie dans celle d'argent, car la justice se payait[1].

Les premières plaintes contre le clergé partent des

lons *qu'ils ne puissent être repris pour nulle chose trouvée chez eux*, sauf en un coffre dont ils porteroient les clefs. » Ord., III, p. 478.

Quoique Charles V eût essayé d'introduire un peu d'ordre dans la comptabilité, il n'y pouvait voir clair. L'usage des chiffres romains, maintenu presque jusqu'à nous pour la chambre des comptes, suffisait pour rendre les calculs impossibles.

[1] Le défenseur officiel du clergé, en 1329, nous dit expressément que la justice, surtout en France, était le revenu le plus net de l'Église.

seigneurs et non des rois (1205)[1]. Les seigneurs, comme fondateurs et patrons des églises, étaient bien plus directement intéressés dans la question. Sous saint Louis, ils forment une confédération contre le clergé, décident de combien chacun doit contribuer pour soutenir cette espèce de guerre, se nomment des représentants pour prêter main-forte à ceux d'entre eux qui seraient frappés de sentences ecclésiastiques[2]. Dans la fameuse pragmatique de saint Louis (1270), acte jusqu'ici peu compris, le roi demande que les élections ecclésiastiques soient libres, c'est-à-dire laissées à l'influence royale et féodale[3].

Philippe le Bel eut les seigneurs pour lui dans sa lutte contre le pape. Ils formèrent une nouvelle confédération féodale qui effraya les évêques et livra au roi l'Église de France. L'accord de cette Église lui livra la papauté elle-même. Cependant, au commencement et à la fin de son règne, Philippe le Bel frappa deux coups d'une impartialité hardie, la maltôte, qui atteignit les nobles et les prêtres aussi bien que les bourgeois, la suppression du Temple, de la chevalerie ecclésiastique.

La royauté, triomphante sous Philippe de Valois, se fit donner par le pape tout ce qu'elle voulait sur les revenus de l'Église de France. Elle eut même la prétention de lever les décimes de la croisade sur toute la chrétienté. En dédommagement des décimes, régales, etc., les églises cherchaient à augmenter les

[1] Libertés de l'Égl. gallic.
[2] Libertés de l'Égl. gallic.
[3] Il réclame contre les excès de la cour de Rome, contre les empêchements de la juridiction, contre la violation des franchises du royaume, sans dire quelles sont ces franchises. Ibid.

profits de leurs justices, à empiéter sur les juridictions laïques, seigneuriales ou royales. Le roi parut vouloir y porter remède. Le 22 décembre 1329 eut lieu par-devant lui, au château de Vincennes, une solennelle plaidoirie entre l'avocat Pierre Cugnières et Pierre du Roger, archevêque de Sens. Le premier soutenait les droits du roi et des seigneurs[1]. Le second défendait ceux du clergé. Celui-ci parla sur le texte : « Deum timete ; regem honorificate ; » et il ramena ce précepte aux quatre suivants : « Servir Dieu dévotement ; lui donner largement ; honorer sa gent dûment ; lui rendre le sien entièrement. »

Je serais porté à croire que toute cette dispute ne fut qu'une satisfaction donnée par le roi aux seigneurs. Il la termina en disant que, bien loin de diminuer les priviléges de l'Église, il les augmenterait plutôt. Seulement, il établit par une ordonnance son droit de régales sur les bénéfices vacants (1332). Des deux avocats, celui du clergé devint pape ; celui du

[1] Pierre Cugnières demandait entre autres choses que le vassal félon fût puni par le seigneur et non par l'Église, sauf la pénitence qui viendrait après ; qu'un seigneur ne fût pas excommunié pour les fautes des siens ; que le juge ecclésiastique ne forçât pas le vassal d'autrui par excommunication à plaider devant lui ; que l'Église ne donnât pas asile à ceux qui échappaient des prisons du roi ; d'autre part que les terres acquises par le clerc payassent les taxes et retournassent à sa famille, au lieu de rester en mainmorte ; que le clerc qui trafiquait ou prêtait fût sujet à la taille ; qu'un roturier ne donnât moitié de sa terre à son fils clerc, s'il avait deux enfants, etc.

« Abiitque in proverbium, ut quem sciolum et argutulum et deformem videmus, M. Petrum de Cuneriis, vel corrupte, M. Pierre du Coignet vocitemus. » Bulæus, IV, 222. — Libertés de l'Église gall. Traités. Lettres de Brunet, p. 4. — « Simulacrum ejus, simum et deforme... quod scholastici prætereuntes stylis suis scriptoriis pugnisque confodere et contundere solebant. » Bulæus, IV, 322.

roi et des seigneurs fut, dit un grave historien, universellement sifflé; son nom resta le synonyme d'un mauvais ergoteur. Et ce ne fut pas tout. Il y avait à Notre-Dame une figure grotesque de damné, comme on voit ailleurs Dagobert tiraillé par les diables; cette figure laide et camuse fut appelée *M. Pierre du Coignet*. Toute la gent cléricale, sous-diacres, sacristains, bedeaux, enfants de chœur, plantaient leurs bougies sur le nez du pauvre diable, ou, pour éteindre leurs cierges, lui en frappaient la face. Il endura quatre cents ans cette vengeance de sacristie.

Les églises étaient entre l'enclume et le marteau, entre le roi et le pape. Quand un évêché vacant avait payé au roi pendant un an ou plus les *régales* de la vacance, le nouvel élu payait au pape l'*annate*, ou première année de revenu [1].

Une autre chose dont se plaignaient le plus les seigneurs patrons de l'Église, et les chanoines ou moines qui concouraient aux élections, c'est ce qu'on appelait les réserves. Le pape arrêtait d'un mot l'élection; il déclarait qu'il s'était réservé de nommer à tel évêché, à telle abbaye. Ces réserves, qui donnaient souvent un pasteur italien ou français à une Église d'Angleterre, d'Espagne, étaient fort odieuses. Cependant, elles avaient souvent l'avantage de soustraire les grands siéges aux stupides influences féodales, qui n'y auraient guère porté que des sujets indignes, des cadets, des cousins des seigneurs. Les papes prenaient quelquefois au fond d'un couvent

[1] Les archevêques de Mayence et de Cologne payaient chacun au pape vingt-quatre mille ducats pour le *pallium*.

ou dans la poussière des universités un docte
bile clerc pour le faire évêque, archevêque, p
des Gaules ou de l'Empire.

Les papes d'Avignon n'eurent pas pour la pl
cette haute politique. Pauvres serviteurs du
France, ils laissaient la papauté devenir ce qu'ell
vait. Ils ne voyaient dans les réserves qu'un m
de vendre des places, de faire de la simonie en g
Jean XXII déclara effrontément qu'en haine de
monie, il se réservait tous les bénéfices vacants
la chrétienté la première année de son pontif
Ce fils d'un savetier de Cahors laissa en moura
trésor de vingt-cinq millions de ducats. Les ho
du temps crurent qu'il avait trouvé la pierre
sophale.

Benoît XII était si effrayé de l'état où il
l'Église, des intrigues et de la corruption d
était assiégé, qu'il aimait mieux laisser les bén
vacants; il se réservait les nominations et ne
mait personne. Lui mort, le torrent reprit son c
A l'élection du prodigue et mondain Clément V
assure que plus de cent mille clercs vinrent à
gnon acheter des bénéfices[2].

Il faut lire les douloureuses lamentations d
trarque sur l'état de l'Église, ses invectives con
Babylone d'Occident. C'est tout à la fois Juvén
Jérémie. Avignon est pour lui un autre labyri
mais sans Ariane, sans fil libérateur; il y trou

[1] Balus. Pap. Aven, I, p. 722. « Ominia beneficia eccles
quæ fuerunt, et quocumque nomine censeantur et ubicum
vacare contigerit. »

[2] In Clemente clementia... Tertia Vit. Clem. VI.

cruauté de Minos et l'infamie du Minotaure [1]. Il peint avec dégoût les vieilles amours des princes de l'Église, ces mignons à tête blanche... Mille histoires scandaleuses couraient. Le conte absurde de la papesse Jeanne devint vraisemblable [2].

L'érudite indignation de Pétrarque pouvait inspirer quelque défiance. Un jugement plus imposant pour le peuple était celui de sainte Brigitte et des deux saintes Catherine. La première fait dire par Jésus même ces paroles au pape d'Avignon : « Meurtrier des âmes, pire que Pilate et Judas! Judas n'a vendu que moi. Toi, tu vends encore les âmes de mes élus [3]. »

Les papes qui suivirent Clément VI furent moins souillés, mais plus ambitieux. Ils rendirent l'Église conquérante, désolèrent l'Italie. Clément avait acheté Avignon à la reine Jeanne en l'absolvant du meurtre de son mari. Ses successeurs, avec l'aide des compagnies, reprirent tout le patrimoine de Saint-Pierre. Cette association du pape avec des brigands anglais et bretons porta au comble l'exaspération des Italiens. La guerre devint atroce, pleine d'outrage et de bar-

[1] Petrarch., Ep. x.

[2] L'antipape Nicolas V avait eu pour femme Jeanne de Corbière, avec laquelle il avait divorcé pour se faire mineur. Lorsqu'il fut pape, Jeanne prétendit que le divorce était nul. On en fit mille contes à la cour d'Avignon; de là la fable de la *papesse Jeanne*. On la rejetée à l'an 848, et cité en preuve Marianus Festus et Sigebert de Gemblours; mais on n'en trouve pas un mot dans les anciens manuscrits de ces auteurs. Plus tard seulement on inséra dans le texte ce qu'on avait d'abord écrit à la marge. Bulæus, IV, 240.

[3] « Tu pejor Lucifero... tu injustior Pilato... tu immitior Juda, qui me solum vendidit; tu autem non solum me vendis, sed et animos electorum meorum. » S. Brigittæ Revelationes, l. I, c. XLI.

barie. Les Visconti donnèrent le choix aux légats qui leur apportaient l'excommunication, de se laisser noyer ou de manger la bulle. A Milan, on jetait les prêtres dans les fours allumés; à Florence, on voulait les enterrer vifs. Les papes sentirent que l'Italie leur échappait s'ils ne quittaient Avignon.

Ils tenaient moins sans doute à cette ville, depuis qu'ils y avaient été rançonnés par les compagnies. L'abaissement de la France les laissait libres de choisir leur séjour. Urbain V, le meilleur de ces papes, essaya de se fixer à Rome. Il y alla et n'y put rester. Grégoire s'y établit et y mourut.

A sa mort, les Français avaient dans le conclave une majorité rassurante. Cependant ce conclave se tenait à Rome; les cardinaux entendaient un peuple furieux crier autour d'eux : « Romano lo volemo o almanco italiano. » De seize cardinaux qui entrèrent au conclave, il n'y avait que quatre Italiens et un Espagnol, onze étaient Français. Les Français étaient divisés. Deux des derniers papes, qui étaient Limousins, avaient fait plusieurs cardinaux de leur province. Ces Limousins, voyant que les autres Français les excluaient de la papauté, s'unirent aux Italiens, et nommèrent un Italien, qu'ils croyaient du reste dévoué à la France, le Calabrois Bartolomeo Prignani.

Il advint, comme à l'élection de Clément V, tout le contraire de ce qu'on avait attendu, mais cette fois au préjudice de la France. Urbain VI, homme de soixante ans, jusque-là considéré comme fort modéré, sembla avoir perdu l'esprit dès qu'il fut pape. Il voulait, disait-il, réformer l'Église, mais il

commençait par les cardinaux, prétendant, entre autres choses, les réduire à n'avoir qu'un plat sur leur table. Ils se sauvèrent, déclarèrent que l'élection avait été contrainte, et firent un autre pape. Ils choisirent un grand seigneur, Robert de Genève, fils du comte de Genève, qui avait montré dans les guerres de l'Église beaucoup d'audace et de férocité. Ils l'appelèrent Clément VII, sans doute en mémoire de Clément VI, un des papes les plus prodigues et les plus mondains qui aient déshonoré l'Église. De concert avec la reine Jeanne de Naples, contre laquelle Urbain s'était déclaré, Clément et ses cardinaux prirent à leur solde une compagnie de Bretons qui rôdait en Italie. Mais ces Bretons furent défaits par Barbiano, un brave condottiere qui avait formé la première compagnie italienne contre les compagnies étrangères. Clément se sauva en France, à Avignon. Voilà deux papes, l'un à Avignon, l'autre à Rome, se bravant et s'excommuniant l'un l'autre.

On ne pouvait attendre que la France et les États qui en suivaient alors l'impulsion (Écosse, Navarre et Castille) se laisseraient facilement déposséder de la papauté. Charles V reconnut Clément. Il pensa sans doute que, quand même toute l'Europe eût été pour Urbain, il valait mieux pour lui avoir un pape français, une sorte de patriarche dont il disposât. Cette politique égoïste lui fut amèrement reprochée. On considéra tous les malheurs qui suivirent, la folie de Charles VI, les victoires des Anglais, comme une punition du ciel[1].

[1] « O quel flayel ! ô quel douloureux meschief, qui encore

On assure que les cardinaux français avaien d'abord l'idée de faire pape Charles V lui-mê Il aurait refusé comme infirme d'un bras, et ne p vant célébrer la messe[1].

Ce ne fut pas sans peine que le roi amena l'u versité à se décider en faveur de Clément. Les fa tés de droit et de médecine étaient sans diffic pour le pape du roi. Mais celle des *arts*, compo de quatre nations, ne s'accordait pas avec elle-mê Les nations française et normande étaient p Clément VII; la Picardie et l'anglaise demanda la neutralité. L'université ne pouvant arriver à vote unanime, suppliait qu'on lui donnât du tem Le roi prit tout sur lui. Il écrivit de Beauté-s Marne qu'il avait des informations suffisantes : « pape Clément VII est vray pasteur de l'Église uni selle... Se vous mettez ce en refus ou délay, v nous ferez déplaisir[2]. »

Charles V agit en cette occasion avec une viva qui ne lui était pas ordinaire. Il semble qu'il ait honteux et aigri de n'avoir pas prévu.

Il aurait bien voulu gagner à son pape la Flan

dure! etc. » Christ. de Pisan. — On chantait à cette époq cantique suivant :

Plange regni respublica
Tua gens, *ut schismatica*,
Desolatur.
Nam pars ejus est iniqua,
Et altera sophistica
Reputatur, etc.
Bibl. du roi, cod. 7609. *Coll. des Mém. V*, 181

[1] Lenfant, Conc. de Pise. — « Cependant il montrait tous le de ses mains la vraie croix au peuple à la sainte Chapelle, co l'avait fait saint Louis. » Christ. de Pisan.

[2] Bulæus.

et par elle l'Angleterre. Il fit dire au comte de Flandre qu'Urbain parlait fort mal des Anglais, qu'il avait dit que d'après leur conduite à l'égard du saint-siége il les tenait pour hérétiques. La Flandre et l'Angleterre n'en reconnurent pas moins le pape de Rome en haine de celui d'Avignon. Urbain avait déjà l'Italie. L'Allemagne, la Hongrie, l'Aragon, embrassèrent son parti. Les deux saintes populaires, sainte Catherine de Sienne et sainte Catherine de Suède, le reconnurent, ainsi que l'infant Pierre d'Aragon, qu'on tenait aussi pour un saint homme. On demanda, chose inouïe, une consultation au plus fameux jurisconsulte du temps sur l'élection du pape; Baldus décida que l'élection d'Urbain était bonne et valable, disant, avec assez d'apparence, que, si l'élection avait pu être contrainte, les cardinaux n'en étaient pas moins revenus d'eux-mêmes après le tumulte et qu'ils avaient intronisé Urbain en pleine liberté.

Un événement impossible à prévoir avait mis presque toute la chrétienté en opposition avec la France. La fortune s'était jouée de la sagesse. La reine Jeanne de Naples, cousine et alliée du roi, fut peu après déposée par Urbain, renversée par son fils adoptif, Charles de Duras, étranglée en punition d'un crime qui datait de trente-cinq ans.

Toute l'Europe remuait. Le mouvement était partout; mais les causes infiniment diverses. Les Lollards d'Angleterre semblaient mettre en péril l'Église, la royauté, la propriété même. A Florence, les Ciompi faisaient leur révolution démocratique [1].

[1] V. le récit de M. Quinet, *Révolutions d'Italie*, t. IV des œuvres complètes (1858).

La France elle-même semblait échapper à Charles V. Trois provinces, les plus excentriques, mais les plus vitales peut-être, se révoltèrent.

Le Languedoc éclata d'abord. Charles V, préoccupé du Nord et regardant toujours vers l'Angleterre, avait fait d'un de ses frères une sorte de roi du Languedoc. Il avait confié cette province au duc d'Anjou. Par le duc d'Anjou, il semblait près d'atteindre l'Aragon et Naples, tandis que par son autre frère, le duc de Bourgogne, il allait occuper la Flandre. Mais la France, misérablement ruinée, n'était guère capable de conquêtes lointaines. La fiscalité, si dure alors dans tout le royaume, devint en Languedoc une atroce tyrannie. Ces riches municipes du Midi, qui ne prospéraient que par le commerce et la liberté, furent *taillés* sans merci comme l'eût été un fief du Nord. Le prince féodal ne voulait rien comprendre à leurs priviléges. Il lui fallait au plus vite de l'argent pour envahir l'Espagne et l'Italie, pour recommencer les fameuses victoires de Charles d'Anjou.

Nîmes se souleva (1378), mais se voyant seule, elle se soumit. Le duc d'Anjou aggrava encore les impôts. Il mit, au mois de mars 1379, un monstrueux droit de cinq francs et dix gros sur chaque feu. Au mois d'octobre, nouvelle taxe de douze francs d'or par an, d'un franc par mois. Pour celle-ci la levée en était impossible. La province était tellement ruinée, qu'en trente ans la population se trouvait réduite de cent mille familles à trente mille. Les consuls de Montpellier refusèrent de percevoir le dernier impôt. Le peuple massacra les gens du duc d'Anjou. Clermont-Lodève en fit autant. Mais les autres villes

ne bougèrent. Les gens de Montpellier effrayés reçurent le prince à genoux, et attendirent ce qu'il déciderait de leur sort. La sentence fut effroyable. Deux cents citoyens devaient être brûlés vifs, deux cents pendus, deux cents décapités, dix-huit cents notés d'infamie et privés de tous leurs biens. Tous les autres étaient frappés d'amendes ruineuses [1].

On obtint avec peine du duc d'Anjou qu'il adoucît la sentence. Charles V sentit la nécessité de lui ôter le Languedoc. Il envoya des commissaires pour y réformer les abus. Au reste, dans les instructions qu'il leur donne, il n'y a pas trace d'un sentiment d'homme ou de roi. Il n'est préoccupé que des intérêts du fisc et du domaine : « Comme nous avons audit pays plusieurs terres labourables, vignes, forêts, moulins et autres héritages qui nous étaient ordinairement de grand revenu et profit ; lesquelles terres sont demeurées désertes, parce que le peuple est si diminué par les mortalités, les guerres et autrement, qu'il n'est nul qui les puisse ou veuille labourer, ni tenir aux charges et redevances anciennes, nous voulons que nos conseillers puissent donner nos héritages à nouvelle charge, croître et diminuer l'ancienne. » Ils doivent aussi révoquer tous les dons, et s'informer de la conduite de tous les sénéchaux, capitaines, viguiers, etc.

La politique étroite, qui ne paraît que trop dans ces instructions, fit faire au roi une grande faute, la plus grande de son règne. Il arma contre lui la

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, ch. XCI, p. 365, — ch. XCV, p. 368, — ch. XCVI, p. 369.

Bretagne. Ses meilleurs hommes de guerre étaient Bretons ; il les avait comblés de biens ; il croyait tenir en eux tout le pays. Ces mercenaires pourtant n'étaient pas la Bretagne. Eux-mêmes n'étaient plus aussi contents du roi. Il avait ordonné aux gens de guerre de payer désormais tout ce qu'ils prendraient. Il avait créé une maréchaussée pour réprimer leurs brigandages, des prévôts qui couraient le pays, jugeaient et pendaient.

Il n'aimait pas Clisson. Quoiqu'il l'ait désigné pour être connétable à la mort de Duguesclin, il eût préféré le sire de Coucy.

Un cousin de Duguesclin, le Breton Sévestre Budes, qui avait acquis beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, fut arrêté sur un soupçon par le pape français Clément VII, et livré par lui au bailli de Mâcon, qui le fit mourir, au grand chagrin de Duguesclin. Les parents du Breton étant venus se plaindre et affirmant son innocence, le roi dit froidement : « S'il est mort innocent, la chose est moins fâcheuse pour vous autres ; c'est tant mieux pour son âme et pour votre honneur. »

Les Bretons étaient Français contre l'Angleterre, mais Bretons avant tout. Leur duc voulait les livrer aux Anglais, ils l'avaient chassé. Le roi voulant les réunir à la couronne, ils chassèrent le roi.

Le 5 avril 1378, Montfort s'était engagé à ouvrir aux Anglais le château de Brest. Le 20 juin, le roi l'ajourna à comparaître en parlement, puis le fit condamner par défaut. La procédure fut étrange. On assigna le duc à Rennes et à Nantes, tandis qu'il était en Flandre. On ne lui donna pas de sauf-conduit. Plusieurs pairs ne voulurent point siéger au

gement. Le roi parla lui-même contre son vassal conclut à la confiscation. Si le duché était enlevé Montfort, il aurait dû revenir à la maison de Blois, nformément au traité de Guérande, que le roi ait garanti.

Dire à la vieille Bretagne que désormais elle ne rait plus qu'une province de France, une dépen- ince du domaine, c'était une chose hardie, et ssi une ingratitude, après ce que les Bretons aient fait pour chasser l'Anglais. Le froid et égoïste ince ne connaissait pas évidemment le peuple iquel il avait affaire, et il ne pouvait le connaî- e ; il y a des ignorances sans remède, celles du eur.

Les Bretons, nobles et paysans, étaient déjà mal sposés. Le connétable Duguesclin, dans ses ierres de Bretagne, n'avait pas ménagé ses com- atriotes. Il les avait frappés d'un fouage de vingt ous par feu ; il avait défendu les affranchissements rétabli la servitude de mainmorte, abolie par duc. Le premier acte du gouvernement royal it l'établissement de la gabelle. Le Bretagne ma.

Les bourgeois armèrent comme les nobles. Ceux Rennes s'associèrent expressément aux barons, jurèrent de vivre et mourir pour la défense mmune. Le duc, revenant d'Angleterre, fut ac- eilli avec transport par ceux même qui l'avaient assé. On ne se souvint plus s'il était Blois ou ontfort. C'était le duc de Bretagne. Lorsqu'il dé- arqua près de Saint-Malo, tous les barons, tout le euple l'attendaient sur le rivage ; plusieurs entrè- ent dans l'eau et s'y mirent à genoux. Jeanne de

Blois elle-même vint le féliciter à Dinan, la veuve de Charles de Blois, de celui qu'il avait tué.

Les meilleurs capitaines que le roi pouvait employer contre la Bretagne étaient des Bretons. Clisson parut devant Nantes ; mais il ne put s'empêcher de dire aux gens de la ville qu'ils feraient sagement de ne laisser entrer chez eux personne qui fût plus fort qu'eux. Duguesclin et Clisson se rendirent à l'armée que le duc d'Anjou rassemblait. Mais, à la première approche d'une troupe bretonne, cette armée se dissipa [1]. Le duc d'Anjou fut réduit à demander une trêve.

Le roi voyait ses Bretons passer l'un après l'autre à l'ennemi. Ceux qui ne voulurent le quitter qu'avec son autorisation l'obtinrent sans difficulté ; mais à la frontière on les arrêtait pour les mettre à mort comme traîtres. Duguesclin lui-même, en butte aux

[1] Chronique en vers de 1341 à 1381, par maître Guillaume de Saint-André, licencié en décret, scolastique de Dol, notaire apostolique et impérial, ambassadeur, conseiller et secrétaire du duc Jean IV :

Les François estoient testonnés,
Et leurs airs tout efféminés ;
Avoient beaucoup de perleries.
Et de nouvelles broderies.
Ils estoient frisques et mignotz,
Chantoient comme des syrenotz ;
En salles d'herbettes jonchées,
Dansoient, portoient barbes fourché
... Les vieux ressembloient aux jeune
Et tous prenoient terrible nom,
Pour faire paour aux Bretons.

Ah ! doulce France amie, je te layrai briefment !
Or veille Dieu de gloire, par son commandement,
Que si bon conestable aiez prochainement
De coi vous vaillicz mieux en honour plainement !

Poëme de Duguesclin, ms. de la Bibl. royale, n° 7224, 142 verso.

V. l'excellent art. *Charles V* de M. Lacabane (Dict. de la conversation).

soupçons du roi, lui envoya l'épée de connétable, disant qu'il s'en allait en Espagne, qu'il était aussi connétable de Castille. Les ducs d'Anjou et de Bourbon furent envoyés pour l'apaiser, Charles V sentait bien qu'il ne pouvait rien faire sans lui. Mais le vieux capitaine était trop avisé pour aller se casser la tête contre cette furieuse Bretagne. Il valait mieux pour lui rester brouillé avec le roi et gagner du temps. Selon toute apparence, il ne consentit pas à reprendre l'épée de connétable. Ce fut comme ami du duc de Bourbon, et pour lui faire plaisir, qu'il alla assiéger dans le château de Randon, près du Puy en Velay, une compagnie qui désolait le pays. Il y tomba malade et y mourut. On assure que le capitaine de la place, qui avait promis de se rendre dans quinze jours s'il n'était secouru, tint parole et vint mettre les clefs sur le lit du mort. Cela n'est pas invraisemblable. Duguesclin avait été l'honneur des compagnies, le père des soldats; il faisait leur fortune, il se ruinait pour payer leurs rançons.

Les états de Bretagne négociaient avec le roi de France, le duc avec celui d'Angleterre. Charles V n'ayant voulu entendre à aucun arrangement, les Bretons laissèrent venir l'Anglais. Un frère de Richard II, comte de Buckingham, fut chargé de conduire une armée en Bretagne, mais en traversant le royaume par la Picardie, la Champagne, la Beauce, le Blaisois et le Maine. Charles V les laissa passer. Le duc de Bourgogne lui demanda en vain la permission de combattre. Duguesclin était mort le 13 juillet (1380). Le roi mourut le 16 septembre. Ce jour même, il abolit tout impôt non consenti par

les états. C'était revenir au point d'où son règn avait commencé.

Il recommanda aussi en mourant de gagner tout prix les Bretons[1]. Il avait déjà ordonné qu Duguesclin fût enterré à Saint-Denis, à côté de so tombeau. Son fidèle conseiller, le sire de La Rivière, le fut à ses pieds.

Ce prince était mort jeune (quarante-quatre ans et n'avait rien fini. Une minorité commençait. L schisme, la guerre de Bretagne, la révolte de Lan guedoc à peine assoupie, la révolution de Flandre dans toute sa force, c'étaient bien des embarra pour un jeune roi de douze ans.

Quoique Charles V eût déclaré par une ordon nance, dès 1374, que désormais les rois seraient ma jeurs à quatorze, son fils devait rester longtemp mineur, et même toute sa vie.

Charles V laissait deux choses, des places bien fo tifiées et de l'argent. Après en avoir tant donné au Anglais, aux compagnies, il avait trouvé moyen d'a masser dix-sept millions. Il avait caché ce trésor Vincennes, dans l'épaisseur d'un mur. Mais son fil n'en profita pas.

Le roi se croyait sûr des bourgeois. Il avait con firmé et augmenté les priviléges de toutes les ville qui quittaient le parti anglais[3]. Il avait défendu qu les hôtels de ses frères servissent d'asile aux crimi nels, et soumis ces hôtels à la juridiction du prévôt Conformément aux remontrances du parlement d

[1] Froissart.

[2] L'histoire de cette révolution se lie plus naturellement à cel du règne de Charles VI.

[3] V. ci-dessus, page 25.

Paris, il l'autorisa à rendre ses arrêts sans délai, *nonobstant tous lettres royaux à ce contraires*[1]. Il permit aux bourgeois de Paris d'acquérir des fiefs au même titre que les nobles, et de porter les mêmes ornements que les chevaliers. Le roi créait ainsi au centre du royaume une noblesse roturière qui devait avilir l'autre en l'imitant. Toutes les terres de l'Ile-de-France allaient peu à peu se trouver entre des mains bourgeoises, c'est-à-dire dans la dépendance plus immédiate du roi.

Ces avantages lointains ne balançaient pas les maux présents. Le peuple n'en pouvait plus. Les taxes étaient d'autant plus fortes que le roi, dès le commencement de son règne, s'était sagement interdit toute altération des monnaies. Je ne sais si cette dernière forme d'impôt n'était même pas regrettée; à une époque où il y avait peu de commerce, et où les rentes féodales se payaient généralement en nature, l'altération des monnaies frappait peu de personnes, et seulement les gens qui pouvaient perdre, par exemple les usuriers, juifs, Cahorsins, Lombards, ceux qui faisaient la banque de Rome ou d'Avignon. Les taxes, au contraire, ne touchaient pas ceux-ci, elles tombaient d'aplomb sur le pauvre.

Les biens d'église pouvaient seuls venir au secours du peuple et du roi. Mais il fallait du temps avant qu'on osât y porter les mains.

Ce qui prouve combien le clergé avait encore de puissance, c'est la facilité avec laquelle il avait chassé les Anglais des villes du Midi. Le roi de France, que

[1] Ordonn., V.

les prêtres venaient de seconder si bien, devait y regarder à deux fois avant de se brouiller avec eux.

Le schisme mettait le pape d'Avignon entièrement à la discrétion du roi et lui donnait, il est vrai, la libre disposition des bénéfices dans toute l'Église gallicane. Mais cet événement plaçait la France dans une situation périlleuse ; elle se trouvait en quelque sorte isolée au milieu de l'Europe, et comme hors du droit chrétien.

C'était beaucoup sans doute pour la royauté d'avoir, en deux siècles, concentré en ses mains les deux forces du moyen âge, l'Église et la féodalité. Les dignités ecclésiastiques étaient désormais assurées aux serviteurs du roi, les fiefs réunis à la couronne ou devenus l'apanage des princes du sang. Les grandes maisons féodales, ces vivants symboles des grandes provincialités, s'étaient peu à peu éteintes. Les diversités du moyen âge se fondaient dans l'unité. Mais l'unité était faible encore.

Si Charles V ne put faire beaucoup lui-même, il laissa du moins à la France le type du roi moderne, qu'elle ne connaissait pas. Il enseigna aux étourdis de Crécy et de Poitiers ce que c'était que réflexion, patience, persévérance. L'éducation devait être longue ; il y fallut bien des leçons. Mais au moins le but était marqué. La France devait s'y acheminer, lentement il est vrai, par Louis XI et par Henri IV, par Richelieu et par Colbert.

Dans les misères du XIVe siècle, elle commença à se mieux connaître elle-même. Elle sut d'abord qu'elle n'était pas et ne voulait pas être Anglaise. En même temps, elle perdait quelque chose du caractère religieux et chevaleresque qui l'avait con-

fondue avec le reste de la chrétienté pendant tout le moyen âge, et elle se voyait, pour la première fois, comme nation et comme prose. Elle atteignit du premier coup, dans Froissart, la perfection de la prose narrative[1]. Le progrès de la langue est immense de Joinville à Froissart, presque nul de Froissart à Comines.

Froissart, c'est vraiment la France d'alors, au fond toute prosaïque, mais chevaleresque de forme et gracieuse d'allure. Le galant chapelain, *qui desservit*

[1] Sans parler de tant de beaux récits, je ne crois pas qu'il y ait rien dans notre langue de plus exquis que le chapitre : « Comment le roi Édouard dit à la comtesse de Salisbury qu'il convenoit qu'ils fust aimé d'elle, dont elle fut fortement ébahie. »

Quoique Froissart ait séjourné si longtemps en Angleterre, je n'y trouve qu'un mot qui semble emprunté à la langue de ce pays : « Le roi de France pour ce jour étoit jeune et volontiers *travilloit* (voyageait, *travelled*). » T. IX, p. 475, année 1388.

« Considérai en moi-même que nul espérance n'étoit que aucuns faits d'armes se fissent ès parties de Picardie et de Flandre, puisque paix y étoit, et point ne voulois être oiseux; car je savois bien que au temps à venir et quand je serai mort, sera cette haute et noble histoire en grand cours, et y prendront tous nobles et vaillants hommes plaisance et exemple de bien faire; et entrementes que j'avois, Dieu merci, sens, mémoire et bonne souvenance de toutes les choses passées, engin clair et aigu pour concevoir tous les faits dont je pourrois être informé touchants à ma principale matière, âge, corps et membres pour souffrir peine, me avisai que je ne voulois me séjourner de non poursuivre ma matière; et pour savoir la vérité des lointaines besognes sans ce que j'envoyasse aucune autre personne en lieu de moi, prie vois et achoison (occasion) raisonnable d'aller devers haut prince et redouté seigneur messire Gaston comte de Foix et de Berne... Et tant travaillai et chevauchai en quérant de tous côtés nouvelles, que par la grâce de Dieu, sans péril et sans dommage, je vins en son châtel à Ortais... en l'an de grâce 1388. Lequel... quand je lui demandois aucune chose, il me le disoit moult volontiers; et me disoit bien que l'histoire que je avois fait et poursuivois seroit au temps à venir plus recommandée que mille autres. » Froissart, IX, 218-220.

madame Philippa de beaux récits et de lais d'amour, nous conte son histoire aussi nonchalamment qu'il chantait sa messe.

D'amis ou d'ennemis, d'Anglais ou de Français, de bien ou de mal, le conteur ne se soucie guère. Ceux qui l'accusent de partialité ne le connaissent pas vraiment. S'il paraît quelquefois aimer mieux l'Anglais, c'est que l'Anglais réussit. Peu lui importe, pourvu que de château en château, d'abbaye en abbaye, il conte et écoute de belles histoires, comme nous le voyons dans son voyage aux Pyrénées, cheminant, le joyeux prêtre, avec ses quatre lévriers en laisse, qu'il mène au comte de Foix.

Un livre bien moins connu, et sur lequel je m'arrêterais d'autant plus volontiers, c'est un traité composé pour l'usage du peuple des campagnes par ordre du roi, *le Vrai Régime et Gouvernement des bergers et bergères, composé par le rustique Jehan de Brie, le bon berger* (1376[1]). Dans ce petit livre,

[1] Jehan raconte d'abord comme quoi : « A l'âge où les enfants commencent à muer leurs premières dents et où ils ont encore leur folle plume, et ne sont prenables d'aucune loi, » il fut chargé de garder les oies, puis les pourceaux; comment ensuite, « accroissant son estat d'estre promeu aux honneurs terriens, » il eut la garde des chevaux et des vaches. Mais il y fut blessé et revint dire que jamais il ne garderoit de vaches : « Et lors, lui fust baillée la garde de quatre-vingts agneaux débonnaires et innocents..., et il fut comme leur tuteur et curateur, car ils étoient soubs âge et mineurs d'ans. » Il ne se conduisit pas comme certains pasteurs temporels ou spirituels..., etc. Ensuite « ledit Jehan de Brie, *sans simonie*, fut establi et institué à porter les clefs des vivres... de l'hôtel de Messy, appartenant à l'un des conseillers du roy nostre seigneur lès enquestes de son parlement à Paris... Quand ledict de Brie eut été licencié et maistre en ceste science de bergerie, et qu'il estoit digne de lire en la rue au Feurre (*la rue du Fouarre, où étaient les écoles*) auprès la crèche aulx veaux, ou soubz l'ombre d'ung ormel ou tilleul, derrière les brebis, lors vint dèmourer

écrit avec grâce et beaucoup de douceur, on essaye de relever la vie des champs, d'y intéresser le paysan, découragé du travail après tant de calamités. Cela est fort touchant. C'est évidemment le roi qui se fait berger, et qui, sous cet habit, vient trouver le peuple, gisant entre le bœuf et l'âne, le sermonne doucement, l'encourage et essaye de l'instruire.

A propos de l'éducation des troupeaux, et parmi les recettes du berger et du vétérinaire, *Jehan* trouve moyen de dire quelques mots des grandes questions qui s'agitaient alors. Les noms de pasteur et d'ouailles prêtent à mille illusions.

On sent partout, au milieu de cette affectation de naïveté rustique, la malice des gens de robe, leur timide causticité à l'égard des prêtres. Ce livre est très-proche parent de l'avocat Patelin et de la Satire Ménippée.

Revenons. Il y avait dans l'ordre apparent qu'on admirait sous Charles V, et dans le système général du XIVe siècle, quelque chose de faible et de faux. La nouvelle religion sur laquelle tout reposait, la

au Palais-Royal, en l'hostel de Messire Arnoul de Grantpont, trésorier de la sainte Chapelle royale à Paris... — Premièrement, les aigniaux qui sont jeunes et tendres doivent estre traitez amyablement et sans violence, et ne les doit-on pas férir ne chastier de verges, de bastons, etc. » — Lorsque l'on coupe les agneaux : « Doit lors le berger estre sans péché, et est bon de soi confesser, etc., etc. » Ce charmant petit livre n'a pas été réimprimé, que je sache, depuis le XVIe siècle. J'en connais deux éditions, toutes deux de Paris; l'une porte la date de 1542 (Bibl. de l'Arsenal), l'autre n'a pas d'indication d'année (Bibl. royale, S. 880).

Le passage suivant a bien l'air d'être écrit par un homme de robe : « Ils estoient (les agneaux) sous âge et mineurs d'ans; et pour ce que ledit Jehan n'est pas noble, et que il ne lui appartenoit pas de lignage, il n'en put avoir le *bail*, mais il en eut la *garde*, gouvernement et administration, quant à la nourriture. »

royauté, se fondait elle-même sur une équivoque. De suzeraineté féodale, elle s'était faite, sous l'influence des légistes, monarchie romaine, impériale. Les établissements *de France et d'Orléans* étaient devenus les établissements *de la France*.

Le roi avait énervé la féodalité, lui avait ôté les armes des mains; puis, la guerre venant, il avait voulu les lui rendre. Elle subsistait encore cette féodalité, pleine d'orgueil et de faiblesse. C'était comme une armure gigantesque qui, toute vide qu'elle est, menace et brandit la lance. Elle tomba dès qu'on la toucha, à Grécy et à Poitiers.

Il fallut bien alors employer les mercenaires, les soldats de louage, c'est-à-dire faire la guerre avec de l'argent. Mais cet argent, où le prendre? On n'osait encore dépouiller l'Église, et l'industrie n'était pas née.

Charles V, avec toute sa sagesse politique, ne pouvait rien faire à cela. Au dernier moment, tout lui manqua à la fois.

Les Anglais, qui traversèrent la France en 1380, ne rencontrèrent pas plus de résistance qu'en 1370; le roi, qui n'avait plus les Bretons, se trouvait plus faible encore.

La sagesse ayant échoué, on essaya de la folie. La France se lança sous le jeune Charles VI dans une extravagante imitation de la chevalerie ancienne, dont on avait oublié le vrai caractère et même les formes[1].

Cette fausse chevalerie prit pour son héros un

[1] Au point que, sous Charles VI, lorsqu'on arma solennellement chevaliers les deux fils du duc d'Anjou, tous les assistants demandaient ce que signifiaient ces rites.

ıage fort peu chevaleresque, le fameux chef ıpagnies qui en avait délivré la France, l'hagueslin. L'épopée que l'on fit de ses faits et indique assez que personne n'avait compris génie du connétable de Charles V.

ıu'on imita le mieux de la chevalerie, ce fut esse des armes et des armoiries, le luxe des ɔis. Charles V avait un peuple ruiné. On de-a à cette misère plus que la richesse n'eût ja-

poëme offre le mélange bizarre de deux esprits très-op- Duguesclin y est peint comme un chevalier du XIIIe siècle; il est malveillant pour les prêtres, comme on l'était au XIVe. veut rien prendre du peuple ; il ne rançonne que le pape et ens d'Église. On croirait lire la *Henriade.*

.... Le prévost d'Avignon
Vint droit à Villenove, où la chevalerie
De Bertran et des siens estoit adonc logie.
I la dit à Bertran que point ne le detrie :
Sire, l'avoir est prest, je vous acertefie,
Et la solution séelée et fournie,
Come Jhesu donna le fils sainte Marie
A Marie-Magdalaine qui fut Jhesu amie.
Et Bertran li a dit : Beau sire, je vous prie,
Dont vint ycilz avoirs, ne me le celez mie?
Le pris li Aposteles en sa thresorerie?
Nanil, Sire, dit-il, mais la debte est paie
Du commun d'Avignon, a chascun sa partie.
Dit Bertran Du Guesclin : Prévost, je vous afie,
Jà n'en arons deniers en jours de notre vie,
Se ce n'est de l'avoir venant de la clergie,
Et volons que tuit cil qui la taille ont paiée.
Aient tout lor argent, sans prendre une maillie.
Sire, dit li prévos, Dieu vous doint bonne vie!
La pour gent arez forment escleessie (réjouie).
Amis, ce dit Bertran, au pape me direz,
Que ces grans tresors soit ouvers ou defermez,
Ceulz qui lont paié, il lor soit retornez.
Et dites que jamais n'en soit nul reculez.
Car, se le savoie, jà ne vous en doubtez,
Et je fusse oultre mer passez et bien alez
Je seroie ainçois par deça retornez...

oëme de Duguesclin, ms. de la Bibl. royale, n° 7224, folio 49.

mais pu payer. Une fois dans l'impossible, que coûte-t-il de demander?

Même situation dans toute l'Europe. Même vertige. Le hasard veut que la plupart des royaumes soient livrés à des mineurs. La royauté, cette divinité récente, elle bégaye ou radote.

Le siècle de Charles le Sage, le premier siècle de la politique, n'est pas arrivé aux trois quarts qu'il délire et devient fou. Une génération d'insensés occupe tous les trônes. Au glorieux Édouard III succède l'étourdi Richard II, au prudent empereur Charles IV l'ivrogne Wenceslas, au sage Charles V Charles VI, un fou furieux. Urbain VI, don Pèdre de Castille, Jean Visconti, donnèrent tous des signes de dérangement d'esprit.

La petite sagesse négative qui pensait avoir neutralisé le grand mouvement du monde se trouvait déjà à bout. Elle s'imaginait avoir tout fini, et tout commençait.

Les fils, que les habiles avaient cru tenir, s'embrouillaient de plus en plus. La contradiction du monde augmentait. On eût dit que la raison divine et humaine avait abdiqué.

« Dieu, comme dit Luther, s'ennuyait du jeu et jetait les cartes sous la table. »

C'est un moment tragique que celui où l'on se sent devenir fou, le moment où la raison, éclairée de sa dernière lueur, se voit périr et s'éteindre. « Oh! ne permets pas que je sois fou, bonté du ciel, s'écrie le roi Lear, conserve-moi dans l'équilibre. Oh! non, pas fou, de grâce! je ne voudrais pas être fou!... »

LIVRE VII

CHAPITRE PREMIER

Jeunesse de Charles VI. 1380-1383.

Si le grave abbé Suger et son dévot roi Louis VII s'étaient éveillés, du fond de leurs caveaux, au bruit des étranges fêtes que Charles VI donna dans l'abbaye de Saint-Denis; s'ils étaient revenus un moment pour voir la nouvelle France, certes ils auraient été éblouis, mais aussi surpris cruellement; ils se seraient signés de la tête aux pieds et bien volontiers recouchés dans leur linceul.

Et en effet, que pouvaient-ils comprendre à ce spectacle? En vain ces hommes des temps féodaux, studieux contemplateurs des signes héraldiques, auraient parcouru des yeux la prodigieuse bigarrure des écussons appendus aux murailles; en vain ils auraient cherché les familles des barons de la croisade qui suivirent Godefroy ou Louis le Jeune; la plupart étaient éteintes. Qu'étaient devenus les grands fiefs souverains des ducs de Normandie, rois d'Angleterre,

des comtes d'Anjou, rois de Jérusalem, des comtes de Toulouse et de Poitiers? On en aurait trouvé les armes à grand'peine, rétrécies qu'elles étaient ou effacées par les fleurs de lis dans les quarante-six écussons royaux. En récompense, un peuple de noblesse avait surgi avec un chaos de douteux blasons. Simples autrefois comme emblèmes des fiefs, mais devenus alors les insignes des familles, ces blasons allaient s'embrouillant de mariages, d'héritages, de généalogies vraies ou fausses. Les animaux héraldiques s'étaient prêtés aux plus étranges accouplements. L'ensemble présentait une bizarre mascarade. Les devises, pauvre invention moderne[1], essayaient d'expliquer ces noblesses d'hier.

[1] Moderne, c'est-à-dire renouvelée alors récemment. Ces anciens avaient eu aussi des devises. — V. Spener, *Origines du droit*. Introd., p. XXXIV : « Comme les Écossais, comme la plupart des populations celtiques, nos aïeux aimaient, au témoignage des anciens, les vêtements bariolés. La diversité des blasons provinciaux couvrit la France féodale comme d'un tartan multicolore. — L'Allemagne et la France sont les deux grandes nations féodales. Le blason y est indigène. Il y devint un système, une science. Il fut importé en Angleterre, imité en Espagne et en Italie. — L'Allemagne barbare et féodale aimait dans les armoiries le vert, la couleur de terre, d'une terre verdoyante. La France féodale, mais non moins ecclésiastique, a préféré les couleurs du ciel. — Les couleurs, les signes muets, précèdent longtemps les devises. Celles-ci sont la révélation du mystère féodal. Elles en sont aussi la décadence. Toute religion s'affaiblit en s'expliquant. Dès que le blason devient parleur, il est moins écouté. — L'origine des devises, ce sont les cris d'armes. Quelques-uns, d'une aimable poésie, semblent emporter les souvenirs de la paix au sein des batailles. Le sire de Prie criait : « Chants d'oiseaux! » Un autre : « Notre-Dame au peigne d'or! » Ces cris de bataille font penser au mot tout français de Joinville : « Nous en parlerons devant les dames. » — Le blason plaisait comme énigme, les devises comme équivoque. Leur beauté principale résulte des sens multiples qu'on peut y trouver. Celle du duc de Bourgogne fait

Tels blasons, telles personnes. Nos morts du XIIe siècle n'auraient pas vu sans humiliation, que *dis-je!* sans horreur, leurs successeurs du XIVe. *Grand* eût été leur scandale, quand la salle se serait remplie des monstrueux costumes de ce temps, des immorales et fantastiques parures qu'on ne craignait pas de porter. D'abord des hommes-femmes, gracieusement attifés, et traînant mollement des robes de douze aunes; d'autres se dessinant dans leurs jaquettes de Bohême avec des chausses collantes, mais leurs manches flottaient jusqu'à terre. Ici, des hommes-bêtes, brodés de toutes espèces d'animaux; là, des hommes-musique, historiés de notes[1] qu'on chantait devant ou derrière, tandis que d'autres s'affichaient d'un grimoire de lettres et de caractères qui sans doute ne disaient rien de bon.

Cette foule tourbillonnait dans une espèce d'église; l'immense salle de bois qu'on avait construite en avait l'aspect. Les arts de Dieu étaient descendus complaisamment aux plaisirs de l'homme. Les ornements les plus mondains avaient pris les

penser : « J'ai hâte », hâte du ciel ou du trône? Cette maison de Bourgogne, si grande, sitôt tombée, semble dire ici son destin. — La devise des ducs de Bourbon est plus claire; un mot sur une épée : « Penetrabit. *Elle entrera.* ».

[1] « Litteris aut bestiis intextas.» Nicolai Clemeng. epistol., t. II, p. 149.

Ordonnances de Charles, duc d'Orléans, pour payer 276 livres 7 sols 6 deniers tournois, pour 960 perles destinées à orner une robe : « Sur les manches est escript de broderie tout au long le dit de la chanson *Madame, je suis plus joyeulx*, et notté tout au long sur chacune desdites deux manches, 568 perles pour servir à former les nottes de ladite chanson, ou il y a 142 nottes, c'est assavoir pour chacune notte 4 perles en quarrée, etc. » Catalogue imprimé des titres de la collection de M. de Courcelles, vendue le 21 mai 1834.

formes sacrées. Les siéges des belles dames semblaient de petites cathédrales d'ébène, des châsses d'or. Les voiles précieux que l'ont n'eût jadis tirés du trésor de la cathédrale que pour parer le chef de Notre-Dame au jour de l'Assomption voltigeaient sur de jolies têtes mondaines; Dieu, la Vierge et les saints avaient l'air d'avoir été mis à contribution pour la fête. Mais le diable fournissait davantage. Les formes sataniques, bestiales, qui grimacent aux gargouilles des églises, des créatures vivantes n'hésitaient pas à s'en affubler. Les femmes portaient des cornes à la tête, les hommes aux pieds; leurs becs de souliers se tordaient en cornes, en griffes, en queue de scorpion. Elles surtout, elles faisaient trembler; le sein nu, la tête haute, elles promenaient par-dessus la tête des hommes leur gigantesque hennin, échafaudé de cornes; il leur fallait se tourner et se baisser aux portes. A les voir ainsi belles, souriantes, grasses [1], rans la sécurité du péché, on doutait si c'étaient des femmes; on croyait reconnaître dans sa beauté terrible, la bête décrite et prédite on se souvenait que le diable était peint fréquemment comme une belle femme cornue [2]... Costume

[1] L'obésité est un caractère des figures de cette sensuelle époque. Voir les statues de Saint-Denis; celles du XIVe siècle sont visiblement des portraits. Voir surtout la statue du duc de Berry dans la chapelle souterraine de Bourges, avec l'ignoble chien gras qui est à ses pieds.

[2] « Les dames et demoiselles menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges; et avoient de chacun costé, au lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges qu quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et baissassent. » Juvénal des Ursins. — « Quid de cornibus et caudis loquar? ... Adde quod in effigie cornutæ feminæ diabolus plerumque pingitur. » Clemengis.

échangés entre hommes et femmes, livrée du diable portée par des chrétiens, parements d'autels sur l'épaule des ribauds, tout cela faisait une splendide t royale figure de sabbat.

Un seul costume eût trouvé grâce. Quelques-uns, e discret maintien, de douce et matoise figure, porient humblement la robe royale, l'ample robe rouge urrée d'hermine. Quels étaient ces rois? D'honnêtes ourgeois de la cité, domiciliés dans la rue de la Candre ou dans la cour de la Sainte-Chapelle. Scribes abord du royal parlement des barons, puis siégeant ès d'eux comme juges, puis juges des barons eux-êmes, au nom du roi et sous sa robe. Le roi, laisnt cette lourde robe pour un habit plus leste, l'a tée sur leurs bonnes grosses épaules. Voilà deux guisements : le roi prend l'habit du peuple, le euple prend l'habit du roi. Charles VI n'aura pas de us grand plaisir que de se perdre dans la foule, de recevoir les coups des sergents[1]. Il peut courir s rues, danser, jouter dans sa courte jaquette; les ourgeois jugeront et régneront pour lui.

Cette Babel des costumes et des blasons exprimait op faiblement encore l'embrouillement des idées. ordre politique naissait; le désordre intellectuel mblait commencer. La paix publique s'était étaie; la guerre morale se déclarait. On eût dit que sérieux monde féodal et pontifical s'était, un ma, déchaînée la fantaisie. Cette nouvelle reine du mps se dédommageait après sa longue pénitence. était comme un écolier échappé qui fait du pis qu'il eut. Le moyen âge, son digne père, qui si long-

[1] Voir plus bas l'entrée de la reine Isabeau.

temps l'avait contenue, elle le respectait fort; mais, sous prétexte d'honneur, elle l'habillait de si bonne sorte, que le pauvre vieillard ne se reconnaissait plus.

On ne sait pas communément que le moyen âge s'est, de son vivant, oublié lui-même.

Déjà le dur Speculator Durandus, ce gardien inflexible du symbolisme antique, déclare avec douleur que le prêtre même ne sait plus le sens des choses saintes[1].

Le conseiller de saint Louis, Pierre de Fontaines, se croit obligé d'écrire le droit de son temps. « Car, dit-il, les anciennes coutumes que les prud'hommes tenoient, sont tantôt mises à rien... En sorte que le pays est à peu près sans coutume[2]. »

Les chevaliers, qui se piquaient tant de fidélité, étaient-ils restés fidèles aux rites de la chevalerie? Nous lisons que lorsque Charles VI arma chevaliers

[1] « Proh dolor ! ipsi hodie, ut plurimum, de his qui usu quotidiano in ecclesiasticis contrectant rebus et præferunt officiis, quid significent et quare instituta sint modicum apprehendunt, adeo ut impletum esse ad litteram illud propheticum videatur : Sicut populus, sic sacerdos. » Durandi Rationale divinorum officiorum, folio 1, 1459 in-folio. Mogunt. — Toutes les éditions ultérieures que je connais portent par erreur *proferunt* pour *præferunt*. Le premier éditeur, l'un des inventeurs de l'imprimerie, a seul compris que *præferunt* rappelle le *prælati*, comme *contrectant* le *sacerdotes* de la phrase précédente. Cf. les éditions de 1476, 1480, 1481, etc.

[2] « Li anchienes coustumes, ke li preudommes soloient tenir et user, sont moult anoienties.... Si ke li païs est à bien près sans coustume. » De Fontaines, p. 78, à la suite du Joinville de Ducange, 1668, in-folio. — Crussel dit et montre très-bien que « dès le milieu du XIIIe siècle, on commençait à ignorer jusqu'à la signification de quelques-uns des principaux termes du droit des fiefs. » Brussel, I, 41. — M. Klimrath (Revue de législation) a prouvé que Bouteiller ne savait plus ce que c'était que la *saisine*.

ses jeunes cousins d'Anjou, et qu'il voulut suivre de point en point l'ancien cérémonial, beaucoup de gens « trouvèrent la chose étrange et extraordinaire[1]. »

Ainsi, avant 1400, les grandes pensées du moyen âge, ses institutions les plus chères vont s'altérant pour les signes, ou s'obscurcissant pour le sens. Nous connaissons aujourd'hui ce que nous fûmes au XIIIe siècle mieux que nous ne le savions au XVe. Il en est advenu comme d'un homme qui a perdu de vue sa famille, ses parents, ses jeunes années, et qui, plus tard, se recueillant, s'étonne d'avoir délaissé ses vieux souvenirs.

Quelqu'un offrant un jour une mnémonique au grand Thémistocle, il répondit ce mot amer : « Donne-moi plutôt un art d'oublier. » Notre France n'a pas besoin d'un tel art ; elle n'oublie que trop vite!

Qu'un tel homme ait dit ce mot sérieusement, je ne le croirai jamais. Si Thémistocle eût vraiment pensé ainsi, s'il eût dédaigné le passé, il n'eût pas mérité le solennel éloge que fait de lui Thucydide : « L'homme qui sut voir le présent et prévoir l'avenir. »

Quiconque néglige, oublie, méprise, en sera puni par l'esprit de confusion. Loin d'entrevoir l'avenir,

[1] « Quod peregrinum vel extraneum valde fuit. » Chronique du Religieux de Saint-Denis, édition de MM. Bellaguet et Magin, 1839, t. I, p. 590. Édition correcte, traduction élégante. — Ce grave historien est la principale source pour le règne de Charles VI. Le Laboureur en fait cet éloge : « Quand il parle des exactions du duc d'Orléans, on diroit qu'il est Bourguignon ; quand il donne le détail des pratiques et des funestes intelligences du duc de Bourgogne avec des assassins infâmes et la canaille de Paris, on croiroit qu'il est Orléanois. »

il ne comprendra rien au présent : il n'y verra qu'un fait sans cause. Un fait, et rien qui le fasse! Quelle chose plus propre à troubler le sens?... Le fait lui apparaîtra sans raison ni droit d'exister. L'ignorance du fait, l'obscurcissement du droit, sont le fléau du XIVe et du XVe siècle.

Les chroniqueurs ne pouvant expliquer ces choses, y voient la peine du schisme. Ils ont raison en un sens. Mais le schisme pontifical était lui-même un incident du schisme universel qui travaillait les esprits.

La discorde intellectuelle et morale se traduisait en guerres civiles. Guerre dans l'Empire, entre Wenceslas et Robert; en Italie, entre Duras et Anjou; en Portugal, pour et contre les enfants d'Inès; en Aragon, entre Pierre VI et son fils; tandis qu'en France se préparent les guerres d'Orléans et de Bourgogne, en Angleterre, celles d'York et de Lancastre.

Discorde dans chaque État, discorde dans chaque famille. « Deux hommes se levant d'un même lit disent à peine un mot qu'ils s'enfuient l'un de l'autre; l'un crie York, l'autre Lancastre; et, pour adieu, ils croisent leurs épées [1]. »

Voilà les parents, les frères. Mais qui eût pénétré plus avant encore, qui eût ouvert un cœur d'homme, il y aurait trouvé toute une guerre civile, une mêlée acharnée d'idées, de sentiments en discorde.

Si la sagesse consiste à se connaître soi-même et à se pacifier, nulle époque ne fut naturellement folle. L'homme, portant en lui cette furieuse guerre, fuyait de l'idée dans la passion, du trouble dans le trouble.

[1] Michel Drayton's The miseries of Queen Margaret.

Peu à peu, esprit et sens, âme et corps, tout se détraquant, il n'y avait bientôt plus dans la machine humaine une pièce qui tînt. Comment, d'ignorance en erreur, d'idées fausses en passions mauvaises, d'ivresse en frénésie, l'homme perd-il sa nature d'homme? Nous ferons ce cruel récit. L'histoire individuelle explique l'histoire générale. La folie du roi n'était pas celle du roi : le royaume en avait sa part.

Reprenons Charles VI à son enfance, à son avénement.

Le petit roi de douze ans, déjà fol de chasse et de guerre, courait un jour le cerf dans la forêt de Senlis. Nos forêts étaient alors bien autrement vastes et profondes, et la dépopulation des quarante dernières années les avait encore épaissies. Charles VI fit dans cette chasse une merveilleuse rencontre : il vit un cerf qui portait, non la croix, comme le cerf de saint Hubert, mais un beau collier de cuivre doré, où on lisait ces mots latins : « *Cesar hoc mihi donavit* (César me l'a donné[1]). » Que ce cerf eût vécu si longtemps, c'était, tout le monde en convenait, chose prodigieuse et de grand présage. Mais comment fallait-il l'entendre? Était-ce un signe de Dieu qui promettait des victoires au règne de son élu? ou bien une de ces visions diaboliques par où le tentateur prend possession des siens, et les pousse au hasard à travers les précipices jusqu'à ce qu'ils se rompent le col?

Quoi qu'il en soit, la faible imagination de l'enfant royal, déjà gâtée par les romans de chevalerie, fut

[1] Religieux de Saint-Denis.

frappée de cette aventure : il vit encore le cerf en songe avant sa victoire de Roosebeke. Dès lors, il plaça sous son écusson le cerf merveilleux, et donna pour support aux armes de France la malencontreuse figure du cornu et fugitif animal.

C'était chose peu rassurante de voir un grand royaume remis, comme un jouet, au caprice d'un enfant. On s'attendait à quelque chose d'étrange; des signes merveilleux apparaissaient.

Ces signes, qui menaçaient-ils? le royaume ou les ennemis du royaume? On pouvait encore en douter. Jamais plus faible roi; mais jamais la France n'avait été plus forte. Pendant tout le XIIIe, tout le XIVe siècle, à travers les succès et les désastres, elle avait constamment gagné. Poussée fatalement dans la grandeur, elle croissait victorieuse; vaincue, elle croissait encore.

Après la défaite de Courtrai, elle gagna la Champagne et la Navarre[1]; après la défaite de Crécy, le Dauphiné et Montpellier; après celle de Poitiers, la Guyenne, les deux Bourgognes, la Flandre. Étrange puissance qui réussissait toujours malgré ses fautes, par ses fautes.

Non-seulement le royaume s'étendait, mais le roi était plus roi. Les seigneurs lui avaient remis leur épée de justice[2] et de bataille; ils n'attendaient qu'un signe de lui pour monter à cheval et le suivre n'importe où. On commençait à entrevoir la grande chose des temps modernes, un empire mû comme un seul homme.

[1] Par la mort de la reine Jeanne, femme de Philipppe le Bel.

[2] Pour les appels, sans parler de l'influence indirecte des juges royaux.

Cette force énorme, où allait-elle se tourner? Qui allait-elle écraser? Elle flottait incertaine dans une jeune main gauche et violente, qui ne savait pas même ce qu'elle tenait.

Quelque part que le coup tombât, il n'y avait dans toute la chrétienté rien, ce semble, qui pût résister.

L'Italie, sous ses belles formes, était déjà faible et malade. Ici les tyrans, successeurs des Gibelins; là les villes guelfes, autres tyrans, qui avaient absorbé toute vie. Naples était ce qu'elle est, mêlée d'éléments divers, une grosse tête sans corps. Sous prétexte du vieux crime de la reine Jeanne, les uns appelaient les princes hongrois de la première maison d'Anjou, sortie du frère de saint Louis; les autres réclamaient le secours de la seconde maison d'Anjou, c'est-à-dire de l'aîné des oncles de Charles VI.

L'Allemagne ne valait pas mieux. Elle se dégageait à grand'peine de son ancien état de hiérarchie féodale, sans attendre son nouvel état de fédération.

Elle tournait, cette grande Allemagne, vacillante et lourdement ivre, comme son empereur Wenceslas. La France n'avait, ce semble, qu'à lui prendre ce qu'elle voulait. Aussi le duc de Bourgogne, le plus jeune des oncles et le plus capable, poussait le roi de ce côté. Par mariage, par achat, par guerre, on pouvait enlever à l'Empire ce qui y tenait le moins, à savoir les Pays-Bas.

Par delà les Pays-Bas, le duc de Bourgogne montrait l'Angleterre. Le moment était bon. Cette orgueilleuse Angleterre avait alors une terrible fièvre. Le roi, les barons et leur homme, Wicleff, avaient là-

ché le peuple contre l'Église. Mais le dogue, une fois lancé, se retournait contre les barons. Dans ce péril, tout ce qui avait autorité ou propriété, roi, évêques, barons, se serrèrent et firent corps. Le roi, jeune et impétueux, frappa le peuple, raffermit les grands, puis s'en repentit, recula. La France pouvait profiter de ce faux mouvement et porter un coup.

Cette France, si forte, n'avait d'empêchement qu'en elle-même. Les oncles la tiraient en sens inverse, au midi, au nord. Il s'agissait de savoir d'abord qui gouvernerait le petit Charles VI. Ces princes qui, pendant l'agonie de leur frère[1], étaient venus avec deux armées se disputer la régence, consentirent pourtant à plaider leur droit au parlement[2]. Le duc d'Anjou, comme aîné, fut régent. Mais on produisit une ordonnance du feu roi qui réservait la garde de son fils au duc de Bourgogne, son oncle maternel. Charles VI devait être immédiatement couronné[3].

[1] Pendant que son frère expirait, le duc d'Anjou s'était tenu caché dans une chambre voisine; puis, il avait fait main basse sur tous les meubles, toute la vaisselle, tous les joyaux. — On disait que le feu roi avait fait sceller des barres d'or et d'argent dans les murs du château de Melun, et que les maçons employés à ce travail avaient ensuite disparu. Le trésorier avait juré de garder le secret. Le duc d'Anjou, n'en pouvant rien tirer, fit venir le bourreau. « Coupe la tête à cet homme, » lui dit-il. Le trésorier indiqua la place.

[2] Religieux de Saint-Denis.

[3] Les trois oncles de Charles VI étaient tout aussi ambitieux et avares que les oncles de Richard II. Il leur fallait aussi des couronnes. En France même, le trône pouvait vaquer. Les jeunes enfants du maladif Charles V pouvaient suivre leur père. La devise du duc de Berri, telle qu'on la lisait dans sa belle chapelle de Bourges, indiquait assez ces vagues espérances : « Oursine, le temps venra! » — Voir dans les actes d'août et d'octobre 1374 combien le sage roi Charles V, tant d'années avant sa mort, était préoccupé de ses défiances à l'égard de ses frères. Il ne nomme pas le duc

Une autre difficulté, c'est que, si le pays s'était un peu refait vers la fin du règne de Charles V, il n'y avait pas plus d'ordre ni d'habileté en finances, le peu d'argent qu'on levait mettait le peuple au désespoir, et le roi n'en profitait pas.

On se plaisait à croire que le feu roi avait un moment aboli les nouveaux impôts pour le remède de son âme. On crut ensuite qu'ils seraient remis par le nouveau roi, comme joyeuse étrenne du sacre. Mais les oncles menèrent leur pupille droit à Reims, sans lui faire traverser les villes, de crainte qu'il n'entendît les plaintes. On lui fit même, au retour, éviter Saint-Denis, où l'abbé et les religieux l'attendaient en grande pompe; on l'empêcha de faire ses dévotions au patron de la France, comme faisaient toujours les nouveaux rois.

La royale entrée fut belle, des fontaines jetaient du lait, du vin et de l'eau de rose. Et il n'y avait pas de pain dans Paris. Le peuple perdit patience. Déjà, tout autour, les villes et les campagnes étaient en feu. Le prévôt crut gagner du temps en convoquant les notables au parloir aux bourgeois; mais il en vint bien d'autres; un tanneur demanda si l'on croyait les amuser ainsi. Ils menèrent, bon gré mal

de Berri. Quant à son frère aîné, le duc d'Anjou, il ne peut se dispenser de lui laisser la régence; mais il place à quatorze ans l'époque de la majorité des rois; il limite le pouvoir du régent, non-seulement en réservant la tutelle à la reine mère et aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, mais encore en autorisant son ami personnel, le chambellan Bureau de La Rivière, à accumuler jusqu'à la majorité du jeune roi tout ce qui pourra s'épargner sur le revenu des villes et terres réservé pour son entretien, villes de Paris, Melun, Senlis, duché de Normandie, etc. Il appelle au conseil Duguesclin, Clisson, Coucy, Savoisi, Philippe de Maizières, etc. Ordonnances, t. VI, p. 26 et 49-54, août et octobre 1374.

gré, le prévôt au palais. Le duc d'Anjou et le chancelier montèrent tout tremblants sur la table de marbre, et promirent l'abolition des impôts établis depuis Philippe de Valois, depuis Philippe le Bel. La populace courut de là aux juifs, aux receveurs, pilla, tua[1].

Le moyen d'occuper ces bêtes furieuses, c'était de leur jeter un homme. Les princes choisirent un de leurs ennemis personnels, un des conseillers du feu roi, le vieil Aubriot, prévôt de Paris. Ils avaient d'ailleurs leurs raisons; Aubriot avait prêté de l'argent à plus d'un grand seigneur, qui se trouvait quitte, s'il était pendu. Ce prévôt était un rude justicier, un de ces hommes que la populace aime et hait, parce que, tout en malmenant le peuple, ils sont peuple eux-mêmes. Il avait fait faire d'immenses travaux dans Paris, le quai du Louvre, le mur Saint-Antoine, le pont Saint-Michel, les premiers égouts, tout cela par corvée, en ramassant les gens qui traînent dans les rues. Il ne traitait pas l'Église ni l'université plus doucement; il s'obstinait à ignorer leurs priviléges. Il avait fait tout exprès au Châtelet deux cachots pour les écoliers et les clercs[2]. Il haïssait nommément l'université « comme mère des prêtres ». Il disait souvent à Charles V que les rois étaient des sots d'avoir si bien renté les gens d'Église. Jamais il ne communiait. Railleur, blasphémateur, fort dé-

[1] Maints débiteurs profitèrent du tumulte pour faire enlever chez leurs créanciers les titres de leurs obligations. (Religieux.)

[2] « Teterrimos carceres composuerat, uni *Claustri Brunelli*, alteri *Vici Straminum* adaptans nomina. » Religieux.

uché malgré ses soixante ans, il était bien ec les juifs, mieux avec les juives ; il leur ndait leurs enfants, qu'on enlevait pour les bap- er. Ce fut ce qui le perdit. L'université l'accusa vant l'évêque. Un siècle plus tôt, il eût été brûlé. en fut quitte pour l'amende honorable et la péni- nce *perpétuelle*, qui ne dura guère.

Abolir les impôts établis depuis Philippe le Bel, 'eût été supprimer le gouvernement. Par deux ois le duc d'Anjou essaya de les rétablir (octobre 1381, mars 1382). A la seconde tentative, il prit de grandes précautions. Il fit mettre les recettes à l'encan, mais à huis clos dans l'enceinte du Châtelet. Il y avait des gens assez hardis pour acheter, personne qui osât crier le rétablissement des impôts. Pourtant, à force d'argent, on trouva un homme déterminé, qui vint à cheval dans la halle, et cria d'abord, pour amasser la foule : « Argenterie du roi volée ! Récompense à qui la rendra ! » Puis, quand tout le monde écouta, il piqua des deux, en criant que le lendemain on aurait à payer l'impôt.

Le lendemain, un des collecteurs se hasarda à demander un sol à une femme qui vendait du cresson[1] ; il fut assommé. L'alarme fut si terrible que l'évêque, les principaux bourgeois, le prévôt même qui devait mettre l'ordre, se sauvèrent de Paris. Les furieux couraient toute la ville avec des maillets tout neufs qu'ils avaient pris à l'arsenal. Ils les essayèrent sur la tête des collecteurs. L'un d'eux s'était réfugié à Saint-Jacques, et tenait la Vierge embrassée ; il fut égorgé sur l'autel (1er mars 1382).

[1] Religieux de Saint-Denis.

Ils pillèrent les maisons des morts ; puis, sous prétexte qu'il y avait des collecteurs ou des juifs dans Saint-Germain des Prés, ils forcèrent et pillèrent la riche abbaye. Ces gens, qui violaient les monastères et les églises, respectèrent le palais du roi.

Ayant forcé le Châtelet, ils y trouvèrent Aubriot, le délivrèrent et le prirent pour capitaine. Mais l'ancien prévôt était trop avisé pour rester avec eux. La nuit se passa à boire, et le matin ils trouvèrent que leur capitaine s'était sauvé. Le seul homme qui leur tint tête et gagna quelque chose sur eux, c'était le vieux Jean Desmarets, avocat général. Ce bon homme, qu'on aimait beaucoup dans la ville, empêcha bien d'autres excès. Sans lui, ils auraient détruit le pont de Charenton.

Rouen s'était soulevé avant Paris et se soumit avant ; Paris commença à s'alarmer. L'université, le bon vieux Desmarets, intercédèrent pour la ville. Ils obtinrent une amnistie pour tous, sauf quelques-uns des plus notés, que l'on fit tout doucement jeter, la nuit, à la rivière. Cependant il n'y avait pas moyen de parler d'impôt aux Parisiens. Les princes assemblèrent à Compiègne les députés de plusieurs autres villes de France (mi-avril 1382). Ces députés demandèrent à consulter leurs villes, et les villes ne voulurent rien entendre[1]. Il fallut que les princes cédassent. Ils vendirent aux Parisiens la paix pour cent mille francs.

Ce qui brusqua l'arrangement, c'est que le régent était forcé de partir ; il ne pouvait plus diffé-

[1] « Quibusdam ex potentioribus urbibus... Potius mori optamus quam loventur. » Religieux.

rer son expedition d'Italie. La reine Jeanne de Naples, menacée par son cousin Charles de Duras, avait adopté Louis d'Anjou, et l'appelait depuis deux ans[1]. Mais, tant qu'il avait eu quelque chose à prendre dans le royaume, il n'avait pu se décider à se mettre en route. Il avait employé ces deux ans à piller la France et l'Église de France. Le pape d'Avignon, espérant qu'il le déferait de son adversaire de Rome, lui avait livré non-seulement tout ce que le Saint-Siége pouvait recevoir, mais tout ce qu'il pourrait emprunter, engageant, de plus, en garantie de ces emprunts, toutes les terres de l'Église[2]. Pour lever cet argent, le duc d'Anjou avait mis partout chez les gens d'Église des sergents royaux, des garnisaires, des *mangeurs*, comme on disait. Ils en étaient réduits à vendre les livres de leurs églises, les ornements, les calices, jusqu'aux tuiles de leurs toits.

[1] Charles V avait d'abord proposé au roi de Hongrie d'unir leurs enfants par un mariage (le second fils du roi de France aurait épousé la fille du roi de Hongrie) et de forcer la main à la reine Jeanne, pour qu'elle leur assurât sa succession. Voir les instructions données par Charles V à ses ambassadeurs. *Archives, Trésor des chartes*, J. 458, surtout la pièce 9.

[2] Dans l'incroyable traité qu'ils firent ensemble et qui subsiste, le pape accorde au duc tout décime en France et hors de France, à Naples, en Autriche, en Portugal, en Écosse, avec moitié du revenu de Castille et d'Aragon, de plus toutes dettes et arrérages, tout cens biennal, toute dépouille des prélats qui mourront, tout émolument de la chambre apostolique; le duc y aura ses agents. Le pape fera de plus des emprunts aux gens d'Église et receveurs de l'Église. Il engagera, pour garantie de ce que le duc dépense, Avignon, le comtat Venaissin et autres terres d'Église. Il lui donne en fief Bénévent et Ancône. Et comme le duc ne se fie pas à sa parole, le pape jure le tout sur la croix. — Voir le projet d'un royaume, qui serait inféodé par le pape au duc d'Anjou, les réclamations des cardinaux, etc. *Archives, Trésor des chartes*, J. 435.

Le duc d'Anjou partit enfin, tout chargé d'argent et de malédictions (fin avril 1382). Il partit lorsqu'il n'était plus temps de secourir la reine Jeanne. La malheureuse, fascinée par la terreur, affaissée par l'âge ou par le souvenir de son crime, avait attendu son ennemi. Elle était déjà prisonnière lorsqu'elle eut la douleur de voir enfin devant Naples la flotte provençale, qui l'eût sauvée quelques jours plus tôt. La flotte parut dans les premiers jours de mai. Le 12, Jeanne fut étouffée sous un matelas.

Louis d'Anjou, qui se souciait peu de venger sa mère adoptive, avait envie de rester en Provence et de recueillir ainsi le plus liquide de la succession ; le pape le poussa en Italie. Il semblait, en effet, honteux de ne rien faire avec une telle armée, une telle masse d'argent. Tout cela ne servait à rien. Louis d'Anjou n'eut pas même la consolation de voir son ennemi. Charles de Duras s'enferma dans les places, et laissa faire le climat, la famine, la haine du peuple. Louis d'Anjou le défia par dix fois. Au bout de quelques mois, l'armée, l'argent, tout était perdu. Les nobles coursiers de bataille étaient morts de faim; les plus fiers chevaliers étaient montés sur des ânes. Le duc avait vendu toute sa vaisselle, tous ses joyaux, jusqu'à sa couronne. Il n'avait sur sa cuirasse qu'une méchante toile peinte. Il mourut de la fièvre, à Bari. Les autres revinrent comme ils purent, en mendiant, ou ne revinrent pas (1384).

Des trois oncles de Charles VI, l'aîné, le duc d'Anjou, alla ainsi se perdre à la recherche d'une royauté d'Italie. Le second, le duc de Berri, s'en

ait fait une en France, gouvernant d'une manière *solue* le Languedoc et la Guyenne, et ne se mê-*it* pas du reste. Le troisième, le duc de Bourgo-*ne*, débarrassé des deux autres, put faire ce qu'il *ulait* du roi et du royaume. La Flandre était son héritage, celui de sa femme ; il mena le roi en Flandre, pour y terminer une révolution qui mettait ses espérances en danger. Il y avait alors une grande émotion dans toute la chrétienté. Il semblait qu'une guerre universelle commençât, des petits contre les grands. En Languedoc, les paysans, furieux de misère, faisaient main basse sur les nobles et sur les prêtres, tuant sans pitié tous ceux qui n'avaient pas les mains dures et calleuses comme eux ; leur chef s'appelait Pierre de la Bruyère[1]. Les chaperons blancs de Flandre suivaient un bourgeois de Gand ; les ciompi de Florence un cardeur de laine ; les compagnons de Rouen avaient fait roi, bon gré mal gré, un drapier, « un gros homme, pauvre d'esprit[2]. » En Angleterre, un

[1] Ils tuèrent ainsi un écuyer écossais, après l'avoir couronné de fer rouge, et un religieux de la Trinité, qu'ils traversèrent de part en part d'une broche de fer. Le lendemain, ayant pris un prêtre qui allait à la cour de Rome, ils lui coupèrent le bout des doigts, lui enlevèrent la peau de sa tonsure et le brûlèrent.

[2] « Ducenti et eo amplius insolentissimi viri, vino forsitan temulenti, et qui publicis officini mechanicis inserviebant artibus, quemdam burgensem simplicem, locupletem tamen, venditorem pannorum, ob pinguedinem nimium Crassum ideo vocatum, angarientes, ut ejus autoritate uterentur in agendis... regem super se illico statuerunt. Hunc in sede, more regis, præparata super curum levaverunt, quem per villæ compita perducentes, et laudes regias barbarisantes, cum ad principale forum rerum venalium pervenissent, ut plebs maneret libera ab omni subsidiorum jugo postulant et assequuntur... Sedens pro tribunali, audire omnium oppositiones coactus est. » Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 130.

couvreur menait le peuple à Londres, et dictait au roi l'affranchissement général des serfs.

L'effroi était grand. Les gentilshommes, attaqués partout en même temps, ne savaient à qui entendre. « L'on craignoit, dit Froissart, que toute gentillesse ne périt. » Dans tout cela, pourtant, il n'y avait nul concert, nul ensemble. Quoique les maillotins de Paris eussent essayé de correspondre avec les blancs chaperons de Flandre[1]; tous ces mouvements, analogues en apparence, procédaient de causes au fond si différentes, qu'ils ne pouvaient

[1] On trouva, dit-on, au pillage de Courtrai des lettres de bourgeois de Paris qui établissaient leurs intelligences avec les Flamands.

« Encore se tenoit le roi de France sur le mont de Ypres, quand nouvelles vinrent que les Parisiens s'étoient rebellés et avoient eu conseil, si comme on disoit, entre eux là et lors pour aller abattre le beau chastel de Beauté qui sied au bois de Vincennes, et aussi le chasteau du Louvre et toutes les fortes maisons d'environ Paris, afin qu'ils n'en pussent jamais être grevé. — (Mais Nicolas *le Flamand* leur dit) : Beaux seigneurs, abstenez-vous de ce faire tant que nous verrons comment l'affaire du roi notre sire se portera en Flandre : si ceux de Gand viennent à leur entente, ainsi que on espère qu'ils y venront, adonc sera-t-il heure du faire et temps assez.

« Or, regardez la grand'diablerie que ce eût été, si le roi de France eût été déconfit en Flandre, et la noble chevalerie que étoit avecques lui en ce voyage. On peut bien croire et imaginer que toute gentillesse et noblesse eût été morte et perdue en France et autant bien ens ès autre pays : ni la jacquerie ne fut oncques si grande ni si horrible qu'elle eût été. Car pareillement à Reims, à Châlons en Champagne, et sur la rivière de Marne, les vilains se rebelloient et menaçoient jà les gentilshommes et dames et enfants qui étoient demeurés derrière; aussi bien à Orléans, à Blois, à Rouen en Normandie, et en Beauvoisis, leur étoit le diable entré en la tête pour tout occire, si Dieu proprement n'y eût pourvu de remède. » Froissart, VIII, 319-320.

« Tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois, et disoient adonc les communautés par tout le monde, que les Gantois étoient bonnes gens et que vaillamment ils se soutenoient en leurs fran-

s'accorder, et devaient être tous comprimés isolément.

En Flandre, par exemple, la domination d'un comte français, ses exactions, ses violences, avaient décidé la crise ; mais il y avait un mal plus grave encore, plus profond, la rivalité des villes de Gand et de Bruges[1], leur tyrannie sur les petites villes et sur les campagnes. La guerre avait commencé par l'imprudence du comte, qui, pour faire de l'argent, vendit à ceux de Bruges le droit de faire passer la Lys dans leur canal, au préjudice de Gand. Cette grosse ville de Bruges, alors le premier comptoir de la chrétienté, avait étendu autour d'elle un monopole impitoyable. Elle empêchait les ports d'avoir des entrepôts, les campagnes de fabriquer[2];

hises; dont ils devoient de toutes gens être aimés et honorés. » Froissart, VIII, 103.

« Les gentilshommes du pays... avoient dit et disoient encore et soutenoient toujours que si le commun de Flandre gagnoit la journée contre le roi de France, et que les nobles du royaume de France y fussent morts, l'orgueil seroit si grand en toutes communautés, que tous gentilhommes s'en douteroient, et jà en avoiet-on eu l'apparent en Angleterre. » Froissart, VIII, 367-8.

[1] « Quand les haines et tribulations vinrent premièrement en Flandre, le pays étoit si plein et si rempli de biens que merveilles seroit à raconter et à considérer; et tenoient les gens des bonnes villes si grands états que merveilles seroit à regarder, et devez savoir que toutes ces guerres et haines murent par orgueil et par envie que les bonnes villes de Flandre avoient l'une sur l'autre... et ces guerres commencèrent par si petite incidence que, au justement considérer, si sens et avis s'en fussent ensoignés (mêlés), il ne dut point avoir eu de guerre; et peuvent dire et pourront ceux qui cette matière liront ou lire feront, que ce fut œuvre du diable; car vous savez et avez ouï dire aux sages que le diable subtile et attire nuit et jour à bouter guerre et haine là où il voit paix, et court au long de petit en petit pour voir comment il peut venir à ses ententes. » Froissart, VII, 215-16.

[2] En 1358, le comte de Flandre « accorda à ceux de Bruges et

elle avait établi sa domination sur vingt-quatre villes voisines. Elle ne put prévaloir sur Gand. Celle-ci, bien mieux située, au rayonnement des fleuves et des canaux, était d'ailleurs plus peuplée, et d'un peuple violent, prompt à tirer le couteau. Les Gantais tombèrent sur ceux de Bruges, qui détournèrent leur fleuve, tuèrent le bailli du comte, brûlèrent son château. Ypres, Courtrai, se laissèrent entraîner par eux. Liége, Bruxelles, la Hollande même, les encourageaient et regrettaient d'être si loin[1]. Liége leur envoya six cents charrettes de farine.

Gand ne manqua pas d'habiles meneurs. Plus on en tuait, plus il s'en trouvait. Le premier, Jean

leur promist que jamais il ne mettroit sus aucun estaple de biens ou marchandises en autre ville que audit Bruges, mesmes qu'il priveroit de leurs offices les baillis et eschevins de l'eaue à l'Escluse, toutes les fois qu'ils seroyent trouvez avoir fait contre ledict droict d'estaple, et qu'il en apparut par cinc eschevins de Bruges.» Oudegherst, folio 273, éd. in-4°. — « Puis (ceux de Bruges, Gand, Ypres et Courtray) alèrent à l'Escluse, par acord, et y abatirent plusieurs maisons, qui estoient sus le port, en une rue, en laquelle on vendoit et acheptoit marchandises, sans égard; et disoit les Flamans de Bruges et autres que c'estoit au préjudice des marchands et d'eux, et pour ce les abatirent. » Chronique de Sauvage, p. 223.

« Interdictum petitione Brugensium (1384), ne post hac Franconates per pagos suos lanificium faciant. » Meyer, p. 201. — Aussi : « Ceux du Franc ont toujours esté de la partie du comte plus que tout le demeurant de Flandre. » Froissart, VII, 439.

[1] « Ceux de Brabant, et par spécial ceux de Bruxelles leur étoient moult favorables, et leur mandèrent ceux de Liége pour eux reconforter en leur opinion : « Bonnes gens de Gand, nous savons bien que pour le présent vous avez moult affaire et êtes fort travaillés de votre seigneur le comte et des gentilshommes et du demeurant du pays, dont nous sommes moult courroucés; et sachez que si nous étions à quatre ou à six lieues près marchissans (limitrophes) à vous, nous vous ferions tel confort que on doit faire à ses frères, amis et voisins, etc. » Froissart, VII, 450. Voir aussi Meyer.

Hyoens, qui dirigea le mouvement, fut empoisonné, le second, décapité en trahison. Pierre Dubois, un domestique d'Hyoens, succéda ; et voyant les affaires aller mal, il décida les Gantais, pour agir avec plus d'unité, à faire un tyran[1]. Ce fut Philippe Artevelde, fils du fameux Jacquemart, sinon aussi habile, du moins aussi hardi que son père. Assiégé, sans secours, sans vivres, il prend ce qui restait, cinq charrettes de pain, deux de vin ; avec cinq mille Gantais, il marche droit à Bruges, où était le comte. Les Brugeois, qui se voyaient quarante mille, sortent fièrement, et se sauvent aux premiers coups. Les Gantais entrent dans la ville avec les fuyards, pillent, tuent, surtout les gens des gros métiers [2]. Le comte échappa en se cachant dans le lit d'une vieille femme. (3 mai 1382.)

Le duc de Bourgogne, gendre et héritier du comte de Flandre, n'eut pas de peine à faire croire au jeune roi que la noblesse était déshonorée si on laissait l'avantage à de tels ribauds. Ils avaient

[1] Dubois va trouver Philippe Artevelde et lui dit : « Et saurez-vous bien faire le cruel et le hautin? car un sire entre commun (peuple), et par spécial à ce que nous avons à faire, ne vaut rien s'il n'est crému et redouté et renommé à la fois de cruauté; ainsi veulent Flamands être menés, ni on ne doit tenir entre eux compte de vies d'hommes ni avoir pitié non plus que d'arondeaulx (hirondelles) ou de alouettes qu'on prend en la saison pour manger. — Par ma foi, dit Philippe, je saurai tout ce faire. — Et c'est bien, dit Piètre, et vous serez, comme je pense, souverain de tous les autres. » Froissart, VII, 479.

[2] Ils rapportèrent à Gand, pour humilier Bruges, le grand dragon de cuivre doré que Baudouin de Flandre, empereur de Constantinople, avait pris à Sainte-Sophie et que les Brugeois avaient placé sur leur belle tour de la halle aux draps. — Cette tradition contestée est discutée et finalement adoptée dans l'intéressant Précis des annales de Bruges, de M. Delpierre, p. 10, 1835.

d'ailleurs couru le pays de Tournai, qui était terre de France. Une guerre en Flandre, dans ce riche pays, était une fête pour les gens de guerre; il vint à l'armée tout un peuple de Bourguignons, de Normands, de Bretons[1]. Ypres eut peur; la peur gagna, les villes se livrèrent. Les pillards n'eurent qu'à prendre; draps, toiles, coutils, vaisselle plate, ils vendaient, emballaient, expédiaient chez eux.

Les Gantais, ne pouvant compter sur personne[2], réduits à leurs milices, n'ayant presque point de gentilshommes avec eux, partant point de cavalerie, se tinrent, à leur ordinaire, en un gros bataillon. Leur position était bonne (Roosebeke, près Courtrai), mais la saison devenait dure (27 novembre 1382). Ils avaient hâte de retrouver leurs poêles. D'ailleurs, les défections commençaient; le sire de Herzele, un de leurs chefs, les avait quittés. Ils forcèrent Artevelde de les mener au combat.

Pour être sûrs de charger avec ensemble et de ne pas être séparés par la gendarmerie, ils s'étaient liés les uns les autres. La masse avançait en silence,

[1] Le Religieux de Saint-Denis prétend que cette armée montait à plus de cent mille hommes. Ce fut un seul fournisseur, un bourgeois de Paris, Nicolas Boulard, qui se chargea d'approvisionner pour quatre mois le marché qui se tenait au camp.

[2] Les Gantais avaient demandé du secours aux Anglais; mais, de crainte qu'on ne voulût leur faire payer ce secours, ils réclamèrent les sommes que la Flandre avait autrefois prêtées à Édouard III. Ils n'eurent ni secours ni argent.

« Quand les seigneurs orent ouï cette parole et requête, ils commencèrent à regarder l'un l'autre, et les aucuns à sourire... Et les consaulx d'Angleterre sur leurs requêtes étoient en grand différent, et tenoient les Flamands à orgueilleux et présumpcieux, quand ils demandoient à ravoir deux cent mille vielz écus de si ancienne date que de quarante ans. » Froissart, VIII, 250-1.

toute hérissée d'épieux qu'ils poussaient vigoureusement de l'épaule et de la poitrine. Plus ils avançaient, plus ils s'enfonçaient entre les lances des gens d'armes, qui les débordaient de droite et de gauche. Peu à peu, ceux-ci se rapprochèrent. Les lances étant plus longues que les épieux, les Flamands étaient atteints sans pouvoir atteindre. Le premier rang recula sur le second; le bataillon alla se serrant; une lente et terrible pression s'opéra sur la masse; cette force énorme se refoula cruellement contre elle-même. Le sang ne coulait qu'aux extrémités; le centre étouffait. Ce n'était point le tumulte ordinaire d'une bataille, mais les cris inarticulés de gens qui perdaient haleine, les sourds gémissements, le râle des poitrines qui craquaient[1].

Les oncles du roi, qui l'avaient tenu hors de l'action et à cheval, l'amenèrent ensuite sur la place et lui montrèrent tout. Ce champ était hideux à voir;

[1] « Ces Flamands qui descendoient orgueilleusement et de grand volonté, venoient roys et durs, et boutoient en venant de l'épaule et de la poitrine, ainsi comme sangliers tout forcenés, et étoient si fort entrelacés ensemble que on ne les pouvoit ouvrir et dérompre... Là fut un mons et un tas de Flamands occis moult long et moult haut; et de si grand bataille et de si grand'foison de gens morts comme il y en ot là, on ne vit oncque si peu de sang issir qu'il en issit, et c'étoit au moyen de ce qu'ils étoient beaucoup d'éteints et étouffés dans la presse, car iceux ne jetoient point de sang. » Froissart, VII, 347-354. — « Et y heubt en Flandre après la bataille grant orreur et pugnaisie en le place où le bataille avoit esté, des mors dont le place duroit une grande lieue... et les mangeoient les chiens et maint grand oisel qui furent veu en icelle place, dont le peuple avoit grant merveille. » *Chronique inédite, ms.* 801, *D. de la Bibliothèque de Bourgogne* (à Bruxelles), *folio* 153. Cette chronique curieuse n'est pas celle que Sauvage a rajeunie; d'ailleurs elle va plus loin.

c'était un entassement de plusieurs milliers d'hommes étouffés. Ils lui dirent que c'était lui qui avait gagné la bataille, puisqu'il en avait donné l'ordre et le signal. On avait remarqué d'ailleurs qu'au moment où le roi fit déployer l'oriflamme, le soleil se leva, après cinq jours d'obscurité et de brouillard.

Contempler ce terrible spectacle, croire que c'était lui qui avait fait tout cela, éprouver, parmi les répugnances de la nature, la joie contre nature de cet immense meurtre, c'était de quoi troubler profondément un jeune esprit. Le duc de Bourgogne put bientôt s'en apercevoir, à son propre dommage. Lorsqu'il ramena à Courtrai son jeune roi, le cœur ivre de sang, quelqu'un ayant eu l'imprudence de lui parler des cinq cents éperons français qu'on y gardait depuis la défaite de Philippe le Bel, il ordonna qu'on mît la ville à sac et qu'on la brûlât.

Le roi, ainsi animé, voulait pousser la guerre, aller jusqu'à Gand, l'assiéger; mais la ville était en défense. Le mois de décembre était venu; il pleuvait toujours. Les princes aimèrent mieux faire la guerre aux Parisiens soumis qu'aux Flamands armés. Paris était ému encore, mais disposé à obéir. L'avocat général Desmarets avait eu l'adresse de tout contenir, donnant de bonnes paroles, promettant plus qu'il ne pouvait, trahissant vertueusement les deux partis, comme font les modérés. Lorsque le roi arriva, les bourgeois, pour le mieux fêter, crurent faire une belle chose en se mettant en bataille. Peut-être aussi espéraient-ils, en montrant ainsi leur nombre, obtenir de meilleures condi-

tions. Ils s'étalèrent devant Montmartre en longues files; il y avait un corps d'arbalétriers, un corps armé de boucliers et d'épées, un autre armé de maillets; ces maillotins, à eux seuls, étaient vingt mille hommes [1].

Ce spectacle ne fit pas l'impression qu'ils espéraient. La noblesse, qui menait le roi, revenait bouffie de sa victoire de Roosebeke. Les gens d'armes commencèrent par jeter bas les barrières; puis on arracha les portes mêmes de leurs gonds; on les renversa sur la *chaussée du roi;* les princes, toute cette noblesse, eurent la satisfaction de marcher sur les portes de Paris [2]. Ils continuèrent en vainqueurs jusqu'à Notre-Dame. Le jeune roi, bien dressé à faire son personnage, chevauchait la lance sur la cuisse, ne disant rien, ne saluant personne, majestueux et terrible.

Le soldat logea militairement chez le bourgeois. On cria que tous eussent à porter leurs armes au palais ou au Louvre. Ils en portèrent tant, dans leur peur, qu'il s'en trouvait, disait-on, de quoi

[1] Sur tout ceci, voyez le récit du Religieux de Saint-Denis. — Le calcul de Froissart, différent en apparence, ne contredit point celui-ci : « Et estoient en la cité de Paris de riches et puissants hommes armés de pied en cap la somme de trente mille hommes, aussi bien arrés et appareillés de toutes pièces comme nul chevalier pourroit être; et avoient leurs varlets et leurs maisnies (suite) armés à l'avenant. Et avoient et portoient maillets de fer et d'acier, périlleux bastons pour effondrer heaulmes et bassinets; et disoient en Paris quand ils se nombroient que ils étoient bien gens, et se trouvoient par paroisses tant que pour combattre de eux-mêmes sans autre aide le plus grand seigneur du monde. » Froissart, VIII, 183.

[2] «... Quasi leoninam civium superbiam conculcarent...» Religieux de Saint-Denis.

armer huit cent mille hommes[1]. La ville désarmée, on résolut de la serrer entre deux forts; on acheva la Bastille Saint-Antoine, et l'on bâtit au Louvre une grosse tour qui plongeait dans l'eau; on croyait qu'une fois pris dans cet étau, Paris ne pourrait plus bouger.

Alors commencèrent les exécutions. On mit à mort les plus notés, les violents[2]; puis d'honnêtes gens qui les avaient contenus, et qui avaient rendu les plus grands services, comme le pauvre Desmarets[3]. On ne lui pardonna pas de s'être mis entre le roi et la ville. Après quelques jours d'exécutions et de terreur, on arrangea une scène de clémence. L'université, la vieille duchesse d'Orléans, avaient déjà demandé grâce; mais le duc de Berri avait répondu que tous les bourgeois méritaient la mort. Enfin, on dressa, au plus haut des degrés du palais, une tente magnifique, où le jeune roi siégea avec ses oncles et les hauts barons. La foule suppliante remplissait la cour. Le chancelier énuméra tous les crimes des Parisiens depuis le roi Jean, maudit leur trahison, et demanda quels supplices ils n'avaient pas mérités. Les malheureux voyaient déjà la foudre tomber, et baissaient les épaules; ce n'était que cris, des femmes surtout qui avaient leurs

[1] Ibidem. Cette exagération prouve seulement l'idée qu'on se formait déjà de la population de cette grande ville.

[2] Le lundi qui suivit la rentrée du roi, on exécuta un orfévre et un marchand de drap, plusieurs autres dans la quinzaine suivante, parmi lesquels Nicolas le Flamand, un des amis d'Étienne Marcel, qui avait assisté au meurtre de Robert de Clermont.

[3] On prétend qu'à sa mort il refusa de dire merci au roi, et dit seulement merci à Dieu. Il était l'auteur d'un recueil de Décisions notoires, établies *par enquestes par tourbes*, de 1300 à 1387.

maris en prison : elles pleuraient et sanglotaient. Les oncles du roi, son frère, furent touchés; ils se jetèrent à ses pieds, comme il était convenu, et demandèrent que la peine de mort fût commuée en amende.

L'effet était produit; la peur ouvrit les bourses. Tout ce qui avait eu charge, tout ce qui était riche ou aisé, fut mandé, taxé à de grosses sommes, à trois mille, à six mille, à huit mille francs. Plusieurs payèrent plus qu'ils n'avaient. Lorsqu'on crut ne pouvoir plus rien tirer, on publia à son de trompe que désormais on aurait à payer les anciens impôts, encore augmentés; on mit une surcharge de douze deniers sur toute marchandise vendue. La ville ne pouvait rien dire; il n'y avait plus de ville, plus de prévôt, plus d'échevins, plus de commune de Paris[1]. Les chaînes des rues furent portées à Vincennes. Les portes restèrent ouvertes de nuit et de jour.

On traita à peu près de même Rouen[2], Reims,

[1] « Statuentes ut officium præposituræ exerceret qui regis auctoritate et non civium fungeretur. — Confraternitates etiam ad devotionem ecclesiarum sanctorum, et earum ditationem introductas, in quibus cives consueverant convenire, ut simul gaudentes epularentur... censuerunt etiam suspendendas usque ad beneplacitum regiæ majestatis. » Religieux de Saint-Denis, I, 242. — Ordonnance du 27 janvier 1382, t. VI du recueil des Ord., p. 685. Un mot de cette ordonnance fait entendre que les Parisiens avaient aidé indirectement les Flamands : « Ils ont empesché que nos chariot et ceux de nostre chier oncle, le duc de Bourgogne, et plusieurs autres choses fussent amenez par devers nous... où nous estions. »

[2] La ville de Rouen fut fort maltraitée, sa cloche lui fut enlevée et donnée aux panetiers du roi; c'est ce qui résulte d'une charte dont je dois la communication à l'amitié de M. Chéruel : « Comme par nos lettres patentes vous est apparu nous avoir donné à nos

Châlons, Troyes, Orléans et Sens; elles furent aussi rançonnées. La meilleure partie de cet argent, si rudement extorqué, alla finalement se perdre dans les poches de quelques seigneurs. Il n'en resta pas grand'chose[1]. Ce qui resta, ce fut l'outrecuidance de cette noblesse, qui croyait avoir vaincu la Flandre et la France; ce fut l'infatuation du jeune roi, désormais tout prêt à toutes sottises, la tête à jamais brouillée par ses triomphes de Paris et de Roosebeke, et lancé à pleine course dans le grand chemin de la folie.

bien amés panetiers Pierre Debuen et Guillaume Heroval une cloche qui soulloit estre en la mairie de Rouen, nommée Rebel, laquelle fust confisquée à Rouen quand la commotion du peuple fust dernièrement en ladicte ville. » *Archives de Rouen, registre ms., cote A, folio* 267.

[1] « Nec inde regale ærarium dilatum est. » Religieux.

CHAPITRE II

Jeunesse de Charles VI (Suite). 1381-1391.

La Flandre, qu'on disait vaincue, domptée, l'était si peu, qu'il y fallut encore deux campagnes, et pour finir par accorder aux Flamands tout ce qu'on leur avait refusé d'abord.

Cette pauvre Flandre était pillée à la fois par les Français, ses ennemis, et par les Anglais, ses amis. Ceux-ci, irrités du succès des Français à Roosebeke, préparèrent une croisade contre eux comme schismatiques et partisans du pape d'Avignon. Cette croisade, dirigée, disait-on, contre la Picardie, tomba sur la Flandre. Les Flamands eurent beau représenter au chef de la croisade, à l'évêque de Norwick, qu'ils étaient amis des Anglais, point schismatiques, mais, comme eux, partisans du pape de Rome; l'évêque, qui, sous ce titre épiscopal, n'était qu'un rude homme d'armes et grand pillard, s'obstina à croire que la Flandre était conquise par les Français et devenue toute française. Il prit d'assaut Gravelines, une ville amie, sans défense, qui ne s'attendait à rien. Cassel, pillée par les Anglais, fut ensuite brûlée par les Français. Bergues eut beau ouvrir ses portes au roi de France;

le jeune roi, qui n'avait pas encore pris de ville, s'obstina à donner l'assaut; il escalada les murs dégarnis, força les portes ouvertes.

Le comte de Flandre insistait pour qu'on agît sérieusement et qu'on terminât la guerre. Mais tout le monde était las. Le pays commençait à être bien appauvri; il n'y avait plus rien à prendre sans combat. Ce qu'il fallait prendre, si on pouvait, c'était cette grosse ville de Gand; à quoi il fallait un siége, un long et rude siége; personne ne s'en souciait. Le duc de Berri surtout se désolait d'être tenu si longtemps loin de son beau Midi, de passer tous ses hivers dans la boue et le brouillard, à faire les affaires du duc de Bourgogne et du comte de Flandre. Heureusement celui-ci mourut. Les Flamands, dans leur haine contre les Français, prétendirent que le duc de Berri l'avait poignardé[1]. Si ce prince, naturellement doux et plutôt homme de plaisir, eût fait ce mauvais coup, ce qui est peu croyable, il eût servi mieux qu'il ne voulait le duc de Bourgogne, gendre et héritier du mort. Ce gendre ne fut pas difficile sur les conditions de la paix; il n'avait contre les Flamands ni haine, ni rancune; l'essentiel pour lui était d'hériter. Il leur accorda

[1] Froissart dit qu'il mourut de maladie, t. IX, p. 10, édit. Buchon. — Le Religieux de Saint-Denis, ce grave et sévère historien, qui ne déguise aucun crime des princes de ce temps, n'accuse point le duc de Berri. — Meyer (lib. XIII, fol. 200) ne rapporte l'assassinat que d'après une chronique flamande du XVe siècle, laquelle se réfute elle-même par la cause qu'elle assigne au fait. Le duc de Berri aurait pris querelle avec le comte de Flandre pour l'hommage du comté de Boulogne, héritage de sa femme. Or le duc de Berri n'épousa l'héritière de Boulogne que cinq ans après. Art de vérifier les dates, Comtes de Flandre, ann. 1384, t. III, p. 21.

tout ce qu'ils voulurent, jura toutes les chartes qu'ils lui donnèrent à jurer. Il les dispensa même de parler à genoux, cérémonial qui pourtant était d'usage du vassal au seigneur et qui n'avait rien d'humiliant dans les idées féodales (18 décembre 1384).

Le duc de Bourgogne était la seule tête politique de cette famille. Il s'affermit dans les Pays-Bas par un double mariage de ses enfants avec ceux de la maison de Bavière, laquelle, possédant à la fois le Hainaut, la Hollande et la Zélande, entourait ainsi la Flandre au nord et au midi. Il eut encore l'adresse de marier le jeune roi, et de le marier dans cette même maison de Bavière. On proposait les filles des ducs de Bavière, de Lorraine et d'Autriche. Un peintre fut envoyé pour faire le portrait des trois princesses. La Bavaroise ne manqua pas d'être la plus belle, comme il convenait aux intérêts du duc de Bourgogne. On la fit venir en grande pompe à Amiens[1]. Le mariage devait se faire à Arras. Mais le roi déclara qu'il voulait avoir tout de suite sa petite femme ; il fallut la lui donner. C'étaient pourtant deux enfants ; il avait seize ans, elle quatorze.

Voilà le duc de Bourgogne bien fort, un pied en France, un pied dans l'Empire. Il voulait faire une plus grande chose, chose immense, et pourtant alors faisable : la conquête de l'Angleterre. Les Anglais désolaient tout le midi de la France ; ils envahissaient la Castille, notre alliée. Au lieu de traî-

[1] « La jeune dame, en estant debout, se tenoit coie et ne mouvoit ni cil ni bouche ; et aussi à ce jour ne savoit point de françois. » Froissart.

ner cette guerre interminable sur le continent, il valait mieux aller les trouver dans leur île, faire la guerre chez eux et à leurs dépens. Ils avaient entre eux une autre guerre qui les occupait, guerre sourde, silencieuse et terrible. Ils étaient si enragés de haine, si acharnés à se mordre, qu'on pouvait les battre et les tuer avant qu'ils s'en aperçussent.

L'effort fut grand, digne du but. On rassembla tout ce qu'on put acheter, louer de vaisseaux, depuis la Prusse jusqu'à la Castille. On parvint à en réunir jusqu'à treize cent quatre-vingt-sept [1]. Vaisseaux de transport plus que de guerre; tout le monde voulait s'embarquer. Il semblait qu'on préparât une émigration générale de la noblesse française. Les seigneurs ne craignaient pas de se ruiner, sûrs d'en trouver dix fois plus de l'autre côté du détroit. Ils tenaient à passer galamment; ils paraient leurs vaisseaux comme des maîtresses. Ils faisaient argenter les mâts, dorer les proues; d'immenses pavillons de soie, flottant dans tout l'orgueil héraldique, déployaient au vent les lions, les dragons, les licornes, pour faire peur aux léopards.

La merveille de l'expédition, c'était une ville de bois qu'on apportait toute charpentée des forêts de

[1] « Ils furent nombrés à treize cents et quatre-vingt-sept vaisseaux... Et encore n'y estoit pas la navie du connétable. » Froissart, t. X, c. XXIV, p. 160. — « Les pourvéances de toutes parts arrivaient en Flandre, et si grosses de vins et de chairs salées, de foin, d'avoine, de tonneaux de sel, d'oignons, de verjus, de biscuit, de farine, de graisses, de moyeux (jaunes) d'œufs battus en tonneaux, et de toute chose dont on se pouvoit aviser ni pourpenser, que qui ne le vit adoncques, il ne le voudra ou pourra croire. » Froissart, ibid., p. 158.

la Bretagne, et qui faisait la charge de soixante-douze vaisseaux. Elle devait se remonter au moment du débarquement, et s'étendre, pour loger l'armée, sur trois mille pas de diamètre[1]. Quel que fût l'événement des batailles, elle assurait aux Français le plus sûr résultat du débarquement; elle leur donnait une place en Angleterre pour recueillir les mécontents, une sorte de Calais britannique.

Tout cela était assez raisonnable. Mais le duc de Bourgogne n'était pas roi de France. Le projet avait le tort de lui être trop utile; le maître de la Flandre eût profité plus que personne du succès de l'invasion d'Angleterre. On obéit donc lentement et de mauvaise grâce. La ville de bois se fit attendre, et n'arriva qu'à moitié brisée par la tempête. Le duc de Berri amusa le roi le plus longtemps qu'il put, en mariant son fils avec la petite sœur du roi, âgée de neuf ans. Charles VI partit seulement le 5 août, et on lui fit encore visiter lentement les places de la Picardie, de manière qu'il n'arriva à Arras qu'à la mi-septembre. Le temps était beau, on pouvait passer. Mais les Anglais négociaient. Le duc de Berri n'arrivait pas; il n'était aucunement pressé. Lettres, messages, rien ne pouvait lui faire hâter sa marche. Il arriva lorsque la saison rendait le passage à peu près impossible[2]. Le mois de décembre était venu, les mauvais temps, les longues nuits.

[1] Knyghton. — Walsingham.

[2] Le duc de Berri répondait froidement aux reproches du duc de Bourgogne sur l'inutilité de ses prodigieuses dépenses : « Beau-frère, si nous avons la finance et nos gens l'aient aussi, la greigneur partie en retournera en France; toujours va et vient finance. Il vaut mieux cela aventurer que mettre les corps en péril ni en doute. » Froissart, t. X, p. 271.

L'Océan garda encore cette fois son île, comme il a fait contre Philippe II, contre Bonaparte[1].

Notre meilleure arme contre la Grande-Bretagne, c'est la Bretagne. Nos marins bretons sont les vrais adversaires des leurs; aussi fermes, moins sages peut-être, mais réparant cela par l'élan dans le moment critique. Le connétable de Clisson, homme du roi et chef des résistances bretonnes contre le duc de Bretagne, reprit l'expédition, et en fit l'affaire de sa province. Clisson visait haut; il venait de racheter aux Anglais le jeune comte de Blois, prétendant au duché de Bretagne; il lui donna sa fille, et il l'aurait fait duc. Le duc régnant, Jean de Montfort, prit Clisson en trahison; mais ses barons l'empêchèrent de le tuer[2]. Ce petit événement fit encore manquer la grande expédition d'Angleterre.

Les Anglais, réveillés toutefois et bien avertis, prirent des mesures. Ils désarmèrent leur roi, qui leur était suspect. Leur nouveau gouvernement nous chercha de l'occupation en Allemagne. Il y avait force petits princes nécessiteux qu'on pouvait acheter à bon marché. Le duc de Gueldre, qui avait plus d'un différend avec les maisons de Bourgogne et de Blois, se vendit aux Anglais pour une pension

[1] ... And Ocean, 'mid his uproar wild,
Speaks safety to his island child.

« L'Océan qui la garde, en son rauque murmure, dit amour et salut à son île, à son enfant! » Coleridge.

[2] Le sire de Laval dit au duc de Bretagne : « Il n'y auroit en Bretagne chevalier ni écuyer, cité, chastel ni bonne ville, ni homme nul, qui ne vous haït à mort, et ne mit peine à vous déshériter. Ni le roi d'Angleterre ni son conseil ne vous en sauroient nul gré. Vous voulez vous perdre pour la vie d'un homme? » Froissart.

de vingt-quatre mille francs; il leur fit hommage; et, d'autant plus hardi qu'il avait moins à perdre[1], il défia majestueusement le roi de France.

Le duc de Bourgogne fut charmé, pour l'extension de son influence, de faire sentir dans les Pays-Bas et si loin vers le nord ce que pesait le grand royaume. Il fit faire contre cet imperceptible duc de Gueldre presque autant d'efforts qu'il en aurait fallu pour conquérir l'Angleterre. On rassembla quinze mille hommes d'armes, quatre-vingt mille fantassins[2]. La difficulté n'était pas de lever des hommes, mais de les faire arriver jusque-là. Le duc de Bourgogne, pour qui on faisait la guerre, ne voulut pas que cette grande et dévorante armée passât par son riche Brabant, dont il allait hériter. Il fallut tourner par les déserts de la Champagne, s'enfoncer dans les Ardennes, par les masses, humides et boueuses forêts, en suivant, comme on pouvait, les sentiers des chasseurs. Deux mille cinq cents hommes armés de haches allaient devant pour frayer la route, jetaient des ponts, comblaient les marais. La pluie tombait; le pays était triste et monotone. On ne trouvait rien à prendre, personne, pas même d'ennemis. D'ennui

[1] Et plus à gagner : « Plus est riche et puissant le duc de Bourgogne, tant y vaut la guerre mieulx... Pour une buffe que je recevrai, j'en donnerai six. » Froissart.

[2] On renvoya, il est vrai, le plus grand nombre comme impropre au service. Le même Nicolas Boulard, dont nous avons parlé, pourvut aux approvisionnements.

Il envoya ses gens avec cent mille écus d'or sur le Rhin; ils furent partout bien reçus, sur le renom de leur maître. « Obmagistri notitiam ». Les mariniers du Rhin s'employèrent avec beaucoup de zèle à faire descendre ces provisions jusqu'aux Pays-Bas. Religieux de Saint-Denis, I, IX, c. VII, p. 532.

et de lassitude, on finit par écouter les princes qui intercédaient, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége, le duc de Juliers. Charles VI fut touché surtout des prières d'une grande dame du pays, qui se disait éprise d'amour pour l'invincible roi de France[1]. Sous ce doux patronage, le duc de Guelre fut reçu à s'excuser; il parla à genoux, et affirma que les défis n'avaient pas été écrits par lui, que c'étaient ses clercs qui lui avaient joué ce tour (1388).

Le résultat était grand pour le duc de Bourgogne, petit pour le roi. Deux mois d'excuses pour payer tant de peines et de dépenses; c'était peu. Au reste, les autres expéditions n'avaient pas mieux tourné. La France avait envahi l'Italie, menacé l'Angleterre, touché l'Allemagne. Elle avait fait de grands mouvements, elle avait fatigué et sué, et il ne lui en restait rien. Elle n'était pas heureuse; rien ne venait à bien. Le roi, gâté de bonne heure par la bataille de Roosebeke, avait cru tout facile, et il ne rencontrait que des obstacles[2]. A qui pouvait-il s'en prendre, sinon à ceux qui l'avaient jeté dans

[1] « Quod acceptabilius regi fuit, insignis domina municipii *Amoris*, casto *amore* succensa, ad eum personaliter accessit. » Religieux de Saint-Denis, ibidem, p. 538. — V. Les traités originaux des princes des Pays-Bas, et leurs excuses au roi. *Archives, Trésor des chartes*, J., 522.

[2] Une expédition, sollicitée par les Génois et commandée par le duc de Bourbon, alla échouer en Afrique (1390). Le comte d'Armagnac, ramassant tous les soldats qui pillaient la France, passa les Alpes, attaqua les Visconti et se fit prendre (1391). Le roi lui-même projetait une croisade d'Italie; il aurait établi le jeune Louis d'Anjou à Naples, et terminé le schisme par la prise de Rome.

ɜrres ? A ses oncles, qui l'avaient toujours
lé à son dam et à leur profit.
pacifiques conseillers de Charles V préva-
ı leur tour, le sire de la Rivière, l'évêque de
lontaigu et Clisson. Charles VI, tout enfant
ıit, avait toujours aimé ces hommes. Il avait
de bonne heure que Clisson fût connétable.
ɜauvé la vie au doux et aimable sire de la
que ses oncles voulaient perdre. La Rivière
mi et le serviteur personnel de Charles V;
enterré à Saint-Denis, aux pieds de son

ɔi avait atteint vingt et un ans. Mais les
ıvaient le pouvoir en main : il fallait de
ɜ pour le leur ôter. L'affaire fut bien
. Au retour de leur triste expédition de
, un grand conseil fut assemblé à Reims,
salle de l'archevêché. Le roi demanda les
de rendre au peuple un peu de repos, et
. aux assistants de donner leur avis. Alors
ı de Laon se leva, énuméra doctement
les qualités du roi, corporelles et spiri-
la dignité de sa personne, sa prudence et sa
ɔection[2]; il déclara qu'il ne lui manquait
ır régner par lui-même. Les oncles n'osant
ɜontraire, Charles VI répondit qu'il goûtait

ɜait préparée de longue date. On ne perdait pas une oc-
ıdisposer le roi contre ses oncles : «... Leur en ay oy au
tenir leur consaulz, et dire au roi : Sire, vous n'avez
ıguir que six ans, et l'autre foiz que cinq ans, et ainsi
année, si comme le temps s'aprochoit... » Instruction de
erry, dans les Analectes, his. de M. Le Glay, Lille, 1838,

ligieux.

l'avis du prélat; il remercia ses oncles de leurs bons services, et leur ordonna de se rendre chez eux, l'un en Languedoc, l'autre en Bourgogne. Il ne garda que le duc de Bourbon, son oncle maternel, qui était en effet le meilleur des trois.

L'évêque de Laon mourut empoisonné. Mais il avait rendu un double service au royaume. Les oncles, renvoyés chez eux, s'occupèrent un peu de leurs provinces, les purgèrent des brigands qui les dévastaient. Les nouveaux conseillers du roi, ces petites gens, ces *marmousets*, comme on les appelait, rendirent à la ville de Paris ses échevins et son prévôt des marchands. Ils conclurent une trêve avec l'Angleterre, favorisèrent l'université contre le pape, et cherchèrent les moyens d'éteindre le schisme. Ils auraient aussi voulu réformer les finances. Ils allégèrent d'abord les impôts, mais furent bientôt obligés de les rétablir.

Le gouvernement était plus sage, mais le roi était plus fol. A défaut de batailles, il lui fallait des fêtes. Il avait eu le malheur de commencer son règne par un de ces heureux hasards qui tournent les plus sages têtes; il avait, à quatorze ans, gagné une grande bataille; il s'était vu salué vainqueur sur un champ couvert de vingt-six mille morts. Chaque année il avait eu les espérances de la guerre; à chaque printemps sa bannière s'était déployée pour les belles aventures. Et c'était à vingt ans, lorsque le jeune homme avait atteint sa force, lorsqu'il était reconnu pour un cavalier accompli dans tout exercice de guerre, qu'on le condamnait au repos! Un gouvernement de *marmousets* lui défendait les hautes espérances, les vastes pensées...

Combien fallait-il de tournois pour le dédommager des combats réels, combien de fêtes, de bals, de vives et rapides amours, pour lui faire oublier la vie dramatique de la guerre, ses joies, ses hasards!

Il se jeta en furieux dans les fêtes, fit rude guerre aux finances, prodiguant en jeune homme, donnant en roi. Son bon cœur était une calamité publique. La chambre des comptes, ne sachant comment résister, notait tristement chaque don du roi de ces mots : « Nimis habuit, » ou « Recuperetur. » Les sages conseillers de la chambre avaient encore imaginé d'employer ce qui pouvait rester, après toute dépense, à faire un beau cerf d'or, dans l'espoir que cette figure aimée du roi serait mieux respectée. Mais le cerf fuyait, fondait toujours; on ne put même jamais l'achever[1].

D'abord, les fils du duc d'Anjou devant partir pour revendiquer la malheureuse royauté de Naples, le roi voulut auparavant leur conférer l'ordre de chevalerie. La fête se fit à Saint-Denis, avec une magnificence et un concours de monde incroyables. Toute la noblesse de France, d'Angleterre, d'Allemagne, était invitée. Il fallut que la silencieuse et vénérable abbaye, l'église des tombeaux, s'ouvrît à ces pompes mondaines, que les cloîtres retentissent sous les éperons dorés, que les pauvres moines accueillissent les belles dames. Elles logèrent dans l'abbaye même[2]. Le récit

[1] « Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. » Religieux.

[2] « Abbatia pro Regina dominarumque insigni contubernio retenta... » Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 586. — « Quarum si pulchritudinem... attendisses... fictum dearum... ritum dixisses renovatum. » Ibidem, p. 594.

du moine chroniqueur en est encore tout ému.

Aucune salle n'était assez vaste pour le banquet royal; on en fit une dans la grande cour. Elle avait la forme d'une église[1], et n'avait pas moins de trente-deux toises de long. L'intérieur était tendu d'une toile immense, rayée de blanc et de vert. Au bout s'élevait un large et haut pavillon de tapisseries précieuses, bizarrement historiées, on eût dit l'autel de cette église, mais c'était le trône.

Hors des murs de l'abbaye, on aplanit, on ferma de barrières des lices longues de cent vingt pas. Sur un côté s'élevaient des galeries et des tours, où devaient siéger les dames, pour juger des coups.

Il y eut trois jours de fêtes, d'abord les messes, les cérémonies de l'Église, puis les banquets et les joutes, puis le bal de nuit; un dernier bal enfin, mais celui-ci masqué, pour dispenser de rougir. La présence du roi, la sainteté du lieu, n'imposèrent en rien. La foule s'était enivrée d'une attente de trois jours. Ce fut un véritable *Pervigilium Veneris;* on était aux premiers jours du mois de mai. « Mainte demoiselle s'oublia, plusieurs maris pâtirent... » Serait-ce par hasard dans cette funeste nuit que le jeune duc d'Orléans, frère du roi, aurait plu, pour son malheur, à la femme de son cousin Jean sans Peur, comme il eut ensuite l'imprudence de s'en vanter[2]?

[1] « Ad templi similitudinem. » Religieux.

[2] Cette tradition ne se trouve que dans Meyer et autres auteurs assez modernes. Mais le contemporain y fait allusion : « Alias displicenciæ radices utique non si cognitas quod scriptu dignas reputem. » *Religieux de Saint-Denis, ms.*, 388, *verso.* — Juvénal, écrivant plus tard, est déjà plus clair : « Et estoit commune renommée que desdistes joustes estoient provenues des choses des-

Cette bacchanale près des tombeaux eut un bizarre lendemain. Ce ne fut pas assez que les morts eussent été troublés par le bruit de la fête, on ne les tint pas quittes. Il fallut qu'ils jouassent aussi leur rôle. Pour aviver le plaisir par le contraste ou tromper les langueurs qui suivent, le roi se fit donner le spectacle d'une pompe funèbre.

Le héros de Charles VI[1], celui dont les exploits avaient amusé son enfance, Duguesclin, mort depuis dix ans, eut le triste honneur d'amuser de ses funérailles la folle et luxurieuse cour.

Les fêtes appellent les fêtes; le roi voulut que la reine Isabeau, qui depuis quatre ans était entrée cent fois dans Paris, y fît sa *première entrée*. Après la noble fête féodale, le populaire devait avoir la sienne, celle-ci gaie, bruyante, avec les accidents vulgaires et risibles, le vertige étourdissant des grandes foules. Les bourgeois étaient généralement vêtus de vert, les gens des princes l'étaient en rose. On ne voyait aux fenêtres que belles filles vêtues d'écarlate avec des ceintures d'or. Le lait et le vin coulaient des fontaines; des musiciens jouaient à chaque porte que passait la reine. Aux carrefours, des enfants représentaient de pieux mystères. La reine suivit la rue Saint-Denis. Deux anges descendirent par une corde, lui posèrent sur la tête une couronne d'or en chantant :

> Dame enclose entre fleurs de lis,
> Êtes-vous pas du paradis?

honnestes en matière d'amourettes, *et dont depuis beaucoup de maux sont venus.* » Juvénal des Ursins, p. 73, édit. Godefroy.

[1] Dans son testament, il lègue une somme considérable, trois cents livres, pour que l'on fasse des prières pour l'âme de Du-

Lorsqu'elle fut arrivée au pont Notre-Dame, on vit avec étonnement un homme descendre, deux flambeaux à la main, par une corde tendue des tours de la cathédrale.

Le roi avait pris tout comme un autre sa part de la fête; il s'était mêlé à la foule des bourgeois, pour voir aussi passer sa belle jeune Allemande. Il reçut même des sergents « plus d'un horion » pour avoir approché trop près; le soir, il s'en vanta aux dames[1]. Le prince débonnaire, sachant aussi qu'il y avait à la fête beaucoup d'étrangers qui regrettaient de n'avoir jamais vu jouter le roi, se mêla aux joutes pour leur faire plaisir.

Bientôt après, le jeune frère du roi, le duc d'Orléans, épousa la fille de Visconti, le riche duc de Milan[2].

Charles VI voulut que la fête se fit à Melun. Il y reçut magnifiquement la charmante Valentina, qui devait exercer un si doux et si durable ascendant sur ce faible esprit.

La ville de Paris avait cru que l'*entrée* de la reine lui vaudrait une diminution d'impôt. Ce fut tout le contraire. Il fallut, pour payer la fête, hausser la gabelle, et, de plus, l'on décria les pièces de douze et de quatre deniers, avec défense de les passer, sous peine de la hart. C'était la monnaie du petit

guesclin, mort douze ans auparavant. Testament de Charles VI, janvier 1393, *Archives*, *Trésor des chartes*, J., 404.

[1] « En eut le roy plusieurs coups et horions sur les espaules bien assez. Et au soir, en la présence des dames et damoiselles, fut la chose sçue et récitée, et le roy mesme se farçoit des horions qu'il avoit reçus. » Grandes chroniques de Saint-Denis.

[2] Ce mariage eut de grandes conséquences qu'on verra plus tard. Elle apporta Asti en dot, avec 450 000 florins. *Archives*.

peuple, des pauvres. Pendant quinze jours, ces gens furent au désespoir, ne pouvant, avec cette monnaie, acheter de quoi manger [1].

Cependant le roi s'ennuyait; il s'avisa d'un voyage. Il n'avait pas fait son tour du royaume, sa royale *chevauchée*. Il ne connaissait pas encore ses provinces du Midi. Il en avait reçu de tristes nouvelles. Un pieux moine de Saint-Bernard était venu du fond du Languedoc lui dénoncer le mauvais gouvernement de son oncle de Berri. Le moine avait surmonté tous les obstacles, forcé les portes, et, en présence même de l'oncle du roi, il avait parlé avec une hardiesse toute chrétienne. Le roi, qui avait bon cœur, l'écouta patiemment, le prit sous sa sauvegarde, et promit d'aller lui-même voir ce malheureux pays. Il voulait, d'ailleurs, passer à Avignon et s'entendre avec le pape sur les moyens d'éteindre le schisme.

Après avoir, selon l'usage de nos rois en pareille circonstance, fait ses dévotions à l'abbaye de Saint-Denis, il prit sa route par Nevers et y fut reçu avec la prodigue magnificence de la maison de Bourgogne. Mais il ne permit pas à ses oncles de le suivre [2]; il ne voulait pas qu'ils fermassent ses oreilles aux plaintes des peuples. Peut-être aussi se sentait-il moins libre, en leur présence, de se livrer à ses fantaisies de jeune homme. Pour la même raison, il n'emmena point la reine; il voulait jouir sans con-

[1] Le Religieux.

[2] Je suis sur ce point le Religieux de Saint-Denis, p. 618. Au reste, les contradictions des historiens sur ce voyage ne sont pas inconciliables.

trainte, goûter royalement tout ce que la France avait de plaisirs.

Il s'arrrêta d'abord à Lyon, dans cette grande et aimable ville demi-italienne. Il fut reçu sous un dais de drap d'or par quatre jeunes belles demoiselles, qui le menèrent à l'archevêché. Ce ne fut, pendant quatre jours, que jeux, bals et galanteries.

Mais nulle part le roi ne passa le temps plus agréablement qu'à Avignon, chez le pape. Personne n'était plus consommé que ces prêtres dans tous les arts du plaisir. Nulle part la vie n'était plus facile, nulle part les esprits plus libres. L'eussent-ils été moins, ils se trouvaient à la source même des indulgences; le pardon était tout près du péché. Le roi, au départ, laissa de riches souvenirs aux belles dames d'Avignon, « qui s'en louèrent toutes [1]. »

Il partit grand ami du pape et tout gagné à son parti. Clément VII avait donné au jeune duc d'Anjou le titre de roi de Naples, et au roi lui-même la disposition de sept cent cinquante bénéfices, celle, entre autres, de l'archevêché de Reims. Mais l'élu du roi, qui était un fameux adversaire du pape et des dominicains, mourut bientôt empoisonné [2].

Arrivé en Languedoc, le roi n'entendit que plaintes et que cris. Le duc de Berri avait réduit le pays à un tel désespoir, que déjà plus de quarante mille hommes s'étaient enfuis en Aragon. Ce prince,

[1] « Quoiqu'ils ussent logés de lez le pape et les cardinaux, si ne se pouvoient-ils tenir... que toute nuit ils ne fussent en danses, en caroles et en esbattemens avec les dames et damoiselles d'Avignon; et leur administroit leurs reviaux (fêtes) le comte de Genève, lequel étoit frère du pape. » Froissart.

[2] Selon le bénédictin de Saint-Denis, on soupçonna généralement les dominicains.

bon et doux dans son Berri, livrait le Languedoc à ses agents comme une ferme à exploiter. Avide et prodigue, il se faisait bénir des uns, détester des autres. Il était homme à donner deux cent mille francs à son bouffon. Il est vrai qu'en récompense il donnait aussi aux clercs et construisait des églises. Il bâtissait ces tourelles aériennes, faisait tailler à grands frais ces dentelles de pierre que nous admirons et que le peuple maudissait. Précieux manuscrits, riches miniatures, sceaux admirables, rien ne lui coûtait. En dernier lieu, à soixante ans, il venait d'épouser une petite fille de douze ans, la nièce du comte de Foix. Combien de fêtes et de dépenses fallait-il au sexagénaire pour se faire pardonner son âge par cette enfant?

Le roi, retenu douze jours entiers à Montpellier par les vives et « frisques » demoiselles du pays[1], vint ensuite assister, à Toulouse, à l'exécution de Bétisac, trésorier de son oncle. Cet homme avouait tous ses crimes, mais il ajoutait qu'il n'avait rien fait que par ordre de monseigneur de Berri. Ne sachant comment le tirer de cette puissante protection, on lui persuada qu'il n'avait d'autre ressource que de se dire hérétique, qu'alors on l'enverrait au pape, qu'il serait sauvé. Il crut ce conseil, se déclara hérétique et fut brûlé vif. L'exécution eut lieu sous les fenêtres du roi, aux acclamations du peuple. Le roi donna cette satisfaction aux plaintes du Languedoc.

Pour faire encore chose agréable à la bonne ville

[1] « Et leur donnoit anals d'or et fermaillets (agrafes) à chascune... » Froissart.

de Toulouse, Charles VI accorda aux *abbayes* des filles de joie que ces filles ne fussent plus obligées de porter un costume[1], mais que désormais elles s'habillassent à leur fantaisie. Il voulait qu'elles prissent part à la joie de sa royale entrée.

Il revint droit à Paris, soûl de plaisirs, las de fêtes; il évita au retour celles qu'on lui préparait. Il gagea avec son frère que, tous deux partant à franc étrier, il arriverait avant lui. Il n'y avait plus de repos pour lui que dans l'étourdissement. A vingt-deux ans, il était fini; il avait usé deux vies, une de guerre, une de plaisirs. La tête était morte, le cœur vide; les sens commençaient à défaillir. Quel remède à cet état désolant? L'agitation, le vertige d'une course furieuse. « Les morts vont vite. »

La vie est un combat, sans doute, mais il ne faut pas s'en plaindre; c'est un malheur quand le combat finit. La guerre intérieure de l'Homo duplex est justement ce qui nous soutient. Contemplons-la, cette guerre, non plus dans le roi, mais dans le royaume, dans le Paris d'alors, qui la représentait si bien.

Le Paris de Charles VI, c'est surtout le Paris du nord, ce grand et profond Paris de la plaine, étendant ses rues obscures du royal hôtel Saint-Paul à l'hôtel de Bourgogne, aux halles. Au cœur de ce Paris, vers la Grève, s'élevaient deux églises, deux idées, Saint-Jacques et Saint-Jean.

Saint-Jacques de la Boucherie était la paroisse des bouchers et des lombards, de l'argent et de la viande. Dignement enceinte d'écorcheries, de tan-

[1] ... Sauf une arretière d'autre couleur au bras... (Ordonnances.)

neries et de mauvais lieux, la sale et riche paroisse s'étendait de la rue Troussevache au quai des Peaux ou Pelletier. A l'ombre de l'église des bouchers, sous la protection de ses confréries, dans une chétive échoppe, écrivaient, intriguaient, amassaient Flamel et sa vieille Pernelle, gens avisés, qui passaient pour alchimistes, et qui de cette boue infecte surent en tirer de l'or[1].

[1] Saint-Jacques était le Saint-Denis, le Westminster des confréries; l'ambition des bouchers, des armuriers, était d'y être enterré. Le premier bienfaiteur de cette église fut une teinturière. Les bouchers l'enrichirent. Ces hommes rudes aimaient leur église. Nous voyons par les chartes que le boucher Alain y acheta une lucarne pour voir la messe de chez lui; le boucher Haussecul acquit à grand prix une clef de l'église. Cette église était fort indépendante, entre Notre-Dame et Saint-Martin, qui se la disputaient. C'était un redoutable asile que l'on n'eût pas violé impunément. Voilà pourquoi le rusé Flamel, écrivain non juré, non autorisé de l'université, s'établit à l'ombre de Saint-Jacques. Il put y être protégé par le curé du temps, homme considérable, greffier du parlement, qui avait cette cure sans même être prêtre (voir les lettres de Clémengis). Flamel se tint là trente ans dans une échoppe de cinq pieds sur trois; et il s'y aida si bien de travail, de savoir-faire, d'industrie souterraine, qu'à sa mort il fallut, pour contenir les titres de ses biens, un coffre plus grand que l'échoppe.

D'abord, sans autre bien que sa plume et une belle main, il épousa une vieille femme qui avait quelque chose. Sous même enseigne, il fit plus d'un métier. Tout en copiant les beaux manuscrits qu'on admire encore, il est probable que, dans ce quartier de riches bouchers ignorants, de lombards et de juifs, il fit et fit faire bien d'autres écritures. Un curé, greffier du parlement, pouvait encore lui procurer de l'ouvrage. Le prix de l'instruction commençant à être senti, les seigneurs à qui il vendait ces beaux manuscrits lui donnèrent à élever leurs enfants. Il acheta quelques maisons; ces maisons, d'abord à vil prix par la fuite des juifs et par la misère générale du temps, acquirent peu à peu de la valeur. Flamel sut en tirer parti. Tout le monde affluait à Paris; on ne savait où loger. De ces maisons, il fit des *hospices*, où il recevait des locataires pour une somme modique. Ces petits gains, qui lui venaient ainsi de partout, firent dire qu'il savait faire de l'or. Il

Contre la matérialité de Saint-Jacques s'élevait, à deux pas, la spiritualité de Saint-Jean. Deux événements tragiques avaient fait de cette chapelle une grande église, une grande paroisse : le miracle de la rue des Billettes, où « Dieu fut boulu par un juif; » puis, la ruine du Temple, qui étendit la paroisse de Saint-Jean sur ce vaste et silencieux quartier. Son curé était le grand docteur du temps, Jean Gerson, cet homme de combat et de contradiction. Mystique, ennemi des mystiques, mais plus ennemi encore des hommes de matière et de brutalité, pauvre et impuissant curé de Saint-Jean, entre les folies de Saint-Paul et les violences de Saint-Jacques, il censura les princes, il attaqua les bouchers; il écrivit contre les dangereuses sciences de la matière, qui sourdement minaient le christianisme, contre l'astrologie, contre l'alchimie.

Sa tâche était difficile; la partie était forte. La nature et les sciences de la nature, comprimées par l'esprit chrétien, allaient avoir leur *renaissance*.

Cette dangereuse puissance, longtemps captive dans les creusets et les matrices des disciples d'Averroès, transformée par Arnauld de Villeneuve et quasi spiritualisée [1], se contint encore au XIIIe siècle; au XVe, elle flamba...

laissa dire, et peut-être favorisa ce bruit, pour mieux vendre ses livres. — Cependant ces arts occultes n'étaient pas sans danger. De là le soin extrême que mit Flamel à afficher partout sa piété aux portes des églises. Partout on le voyait en bas-relief agenouillé devant la croix avec sa femme Pernelle. Il trouvait à cela double avantage. Il sanctifiait sa fortune et il l'augmentait en donnant à son nom cette publicité. Voir le savant et ingénieux abbé Vilain, Histoire de Saint-Jacques la Boucherie, 1758; et son Histoire de Nicolas Flamel, 1761.

[1] Voy. ses Œuvres, Lyon, 1504, et sa Vie (par Haitze), Aix, 1719.

Combien, en présence de cette éblouissante apparition, la vieille éristique pâlit? Celle-ci avait tout occupé en l'homme; puis, tout laissé vide. Dans l'entr'acte de la vie spirituelle, l'éternelle nature reparaît, toujours jeune et charmante. Elle s'empare de l'homme défaillant et l'attire contre son sein.

Elle revient après le christianisme, malgré lui, elle revient comme péché. Le charme n'en est que plus irritant pour l'homme, le désir plus âpre. N'étant pas encore comprise, n'étant pas science, mais magie, elle exerce sur l'homme une fascination meurtrière. Le fini va se perdre dans le charme infiniment varié de la nature. Lui, il donne, donne sans compter. Elle, belle, immuable, elle reçoit toujours et sourit.

Il faut donc que tout y passe. L'alchimiste vieillissant à la recherche de l'or, maigre et pâle sur son creuset, soufflera jusqu'à la fin. Il brûlera ses meubles, ses livres; il brûlerait ses enfants... D'autres poursuivront la nature dans ses formes les plus séduisantes; ils languiront à la recherche de la beauté. Mais la beauté fuit comme l'or; chacune de ses gracieuses apparitions échappe à l'homme, vaine et vide, et toute vaine qu'elle est, elle n'emporte pas moins les riches dons de son être... Ainsi triomphe de l'être éphémère l'insatiable, l'infatigable nature. Elle absorbe sa vie, sa force; elle le reprend en elle, lui et son désir, et résout l'amour et l'amant dans l'éternelle chimie.

Que si la vie ne manque point, mais que seulement l'âme défaille, alors c'est bien pis. L'homme n'a plus de la vie que la conscience de sa mort.

Ayant éteint son Dieu intérieur, il se sent délaissé de Dieu, et comme excepté seul de l'universelle providence.

Seul... Mais au moyen âge on n'était pas longtemps seul. Le diable vient vite, dans ces moments, à la place de Dieu. L'âme gisante est pour lui un jouet qu'il tourne et pelote... Et cette pauvre âme est si malade qu'elle veut rester malade, creusant son mal et fouillant les mauvaises jouissances : *Mala mentis gaudia.* Leurrée de croyances folles, amusée de lueurs sombres, menée de côté et d'autre par la vaine curiosité, elle cherche à tâtons dans la nuit; elle a peur et elle cherche...

Ce sont d'étranges époques. On nie, on croit tout. Une fiévreuse atmosphère de superstition sceptique enveloppe les villes sombres. L'ombre augmente dans leurs rues étroites; leur brouillard va s'épaississant aux fumées d'alchimie et de sabbat. Les croisées obliques ont des regards louches. La boue noire des carrefours grouille en mauvaises paroles. Les portes sont fermées tout le jour; mais elles savent bien s'ouvrir le soir pour recevoir l'homme du mal, le juif, le sorcier, l'assassin.

On s'attend alors à quelque chose. A quoi ? On l'ignore. Mais la nature avertit; les éléments semblent changés. Le bruit courut un moment, sous Charles VI, qu'on avait empoisonné les rivières [1]. Dans tous les esprits flottait d'avance une vague pensée de crime.

[1] Selon le chroniqueur bénédictin, on accusa encore de ce crime les dominicains : « Veneficos ignorabant, siebant tamen quod desuper habitum longum et nigrum, subtus vero album, ut religiosi, deferebant. » Religieux de Saint-Denis, t. I, l. XI, c. v, p. 684.

CHAPITRE III

Folie de Charles VI. 1392-1400.

Cette brutale histoire, qui va présenter tant de crimes hardis, de crimes orgueilleux qui cherchent le jour, elle commence par un vilain crime de nuit, un guet-apens. Ce fut un attentat de la féodalité mourante contre le droit féodal, commis en trahison par un arrière-vassal sur un officier de son suzerain, dans la résidence du suzerain même; et par-dessus, ce fut un sacrilége, l'assassin ayant pris pour faire son coup le jour du Saint-Sacrement.

Les marmousets, les petits devenus maîtres des grands étaient mortellement haïs; Clisson, de plus, était craint. En France, il était connétable, l'épée du roi contre les seigneurs; en Bretagne, il était au contraire le chef des seigneurs contre le duc. Lié étroitement aux maisons de Penthièvre et d'Anjou, il n'attendait qu'une occasion pour chasser le duc de Bretagne et le renvoyer chez ses amis les Anglais. Le duc, qui le savait à merveille, qui vivait en crainte continuelle de Clisson et ne rêvait que du terrible borgne [1], ne pouvait se consoler

[1] Il avait perdu un œil à la bataille d'Auray, en 1364.

d'avoir eu son ennemi entre les mains, de l'avoir tenu et de n'avoir pas eu le courage de le tuer. Or il y avait un homme qui avait intérêt à tuer Clisson, qui avait tout à craindre du connétable et de la maison d'Anjou. C'était un seigneur angevin, Pierre de Craon, qui, ayant volé le trésor du duc d'Anjou, son maître, dans l'expédition de Naples, fut cause qu'il périt sans secours[1]. La veuve ne perdait pas de vue cet homme, et Clisson, allié de la maison d'Anjou, ne rencontrait pas le voleur sans le traiter comme il le méritait.

Les deux peurs, les deux haines s'entendirent. Craon promit au duc de Bretagne de le défaire de Clisson. Il revint secrètement à Paris, rentra de nuit dans la ville; les portes étaient toujours ouvertes depuis la punition des maillotins. Il remplit de coupe-jarrets son hôtel du Marché-Saint-Jean. Là, portes et croisées fermées, ils attendirent plusieurs jours. Enfin, le 13 juin, jour de la fête du Saint-Sacrement, un grand gala ayant eu lieu à l'hôtel Saint-Paul, joutes, souper et danses après minuit, le connétable revenait presque seul à son hôtel de la rue de Paradis. Ce vaste et silencieux Marais, assez désert même aujourd'hui, l'était bien plus alors; ce n'étaient que grands hôtels, jardins et couvents. Craon se tint à cheval avec quarante bandits au coin de la rue Sainte-Catherine; Clisson arrive, ils éteignent les torches, fondent sur lui. Le connétable crut d'abord que c'était un jeu du jeune frère du roi. Mais Craon voulut, en le tuant,

[1] Le duc de Berri lui dit un jour : « Méchant traître, c'est toi qui as causé la mort de notre frère. » Et il donna ordre de l'arrêter, mais personne n'obéit. (Religieux.)

lui donner l'amertume de savoir par qui il mourait. « Je suis votre ennemi, lui dit-il, je suis Pierre de Craon. » Le connétable, qui n'avait qu'un petit coutelas, para du mieux qu'il put. Enfin, atteint à la tête, il tomba; fort heureusement, il ouvrit en tombant une porte entre-bâillée, celle d'un boulanger qui chauffait son four à cette heure avancée de la nuit. La tête et moitié du corps se trouvèrent dans la boutique; pour l'achever, il eût fallu entrer. Mais les quarante braves n'osèrent descendre de cheval; ils aimèrent mieux croire qu'il en avait assez, et se sauvèrent au galop par la porte Saint-Antoine.

Le roi, qui se couchait, fut averti un moment après. Il ne prit pas le temps de s'habiller; il vint sans attendre sa suite, en chemise, dans un manteau. Il trouva le connétable déjà revenu à lui, et lui promit de le venger, jurant que jamais chose ne serait payée plus cher que celle-là.

Cependant le meurtrier s'était blotti dans son château de Sablé au Maine, puis dans quelque coin de la Bretagne. Les oncles du roi, qui étaient ravis de l'événement, et qui d'avance en avaient su quelque chose, disaient, pour amuser le roi et gagner du temps, que Craon était en Espagne. Mais le roi ne s'y trompait pas. C'était le duc de Bretagne qu'il voulait punir. Il était loin, ce duc; il fallait l'atteindre chez lui, dans son pauvre et rude pays, à travers les forêts du Mans, de Vitré, de Rennes. Il fallait que les oncles du roi lui amenassent leurs vassaux, c'est-à-dire qu'ils se prêtassent à punir le crime de leurs amis, le leur peut-être [1]. Le roi, ne

[1] Ils ne tardèrent pas à obtenir la grâce de Craon (13 mars

sachant comment venir à bout de leur répugn
et de leurs lenteurs, alla jusqu'à rendre au du
Berri le Languedoc qu'il lui avait si justement
tiré [1].

Il était languissant, malade d'impatience. Il a
eu une fièvre chaude peu de temps auparavan
n'était pas trop remis. Il y avait en lui quel
chose d'égaré et comme d'étrange. Ses oncles
raient voulu qu'il se soignât, qu'il se tînt tranqu
qu'il s'abstînt surtout de venir au conseil; mai
ne gagnaient rien sur lui. Il monta à cheval n
gré eux et les mena jusqu'au Mans. Là, ils par
rent encore à le retenir trois semaines. Enfin
croyant mieux, il n'écouta plus rien et fit déplo
son étendard.

C'était le milieu de l'été, les jours brûlants,

1395). Lettres de rémission accordées à Pierre de Craon : « .
ait esté par notre commandement et ordenance au saint sépu
et depuis par nostre permission et licence et soubs nostre s
conduit soit venu en nostre royaume et en l'abbaye de Saint-D
où il a esté par l'espace de un mois et demi ou environ en e
rance de ciudier trouver paix et accord avec ledit sire de Clic
et avec ce ait esté naguères banni de nostre royaume et c
autres choses condempné envers notre très-chère et très-a
tante la royne de Cécille par arrest de parlement, pour lesq
bannissement et autres condemnations lui, sa femme et ses
fants sont du tout deserts d'estat et de chevance, mesmement
de ses biens ne lui demoura autre chose... et leur a conver
requerir leurs parents et amis pour vivre... — Voulans en ce
pitié et miséricorde préférer à rigueur de justice et pour cont
plation de nostre très-chère et très amée fille Ysabelle royne d'
gleterre, qui sur ce nous a... supplié le jour de ses fiansaille
que ledit suppliant est de nostre lignaige. Nous par saine et m
délibération et de nos très-chers et amés oncles et frère... »
chives, Trésor des chartes, J., 37.

[1] Nous suivons pas à pas le Religieux de Saint-Denis. Ce gr
historien mérite ici d'autant plus d'attention, qu'il était lui-m
à l'armée et témoin oculaire des événements.

lourdes chaleurs d'août. Le roi était enterré dans un habit de velours noir, la tête chargée d'un chaperon écarlate, aussi de velours. Les princes trainaient derrière sournoisement et le laissaient seul, afin, disaient-ils, de lui faire moins de poussière. Seul il traversait les ennuyeuses forêts du Maine, de méchants bois pauvres d'ombrage, les chaleurs étouffées des clairières, les mirages éblouissants du sable à midi. C'était aussi dans une forêt, mais combien différente! que, douze ans auparavant, il avait fait rencontre du cerf merveilleux qui promettait tant de choses. Il était jeune alors, plein d'espoir, le cœur haut, tout dressé aux grandes pensées. Mais combien il avait fallu en abattre! Hors du royaume, il avait échoué partout, tout tenté et tout manqué. Dans le royaume même, était-il bien roi? Voilà que tout le monde, les princes, le clergé, l'université, attaquaient ses conseillers. On lui faisait le dernier outrage, on lui ait son connétable et personne ne remuait; un simple gentilhomme, en pareil cas, aurait eu vingt amis pour lui offrir leur épée. Le roi n'avait pas même ses parents; ils se laissaient sommer de leur service féodal, et alors ils se faisaient marchander, fallait les payer d'avance, leur distribuer des provinces, le Languedoc, le duché d'Orléans. Son père, ce nouveau duc d'Orléans, c'était un beau jeune prince qui n'avait que trop d'esprit et d'audace, qui carressait tout le monde; il venait de mettre dans les fleurs de lis la belle couleuvre de Milan[1]... Donc, rien d'ami ni de sûr. Des gens qui

[1] Il venait d'épouser la fille du duc de Milan, qui avait une couleuvre dans ses armes.

n'avaient pas craint d'attaquer son connétable à sa porte ne se feraient pas grand scrupule de mettre la main sur lui. Il était seul parmi des traîtres. Qu'avait-il fait pourtant pour être ainsi haï de tous, lui qui ne haïssait personne, qui plûtôt aimait tout le monde. Il aurait voulu pouvoir faire quelque chose pour le soulagement du peuple; tout au moins il avait bon cœur; les bonnes gens le savaient bien.

Comme il traversait ainsi la forêt, un homme de mauvaise mine, sans autre vêtement qu'une cotte blanche, se jette tout à coup à la bride du cheval du roi, criant d'une voix terrible : « Arrête, noble roi, ne passe outre, tu es trahi ! »

On lui fit lâcher la bride, mais on le laissa suivre le roi et crier une demi-heure.

Il était midi, et le roi sortait de la forêt pour entrer dans une plaine de sable où le soleil frappait d'aplomb. Tout le monde souffrait de la chaleur. Un page qui portait la lance royale s'endormit sur son cheval, et la lance, tombant, alla frapper le casque que portait un autre page. A ce bruit d'acier, à cette lueur, le roi tressaille, tire l'épée et, piquant des deux, il crie :

« Sus, sus aux traîtres ! ils veulent me livrer ! » Il courait ainsi l'épée nue sur le duc d'Orléans. Le duc échappa, mais le roi eut le temps de tuer quatre hommes avant qu'on pût l'arrêter [1]. Il fallut

[1] « ... Quemdam abjectissimum virum obviam habuit, qui eum terruit vehementer. Is nec minis nec terroribus potuit cohiberi, quin regi pertranseunti terribiliter clamando fere per dimidiam horam hæc verba reiteraret : Non progrediaris ulterius, insignis rex, quia cito perdendus es. Cui cito assensit ejus imaginatio jam turbata... Hoc furore perdurante, viros quatuor occidit, cum quo-

qu'il se fût lassé; alors, un de ses chevaliers vint le saisir par derrière. On le désarma, on le descendit de cheval, on le coucha doucement par terre. Les yeux lui roulaient étrangement dans la tête, il ne reconnaissait personne et ne disait mot. Ses oncles, son frère, étaient autour de lui. Tout le monde pouvait approcher et le voir. Les ambassadeurs d'Angleterre y vinrent comme les autres, ce qu'on trouva généralement fort mauvais. Le duc de Bourgogne, surtout, s'emporta contre le chambellan La Rivière, qui avait laissé voir le roi en cet état aux ennemis de la France.

Lorsqu'il revint un peu à lui, et qu'il sut ce qu'il avait fait, il en eut horreur, demanda pardon et se confessa. Les oncles s'étaient emparés de tout et avaient mis en prison La Rivière et les autres conseillers du roi; Clisson avait seul échappé. Toutefois, le roi défendit qu'on leur fît mal, et leur fit même rendre leurs biens[1].

Les médecins ne manquèrent point au royal malade, mais ils ne firent pas grand'chose. C'était déjà, comme aujourd'hui, la médecine matérialiste qui soigne le corps sans se soucier de l'âme, qui veut guérir le mal physique sans rechercher le mal moral, lequel pourtant est ordinairement la cause première de l'autre. Le moyen âge faisait tout le

dam insigni milite dicto de Polegnac de Vasconia, ex furtivo tamen concubitu oriundo. » *Le Religieux de Saint-Denis, folio* 189, *ms.* — M. Bellaguet ayant encore le manuscrit original entre les mains, et n'ayant pas encore publié cette partie, je me sers de l'excellente copie de Baluze (1839).

[1] On était loin de s'attendre à un traitement si humain. Les Parisiens allaient tous les jours à la Grève, dans l'espoir de les voir pendre.

contraire; il ne connaissait pas toujours les remèdes matériels; mais il savait à merveille calmer, *charmer* le malade, le préparer à se laisser guérir. La médecine se faisait chrétiennement, au bénitier même des églises. Souvent on commençait par confesser le patient, et l'on connaissait ainsi sa vie, ses habitudes. On lui donnait ensuite la communion, ce qui aidait à rétablir l'harmonie des esprits troublés. Quand le malade avait mis bas la passion, l'habitude mauvaise, dépouillé le vieil homme, alors on cherchait quelque remède. C'était ordinairement quelque absurde recette; mais sur un homme si bien préparé, tout réussissait. Au XIVe siècle, on ne connaissait déjà plus ces ménagements préables; on s'adressait directement, brutalement au corps; on le tourmentait. Le roi se lassa bientôt du traitement, et dans un moment de raison il chassa ses médecins.

Les gens de la cour l'engageaient à ne chercher d'autre remède que les amusements, les fêtes, à guérir la folie par la folie.

Une belle occasion se présenta : la reine mariait une de ses dames allemandes, déjà veuve. Les noces de veuves étaient des charivaris, des fêtes folles, où l'on disait et faisait tout. Afin d'en faire, s'il se pouvait davantage, le roi et cinq chevaliers se déguisèrent en satyres.

Celui qui mettait en train ces farces obscènes était un certain Hugues de Guisay, un mauvais homme, de ces gens qui deviennent quelque chose en amusant les grands et marchant sur les petits. Il fit coudre ces satyres dans une toile enduite de poix-résine, sur quoi fut collée une toison d'étoupe.

ui les faisait paraître velus comme des boucs. Pen-
ant que le roi, sous ce déguisement, lutine sa
une tante, la toute jeune épouse du vieux duc de
erri, le duc d'Orléans, son frère, qui avait passé
soirée ailleurs, rentre avec le comte de Bar; ces
alheureux étourdis imaginent, pour faire peur
ux dames, de mettre le feu aux étoupes. Ces
oupes tenaient à la poix-résine; à l'instant les
tyres flambèrent. La toile était cousue; rien ne
ouvait les sauver. Ce fut chose horrible de voir
ourir dans la salle ces flammes vivantes, hur-
ntes... Heureusement, la jeune duchesse de Berri
tint le roi, l'empêcha de bouger, le couvrit de sa
be, de sorte qu'aucune étincelle ne tombât sur
i. Les autres brûlèrent une demi-heure, et mi-
nt trois jours à mourir[1].

Les princes avaient tout à craindre si le roi n'eût
happé; le peuple les aurait mis en pièces. Quand
bruit de cette aventure se répandit dans la ville,
fut un mouvement général d'indignation et de
tié. Que l'on abandonnât le roi à ces honteuses
lies, qu'il eût risqué, innocent et simple qu'il
ait, d'être enveloppé dans ce terrible châtiment
Dieu, l'honnête bourgeoisie de Paris frémis-
it d'y penser. Ils se portèrent plus de cinq cents
l'hôtel Saint-Paul. On ne put les calmer qu'en
ur montrant le roi sous son dais royal, où il les
mercia et leur dit de bonnes paroles.

[1] L'inventeur de la mascarade fut un des brûlés, à la grande
e du peuple. Il avait toujours traité les pauvres gens avec la
s cruelle insolence. Il les battait comme des chiens, les forçait
boyer, les foulait aux pieds avec ses éperons. Quand son corps
sa dans Paris, plusieurs crièrent après lui son mot ordinaire :
Aboie, chien! » (Religieux.)

Une telle secousse ne pouvait manquer d'amener une rechute. Celle-ci fut violente. Il soutenait qu'il n'était point marié, qu'il n'avait pas d'enfant. Un autre trait de sa folie, et ce n'était pas le plus fol, c'était de ne vouloir plus être lui-même, point Charles, point roi. S'il voyait des lis sur les vitraux ou sur les murs, il s'en moquait, dansait devant, les brisait, les effaçait. « Je m'appelle Georges, disait-il; mes armes sont un lion percé d'une épée[1]. »

Les femmes seules avaient encore puissance sur lui, sauf la reine, qu'il ne pouvait plus souffrir. Une femme l'avait sauvé du feu. Mais celle qui avait sur lui le plus d'empire, c'était sa belle-sœur Valentina, la duchesse d'Orléans. Il la reconnaissait fort bien, et l'appelait : « Chère sœur. » Il fallait qu'il la vît tous les jours; il ne pouvait durer sans elle; si elle ne venait, il l'allait chercher. Cette jeune femme, déjà délaissée de son mari, avait pour le pauvre fol un singulier attrait; ils étaient tous deux malheureux. Elle seule savait se faire écouter de lui; il lui obéissait, ce fol, elle était devenue sa raison.

Personne, que je sache, n'a bien expliqué encore ce phénomène de l'infatuation, cette fascination

[1] On fut obligé de murer toutes les entrées de l'hôtel Saint-Pol. — « Non solum se uxoratum liberosque genuisse denegabat, imo suimet et tituli regni Franciæ oblitus, se non nominari Carolum, nec deferre lilia asserebat; et quotiens arma sua vel reginæ exarata vasis aureis vel alicubi videbat, ea indignantissime delebat. » *Le Religieux de Saint-Denis, ms., anno* 1393, *folio* 207. — « Arma propria et reginæ si in vitreis vel parietibus exarata vel depicta percepisset, inhoneste et displicenter saltando hæc delebat, asserens se Georgium vocari, et in armis leonem gladia transforatum se deferre. »

étrange qui tient de l'amour et n'est pas l'amour. Ce ne sont pas seulement les personnes qui l'exercent; les lieux ont aussi cette influence; témoin le lac dont Charlemagne ne pouvait détacher ses yeux[1]. Si la nature, si les forêts muettes, les froides eaux, captivent et nous fascinent, que sera-ce donc de la femme? Quel pouvoir n'exercera-t-elle pas sur l'âme souffrante qui viendra chercher près d'elle le charme des entretiens solitaires et de voluptueuses compassions?

Douce, mais dangereuse médecine qui calme et qui trouble. Le peuple, qui juge grossièrement et qui juge bien, sentait que ce remède était un mal encore. Elle a, disait-il, cette Visconti venue du pays des poisons, des maléfices, elle a ensorcelé le roi... Et il pouvait bien y avoir, en effet, quelque enchantement dans les paroles de l'Italienne, un subtil poison dans le regard de la femme du Midi.

Un meilleur remède aux troubles d'esprit, un moyen plus sage d'harmoniser nos puissances morales, c'est de recourir à la paix suprême, de se réfugier en Dieu. Le roi se voua à saint Denis, et lui offrit une grosse châsse d'or. Il se fit mener en Bretagne, au mélancolique pèlerinage du Mont-Saint-Michel, *in periculo maris;* plus tard, aux affreuses montagnes volcaniques du Puy en Velay. On lui fit faire aussi de sévères ordonnances contre les blasphémateurs, contre les juifs. Cette fois, du moins, les juifs furent mieux traités; le roi, en les chassant, leur permit d'emporter leurs biens. Une au-

[1] On expliquait aussi par un talisman l'influence de Diane de Poitiers sur Henri II. (Guibert.)

tre ordonnance accordait un confesseur aux condamnés, de manière qu'en tuant le corps on sauvât du moins l'âme. Tout jeu fut défendu, sauf l'utile exercice de l'arbalète. Une fille du roi fut offerte à la Vierge, et faite religieuse en naissant; on espérait que l'innocente créature expierait les péchés de son père et lui obtiendrait guérison.

De toutes les bonnes œuvres royales, la plus royale c'est la paix; ainsi en jugeait saint Louis[1]. Les rois ne sont ici-bas que pour garder la paix de Dieu. On croyait généralement que la maison de France était frappée pour avoir mis la guerre et le schisme dans le monde chrétien. Donc, la paix était le remède; paix de l'Église entre Rome et Avignon, par la cession des deux papes; paix de la chrétienté entre la France et l'Angleterre, par un bon traité entre les deux rois, par une belle croisade contre le Turc, c'était le vœu de tout le monde; c'était ce que disaient tout haut les sermons des prédicateurs, les harangues de l'université; tout bas les pleurs et les prières de tant de misérables, la prière commune des familles, celle que les mères enseignaient le soir aux petits enfants.

Il faut voir avec quelle vivacité Jean Gerson cé-

[1] Voir ses belles paroles, à ce sujet, dans son instruction à son fils : « Chier fils, je t'enseigne que les guerres et les contens qui seront en ta terre, ou entre tes homes, que tu metes peine de l'apaiser à ton pouvoir; car c'est une chose qui moult plest à Notre-Seigneur : et messire Saint-Martin nous a donné moult grant exemple, car il ala pour metre pès entre les clercs qui estoient en sa archevêché, au tems qu'il savoit par Notre-Seigneur que il devoit mourir; et li sembla que il metoit bone fin en sa vie en ce fere. »

lébre ce beau don de la paix, dans un de ces moments d'espoir où l'on crut à la cession des deux papes. Ce sermon est plutôt un hymne; l'ardent prédicateur devient poëte et rime sans le vouloir; nul doute que ces rimes n'aient été redites et chantées par la foule émue qui les entendait :

Allons, allons, sans attarder,
Allons de paix le droit sentier...
Grâces à Dieu, honneur et gloire,
Quand il nous a donné victoire.

« Élevons nos cœurs, ô dévot peuple chrétien! » mettons hors toute autre cure, donnons cette » heure à considérer le beau don de paix qui » approche. Que de fois, par grands désirs, depuis » près de trente ans, avons-nous demandé la paix, » soupiré la paix! *Veniat pax* [1]. »

Les rois se réconcilièrent plus aisément que les papes. Les Anglais ne voulaient point la paix [2]; mais leur roi la voulut; il signa du moins une trêve de vingt-huit ans. Richard II, haï des siens, avait besoin de l'amitié de la France. Il épousa une fille du roi [3], avec une dot énorme de huit cents écus [4]. Mais il rendait Brest et Cherbourg.

[1] Toutefois Gerson doute encore. Si la cession s'opère, ce sera un don de Dieu et non une œuvre de l'homme; il y a trop d'exemples de la fragilité humaine : Ajax, Caton, Médée, les anges même, « qui trébuchèrent du ciel, » enfin les apôtres, et *notamment saint Pierre*, « qui à la voix d'une femelette renya Nostre-Seigneur. » Gerson, édition de Du Pin, t. IV, p. 567.

[2] Sur les négociations antérieures, depuis 1380, voir entre autres pièces le Voyage de Nicolas de Bosc, évêque de Bayeux, imprimé dans le voyage littéraire de deux bénédictins, partie seconde, p. 307-360.

[3] La jeune Isabelle avait sept ans. Richard assura qu'il en était épris sur la vue de son portrait.

[4] Elle apporta, en outre, un grand nombre d'objets précieux. Voy.

Cet heureux traité permit à la noblesse de France, ce qu'elle souhaitait depuis si longtemps, de faire encore une croisade. La guerre contre les infidèles, c'était la paix entre les chrétiens. Il n'y avait plus si loin à chercher la croisade; elle venait nous chercher. Les Turcs avançaient; ils enveloppaient Constantinople, serraient la Hongrie. Ce rapide conquérant, Bajazet *l'Éclair* (Hilderim), avait, disait-on, juré de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome. Une nombreuse noblesse partit, le connétable, quatre princes du sang, plusieurs hommes de grande réputation, l'amiral de Vienne, les sires de Coucy, de Boucicaut. L'ambitieux duc de Bourgogne obtint que son fils, le duc de Nevers, un jeune homme de vingt-deux ans, fût le chef de ces vieux et expérimentés capitaines [1]. Une foule de jeunes seigneurs qui faisaient leurs premières armes déployèrent un luxe insensé. Les bannières, les guidons, les housses, étaient chargés d'or et d'argent; les tentes étaient de satin vert. La vaisselle d'argent suivait sur des chariots; des bateaux de vins exquis descendaient le Danube. Le camp de ces croisés fourmillait de femmes et de filles.

deux déclarations des joyaux, vaisselle d'or et d'argent, robes, tapisseries et objets divers pour la personne de madame Isabeau, pour sa chambre, sa chapelle et son écurie, panneterie, fruiterie, cuisine, etc. Nov. 1396, 23 juillet 1400. *Archives, Trésor des chartes*, J., 643.

[1] Comparer sur le récit de cette croisade nos historiens nationaux et les écrivains hongrois et allemands cités par Hammer, Histoire de l'empire ottoman. Ce grand ouvrage a été traduit sous la direction de l'auteur, par M. Hellert, qui l'a enrichi d'un atlas très-utile.

Que devenait, pendant ce temps, l'affaire du schisme? Reprenons d'un peu plus haut.

Longtemps les princes avaient exploité à leur profit la division de l'Église, le duc d'Anjou d'abord, puis le duc de Berri. Les papes d'Avignon, serviles créatures de ces princes, ne donnaient de bénéfices qu'à ceux qu'ils leur désignaient. Les prêtres erraient, mouraient de faim. Les suppôts de l'université, les plus savants élèves qu'elle formait, les plus éloquents docteurs, restaient oubliés à Paris, languissants dans quelque grenier [1].

A la longue pourtant, quand l'Église fut presque ruinée et que les abus devinrent moins lucratifs, alors, enfin, les princes commencèrent à écouter les plaintes de l'université. Cette compagnie, enhardie par l'abaissement des papes, prit en main l'autorité; elle déclara qu'elle avait de droit divin la charge non-seulement d'enseigner, mais de corriger et de censurer, de censurer *et doctrinaliter et judicialiter*, pour parler le langage du temps. Elle appela tous ses membres à donner avis sur la grande question de l'union de l'Église. Tous votèrent, du plus grand au plus petit. Un tronc était ouvert aux Mathurins. Le moindre des *pauvres maîtres* de Sorbonne, le plus crasseux des cappets de Montaigu, y jeta son vote. On en compta dix mille; mais les dix mille votes se réduisirent à trois avis : compromis entre les deux papes, cession de l'un et de l'autre, concile général pour juger l'affaire. La voie de cession sembla la plus sûre. On la

[1] Nous analyserons plus tard le terrible pamphlet de Clemengis.

croyait d'autant plus facile que Clément VII venait de mourir. Le roi écrivit aux cardinaux de surseoir à l'élection. Ils gardèrent ses lettres cachetées et se hâtèrent d'élire. Le nouvel élu, Pierre de Luna, Benoît XIII, avait promis, il est vrai, de tout faire pour l'union de l'Église et de céder, s'il le fallait[1].

Pour obtenir de lui qu'il tînt parole, on lui envoya la plus solennelle ambassade qu'aucun pape eût jamais reçue. Les ducs de Berri, de Bourgogne et d'Orléans vinrent le trouver à Avignon, avec un docteur envoyé par l'université de Paris. Celui-ci harangua le pape avec la plus grande hardiesse. Il avait pris ce texte : « Illuminez, grand Dieu, ceux qui devraient nous conduire, et qui sont eux-mêmes dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort. » Le pape parla à merveille ; il répondit avec beaucoup de présence d'esprit et d'éloquence, protestant qu'il ne désirait rien plus que l'union. C'était un habile homme, mais un Aragonais, une tête dure, pleine d'obstination et d'astuce. Il se joua des princes, lassa leur patience, les excédant de doctes harangues, de discours, de réponses et de répliques, lorsqu'il ne fallait, comme on le lui dit, qu'un tout petit mot : Cession[2]. Puis, quand il les vit languissants, découragés, malades d'ennui, il s'en débarrassa par un coup hardi. Les princes ne demeuraient pas dans la ville d'Avignon, mais de l'autre côté, à Villeneuve, et tous les jours ils passaient le

[1] Consulter sur tout ceci le récit hostile au pape qu'on trouve dans les actes du concile de Pise. Concilia, ed. Labbe et Cossart 1671, t. XI, part. 2, col. 2172, et seq.

[2] Le Religieux.

pont du Rhône pour conférer avec le pape. Un matin ce pont se trouva brûlé, on ne passait qu'en barque avec danger et lenteur. Le pape assura qu'il allait rétablir le pont[1]. Mais les princes perdirent patience et laissèrent l'Aragonais maître du champ de bataille. La paix de l'Église fut ajournée pour longtemps.

Les affaires de Turquie, d'Angleterre, ne tournèrent pas mieux.

Le 25 décembre 1396, pendant la nuit de Noël, au milieu des réjouissances de cette grande fête, tous les princes étant chez le roi, un cavalier entra à l'hôtel Saint-Paul, tout botté et en éperons. Il se jeta à genoux devant le roi et dit qu'il venait de la part du duc de Nevers, prisonnier des Turcs. L'armée tout entière avait péri. De tant de milliers d'hommes, il restait vingt-huit hommes, les plus grands seigneurs, que les Turcs avaient réservés pour les mettre à rançon.

Il n'y avait pas lieu de s'en étonner; la folle présomption des croisés ne pouvait qu'amener un tel désastre. Ils n'avaient pas même voulu croire que les Turcs pussent les attendre. Bajazet était à six lieues, que le maréchal Boucicaut faisait couper les oreilles aux insolents qui prétendaient que cette canaille infidèle osait venir à sa rencontre[1].

Le roi de Hongrie, qui avait appris à ses dépens ce genre de guerre, pria du moins les croisés de laisser ses Hongrois à l'avant-garde, d'opposer ainsi des troupes légères aux troupes légères, de se ré-

[1] Le Religieux.
[2] Id.

server. C'était l'avis du sire de Coucy. Mais les autres ne voulurent rien écouter. L'avant-garde était le poste d'honneur pour les chevaliers ; ils coururent à l'avant-garde, ils chargèrent et d'abord renversèrent tout devant eux. Derrière les premiers corps, ils en trouvèrent d'autres et les dissipèrent encore. Les janissaires même furent enfoncés. Arrivés ainsi au haut d'une colline, ils aperçurent de l'autre côté quarante mille hommes de réserve et virent en même temps les grandes ailes de l'armée turque qui se rapprochaient pour les enfermer. Alors il y eut un moment de terreur panique ; la foule des croisés se débanda ; les chevaliers seuls s'obstinèrent ; ils pouvaient encore se replier sur les Hongrois, qui étaient tout près derrière eux et encore entiers. Mais après de telles bravades il y aurait eu trop de honte ; ils s'élancèrent à travers les Turcs et se firent tuer pour la plupart.

Quand le sultan vit le champ de bataille et l'immense massacre qui avait été fait des siens, il pleura, se fit amener tous les prisonniers et les fit décapiter ou assommer ; ils étaient dix mille[1]. Il n'épargna que le duc de Nevers et vingt-quatre des plus grands seigneurs ; il fallut qu'ils fussent témoins de cette horrible boucherie.

Dès qu'on sut l'événement et dans quel péril se trouvait encore le comte de Nevers, le roi de France et le duc de Bourgogne se hâtèrent d'envoyer au cruel sultan de riches présents pour l'apaiser ; un drageoir d'or, des faucons de Norvége, du linge

[1] Récit du Bavarois Schildberger, l'un des prisonniers qui fut épargné à la prière du fils du sultan. Hammer, Histoire de l'empire ottoman, trad. de M. Hellert, t. I, p. 331.

de Reims, des tapisseries d'Arras qui représentaient Alexandre le Grand. On rassembla promptement les deux cent mille ducats qu'il exigeait pour rançon. Lui, il envoya aussi des présents au roi de France; mais c'étaient des dons insolents et dérisoires : une masse de fer, une cotte d'armes de laine à la turque, un tambour et des arcs dont les cordes étaient tissues avec des entrailles humaines[1]. Pour que rien ne manquât à l'outrage, il fit venir ses prisonniers au départ, et, s'adressant au comte de Nevers, il lui dit ces rudes paroles[2] : « Jean, je sais que tu es un grand seigneur en ton pays et fils d'un grand seigneur. Tu es jeune, tu as long avenir. Il se peut que tu sois confus et chagrin de ce qui t'est advenu lors de ta première chevalerie et que, pour réparer ton honneur, tu rassembles contre moi une puissante armée. Je pourrais, avant de te délivrer, te faire jurer sur ta foi et ta loi que tu n'armeras contre moi, ni toi, ni tes gens. Mais non, je ne ferai faire ce serment, ni à eux, ni à toi. Quand tu seras de retour là-bas, armetoi, si cela te fait plaisir, et viens m'attaquer. Et ce que je te dis, je le dis pour tous les chrétiens que tu voudrais amener. Je suis né pour guerroyer toujours, toujours conquérir. »

La honte était grande pour le royaume, le deuil universel. Il y avait peu de nobles familles qui n'eussent perdu quelqu'un. On n'entendait aux églises

[1] Le Religieux de Saint-Denis y ajoute : « Equus habens abcissas ambas nares, ut diutius ad cursum habilis redderetur. » *Ms.*, *folio* 330.

[2] « L'Amorath parla au comte de Nevers par la bouche d'un latinier qui transportoit la parole. » Froissart.

que des messes des morts. On ne voyait que des gens en noir.

A peine on quittait ce deuil que le roi et le royaume en eurent un autre à porter. Le gendre de Charles VI, le roi d'Angleterre, Richard II, fut, au grand étonnement de tout le monde, renversé en quelques jours par son cousin Bolingbroke, fils du duc de Lancastre. Richard était ami de la France. Sa terrible catastrophe et l'usurpation des Lancastre nous préparaient Henri V et la bataille d'Azincourt.

Nous parlerons ailleurs, et tout au long, de cette ambitieuse maison de Lancastre, des sourdes menées par lesquelles, ayant manqué le trône de Castille, elle se prépara celui d'Angleterre. Un mot seulement de la catastrophe.

Quelque violent et aveugle que fût Richard, sa mort fut pleurée. C'était le fils du prince Noir; il était né en Guyenne, sur terre conquise, dans l'insolence des victoires de Créci et de Poitiers; il avait le courage de son père, il le prouva dans la grande révolte de 1380, où il comprima le peuple qui voulait faire main basse sur l'aristocratie. Il était difficile qu'il se laissât faire la loi par ceux qu'il avait sauvés, par les barons et les évêques, par ses oncles, qui les excitaient sous main. Il entra contre eux tous dans une lutte à mort; provoqué par le parlement *impitoyable*, qui lui tua ses favoris, il fut à son tour sans pitié : il fit tuer Glocester et chassa le fils de son autre oncle Lancastre. C'était jouer quitte ou double. Mais sa violence sembla justifiée par la lâcheté publique. Il trouva un empressement extraordinaire dans les amis à trahir leurs amis; il

y eut foule pour dénoncer, pour jurer et parjurer; chacun tâchait de se laver avec le sang d'un autre[1]. Richard en eut mal au cœur, et un tel mépris des hommes qu'il crut ne pouvoir jamais trop fouler cette boue. Il osa déclarer dix-sept comtés coupables de trahison et acquis à la couronne, condamnant tout un peuple en masse pour le rançonner en détail, escomptant le pardon, revendant aux gens leurs propres biens, brocantant l'iniquité. Cet acte, audacieusement fou, par delà toutes les folies de Charles VI, perdit Richard II. Les Anglais lui léchaient les mains tant qu'il se contentait de verser du sang. Dès qu'il toucha à leurs biens, à leur arche sacro-sainte, la propriété, ils appelèrent le fils de Lancastre[2].

Celui-ci était encouragé tantôt par Orléans, tantôt par Bourgogne, qui, sans doute, souhaitait comme précédent le triomphe des branches cadettes. Il passa en Angleterre, protestant hypocritement qu'il ne demandait autre chose que l'héritage de son père. Mais quand même il eût voulu s'en tenir là,

[1] Shakespeare n'exagère rien dans la scène où le père court dénoncer son fils à l'usurpateur qu'il vient lui-même de combattre. Cette scène, d'un comique horrible, n'exprime que trop fidèlement la mobile *loyauté* de ce temps si prompt à se passionner pour les forts. Peut-être aussi faut-il y reconnaître la facilité qu'on acquérait, parmi tant de serments divers, de se mentir à soi-même et de tourner son hypocrisie en un fanatisme farouche. Dans tout ceci Shakespeare est aussi grand historien que Tacite. Mais lorsque Froissart montre le chien même du roi Richard que laisse son maître et vient faire fête au vainqueur, il n'est pas moins tragique que Shakespeare.

[2] L'Église eut au fond la part principale dans cette révolution La maison de Lancastre, qui avait d'abord soutenu Wicleff et les Lollards, se concilia ensuite les évêques et réusssit par eux. Turner seul a bien compris ceci.

il ne l'aurait pu. Tout le monde vint se joindre lui, comme ils ont fait tant de fois[1], et pour Yor et pour Warwick, et pour Édouard IV, et po Guillaume. Richard se trouva seul; tous le qui tèrent, même son chien[2]. Le comte de Northumbe land l'amusa par des serments, le baisa et le livr Conduit à son rival sur un vieux cheval étiqu abreuvé d'outrages, mais ferme, il accepta av dignité le jugement de Dieu, il abdiqua[3]. Lancast

[1] « Leur coustume d'Angleterre est que, quand ils sont a dessus de la bataille, ils ne tuent riens, et par spécial du peupl car ils connoissent que chacun quiert leur complaire, parce qu'i sont les plus forts. » Communes.

[2] « Le roi Richard avoit un lévrier lequel on nommait Mat très-beau outre mesure; et ne vouloit ce chien connoître n homme fors le roi; et quand le roi devoit chevaucher, cil qui l' voit en garde le laissoit aller; et ce lévrier venoit tantôt devers roi festoyer et lui mettoit ses deux pieds sur les épaules. Et donc advint que le roi et le comte Derby parlant ensemble en la place de la cour du dit châtel et leurs chevaux tous sellés, c tantôt ils devoient monter, ce lévrier nommé Math qui coutumi étoit de faire au roi ce que dit est, laissa le roi et s'en vint au d de Lancastre et lui fit toutes les contenances telles que endeva il faisoit au roi, et lui assist les deux pieds sur le col, et le com mença grandement à conjouir. Le duc de Lancastre, qui point n connaissoit le lévrier, demanda au roi : « Et que veut ce lévri faire? » — « Cousin ce dit le roi, ce vous est un grand'signifian et à moi petite. » — « Comment, dit le duc, l'entendez-vous? — « Je l'entends, dit le roi, le lévrier vous festoie et recueille a ourd'hui comme roi d'Angleterre que vous serez, et j'en ser déposé; et le lévrier en a connoissance naturelle; si le tenez lez (près) vous, car il vous suivra et il m'éloignera. » Le duc Lancastre entendit bien cette parole et conjouit le lévrier, lequ oncques depuis ne voulut suivre Richard de Bordeaux, mais duc de Lancastre; et ce virent et sçurent plus de trente mille. Froissart, t. XIV, c. LXXV, p. 205.

[3] Voy., au t. XIV du Froissart édité par M. Buchon, le poëm rançais sur la déposition de Richard II (p. 322-466), écrit par gentilhomme français qui était attaché à sa personne. — Voir aus la publication de M. Thomas Wright : Alliterative Poem on th

fut obligé par les siens de régner, obligé, pour leur sûreté, de leur laisser tuer Richard[1].

Le gendre du roi avait péri, et avec lui l'alliance anglaise et la sécurité de la France. La croisade avait manqué, les Turcs pouvaient avancer. La chrétienté semblait irrémédiablement divisée, le schisme incurable. Ainsi la paix, espérée un instant, s'éloignait de plus en plus. Elle ne pouvait revenir dans les affaires, n'étant pas dans les esprits; jamais ils ne furent moins pacifiés, plus discordants d'orgueil, de passions violentes et de haines.

On avait beau prier Dieu pour la paix et pour la santé du roi; ces prières, parmi les injures et les malédictions, ne pouvaient se faire entendre. Tout en s'adressant à Dieu, on essayait aussi du diable. On faisait des offrandes à l'un, pour l'autre des conjurations. On implorait à la fois le ciel et l'enfer.

On avait fait venir du Languedoc un homme fort extraordinaire qui veillait, jeûnait comme un saint,

deposition of king Richard II. — Richard Maydiston de Concordia inter Ricardum II et civitatem London, 1838. — La lamentation de Richard est très-touchante dans *Jean de Vaurin :* Ha, Monseigneur Jean-Baptiste mon parrain, je l'ai tiré du gibet, etc. *Bibl. royale, mss.*, 6756, t. IV, *partie* 2, *folio* 246.

[1] « Si fut dit au roi : « Sire, tant que Richard de Bordeaux vive, vous ni le pays ne serez à sûr état. » Répondit le roi : « Je crois que vous dites vérité, mais tant que à moi je ne le ferai jà mourir, car je l'ai pris sus. Si lui tiendrai son convenant (promesse) tant que apparent me sera que fait me aura trahison. » Si répondirent ses chevaliers : « Il vous vaudroit mieux mort que vif; car tant que les François le sauront en vie, ils s'efforceront toujours de vous guerroyer, et auront espoir de le retourner encore en son État, pour la cause de ce que il a la fille du roi de France. » Le roi d'Angleterre ne répondit point à ce propos et se départit de là, et les laissa en la chambre parler ensemble, et il entendit à ses fauconniers, et mit un faucon sur son poing, et s'oublia à le paître. » Froissart, t. XIV, c. LXXXI, p. 258.

non pour se sanctifier, mais afin d'acquérir influence sur les éléments et de faire des astres ce qu'il voulait. Sa science était dans un livre merveilleux qui s'appelait Smagorad, et dont l'original avait été donné à Adam[1]. Notre premier père, disait-il, ayant pleuré cent ans son fils Abel, Dieu lui envoya ce livre par un ange pour le consoler, le relever de sa chute, pour donner à l'homme régénéré puissance sur les étoiles.

Le livre ne réussissant pas pour Charles VI aussi bien que pour Adam, on eut recours à deux Gascons ermites de Saint-Augustin. On les établit à la Bastille, près de l'hôtel Saint-Paul. On leur fournit tout ce qu'ils demandaient, entre autres choses des perles en poudre, dont ils firent un breuvage pour le roi. Ce breuvage, et les paroles magiques dont ils le fortifiaient, ne produisirent aucun bien durable; les deux moines, pour s'excuser, accusèrent le barbier du roi et le concierge du duc d'Orléans de troubler leurs opérations par de mauvais sortiléges. Ce barbier avait été vu, disait-on, rôdant autour d'un gibet pour y prendre les ingrédients de ses maléfices. Toutefois, les moines ne purent rien prouver; on les sacrifia au duc d'Orléans, au clergé. Ils avaient fait grand scandale. Tout le monde venait les consulter à la Bastille, leur demander des remèdes pour les maladies, des philtres d'amour. Ils furent dégradés en Grève par l'évêque de Paris, puis promenés par la ville, décapités, mis

[1] Ce passage du Religieux de Saint-Denis ne peut trouver son explication que dans les auteurs qui ont traité de la cabale. Voir les travaux de M. Franck, si remarquables par la précision et la netteté.

en quartiers, et les quartiers attachés aux portes de Paris.

L'effet de ces mauvais remèdes fut d'aggraver le mal. Le pauvre prince, après une lueur de raison, sentit l'approche de la frénésie; il dit lui-même qu'il fallait se hâter de lui ôter son couteau[1]. Il souffrait de grandes douleurs, et disait, les larmes aux yeux, qu'il aimerait mieux mourir. Tout le monde pleurait aussi, quand on l'entendait dire, comme il fit au milieu de toute sa maison : « S'il est ici parmi vous, celui qui me fait souffrir, je le conjure, au nom de Notre-Seigneur, de ne pas me tourmenter davantage, de faire que je ne languisse plus; qu'il m'achève plutôt, et que je meure. »

Hélas! disaient les bonnes gens, comment un roi si débonnaire[2] est-il ainsi frappé de Dieu et livré aux mauvais esprits? Il n'a pourtant jamais fait de mal. Il n'était pas fier, il saluait tout le monde, les petits comme les grands . On pouvait

[1] « Sequenti die, mente se alienari sentiens, jussit sibi cultellum amoveri et avunculo suo duci Burgundiæ præcepit, ut sic omnes faceruent curiales. Tot angustiis pressus est illa die quod sequenti luce, cum præfatum ducem et aulicos accersisset, eis lachrimabiliter fassus est, quod mortem avidius appetebat quam taliter cruciari, omnesque circumstantes movens ad lachrimas, pluries fertur dixisse : Amore Jesu Christi, si sint aliqui conscii hujus mali, oro ut me non torqueant amplius, sed cito diem ultimum faciant me signare. » *Religieux de Saint-Denis, ms. Baluze.*

[2] Le Religieux donne une preuve remarquable de la douceur de Charles VI : « Cum in itinere... adolescens... dextrarium... urgeret calcaribus, ut eum ad superbiam excitaret, recalcitrando calce tibiam ejus graviter vulneravit et inde cruor fluxit largissimus. Inde... circumstantes cum in actorem delicti animadvertere conarentur, id rex manu et verbis levibus, etc. *Ibidem, folio* 737.

[3] Tanta affabilitate præeminebat, ut etiam contemptibilibus personis ex improviso et nominatim salutationis dependeret affa-

lui dire tout ce qu'on voulait. Il ne rebutait personne; dans les tournois, il joutait avec le premier venu. Il s'habillait simplement, non comme un roi, mais comme un homme. Il était paillard, il est vrai; il aimait les femmes, les filles. Après tout, on ne pouvait dire qu'il eût jamais fait de peine aux familles honnêtes. La reine ne voulant plus coucher avec lui, on lui mettait dans son lit une petite fille[1], mais c'était en la payant bien, et jamais il ne lui fit mal dans ses plus mauvais moments.

Ah! s'il avait eu sa tête, la ville et le royaume s'en seraient bien mieux trouvés. Chaque fois qu'il revenait à lui, il tâchait de faire un peu de bien, de remédier à quelque mal. Il avait essayé de mettre

tum, et ad se ingredi volentibus vel occurrentibus passim mutuæ collocutionis aut offerret ultro commercium aut postulantibus non negaret... Quamvis beneficiorum et injuriarum valde recolens, non tamen naturaliter neque magnis de causis sic ad iracundiam pronus fuit, ut alicui contumelias aut improperia proferret. Carnis lubrico contra matrimonii honestatem dicitur laborasse, ita tamen ut nemini scandalum fieret, nulli vis, nulli enormis infligeretur injuria. Prædecessorum morem etiam non observans, raro et cum displicentia habitu regali, epitogio scilicet et talari tunica utebatur, sed indifferenter, ut decuriones cæteri, holosericis indutus, et nunc Boemannum nunc Alemannum se fingens, etiam... post unctionem susceptam hastiludia et joca militaria justo sæpius exercebat. » *Ibidem, folio* 141.

[1] « Filia cujusdam mercatoris equorum... quæ quidem competenter fuit remunerata, quia sibi fuerunt data duo maneria pulchra cum suis omnibus pertinentiis, situata unum a Creteil, et aliud a Bagnolet, et ipsa vulgariter vocabatur palam et publice *Parva Regina*, et secum diu stetit, suscepitque ab eo unam filiam, quam ipse rex matrimonialiter copulavit cuidam nuncupato Harpedenne, cui dedit dominium de Belleville in Pictavia, filiaque vocabatur domicella de Belleville. » — Je ne retrouve plus la source d'où j'ai tiré cette note. Elle est ou du Religieux de Saint-Denis, ou du *ms. Dupuy, Discours et Mémoires mezlez, côté* 488.

de l'ordre dans les finances, de révoquer les dons qu'on lui surprenait dans ses abscences d'esprit. Comment n'aurait-il pas eu bon cœur pour les chrétiens, lui qui avait ménagé les juifs même, en les renvoyant?...

En quelque état qu'il fût, il voyait toujours avec plaisir ses braves bourgeois. « Je n'ai, disait-il, confiance qu'en mon prévôt des marchands, Juvénal, et mes bourgeois de Paris. » Quand d'autres ens venaient le voir, il regardait d'un air effaré; ais quand c'était le prévôt, il lui parlait; il disait : Juvénal, ne perdons pas notre temps, faisons de nne besogne. »

Nous avons remarqué, au commencement de cette toire, en parlant des rois *fainéants*, combien le ıple était naturellement porté à respecter ces ettes et innocentes figures, qui passaient deux ; par an devant lui sur leur char attelé de bœufs. : musulmans regardent les idiots comme mar- ès du sceau de Dieu et souvent comme personnes ıtes. Dans certains cantons de la Savoie, c'est touchant préjugé que le crétin porte bonheur à famille. La brute qui ne suit que l'instinct, en la raison individuelle est nulle, semble, par a même, rester plus près de la raison divine. e est tout au moins innocente.

Rien d'étonnant si le peuple, au milieu de tous princes orgueilleux, violents et sanguinaires, nait pour objet de prédilection cette pauvre ature, comme lui humiliée sous la main de Dieu. u pouvait par lui, aussi bien que par un plus e, guérir les maux du royaume. Il n'avait pas grand'chose; mais visiblement il aimait le peu-

plé. Il aimait! mot immense. Le peuple le lui rendit bien... Il lui resta toujours fidèle. Dans quelque abaissement qu'il fût, il s'obstina à espérer en lui; il ne voulait être sauvé que par lui. Rien de plus touchant, et en même temps de plus hardi, que les paroles par lesquelles le grand prédicateur populaire, Jean Gerson, bravant à la fois les ambitions rivales des princes qui attendaient la succession du malade, s'adresse à lui et lui dit : *Rex in sempiternum vive !*... O mon roi, vivez toujours!...

Cet attachement universel du peuple pour Charles VI parut dans un de ces malheureux essais que l'on fit pour le guérir. Deux sorciers offrirent au bailli de Dijon de découvrir d'où venait sa maladie. Au fond d'une forêt voisine, ils élevèrent un grand cercle de fer sur douze colonnes de fer; douze chaînes de fer étaient à l'entour. Mais il fallait trouver douze hommes, prêtres, nobles et bourgeois, qui voulussent entrer dans ce cercle formidable et se laisser lier de ces chaînes. On en trouva onze sans peine, et le bailli fit le douzième, qui se dévouèrent ainsi, au risque d'être peut-être emportés corps et âme par le diable [1].

Le peuple de Paris voulait toujours voir son roi. Quand il n'était pas trop fol, et qu'on ne craignait pas qu'il fît rien d'inconvenant, on le menait aux églises. Ou bien encore, abattu et languissant, il allait aux représentations des *Mystères* que les confrères de la passion jouaient alors rue Saint-Denis. Ces mystères, moitié pieux, moitié burlesques, étaient considérés comme des actes de foi. Ceux qui n'y au-

[1] Le Religieux.

raient pas trouvé d'amusement n'y eussent pas moins assisté pour leur édification. Dans plusieurs églises, on avançait l'heure des vêpres pour qu'on pût aller aux mystères.

Mais on n'osait pas toujours faire sortir le roi. Alors dans son retrait de l'hôtel Saint-Paul, ou dans la librairie du Louvre amassée par Charles V, on lui mettait dans les mains des figures pour l'amuser. Immobiles dans les livres écrits, ces figures prirent mouvement et devinrent des cartes [1]. Le roi jouant aux cartes, tout le monde voulut y jouer. Elles étaient peintes d'abord ; mais cela étant trop cher, on s'avisa de les imprimer [2]. Ce qu'on aimait dans ce jeu, c'est qu'il empêchait de penser, qu'il donnait l'oubli.

Qui eût dit qu'il en sortirait l'instrument qui multiplie la pensée et qui l'éternise, que de ce jeu des fols sortirait le tout-puissant véhicule de la sagesse ?

Quelque recette de distraction qu'il y eût au fond

[1] Les cartes étaient connues avant Charles VI, mais peu en usage.

On en trouve la première mention dans le *Renard contrefait*, dont l'auteur anonyme nous apprend qu'il a commencé son poëme en 1328 et l'a fini en 1341. M. Peignot a donné une curieuse biographie de tous les auteurs qui ont traité ce sujet. Peignot, Recherches sur les danses des morts et sur les cartes à jouer. — Les uns font les cartes d'origine allemande, les autres d'origine espagnole ou provençale. M. Rémusat remarque que nos plus anciennes cartes à jouer ressemblent aux cartes chinoises. Abel Rémusat, Mém. Acad., 2e série, t. VII, p. 418.

[2] En 1430, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, paya quinze cents pièces d'or pour un jeu de cartes *peintes*. — En 1441, les cartiers de Venise présentent requête pour se plaindre du tort que leur font les marchands étrangers par les cartes qu'ils *impriment*. Ibidem, p. 218, 247.

de ce jeu, ces rois, ces dames, ces valets, dans leur bal perpétuel, dans leurs indifférentes et rapides évolutions, devaient quelquefois faire songer. A force de les regarder, le pauvre fol solitaire pouvait y placer ses rêves; le fol? pourquoi pas le sage?... N'y avait-il pas dans ces cartes de naïves images du temps? N'était-ce pas un beau coup de cartes, et des plus soudains, de voir Bajazet *l'Éclair*, vainqueur à Nicopolis, quasi maître de Constantinople, entrer dans une cage de fer? N'en était-ce pas un de voir le gendre du roi de France, le magnifique Richard II, supplanté en quelques jours par l'exilé Bolingbroke? Ce roi, en qui tout à l'heure il y avait dix millions d'hommes, le voilà qui est moins qu'un homme, un homme en peinture, un roi de carreau...

Dans une des farces de la bazoche, que les petits clercs du palais jouaient sur la royale table de marbre, figuraient comme personnages les temps d'un verbe latin : « Regno, regnavi, regnabo. » Pédantesque comédie, mais dont il était difficile de méconnaître le sens.

Dans l'ordonnance par laquelle Charles VI autorise ceux qui jouaient les mystères de la passion, il les appelle « ses aimés et chers confrères[1]. » Quoi de plus juste, en effet? Triste acteur lui-même, pauvre jongleur du grand mystère historique, il allait voir ses confrères, saints, anges et diables,

[1] Ordonnances, t. VIII, p. 555, déc. 1402. — Dans une lettre bien antérieure, Charles VI assigne : Quarante francs à certains chapelains et clers de la sainte Chapelle de nostre palais à Paris, lesquels jouèrent devant nous le jour de Pasques nagaires passé les jeux de la Résurrection Nostre Seigneur. » 5 avril 1390. *Bibliothèque royale, mss., cabinet des titres.*

bouffonner tristement la Passion. Il n'était pas seulement spectateur, il était spectacle. Le peuple venait voir en lui la passion de la royauté. Roi et peuple, ils se contemplaient, et avaient pitié l'un de l'autre. Le roi y voyait le peuple misérable, déguenillé, mendiant. Le peuple y voyait le roi plus pauvre encore sur le trône, pauvre d'esprit, pauvre d'amis, délaissé de sa famille, de sa femme, veuf de lui-même et se survivant, riant tristement du rire des fols, vieil enfant sans père ni mère pour en avoir soin.

La dérison n'eût pas été suffisante, la tragédie eût été moins comique s'il eût cessé de régner. Le merveilleux, le bizarre, c'est qu'il régnait par moments. Toute négligée et sale qu'était sa personne, sa main signait encore et semblait toute-puissante.

Les plus graves personnes, les plus sages têtes du conseil, venaient entre deux accès profiter d'un moment lucide, épier les faibles lueurs d'une intelligence obscurcie, provoquer les douteux oracles qui tombaient de cette bouche imbécile.

C'était toujours le roi de France, le premier roi chrétien, la tête de la chrétienté. Les principaux États d'Italie, Milan, Florence, Gênes, se disaient ses clients. Gênes ne crut pouvoir échapper à Visconti qu'en se donnant à Charles VI. Ainsi la fortune moqueuse s'amusait à charger d'un nouveau poids cette faible main qui ne pouvait rien porter.

Ce fut un curieux spectacle de voir l'empereur Wenceslas, amené en France par les affaires de l'Église, conférer avec Charles VI (1398). L'un était fol, l'autre presque toujours ivre. Il fallait prendre

l'empereur à jeun; mais pour le roi ce n'était pas toujours le moment lucide.

Charles VI ayant eu pourtant trois jours de bon, on en profita pour lui faire signer une ordonnance qui, selon le vœu de l'université, suspendait l'autorité de Benoît XIII dans le royaume de France. Le maréchal Boucicaut fut envoyé à Avignon pour le contraindre par corps. Le vieux pontife se défendit dans le château d'Avignon en vrai capitaine (1398-1399). N'ayant plus de bois pour sa cuisine, il brûla une à une les poutres de son palais. Les français avaient honte eux-mêmes de cette guerre ridicule. Les partisans de l'autre pape ne lui étaient pas plus soumis. Les Romains étaient en armes contre Boniface, comme les Français contre Benoît.

Voilà donc la papauté, l'empire, la royauté, aux prises et s'injuriant; l'empereur ivre, le roi idiot, prenant le pouvoir spirituel, suspendant le pape, tandis que le pape saisit les armes temporelles et endosse la cuirasse. Les dieux humains délirent, défendent qu'on leur obéisse, et se proclament fols...

Cela était certain, réel, mais aucunement vraisemblable, contraire à toute raison, propre à faire croire de préférence les mensonges les plus hasardés. Nulle comédie, nul mystère ne devait dès lors choquer les esprits. Le plus fol n'était pas celui qui oubliait des réalités absurdes pour des fictions raisonnables. Ces mystères aidaient d'ailleurs à l'illusion par leur prodigieuse durée; quelques-uns se divisaient en quarante jours. Une représentation si longue devenait pour le spectateur assidu une

vie artificielle qui faisait oublier l'autre, ou pouvait lui faire douter souvent de quel côté était le rêve [1].

[1] « Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecteroit peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours. Et si un artisan étoit sûr de rêver toutes les nuits douze heures durant qu'il est roi, je crois qu'il seroit presque aussi heureux qu'un roi qui rêveroit toutes les nuits douze heures durant qu'il est artisan. » Pascal.

LIVRE VIII

CHAPITRE PREMIER

Le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne. — Meurtre du duc d'Orléans. 1400-1407.

Il y a dans la personne humaine deux personnes, deux ennemis qui guerroient à nos dépens, jusqu'à ce que la mort y mette ordre. Ces deux ennemis, l'orgueil et le désir, nous les avons vus aux prises dans cette pauvre âme de roi. L'un a prévalu d'abord, puis l'autre; puis, dans ce long combat, cette âme s'est éclipsée, et il n'y a plus eu où combattre. La guerre finie dans le roi, elle éclate dans le royaume; les deux principes vont agir en deux hommes et deux factions, jusqu'à ce que cette guerre ait produit son acte frénétique : le meurtre ; jusqu'à ce que, les deux hommes ayant été tués l'un par l'autre, les deux factions, pour se tuer, s'accordent à tuer la France.

Cela dit, au fond tout est dit. Si pourtant on veut savoir le nom des deux hommes, nommons l'homme du plaisir, le duc d'Orléans, frère du roi; l'homme de l'orgueil, du brutal et sanguinaire

orgueil, Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

Les deux hommes et les deux partis doivent se choquer dans Paris. Deux partis, deux paroisses; nous les avons nommées déjà, celle de la cour, celle des bouchers, la folie de Saint-Paul, la brutalité de Saint-Jacques. La scène de l'histoire dit d'avance l'histoire même.

Louis d'Orléans, ce jeune homme qui mourut si jeune, qui fut tant aimé et regretté toujours, qu'avait-il fait pour mériter de tels regrets? Il fut pleuré des femmes, et c'est tout simple, il était beau, avenant, gracieux[1]; mais non moins regretté de l'Église, pleuré des saints... C'était pourtant un grand pécheur; il avait, dans ses emportements de jeunesse, terriblement vexé le peuple; il fut maudit du peuple, pleuré du peuple... Vivant, il coûta bien des larmes; mais combien plus, mort!

Si vous eussiez demandé à la France si ce jeune homme était bien digne de tant d'amour, elle eût répondu : Je l'aimais[2]. Ce n'est pas seulement pour le bien qu'on aime : qui aime, aime tout, les défauts aussi. Celui-ci plut comme il était, mêlé de bien et de mal. La France n'oublia jamais qu'en ses défauts mêmes, elle avait vu poindre l'aimable et brillant esprit, l'esprit léger, peu sévère, mais gracieux et doux, de la Renaissance; tel il se continua dans son fils, Charles d'Orléans, l'exilé, le

[1] Voir le Religieux de Saint-Denis à l'année 1405, et le portrait qu'il fait du duc d'Orléans, année 1407, *ms. Baluze folio*, 553. — V. aussi les complaintes et autres pièces sur la mort de Louis d'Orléans. *Bibl. royale*, *mss. Colbert* 2403, *Regius* 9681-5.

[2] « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant : Parceque c'estoit luy, parceque c'estoit moy. » Montaigne.

poëte[1], dans son bâtard Dunois, dans son petit-fils, le bon et clément Louis XII.

Cet esprit, louez-le, blâmez-le, ce n'est pas celui d'un temps, d'un âge, c'est celui de la France même. Pour la première fois, au sortir du roide et gothique moyen âge, elle se vit ce qu'elle est, mobilité, élégance légère, fantaisie gracieuse. Elle se vit, elle s'adora. Celui-ci fut le dernier enfant, le plus jeune et le plus cher, celui à qui tout est permis, celui qui peut gâter, briser; la mère gronde, mais elle sourit... Elle aimait cette jolie tête qui tournait celle des femmes; elle aimait cet esprit hardi qui déconcertait les docteurs : c'était plaisir de voir les vieilles barbes de l'université, au milieu de leurs lourdes harangues, se troubler à ses vives saillies et balbutier[2]. Il n'en était pas moins bon pour les doctes, les clercs et les prêtres, pour les pauvres, aumônier et charitable. L'Église était faible pour cet aimable prince; elle lui passait bien des choses; il n'y avait pas moyen d'être sévère avec cet enfant gâté de la nature et de la grâce.

De qui Louis tenait-il ces dons qu'il apporta en naissant? De qui, sinon d'une femme? De sa charmante mère apparemment, dont son mari même, le sage et froid Charles V, ne pouvait s'empêcher de dire : « C'est le soleil du royaume. » Une femme

[1] Louis d'Orléans était poëte aussi, s'il est vrai qu'il avait célébré *dans les vers* les secrètes beautés de la duchesse de Bourgogne. (Barante).

[2] V. plus loin la réponse qu'il leur fit en 1405. Toutefois ordinairement il leur parlait avec douceur : « Ipsum vidi elegantoriem respondendo... quam fuerant proponendo... mitissime alloqui, et si uspiam errassent, leniter admonere. » *Religieux de Saint-Denis, ms.*, 553 *verso*.

mit la grâce en lui, et les femmes la cultivèrent... Et que serions-nous sans elles ! Elles nous donnent la vie (et cela, c'est peu), mais aussi la vie de l'âme. Que de choses nous apprenons près d'elles comme fils, comme amants ou amis... C'est par elles, pour elles, que l'esprit français est devenu le plus brillant, et, ce qui vaut mieux, le plus sensé de l'Europe. Ce peuple n'étudiait volontiers que dans les conversations des femmes; en causant avec ces aimables docteurs qui ne savaient rien, il a tout appris[1].

Nous n'avons pas la galerie où le jeune Louis eut la dangereuse fatuité de faire peindre ses maîtresses. Nous connaissons assez mal les femmes de ce temps-là. J'en vois trois pourtant qui de près ou de loin tinrent au duc d'Orléans. Toutes trois, de

[1] L'éducation d'un jeune chevalier par les femmes est l'invariable sujet des romans ou histoires romanesques du XVe siècle. Les historiens de Saintré, de Fleuranges, de Jacques de Lalaing, ne sont guère autre chose. L'homme y prend toujours le petit rôle ; il trouve doux d'y faire l'enfant. Tout au contraire de la Nouvelle Héloïse, dans les romans du XVe siècle, la femme enseigne et non l'homme, ce qui est bien plus gracieux. C'est ordinairement une jeune dame, mais plus âgée que *lui*, une dame dans la seconde jeunesse, une grande dame surtout, d'un rang élevé, inaccessible, qui se plaît à cultiver le petit page, à l'élever peu à peu. Est-ce une mère, une sœur, un ange gardien ? Un peu tout cela. Toutefois, c'est une femme... Oui, mais une dame placée si haut ! Que de mérite il faudrait, que d'efforts, de soupirs, pendant de longues années !... Les leçons qu'elle lui donne ne sont pas des leçons pour rire : rien n'est plus sérieux, quelquefois plus pédantesque. La pédanterie même, l'austérité des conseils, la grandeur des difficultés, font un contraste piquant et ajoutent un prix à l'amour... Au but, tout s'évanouit; en cela, comme toujours, le but n'est rien, la route est tout. Ce qui reste, c'est un chevalier accompli, le mérite et la grâce même. — Voir l'histoire du Petit Jehan de Saintré, 3 vol. in-12, 1724; le Panégyric du chevalier

ou de mère, étaient Italiennes. De l'Italie par-
déjà le premier souffle de la Renaissance; le
, réchauffé de ce vent parfumé du sud, crut
r, comme dit le poëte, « une odeur de para-
»
: ces Italiennes, l'une fut la femme du duc d'Or-
;, Valentina Visconti, sa femme, sa triste veuve,
le mourut de sa mort. L'autre, Isabeau de Ba-
: (Visconti du côté maternel), fut sa belle-sœur,
amie, peut-être davantage. La troisième, dans
ang bien modeste, la chaste, la savante Chris-
[2], n'eut avec lui d'autre rapport que les encou-
ments qu'il donna à son aimable génie [3].

reproche (La Trémouille), 1527, etc., etc. (*note de* 1840). — Renaissance. Notes de l'introduction (1855).

Quan la doss aura vonta
Deves vostre pais,
M'es veiaire que senta
Odor de Paradis.

Quand le doux zéphyr souffle de votre pays, ô ma Dame, il emble que je sens une odeur de Paradis. » Bernard de Venta-

hristine de Pisan semble avoir commencé la suite des femmes ttres, pauvres et laborieuses, qui ont nourri leur famille du ait de leur plume. — Nous devons à M. Thomassy de pouvoir ccier enfin ce mérite si longtemps méconnu. Essai sur les s politiques de Christine de Pisan, 1838. M. de Sismondi la : encore assez durement. Gabriel Naudé, ce grand chercheur, eu l'idée de tirer ses manuscrits de la poussière. Naudæi olæ, epist. XLIX, p. 369.

lle dédia au duc d'Orléans son Débat des deux amants et res ouvrages. Du reste, elle fait entendre qu'elle ne le vit ie fois, et pour solliciter sa protection : « Et ay-je veu de mes , comme j'eusse affaire aucune requeste d'ayde de sa parolle, nelle, de sa grâce, ne faillis mie. Plus d'une heure fus en sa nce, où je prenoye grant plaisir de veoir sa contenance, et si dérément expédier besongnes, chascune par ordre; et moi nes, quant vint à point, par lui fus appelée, et fait ce que re-

L'Italie, la renaissance, l'art, l'irruption de la fantaisie, il y avait dans tout cela de quoi séduire et de quoi blesser. Ce jour du XVIe siècle, qui éclatait brusquement dès la fin du XIVe, dut effaroucher les ténèbres. L'art n'était-il pas une coupable contrefaçon de la nature? Celle-ci n'a-t-elle pas assez de danger, assez de séduction, sans qu'une diabolique adresse la reproduise encore pour la perdition des âmes? Cette perfide Italie, la terre des poisons et des maléfices, n'est-ce pas aussi le pays de ces miracles du diable?

C'étaient là les propos du peuple, ce qu'il disait tout haut. Joignez-y le silence haineux des scolastiques, qui voyaient bien que peu à peu il leur fallait céder la place. Derrière appuyaient la foule des esprits secs et étroits qui demandent toujours : A quoi bon ?... A quoi bon un tableau du Giotto, une miniature du beau Froissart, une ballade de Christine?

De tels esprits sont toujours un grand peuple. Mais alors ils avaient pour eux un grave et puissant auxiliaire, la pauvreté publique, qui ne voyait dans les dépenses d'art et de luxe qu'une coupable prodigalité.

A ces mécontentements, à ces malveillances, à ces haines publiques ou secrètes, il fallait un envieux pour chef. La nature semblait avoir fait le duc de

queroye... » — Elle dit encore du duc d'Orléans : « N'a cure d'oyr dire deshonneur des femmes d'autruy, à l'exemple du sage (et dit de telles notables parolles : « Quand on me dit mal d'aucun, je considère se celluy qui le dit a aucune particulière hayne à celluy dont il parle) », ne de nelluy mesdire, et ne croit mie de legier mal qu'on luy rapporte. » Christine de Pisan, collection Petitot, t. V, p. 393.

Bourgogne Jean sans Peur tout exprès pour haïr le duc d'Orléans. Il avait peu d'avantages physiques, peu d'apparence, peu de taille, peu de facilité [1]. Son silence habituel couvrait un caractère violent. Héritier d'une grande puissance, il tenta de grandes choses et échoua d'autant plus tristement. Sa captivité de Nicopolis coûta gros au royaume. Nourri d'amertume et d'envie, il souffrait cruellement de voir en face cette heureuse et brillante figure qui devait toujours l'éclipser. Avant que leur rivalité éclatât, avant que de secrets outrages eussent engendré en eux de nouvelles haines, il semblait être déjà le Caïn prédestiné de cet Abel.

L'équité nous oblige de faire remarquer avant tout que l'histoire de ce temps n'a guère été écrite que par les ennemis du duc d'Orléans. Cela doit nous mettre en défiance. Ceux qui le tuèrent en sa personne ont dû faire ce qu'il fallait pour le tuer aussi dans l'histoire.

Monstrelet est sujet et serviteur de la maison de Bourgogne [2]. Le Bourgeois de Paris est un Bourguignon furieux. Paris était généralement hostile

[1] Le Religieux de Saint-Denis ajoute toutefois que, quoiqu'il parlât peu, il avait de l'esprit; ses yeux étaient intelligents. Il en existe un portrait fort ancien au musée de Versailles et au château d'Eu. Il est en prières, déjà vieux, les chairs molles, l'air bonasse et vulgaire. Christine l'appelle en 1404 : « Prince de toute bonté, salvable, juste, saige, benigne, douls et de toute bonne meurs. »

[2] M. Darcier n'a pas réussi, dans la préface de son Monstrelet, à établir l'impartialité de ce chroniqueur. Monstrelet omet ou abrége ce qui est défavorable à la maison de Bourgogne, ou favorable à l'autre parti. Cela est d'autant plus frappant qu'il est ordinairement d'un bavardage fatigant. « Plus baveux qu'un pot à moutarde, » dit Rabelais.

au duc d'Orléans, et cela pour un motif facile à comprendre : le duc d'Orléans demandait sans cesse de l'argent; le duc de Bourgogne défendait de payer.

Cette rancune de Paris n'a pas été sans influence sur le plus impartial des historiens de ce temps, sur le Religieux de Saint-Denis. Il n'a pu se défendre de reproduire la clameur de cette grande ville voisine. Le moine a pu céder aussi à celle du clergé, que le duc d'Orléans essayait indirectement de soumettre à l'impôt[1].

Il ne faut pas oublier que le duc d'Orléans, ne possédant rien, ou presque rien, hors du royaume, tirait toutes ses ressources de la France, de Paris surtout. Le duc de Bourgogne, au contraire, était tout à la fois un prince français et étranger; il avait des possessions et dans le royaume et dans l'Empire; il recevait beaucoup d'argent de la Flandre, et demandait plutôt des gens d'armes à la Bourgogne[2].

Remontons à la fondation de cette maison de Bourgogne. Nos rois, ayant presque détruit le seul pouvoir militaire qui se trouvât en France, la féodalité, essayèrent, au XIIIe et au XVe siècle, d'une féodalité artificielle; ils placèrent les grands fiefs dans la main des princes leurs parents. Charles V fit un grand établissement féodal. Tandis que son frère aîné, gouverneur du Languedoc, regardait vers la Provence et l'Italie, il donna la Bourgogne en apanage à son plus jeune frère, de manière à agir vers l'Empire et les Pays-Bas. Il fit pour ce dernier l'im-

[1] V. 1402, et les projets du parti d'Orléans, 1411.
[2] Au témoignage de Charles le Téméraire. (Gachard.)

mense sacrifice de rendre aux Flamands Lille et Douai, la Flandre française[1], la barrière du royaume au nord, pour que ce frère épousât leur future souveraine, l'héritière des comtés de Flandre, d'Artois, de Rethel, de Nevers et de la Franche-Comté. Il espérait que dans cette alliance la France absorberait la Flandre, que les peuples étant réunis sous une même domination, les intérêts se confondraient peu à peu. Il n'en fut pas ainsi. La distinction resta profonde, les mœurs différentes, la barrière des langues immuable; la langue française et wallonne ne gagna pas un pouce de terrain sur le flamand[2]. La riche Flandre ne devint pas un accessoire de la pauvre Bourgogne[3]. Ce fut tout le contraire : l'intérêt flamand emporta la balance. Quel intérêt? un intérêt hostile à la France, l'alliance commerciale de l'Angleterre, commerciale d'abord, puis politique.

Nous avons dit ailleurs comment la Flandre et l'Angleterre étaient liées depuis longtemps. S'il y

[1] Il est curieux de voir comment Philippe le Hardi eut l'adresse de se conserver cette importante possession que Charles V avait cru, ce semble, ne céder que temporairement pour gagner les Flamands et faciliter le mariage de son frère. Celui-ci obtint, sous la minorité de Charles VI, qu'on lui laisserait Lille, etc., pour sa vie et celle de son premier hoir mâle. Il savait bien qu'une si longue possession finirait par devenir propriété. V. les Preuves de l'Hist. de Bourgogne, de D. Plancher, 16 janvier 1386, t. III, p. 91-94.

[2] C'est ce qui résulte de l'important mémoire de M. Raoux; il prouve par une suite de témoignages que depuis le XIe siècle la limite des deux langues est la même. Rien n'a changé dans les villes mêmes que les Français ont gardées un siècle et demi. Mémoires de l'Académie de Bruxelles, t. IV, p. 412-440.

[3] « Mon pays de Bourgoigne n'a point d'argent; il sent la France. » Mot de Charles le Téméraire. (Gachard.)

avait mariage politique entre les princes de la France et de la Flandre, il y avait toujours eu mariage commercial entre les peuples de la France et de l'Angleterre. Édouard III ne put faire son fils comte de Flandre; Charles V fut plus heureux pour son frère. Mais ce frère, tout Français qu'il était, ne se fit accepter des Flamands qu'en se résignant aux relations indispensables de la Flandre et de l'Angleterre. Ces relations faisaient la richesse du pays, celle du prince. Toutefois les Anglais, qui depuis Édouard III avaient attiré beaucoup de drapiers de la Flandre [1], n'avaient plus tant de ménagements à garder avec les Flamands; ils pillaient souvent leurs marchands et secondaient les bannis de Flandre dans leurs pirateries. Le fameux Pierre Dubois, l'un des chefs de la révolution de Flandre en 1382, se fit pirate et fut la terreur du détroit. En 1387, il enleva la flotte flamande, qui chaque année allait à La Rochelle acheter nos vins du Midi [2]. La Flandre et le comte de Flandre étaient ruinés par ces pirateries, si ce comte ne devenait ou le maître, ou l'allié de l'Angleterre. Ayant essayé en vain de s'en rendre maître (1386), il fallait qu'il en fût l'allié, qu'il y fît, s'il pouvait, un roi qui garantît cette alliance. Il y parvint en 1399 contre l'intérêt de la France.

Cette puissance de Bourgogne, ainsi partagée entre l'intérêt français et étranger, n'allait pas moins

[1] V. au tome IV, livre VI, chap. Ier, les étranges promesses par lesquelles les Anglais s'efforçaient de les attirer.

[2] Meyeri Annales Flandriæ, folio 208, et *Altemeyer, Histoire des relations commerciales et politiques des Pays-Bas avec le Nord, d'après les documents inédits; ms.*

s'étendant et s'agrandissant. Philippe le Hardi compléta ses Bourgognes en achetant le Charollais (1390), ses Pays-Bas en faisant épouser à son fils l'héritière de Hainaut et de Hollande (1385). Le souverain de la Flandre, jusque-là serré entre la Hollande et le Hainaut, allait saisir ainsi deux grands postes : par la Hollande, des ports sur l'Océan, c'était comme des fenêtres ouvertes sur l'Angleterre; par le Hainaut, des places fortes, Mons et Valenciennes, les portes de la France.

Voilà une grande et formidable puissance, formidable par son étendue et par la richesse de ses possessions, mais bien plus encore par sa position, par ses relations, touchant à tout; ayant prise sur tout. Il n'y avait rien en France à opposer à une telle force. La maison d'Anjou avait fondu, en quelque sorte, dans ses vaines tentatives sur l'Italie. Le duc de Berri, lors même qu'il était gouverneur du Languedoc, n'y était pas sérieusement établi; il n'était que le roi de Bourges. Le duc d'Orléans, frère du roi, s'était fait donner successivement l'apanage d'Orléans, puis une bonne part du Périgord et de l'Angoumois, puis les comtés de Valois, Blois et Beaumont, puis encore celui de Dreux. Il avait, par sa femme, une position dans les Alpes, Asti. C'étaient certes de grands établissements, mais dispersés; ce n'était pas une grande puissance. Tout cela ne faisait point masse en présence de cette masse énorme et toujours grossissante des possessions du duc de Bourgogne.

Philippe le Hardi avait eu, à son grand profit, la part principale à l'administration du royaume sous la minorité de Charles VI, et bien au delà, jusqu'à

ce qu'il eut vingt et un ans. Il l'avait perdu quelque temps, pendant le gouvernement des marmousets, La Rivière, Clisson, Montaigu. La folie de Charles VI fut comme une nouvelle minorité; cependant il devenait impossible de ne pas donner part, dans le gouvernement, au duc d'Orléans, frère du roi, qui en 1401 avait trente ans. Ce prince, héritier probable du roi malade et de ses enfants maladifs, avait apparemment autant d'intérêt au bien du royaume que le duc de Bourgogne, qui, s'étendant toujours vers l'Empire et les Pays-Bas, devenait de plus en plus un prince étranger. Toutefois, les légèretés du duc d'Orléans, ses passions, ses imprudences, lui faisaient tort; la vivacité même de son esprit, ses qualités brillantes, mettaient en défiance. Son oncle, déjà âgé, solide sans éclat (comme il faut pour fonder), rassurait davantage. D'ailleurs il était riche hors du royaume; on pensait que le maître de la riche Flandre prendrait moins d'argent en France.

Ce fut un moment décisif, entre l'oncle et le neveu, que celui de la révolution d'Angleterre, en 1399. Tous deux avaient caressé le dangereux Lancastre pendant son séjour au château de Bicêtre. Le duc d'Orléans en fit son frère d'arme et se crut sûr de lui. Mais Lancastre, avec beaucoup de sens, préféra l'alliance du duc de Bourgogne, comte de Flandre. Celui-ci montra dans cette circonstance une extrême prudence. Il en avait besoin. Richard avait épousé sa petite-nièce, il était gendre du roi de France et notre allié. Le duc de Bourgogne se serait perdu dans le royaume, s'il avait ostensiblement concouru à une révolution qui nous était si

préjudiciable. Il ne laissa pas passer Lancastre par ses États; il donna même ordre de l'arrêter à Boulogne, où il ne devait point aller. Lancastre fit le tour par la Bretagne, dont le duc était ami et allié du duc de Bourgogne; ils lui donnèrent pour l'accompagner quelques gens d'armes, et leur homme, Pierre de Craon[1], l'assassin de Clisson, l'ennemi mortel du duc d'Orléans. C'étaient de faibles moyens, mais ce qu'ils y joignirent d'argent, on ne peut le deviner. Or c'était surtout d'argent que Lancastre avait besoin; les hommes ne manquaient pas en Angleterre pour en recevoir.

Ce ne fut pas tout. Le duc de Bretagne étant mort peu après, sa veuve, qui avait vu Lancastre à son passage, déclara qu'elle voulait l'épouser. Cette veuve était la fille du terrible ennemi de nos rois, de Charles le Mauvais. Rien n'était plus dangereux que ce mariage. Le duc de Bourgogne en détourna la veuve, comme il devait; mais il eut le bonheur de ne pas être écouté : le mariage se fit au grand profit du duc de Bourgogne, qui, malgré le duc d'Orléans, malgré le vieux Clisson, vint prendre la garde du jeune duc de Bretagne et de la Bretagne, et bâtit à Nantes même sa *tour de Bourgogne*[2].

Ainsi se formait autour du royaume un vaste cer-

[1] La misère força peut-être Craon à cet acte monstrueux d'ingratitude. Il avait dû la grâce de son premier crime aux prières de la jeune Isabelle de France, épouse de Richard II. V, p. 132.

[2] De plus, il emmena avec lui le duc et ses deux frères. — Lorsque le jeune duc de Bretagne retourna chez lui, on lui donna non-seulement le comté d'Évreux, mais la ville royale de Saint-Malo, l'un des plus précieux fleurons de la couronne de France. Il n'en resta pas moins à moitié Anglais; son frère Arthur tenait le comté de Richemont du roi d'Angleterre.

cle d'alliances suspectes. Le maître de la Franche-Comté, de la Bourgogne et des Pays-Bas, se trouvait aussi maître de la Bretagne, ami du nouveau roi d'Angleterre et du roi de Navarre. La maison de Lancastre s'était alliée, en Castille, à la maison bâtarde de Transtamare, comme celle de Bourgogne s'unit plus tard à la maison non moins bâtarde de Portugal. Bourgogne, Bretagne, Navarre, Lancastre, toutes les branches cadettes se trouvaient ainsi liées entre elles et avec les branches bâtardes de Portugal et de Castille.

Contre cette conjuration de la politique, le duc d'Orléans se porta pour champion du vieux droit. Il prit cette cause en main dans toute la chrétienté, se déclarant pour Wenceslas contre Robert, pour le pape contre l'université, pour la jeune veuve de Richard contre Henri IV. Après avoir provoqué un duel de sept Français contre sept Anglais, il jeta le gant à son ancien frère d'arme pour venger la mort de Richard II[1]. Il lui reprochait de plus d'avoir manqué, dans la personne de la veuve, Isabelle de France, à tout ce qu'un homme noble devait « aux dames veuves et pucelles[2]. » Il lui demandait un rendez-vous aux frontières, où ils pourraient combattre chacun à la tête de cent chevaliers.

Lancastre répondit, avec la morgue anglaise,

[1] Lettre des ambassadeurs anglais contre le duc d'Orléans, etc. : « Le roi d'Angleterre, alors duc, étant revenu en Angleterre demander justice, a été poursuivi par le roi Richard, lequel est mort en cette poursuite, *ayant auparavant résigné son royaume audit duc;* il n'est pas nouveau qu'un roi, comme un pape, puisse résigner son État. » 24 septembre 1404. *Archives, Trésor des chartes*, J., 645.

[2] Monstrelet.

qu'il n'avait vu nulle part que ces prédécesseurs eussent été ainsi défiés par gens de moindre état; ajoutant, dans le langage hypocrite du parti ecclésiastique qui l'avait mis sur le trône, que ce qu'un prince fait, « il le doit faire à l'honneur de Dieu, et comme profit de toute chrétienté ou de son royaume, et non pas pour vaine gloire ni pour nulle convoitise temporelle [1]. »

Henri IV avait de bonnes raisons pour refuser le combat; il avait bien autre chose à faire chez lui; il ne voyait qu'ennemis autour de lui; ce trône tout nouveau branlait. Le duc de Bourgogne lui rendit le service de faire continuer la trêve avec la France.

Ces affaires d'Angleterre et de Bretagne sont déjà une guerre indirecte entre les ducs d'Orléans et de Bourgogne. La guerre va devenir directe, acharnée. Le neveu essaye d'attaquer l'oncle dans les Pays-Bas; l'oncle attaque et ruine le neveu en France, à Paris.

Le duc d'Orléans, battu par son habile rival dans l'affaire de Bretagne, fit une chose grave contre lui; si grave, que la maison de Bourgogne dut vouloir dès lors sa ruine. Il se fit un établissement au milieu des possessions de cette maison, parmi les petits États qu'elle avait ou qu'elle convoitait; il acheta le Luxembourg, se logeant comme une épine au cœur du Bourguignon, entre lui et l'Empire, à

[1] Monstrelet. — Quant à Isabelle de France, il récriminait d'une manière toute satirique : « Plût à Dieu que vous n'eussiez fait rigueur, cruauté ni vilenie envers nulle dame ni damoiselle, non plus qu'avons fait envers elle; nous croyons que vous en vaudriez mieux. »

la porte de Liége, de manière à donner courage aux petits princes du pays, par exemple au duc de Gueldre. Le duc d'Orléans paya ce duc pour faire ce qu'il avait toujours fait, pour piller les Pays-Bas.

Louis d'Orléans ayant engagé ce condottiere au service du roi, il l'amène à Paris avec ses bandes et, d'autre part, il fait venir des Gallois des garnisons de Guyenne. Le duc de Bourgogne y accourt; l'évêque de Liége lui amène du renfort; une foule d'aventuriers du Hainaut, de Brabant, de l'Allemagne, arrivent à la file. Le duc d'Orléans de son côté se fortifie des Bretons de Clisson, d'Écossais, de Normands. Paris se mourait de peur. Mais il n'y eut rien encore; les deux rivaux se mesurèrent, se virent en force, et se laissèrent réconcilier.

Le duc de Bourgogne n'avait pas besoin d'une bataille pour perdre son neveu; il n'y avait qu'à le laisser faire : il avait pris un rôle impopulaire qui le menait à sa ruine. Le duc d'Orléans voulait la guerre, demandait de l'argent au peuple, au clergé même. Le duc de Bourgogne voulait la paix (le commerce flamand y avait intérêt); riche d'ailleurs il se popularisait ici par un moyen facile, il défendait de payer les taxes. Si l'on en croyait une tradition conservée par Meyer, historien flamand, ordinairement très-partial pour la maison de Bourgogne, les princes de cette maison, ulcérés par les tentatives galantes du duc d'Orléans sur la femme du jeune duc de Bourgogne, auraient organisé contre leur ennemi un vaste système d'attaques souterraines, le représentant partout au peuple comme l'unique auteur des taxes sous le poids desquelles il gémissait, le désignant à la haine publique, pré-

ırant longuement, patiemment, l'assassinat par la ılomnie[1].

Il n'y aurait eu pour le duc d'Orléans qu'un noyen de sortir de cette impopularité, une guerre glorieuse contre l'Anglais. Mais pour cela il fallait de l'argent, l'Église en avait. Le duc d'Orléans fit ordonner un emprunt général dont les gens d'Église ne seraient point exempts. Mais le duc de Bourgogne se mit du côté du clergé et l'encouragea à refuser l'emprunt. Une ordonnance de taxe générale fut de même inutile. Le duc de Bourgogne déclara que l'ordonnance mentait, en se disant *con-*

[1] Meyer ne nomme pas cet auteur, qui nous apprend seulement dans le passage cité qu'il a vu souvent Charles VI et causé familièrement avec lui. Il prétend que Jean sans Peur voulait, dès le vivant de son père, tuer le duc d'Orléans; que dès qu'il lui succéda, il demanda à ses conseillers quel était le moyen d'en venir à bout avec moins de danger. N'ayant pu changer sa résolution, ils lui conseillèrent d'attendre qu'il eût perdu son ennemi dans l'esprit du peuple : « Id autem hoc modo efficere posset, si Parisiis » præcipue et similiter in aliis quibusque regni nobilioribus civitabus, per biennium vel triennium ante per impositas personas ubique disseminari faceret : « Se maxime regnicolis compati et condolere, quod tot tributis, et variis, et multiplicibus vectigalibus premerentur. Seque totis eniti conatibus ut, regno ad antiquas suas libertates atque immunitates restituto, omnibus hujusmodi molestissimis gravissimisque exactionibus populus levaretur; sed ne sui optimi ac piissimi voti et affectus quem ad regnum et regnicolas gerebat, fructum assequeretur, ipsius Aurelianensis ducis vires et conatus semper obstitisse et continuo obstare, qui omnium hujus modi imponendorum et in dies excrescentium novorum tributorum atque vectigalium author et defensor maximus existeret ac semper extitisset. » Hoc igitur rumore per omnes pene civitates et provincias regni aures mentesque popularium occupante, tanta invidia apud plebem (quæ hujusmodi gravamina vectigalium atque exactionum altius sentit atque suspirat) conflata fuit adversus prælatum Aurelianensium ducem, tantus vero amor, gratia atque favor omnium duci Burgundionum arcesserunt, ut.... » Meyer, 224 verso.

sentie par les princes, que ni lui ni le duc n'y avaient consenti; que si les coffres du étaient vides, ce n'était pas du sang des pe qu'il fallait les remplir; qu'il fallait faire reg les sangsues; que, pour lui, il voulait bien (sût que s'il eût autorisé cette nouvelle exac il aurait emboursé deux cent mille écus po part.

Qu'on juge si de telles paroles étaient bien r du peuple. Le duc de Bourgogne eut tout le m pour lui. On l'appela, on le mit à l'œuvre, et il ne fut pas médiocrement embarrassé. Après tant déclamé contre les taxes, il n'en po guère lever lui-même. Il lui fallut avoir reco un étrange expédient. Il envoya dans toute villes du royaume des commissaires du parle pour examiner les contrats particuliers et fra d'amendes arbitraires ceux qu'ils trouveraient raires ou frauduleux[1]. Tous ceux « qui aur vendu trop cher de moitié » devaient être p Cette absurde et impraticable inquisition ne duisit pas grand'chose.

Le duc d'Orléans reprit son influence. Il s étroitement lié avec le pape Benoît XIII; ce ayant enfin échappé aux troupes qui l'assiége dans Avignon, le duc surprit au roi une ordonn qui restituait au pape l'obédience du royau

[1] « Compatiendo regnicolis... Affirmans, quod si... consen inde ducenta millia scuta auri, sibi promissa, percepisset. » *gieur de Saint-Denis, ms., folio* 392.

« Qui de usurariis dolosisque contractibus et specialiter (qui ultra medietatem justi pretii aliquin vendidissent inqui et ab eis secundum demerita, pecunias extorquerent. » *I folio* 394.

l'université en rugit. D'autre part, le duc, s'étant lié étroitement avec sa belle-sœur Isabeau, la fit entrer dans le conseil et s'y trouva prépondérant. Il parut ainsi maître et de l'Église et de l'État, c'est-à-dire que dès lors tout ce qui se fit d'impopulaire retomba sur lui.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que le parti d'Orléans ne fût le seul qui agît pour la France et contre l'Anglais, qui sentît qu'on devait profiter de l'agitation de ce pays[1], qui tentât des expéditions. Je vois en 1403 les Bretons de ce parti mettre une flotte en mer et battre les Anglais[2].

Plus tard des secours sont envoyés aux chefs gallois, avec lesquels le roi fait alliance[3]. Je vois l'homme du duc d'Orléans, le connétable d'Albret, faire une guerre heureuse en Guienne[4]. On envoie en Castille pour demander les secours d'une flotte contre les Anglais. Une transaction utile leur ferme la Normandie; on tire Cherbourg et Évreux des mains suspectes du roi de Navarre, en le dédommageant ailleurs.

En 1404, tout le royaume souffrant des courses des Anglais, un grand armement fut ordonné, une lourde taxe. Tout l'argent fut placé dans une tour du palais pour n'en sortir que du consentement des princes. Le duc d'Orléans n'attendit pas ce consentement; il vint la nuit forcer la tour et en

[1] C'était le temps de la révolte des Percy.

[2] C'étaient les Bretons de Clisson, conduits par Guillaume Duchâtel.

[3] Rymer.

[4] Le comte de Clermont, très jeune encore, était le chef nominal de cette armée.

tira l'argent[1]. C'était un acte violent, injustifiable, une sorte de vol. Toutefois, quand on songe que le duc de Bourgogne venait d'abandonner le comte de Saint-Pol aux vengeances de l'Anglais[2], quand on songe que le duc de Berri avait fait manquer l'invasion de 1386 et qu'il empêcha encore le roi de combattre en 1415, on comprend que jamais ces princes n'auraient employé cet argent contre les ennemis du royaume.

L'armement se fit à Brest, une flotte fut préparée. Elle devait être conduite dans le pays de Galles par le comte de la Marche, prince de la maison de Bourbon, qui était agréable aux deux partis. Mais ce prince fit ce que le duc de Berri avait fait autrefois. Il s'obstina à ne bouger de Paris; il y resta d'août en novembre pour les fêtes d'un double mariage entre les princes de la maison de Bourgogne et les enfants du roi. On allégua que le vent était contraire. Et, en effet, on voit bien qu'il soufflait d'Angleterre; les Anglais étaient instruits de tout par des traîtres; ils avaient ici des agents à qui ils payaient pension; ils pensionnaient entre autres le capitaine de Paris[3].

Le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, avait d'ailleurs intérêt à ne pas commencer par déplaire aux Flamands en leur fermant l'Angleterre.

[1] Le Religieux dit qu'il s'était muni d'un ordre du roi.

[2] Le comte de Saint-Pol avait pris les armes pour les intérêts de sa fille, belle-fille du duc de Bourgogne.

[3] Le Religieux paraît croire pourtant qu'il était innocent; le parlement le jugea tel. Il était Normand et fortement soutenu par les nobles de Normandie. *Ibidem, folio* 424. « Et disoient les Anglais... qu'il n'y avoit chose si secrete au conseil du roy que tantost après ils ne sceussent. » Juvénal, p. 162.

Il conclut au contraire une trêve marchande avec les Anglais[1].

L'habile et heureux fondateur de la maison de Bourgogne était mort au milieu de la crise (1404), au moment où il venait encore de mettre un de ses fils en possession du Brabant. Il avait recueilli tous les fruits de sa politique égoïste[2]; il s'était constamment servi des ressources de la France, de ses armées, de son argent, et avec cela il mourut populaire, laissant à son fils Jean sans Peur un grand parti dans le royaume.

Philippe le Hardi était, dans son intérieur, un homme rangé et régulier; il n'eut d'autre femme que sa femme, la riche et puissante héritière des Flandres et de tant d'autres provinces, et qui lui aidait à les maintenir. Il fut toujours bien avec le clergé; il le défendait volontiers au conseil du roi; du reste, donnant peu aux églises.

On ne lui reproche aucun acte violent. Eut-il connaissance de l'assassinat de Clisson et de l'empoisonnement de l'évêque de Laon? La chose est possible, mais encore moins prouvée.

Ce politique mettait dans toute chose un faste royal qu'on pouvait prendre pour de la prodigalité et qui sans doute était un moyen. Le culte était célébré dans sa maison avec plus de pompe que chez

[1] En 1403, le duc de Bourgogne n'osant négocier avec les Anglais laissa les villes de Flandre traiter avec eux. Rymer, editio tertia, t. IV, p. 38. — Il se fit ensuite autoriser par le roi à conclure une trêve marchande. Cette trêve fut renouvelée par sa veuve et son successeur, 29 août 1403, 19 juin 1404. *Archives, Trésor des chartes*, J., 573.

[2] V. l'excellent jugement que Le Laboureur porte sur le caractère de Philippe le Hardi. Introd. à l'Hist. de Charles VI, p. 96.

aucun roi; la musique surtout, nombreuse, excellente. Dans les occasions publiques, dans les fêtes il tenait à éblouir et jetait l'argent. Lorsqu'il alla recevoir, à Lélinghen, Isabelle de France, veuve de Richard II, qu'Henri IV renvoyait, il déploya un luxe incroyable, inconvenant dans une si triste circonstance, mais il voulait sans doute imposer à ses amis les Anglais. Au reste, il ne lui en coûta rien, il profita de cette dépense pour se donner, au nom du roi de France, une énorme pension de trente-six mille livres. Il en fut de même au mariage de son second fils; il donna à tous les seigneurs des Pays-Bas qui y assistaient des robes de velours vert et de satin blanc, et leur distribua pour dix mille écus de pierreries; il avait pourvu d'avance à ces dépenses en se faisant assigner, sur le trésor de France, une somme de cent quarante mille francs.

La rançon de son fils, loin de lui coûter, fut pour lui une occasion de lever des sommes énormes. Indépendamment de tout ce qu'il tira de la Bourgogne, de la Flandre, etc., il s'assigna, au nom du roi, quatre-vingt mille livres. Nous voyons le même fils, à peine de retour, tirer encore, l'année suivante, douze mille livres de Charles VI[1]. Cette maison si riche ne méprisait pas les plus petits gains.

Le duc de Bourgogne n'aimait pas à payer. Ses trésoriers n'acquittaient rien, pas même les dépenses journalières de sa maison[2]. Quoiqu'il laissât à sa mort une masse énorme, inestimable, de meu-

[1] D. Plancher.
[2] Le Religieux.

bles, de joyaux, d'objets précieux, il y avait lieu de craindre qu'ils ne suffissent point à payer tant de créanciers. Plutôt que de toucher aux immeubles, la veuve se décida à renoncer à la succession des biens mobiliers.

Ce n'était pas chose simple, au moyen âge, que cession et renonciation. Le débiteur insolvable faisait triste figure; il devait se dégrader lui-même de chevalerie en s'ôtant le ceinturon. Dans certaines villes, il fallait que, par-devant le juge et sous les huées de la foule, « il frappât du cul sur la pierre[1] ». La cession du débiteur était honteuse. La renonciation de la veuve était odieuse et cruelle. Elle venait déposer les clefs sur le corps du défunt, comme pour lui dire qu'elle lui rendait sa maison, renonçant à la communauté, et n'ayant plus rien à voir avec lui; elle reniait son mariage[2]. Il n'y avait guère de pauvre femme qui se décidât à boire

[1] Glossaire de Laurière, t. I, p. 206. Michelet, Origines du droit, p. 395 : « Se desceindre, » c'est le signe de la cession de biens. — En certaines villes d'Italie, celui qui fait cession a payé pour toujours, « s'il frappe du cul sur la pierre en présence du juge. »

[2] La renonciation de la veuve n'est pas en effet sans analogie avec le reniement du mariage, par lequel la loi de Castille permettait à la femme noble qui avait épousé un roturier, de reprendre sa noblesse à la mort de son mari. Il fallait qu'elle allât à l'église avec une hallebarde sur l'épaule; là, elle touchait de la pointe la fosse du défunt et elle lui disait : « Vilain, garde ta vilainie, que je puisse reprendre ma noblesse. » Note communiquée par M. Rossew Saint-Hilaire. — Michelet, *Origines*, p. 42 : « La clef était un des principaux symboles usités dans le mariage... — En France : « Lorsqu'on ostoit les clefs à sa femme, c'étoit le signe du divorce. » Godet. — « C'est une coutume chez les François que les veuves déposent leurs clefs et leur ceinture sur le corps mort de leur époux, en signe qu'elles renoncent à la communauté des biens. » Le Grand Coutumier.

une telle honte, à briser ainsi son cœur... Elles donnaient plutôt leur dernière chemise.

La duchesse de Bourgogne ne recula pas. Cette femme d'une audace virile accomplit bravement la cérémonie[1]. Elle descendait, comme Charles le Mauvais, de cette violente Espagnole Jeanne de Navarre et de Philippe le Bel[2]. La petite-fille de Jeanne, Marguerite, avait fondé avec non moins de violence la maison de Bourgogne. On dit que, voyant son fils le comte de Flandre hésiter à accepter pour gendre Philippe le Hardi, elle lui montra sa mamelle et lui dit que s'il ne consentait elle trancherait le sein qui l'avait nourri. Ce mariage, comme nous l'avons vu, mit tout un empire dans les mains de la maison de Bourgogne. La seconde Marguerite, petite-fille de l'autre, femme de Philippe le Hardi, digne mère de Jean sans Peur, aima mieux faire cette banqueroute solennelle que de diminuer d'un pouce de terre les possessions de sa maison. Elle connaissait son temps, cet âge de fer et de plomb. Ses fils n'y perdirent rien, ils n'en furent ni moins honorés ni moins populaires. Une telle audace fit peur; on sut ce qu'on avait à craindre de ces princes.

La mort de Philippe le Hardi semblait laisser le duc d'Orléans maître du conseil. Il en profita pour se faire donner des places qui couvraient Paris au nord, Coucy, Ham, Soissons. Avec la Fère, Châlons,

[1] « Et de ce demanda instrument à un notaire public, qui estoit là présent. » Monstrelet. — « Et là (à Arras), la duchesse Marguerite, sa femme (femme de Philippe le Hardi), renonça à ses biens meubles par la doute qu'elle ne trouvât trop grands dettes, en mettant sur sa représentation sa ceinture avec sa bourse et les clefs, comme il est de coutume, etc. » Monstrelet.

[2] V. tome IV.

Château-Thierry, Orléans et Dreux, il possédait ainsi une ceinture de places autour de Paris. Le duc de Bourgogne avait pris, il est vrai, au midi, le poste important d'Étampes [1].

Le duc d'Orléans obtint de son pape une défense au nouveau duc de Bourgogne de se mêler des affaires du royaume [2]. Pour que cette défense signifiât quelque chose, il fallait être le plus fort. Il ne put empêcher Jean sans Peur d'entrer au conseil, et non-seulement lui, mais trois autres qui n'étaient qu'un avec lui, ses frères, les ducs de Limbourg et de Nevers, et son cousin le duc de Bretagne.

Jean sans Peur, suivant la politique de son père, commença par se déclarer contre la taille que faisait ordonner le duc d'Orléans pour la continuation de la guerre, déclarant qu'il empêcherait ses sujets de la payer. Paris, encouragé, n'avait pas envie de payer non plus. En vain, les crieurs qui proclamaient la taxe annonçaient en même temps que celle de l'année dernière avait été bien employée, qu'on avait repris plusieurs places du Limousin. Le peuple de Paris ne se souciait du Limousin ni du royaume; il ne paya point. Les prisons se remplirent, les places se couvrirent de meubles à l'encan. L'exaspération était telle qu'il fallut défendre, à son de trompe, de porter ni épée ni couteau [3].

Tout porte à croire que les impôts n'étaient pas excessifs, quoi qu'en disent les contemporains. La

[1] Il se l'était fait céder en 1400 par le duc de Berri.
[2] Meyer.
[3] Le Religieux.

France était redevenue riche par la paix; la main-d'œuvre était à haut prix dans les villes. Le fisc levait plus facilement six francs par feu, qu'il n'aurait levé un franc cinquante ans auparavant [1]. Mais cet argent était levé avec une violence, une précipitation, une inégalité capricieuse, plus funeste que l'impôt même.

Que le peuple eût ou n'eût pas d'argent, il n'en voulait pas donner. On lui disait que la reine faisait passer en Allemagne tout ce que le duc d'Orléans ne gaspillait pas. On avait, disait-on, arrêté à Metz six charges d'or que la Bavaroise envoyait chez elle [2]. Les esprits les plus sages accueillaient ces

[1] Cela ressort d'une infinité de faits de détail. Un historien dont l'opinion est grave en ce qui touche l'économie politique, et que d'ailleurs on ne peut soupçonner d'oublier jamais la cause du peuple, M. de Sismondi a compris ceci comme nous : « L'agriculture n'était point détruite en France, quoiqu'il semblât qu'on eût fait tout ce qu'il fallait pour l'anéantir. Au contraire, les granges brûlées par les dernières expéditions des Anglais avaient été rebâties, les vignes avaient été replantées, les champs se couvraient de moissons. Les arts, les manufactures, n'étaient point abandonnés; au contraire, il paraît qu'ils employaient un plus grand nombre de bras dans les villes, à en juger par les statuts de corps de métiers qui se multipliaient dans toutes les provinces, et pour lesquels on demandait chaque année de nouvelles sanctions royales. La richesse, si barbarement enlevée à ceux qui l'avaient produite, était bientôt recréée par d'autres; et il faut bien que ce fût avec plus d'abondance encore, car le produit des tailles et des impositions, loin de diminuer, s'était considérablement accru. Le roi levait plus facilement six francs par feu dans l'année, qu'il n'aurait levé un franc cinquante ans auparavant. » Sismondi, Histoire des Français, t. XII, p. 173.

[2] « Cum regina ex illis sex equos oneratos auro monetato in Alemaniam mitteret, hoc in prædam venit Metensium (*de ceux de Mez*) qui a conductoribus didicerunt quod alias finantiam similem in Alemaniam conduxerant, unde mirati sunt multi, cùm sic vellet depauperare Franciam ut Alemanos dictaret. » *Religieux de Saint-Denis, ms., folio* 440.

bruits; le grave historien du temps croit que la taxe précédente avait fourni la somme monstrueuse de huit cent mille écus d'or[1], et que le duc et la reine avaient tout mangé.

Pour juger ces assertions, pour apprécier l'ignorance et la malveillance avec lesquelles on raisonnait des ressources du royaume, il faut voir le beau plan que le parti du duc de Bourgogne proposait pour la réforme des finances. « Il y a, disait-on, *dix-sept cent mille* villes, bourgs et villages; ôtons-en sept cent mille qui sont ruinés; qu'on impose les autres à vingt écus seulement par an, cela fera vingt millions d'écus; en payant bien les troupes, la maison du roi, les collecteurs et receveurs, en réservant même quelque chose pour réparer les forteresses, il restera trois millions dans les coffres du roi. » Ce calcul de dix-sept cent mille clochers est justement celui sur lequel s'appuie le facétieux recteur de la Satire Ménippée.

Rien ne servit mieux le parti bourguignon que le sermon d'un moine augustin contre la reine et le duc. La reine pourtant était présente[2]. Le saint homme ne parla qu'avec plus de violence, et probablement sans bien savoir qui il servait par cette violence. Il n'y a pas de meilleur instrument pour les factions que ces fanatiques qui frappent en conscience. Dans sa harangue, il attaquait pêle-mêle les prodigalités de la cour, les abus, les nouveautés en général, la danse, les modes, les franges, les

[1] « Mihi pluries de summa sciscitanti responsum est, quod octies ad centum millia scuta auri venerat, quam tamen propriis deputaverunt usibus. » *Ibidem, folio* 439.

[2] Le Religieux.

grandes manches[1]. Il dit, en face de la reine, que sa cour était le domicile de dame Vénus, etc.[2].

On en parla au roi, qui, loin de se fâcher, voulut aussi l'entendre. Devant le roi, il en dit encore plus : Que les tailles n'avaient servi à rien; que le roi lui-même était vêtu du sang et des larmes du peuple; que le duc (il ne le désignait pas autrement) était maudit, et que, sans doute, Dieu ferait passer le royaume dans une main étrangère[3].

Le duc d'Orléans, si violemment attaqué, n'essayait point de regagner les esprits. On l'accusait de prodigalité; il n'en fut que plus prodigue; il y avait trop peu d'argent pour la guerre, il y en avait assez pour les fêtes, les amusements. Éloigné si longtemps du gouvernement par ses oncles, sous prétexte de jeunesse, il restait jeune en effet; il avait passé la trentaine et n'en était que plus ardent dans ses folles passions. A cet âge d'action, l'homme que les circonstances empêchent d'agir se retourne avec violence vers la jeunesse qui s'en va, vers les caprices d'un autre âge; mais il y porte une fantaisie tout autrement difficile, insatiable; tout y passe, rien n'y suffit; le plaisir d'abord, mais c'est bientôt fini; puis, dans le plaisir, l'aigre saveur du péché secret; puis le secret dédaigné, les jouissances insolentes du bruit, du scandale.

La *petite reine* de Charles VI n'était pas ce qu'il

[1] « Loricatis, fimbriatis et manicatis vestibus. » Religieux.

[2] « Domina Venus. » Religieux. — Cet augustin, qui prêcha contre le duc d'Orléans, lui avait dédié un livre, qui peut-être n'avait pas été assez payé.

[3] « Te induere de substantia, lacrimis et gemitibus miserrimæ plebis. » Religieux.

lui fallait; il n'aimait que les grandes dames, c'est-à-dire les aventures, les enlèvements, les folles tragédies de l'amour. Il prit ainsi chez lui la dame de Canny, et il la garda, au vu et su de tout le monde, jusqu'à ce qu'il en eût un fils. Ce fut le fameux Dunois.

Fut-il l'amant des deux Bavaroises, de Marguerite, femme de Jean sans Peur, et de la reine Isabeau, propre femme de son frère? la chose n'est pas improbable. Ce qui est sûr, c'est qu'il semblait fort uni avec Isabeau au conseil et dans les affaires; une si étroite alliance d'un jeune homme trop galant avec une jeune femme qui se trouvait comme veuve du vivant de son mari, n'était rien moins qu'édifiante.

Maître de la reine, il semblait vouloir l'être du royaume. Il profita d'une rechute de son frère pour se faire donner par lui le gouvernement de la Normandie. Cette province, la plus riche de toutes, avait été convoitée par le feu duc de Bourgogne. Le duc d'Orléans, qui ne pouvait plus tirer d'argent de Paris, eût trouvé là d'autres ressources. C'était aussi des ports de Normandie qu'il eût pu le mieux diriger contre l'Angleterre les capitaines de son parti. L'expédition du comte de la Marche, préparée à Brest, n'avait abouti à rien; elle eût peut-être réussi en partant d'Honfleur ou de Dieppe. Les Normands, sans doute encouragés sous main par le parti de Bourgogne, reçurent fort mal leur nouveau gouverneur; il essaya en vain de désarmer Rouen [1]. Il y avait une grande imprudence à irriter

[1] Ceux de Rouen répondirent avec dérision : « Nous porterons

ainsi cette puissante commune. Les capitaines des villes et forteresses gardèrent leurs places contre lui, jusqu'à nouvel ordre du roi.

Cette tentative du duc d'Orléans sur la Normandie excita de grandes défiances contre lui dans l'esprit de Charles VI, lorsqu'il eut une lueur de bon sens.

On s'adressa aussi à son orgueil. On lui apprit dans quel honteux abandon sa femme et son frère le laissaient[1]; on lui dit que ses serviteurs n'étaient plus payés, que ses enfants étaient négligés, qu'il n'y avait plus moyen de faire face aux dépenses de sa maison. Il demanda au Dauphin ce qui en était, l'enfant dit oui, et que depuis trois mois la reine le

nos armes au château, c'est-à-dire que nous irons armés, armés aussi nous reviendrons. »

[1] « C'estoit grande pitié de la maladie du roy, laquelle luy tenoit longuement. Et quand il mangeoit, c'estoit bien gloutement et louvissement. Et ne le pouvoit-on faire despoüiller, et estoit tout plein de poux, vermine et ordure. Et avoit un petit lopin de fer, lequel il mit secrettement au plus près de sa chair. De laquelle chose on ne sçavoit rien, et luy avoit tout pourry la pauvre chair, et n'y avoit personne qui ozast aprocher de luy pour y remedier. Toutefois il y avoit un physicien qui dit, qu'il estoit necessité d'y remedier, ou qu'il estoit en danger, et que de la garison de la maladie il n'y avoit remede, comme il lui sembloit. Et advisa qu'on ordonnast quelque dix ou douze compagnons desguisez, qui fussent noircis, et aucunement garnis dessous, pour doute qu'il ne les blessast. Et ainsi fut fait, et entrerent les compagnons, qui estoient bien terribles à voir, en sa chambre. Quand il les vid, il fut bien esbahi, et vinrent de faict à luy : et avoit-on fait faire tous habillements nouveaux, chemise, gippon, robbe, chausses, bottes, qu'un portoit. Ils le prirent, luy cependant disoit plusieurs paroles, puis le dépouillèrent, et luy vestirent lesdites choses qu'ils avaient apportées. C'estoit grande pitié de le voir, car son corps estoit tout mangé de poux et d'ordure. Et si trouverent ladite piece de fer : toutes les fois qu'on le vouloit nettoyer, falloit que ce fust par ladite maniere. » Junéval des Ursins.

caressait et le baisait pour qu'il ne dît rien [1].

On obtint ainsi de Charles VI qu'il appelât le duc de Bourgogne; celui-ci, sous prétexte de faire hommage de la Flandre, vint avec un cortége qui était plutôt une armée. Il amenait avec lui la foule de ses vassaux et six mille hommes d'armes. La reine et le duc d'Orléans se sauvèrent à Melun. Les enfants de France devaient les suivre le lendemain; mais le duc de Bourgogne arriva à temps pour les arrêter [2].

[1] Il témoigna beaucoup de reconnaissance à nne dame qui avait soin du Dauphin et suppléait à la négligence de sa mère. Il lui donna le gobelet d'or dans lequel il venait de boire. (Religieux.)

[2] Monstrelet, t. I, p. 163. Le greffier du parlement, contre son ordinaire, raconte ce fait avec détail : « Ce dit jour, le roy estant malade en son hostel de Saint-Pol, à Paris, de la maladie de l'aliénation de son entendement (laquelle a duré dès l'an mil CCCIIIIXX et XIII, hors aucuns intervalles de resipiscence telle quelle), et la royne et le duc d'Orliens Loys frère du roy estant à Meleun, où len menoit le dauphin duc de Guienne aagé de IX ans environ et sa femme agiée de X ans ou environ, au mandement de la royne mère dudit dauphin (qui venoit au roy comme len disoit pour faire hommage après le décès de Philippe son père, oncle du roi, jadis de ses terres, et pour le visiter et aviser comme len disoit du petit gouvernement de ce royaume) soupeconans comme len disoit que la royne n'eust mandé ledit dauphin pour sa venue, chevaucha hastivement et soudainement, à tout sa gent armée de Louvres en Parisis où il avoit gen, en passant par Paris environ VII heures au matin, et a consuit ledit dauphin son gendre qui avoit gen à Ville-Juyve à Genisy, et ledit dauphin interrogué après salus où il alloit et si voudroit pas bien retourner en sa bonne ville de Paris, a respondu que oy, comme len disoit, le ramena environ XII heures contre le gré du marquis du Pont cousin germain du roy et dudit duc et contre le gré du frère de la royne qui le menoient, auquel dauphin alèrent au-devant le roy de Navarre cousin germain, le duc de Berry et le duc de Bourbon, oncles du roy et plusieurs autres seigneurs qui estoient à Paris, et le menèrent au chasteau du Louvre pour être plus seurement; dont se tindrent mal contens lesdits duc d'Orliens et la royne, tellement que hinc ende s'assemblèrent à Paris du cousté dudit duc de Bourgogne le duc de Lambourt son frère à grand nombre de gens d'armes, et

Il avait besoin du jeune Dauphin[1]. En l'absence du roi, il lui fit présider un conseil composé des princes, des conseillers ordinaires, où de plus on avait appelé, chose nouvelle, le recteur et force docteurs de l'université[2]. Là, maître Jean de Nyelle, un docteur de l'Artois, serviteur du duc de Bourgogne, prononça une longue harangue sur les abus dont son maître demandait la réforme. Il termina en accusant le duc d'Orléans de négliger la guerre des Anglais, montrant comment cette guerre était juste, prétendant qu'avec les subsides annuels, les tailles générales et l'emprunt fait récemment aux riches et aux prélats, on pouvait bien la soutenir.

On ne peut que s'étonner d'un tel discours, lorsqu'on voit qu'alors même le duc de Bourgogne, comme comte de Flandre, venait de traiter avec les Anglais, et que de plus il avait donné l'exemple de ne rien payer pour la guerre. Le parti d'Orléans, à ce moment même, reprenait dix-huit petites places, puis soixante dans la Guyenne. Le comte d'Armagnac leur offrait la bataille sous les murs de Bordeaux[3]. Le sire de Savoisy fit une course heu-

ou plat-paiz plusieurs de plusieurs paiz et à Meleun et ou paiz environ du consté du duc d'Orliens plusieurs, comme len disoit. Quil en avendra? Dieu y pourvoi, car en lui doit estre espérance et science et « non in principibus nec in filiis hominum, in quibus non est salus. » *Archives, Registres du parlement, Conseil, vol. XII, folio* 222, 19 *août* 1405.

[1] Il logea avec le Dauphin pour être plus sûr de lui.

[2] Le Religieux.

[3] Le comte d'Armagnac prit d'abord *dix-huit* petites places selon le *Religieux, ms.*, 469 *verso :* « Burdegalensem adiit civitatem, ipsis mandans quod si exire audebant... » — Le connétable d'Albret et le comte d'Armagnac, employant tour à tour les armes et l'argent, se firent rendre *soixante* forts ou villages fortifiés. *Religieux*, 471, *verso*.

reuse contre les Anglais. Des secours furent envoyés aux Gallois. Les chefs de ces expéditions, Albret, Armagnac, Savoisy, Rieux, Duchâtel, étaient tous du parti d'Orléans.

L'exaspération de Paris contre les taxes, la jalousie des princes contre le duc d'Orléans, rendirent un moment Jean sans Peur maître de tout. Le roi de Navarre, le roi de Sicile, le duc de Berri, déclarèrent que tout ce que le duc de Bourgogne avait fait était bien fait. Le clergé et l'université prêchèrent en ce sens. Puis, les princes allèrent un à un à Melun prier le duc d'Orléans de ne plus assembler de troupes et de laisser la reine revenir dans sa bonne ville. Le vieux duc de Berri s'emporta jusqu'à dire à son neveu qu'il n'y avait aucun des princes qui ne le tînt pour ennemi public; à quoi le duc d'Orléans répliqua seulement : « Qui a bon droit, le garde[1] ! »

Il répondit aussi à l'ambassade de l'université, au recteur, aux docteurs, qui venaient le sermonner sur les biens de la paix. Il les harangua à son tour en langue vulgaire, mais dans leur style, opposant syllogisme à syllogisme, citation à citation. Il concluait par les paroles suivantes, auxquelles il n'y avait, ce semble, rien à répondre : « L'université ne sait pas que le roi étant malade et le Dauphin mineur, c'est au frère du roi qu'il appartient de gouverner le royaume. Et comment le saurait-elle ? L'université n'est pas française; c'est un mélange

[1] « Sur les pennonceaux de leurs lances les Bourguignons portoient : *ich houd*, je tiens, à l'encontre des Orléanois qui avoient : *je l'envie*. » Monstrelet.

d'hommes de toute nation[1]; ces étrangers n'ont rien à voir dans nos affaires... Docteurs, retournez à vos écoles. Chacun son métier. Vous n'appelleriez pas apparemment des gens d'armes à opiner sur la foi[2]. Et il ajouta d'un ton plus léger : « Qui vous a chargé de négocier la paix entre moi et mon cousin de Bourgogne ? Il n'y a entre nous ni haine ni discorde[3]. »

Le duc de Bourgogne comptait sur Paris. Il avait achevé de gagner les Parisiens par la bonne discipline de ses troupes qui ne prenaient rien sans payer. Les bourgeois avaient été autorisés à se mettre en défense, à refaire les chaînes de fer qui barraient les rues; on en forgea plus de six cents en huit jours. Mais quand il voulut mener plus loin les Parisiens et les décider à le suivre contre le duc d'Orléans, ils refusèrent nettement. Ce refus rendit la réconciliation plus facile. Les princes consentirent à un rapprochement. Les deux partis avaient à craindre la disette. Le duc d'Orléans rentra dans Paris, toucha dans la main au duc de Bourgogne[4], et consentit aux réformes qu'il avait proposées. Quelques suppressions d'officiers, quelques réductions de gages, ce fut toute la réforme. Mais la dis-

[1] Bulæus.

[2] « In casu fidei ad consilium milites non evocaretis. » Religieux.

[3] Monstrelet prétend que le duc d'Orléans avait pris l'université pour juge et arbitre. — Ce qui est plus sûr, c'est qu'il s'adressa au parlement : « Si requeroit la cour qu'elle ne souffrist ledict dauphin estre transporté... » *Archives*, *Reg. du parlem. Cons.*, vol. XII, f. 222.

[4] Si l'on en croyait la chronique suivie par M. de Barante, ils auraient couché dans le même lit.

corde restait la même entre les princes. Le duc d'Orléans, doux et insinuant, avait trouvé moyen de regagner son oncle de Berri et presque tout le conseil; il reprenait peu à peu le pouvoir. On essaya bientôt d'un nouvel accord aussi inutile que le premier.

Il n'y avait qu'une chance de paix; c'était le cas où les Anglais, par leurs pirateries, par leurs ravages autour de Calais, décideraient le duc de Bourgogne, comte de Flandre, à agir sérieusement contre eux et à s'arranger avec le duc d'Orléans. On put croire un moment que les ennemis de la France lui rendraient ce service. En 1405, les Anglais, voyant que Philippe le Hardi était mort, crurent avoir meilleur marché de la veuve et du jeune duc; ils tentèrent de s'emparer du port de l'Écluse. Et ceci ne fut pas une tentative individuelle, un coup de piraterie, mais bien une expédition autorisée, par une flotte royale, et sous la conduite du duc de Clarence, le propre fils d'Henri IV. C'était justement le moment où le nouveau comte de Flandre venait de renouveler les trêves marchandes avec les Anglais[1].

Voilà les princes d'accord pour agir contre l'ennemi. Le duc de Bourgogne se charge d'assiéger Calais, tandis que le duc d'Orléans fera la guerre en Guyenne. Calais et Bordeaux étaient bien les deux points à attaquer, mais ce n'était pas trop des forces réunies du royaume pour une seule des deux entre-

[1] Promesse de la duchesse de Bourgogne et du duc Jean, son fils, qui s'engagent à suivre l'instruction du roi pour régler le commerce des Flamands avec les Anglais, 19 juin 1404. *Archives, Trésor des chartes*, J. 573.

prises; les tenter toutes deux à la fois, c'était tout manquer.

Calais ne pouvait guère se prendre que l'hiver et par un coup de main; c'est ce que vit plus tard le grand Guise [1]. Le duc de Bourgogne avertit longuement l'ennemi par d'interminables préparatifs; il rassembla des troupes considérables, des munitions infinies, douze cents canons [2], petits il est vrai. Il prit le temps de bâtir une ville de bois pour enfermer la ville. Pendant qu'il travaille et charpente, les Anglais ravitaillent la place, l'arment, la rendent imprenable.

Le duc d'Orléans ne réussit pas mieux. Il commença la campagne trop tard, comme à l'ordinaire, se mettant en route lorsqu'il eût fallu revenir. On lui disait bien pourtant qu'il ne trouverait plus rien dans la campagne, ni vivres ni fourrages, que l'hiver approchait; il répondait avec légèreté que la gloire en serait plus grande d'avoir à vaincre l'Anglais et l'hiver.

Les Gascons qui l'avaient appelé se ravisèrent et ne l'aidèrent point [3]. N'ayant qu'une petite armée de cinq mille hommes, il ne pouvait se hasarder d'attaquer Bordeaux; il aurait voulu du moins en

[1] L'hiver, au contraire, découragea le duc de Bourgogne. (Juvénal des Ursins.)

[2] Voyez le curieux travail de M. Lacabane sur l'*Histoire de l'artillerie au moyen âge* (manuscrit en 1840).

[3] « Ferebatur capitaneos ad custodiam Aquitaniæ deputatos dominum ducem Aurelianensem antea sollicitasse, ut... aggrediendo armis patriam Burdegalensem... — Iter arripuit, quamvis minime ignoraret agilitatem Vasconum et quantis astuciis Francos reiteratis vicibus deceperunt ab antiquo. » *Religieux de Saint-Denis, ms., folios* 489, 490.

saisir les approches; il tâta Blaye, puis Bourg. Le siége traîna dans la mauvaise saison; les vivres manquèrent, une flotte qui en apportait de la Rochelle fut prise en mer par les Anglais. Les troupes affamées se débandèrent. Le duc d'Orléans s'obstinait à ce malheureux siége, sans espoir, mais s'étourdissant, jouant la solde des troupes, n'osant revenir.

Il savait bien ce qui l'attendait à Paris. Le duc de Bourgogne y était déjà; il ameutait le peuple contre lui, le désignait comme l'ami des Anglais, l'accusait d'avoir détourné pour sa belle expédition de Guyenne l'argent avec lequel on eût pris Calais[1]. Paris était fort ému, l'université, le clergé même. Le duc d'Orléans avait récemment irrité l'évêque et l'Eglise de Paris; à son départ pour la Guyenne il avait été à Saint-Denis baiser les os du patron de la France; ceux de Paris, qui prétendaient avoir les vraies reliques du saint, ne pardonnèrent pas au duc de décider ainsi contre eux.

Peu à peu, Paris devenait unanime contre le duc d'Orléans. Les gens de l'université de Paris couvaient contre lui une haine profonde, haine de docteurs, haine de prêtres. D'abord, il était l'ami du pape leur ennemi, il faisait donner les bénéfices à d'autres qu'aux universitaires, il les affamait. Autre crime : à l'université de Paris il opposait les uni-

[1] Monstrelet dit que l'on avait abusé du nom du roi pour défendre aux capitaines de la Picardie et du Boulonois d'aider le duc de Bourgogne. Monstrelet, t, I, p. 192. — Le duc réclama des dédommagements. V. *Compte des dépenses faites par le duc de Bourgogne pour le siége de Calais*, extrêmement important pour l'histoire de l'artillerie, et en général du matériel de la guerre. *Archives, Trésor des chartes*, J. 922.

versités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier et de Toulouse, toutes favorables au pape d'Avignon [1]. Il soutenait, comme on l'a vu, que l'université de Paris n'était pas française, que, composée en grande partie d'étrangers, elle ne pouvait s'immiscer dans les affaires du royaume. C'étaient là de terribles griefs auprès de nos docteurs. Peut-être cependant lui auraient-ils à la rigueur pardonné tout cela; mais ce qui était bien autrement grave pour des lettrés, décidément irrémissible et inexpiable, il se moquait d'eux.

Déjà surannée pour la science et l'enseignement, l'université de Paris avait atteint l'apogée de sa puissance. Elle était devenue, pour ainsi dire, l'autorité. Depuis plus d'un siècle, cette vieille aînée des rois avait parlé haut dans la maison de son père, fille équivoque [2] en soutane de prêtre, et comme les vieilles filles, aigre et colérique. Le roi aussi l'avait gâtée, ayant besoin d'elle contre les templiers, contre les papes. Dans le grand schisme, elle se chargea de choisir pour la chrétienté et choisit Clément VII; puis elle humilia son pape.

C'était pour le roi un instrument peu sûr et qui souvent le blessait lui-même. Au moindre mécontentement, l'université venait lui déclarer que la Fille des rois, lésée dans ses priviléges, irait, brebis errante [3], chercher un autre asile. Elle fermait ses classes, les écoliers se dispersaient, au grand dommage de Paris. Alors on se hâtait de courir

[1] Bulæus.

[2] On a débattu pendant cinq cents ans cette question insoluble si l'université était un corps ecclésiastique ou laïque.

[3] « Quasi ovem errabundam. » Religieux.

après eux, de finir la *secessio*, de rappeler les *gens togata* du mont Aventin.

L'université ne s'en tint pas à ces moyens négatifs. Bientôt, associée au petit peuple, elle donna ses ordres à l'hôtel Saint-Paul et traita le roi presque aussi mal qu'elle avait traité le pape. Dans cette éclipse misérable de la papauté, de l'Empire, de la royauté, l'université de Paris trônait, férule en main, et se croyait reine du monde.

Et il y avait bien quelque raison dans cette absurdité. Avant l'imprimerie, avant la domination de la presse sous laquelle nous vivons, toute publicité était dans l'enseignement oral que dispensaient les universités ; or la première et la plus influente de toutes était celle de Paris.

Puissance immense, à peu près sans contrôle. Et dans quelles mains se trouvait-elle? Aux mains d'un peuple de docteurs aigris par la misère, en qui d'ailleurs la haine, l'envie, les mauvaises passions, avaient été soignesement cultivées par une éducation de polémique et de dispute. Ces gens arrivaient à la puissance, ils devaient montrer combien l'éristique sèche et durcit la fibre morale, comment, portée du raisonnement dans la réalité, elle continue d'abstraire, abstrait la vie et raisonne le meurtre, comme tout autre négation.

De bonne heure, l'université avait commencé la guerre contre le duc d'Orléans. Dès 1402, elle déclara les ennemis de la soustraction d'obédience, les amis du pape, pécheurs et fauteurs du schisme. Le prince, si clairement désigné, demanda réparation ; mais le même soir, l'un des plus célèbres docteurs et prédicateurs, Courtecuisse, renouvela l'invective.

Deux ans après, l'université saisit une occasion de frapper un des principaux serviteurs du duc d'Orléans et de la reine, le sire de Savoisy. Ce seigneur, qui avait fait des expéditions heureuses contre les Anglais, avait autour de lui une maison toute militaire, des serviteurs insolents, des pages fort mal disciplinés; un de ceux-ci donna des éperons à son cheval tout au travers d'une procession de l'université; les écoliers le souffletèrent, les gens de Savoisy prirent parti, poursuivirent les écoliers qui se jetèrent dans Sainte-Catherine; des portes, ils tirèrent au hasard dans l'église, au grand effroi du prêtre qui disait la messe en ce moment. Plusieurs écoliers furent blessés. Savoisy eut beau demander pardon à l'université et offrir de livrer les coupables[1]. Il fallut qu'il perpétuât le souvenir de son humiliation, en fondant une chapelle de cent livres de rentes; que son propre hôtel, l'un des plus beaux alors, fût démoli de fond en comble. Les peintures admirables dont il était décoré ne purent toucher les scolastiques[2]. La démolition se fit à grand bruit, au son des trompettes qui proclamaient la victoire de l'université[3].

Elle avait suspendu ses leçons et défendu les prédications jusqu'à ce qu'elle eût obtenu cette réparation éclatante. Elle usa du même moyen lorsque Benoît XIII s'étant échappé d'Avignon, le duc d'Orléans fit révoquer par le roi la soustraction d'obé-

[1] Il déclara même qu'il était prêt à pendre le coupable de sa propre main. (Religieux.)

[2] Le roi ne put sauver qu'une galerie peinte à fresque, qui était bâtie sur les murs de la ville, et on lui en fit payer la valeur.

[3] « Cum lituis et instrumentis musicis. » Religieux.

dience, et que le pape ordonna la levée d'un décime sur le clergé, dont le duc aurait profité sans doute. Un concile assemblé à Paris n'osait rien décider. L'université, par l'organe d'un de ses docteurs, Jean Petit, éclata avec violence contre le pape, contre les fauteurs du pape, contre l'université de Toulouse qui le soutenait; celle de Paris exigea du roi un ordre au parlement de faire brûler la lettre qu'avaient écrite ceux de Toulouse à cette occasion. La terreur était si grande que le même Savoisy, récemment maltraité par l'université, se chargea de porter au parlement l'ordre du roi. Cet homme, intrépide devant les Anglais, rampait devant la puissance populaire, dont il avait vu de si près la force et la rage.

On peut juger de l'insolence des écoliers après de telles victoires; ils se croyaient décidément les maîtres sur le pavé de Paris. Deux d'entre eux, un Breton et un Normand, firent je ne sais quel vol. Le prévôt, messire de Tignonville, ami du duc d'Orléans, jugeant bien que s'il les renvoyait à leurs juges ecclésiastiques ils se trouveraient les plus innocentes personnes du monde, les traita comme déchus du privilége de cléricature, les mit à la torture, les fit avouer, puis les envoya au gibet. Là-dessus, grande clameur de l'université et des clercs en général.

Les princes, ne pouvant abandonder le prévôt, répondaient aux universitaires qu'ils pouvaient aller dépendre et inhumer les corps, et qu'il n'en fût plus parlé. Mais ce n'était pas leur compte; ils voulaient que le prévôt fondât deux chapelles, qu'il fût déclaré inhabile à tout emploi, qu'il allât dé-

pendre lui-même les deux clercs et les inhumât de ses mains, après les avoir baisés, ces cadavres déjà pourris et infects, à la bouche [1].

Tout le clergé soutint l'université. Non-seulement les classes furent fermées, mais les prédications suspendues, et cela dans le saint temps de Noël, pendant tout l'avent, tout le carême, à la fête même de Pâques. Déjà l'année précédente, les prédications et l'enseignement avaient été suspendus aux mêmes époques pour ne pas payer le décime. Ainsi le clergé se vengeait aux dépens des âmes qui lui étaient confiées, il refusait au peuple le pain de la parole dans le temps des plus saintes fêtes, parmi les misères de l'hiver, lorsque les âmes ont tant besoin d'être soutenues. La foule allait aux églises et n'y trouvait plus de consolation [2]. L'hiver, le printemps passèrent ainsi silencieux et funèbres.

Le duc d'Orléans avait beaucoup à craindre; le peuple s'en prenait de tout à lui. Son parti s'affaiblissait. Il reçut un nouveau coup par la mort de son ami Clisson. Tant qu'il vivait, tout vieux qu'il était, Clisson faisait peur au duc de Bretagne.

Quelque temps auparavant, le duc et la reine se promenant ensemble du côté de Saint-Germain, un effroyable orage fondit sur eux; le duc se réfugia dans la litière de la reine; mais les chevaux effrayés faillirent les jeter dans la rivière. La reine eut peur, le duc fut touché; il déclara vouloir payer ses créan-

[1] « Post oris osculum. » Religieux.

[2] En récompense, les ménétriers semblent s'être multipliés. Leur corporation devient importante. Elle fait confirmer ses statuts. *Portef. Fontanieu*, 24 avril 1407.

ciers, ne sachant pas sans doute lui-même combien il était endetté. Mais il en vint plus de huit cents; les gens du duc ne payèrent rien et les renvoyèrent.

Dans ce triste hiver de 1407, le duc et la reine crurent ramener les esprits en ordonnant au nom du roi la suspension du droit de *prise*, celui de tous les abus qui faisait le plus crier. Les maîtres d'hôtel du roi, des princes, des grands, prenaient sur les marchés, dans les maisons, tout ce qui pouvait servir à la table de leurs maîtres, ce qui les tentait eux-mêmes, ce qu'ils pouvaient emporter; meubles, linge, tout leur était bon. Les gens du duc et de la reine avaient rudement pillé; ils eurent beau suspendre l'exercice de ce droit odieux[1], le peuple leur en voulait trop, il ne leur en sut aucun gré.

Tout tournait contre eux. La reine, depuis longtemps éloignée de son mari, n'en était pas moins enceinte; elle attendait, souhaitait un enfant. Elle accoucha en effet d'un fils, mais qui mourut en naissant. Il fut pleuré de sa mère plus qu'on ne pleure un enfant de cet âge quand on en a déjà plusieurs autres; pleuré comme un gage d'amour.

Le duc d'Orléans lui-même était malade, il se tenait à son château de Beauté. Ce replis onduleux de la Marne et ses îles boisées[2], qui d'un côté regardent l'aimable coteau de Nogent, de l'autre

[1] Ils le suspendirent pour quatre ans. 7 septembre 1407.

[2] Marne l'enceint.....
Et belle tour qui garde les détrois.
Où l'on se puet retraire à sauveté;
Pour tous ces poins li doulz prince courtois
Donna ce nom à ce lieu de Beauté.

Eustache Deschamps.

l'ombre monocale de Saint-Maur[1], a toujours eu un inexplicable attrait de grâce mélancolique. Dans ces îles, sur la belle et dangereuse rivière, s'éleva jadis une villa mérovingienne, un palais de Frédégonde[2]; là, plus tard, fut la chère retraite où Charles VII crut vainement mettre en sûreté son trésor, la bonne et belle Agnès[3]. Ce château d'Agnès Sorel était celui même de Louis d'Orléans; il s'y tenait malade au mois de novembre 1407; c'était la fin de l'automne, les premiers froids, les feuilles tombaient.

Chaque vie a son automne, sa saison jaunissante, où toute chose se fane et pâlit; plût au ciel que ce fût la *maturité;* mais ordinairement c'est plus tôt, bien avant l'âge *mûr*. C'est ce point, souvent peu avancé de l'âge, où l'homme voit les obstacles se multiplier tout autour, où les efforts deviennent inutiles, où s'abrége l'espoir, où, le jour diminuant, grandissent peu à peu les ombres de l'avenir... On entrevoit alors, pour la première fois, que la mort est un remède, qu'elle vient au secours des destinées qui ont peine à s'accomplir.

Louis d'Orléans avait trente-six ans; mais déjà, depuis plusieurs années, parmi ses passions même et ses folles amours, il avait eu des moments sérieux[4]. Il avait fait, écrit de sa main, un testament

[1] Saint-Maur était alors une grande abbaye fortifiée.

[2] C'est de la Marne qu'un pêcheur retira le corps du jeune fils de Chilpéric, noyé par sa marâtre.

[3] Elle mourut jeune, et l'on crut qu'elle était empoisonnée. Ce château d'Agnès dans une île fait penser au labyrinthe de la belle Rosamonde. V. la jolie ballade.

[4] « Ad multa vitia præceps fuit, quæ tamen horruit cum ad virilem ætatem pervenisset. » Religieux.

fort chrétien, fort pieux, plein de charité et de pénitence. Il y ordonnait d'abord le payement de ses créanciers, puis des legs aux églises, aux colléges, aux hôpitaux, d'abondantes aumônes. Il y recommandait ses enfants à son ennemi même, au duc de Bourgogne; il éprouvait le besoin d'expier; il demandait à être porté au tombeau sur une claie couverte de cendres [1].

Au temps où nous sommes parvenus, il n'eut un pressentiment que trop vrai de sa fin prochaine. Il allait souvent aux Célestins; il aimait ce couvent; dans son enfance, sa bonne dame de gouvernante

[1] Son testament fut trouvé écrit tout entier de sa main, quatre ans avant sa mort. La bonté de son âme confiante et sans fiel se manifestait dans la recommandation qu'il faisait de ses enfants aux soins de son oncle le duc Philippe, tandis qu'ils étaient déjà au plus fort de leurs querelles. On y voyait le goût et la connaissance familière des divines Ecritures et des choses saintes. Durant sa vie, il avait été le plus magnifique des princes dans ses dons aux églises. Ses dernières volontés étaient plus libérales encore. Après le payement de ses dettes, qu'il recommandait d'une façon expresse, commençait un merveilleux détail de toutes les fondations qu'il ordonnait, des prières et services funèbres qu'il prescrivait pour sa mémoire et dont les cérémonies étaient soigneusement déterminées. Il assignait des fonds pour construire une chapelle dans chaque église de Sainte-Croix d'Orléans, Notre-Dame de Chartres, Saint-Eustache et Saint-Paul de Paris. En outre, comme il avait une dévotion particulière pour l'ordre des religieux célestins, il fondait une chapelle dans chacune des églises qu'ils avaient en France, au nombre de treize, sans parler des richesses qu'il laissait à leur maison de Paris. Il avait voulu y être inhumé en habit de l'ordre, porté humblement au tombeau sur une claie couverte de cendre, et que sa statue de marbre le représentât aussi vêtu de cette robe. Les pauvres et les hôpitaux n'étaient pas oubliés dans ses bienfaits, et son amour pour les lettres paraissait dans la fondation des six bourses au collége de l'Ave Maria. (Histoire des Célestins, par le P. Beurrier. M. de Barante, t. III, p. 95, 3e édition. Voir l'acte original, inséré en entier par Godefroy à la suite de Juvénal des Ursins, p. 631-646.)

l'y menait tout petit entendre les offices. Plus tard, il y visitait fréquemment le sage Philippe de Maizières, vieux conseiller de Charles V, qui s'y était retiré[1]. Il séjournait même quelquefois au couvent, vivant avec les moines, comme eux, et prenant part aux offices de jour et de nuit. Une nuit donc qu'il allait aux matines et qu'il traversait le dortoir, il vit, ou crut voir la Mort[2]. Cette vision fut confirmée par une autre; il se croyait devant Dieu et prêt à subir son jugement. C'était un signe solennel qu'au lieu même où avait commencé son enfance il fût ainsi averti de sa fin. Le prieur du couvent auquel il se confia crut aussi qu'en effet il lui fallait songer à son âme et se préparer à bien mourir.

Ce ne fut pas une apparition moins sinistre qu'il eut bientôt au château de Beauté. Il y reçut une étrange visite, celle de Jean sans Peur. Il devait peu s'y attendre, un nouveau motif avait encore aigri leur haine. Les Liégeois ayant chassé leur évêque, jeune homme de vingt ans, qui voulait être évêque sans se faire prêtre[3], ils en avaient élu un autre, avec l'appui du duc d'Orléans et du pape d'Avignon. L'évêque chassé était justement le

[1] Jean Petit prétend qu'ils conspiraient ensemble. (Monstrelet.)

[2] Telle était la tradition du couvent. Les moines avaient fait peindre cette vision dans leur chapelle à côté de l'autel; on y voyait la Mort tenant une faux à la main, et montrant au duc d'Orléans cette légende : « Juvenes ac senes rapio. » Millin.

[3] « Urgebant ut aut sacris initiaretur, aut certe episcopatum abdicaret. » Zanfliet est ici d'autant plus croyable que sa partialité pour l'évêque est partout visible. Corn. Zanfliet, Leodiensi monachi Chronicon, apud Martene, Amplissima Collectio, t. V, p. 360. Voir aussi Catalogus episcoporum Leodensium, auctore Placentio, ann. 1403-1408, et la Collection de Chapeauville.)

beau-frère du duc de Bourgogne. Si le duc d'Orléans, maître du Luxembourg, étendait encore son influence sur Liége, son rival allait avoir une guerre permanente chez lui, en Brabant, en Flandre; la France lui échappait. Ce danger devait porter son exaspération au comble [1].

Dès longtemps, il avait annoncé des résolutions violentes. En 1405, lorsque les deux rivaux étaient en présence sous les murs de Paris, Louis d'Orléans ayant pris pour emblême un bâton noueux, Jean sans Peur prit pour le sien un rabot. Comment le bâton devait-il être *raboté* [2] ? on pouvait tout craindre.

Le duc de Berri, plein d'inquiétude, crut gagner beaucoup sur son neveu en le décidant à aller voir le malade. Soit pour tromper son oncle, soit par un sentiment de haineuse curiosité, il se contraignit jusque-là. Le duc d'Orléans allait mieux; le vieil oncle prit ses deux neveux, les mena entendre la messe, et les fit communier de la même hostie; il leur donna un grand dîner de réconciliation, et il fallut qu'ils s'embrassassent. Louis d'Orléans le fit de bon cœur, tout porte à le croire; la veille, il s'était confessé et avait témoigné amendement et

[1] Dans l'attente d'une guerre prochaine, il s'était assuré de l'alliance du duc de Lorraine (6 avril 1407), et il avait pris à son service le maréchal de Boucicaut. Boucicaut promet de le servir envers et *contre tous*, sauf le roi et ses enfants, « en mémoire de ce que le duc de Bourgogne lui a sauvé la vie, estant pris des Turcs ». *Fonds Baluze*, 18 juillet 1407.

[2] On disait après la mort du duc d'Orléans : « Baculum nodosum factum esse planum. » Meyer. — Devises : Mgr d'Orléans, *Je suis mareschat de grant renommée. Il en appert bien, j'ay forge levée.* Mgr de Bourgogne, *Je suis charbonnier d'étrange contrée. J'ay assez charbon pour faire fumée.* Mss. Colbert, Régius.

repentance. Il invita son cousin à dîner avec lui le dimanche suivant; il ne savait point qu'il n'y aurait pas de dimanche pour lui.

On voit encore aujourd'hui, au coin de la Vieille rue du Temple et de la rue des Francs-Bourgeois, une tourelle du xve siècle, légère, élégante, et qui contraste fort avec la laide maison, qui de côté et d'autre s'y est gauchement accrochée. Cette tourelle fermait, de ce côté le grand enclos de l'hôtel Barbette, occupé en 1407 par la reine Isabeau, en 1550 par Diane de Poitiers.

L'hôtel Barbette placé hors de l'enceinte de Philippe Auguste, entre les deux juridictions de la ville et du Temple, libre également de l'une et de l'autre, avait été longtemps soustrait, par sa position, aux gênes de la ville, couvre-feu, fermeture des portes, etc. Enfermé plus tard dans l'enceinte de Charles V, il n'en était pas moins, dans ce quartier peu fréquenté, hors de la surveillance des honnêtes et médisants bourgeois de Paris [1].

Cet hôtel, bâti par le financier Étienne Barbette, maître de la monnaie sous Philippe le Bel, fut pillé dans la grande sédition où le peuple enragé poursuivit le roi jusqu'au Temple (1306). Le même hôtel, quatre-vingts ans après, appartenait à un autre parvenu, au grand maître Montaigu, l'un des marmousets qui gouvernaient le royaume. Ils y firent coucher Charles VI la veille de son départ

[1] Les maisons placées ainsi n'avaient pas bon renom. On le voit par les plaintes que faisaient les chanoines de Saint-Méry contre les mauvais lieux qui se trouvaient le long de la vieille enceinte de Philippe-Auguste. Ils obtinrent une ordonnance d'Henri VI, roi de France et d'Angleterre, pour en purger ce quartier.

pour la Bretagne, lorsque, malgré ses oncles, ils parvinrent à le tirer de Paris pour lui faire poursuivre la vengance de l'assassinat de Clisson. Montaigu, ami, comme Clisson, du duc d'Orléans, fit sa cour à la reine en lui cédant cette maison commode; elle n'aimait pas l'hôtel Saint-Paul où vivait son mari; ce mari la gênait quand il était fou, bien plus encore quand il ne l'était pas.

Elle avait embelli à plaisir ce séjour de prédilection, l'avait agrandi, étendu jusqu'à la rue de la Perle. Les jardins étaient d'autant mieux fermés et solitaires, que le long de la Vieille rue du Temple ils se trouvaient masqués d'une ligne de maisons qui regardaient la rue, et ne voyaient rien derrière, tout au plus le mur du mystérieux hôtel.

La reine y accoucha le 10 novembre. Les deux princes communièrent ensemble le 20; le 22 ils mangèrent chez le duc de Berri, s'embrassèrent et se jurèrent une amitié de frères. Cependant, depuis le 17, le duc de Bourgogne avait tout préparé pour tuer ce frère; il lui avait dressé embuscade près de l'hôtel Barbette, les assassins attendaient.

Dès la Saint-Jean, c'est-à-dire depuis plus de quatre mois, Jean sans Peur cherchait une maison pour ce guet-apens. Un clerc de l'université, qui était son homme, avait chargé un *couratier* public de maisons de lui en louer une où il voulait, disait-il, mettre du vin, du blé et autres denrées que les écoliers et les clercs recevaient de leur pays, et qu'ils avaient le privilége universitaire de vendre sans droit. Le courtier lui trouva et lui fit livrer, le 17 novembre, la maison de l'Image Notre-Dame, Vieille rue du Temple, en face l'hôtel de Rieux et

de la Bretonnerie. Le duc de Bourgogne y fit entrer de nuit des gens à lui, entre autres un ennemi mortel du duc d'Orléans, un Normand, Raoul d'Auquetonville, ancien général des finances, que le duc avait chassé pour malversation. Raoul répondait de tuer; un valet de chambre du roi promit, pour argent, de livrer et de trahir.

Le lendemain du repas de réconciliation, le mercredi 23 novembre 1407, Louis d'Orléans avait été comme à l'ordinaire chez la reine; il y avait soupé, et gaiement, pour essayer de consoler la pauvre mère [1]. Le valet de chambre du roi arrive en hâte et dit que le roi demande son frère, qu'il veut lui parler [2]. Le duc, qui avait dans Paris six cents chevaliers ou écuyers, n'avait pourtant pas amené un grand monde avec lui, aimant mieux sans doute faire à petit bruit ces visites dont on ne médisait que trop. Il laissa même à l'hôtel Barbette une partie de ceux qui l'avaient suivi, comptant peut-être y retourner quand il serait quitte du roi. Il n'était que huit heures; c'était de bonne heure pour les gens de la cour, mais tard pour ce quartier retiré, en novembre surtout. Il n'avait avec lui que deux écuyers montés sur un même cheval, un page et quelques valets pour éclairer. Il s'en allait, vêtu d'une simple robe de damas noir, par la Vieille rue du Temple, en arrière de ses gens, chantant à demi-voix et jouant avec son gant, comme un homme qui veut être gai. Nous savons ces détails par deux témoins oculaires : un valet de

[1] « Dolorem... studuit mitigare... cœna jocunda peracta. » Religieux.

[2] Monstrelet.

l'hôtel de Rieux et une pauvre femme qui logeait dans une chambre dépendante du même hôtel. Jaquette, femme de Jacques Griffart, cordonnier, déposa qu'étant à sa fenêtre haute sur la rue pour voir si son mari ne revenait pas, et y prenant un lange qui séchait, elle vit passer un seigneur à cheval, et un moment après, comme elle couchait son enfant, elle entendit crier : « A mort ! à mort ! » Elle courut à la fenêtre, son enfant dans les bras, et elle vit le même seigneur à genoux dans la rue, sans chaperon; autour de lui, sept ou huit hommes, le visage masqué, qui frappaient dessus de haches et d'épées; lui, il mettait son bras devant en disant quelques mots, comme : « Qu'est ceci ? D'où vient ceci ? » Il tomba, mais ils ne continuaient pas moins à frapper d'estoc et de taille. La femme, qui voyait tout, criait au meurtre tant qu'elle pouvait. Un homme qui l'aperçut à la fenêtre lui dit: « Taisez-vous, mauvaise femme. » Alors, à la lueur des torches, elle vit sortir de la maison de l'Image Notre-Dame un grand homme avec un chaperon rouge descendant sur les yeux; il dit aux autres : « Éteignez tout, allons-nous-en, il est bien mort ! » Quelqu'un lui donna encore un coup de massue, mais il ne remuait plus. Près de lui gisait un jeune homme qui, tout mourant qu'il était, se souleva en criant : « Ah ! monseigneur mon maître[1]. » C'était le page qui ne

[1] Déposition de Jacquette Griffart. Mém. Acad., t. XXI, p. 526 et suiv. : « Elle s'en alla de sa dite fenestre pour coucher son enfant, et incontinent après ouit crier, etc... » — L'autre témoin oculaire, serviteur d'un neveu du maréchal de Rieux, dépose aussi: « Que le jour d'hier au soir, environ huit heures de nuit.., estant à l'huis d'une des salles... qui ont égart la Vieille rue du Temple... ouit et entendit qu'en la rue avoit grand cliquetis comme

l'avait pas quitté et s'était jeté au-devant des coups. Ce page était Allemand ; il avait peut-être été donné à Louis d'Orléans par Isabeau de Bavière.

d'épées et autres armures... et disoient tels mots : « A mort, à mort! » Dont lors pour sçavoir ce que c'estoit, il remonta en la dite chambre dudit son maître, qui est au-dessus de ladite salle... et trouva que aux fenêtres d'icelle estoit desja ledit son maître, le page, le barbier d'icelui son maître, qui regardoient en ladite Vieille rue du Temple, par l'une desquelles fenestres il qui parle regarda emmi ladite rue et veid à la clarté d'une torche qui étoit ardente sur les carreaux, que droit devant l'hôtel de l'Image de Notre-Dame, étoient plusieurs compaignons à pied, comme du nombre de douze à quatorze, nul desquels il ne connaissoit, lesquels tenoient les uns des épées toutes nues, les autres haches, les autres becs de faucon, et massues de bois ayans piquans de fer au bout, et desdits harnois feroient et frappoient sur aucuns qui estoient en la compagnie, disans tels mots : « A mort, à mort! » Et qu'il est vrai que lors, il qui parle, pour mieux voir qui estoient iceux compagnons, alla ouvrir le guichet de la porte qui a issue en ladite Vieille rue du Temple... Et ainsi qu'il ouvrit ledit guichet de ladite porte, on bouta un bec de faucon entre ledit guichet et la porte, dont lors il qui parle, pour doubte qu'on ne lui fit mal dudit bec de faucon referma ledit guichet et s'en retourna en la chambre dudit son maître, par l'une des fenestres de laquelle il vit aucuns compaignons qui étoient montés sur chevaux emmi la rue, et si veid sortir d'icelui hôtel, cinq ou six compagnons tous montés sur chevaux, qu'incontinent qu'ils furent sortis, un homme de pied près d'iceux, féri et frappa d'une massue de bois un homme qui étoit tout étendu sur les carreaux, et revêtu d'une houppelande de drap de damas noir, fourrée de martre ; et quand il eut frappé ledit coup, il monta sur un cheval et se mit en la compagnie des autres... Et incontinent après ledit coup de massue ainsi donné, il qui parle veid tous lesdits compagnons qui étoient à cheval eux en aller et fouir le plustôt qu'ils pouvoient sans aucune lumière, droit à l'entrée de la rue des Blancs-Manteaux en laquelle ils se bouterent, et ne sait quelle part ils allerent. Incontinent qu'ils s'en furent allés, lui estant encore à ladite fenestre, vit sortir par les fenestres d'en haut dudit hôtel de l'Image Notre-Dame, grande fumée, et si ouit plusieurs des voisins qui crioient moult fort : « Au feu, au feu! » Et lors lui qui parle, ledit son maître et les autres dessus nommés, allerent tous emmi la rue, eux étans en laquelle, il qui parle veid à la clarté d'une ou deux torches, ledit feu monseigneur d'Orléans qui étoit tout étendu mort

Depuis l'assassinat manqué de Clisson, on savait qu'il ne fallait pas croire à la légère qu'un homme était tué; aussi, selon un autre récit, le grand homme au chaperon rouge vint, avec un fallot de paille, regarder à terre si la besogne avait été faite consciencieusement[1]. Il n'y avait rien à dire; le mort était taillé en pièces, le bras droit était tranché à deux places, au coude et au poignet; le poing gauche était détaché, jeté au loin par la violence du coup; la tête était ouverte de l'œil à l'oreille, d'une oreille à l'autre; le crâne était ouvert, la cervelle épandue sur le pavé[2].

Ces pauvres restes furent portés le lendemain matin, parmi la consternation et la terreur générale[3], à l'église voisine des Blancs-Manteaux. Ce fut

sur les carreaux, le ventre contremont, et n'avoit point de poing au bras senestre... et si veid qu'environ le long de deux toises près dudit feu monseigneur le duc d'Orléans, étoit aussi étendu sur les carreaux un compagnon qui estoit à la cour dudit feu M. le duc d'Orléans, appelé Jacob, qui se complaignoit moult fort, comme s'il vouloit mourir. » Déposition du varlet Raoul Prieur, Mém. Acad., t. XXI, p. 529.

[1] « Cadaver ignominiose traxit ad vicinum fœtidissimum lutum, ubi, cum face straminis ardente, scelus adimpletum vidit; inde lætus, tanquam de re bene gesta, ad hospitium ducis Burgundiæ rediit. » Religieux de Saint-Denis, ms, folio 553. — V. dans les preuves de Félibien, le récit des *Registres du parlement, Conseil*, XIII.

[2] « Lesquelles playes estoient telles et si énormes que le test estoit fendu, et que toute la cervelle en sailloit... Item que son bras destre estoit rompu tant que le maistre os sailloit dehors au droit du coude... » Information du sire de Tignouville, prévôt de Paris.

[3] Cette terreur ne paraît que trop dans le peu de mots qu'on écrivit le lendemain sur les registres du parlement. Preuves de Félibien, t. II, p. 549. Les gens du parlement paraissent sentir, avec la sagacité de la peur, qu'un tel coup n'a pu être fait que par un homme bien puissant. Ils ne disent rien de favorable au

au jour seulement qu'on ramassa dans la boue la main mutilée et la cervelle. Les princes vinrent lui donner l'eau bénite. Le vendredi, il fut enseveli à l'église des Célestins, dans la chapelle qu'il avait bâtie lui-même[1]. Les coins du drap mortuaire étaient portés par son oncle, le vieux duc de Berri, par ses cousins, le roi de Sicile, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon ; puis venaient les seigneurs, les chevaliers, une foule innombrable de peuple. Tous le monde pleurait, les ennemis comme les amis[2]. Il n'y a plus d'ennemis alors; chacun,

mort : « Ce prince qui si grand seigneur estoit et si puissant, et à qui naturellement, au cas qu'il eust fallu gouverneur en ce royaume, appartenoit le gouvernement, en si petit moment a finé ses jours moult horriblement et *honteusement*. Et qui ce a faict, « scietur autem postea. » — Plus tard, on apprend que le meurtrier est le duc de Bourgogne, et le parlement fait écrire sur ses registres les lignes suivantes, où le blâme est partagé assez également entre les deux partis. « XXIII novembris M CCCC VII inhumaniter fuit trucidatus et interfectus D. Ludovicus Franciæ, dux Aurelianensis et frater regis, multum *astutus* et magni intellectus, sed nimis in carnalibus lubricus, de nocte hora IX per ducem Burgundiæ, aut suo præcepto, ut confessus est, in vico prope portam *de Barbette*. Unde infinita mala processerunt, quæ diu nimis durabunt. » *Registres du parlement, Liber consiliorum*, passage imprimé dans les Mélanges curieux de Labbe, t. II, p. 702-3.

[1] Les célestins avaient été fondés par Pierre de Morone (Célestin V), ce simple d'esprit qui fut déposé du pontificat par Boniface VIII. En haine de Boniface, Philippe le Bel honora les célestins, les fit venir en France, les établit dans la forêt de Compiègne (1308). Cet ordre devint très-populaire en France. Tous les hommes importants du temps de Charles V et de Charles VI furent en intime relation avec cet ordre. Montaigu fit beaucoup de bien aux célestins de Marcoussis. *Archives*, L. 1539-1540.

[2] Monstrelet, serviteur de la maison de Bourgogne, qui écrit à Cambrai (en la noble cité de Cambrai, t. I, p. 48), et certainement plusieurs années après l'événement, assure que le peuple se réjouit de cette mort. Le Religieux de Saint-Denis, ordinairement si bien informé, si près des événements, et qui semble les enregistrer à

dans ces moments, devient partial pour le mort. Quoi ! si jeune, si vivant naguère et déjà passé ! Beauté, grâce chevaleresque, lumière de science, parole vive et douce; hier tout cela, aujourd'hui plus rien [1]...

Rien ?... davantage peut-être. Celui qui semblait hier un simple individu, on voit qu'il avait en lui plus d'une existence, que c'était, en effet, un être multiple infiniment varié [2] !... Admirable vertu de la mort ! Seule elle révèle la vie. L'homme vivant n'est vu de chacun que par un côté, selon qu'il le sert ou le gêne. Meurt-il, on le voit alors sous mille aspects nouveaux, on distingue tous les liens divers par lesquels il tenait au monde. Ainsi, quand vous arrachez le lierre du chêne qui le soutenait, vous apercevez dessous d'innombrables fils vivaces que jamais vous ne pourrez déprendre de l'écorce où ils ont vécu; ils resterons brisés, mais ils resteront [3].

mesure qu'ils arrivent, ne dit rien de pareil. Il assure que le meurtrier lui-même parut affligé (*folio* 553); il ne croit pas, il est vrai, à la sincérité de cette douleur. Moi, j'y crois, cette contradiction me paraît être dans la nature. L'apologiste du duc d'Orléans dit que le duc de Bourgogne pleurait et sanglotait : « Singultibus et lacrymis. » *Ibidem*, *folio* 593.

[1] ... Et lui qui estoit le plus grand de ce royaume, après le Roy et ses enfants, est en si petit de temps, si chétif. *Et qui cecidit, stabili non erat ille gradu. Agnosco nullam homini fiduciam, nisi in Deo; et si parum videatur, illuscescat clarius... Parcat sibi Deus.* Archives. *Registres du parlement, Plaidoiries, Matinées, VI, f. 7 verso.*

[2] Henri II s'écria, en voyant le corps du duc de Guise : « Mon Dieu qu'il est grand ! Il paroit encore plus grand mort que vivant. » Il disait mieux qu'il ne croyait; cela est vrai dans un bien autre sens.

[3] Je faisais l'autre jour cette observation dans la forêt de Saint-Germain (12 septembre 1839).

Chaque homme est une humanité, une histoire universelle... Et pourtant cet être, en qui tenait une généralité infinie, c'était en même temps un individu spécial, un être unique, irréparable, que rien ne remplacera. Rien de tel avant, rien après. Dieu ne recommencera point. Il en viendra d'autres, sans doute; le monde, qui ne se lasse pas, amènera à la vie d'autres personnes, meilleures peut-être, mais semblables, jamais, jamais...

Celui-ci sans doute eut ses vices; mais c'est en partie pour cela que nous le pleurons; il n'en appartint que davantage à la pauvre humanité; il nous ressembla d'autant plus; c'était lui et c'était nous. Nous nous pleurons en lui nous-mêmes et le mal profond de notre nature.

On dit que la mort embellit ceux qu'elle frappe et exagère leurs vertus; mais c'est bien plutôt, en général, la vie qui leur faisait tort. La mort, ce pieux et irréprochable témoin, nous apprend, selon la vérité, selon la charité, qu'en chaque homme il y a ordinairement plus de bien que de mal. On connaissait les prodigalités du duc d'Orléans, on connut ses aumônes. On avait parlé de ses galanteries; on ne savait pas assez que cette heureuse nature avait toujours conservé, au milieu même des vaines amours, l'amour divin et l'élan vers Dieu. On trouva aux Célestins la cellule où il aimait à se retirer[1]. Lors-

[1] Selon l'apologiste du duc d'Orléans (*Religieux de Saint-Denis, ms. folio* 594), il disait tous les jours le bréviaire : « Horas canonicas dicebat. » — « Il avoit, dit Sauval, sa cellule dans le dortoir des célestins, laquelle y est encore en son entier. Il jûnoit, veilloit avec les religieux, venoit à matines comme eux durant l'Avent et le Carême. Ce prince leur a donné la grande Bible en vélin, enluminée, qui avoit été à son père Charles V, et qu'on voit dans leur

qu'on ouvrit son testament, on vit qu'au plus fort de ses querelles, cette âme sans fiel était toujours confiante, aimante, pour ses plus grands ennemis.

Tout cela demande grâce... Eh! qui ne pardonnerait quand cet homme, dépouillé de tous les biens de la vie, redevenu nu et pauvre, est apporté dans l'église et attend son jugement? Tous prient pour lui, tous l'excusent, expliquant ses fautes par les leurs et se condamnant eux-mêmes... Pardonnez-lui, Seigneur, frappez-nous plutôt.

Personne n'avait plus à se plaindre du duc d'Orléans que sa femme Valentine; elle l'avait toujours aimé et toujours il en aima d'autres. Elle ne l'excusa pas moins autant qu'il était en elle; elle prit comme sien avec elle le bâtard de son mari et l'éleva parmi ses enfants. Elle l'aimait autant qu'eux, davantage. Souvent, lui voyant tant d'esprit et d'ardeur, l'Italienne le serrait, lui disait : « Ah! tu m'as été dérobé! c'est toi qui vengeras ton père [1]. »

La justice ne vint jamais pour la veuve, elle n'eut pas cette consolation. Elle n'eut pas celle d'élever au mort l'humble tombe « de trois doigts au-dessus de terre » qu'il demandait dans son testament [2];

bibliothèque, signée de Charles V, et de Louis, duc d'Orléans. Il leur donna aussi une autre grande Bible en cinq volumes in-folio écrite sur le vélin, qui a toujours servi et sert encore pour lire au réfectoire. » Sauval, t. I, p. 460.

[1] « Qu'il lui avoit été emblé, et qu'il n'y avoit à peine des enfans qui fust si bien taillé de venger la mort de son père qu'il estoit. » Juvénal.

[2] « Considérant le mot du prophète : Ego sum vermis et non homo, opprobrium hominum et objectio plebis; je veux et ordonne que la remembrance de mon visage et de mes mains soit faite sur ma tombe en guise de mort, et soit madicte remembrance vêtue de l'habit desdicts religieux célestins, ayant dessous la tête au lieu

elle ne put même lui mettre sous la tête « la rude pierre, la roche » qu'il voulait pour oreiller. Louis d'Orléans, proscrit dans la mort, attendit cent ans un tombeau.

Aux premiers âges chrétiens, dans les temps de vive foi, les douleurs étaient patientes; la mort semblait un court divorce; elle séparait, mais pour réunir. Un signe de cette foi dans l'âme, dans la réunion des âmes, c'est que, jusqu'au XIIe siècle, le corps, la dépouille mortelle semble avoir moins d'importance; elle ne demande pas encore de magnifiques tombeaux; cachée dans un coin de l'église, une simple dalle la couvre; c'est assez pour la désigner au jour de la résurrection : « Hinc surrectura[1]. »

Au temps dont nous écrivons l'histoire, il y avait déjà un changement peu avoué, d'autant plus profond. Même dévotion extérieure, mais la foi moins

d'oreiller une rude pierre en guise et manière d'une roche, et aux pieds, au lieu de lyons... une autre rude roche... Et veux... que ma dicte tombe ne soit que de trois doigts de haut sur terre, et soit faicte de marbre noir eslevée et d'albâtre blanc..., et que je tienne en mes deux mains un livre où soit escrit le psaume : Quicumque vult salvus esse... Autour de ma tombe soient inscrits le Pater l'Ave et le Credo. » Testament de Louis d'Orléans, imprimé par Godefroy, à la suite de Juvénal des Ursins, p. 633.

CY GIST LOYS DUC DORLÉANS...
LEQUEL SUR TOUS DUCZ TERRIENS
FUT LE PLUS NOBLE EN SON VIVANT
MAIS UNG QU'I VOULT ALLER DEVANT
PAR ENVYE LE FEIST MOURIR...

Epistaphe de feu Loys, duc d'Orléans. Bibl. royale, mss. Colbert 2403; *Regius*, 9681, 5.

[1] Cette inscription, la plus belle peut-être qu'on ait jamais lue sur une tombe chrétienne, a été placée par mon ami M. Fourcy (bibliothécaire de l'École polytechnique) sur celle de sa mère.

vive; au plus profond des cœurs, à leur insu, l'espoir faiblissait. La douleur ne se laissait plus aisément charmer aux promesses de l'avenir; aux pieuses consolations elle opposait le mot de Valentine : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien[1]. »

S'il lui restait quelque chose, c'était de parer la triste dépouille, de glorifier les restes, de faire de la tombe une chapelle, une église, dont ce mort serait le dieu.

Vains amusements de la douleur qui ne l'arrêtent pas longtemps. Quelque profond que soit le sépulcre, elle n'en ressent pas moins à travers les puissantes attractions de la mort; elle les suit... La veuve du duc d'Orléans vécut ce que dura sa robe de deuil.

C'est que les mots de l'union : *Vous devenez même chair*, ils ne sont pas un vain son; ils durent pour celui qui survit. Qu'ils aient donc leur effet suprême!... Jusque-là, il va chaque jour heurter cette tombe à l'aveugle, l'interroger, lui demander compte...Elle ne sait que répondre; il aurait beau la briser qu'elle n'en dirait pas davantage... En vain, s'obstinant à douter, s'irritant, niant la mort, il arrache l'odieuse pierre; en vain, parmi les défaillances de la douleur et de la nature, il ose soulever le linceul, et montrant à la lumière ce qu'elle ne voudrait pas voir, il dispute[2] aux vers le je ne sais

[1] La devise de Valentine se lisait dans sa chapelle aux Cordeliers de Blois.

[2] « Le roi se rendit à l'église de Santa-Clara, où il fit exhumer le corps de la femme qu'il chérissait. Il ordonna que son Inès fût revêtue des ornements royaux et qu'on la plaçât sur un trône où les sujets vinrent baiser les ossements qui avaient été une si belle main. » Faria y Souza.

Lope parle seulement de la translation du corps : « Como foi

quoi, informe et terrible, qui fut pourtant Inès de Castro.

trellada dona Enez, etc. » Collecçao de livros ineditos. 1816, t. IV, p. 113. M. Ferdinand Denis, dans ses intéressantes Chroniques de l'Espagne et du Portugal, t. I, p. 157, cite le texte principal (de Faria y Souza) qui appuie la tradition. — Un savant Portugais, M. Corvalho, assurait avoir vu, il y a quelques années, le corps d'Inès bien conservé : « Seulement la peau avait pris le ton du vélin bruni par le temps... » (Ibidem, t. I, p. 163.) M. Taylor, en 1835, n'a plus trouvé que des ossements dispersés sur les dalles du couvent d'Alcobaça, et il les a pieusement inhumés. Voyage pitt. en Espagne et en Portugal, l. XIII. — Je trouve encore dans les Chroniques traduites par M. Ferdinand Denis (t. I, p. 78), un fait curieux qui caractérise, autant que l'histoire d'Inès, le matérialisme poétique de ces temps : c'est l'histoire du bon vassal qui ne veut pas rendre son château au nouveau roi avant de s'assurer de la mort de son maître Sanche II. Il va à Tolède, où Sanche était mort exilé, enlève la pierre, reconnaît le mort et accomplit son serment féodal en lui remettant au bras droit les clefs du château qu'il lui a autrefois confiées.

CHAPITRE II

Lutte des deux partis. — Cabochiens. — Essais de réforme dans l'État et dans l'Église.

L'étranger qui visite la silencieuse Vérone et les tombeaux des La Scala découvre dans un coin une lourde tombe sans nom [1]. C'est, selon toute apparence, la tombe de l'*assassiné* [2]. A côté s'élève un somptueux monument à triple étages de statues, et par-dessus ce monument, sur la tête des saints et des prophètes, plane un cavalier de marbre. C'est la statue de l'assassin. Un signore de La Scala tua son frère dans la rue, en plein jour, il lui succéda. Cela

[1] « In terra, e mezze sepolte, son prima tre arche di marmi nostrali, quali non si sa per qual di questa casa servissero, poichè, non hanno iscrizione alcuna; ben anno l'arme sopra i coperchi, e *nel mezzo di uno si vede la scala con aquila sopra,*

E'n su la scala porta il santo uccello.

Dante, Parad., XVII, 72. Maffei, Verona illustrata, parte terza, p. 78, éd. in-folio.

[2] Si ma mémoire ne me trompe, il y a près de là, dans Vérone, plusieurs lieux dont les noms rappellent cet événement : « Via dell'ammazzato, Via delle quatro spade, Volto barbaro, etc. » — Ma conjecture semble appuyée par le passage suivant : « Sepultus... *exigua cum pompa* tantum, cum cives venerentur ne offenderent fratrem. » Torelly Saraynæ Veronensis Hist. Veron., lib. secundo; Thesaur. Antiquit. Ital. Grævii et Burmanni, t. noni, parte septima colonn. 71.

ne produisit, ce semble, ni étonnement, ni trouble[1]. Le meurtrier régna doucement pendant seize années; et alors, sentant sa fin venir, il donna ordre à ses affaires, fit encore étrangler un de ses frères qu'il tenait prisonnier et laissa la seigneurie de Vérone à son bâtard, comme tout bon père de famille laisse son bien à son fils.

Les choses ne se passèrent pas ainsi en France à la mort du duc d'Orléans. La France n'en prit pas si aisément son parti. S'il n'eut pas un tombeau de pierre[2], il en eut un dans les cœurs. Tout le pays sentit le coup et en fut profondément remué, et l'État, et la famille, et chaque homme, jusqu'aux entrailles. Une dispute, une guerre de trente années commença; il en coûta la vie à des millions d'hommes. Cela est triste, mais il n'en faut pas moins féliciter la France et la nature humaine.

« Ce n'était pourtant que la mort d'un homme, » dit froidement le chroniqueur de la maison de Bourgogne[3]. Mais la mort d'un homme est un événement immense lorsqu'elle arrive par un crime; c'est un fait terrible sur lequel les sociétés ne doivent se résigner jamais.

Cette mort engendra la guerre, et la guerre entre les esprits. Toutes les questions politiques, morales, religieuses, s'agitèrent à cette occasion[4]. La grande

[1] « Cæde hac a civibus et populo percepta, quilibet quietus remansit... Approbata fuit ejus mens... » Exclamarunt omnes : Vivat Dominus noster... » Ibidem, colonn. 70-71.

[2] Ce tombeau ne fut élevé que par Louis XII.

[3] «... Pour la mort d'un seul homme... » Monstrelet.

[4] Ces grandes questions semblent avoir été déjà débattues en France, à l'occasion de la fin tragique de Richard II. Voy. *Lettre de Charles VI aux Anglais*, 2 oct. 1402. *Bibl. royale, mss. Fontanieu*, 105-6; *Brienne*, vol. XXXIV, p. 227.

polémique des temps modernes, elle a commencé pour la France par le sentiment du droit, par l'émotion de la nature, par la douce et sainte pitié.

Où se livra d'abord ce grand combat? Là même d'où partit le crime, au cœur du meurtrier. Le lendemain au matin, lorsque tous les parents du mort allèrent aux Blancs-Manteaux visiter le corps et lui donner l'eau bénite, le duc de Bourgogne qualifia lui-même l'acte selon la vérité : « Jamais plus méchant et plus traître meurtre n'a été commis en ce royaume. » Le vendredi, au convoi, il tenait un des coins du drap mortuaire et pleurait comme les autres.

Plus que tous les autres sans doute, et non moins sincèrement. Il n'y avait pas là d'hypocrisie. La nature humaine est ainsi faite. Nul doute que le meurtrier n'eût voulu alors ressusciter le mort au prix de sa vie. Mais cela n'était pas en lui. Il fallait qu'il traînât à jamais ce fardeau, qu'à jamais il portât ce pesant drap mortuaire.

Lorsqu'il fut constant que les assassins avaient fui vers la rue Mauconseil, où était l'hôtel du duc de Bourgogne, lorsque le prévôt de Paris déclara qu'il se faisait fort de trouver les coupables si on lui permettait de fouiller les hôtels des princes, le duc de Bourgogne se troubla; il tira à part le duc de Berri et le roi de Sicile et leur dit tout pâle : « C'est moi; le diable m'a tenté[1]. » Ils reculèrent;

[1] « Se fecisse instigante diabolo. » *Religieux*, *ms.*, *folio* 554. — Plus loin, l'apologiste du duc d'Orléans rapporte cette parole comme avouée du duc de Bourgogne lui-même : « Tunc dixit quod diabolus ad id ipsum tentaverat, et nunc sine verecundia sibimet contradicendo dicit quod optime fecit. » *Ibidem*, *ms.*, *folio* 593.

coup était fait, le m
de revendiquer son crime c
s'il pouvait, un acte héroïqu
seil. Il en trouva la porte fe
l'y retint en lui disant douce
rait pas avec plaisir. A quoi
avec le masque d'airain qu'il
dre : « Je m'en passerai
qu'on n'accuse personne de
léans; ce qui s'est fait, c'e
faire. »

Avec ce beau semblant d'au
gogne n'était pas rassuré. Il r
monta à cheval et galopa sar
Flandre. Dès qu'on sut qu'il
suivit; cent vingt chevaliers du
rurent après lui. Mais il n'y
l'atteindre : à une heure il éta
Il ordonna, en mémoire de ce p
les cloches sonnassent à cette h
pela longtemps l'angelus du duc

leur en fit répéter autant[1]. Il le fit dire, prêcher, écrire, et ces écrits furent répandus partout, tant il sentait le besoin de mettre son crime en commun avec ses sujets, de se faire donner par eux l'approbation qu'il ne pouvait plus se donner lui-même, d'étouffer sous la voix du peuple la voix de son cœur.

Entre autres bruits qu'il fit répandre, on dit partout que le duc d'Orléans depuis longtemps lui dressait des embûches, qu'il n'avait fait que le prévenir[2]. Il fit croire cette grossière invention aux

[1] Auxquels il fit remontrer publiquement comment à Paris il avoit fait occire Louis, duc d'Orléans; et la cause pourquoi il l'avoit fait, il la fit lors divulguer par beaux articles et commanda que la copie en fût baillée par écrit à tous ceux qui la voudroient avoir; pour lequel fait il pria qu'on lui voulsist faire aide à tous besoins qui lui pourroient survenir. A quoi lui fut répondu des Flamands que très-volontiers aide lui feroient. » — Les Flamands lui étaient d'autant plus favorables en ce moment qu'il venait de leur obtenir une trêve de l'Angleterre. Monstrelet, t. I, p. 207, 231.

[2] Le duc de Bourgogne aurait pu soutenir cette assertion, si l'on s'en rapportait à la mauvaise traduction que Le Laboureur a faite du Religieux. Il lui fait dire ridiculement (p. 624) : « Ces flamèches de division causèrent un embrasement de haine et d'inimitié qu'on ne put esteindre et qui fit découvrir peaucoup d'apparence de *conspirations* sur la vie l'un de l'autre. » Il n'y a pas de *conspirations* dans le texte; il dit : In necem mutuam diu visi fuerunt *publice* aspirare. » *Folio* 552. — Cette récrimination atroce du meurtrier n'est, je crois, exprimée nettement que dans une chronique belge que j'ai déjà citée. Elle suppose, ce qui met le comble à l'invraisemblance, que le duc d'Orléans s'adressa à son ennemi mortel, Raoul d'Auquetonville, pour le décider à tuer le duc de Bourgogne : « Avint ce nonobstant, par commune voix et renommée, si comme on disoit, que ledit Dorliens avoit marchandé ou voloit marchander à Raoulet d'Actonville de tuer le duc de Bourgogne, lequel fait fu découvert par ledit Raoulet au duc de Bourgogne. » *Chronique mss.*, n° 801 D (*Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles*), *folio* 222.

braves Flamands; sans doute il eût voulu y croire aussi.

Cependant l'émotion du tragique événement ne s'affaiblissait pas dans Paris. Ceux même qui regardaient le duc d'Orléans comme l'auteur de tant d'impôts, et qui peut-être s'étaient réjouis tout bas de sa mort, ne purent voir sans être touchés sa veuve et ses enfants qui vinrent lui demander justice. La pauvre veuve, madame Valentine, amenait avec elle son second fils, sa fille et madame Isabeau de France, fiancée au jeune duc d'Orléans et déjà veuve elle-même, à quinze ans, d'un autre assassiné, du roi d'Angleterre Richard II. Le roi de Sicile, le duc de Berri, le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le connétable, allèrent au-devant. La litière était couverte de drap noir et traînée par quatre chevaux blancs. La duchesse était en grand deuil ainsi que ses enfants et sa suite; ce triste cortége entra à Paris le 10 décembre, par le plus triste et le plus rude hiver qu'on eût vu depuis plusieurs siècles[1].

[1] Au commencement de janvier 1408, il fait si froid que le parlement ne tient pas séance... « *Il ne pouoit besoigner : le grephier mesme, combien qu'il eust prins feu delez lui, en une poellette, pour garder lancre de son cornet de geler, lancre se geloit en sa plume, de 2 ou 3 mos en 3 mos, et tant que enregistrer ne pouoit...* » Ce récit est quatre fois plus long que celui de la mort du duc d'Orléans. Les glaçons empêchaient les moulins de fonctionner : il y eut disette. Quand la gelée cessa, les ponts furent emportés. Le greffier termine par ces mots... « *Et ce cas avec l'occision de feu monseigneur Loiz duc d'Orléans frère du roi* (DE QUO SUPRA, MENSE NOVEMBRI), *a esté à grant merveille en ce royaume...* » Il paraît qu'il y eut vacance pendant un mois. 1er jour de février : « *Curia vacat, pour ce qu'il n'a osé passer la rivière pour aler au palaiz pour la grant impétuosité et force d'elle. Car aussy croit-elle toujours.* » *Archives, Registres du parl.*

Descendue à l'hôtel Saint-Paul, elle se jeta à genoux en pleurant devant le roi qui pleurait aussi. Deux jours après elle revint par-devant le roi et son conseil, portant plainte et demandant justice. Le discours des avocats qui parlèrent pour elle, celui des prédicateurs qui firent l'éloge funèbre du duc d'Orléans, la lettre que son fils répandit quelques années après sont pleins de choses touchantes et d'une naïveté douloureuse.

Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra.

« Tu peux, ô roi, dire à la partie adverse cette parole qu'a dite le Seigneur à Caïn après qu'il eût tué son frère... Certes oui, la terre crie et le sang réclame; car il ne serait pas un homme naturel, ni d'un sang pur, celui qui n'aurait pas compassion d'une mort si cruelle.

» Et toi, ô roi Charles de bonne mémoire, si tu vivais maintenant, que dirais-tu? quelles larmes pourraient t'apaiser? qui t'empêcherait de faire justice d'une telle mort? Hélas! tu as tant aimé, honoré et élevé avec tant de soin l'arbre où est né le fruit dont ton fils a reçu la mort! Hélas! roi Charles, tu pourrais bien dire, comme Jacob : *Fera pessima devoravit filium meum*, une bête très-mauvaise a dévoré mon fils.

» Hélas! il n'y a si pauvre homme, ou de si bas état en ce monde dont le père ou le frère ait été tué si traîtreusement, que ses parents et ses amis ne s'engagent à poursuivre l'homicide jusqu'à la mort.

lement, *Conseil*, vol. XIII, *folio* 11; *et Plaidoiries*, *Matinée* VI, *folio* 40.

Q'est-ce donc quand le malfaiteur persévère et s'obstine dans sa volonté criminelle?... Pleurez, princes et nobles, car le chemin est ouvert pour vous faire mourir en trahison et à l'improviste; pleurez, hommes, femmes, vieillards et jeune gens; la douceur de la paix et de la tranquillité vous est ôtée, puisque le chemin vous est montré pour occire et porter le glaive contre les princes, et qu'ainsi vous voilà en guerre, en misère, en voie de destruction. »

La prophétie ne s'accomplit que trop. Celui contre lequel on venait d'accueillir cette plainte, celui qu'on jugeait digne de toute peine, d'amende honorable, de prison, il n'y eut pas besoin de le poursuivre : il revint de lui-même, mais en maître; l'on n'avait que des plaidoiries à lui opposer. Il revint, malgré les plus expresses défenses, entouré d'hommes d'armes, et fit mettre sur la porte de son hôtel deux fers de lance, l'un affilé, l'autre émoussé [1], pour dire qu'il était prêt à la guerre et à la paix, qu'il combattrait aux armes courtoises ou, si l'on aimait mieux, à mort. Les princes avaient été jusqu'à Amiens pour l'empêcher de venir. Il leur donna des fêtes, leur fit entendre d'excellente musique et continua sa route jusqu'à Saint-Denis, où il fit ses dévotions. Là, nouvelle défense des

[1] « Et se logea en l'hostel d'un bourgeois, nommé Jacques de Haugart, auquel hôtel ledit duc fit prendre par dessus l'huis par dehors deux lances, dont l'une si avoit fer de guerre et l'autre fer de rochet; pourquoi fut dit de plusieurs nobles estant à icelle assemblée que ledit duc les y avoit fait mettre en signifiance que qui voudroit avoir à lui paix ou guerre, si le prensit. » Monstrelet, t. I, p. 234.

princes[1]. Mais il n'entra pas moins à Paris. Il se trouva des gens pour crier : « Noël au bon duc[2]! » Le peuple croyait qu'il allait supprimer les taxes. Les princes l'accueillirent. La reine, chose odieuse, se contraignit au point de lui faire bonne mine.

Tout semblait rassurant; et pourtant, en entrant dans la ville où l'acte avait été commis, il ne pouvait s'empêcher de trembler. Il alla droit à son hôtel, fit camper toutes ses troupes autour. Mais son hôtel ne lui semblait pas sûr. Il fallut, pour calmer son imagination, que dans son hôtel même on lui bâtît une chambre tout en pierres de taille et forte comme une tour[3]. Pendant que ces maçons travaillaient à défendre le corps, ses théologiens faisaient ce qu'ils pouvaient pour cuirasser l'âme. Déjà il avait les certificats de ses docteurs de Flandre; mais il voulait celui de l'université, une bonne justification solennelle en présence du roi, des princes, du peuple, qui approuveraient au moins par leur silence. Il fallait que le monde entier suât à laver cette tache.

Le duc de Bourgogne ne pouvait manquer de dé-

[1] A l'approche des troupes qui allaient occuper Paris, le parlement, avec sa prudence ordinaire, ne voulut point se mêler des affaires de la ville ni des précautions à prendre : Et si a esté, touché de requérir provision pour la ville de Paris où plusieurs gens d'armes doivent arriver... Sur quoy n'a pas été conclu, *quia ad curiam non pertineret multis obstantibus;* au moins, ny pourroit remédier. » *Archives, Registre du parlement, Conseil, XIII,* 10 *février* 1407 (1408), *f.* 13, *verso.*

[2] C'est du moins ce que rapporte le chroniqueur bourguignon : « Mesmement les petits enfants en plusieurs carrefours à haute voix criaient Noël. » Monstrelet.

[3] « Fist faire... à puissance d'ouvriers, une forte chambre de pierre, bien taillée, en manière d'une tour. » Monstrelet.

le cordelier Jean Petit, to
du pape.

Toutefois, pour souter
tisan du pape avait été
fallait trouver un aveugle
ble de suivre intrépidemer
la raison, l'esprit de corps
manité et la nature.

Cette logique n'était pa
teurs de l'université, Ger
Ils restèrent plutôt dans l'ir
plus grande passion, ils ne
D'Ailly et Clémengis écrivir
quand ils craignirent d'avoir
ils se rallièrent à la papauté
d'Orléans pour ses exactio
mable prince, il fit son orai

Au-dessous de ces illust
bon sens et le bon cœur fire
la dialectique, se trouvaient
subtils

d'Ailly et de Clémengis. Ces violents étaient donc la troisième génération dans cette longue polémique, d'autant plus violents qu'ils y venaient tard. Ainsi la Constituante fut dépassée par la jeune Législative, Celle-ci par la très-jeune Convention.

Ces hommes n'étaient pas des misérables, des hommes mercenaires, comme on l'a dit, mais généralement de jeunes docteurs estimés pour la sévérité de leurs mœurs, pour la subtilité de leur esprit, pour leur faconde. Les uns étaient des moines comme le cordelier Petit, comme le carme Pavilly, l'orateur des bouchers, le harangueur de la terreur de 1413. Les autres furent les meneurs des conciles et marquèrent comme prélats; tels furent, au concile de Constance, Courcelles et Pierre Cauchon, qui déposèrent le pape Jean XXIII et jugèrent la Pucelle.

L'apologiste du duc de Bourgogne, Jean Petit, était un Normand, animé d'un âpre esprit normand, un moine mendiant de la pauvre et sale famille de saint François. Ces cordeliers, d'autant plus hardis qu'ils n'avaient que leur corde et leurs sandales, se jetaient volontiers en avant. Au XIVe siècle, ils avaient été pour la plupart visionnaires, mystiques, malades et fols de l'amour de Dieu; ils étaient alors ennemis de l'université. Mais, à mesure que le mysticisme fit place à la grande polémique du schisme, ils furent du parti de l'université et au delà. Le cordelier Jean Petit n'avait pas le moyen d'étudier; il fut soutenu par le duc de Bourgogne, qui l'aida à prendre ses grades et lui fit une pension [1]. A peine docteur, il se fit remar-

[1] Cette pension n'était pas gratuite; Jean Petit nous apprend

... burlesque d
refour, « contre les farces
de Pierre de la Lune, dit
obtint que le parlement fît l
versité de Toulouse. C'est al
noît et du duc d'Orléans fu
gens avisés le quittèrent [1], qu
dirent et que, la suspension
suffisamment irrité le peu
enfin tuer celui qu'on désigna
la haine comme l'auteur des ta
schisme.

L'université avait récemm
l'ordre de contraindre par cor
sait de céder. Ce pape avait ét
et ses partisans schismatiques.
saya d'exécuter cette contrainte
d'un prince qui soutenait le
universitaires un résultat natur
nation du pape; c'était aussi une c

lui-même ...

Je n'ai pas le courage de reproduire la longue harangue par laquelle Jean Petit entreprit de justifier le meurtre. Il faut dire pourtant que si ce discours parut odieux à beaucoup de gens, personne ne le trouva ridicule. Il est divisé et subdivisé selon la méthode scolastique, la seule que l'on suivît alors.

Il prit pour texte ces paroles de l'Apôtre : « La convoitise est la racine de tous maux. » Il déduisait de là doctement une majeure en quatre parties, que la mineure devait appliquer. La mineure avait quatre parties de même pour établir que le duc d'Orléans tombant dans les quatre genres de convoitise, concupiscence, etc., s'était rendu coupable de lèse-majesté en quatre degrés. Il établissait, par le témoignage des philosophes, des Pères de l'Église et de la sainte Écriture, qu'il était non-seulement permis, mais honorable et méritoire de tuer un tyran. A cela il apportait douze raisons en l'honneur des douze apôtres, appuyées de nombreux exemples bibliques.

Cet épouventable fatras n'a pas moins de quatre-vingt-trois pages dans Monstrelet. Le copier, ce serait à en vomir. Il faut résumer. Tout peut se réduire à trois points :

1. Le duc de Bourgogne à tué *pour Dieu* [1]. Ainsi Judith, etc. Le duc d'Orléans n'était pas seulement l'ennemi du peuple de Dieu, comme Holopherne. Il était l'ennemi de Dieu, l'ami du diable; il était

[1] « Les légistes disent que toute occision d'homme, juste ou injuste, est homicide. Mais les théologiens disent qu'il y a deux manières d'homicide, etc. »

sorcier [1]. La diablesse Vénus lui avait donné un talisman pour se faire aimer, etc.

2. Le duc de Bourgogne à tué *pour le roi*. Il a, comme bon vassal, sauvé son suzerain des entreprises d'un vassal félon.

3. Il a tué *pour la chose publique* et comme bon citoyen. Le duc d'Orléans était un tyran. Le tyran doit être tué, etc. [2].

Mais il faut lire l'original. Il faut voir dans sa laideur ce monstrueux accouplement des droits et des systèmes contraires. Le cruel raisonneur prend indifféremment et partout tout ce qui peut, tant bien que mal, fonder le droit de tuer; tradition biblique, classique, féodale, tout lui est bon, pourvu qu'on tue.

Le discours de Jean Petit ne mériterait guère d'attention si c'était l'œuvre individuelle du pédant, l'indigeste avorton éclos du cerveau d'un cuistre. Mais non; il ne faut pas oublier que Jean Petit était un docteur très-important, très-autorisé. Cette monstrueuse laideur de confusion et d'incohérence,

[1] M. Buchon dit que le détail des maléfices du duc d'Orléans, toujours omis dans les éditions antérieures de Monstrelet, ne se trouve que dans le ms. 8 347. Le ms. du Roi 10 319, ms. du commencement du xve siècle, est précédé d'une miniature enluminée qui représente un loup cherchant à couper une couronne surmontée d'une fleur de lis, tandis qu'un lion l'effraye et le fait fuir. Au bas on lit ces quatre vers :

Par force le leu rompt et tire
A ses dents et gris la couronne,
Et le lion par très grand ire
De sa pate grand coup lui donne.
(Buchon, édit. de Monstrelet, t. I, p. 302.)

[2] « Celui qui l'occit *pour bonne subtilité et cautelle en l'épiant*, pour sauver la vie de son roi... il ne fait pas *nefas*... » — Ceci fait penser aux Provinciales.

ce mélange sauvage de tant de choses mal comprises, c'est du siècle et non de l'homme. J'y vois la grimaçante figure du moyen âge caduque, le masque demi-homme, demi-bête de la scolastique agonisante.

L'histoire, au reste, ne présente guère d'objet plus choquant. On rirait de ce pêle-mêle d'équivoques, de malentendus, d'histoires travesties, de raisonnements cornus, où l'absurde s'appuie magistralement sur le faux. On rirait; mais on frémit. Les syllogismes ridicules ont pour majeure l'assassinat, et la conclusion y ramène. L'histoire devient ce qu'elle peut. La fausse science, comme un tyran, la violente et la maltraite. Elle tronque et taille les faits, comme elle ferait des hommes. Elle tue l'empereur Julien avec la lance des croisades; elle égorge César avec le couteau biblique, en sorte que le tout a l'air d'un massacre indistinct d'hommes et de doctrines, d'idées et de faits.

Quand il y aurait eu le moindre bon sens dans ce traité de l'assassinat, quand les crimes du duc d'Orléans eussent été prouvés et qu'il eût mérité la mort, cela ne justifiait pas encore la trahison du duc de Bourgogne. Quoi! pour des fautes si anciennes, après une réconciliation solennelle, après avoir mangé ensemble et communié de la même hostie!... Et l'avoir tué de nuit, en guet-apens, désarmé, était-ce d'un chevalier? Un chevalier devait l'attaquer à armes égales, le tuer en champ clos. Un prince, un grand souverain devait faire la guerre avec une armée, vaincre son ennemi en bataille; les batailles sont les duels des rois.

Au reste, la harangue de Jean Petit était moins

une apologie du duc de Bourgogne qu'un réquisitoire contre le duc d'Orléans. C'était un outrage après la mort, comme si le meurtrier revenait sur cet homme gisant à terre, ayant peur qu'il ne revécût, et tâchant de le tuer une seconde fois.

Le meurtrier n'avait pas besoin d'apologie. Pendant que son docteur pérorait, il avait en poche de bonnes lettres de rémission qui le rendait blanc comme neige. Dans ces lettres, le roi déclare que le duc lui a exposé comment pour son bien et celui du royaume « *il a fait mettre hors de ce monde* » son frère le duc d'Orléans; mais il a appris que le roi, « sur le rapport d'aulcuns ses malveillans... en a pris desplaisance... Savoir faisons que nous avons osté et *ostons toute desplaisance* que nous pourrions avoir eue envers lui... etc. [1]. »

Les gens de l'université ayant si bien soutenu le duc de Bourgogne, il était bien juste qu'il les soutînt à son tour. D'abord il termina à leur avantage l'affaire qui depuis un an tenait en guerre les deux juridictions civile et ecclésiastique. La première eut tort. L'université, le clergé, allèrent dépendre les deux écoliers voleurs dont les squelettes branlaient encore à Montfaucon. Tout un peuple de prêtres, de moines, de clercs et d'écoliers, animés d'une joie frénétique, les mena à travers Paris jusqu'au parvis de Notre-Dame, où ils furent remis à la justice ecclésiastique, et déposés aux pieds de l'évêque [2]. Le prévôt demanda pardon aux recteurs,

[1] Cartons de *Fontanieu*, *année* 1407.

[2] « Ce dit jour ont esté despenduz deux exécutéz au gibet, qui se disoient clercs et escoliers de l'université de Paris, et au despendre a eu, comme leu dit, plus de XL *mille* personnes au gibet,

docteurs et régents[1]. Ce triomphe des deux cadavres, qui était l'enterrement de la justice royale, eut lieu au soleil de mai, attristé par la lueur des torches que portait tout ce monde noir.

Le 14 mai, la veille même de la grande victoire de l'université, deux messagers du pape Benoît XIII avaient eu la hardiesse de venir braver dans Paris cette colérique puissance. Ils avaient apporté des bulles menaçantes où l'ennemi, qu'on croyait à terre, semblait plus vivant que jamais[2]. C'était un gentilhomme aragonais (comme son maître Benoit XIII) qui avait hasardé le coup.

Une députation de l'université vint à grands bruit demander justice. Une grande assemblée se fit à Saint-Paul en présence du roi, du duc de Bour-

et ont esté ramenez en deux sarqueux, à grant compaignie et grans processions des églises et de l'université, sonnans toutes les cloches des églises, jusques au parvis de N. D., entre X et XI heures, couverts de toile noire, et rendus à lévesque de Paris par certaine forme et manière, et depuiz portez ou menez à Saint-Maturin où ont esté inhumez, comme len dit, et ce fait par ordonnance royal. » 16 mai 1408. *Archives, Registres du parlement, Plaidoiries, Matinée VI, folio* 93; et *Conseil, vol. XIII, folio* 26.

[1] « Messeigneurs, leur dit-il, se raillant de leur puissance et de leur obstination, outre le pardon que vous m'accordez, je vous ai grande obligation : car lorsque vous m'avez attaqué je me tins pour assuré d'être mis hors de mon état; mais je craignais qu'il ne vous vînt en idée de conclure aussi à ce que je fusse marié, et je suis bien certain que si une fois vous eussiez mis cette conclusion en avant, il m'aurait fallu, bon gré mal gré, me marier. Par votre grâce, vous avez bien voulu m'exempter de cette rigueur, ce dont je vous remercie très-humblement. » *Chronique* n° 10 297.

[2] « A esté présentée au roy dès lundi, comme len disoit, une bulle par laquelle le pape Benedict, qui est lun des contendens du papat, excommunie le roy et messires ses parents et adhérens. Et qu'il en avendra? Diex y pourvoie! » *Archives, Registres du parlement, Conseil XIII, folio* 27.

gogne et des princes. Un violent sermon y fut pro noncé par Courtecuisse, qui faisait le pendant du discours de Jean Petit. C'était la condamnation du pape, comme l'autre était la condamnation du prince, partisan du pape.

Le texte était : « Que la douleur en soit pour lui; tombe sur lui son iniquité ! » Si le pape eût été là, il n'y eût guère eu plus de sûreté pour lui que pour le duc d'Orléans. Le pape n'y étant pas, on ne frappa que ses bulles. Le chancelier les condamna au nom de l'assemblée, les secrétaires royaux y enfoncèrent le canif, et les jetèrent au recteur qui les mit en menus morceaux.

Ce n'était pas assez de poignarder un parchemin. On envoya ordre à Boucicaut d'arrêter le pape; et en attendant, on prit, comme suspects d'aimer le pape, l'abbé de Saint-Denis et le doyen de Saint Germain-l'Auxerrois. Saint-Denis étant, comme on l'a vu, fort mal avec l'Église de Paris, l'arrestation de l'abbé était populaire. Mais le doyen de Saint Germain l'Auxerrois était membre du parlement. Il y avait imprudence à l'arrêter; le parlement en garda rancune. Les prisonniers, ayant tout à craindre dans ce moment de violence, essayèrent d'apaiser l'université en se réclamant d'elle, et demandant l'adjonction de quelques-uns de ses docteurs à la commission qui devait les juger. Ils eurent lieu de s'en repentir. Ces scolastiques, étrangers aux lois, aux hommes et aux affaires, ne purent jamais s'accorder avec les juges [1]. Ils montrèrent autant d

[1] « Theologi atque artistæ, in disputationibus magis quam processibus experti... Unde inter eos atque in jure peritos pluries orti verbalis discordia. » *Religieux, ms., folio* 1308.

gaucherie que de violence, firent arrêter au hasard nombre de gens. Les prisonniers avaient beau invoquer le parlement, l'évêque de Paris, les princes même intercédaient. Ces implacables pédants ne voulaient point lâcher prise.

Le dimanche 25 mai, un professeur de l'université, Pierre aux Bœufs (cordelier, comme Jean Petit), lut devant le peuple les « lettres royaux » qui déclaraient que dorénavent on n'obéirait ni à l'un ni à l'autre pape. Cela s'appela l'acte de neutralité. Aucune salle, aucune place n'aurait contenu la foule. La lecture se fit à la *culture* de Saint Martin des-Champs. Cette ordonnance n'est point dans le style ordinaire des lois. C'est visiblement un factum de l'université, violent, âcre, et qui n'est pas sans éloquence : « Qu'ils tombent, qu'ils périssent, plutôt que l'unité de l'Église. Qu'on n'entende plus la voix de la marâtre : « *Coupez l'enfant, et qu'il ne soit ni à moi, ni à elle;* mais la voix de la bonne mère : « *Donnez-le-lui plutôt tout entier...* »

On ne s'en tint pas à des paroles. Un concile assemblé dans la sainte Chapelle détermina comment l'Église se gouvernerait dans la vacance du saint-siége. Benoît ne put être atteint; il se sauva à Perpignan, entre le royaume d'Aragon, son pays, où il était soutenu, et la France, où il guerroyait contre le concile à force de bulles. Mais ses deux messagers furent pris et traînés par les rues dans un étrange accoutrement; ils étaient coiffés de tiares de papier, vêtus de dalmatiques noires aux armes de Pierre de Luna, et de plus chargés d'écriteaux qui les qualifiaient traîtres et messagers d'un traître. Ainsi équipés, ils furent mis dans un tombe-

reau de boueurs, piloriés dans la cour du palais parmi les huées du peuple qui s'habituait à mé priser les insignes du pontificat[1]. Le dimanche sui vant, même scène au parvis Notre-Dame : u moine trinitaire, régent de théologie, invectiva con tre eux et contre le pape, avec une violence fu rieuse et des farces de bateleur, le tout dans un langue si fangeuse, que bonne part de cette bou retombait sur l'université[2].

Le pape de Rome, le pape d'Avignon, étaien tous les deux en fuite; leurs cardinaux avaient dé serté. La reine s'enfuit aussi, emmenant de Pari le Dauphin, gendre du duc de Bourgogne. Les duc d'Anjou (roi de Sicile), de Berri et de Bretagne, n tardèrent pas à les suivre. Le duc de Bourgogn allait se trouver seul de tous les princes à Paris ayant toutefois dans les mains le roi, le concile l'université. Lâcher le roi et Paris, c'était risque beaucoup. Cependant il ne pouvait plus remettr

[1] Le Religieux. — « Au jour dui entre 10 et 11 heures les pr las et clergie de France rasemblé au palaiz, sur le fait de l'Églis ont esté amenez maistre Sanceloup, nez du pair Darragon, et u chevaucheur du pape Benedict qui fu devers nez de Castelle, 2 tumberceaux, chascun deulx vestuz dune tunique de toille peinc où estoit en brief effigiée la manière de la présentation des ma veses bulles dont est mention le 21 de may cy-dessus, et l armes du dict Benedict renversées et autres choses, et mittr de papier sur leurs têtes, où avoit escriptures du fait, depuis Louvre où estoient prisonniers, avec plusieurs autres de royaume, prélas et autres gens d'église, qui avoient favorisé a dictes bulles, comme len dit, jusques en la court du palaiz, molt grant compaignie de gens à trompes, et là ont esté esch faudez publiquement et puiz remenez audit Louvre par la maniè dessus dicte. » *Archives, Registres du parlement, Conseil XII folio* 39, *août* 1408.

[2] « Quod anum sordidissimæ omasariæ osculari mallet quam Petri. » Religieux.

son retour aux Pays-Bas. Pendant qu'il faisait ici la guerre au pape et écoutait les prolixes harangues des docteurs, le parti de Benoît et d'Orléans se fortifiait à Liége. Le jeune évêque de Liége, son cousin Jean de Bavière, ne pouvait plus résister [1]. Les Liégeois étaient menés par un homme de tête et de main, le sire de Perweiss, père de l'autre prétendant à l'évêché de Liége; il appelait les Allemands; il faisait venir des archers anglais. Le Brabant était en péril. Que serait-il advenu si la Flandre avait pris parti pour Liége, si les gens de Gand s'étaient souvenus que les Liégeois leur avaient envoyé des vivres avant la bataille de Roosebeke?

Je parlerai plus tard de ce curieux peuple de Liége, de cette extrême pointe de la race et de la langue wallonne au sein des populations germaniques, petite France belge qui est restée, sous tant de rapports, si semblable à la vieille France, tandis que la nôtre changeait. Mais tout cela ne peut se dire en passant.

Les Liégeois étaient quarante mille intrépides fantassins. Mais le duc avait contre eux toute la chevalerie de Picardie et des Pays-Bas, qui regardait avec raison cette guerre comme l'affaire commune de la noblesse. La noblesse était d'accord. Les villes, Liége, Gand et Paris, ne s'entendaient pas. Gand et Paris ne suivaient pas le même pape que les Liégeois. Le duc de Bourgogne, qui soule-

[1] V. les curieux détails que donne Zanfliet sur la fraction des *Haïreit*. Cornelii Zanfliet Leodiensis monarchi chronicon, ap. Martène, Ampliss. Coll., t. V, p. 635, 366. Le Religieux et Monstrelet sont fort étendus et fort instructifs. Placentius (Catalogus, etc.) est peu détaillé.

vait les communes en France, écrasa en Belgique celle de Liége.

Les Liégeois étaient une population d'armuriers et de charbonniers, brutale et indomptable, que leurs chefs ne pouvaient mener. Dès que les bannières féodales apparurent dans la plaine de Hasbain, le proverbe se vérifia :

Qui passe dans le Hasbain
A bataillle le lendemain.

Ils se postèrent quarante mille dans une enceinte fermée de chariots et de canons, et attendirent fièrement. Le duc de Bourgogne, qui savait qu'il allait leur venir encore dix mille hommes de troupes et des archers d'Angleterre, se hasarda d'attaquer. Les Liégeois avaient un peu de cavalerie, quelques chevaliers, mais ils s'en défiaient trop; ils les empêchèrent de bouger. Ceux de Bourgogne ne pouvant les forcer par devant, les tournèrent; une terreur panique les prit; plusieurs milliers de Liégeois se rendirent prisonniers. Le duc de Bourgogne, presque vainqueur, voit apparaître alors les dix mille paresseux de Tongres, qui venaient enfin combattre. Il craignit qu'ils ne lui arrachassent la victoire, et ordonna le massacre des prisonniers. Ce fut une immense boucherie; toute cette chevalerie, cruelle par peur, s'acharna sur la multitude qui avait posé les armes. Le duc de Bourgogne prétend, dans une lettre [1], qu'il resta vingt-quatre mille hommes sur

[1] « Y ont esté occis... de vingt-quatre à vingt-six mille Liégeois comme on peut le savoir par l'estimation de ceux qui ont vu les noms... Nous avons bien perdu de soixante à quatre-vingts chevaliers ou escuyers. » Lettre du duc de Bourgogne. V. M. de Barante t. III, p. 211-212, 3e édition.

le carreau : il avait perdu seulement de soixante à quatre-vingts chevaliers ou écuyers, sans compter les soldats apparemment. Néanmoins, cette disproportion fait sentir assez combien, dans la nouveauté et l'imperfection des armes à feu, les moyens offensifs étaient faibles contre ses maisons de fer dont les chevaliers s'affublaient.

Je me défie un peu de ce nombre de vingt-quatre mille hommes; c'est juste celui de la bataille de Roosebeke, que gagna Philippe le Hardi. Le fils ne voulut pas sans doute avoir tué moins que le père. Quoi qu'il en soit, le récit des cruautés épouvantables du parti de Bourgogne, qui, dans le Hasbain seul, avait brûlé, disait-on, quatre cents églises paroissiales, souvent même avec les paroissiens, la vengeance de l'évêque de Liége, Jean sans Pitié, ses noyades dans la Meuse, tout cela, chose triste à dire mais qui peint le siècle, frappa les imaginations et releva le duc de Bourgogne. Cette bataille fut prise pour le jugement de Dieu. On savait qu'il avait d'ailleurs payé de sa personne[1]. Le peuple, comme les femmes, aime les forts : *Ferrum est quod amant*. On donna au duc de Bourgogne le surnom de *Jean sans Peur :* sans peur des hommes et sans peur de Dieu[2].

[1] « Comment, en décourant de lieu à autre, sur un petit cheval, exorta et bailla à ses gens grand courage, et comment il se maintint jusques en la fin, n'est besoin d'en faire grand'déclaration... Oncques de son corps sang ne fut trait pour icelui jour, combien qu'il fut plusieurs fois travaillé. » Monstrelet, t. II, p. 17.

[2] Il eût pu être nommé, tout aussi bien que son cousin l'évêque, Jean *sans Pitié*. Monstrelet dit lui-même : « Quand il fut demandé, après la déconfiture, si on cesseroit de plus occire iceux Liegeois, il fit réponse qu'ils mourroient tous ensemble, et que pas ne vouloit qu'on les prinst à rançon ni mist à finance. »

La reine et les princes étaient revenus à Paris dans l'absence du duc de Bourgogne[1], et procédaient contre lui. Un éloquent prédicateur, Cérisy, prononçait une touchante apologie de Louis d'Orléans, qui a effacé à jamais le discours de Jean Petit. L'avocat de la veuve et des orphelins concluait à ce que le duc de Bourgogne fît amende honorable, demandât pardon et baisât la terre, et qu'après avoir fait diverses fondations expiatoires, il allât pendant vingt ans outre-mer pour pleurer son crime. Cela se disait le 11 septembre; le 23, il gagnait la bataille d'Hasbain; le 24 novembre, il arrivait à Paris. La foule alla voir avec respect l'homme qui venait de tuer vingt-cinq mille hommes; il s'en trouva pour crier Noël!

La reine et les princes avaient enlevé le roi à Chartres; ils pouvaient en son nom agir contre le

[1] « Dimanche 26 août 1408... Entrèrent à Paris et vindrent de Melun la royne et le Dauphin accompaigniés, environ quatre heures après disner, des ducs de Berri, de Bretaigne, de Bourbon, et plusieurs autres contes et seigneurs et grant multitude de gens darmes et alèrent parmi la ville loger au Louvre. — Mardi 28 août... Ce dict jour entra à Paris la duchesse Dorléans, mère du duc Dorléans qui à présent est, et la royne d'Angleterre, femme du dict duc, en une litière couverte de noir à quatre chevaux couverts de draps noirs, à heure de vespres, accompaignée de plusieurs chariots noirs pleins de dames et femmes, et de plusieurs ducs et contes et gens darmes. » *Archives, Registres du parlement, Conseil, vol. XIII, fol.* 40-41. — Les princes s'accordèrent pour déférer, dans cet intervalle, un pouvoir nominal à la reine et au Dauphin : « Ce Ve jour (5 septembre 1408) furent tous les seigneurs de céans au Louvre en la grant sale, où estoient en personne la royne, le duc de Guyenne, etc. (suit une longue série de noms)... en la présence desquelz... fu publiée par la bouche de maistre Jeh. Jouvenel, advocat du roy, la puissance octroiée et commise par le roy à la royne et audit mons. de Guyenne sur le gouvernement du royaume, le roi empeschié ou absent. » *Archives, Ibidem, Conseil, vol. XIII, fol.* 42 *verso.*

duc. Cela le décida à un accommodement[1]. La chose fut négociée par le grand maître Montaigu, serviteur de la reine et de la maison d'Orléans, principal conseiller de ce parti, qui avait été envoyé au duc de Bourgogne, qui en avait rapporté une grande peur, et qui ne sentait pas sa tête bien ferme sur ses épaules. Il arrangea avec la crédulité de la peur ce triste traité qui déshonorait les deux partis. Le principal article était que le second fils du mort épouserait une fille du meurtrier, avec une dot de cent cinquante mille francs d'or. Comme dot, c'était beaucoup, mais comme prix du sang, combien peu!

Ce fut une laide scène, laide encore comme profanation d'une des plus saintes églises de France. Notre-Dame de Chartres, ses innombrables statues de saints et de docteurs, furent condamnées à être témoins de la fausse paix et des parjures. On dressa, non pas au parvis où se faisaient les amendes honorables, mais à l'entrée du chœur, un grand échafaud. Le roi, la reine, les princes, y siégeaient. L'avocat du duc de Bourgogne demanda au roi, au nom du duc, qu'il lui plût « de ne conserver dans le cœur ni colère ni indignation à cause du fait qu'il a commis et fait faire sur la personne de monseigneur d'Orléans, pour le bien du royaume et de vous. »

Puis les enfants d'Orléans entrèrent; le roi leur fit part du pardon qu'il avait accordé, et les requit de l'avoir pour agréable. L'avocat du duc de Bour-

[1] A la rentrée du parlement, le vieux chancelier traça un tableau touchant de la désolation du royaume. *Archives, Registre du parlement, Conseil XIII, folio* 49.

mes chers cousins

Les jeunes princes pleu
convenu, le Dauphin et le
s'approchèrent d'eux et i
de Bourgogne; ensuite,
trône, leur adressa ces m
et mon très-cher neveu, c
avons fait, et pardonnez.
frère répétèrent alors, l'u
roles prescrites.

Montaigu, qui avait dress
lequel les enfants reconna
avait été tué pour le bien du
trahi son ancien maître, le
duc de Bourgogne. Celui-
voulut mortellement. Il n'ava
viné d'avance l'humiliante at
prendre dans cette cérémon
coûterait pour dire aux enfa

Tout le monde savait à
valeur d'une telle paix. Le

autre crime; il était trop riche. On se demandait comment ce fils d'un notaire de Paris, médiocrement lettré, de pauvre mine, petite taille, barbe claire, la langue épaisse [1], comment il s'y était pris pour gouverner la France depuis si longtemps. Il fallait bien, avec tout cela, qu'il fût pourtant un habile homme pour que la reine, le duc d'Orléans, les ducs de Berri et de Bourbon, eussent tous besoin de lui et l'appelassent leur ami.

L'habileté qui lui manqua, ce fut de se faire petit. Sans parler de ses grandes terres, il avait bâti à Marcoussis un délicieux château. A Paris, le peuple montrait avec envie son splendide hôtel. Les plus grands seigneurs avaient recherché ses filles. Récemment encore, il avait marié son fils avec la fille du connétable d'Albret, cousin du roi. Il fit encore son frère évêque de Paris, et à cette occasion il eut l'imprudence de traiter les princes, d'étaler une incroyable quantité de vaisselle d'or et d'argent. Les convives ouvrirent de grands yeux; leur cupidité attisa leur haine. Ils trouvèrent fort mauvais que Montaigu eût tant de vaisselle d'or, lorsque celle du roi était en gage.

Pour un homme nouveau, Montaigu semblait bien assis. Dès le temps du gouvernement des marmousets, il s'était acquis beaucoup de gens; il était bien apparenté, bien allié. Frère de l'archevêque de Sens, il venait de prendre une forte position populaire dans Paris en y faisant son frère évêque. Aussi les princes menèrent l'affaire à petit bruit. Ils s'assemblèrent secrètement à Saint-Victor, délibé-

[1] Le Religieux.

rèrent sous le sceau du serment; ils conspirèrent, trois ou quatre princes du sang et les plus grands seigneurs de France, contre le fils du notaire. On avertit Montaigu; mais il s'obstina à ne rien craindre. N'avait-il pas pour lui le roi, le bon duc de Berri, la reine surtout, en mémoire du duc d'Orléans? La reine s'employa, il est vrai, un peu en sa faveur. Mais il ne fallut pas grande violence pour lui forcer la main; on lui promit que les grands biens de Montaigu seraient donnés au Dauphin [1]. Après tout, elle était absente, à Melun; ce triste spectacle de la mort d'un vieux serviteur ne devait pas affliger ses yeux.

Il y eut à la mort de Montaigu une chose qu'on ne voit guère à la chute des favoris : le peuple se souleva [2]. Montaigu, il est vrai, intéressait les trois puissances de la ville : il était frère de l'évêque; il réclamait le privilége de cléricature, celui du clergé et de l'université; enfin, il en appelait au parlement. Rien ne lui servit. La ville était pleine des gentilshommes du duc de Bourgogne. Le nouveau prévôt de Paris, Pierre Desessarts, monta à cheval, courut les rues avec une forte troupe, criant qu'il tenait les traîtres qui étaient cause de la maladie du roi, qu'il en rendrait bon compte, que les bonnes gens n'avaient qu'à retourner à leurs affaires et à leurs métiers [3].

Montaigu nia tout d'abord; mais il était entre les mains d'une commission; on lui fit tout avouer par

[1] *Bibliothèque royale, mss., Dupuy, vol.* 744, *Fontanieu* 107-108, *ann.* 1409.

[2] Le Religieux.

[3] Le Religieux.

la torture. Le 17 octobre, sans perdre de temps, moins d'un mois après sa belle fête, il fut traîné aux halles. On ne lut pas même l'arrêt. Brisé qu'il était par la torture, les mains disloquées, le ventre rompu, il baisait la croix de tout son cœur, affirmant jusqu'au bout qu'il n'était pas coupable, non plus que le duc d'Orléans, que seulement il ne pouvait nier qu'ils n'eussent usé des deniers du roi et trop dépensé[1]. L'assistance pleurait; ceux même que les princes avaient envoyés pour s'assurer du supplice revinrent tout en larmes.

Cette mort avait touché tout le monde, mais effrayé encore plus. Quel en fut le résultat? Celui qu'on devait attendre de la lâcheté du temps. Tous voulurent être du côté d'un homme qui frappait si fort; la mort du duc d'Orléans, celle de Montaigu, le massacre de Liége, c'étaient trois grands coups. Le roi de Navarre était déjà allié du duc de Bourgogne[2], dont il avait besoin contre le comte d'Armagnac. Le duc d'Anjou le fut pour de l'argent; il en reçut, comme dot d'une fille de Bourgogne, pour aller perdre encore cet argent en Italie. La reine fut aussi gagnée par un mariage; le duc de Bourgogne alla la voir à Melun et promit de faire épouser au frère d'Isabeau (Louis de Bavière) la fille de son

[1] « Affirmasse quod tormentorum violentia (qua et manus dislocatas et se ruptum circa pudenda monstrabat) illa confessus fuerat, nec in aliquo culpabilem ducem Aurelianensem nec se etiam reddebat nisi in pecuniarum regiarum nimia consumptione. » *Religieux, ms., folio* 633.

[2] Le duc de Bourgogne déploie dans cette année 1409 une remarquable activité. Il cherche des alliances au midi et au nord. Voy. les traités avec le roi de Navarre, le comte de Foix, le duc de Bavière et Édouard de Bar, *mss* : *Baluze*, 9 484, 2.

ami le roi de Navarre. Il était d'ailleurs arrangé que le jeune Dauphin présiderait désormais le conseil; la grosse Isabeau [1] crut sottement qu'elle gouvernerait son fils, et par son fils le royaume. Elle revint à Paris, c'est-à-dire qu'elle se remit entre les mains du duc de Bourgogne.

Ainsi, les choses tournaient à souhait pour lui et pour son parti. L'université, toute-puissante au concile de Pise, venait de mettre à profit la déposition des deux papes, pour faire donner la papauté à l'un de ses anciens professeurs, qui apparemment n'aurait rien à refuser à l'université et au duc de Bourgogne.

Que manquait-il à celui-ci, sinon de se réhabiliter, s'il pouvait, de faire oublier? Il y avait deux moyens, réformer l'État et chasser l'Anglais. Il entreprit de nouveau d'assiéger Calais : cette fois, le duc d'Orléans n'était plus là pour faire manquer l'entreprise. Il s'y prit comme la première fois; il fit bâtir une ville de bois autour de la ville; il entassa dans l'abbaye de Saint-Omer force machines et quantité d'artillerie. Mais les Anglais, pour la somme de dix mille nobles à la rose, trouvèrent un charpentier qui y jeta le feu grégeois et brûla en un moment tout ce qu'on avait longuement préparé.

La réforme n'alla guère mieux que la guerre. Le duc de Bourgogne l'avait commencée à sa manière, rudement. Il avait rendu à Paris ses priviléges, en y mettant un prévôt à lui, le violent Desessarts. Il avait convoqué une assemblée générale de la no-

[1] « Mole carnis gravata nimium. » Religieux.

blesse, sous la présidence du dauphin, s'emparant du dauphin même et mettant de côté le vieux duc de Berri.

Cependant il prenait les finances en main, destituant au nom du roi et des princes tous les trésoriers, et mettant à leur place des bourgeois de Paris, des gens riches, timides et dépendants. Tous les receveurs devaient rendre compte à un haut conseil qu'il dominait par le comte de Saint-Pol. Ce conseil fit une chose inouïe, il interdit la chambre des comptes, fit arrêter plusieurs de ses membres [1], et néanmoins il se servit de ses registres, relevant sur les marges les *Nimis habuit* ou *Recuperetur* dont cette sage et honnête compagnie marquait les payements excessifs. On voulait s'autoriser de cette note pour tirer de l'argent de ceux qui avaient reçu, ou même de leurs héritiers.

Cela était inquiétant pour beaucoup de monde, suspect pour tous, d'autant plus que dans toutes ces mesures on voyait derrière le duc de Bourgogne un homme emporté, passionné et brouillon, le nouveau prévôt de Paris, Desessarts, homme de peu, qui se hâtait de faire sa main, d'enrichir les siens, comme avait fait Montaigu; il l'avait mené au gibet et il y courait lui-même.

[1] « Et quia a longo tempore, D. Cameræ computorum ægre ferentes quod Rex manu prodiga pecunias multis etiam indignis consueverat largiri, dona in scriptis redigebant, addentes in margine *Recuperetur*, *Nimis habuit;* statutum est ut registrum præsidentibus traderetur, qui quod nimium fuerat ab ipsis aut eorum hæredibus usque ad ultimum quadrantem; cessante omni appellatione, extorquerent. Omnes etiam Dominos Cameræ computorum deposuerunt, una duntaxat excepto qui vices suppleret omnium, donec... » *Religieux, ms., folio* 639. — Voir aussi Ordonnances, t. IX, p. 468 et seq.

Tel était Paris; hors de Paris se formait un grand orage. Le duc d'Orléans n'était qu'un enfant, un nom; mais autour de ce nom se serraient naturellement tous ceux qui haïssaient le Duc de Bourgogne et le roi de Navarre.

D'abord le comte d'Armagnac, ennemi du second par voisinage, du premier pour avoir dès longtemps été forcé de céder le Charolais; puis le duc de Bretagne, les comtes de Clermont et d'Alençon; enfin, les ducs de Berri et de Bourbon, qui, se voyant comptés pour rien par le duc de Bourgogne, passèrent de l'autre côté. Ces princes s'allièrent « pour la réforme de l'État et contre les ennemis du royaume. »

C'était aussi contre les ennemis du royaume que le duc de Bourgogne levait des troupes et demandait de l'argent. Il fit venir à Paris les principaux bourgeois des villes de France pour obtenir, non une taxe, mais un prêt; les Anglais, disait-il, menaçaient de débarquer. Les bourgeois, sans délibérer, répondirent nettement que leurs villes étaient déjà trop chargées, que le duc de Bourgogne n'avait qu'à faire usage des trois cent mille écus d'or qui, disait-on, avaient été recouvrés. Mais cet argent s'était écoulé sans qu'on sût comment [1].

Paris ne montrait pas plus de zèle que les autres

[1] Au milieu de cette détresse, nous trouvons, entre autres dépenses, un mandement de Charles VI pour le payement de ses veneurs. L'acte est rédigé dans des termes très-impératifs et très-rigoureux. A la suite de la signature du roi viennnent ces mots : « Garde qu'en ce n'ait faute. » *Bibliothèque royale mss., Fontanieu* 107-108, *ann.* 1410, 9 *juillet.* — « Pour une paire d'heures, données par le roi à la duchesse de Bourgogne, 600 écus. » *Ibidem*, 109-110, ann. 1413.

villes; le duc avait voulu lui rendre ses armes et ses divisions militaires de centeniers, soixanteniers, cinquanteniers, etc. Les Parisiens le remercièrent et n'en voulurent pas, ne se souciant pas de devenir les soldats du duc de Bourgogne. Il n'avait pu non plus faire un capitaine de Paris; la ville prétendit qu'ayant eu un prince du sang pour capitaine (le duc de Berri), elle ne pouvait accepter un capitaine de moindre rang.

Le duc de Bourgogne, ayant contre lui les princes, sans avoir pour lui les villes, fut obligé de recourir à ses ressources personnelles. Il appela ses vassaux. Une nuée de Brabançons vint s'abattre sur la France du Nord, sur Paris, pillant, ravageant. Paris, devenu sensible au mal général par ses propres souffrances, demanda la paix à grands cris. Son organe ordinaire, l'université, avec cet aplomb propre aux gens qui ne connaissent ni les hommes ni les choses, trouvait un moyen fort simple de tout arranger, c'était d'exclure du gouvernement les deux chefs de partis, les ducs de Berri et de Bourgogne, de les renvoyer dans leurs terres, et de prendre dans les trois états des gens de bien et d'expérience, qui gouverneraient à merveille. Le duc de Bourgogne et le roi de Navarre accueillirent d'autant mieux la chose qu'elle était impraticable. Ils firent parade de désintéressement; ils étaient prêts, disaient-ils, soit à servir l'État gratuitement, en sacrifiant même leurs biens, ou encore à se retirer si c'était l'utilité du royaume.

L'université n'eut pas à aller loin pour trouver le duc de Berri. Il était déjà avec ses troupes à Bicêtre. Il avait répondu à une première ambassade, qui lui

à accepter l'expédient que pr
Il donnait satisfaction à leur
Bourgogne consentait à s'éloigr
qu'eux. Le conseil devait être c
jureraient de n'appartenir ni à
dauphin était remis à deux seigr
par le duc de Berri, l'autre par
gne. (Paix de Bicêtre, 1er nov. 1

Au fond, celui-ci restait maî
quitter Paris, mais il le gardait
sarts, qui devait sortir de char
Le Dauphin n'eut guère autour
Bourguignons. Son chancelier é
sujet et serviteur du duc de B
seillers, le sire de Heilly, autr
prince, le sire de Savoisy, qui
cemment son parti, Antoine de (
de l'assassin de Clisson, le sire
rent sans doute du célèbre docte
juges de la Pucelle, etc.

Le duc de Bourgogne [illegible]

de l'université, plusieurs notables bourgeois, et, au nom de cette assemblée, il défendit aux ducs d'Orléans et de Bourgogne d'entrer dans Paris.

La défense était dérisoire; ce dernier était en réalité si bien présent dans Paris, qu'à ce moment même il décidait la ville alarmée à prendre pour capitaine un homme à lui, le comte de Saint-Pol.

Il s'agissait de mettre Paris en défense. On proposa une taxe générale dont personne ne serait exempt, ni le clergé, ni l'université. Mais leur zèle n'alla que jusque-là pour le parti de Bourgogne ; à ce mot d'argent, ils se soulevèrent. Le chanchelier de Notre-Dame, parlant au nom des deux corps, déclara qu'ils ne pouvaient donner ni prêter; qu'ils avaient bien de la peine à vivre; qu'on savait bien que si les finances du roi n'étaient dilapidées, il entrerait tous les mois deux cents mille écus d'or dans ses coffres; que les biens de l'Église, amortis depuis longtemps, n'avaient rien à voir avec les taxes. Enfin, il s'emporta jusqu'à dire que, lorsqu'un prince opprimait ses sujets par d'injustes exactions, c'était, d'après les anciennes histoires, un cas légitime de le déposer [1].

Cette hardiesse extraordinaire de langage indiquait assez que le clergé et l'université ne seraient point pour le parti bourguignon un instrument docile. Le nouveau capitaine de Paris chercha ses alliés plus bas; il s'adressa aux bouchers. Ce fut un curieux spectacle de voir le comte de Saint-Pol, de

[1] « Nec reges digne vocari, si exactionibus injustis opprimant populum suum, sed quod eos depositione dignos possint rationabiliter reputare, in annalibus antiquis de multis legere. » *Religieux, ms., fol.* 675 *verso.*

la maison de Luxembourg, cousin des empereurs et du chevaleresque Jean de Bohême, partager sa charge de capitaine de Paris avec les Legoix[1] et autres bouchers; de le voir armer ces gens, marcher dans Paris de front avec cette *milice royale*, les charger de faire les affaires de la ville, et de poursuire les Orléanais. Il risquait gros en s'alliant ainsi. Il croyait tenir les bouchers; n'étaient-ce pas eux qui allaient bientôt le tenir lui-même? Le comte de Saint-Pol et son maître le duc de Bourgogne mettaient là en mouvement une formidable machine; mais, le doigt pris dans les roues, ils pouvaient fort bien, doigt, tête et corps, y passer tout entiers.

Je ne sais, au reste, s'il y avait moyen d'agir autrement. Tout esprit de faction à part, Paris, au milieu des bandes qui venaient batailler autour, avait grand besoin de se garder lui-même. Or, depuis la punition des maillotins et le désarmement, les seuls des habitants qui eussent le fer en main et l'assurance que donne le maniement du fer, c'étaient les bouchers. Les autres, comme on l'a vu, avaient refusé de reprendre leurs centeniers, de crainte de porter les armes. Les gentilshommes du comte de Saint-Pol n'auraient pas suffi, ils auraient même été bientôt suspects, si on ne les eût vus toujours à côté d'une milice brutale, il est vrai, violente, mais après tout parisienne et intéressée à défendre Paris du pillage. Quelque peur qu'on eût des bou-

[1] Peu après, nous voyons le duc de Bourgogne assiter aux obsèques du boucher Legoix : « Et lui fit-on moult honorables obsèques, autant que si c'eust été un grand comte. » Juvénal.

chers, on avait bien autrement peur des innombrables pillards qui venaient jusqu'aux portes observer, tâter la ville, et qui auraient fort bien pu, si elle n'eût pris garde à elle, l'enlever par un coup de main [1].

C'était une terrible chose, pour la gent innocente et pacifique des bourgeois, de voir du haut de leurs clochers le double flot de populations du Midi et du Nord qui battait leurs murs. On eût dit que les provinces extrêmes du royaume, longtemps sacrifiées au centre, venaient prendre leur revanche. La Flandre se souvenait de sa défaite de Roosebeke. Le Languedoc n'avait pas oublié les guerres des Albigeois, encore moins les exactions récentes des ducs d'Anjou et de Berri. Ce que le centre avait gagné par l'attraction monarchique, il le rendit avec usure. Le Nord, le Midi, l'Ouest, envoyèrent ici tout ce qu'ils avaient de bandits.

D'abord, pour défendre Paris contre les gens du

[1] Dans une de ces alarmes, on fit loger le roi au palais avec une forte troupe de gens d'armes, au grand effroi du greffier. — « Ce dict jour, pour ce que le Roy notre Sire, accompaignié de molt de princes, barons et chevaliers et grant nombre de gens darmes, estoit venu loger au palaiz, et pour les gens darmes estoient pleins les hostelz tant de la Cité que du cloistre de Paris, et par tout oultre les pons par devers la place Maubert, sans distinction, hors les seigneurs de céans pour lesquels a esté ordené, comme a dit en la chambre le prévost de Paris, que en leurs hostelz len ne se logera pas, et que en telz cas aventure seroit que les chambellans du Roy notre dit sire ne preissent les tournelles de céans, esquelles a procès sans nombre qui seroient en aventure destre embroillez fouillez, et adirez et perdus, qui seroit dommage inestimable à tous de quelque estaque soit de ce royaume; j'ay fait murer l'uiz de ma tournelle, afin que len ne y entre, car : *In armigero vix potest vigere ratio.* » Le greffier a dessiné un soldat sur la marge. *Archives. Registres du parlement. Conseil,* XIII, *folio* 131 *verso.* 16 *septembre* 1410.

Midi qu'amenait le duc d'Orléans, arrivèrent les Brabançons mercenaires du duc de Bourgogne. Pour mieux le défendre, il ravagèrent tous les environs, pillèrent Saint-Denis. Autres défenseurs, les gens des communes de Flandre; ceux-ci, gens intelligents qui savaient le prix des choses, pillaient méthodiquement, avec ordre, à fond, de manière à faire place nette; puis ils emballaient proprement. De guerre, il ne fallait pas leur en parler; ce n'était pas pour cela qu'ils étaient venus. Leur comte avait beau les prier, chapeau bas, de se battre un peu, ils n'en tenaient compte. Quand ils avaient remplis leurs charrettes[1], les seigneurs de Gand et de Bruges reprenaient, quoi qu'on pût leur dire, le chemin de leur pays.

Mais la grande foule de pillards venait des provinces nécessiteuses de l'Ouest et du Midi. La campagne, à la voir au loin, était toute noire de ces bandes fourmillantes; gueux ou soldats, on n'eût pu le dire; qui à pied, qui à cheval, à âne; bêtes et gens maigres et avides à faire frémir, comme les sept vaches dévorantes du songe de Pharaon.

Démêlons cette cohue. D'abord il y avait force Bretons. Les familles étaient d'autant plus nombreuses, en Bretagne, qu'elles étaient plus pauvres.

[1] Deux mille charrettes, selon Meyer; douze mille selon Monstrelet. — « Leur requist bien instamment qu'ils le voulsissent servir encore huit jours... Commencèrent à crier à haulte voix : *Wap! wap!* (qui est à dire en françois : A l'arme ! à l'arme !).. boutèrent le feu par tous leurs logis, en criant derechef tous ensemble : *Gau! gau!* se départirent et prirent leur chemin vers leurs pays... Le duc de Bourgogne... le chaperon ôté hors de la tête devant eux, leur pria à mains jointes très-humblement.... eu disa t et appelant frères, compains et amis... » Monstrelet.

C'était une idée bretonne d'avoir le plus d'enfants possible, c'est-à-dire plus de soldats qui allassent gagner au loin et qui rapportassent[1]. Dans les vraies usances bretonnes, la maison paternelle, le foyer restait au plus jeune[2]; les aînés étaient mis dehors; ils se jetaient dans une barque ou sur un mauvais petit cheval, et tant les portait la barque ou l'indestructible bête, qu'ils revenaient au manoir refaits, vêtus et passablement garnis.

En Gascogne, un droit différent produisait les mêmes effets. L'aîné restait fièrement au castel, sur sa roche, sans vassal que lui-même, et se servant par simplicité. Les cadets s'en allaient gaiement devant eux, tant que la terre s'étendait, bons piétons, comme on sait, allant à pied par goût, tant qu'ils ne trouvaient pas un cheval, riches d'une épée de famille, d'un nom sonore et d'une cape percée; du reste, nobles comme le roi, c'est-à-dire comme lui sans fief[3], et n'en levant pas moins quint et requint sur la terre, péage sur le passant.

[1] Quelquefois cinquante enfants, de dix femmes différentes... (Guillaume de Poitiers.)

[2] Origines du droit, page 63 : Usement de Rohan : « En succession directe de père et de mère, le fils juveigneur et dernier né desdits tenanciers succède au tout de ladite tenue et en exclut les autres, soient fils ou filles. » — Art. 22 : « Le fils juveigneur, auquel seul appartient la tenue, comme dit est, doit loger ses frères et sœurs jusques à ce qu'ils soient mariés, et d'autant qu'ils seroient mineurs d'ans, doivent les frères et sœurs estres mariés et entretenus sur le bail et profit de la tenue pendant leur minorité; et estant les frères et sœurs mariés, le juveigneur peut les expulser tous. » (Coutumier général.) — Cette loi me semble conforme à l'esprit d'un peuple navigateur et guerrier qui veut forcer les aînés, déjà grands et capables d'agir, à chercher fortune au loin. — Voir ibidem sur le droit d'aînesse.

[3] Le roi n'en est pas moins le grand *fieffeux;* il n'a rien et il a tout.

Ce vieux portrait du Gascon, pour être vieux, n'est pas moins ressemblant, et je crois que, *mutatis mutandis*, il en reste quelque chose. Tels les peint la chronique dès le temps du bon roi Robert[1]; tels au temps des Plantagenets[2]; tels sous Bernard d'Armagnac, et enfin sous Henri IV. L'excellent baron de Feneste[3] n'exprime pas seulement l'invasion des intrigants du Midi sous le Béarnais; plus sérieux en apparence, moins amusant, moins *gasconnant*, ce baron subsiste. Alors, aujourd'hui et toujours, ces gens ont exploité de préférence un fonds excellent, la simplicité et la pesanteur des hommes du Nord. Aussi émigraient-ils volontiers. Ce n'était pas pour bâtir, comme les Limousins, ni pour porter et vendre, comme les gens d'Auvergne. Les Gascons ne vendaient qu'eux-mêmes. Comme soldats, comme *domestiques* des princes, ils servaient pour devenir maîtres. Ne leur parlez pas d'être ouvriers ou marchands; ministres ou rois, à la bonne heure! Il leur faut, non pas ce que demandait Sancho, *une toute petite île*, mais bien un royaume, un royaume de Naples, de Portugal, s'il se pouvait; de Suède au moins[4] ils s'en contenteront, hommes honnêtes et modérés. Tout le monde ne peut pas, comme le *meunier du moulin de Barbaste*[5], gagner Paris pour une messe.

[1] Voir au tome II, ceux qui vinrent avec la reine Constance.

[2] V. tome II et III. Sous la plupart de ces princes, aux XIIe et XIIIe siècles, les Poitevins et les Gascons gouvernèrent l'Angleterre.

[3] Aventures du baron de Feneste (par d'Aubigné), 1620.

[4] L'affaire de Portugal, pour être moins éclaircie, n'en est pas moins probable.

[5] C'est le sobriquet d'amitié que les Gascons donnaient à leur Henri.

Quoique au fond le caractère ait peu changé, nous ne devons pas nous figurer les méridionaux d'alors comme nous les voyons et les comprenons aujourd'hui. Tout autres ils apparurent à nos gens du xve siècle, lorsque les oppositions provinciales étaient si rudement contrastées et encore encouragées par l'ignorance mutuelle. Ce Midi fit horreur au Nord. La brutalité provençale, capricieuse et violente; l'âpreté gasconne, sans pitié, sans cœur, faisant le mal pour en rire; les durs et intraitables montagnards du Rouergue et des Cévennes, les sauvages Bretons aux cheveux pendants, tout cela dans la saleté primitive, baragouinant, maugréant dans vingt langues que ceux du Nord croyaient espagnoles ou mauresques. Pour mettre la confusion au comble, il y avait parmi le tout des bandes de soldats allemands, d'autres de lombards. Cette diversité de langues était une terrible barrière entre les hommes, une des causes pour lesquelles ils se haïssaient sans savoir pourquoi. Elle rendait la guerre plus cruelle qu'on ne peut se le figurer. Nul moyen de s'entendre, de se rapprocher. Le vaincu qui ne peut parler se trouve sans ressource, le prisonnier sans moyen d'adoucir son maître. L'homme à terre voudrait en vain s'adresser à celui qui va l'égorger; l'un dit *grâce*, l'autre répond *mort*.

Indépendamment de ces antipathies de langage et de race dans une même race, dans une même langue, les provinces se haïssaient. Les Flamands, même de langue wallonne, détestaient les chaudes têtes picardes[1]. Les Picards méprisaient les habi-

[1] Monstrelet.

tudes régulières des Normands qui leur paraissaient serviles[1]. Voilà pour la langue d'oil. Dans la langue d'oc, les gens du Poitou et de la Saintonge, haïs au Nord comme méridionaux, n'en ont pas moins fait des satires contre les gens du Midi, surtout contre les Gascons[2].

Au bout de cette échelle de haines, par delà Bordeaux et Toulouse, se trouve, au pied des Pyrénées, hors des routes et des rivières navigables, un petit pays dont le nom a résumé toutes les haines du Midi et du Nord. Ce nom tragique est celui d'Armagnac.

Rude pays, vineux, il est vrai, mais sous les grêles de la montagne, souvent fertile, souvent frappé. Ces gens d'Armagnac et de Fézenzac, moins pauvres que ceux des Landes, furent pourtant encore plus inquiets. De bonne heure, leurs comtes déclarent qu'ils ne veulent dépendre que de Sainte-Marie d'Auch, et ensuite ils battent et pillent l'archevêque d'Auch pendant près de deux siècles. Persécuteurs assidus des églises, excommuniés de génération en génération, ils vécurent la plupart en vrais fils du diable.

Lorsque le terrible Simon de Montfort tomba sur le Midi, comme le jugement de Dieu, ils s'amandèrent, lui firent hommage, puis au comte de Poitiers. Saint Louis leur donna plus d'une sévère

[1] Je lis dans une lettre de grâce que des Picards entendant parler d'une somme de 800 livres, que le capitaine de Gisors exigeait des Normads, disaient : « Se c'estoit en Picardie, l'on abateroit les maisons de ceulz qui se acorderoient de les paier. » *Archives, Trésor des chartres*, *Registres* 148, 214; *ann.* 1395.

[2] D'aubigné, l'auteur du Baron de Feneste, était né en Saintonge, établi en Poitou.

leçon. L'un d'eux fut mis, pour réfléchir deux ans, dans le château de Péronne.

Ils finirent par comprendre qu'ils gagneraient plus à servir le roi de France; la succession de Rhodez, si éloigné de l'Armagnac, les engagea d'ailleurs dans les intérêts du royaume.

Les Armagnacs devinrent alors, avec les Albret, les capitaines du Midi pour le roi de France. Battants, battus, toujours en armes, ils menèrent partout les Gascons, jusqu'en Italie. Ils formèrent une leste et infatigable infanterie, la première qu'ait eue la France. Ils poussaient la guerre avec une violence inconnue jusque-là, forçant tout le monde à prendre la croix blanche, coupant le pied, le poing, à qui refusait de les suivre [1].

Nos rois les comblèrent. Ils les étouffèrent dans l'or. Ils les firent généraux, connétables. C'était méconnaître leur talent; ces chasseurs des Pyrénées et des Landes, ces lestes piétons du Midi, valaient mieux pour la petite guerre que pour commander de grandes armées. Les comtes d'Armagnac furent faits deux fois prisonniers en Lombardie. Le connétable d'Albret conduisait malheureusement l'armée d'Azincourt.

C'était trop faire pour eux, et l'on fit encore davantage. Nos rois crurent s'attacher ces Armagnacs en les mariant à des princesses du sang. Voilà ces rudes capitaines gascons qui se décrassent, prennent figure d'homme et deviennent des princes. On

[1] Vaissette, Hist. du Languedoc, t. IV, p. 282. Néanmoins ils conservaient toujours des liaisons avec les Anglais. Le parlement leur fait un procès en 1395, à ce sujet. *Archives, Registres du parlement, Arrêts. XI, ann.* 1395.

leur donne en mariage une petite-fille de saint Louis. Qui ne les croirait satisfaits? Chose étrange et qui les peint bien : à peine eurent-ils cet excès d'honneur de s'allier à la maison royale, qu'ils prétendirent valoir mieux qu'elle, et se fabriquèrent tout doucement une généalogie qui les rattachait aux anciens ducs d'Aquitaine, légitimes souverains du Midi, d'autre part aux Mérovingiens, premiers conquérants de la France. Ces Capétiens étaient des usurpateurs qui détenaient le patrimoine de la maison d'Armagnac.

Tout Français et princes qu'ils étaient devenus, le naturel diabolique reparaissait à tout moment. L'un deux épouse sa belle-sœur (pour garder la dot); un autre, sa propre sœur, avec une fausse dispense. Bernard VII, comte d'Armagnac, qui fut presque roi et finit si mal, avait commencé par dépouiller son parent, le vicomte de Fézenzaguet, le jetant, avec ses fils, les yeux crevés, dans une citerne. Ce même Bernard, se déclarant ensuite serviteur du duc d'Orléans, fit bonne guerre aux Anglais, leur reprit soixante petites places. Au fond, il ne travaillait que pour lui-même : quand le duc d'Orléans vint en Guyenne, il ne le seconda pas. Mais dès que le prince fut mort, le comte d'Armagnac se porta pour son ami, pour son vengeur; il saisit hardiment ce grand rôle, mena tout le Midi au ravage du Nord, fit épouser sa fille au jeune duc d'Orléans, lui donnant en dot ses bandes pillardes et la malédiction de la France.

Ce qui rendit ces Armagnacs exécrables, ce fut, outre leur férocité, la légèreté impie avec laquelle ils traitaient les prêtres, les églises, la religion. On

aurait dit une vengeance d'Albigeois ou l'avant-goût des guerres protestantes. On l'eût cru, et l'on se fût tompé. C'était légèreté gasconne[1] ou brutalité soldatesque.. Probablement aussi, dans leur étrange christianisme, ils pensaient que c'était bien fait de piller les saints de la langue d'oil, qu'à coup sûr ceux de la langue d'oc ne leur en sauraient pas mauvais gré. Ils emportaient les reliquaires sans se soucier des reliques; ils faisaient du calice un gobelet, jetaient les hosties. Ils remplaçaient volontiers leurs pourpoints percés par des ornements d'églises; d'une chape, ils se taillaient une cotte d'armes; d'un corporal, un bonnet.

Arrivés devant Paris, ils avaient pris Saint-Denis pour centre. Ils logèrent dans la petite ville et dans la riche abbaye. La tentation était grande. Les religieux, de peur d'accidents, avaient fait enfouir le trésor du bienheureux; mais ils n'avaient pas songé à prendre la même précaution pour la vaisselle d'or et d'argent que la reine leur avait confiée. Un matin, après la messe, le comte d'Armagnac réunit au réfectoire l'abbé et les religieux; il leur expose

[1] cette legèreté méridionale est sensible dans les proverbes, particulièrement dans ceux des Béarnais; plusieurs sont fort irrévérencieux pour la noblesse et pour l'Église :

Habillat ù bastou
Qu'aüra l'air du barou.

Habillez un bâton, il aura l'air d'un baron.

Les sourcières et tous loubs-garous
Aus cures han minya capous.

Les sorcières et les loups-garous font manger des chapons aux curés, etc., etc. *Collection de Proverbes béarnais, ms., communiquée par MM. Picot et Badé, de Pau.*

que les princes n'ont pris les armes que pour délivrer le roi et rétablir la justice dans le royaume, que tout le monde doit aider à une si louable entreprise. « Nous attendons de l'argent, dit-il, mais il n'arrive pas; la reine ne sera pas fâchée, j'en suis sûr, de nous prêter la vaisselle pour payer nos troupes; messieurs les princes vous en donneront bonne décharge, scellée de leur sceau. » Cela dit, sans s'arrêter aux représentations des religieux, il se fait ouvrir la porte du trésor, entre, le marteau à la main, et force les coffres. Encore ne craignit-il pas de dire que si cela ne suffisait pas, il faudrait bien aussi que le trésor du saint contribuât. Les moines se le tinrent pour dit, et firent sortir de l'abbaye ceux des leurs qui connaissaient la cachette [1].

Des gens qui prenaient de telles libertés avec les saints ne pouvaient pas être fort dévots à l'autre religion de la France, la royauté. Ce roi fou que les gens du Nord, que Paris, au milieu de ses plus grandes violences, ne voyaient qu'avec amour, ceux du Midi n'y trouvaient rien que de risible. Quand ils prenaient un paysan, et que, pour s'amuser, ils lui coupaient les oreilles ou le nez : « Va, disaient-ils; va maintenant te montrer à ton idiot de roi [2]. »

Ces dérisions, ces impiétés, ces cruautés atroces, rendirent services au duc de Bourgogne. Les villes

[1] Les Parisiens croyaient néanmoins, et non sans apparence, que les moines étaient favorables au parti d'Orléans. Le bruit même courut à Paris que le duc d'Orléans s'était fait couronner roi de France dans l'abbaye de Saint-Denis. *Religieux*, *ms.* f. 701 *verso*.

[2] « Ite ad regem vestrum insanum, inutilem et captivum. » Religieux.

affamées par les pillards tournèrent contre le duc d'Orléans. Les paysans, désespérés, prirent la croix de Bourgogne et tombèrent souvent sur les soldats isolés. Avec tout cela, il n'y avait guère en France d'autre force militaire que les Armagnacs. Le duc de Bourgogne, ne pouvant leur faire lâcher Paris, qu'ils serraient de tous côtés, eut recours à la dernière, à la plus dangereuse ressource : il appela les Anglais[1].

Les choses en étaient venues à ce point que les Anglais étaient moins odieux aux Français du Nord que les Français du Midi. Le duc de Bourgogne conclut d'abord une trêve marchande avec les Anglais, dans l'intérêt de la Flandre; puis il leur donna des troupes, offrant de donner une de ses filles en mariage au fils aîné d'Henri IV[2] (1er septembre 1411). Quelles furent les conditions, quelle part de la France leur promit-il? Rien ne l'indique. Le parti d'Orléans publia qu'il faisait hommage de la Flandre à l'Anglais, et s'engageait à lui faire rendre la Guyenne et la Normandie.

L'arrivée des troupes anglaises fit refluer les Armagnacs de Paris à la Loire, jusqu'à Bourges, jusqu'à Poitiers. Ils perdirent même Poitiers; mais les princes tinrent dans Bourges, où le duc de Bourgogne vint les assiéger avec les Anglais, avec le roi, qu'il traînait partout. Néanmoins le siége fut long.

[1] Selon le Religieux de Saint-Denis, qui prit des informations à ce sujet, le duc d'Orléans pria le roi d'Angleterre, au nom de la parenté qui les unissait, de ne pas envoyer de troupes à son adversaire. Henri IV répondit qu'il avait craint de soulever les Anglais (alliés des Flamands), et qu'il avait accepté les offres du duc de Bourgogne.

[2] Rymer.

Le manque de vivres, les exhalaisons des marais, des champs pleins de cadavres, la peste enfin, qui du camp se répandit dans le royaume, décidèrent les deux partis à une vaine et fausse paix, qui fut à peine une trêve (traité de Bourges, 15 juillet 1412). Le duc de Bourgogne promettait ce qu'il ne pouvait tenir, d'obliger les siens à rendre aux princes leurs biens confisqués. Tout ce que le duc d'Orléans y gagna, ce fut de faire quelque réparation à la mémoire de Montaigu; le prévôt de Paris alla détacher son corps du gibet de Montfaucon et le fit enterrer honorablement.

Cependant les Orléanais, voyant que leur adversaire ne les avait chassés que par le secours de l'Anglais, essayaient de le détacher à tout prix du Bourguignon. Celui-ci, au contraire, était déjà las de ses alliés, et il avait envoyé des troupes pour les combattre en Guyenne. Le comte d'Armagnac prit à l'instant la croix rouge et se fit Anglais, confirmant ainsi les accusations du duc de Bourgogne. Il avait fait publier à grand bruit dans Paris qu'on avait saisi sur un moine les papiers des princes et les propositions qu'ils faisaient aux ennemis. Ils avaient fait serment, disait-on, de tuer le roi, de brûler Paris, de partager la France. Cette bizarre invention du parti de Bourgogne produisit le plus grand effet à Paris[1]. Les gens de l'université, les bourgeois, tout le peuple, les femmes et les enfants, prononçaient mille imprécations contre ceux qui

[1] « Indeque rabies popularis sic exarsit, ut omnes utriusque sexus absque erubescentiæ velo ducibus publice maledicentes, orarent ut cum Juda proditore æternam perciperent portionem » *Religieux, ms. folio*, 734.

livraient ainsi le roi et le royaume. Le pauvre roi pleurait et demandait ce qu'il fallait faire.

Le traité réel était assez odieux sans y ajouter ces fables : les princes faisaient hommage à l'Anglais, s'engageaient à lui faire recouvrer ses droits et lui remettaient vingt places dans le Midi. Pour tant d'avantages, il ne laissait aux ducs de Berri et d'Orléans, le Poitou, l'Angoumois, et le Périgord, que leur vie durant. Le seul comte d'Armagnac conservait tous ses fiefs à perpétuité. Le traité, visiblement, était son ouvrage[1] (18 mai 1412).

Ainsi, des princes sans cœur jouaient tour à tour à ce jeu funeste d'appeler l'ennemi du royaume. La chose était pourtant sérieuse. Ils s'en seraient aperçus bientôt, si la mort d'Henri IV n'eût donné un répit à la France.

Trahie par les deux partis, n'ayant rien à attendre que d'elle, elle va essayer, dans cet intervalle, de faire ses affaires elle-même. En est-elle déjà capable? on peut en douter.

Dans cette période de cinq années, entre un crime et un crime, le meurtre du duc d'Orléans et le traité avec l'Anglais, les partis ont prouvé leur impuissance pour la paix et pour la guerre; trois traités n'ont servi qu'à envenimer les haines.

Est-ce à dire, pourtant, que ces tristes années aient été perdues, que le temps ait coulé en vain?... Non, il n'y a point d'années perdues; le temps a porté son fruit.

D'abord les deux moitiés de la France se sont rapprochées, il est vrai, pour se haïr; le Midi est venu

[1] Rymer.

visiter le Nord, comme au temps des Albigeois le Nord visita le Midi.

Ces rapprochements, même hostiles, étaient pourtant nécessaires ; il fallait que la France pour devenir une plus tard, se connût d'abord, qu'elle se vît, comme elle était, diverse encore et hétérogène.

Ainsi se prépare de loin l'unité de la nation. Déjà le sentiment national est éveillé par les fréquents appels à l'opinion publique que font les partis dans cette courte période. Ces manifestes continuels pour ou contre le duc de Bourgogne[1], ces prédications politiques dans l'intérêt des factions, ces représentations théâtrales où la foule est admise comme témoin des grands actes politiques, l'échafaud de Chartres, le sermon de la neutralité, tout cela, c'est déjà implicitement un appel au peuple.

Dans les pédantesques harangues du temps, parmi les violences, les mensonges, parmi le sang et la boue, il y a pourtant une chose qui fait la force du parti de Bourgogne, si souillé et si coupable, à savoir : l'aveu solennel de la responsabilité des puissants, des princes et des rois.

L'université professe cette doctrine, alors inouïe,

[1] Le plus important peut-être de ces manifestes est celui que le duc de Bourgogne publia au nom du roi, le 13 février 1412. Il y demandait une aide à la langue d'oïl et à la langue d'oc, et en confiait la perception à un bourgeois de Paris. Préalablement il y fait une longue histoire apologétique des démêlés de la maison de Bourgogne avec celle d'Orléans. Il y flatte Paris; il entre dans le ressentiment du peuple contre les excès des gens d'armes du parti d'Orléans. Il fait dire au roi : « Nous feusmes deuement et souffisamment informés qu'ils tendoient *à débouter* du tout *Nous et notre génération de notre royaume* et seigneurerie. » *Bibl. royale, mss.*, Fontanieu, 109-110, *ann.* 1412, 13 *février; d'après un vidimus de la vicomté de Rouen.*

qu'un roi qui accable ses sujets d'exactions injustes peut et doit être déposé. Cette parole est réprouvée; mais ne croyez pas quelle tombe. Des pensées inconnues fermentent.

C'est vers cette époque, ce semble, qu'au fronton même de la cathédrale de Chartres, témoin de l'humiliation des princes, on sculpte une figure nouvelle, celle de la Liberté[1]; liberté morale sans doute, mais l'idée de la liberté politique s'y mêle et s'y ajoute peu à peu.

Le duc de Bourgogne était bien indigne d'être le représentant du principe moderne. Ce principe ne se démêle en lui qu'à travers la douple laideur du crime et des contradictions.

Le meurtrier vient parler d'ordre, de réforme et de bien public; il vient attester les lois, lui qui a tué la loi; nous allons pourtant voir paraître, sous les auspices de cet odieux parti, la grande ordonnance du XVe siècle.

Autre bizarrerie.

Ce prince féodal, qui vient, à la tête d'une noblesse acharnée, d'exterminer la commune de Liége, il puise dans cette victoire même la force qui relève la commune de Paris; là-bas prince des barons, ici prince des bouchers.

Ces contradictions font, nous l'avons dit, la laideur du siècle, celle surtout du parti bourguignon. Le chef, au reste, parut comprendre que, quoi qu'il eût fait, il n'avait rien fait lui-même, qu'il ne pouvait pas grand'chose.

[1] Voir le curieux rapport de M. Didron, dans le *Journal de l'instruction publique*, 1839.

Lorsque l'université proposa de tirer des trois états des gens sages et non suspects pour aider au gouvernement, il prononça cette grande parole : « Qu'en effet, il ne se sentait pas capable de gouverner si grand royaume que le royaume de France[1]. »

[1] « Indignum se reputavit regimine tanti regni ut erat regnum Franciæ. »

CHAPITRE III

Essais de réforme dans l'État et dans l'Église. Cabochiens de Paris; grande ordonnance. — Conciles de Pise et de Constance. 1409-1415.

Le gouvernement d'un seul étant avoué impossible, il fallut bien essayer du gouvernement de plusieurs. Le parti de Bourgogne, dans sa détresse, convoqua au nom du roi une grande assemblée des députés des villes, des prélats, chapitres, etc. (30 janvier 1413). Cette assemblée de notables est qualifiée par quelques-uns du nom d'*états généraux*. Ils furent si peu généraux qu'il n'y vint presque personne, sauf les envoyés de quelques villes du centre. Dans ce moment de crise, entre la guerre civile et la guerre étrangère que l'on voyait imminente, la France se chercha et elle ne put se trouver.

C'était, il est vrai, l'hiver; les chemins impraticables, plein de bandits; la moitié du royaume étrangère ou hostile à l'autre. Il vint peu de gens, et ce peu ne savait que dire. Il n'y avait point de traditions, de précédents, pour une telle assemblée; un demi-siècle s'était écoulé depuis les derniers états. Les gens de Reims, de Rouen, de Sens et de

Bourges, parlèrent seuls, ou plutôt prêchèrent sur un texte de l'Écriture, prouvant doctement les avantages de la paix, mais avec non moins de force l'impossibilité de payer pour finir la guerre; ils concluaient qu'il fallait, avant tout, recouvrer les deniers mal perçus ou détournés. Maître Benoît Gentien, célèbre docteur et moine de Saint-Denis, parla au nom de Paris et de l'université. Il demanda des réformes, indiqua des abus, déclama contre l'ambition et la convoitise, toutefois en termes généraux et sans nommer personne. Il déplut à tout le monde.

Dans la réalité, les maux étaient trop grands pour s'en tenir à une médecine expectante. Les généralités vagues n'avançaient à rien. L'assemblée fut congédiée; Paris prit la parole au défaut de la France, Paris et la voix de Paris, son université.

L'université, nous l'avons vu, avait plus de zèle que de capacité pour s'acquitter d'une telle tâche. Elle avait grand besoin d'être dirigée. Or il n'y avait qu'une classe qui pût le faire, qui eût connaissance des lois, des faits, et quelque esprit pratique : c'étaient les membres des hautes cours, du parlement [1], de la chambre des comptes et de la

[1] C'était l'opinion de Clémengis. Il implore dans ses lettres l'intervention du parlement comme l'unique remède aux maux présents et futurs du royaume.

« O Clarissimi præsides regiorum tribunalium, cæterique celeberrimi judices, qui illam egregiam Curiam illustratis, expergiscimini tandem aliquando, et regni non dico statum, quia *non stat*, sed miserabilem lapsum aspicite... (Le juge doit comme le médecin) non tantum morbis cum exorti fuerint subvenire, sed præstantioris etiam cum gloria, salubri ante præservatione, ne oriantur propiscere. » Nic. Clemeng., Epistol., t. II, p. 284.

cour des aides. Je ne vois pas que l'université se soit adressée aux deux derniers corps; leur extrême timidité lui était sans doute trop bien connue; mais elle demanda l'appui du parlement, l'engageant à se joindre à elle pour demander les réformes nécessaires.

Le parlement n'aimait pas l'université, qui dès longtemps l'avait fait déclarer incompétent dans les causes qui la regardaient; la victoire récente de la juridiction ecclésiastique (1408) n'était pas propre à les réconcilier. Cette puissance tumultueuse, qui peu à peu devenait l'alliée de la populace, était antipathique à la gravité des parlementaires autant qu'à leurs habitudes de respect pour l'autorité royale. Ils répondirent à l'université de la manière suivante : « Il ne convient pas à une cour établie pour rendre la justice au nom du roi de se rendre partie plaignante pour la demander. Au surplus, le parlement est toujours prêt, toutes et quantes fois il plaira au roi de choisir quelques-uns de ses membres pour s'occuper des affaires du royaume. L'université et le corps de la ville sauront bien ne faire nulle chose qui ne soit à faire. »

Ce refus du parlement de prendre part à la révolution devait la rendre violente et impuissante. Paris et l'université pouvaient dès lors faire ce qu'ils voulaient, obtenir des réformes, de belles ordonnances; il n'y avait personne pour les exécuter. Il faut aux lois des hommes pour qu'elles soient vivantes, efficaces. Le temps, les habitudes, les mœurs, peuvent seuls faire ces hommes.

Je dirai ailleurs tout au long ce que je pense du parlement comme cour de justice. Ce n'est pas en

pouvoir des mains de l'univ
Paris; le pouvoir lui venait
force des choses. Il craignit
mettre, par une interventio
faires, l'influence indirecte
qu'il acquérait chaque jour
branler l'autorité royale, lor
venait peu à peu la sienne.

La juridiction du parleme
jours gagné dans le cours du
avaient le plus réclamé contr
regarder comme un privilég
parlement. Les églises et les
souvent cette faveur.

Suprême cour du roi, le p

[1] Il est curieux d'observer le commen
dans les registres dits Olim. On y tro
sur la procédure. Deux employés des
Duclos, en préparent la publication sous
ot. Voir subsidiairement les
idier et Beugnot, sur nos anciens

seulement les baillis du roi et ses juges d'épée, mais les barons, les plus grands seigneurs féodaux, attendre à la grand'salle et solliciter humblement. Récemment il avait porté une sentence de mort et de confiscation contre le comte de Périgord[1]. Il recevait appel contre les princes, contre le duc de Bretagne, contre le duc d'Anjou, frère du roi (1328, 1371). Bien plus, le roi, en plusieurs cas, lui avait subordonné son autorité même, lui défendant d'obéir aux lettres royaux, déclarant en quelque sorte que la sagesse du parlement était moins faillible, plus sûre, plus constante, plus royale que celle du roi[2].

« Le parlement, dit-il encore dans ses ordonnances, est le miroir de la justice. Le Châtelet et tous les tribunaux doivent suivre le style du parlement.

Admirable ascendant de la raison et de la sagesse! Dans la défiance universelle où l'on était de

[1] Il serait plus exact de dire : Comte *en* Périgord. Il n'avait guère que la *neuvième* partie du département actuel de la Dordogne (*mss. inédits* de M. Dessalles sur l'histoire du Périgord). D'après une *chronique ms.* qu'a retrouvée M. Mérilhou, la chute du dernier comte aurait été décidée par un rapt qu'il essaya de faire sur la fille d'un consul de Périgueux, pendant une procession. Le procès énumère bien d'autres crimes. Rien n'est plus curieux pour faire connaître les détails de cette interminable guerre entre les seigneurs et les gens du roi. Le principal grief c'est que, à en croire l'accusation, le comte disait qu'il voulait être roi et agissait comme tel : « Jactabat palam et publice fore se REGEM..., certumque judicem pro appellationibus decidendis... constituerat... a quo non permittebat ad Nos veld ad... Curiam appellare. » *Archives, Registres du parlement, Arrêts criminels, reg. XI, ann.* 1389-1396.

[2] V. Ordonnances, *passim*, particulièrement aux années 1344, 1359, 1389. 1400.

... d'Orléans, celle du pavé
lui. Le roi lui donna à rég

Les seules puissances q
traction, c'étaient, outre l
cours fiscales, la chambre
aides [3]. Encore voyons-nou
sion, qu'il est ordonné aux
et finances de consulter le p
voir expliquer que si les n
juges sans appel, c'est « qu'
à transporter les registres p
yeux du parlement [5].

Il fut réglé en 1388 et 140
en 1413, que le parlement s
par voie d'élection [6]. Dès lor
devint de plus en plus hom
sortirent plus des mêmes fa
mariage, elles ne passèrent
capables et dignes. Il y eut
taires, des mœurs parlemen
sainteté laïque que la France

un homme, en un roi, elle l'eut immuable dans ce roi judiciaire, sans caprice, sans passion, sauf l'intérêt de la royauté. La stabilité de l'ordre judiciaire se trouve ainsi fondée, au moment où l'ordre politique va subir les plus rapides variations. Quoi qu'il advienne, la France aura un dépôt de bonnes traditions et de sagesse; dans les moments extrêmes où la royauté, la noblesse, tous ces vieux appuis lui manqueront, où elle sera au point de s'oublier elle-même, elle se reconnaîtra au sanctuaire de la justice civile.

Le parlement n'a donc pas tort de se refuser à sortir de cette immobilité si utile à la France. Il regardera passer la révolution, il lui survivra, pour en reprendre et en appliquer à petit bruit les résultats les plus utiles.

Le parlement se récusant, l'université n'en alla pas moins son chemin. Cette bizarre puissance, théologique, démocratique et révolutionnaire, n'était guère propre à réformer le royaume. D'abord, elle avait en elle trop peu d'unité, d'harmonie, pour en donner à l'État. Elle ne savait pas même si elle était un corps ecclésiastique ou laïque, quoiqu'elle réclamât les priviléges des clercs.

La faculté de théologie, dans la morgue de son orthodoxie, dans l'orgueil de sa victoire sur les chefs de l'Église, était Église pourtant. Elle semblait diriger, mais au fond elle était menée, violentée par la nombreuse et tumultueuse faculté des arts (c'est-à-dire de logique)[1]. Celle-ci, peu d'ac-

[1] Les règlements de ces deux facultés se modifièrent en sens inverse. La faculté de théologie prolongea ses cours; elle exigea

cord avec l'autre, ne l'était pas davantage avec elle-même; elle se divisait en quatre nations, et dans ce qu'on appelait une nation, il y avait bien des nations diverses, Danois, Irlandais, Écossais, Lombarts, etc.

Une révolution avait eu lieu dans l'université au XIVe siècle.

Pour régulariser les études et les mœurs, on avait peu à peu, par des fondations de bourses et autres moyens, cloîtré les écoliers dans ce qu'on appelait des colléges. La plupart des colléges semblait être au fond la propriété des boursiers, qui nommaient au scrutin les principaux, les maîtres. Rien n'était plus démocratique[1].

Ces petites républiques cloîtrées de jeunes gens pauvres étaient, comme on peut croire, animées de l'esprit le plus inquiet, surtout à l'époque du schisme, où les princes disposaient de tout dans l'Église, et fermaient aux universitaires l'accès des bénéfices. Dans ces tristes demeures, sous l'influence de la sèche et stérile éducation du temps, languissaient sans espoir de vieux écoliers. Il y avait là de bizarres existences, des gens qui, sans famille, sans amis, sans connaissance du monde, avaient passé toute une vie dans les greniers du pays latin, étudiant, faute d'huile, au clair de la lune, vivant d'arguments ou de jeûnes, ne descendant des su-

six ans d'étude au lieu de cinq ans avant le baccalauréat. La faculté des arts réduisit ses cours de six à cinq, puis à trois et demi, et enfin, en 1600, à deux. La scolastique perdait peu à peu son importance. (Bulæus.)

[1] Du Boulay donne tout au long les constitutions de ces colléges, t. IV et V.

blimes misères de la Montagne, de la gouttière de Standonc[1], de la lucarne d'où fut jeté Ramus, que pour disputer à mort dans la rue de Fouarre ou de la place Maubert.

Les moines mendiants, nouveaux membres de l'université, avaient, outre l'aigreur de la scolastique, celle de la pauvreté; ils étaient souvent haineux et envieux par-dessus toute créature; misérables, et faisant de leur misère un système, ils ne demandaient pas mieux que de l'infliger aux autres. On a dit (et je crois qu'il en était ainsi pour beaucoup d'entre eux) qu'ils ne comprenaient le christianisme que comme religion de la mort et de la douleur. Mortifiés et mortifiants, ils se tuaient d'abstinence et de violences, et ils étaient prêts à traiter le prochain comme eux-mêmes. C'est parmi eux que le duc de Bourgogne trouva sans peine des gens pour louer le meurtre.

Le mépris que les autres ordres avaient pour les mendiants était propre à irriter cette disposition farouche. Or, parmi les mendiants, il y avait un ordre moins important, moins nombreux que les dominicains et les franciscains, mais plus bizarre, plus excentrique, et dont les autres mendiants se moquaient eux-mêmes. Cet ordre, celui des carmes, ne se contentait pas d'une origine chrétienne; ils voulaient, comme les templiers, remonter plus haut

[1] Fils d'un cordonnier de Malines, il vint à Paris comme domestique ou marmiton, selon l'histoire manuscrite de Sainte-Geneviève : le jour il était à sa cuisine, la nuit il se retirait au clocher de l'église, et y étudiait au clair de lune. Il entra au collége de Montaigu, releva ce collége alors ruiné, et en fut comme le second fondateur. Il n'en est pas moins célèbre pour la violence avec laquelle il prêcha contre le divorce de Louis XII.

la remontrance de l'université a
place Maubert parla aussi dure
Carmel. On ne pouvait du moin
remontrance d'être générale et
plus net[3]. Le carme n'accusait
abus, il dénonçait les hommes; i
diment par leurs noms, en tête le
jusque-là l'homme des Bourgui
avait arrêté Montaigu. Mais alors
de lui et il venait de se brouiller

[1] Cette prétention produisit au XVIIe siècl
entre les carmes et les jésuites. Ceux-ci, q
la poésie du moyen âge que la philosophie
durement l'histoire d'Élie ; ils prirent une n
critique pour écraser la frêle légende. Les
les, firent proscrire en Espagne les Acta de
Histoire des ordres monastiques, t. I, p. 305

[2] La règle des carmes était très-propre à
de longs jeûnes, de longs silences, les jou
dans une cellule

Le duc de Bourgogne accueillit la remontrance. Menacé par les princes et voyant le Dauphin, son gendre, s'éloigner de lui, il résolut de s'appuyer sur l'université et sur Paris. Il força le conseil à destituer les financiers, comme l'université le demandait. Desessarts se sauva, déclarant qu'en effet il lui manquait deux millions, mais qu'il en avait les reçus du duc de Bourgogne.

Celui-ci se trouvait fort intéressé à tenir loin un tel accusateur. Un mois après, il apprend qu'il est revenu, qu'il a forcé le pont de Charenton, et qu'il occupe la Bastille au nom du Dauphin. Les conseillers du Dauphin s'étaient imaginé que, la Bastille prise, Paris tournerait pour lui contre le duc de Bourgogne. Il en fut tout autrement. Le poste de Charenton, qui assurait les arrivages de la haute Seine et les approvisionnements de la ville, était la chose du monde qui intéressait le plus les Parisiens. L'attaque de ce poste fit croire que Desessarts voulait affamer Paris. Un immense flot de peuple vint heurter à l'hôtel de ville, réclamant l'étendard de la commune, pour aller attaquer la Bastille. Le premier jour, on parvint à les renvoyer[1]. Le second, ils prirent l'étendard et assiégèrent la forteresse. Ils auraient eu peine à la forcer; mais le duc de Bourgogne aida : il décida Desessarts effrayé de sortir, lui répondant de la vie[2]. Il lui fit une croix sur le dos de

qui, en dérision des écoliers, avait traîné un âne mort à la porte du collége d'Harcourt.

[1] Ils respectèrent la courageuse résistance du clerc de l'hôtel de ville.

[2] Le duc lui dit : « Mon ami, ne te soucie : car je te jure que tu n'auras autre garde que de mon propre corps. Et lui fit la croix sur le dos de la main, et l'emmena. » Juvénal.

sa main, et jura dessus. Le duc croyait mener le peuple; il vit bientôt qu'il le suivait.

Ceux qui venaient de planter l'étendard de la commune contre une forteresse royale n'étaient pourtant pas, autant qu'on pourrait croire, des ennemi, de l'ordre. Ils ne mirent pas la main sur Desessarts, ne lui firent aucun mal; ils voulaient qu'on lui fît son procès. Ils le menèrent au château du Louvre et lui donnèrent une garde demi-bourgeoise et demi-royale.

Ces hommes, modérés dans la violence même, n'étaient pas des gens de la bonne bourgeoisie de Paris, de celle qui fournissait les échevins, les cinquanteniers. Cette bourgeoisie avait parlé par l'organe de Benoît Gentien, parlé modérément, vaguement; elle était incapable d'agir. Les cinquanteniers avaient fait ce qu'ils avaient pu pour empêcher qu'on ne marchât sur la Bastille. Il y avait des gens plus forts qu'eux et que la foule suivait plus volontiers, gens riches, mais qui, par leur position, leur métier et leurs habitudes, se rapprochaient du petit peuple : c'étaient les maîtres bouchers, maîtres héréditaires des étaux de la grande boucherie et de la boucherie Sainte-Geneviève [1]. Ces étaux passaient, comme des fiefs, d'hoir en hoir, et toujours aux mâles. Les mêmes familles les ont possédés pendant plusieurs siècles. Ainsi les Saint-Yvon et les Thibert,

[1] Cette antique corporation ne fit pas inscrire ses règlements parmi ceux des autres métiers, lorsque le prévôt Étienne Boileau les recueillit sous saint Louis. Sans doute les bouchers aimèrent mieux s'en fixer à la tradition, à la notoriété publique et à la crainte qu'ils inspiraient. V. M. Depping, introd. aux Règlements d'Et. Boileau, p. LVI; et Lamare, Traité de la police, t. II, livre V, tit. XX.

jà importants sous Charles V (1376), subsistaient
core au dernier siècle [1]. Ce qui, malgré leur ri-
esse, leur conservait les habitudes énergiques du
étier, c'est qu'il leur était enjoint d'exercer eux-
êmes, de sorte que, tout riches qu'ils pouvaient
re, ces seigneurs bouchers restaient de vrais bou-
ers, tuant, saignant et détaillant la viande.

C'étaient du reste des gens rangés, réguliers, et
uvent dévots. Ceux de la grande boucherie étaient
rt affectionnés à la paroisse Saint-Jacques la Bou-
erie. Nous voyons, dans les actes de Saint-Jac-
ies, le boucher Alain y acheter une lucarne pour
ir la messe de chez lui [2], et le boucher Haussecul
ie clef de l'église pour y faire à toute heure ses
ivotions.

Dans cette classe honnête, mais grossière et vio-
nte, les plus violents étaient les bouchers de la
oucherie Sainte-Geneviève, les Legoix surtout.
eux-ci, anciens vassaux de l'abbaye, vivaient assez
al avec elle. Ils s'obstinaient, malgré l'abbé, à
ndre de la viande les jours maigres, et de plus à
ndre leur suif chez eux, au risque de brûler le
iartier. Établis au milieu des écoles et des dis-
ites, ils participaient à l'exaltation des écoliers. La
ucherie Sainte-Geneviève était justement près de
Croix des Carmes, et, par conséquent, à la porte

Félibien, t. II, p. 733. Sauval, t. I, 634, 642. V. aussi les Or-
nances, *passim*. L'une des plus curieuses est celle qui fixe la
evance de chaque nouveau boucher envers le cellérier et le
oncierge de la Court le Roy » (du parlement). Ordonnances,
I, p. 597, ann. 1381.

« Une vue de deux doigts de long sur deux de large. » Vi-
. Histoire de Saint-Jacques la Boucherie, p. 54, ann. 1388,
i.

du couvent des carmes; les Legoix étaient ainsi voisins, amis sans doute, de ce violent moine Eustache de Pavilly, le harangueur de l'université.

La force des maîtres bouchers, c'était une armée de garçons, de valets, tueurs, assommeurs, écorcheurs, dont ils disposaient. Il y avait parmi ces garçons des hommes remarquables par leur audace brutale, deux surtout, l'écorcheur Caboche et le fils d'une tripière. C'étaient des gens terribles dans une émeute; mais leurs maîtres, qui les lançaient, croyaient toujours pouvoir les rappeler.

Il était curieux de voir comment les maîtres bouchers, ayant un moment Paris entre les mains, Paris, le roi, la reine et le Dauphin, comment ils useraient de ce grand pouvoir. Ces gens, honnêtes au fond, religieux et loyaux, regardaient tous les maux du royaume comme la suite du mal du roi, et ce mal lui-même comme une punition de Dieu. Dieu avait frappé pour leurs péchés le roi et le duc d'Orléans son frère. Restait le jeune Dauphin; ils mettaient en lui leur espoïr; toute leur crainte était que le châtiment ne s'étendît à celui-ci, qu'il ne ressemblât à son père[1]. Ce prince, tout jeune qu'il était, leur donnait sous ce rapport beaucoup d'inquiétude. Il était dépensier, n'aimait que les beaux

[1] « Si ab aliquo præpotente (ut publice ferebatur) inducti ad hoc fuerint tunc non habui pro comperto; eos tamen non ignoro ducis Guyennæ nocturnas et indecentes vigilias, ejus commessationes et modum inordinatum vivendi molestissime tulisse, timentes, sicut dicebant, ne infirmitatem paternæ similem incurreret in dedecus regni. » *Religieux, ms., folio* 778. — Il ne s'agit pas ici de celui qui fut Charles VII, cinquième fils de Charles VI, mais de Louis, son troisième fils, qui avait le titre de duc de Guyenne. (*Note de l'éditeur.*)

habits; ses habitudes étaient toutes contraires à celles des bourgeois rangés. Ces gens, qui se couchaient de bonne heure, entendaient toute la nuit la musique du Dauphin; il lui fallait des orgues, des enfants de chœur pour ses fêtes mondaines. Tout le monde en était scandalisé.

Ils avisèrent, dans leur sagesse, qu'ils devaient, pour réformer le royaume, réformer d'abord l'héritier du royaume, éloigner de lui ceux qui le perdaient, veiller à sa santé corporelle et spirituelle.

Pendant que Desessarts était encore dans la Bastille s'excusant sur les ordres du Dauphin, nos bouchers se rendaient à Saint-Paul, ayant à leur tête un vieux chirurgien, Jean de Troyes, homme d'une figure respectable et qui parlait à merveille. Le Dauphin, tout tremblant, se mit à sa fenêtre, par le conseil du duc de Bourgogne, et le chirurgien parla ainsi : « Monseigneur, vous voyez vos très-humbles sujets, les bourgeois de Paris, en armes devant vous. Ils veulent seulement vous montrer par là qu'ils ne craindraient pas d'exposer leur vie pour votre service, comme ils l'ont déjà su faire; tout leur déplaisir est que votre royale jeunesse ne brille pas à l'égal de vos ancêtres, et que vous soyez détourné de suivre leurs traces par les traîtres qui vous obsèdent et vous gouvernent; chacun sait qu'ils prennent à tâche de corrompre vos bonnes mœurs, et de vous jeter dans le déréglement. Nous n'ignorons pas que notre bonne reine, votre mère, en est fort mal contente; les princes de votre sang eux-mêmes craignent que, lorsque vous serez en âge de régner, votre mauvaise éducation ne vous en rende incapable. La juste aversion que nous avons contre des

hommes si dignes de châtiment nous a fait solliciter assez souvent qu'on les ôtât de votre service. Nous sommes résolus de tirer aujourd'hui vengeance de leur trahison, et nous vous demandons de les mettre entre nos mains. »

Les cris de la foule témoignèrent que le vieux chirurgien avait parlé selon ses sentiments. Le Dauphin, avec assez de fermeté, répondit : « Messieurs les bons bourgeois, je vous supplie de retourner à vos métiers, et de ne point montrer cette furieuse animosité contre des serviteurs qui me sont attachés.

— Si vous connaissez des traîtres, dit le chancelier du Dauphin croyant les intimider, on les punira, nommez-les.

— Vous d'abord, » lui crièrent-ils. Et ils lui remirent une liste de cinquante seigneurs ou gentilshommes, en tête de laquelle se trouvait son nom. Il fut forcé de la lire tout haut, et plus d'une fois.

Le Dauphin, tremblant, pleurant, rouge de colère, mais voyant bien pourtant qu'il n'y avait pas moyen de résister, prit une croix d'or que portait sa femme, et fit jurer au duc de Bourgogne qu'il n'arriverait aucun mal à ceux que le peuple allait saisir. Il jura, comme pour Desessarts, ce qu'il ne pouvait tenir.

Cependant ils enfonçaient les portes et se mettaient à fouiller l'hôtel du roi pour y chercher les traîtres. Ils saisirent le duc de Bar, cousin du roi, puis le chancelier du Dauphin, le sire de La Rivière, son chambellan, son écuyer tranchant, ses valets de chambre et quelques autres. Ils en arrachèrent un brutalement à la Dauphine, fille du duc de Bourgo-

gne, qui voulait le sauver. Tous les prisonniers, mis à cheval, furent menés à l'hôtel du duc de Bourgogne, puis à la tour du Louvre.

Tous n'arrivèrent pas jusqu'au Louvre. Ils égorgèrent ou jetèrent à la Seine ceux qu'ils croyaient coupables des déréglements du Dauphin ou de ses folles dépenses, un riche tapissier, un pauvre diable de musicien appelé Courtebotte. Ils rencontrèrent aussi un habile mécanicien ou ingénieur, qui avait aidé le duc de Berri à défendre Bourges; quelqu'un s'étant avisé de dire que cet homme se vantait de pouvoir mettre le feu à la ville sans qu'on pût l'éteindre, il fut tué à l'instant.

Les bouchers croyaient avoir fait une chose méritoire et comptaient bien être remerciés; ils vinrent le lendemain à l'hôtel de ville. Là, les gros bourgeois, échevins et autres, repassaient en frémissant les événements de la veille, l'hôtel royal forcé, l'enlèvement des serviteurs du roi, le sang versé. Ils craignaient que le duc d'Orléans et les princes ne vinssent, en punition, anéantir la ville de Paris. Ils avaient peur des princes; mais, d'autre part, ils avaient peur des bouchers; ils n'osaient les désavouer. Ils envoyèrent aux princes quelques-uns des leurs avec des docteurs de l'université pour leur faire entendre, s'ils pouvaient, que tout s'était fait par bonne intention et sans qu'on voulût leur déplaire.

Cependant les bouchers, persévérant dans leur projet de réformer les mœurs du Dauphin, ne cessaient de revenir à Saint-Paul ou d'y envoyer des docteurs de leur parti. C'était un spectacle terrible et comique que ce peuple, naïvement moral et reli-

rurgien Jean de Troyes. Et cependant ils faisaient jour et nuit des rondes autour « pour la sûreté du roi et de monseigneur le duc de Guyenne ». C'est ainsi qu'on nommait le Dauphin.

Garder son roi et héritier du royaume, les tenir en geôle, c'était une situation nouvelle, étrange, et qui devait étonner les bouchers eux-mêmes. Mais quand ils se seraient repentis, ils n'étaient plus maîtres. Leurs valets, qu'ils avaient menés d'abord, les menaient maintenant à leur tour. Les héros du parti étaient les écorcheurs, le fils de la tripière, Caboche et Denisot. Ils avaient pour capitaine un chevalier bourguignon, Hélion de Jacqueville, aussi brutal qu'eux. La garde des deux postes de confiance d'où dépendaient les vivres, Charenton et Saint-Cloud, les écorcheurs se l'étaient réservée à eux-mêmes. Apparemment les maîtres bouchers n'étaient plus jugés assez sûrs.

Le duc de Bourgogne n'en était pas sans doute à regretter ce qu'il avait fait. Les Parisiens gardant le Dauphin, les Gantais voulurent garder le fils du duc de Bourgogne[1]. Ils vinrent le demander à Paris. Les Parisiens avaient pris le blanc chaperon de Gand; les Gantais le reprirent de leur main. Le duc de Bourgogne fut obligé d'envoyer son fils aux

[1] Ce fait si important ne se trouve que dans le Religieux. Les historiens du parti bourguignon, Monstrelet, Meyer, n'en disent rien. Meyer passe sur tout cela comme sur des charbons. — Ce fut Paris qui s'entremit en cette affaire pour ceux de Gand : « Regali consilio (præpositi mercatorum et scabinorum Parisiensium *validis precibus*) ut Dominus Comes de Charolois, primogenitus ducis Burgundiæ, cum uxore sua, filia Regis, in Flandriam duceretur..., Gandavensium burgenses obtinuerunt. » *Religieux, ms.*, 723 *verso*.

Gantais, de leur donner ce précieux otage. Il subit le chaperon.

Un jour que le roi mieux portant allait en grande pompe remercier Dieu à Notre-Dame avec ses princes et sa noblesse, le vieux Jean de Troyes se trouve sur son passage avec le corps de ville; il supplie le roi de prendre le chaperon, en signe de l'affection cordiale qu'il a pour sa ville de Paris. Le roi l'accepte bonnement. Dès lors il fallut bien que tout le monde le portât[1], le recteur, les gens du parlement. Malheur à ceux qui l'auraient porté de travers[2].

Le chaperon fut envoyé aux autres villes, et presque toutes le prirent. Néanmoins aucune n'entra sérieusement dans le mouvement de Paris. Les cabochiens, ne trouvant aucune résistance, mais n'étant aidés de personne, furent obligés de recourir à des moyens expéditifs pour faire de l'argent. Ils demandèrent au Dauphin l'autorisation de prendre soixante bourgeois, gens riches, modérés et suspects. Ils les rançonnèrent.

On avait commencé par emprisonner les courtisans, les seigneurs. Déjà on en venait aux bourgeois. On ne pouvait deviner où s'arrêteraient les violences. Les petites gens prenaient peu à peu goût au désordre; ils ne voulaient plus rien faire

[1] « Et en prinrent hommes d'Église, femmes d'honneur, marchandes qui à tout vendoient les denrées. » Journal d'un bourgeois de Paris.

[2] Le Dauphin ayant fait l'espiéglerie de tirer en bas une corne de son *chaperon* de manière à ce qu'elle figurât une *bande* (signe des Armagnacs), les bouchers faillirent éclater : « Regardez, disaient-ils, ce bon enfant de Dauphin, il en fera tant qu'il nous mettra en colère. » Juvénal.

gieux dans sa férocité, qui ne songeait ni à détruire le pouvoir royal, ni à le transporter à une autre maison, pas même à une autre branche, mais qui voulait seulement amender la royauté, qui venait lui tâter le pouls, la médeciner gravement. L'hygiène appliquée à la politique[1] n'avait rien d'absurde, lorsque l'État se trouvant encore renfermé dans la personne du roi, languissait de ses infirmités, était fol de sa folie.

Le carme Eustache Pavilly s'était particulièrement chargé d'administrer au jeune prince cette médecine morale, n'y épargnant nul remède héroïque. Il lui disait en face, par exemple : « Ah ! monseigneur, que vous êtes changé ! tant que vous vous êtes laissé éduquer et conduire au bon gouvernement de votre respectable mère, vous donniez tout l'espoir qu'on peut concevoir d'un jeune homme bien né. Tout le monde bénissait Dieu d'avoir donné au roi un successeur si docile aux bons enseignements. Mais, une fois échappé aux directions maternelles, vous n'avez que trop ouvert l'oreille à des gens qui vous ont rendu indévot envers Dieu, paresseux et lent à expédier les affaires. Ils vous ont appris, chose odieuse et insupportable aux bons sujets du roi, à faire de la nuit le jour, à passer le temps en mangeries, en vilaines danses et autres choses peu convenables à la majesté royale. »

Pavilly l'admonestait ainsi, tantôt en présence de

[1] V. le sermon de Gerson sur la santé corporelle et spirituelle du roi, et la lettre de Clémengis, intitulée : De politiæ Gallicanæ ægrutidine, per metaphoram corporis humani lapsi et consumpti. Nic. Clemeng. Epist., t. II, p. 300. Ces comparaisons abondent encore au XVIIe siècle, et jusque dans les préfaces de Corneille.

la reine, tantôt devant les princes. Une fois, il lui fit entendre tout un traité complet de la conduite des princes[1], examinant dans le plus grand détail toutes les vertus qui peuvent rendre digne du trône, et rappelant tous les exemples des vertus et des vices que l'histoire, surtout l'histoire de France, pouvait présenter. Les derniers exemples étaient ceux du roi encore vivant et de son frère, celui du Dauphin même, que, s'il ne s'amendait, obligerait de transférer son droit d'aînesse à son jeune frère, ainsi que la reine l'en avait menacé.

Il conclut en demandant qu'on choisît des commissaires pour informer contre les dissipateurs des deniers publics, d'autres pour faire le procès des traîtres emprisonnés, enfin des capitaines contre le comte d'Armagnac. « Ce peuple, ajoutait-il, est là pour m'avouer de tout cela; je viens d'exposer ses humbles demandes. »

Le Dauphin répondait doucement; mais il n'y pouvait plus tenir. Il aurait voulu s'échapper. Le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, s'était enfui sous un déguisement. Le Dauphin eut l'imprudence d'écrire aux princes de venir le délivrer. Les bouchers, qui s'en doutaient, prirent leurs mesures pour que leur royal pupille ne pût échapper à leur surveillance; ils mirent bonne garde aux portes de la ville et s'assurèrent de l'hôtel Saint-Paul[2], dont ils constituèrent gardien et concierge le sage chi-

[1] « Ex quibus posset componi tractatus valde magnus. » Religieux.

[2] « Gardèrent curieusement les portes..., et disoient aucuns d'eux qu'on le faisoit pour sa correction, car il estoit de jeune âge. » Monstrelet.

rurgien Jean de Troyes. Et cependant ils faisaient jour et nuit des rondes autour « pour la sûreté du roi et de monseigneur le duc de Guyenne ». C'est ainsi qu'on nommait le Dauphin.

Garder son roi et héritier du royaume, les tenir en geôle, c'était une situation nouvelle, étrange, et qui devait étonner les bouchers eux-mêmes. Mais quand ils se seraient repentis, ils n'étaient plus maîtres. Leurs valets, qu'ils avaient menés d'abord, les menaient maintenant à leur tour. Les héros du parti étaient les écorcheurs, le fils de la tripière, Caboche et Denisot. Ils avaient pour capitaine un chevalier bourguignon, Hélion de Jacqueville, aussi brutal qu'eux. La garde des deux postes de confiance d'où dépendaient les vivres, Charenton et Saint-Cloud, les écorcheurs se l'étaient réservée à eux-mêmes. Apparemment les maîtres bouchers n'étaient plus jugés assez sûrs.

Le duc de Bourgogne n'en était pas sans doute à regretter ce qu'il avait fait. Les Parisiens gardant le Dauphin, les Gantais voulurent garder le fils du duc de Bourgogne[1]. Ils vinrent le demander à Paris. Les Parisiens avaient pris le blanc chaperon de Gand; les Gantais le reprirent de leur main. Le duc de Bourgogne fut obligé d'envoyer son fils aux

[1] Ce fait si important ne se trouve que dans le Religieux. Les historiens du parti bourguignon, Monstrelet, Meyer, n'en disent rien. Meyer passe sur tout cela comme sur des charbons. — Ce fut Paris qui s'entremit en cette affaire pour ceux de Gand : « Regali consilio (præpositi mercatorum et scabinorum Parisiensium *validis precibus*) ut Dominus Comes de Charolois, primogenitus ducis Burgundiæ, cum uxore sua, filia Regis, in Flandriam duceretur..., Gandavensium burgenses obtinuerunt. » *Religieux, ms.*, 723 *verso*.

Gantais, de leur donner ce précieux otage. Il subit le chaperon.

Un jour que le roi mieux portant allait en grande pompe remercier Dieu à Notre-Dame avec ses princes et sa noblesse, le vieux Jean de Troyes se trouve sur son passage avec le corps de ville; il supplie le roi de prendre le chaperon, en signe de l'affection cordiale qu'il a pour sa ville de Paris. Le roi l'accepte bonnement. Dès lors il fallut bien que tout le monde le portât[1], le recteur, les gens du parlement. Malheur à ceux qui l'auraient porté de travers[2].

Le chaperon fut envoyé aux autres villes, et presque toutes le prirent. Néanmoins aucune n'entra sérieusement dans le mouvement de Paris. Les cabochiens, ne trouvant aucune résistance, mais n'étant aidés de personne, furent obligés de recourir à des moyens expéditifs pour faire de l'argent. Ils demandèrent au Dauphin l'autorisation de prendre soixante bourgeois, gens riches, modérés et suspects. Ils les rançonnèrent.

On avait commencé par emprisonner les courtisans, les seigneurs. Déjà on en venait aux bourgeois. On ne pouvait deviner où s'arrêteraient les violences. Les petites gens prenaient peu à peu goût au désordre; ils ne voulaient plus rien faire

[1] « Et en prinrent hommes d'Église, femmes d'honneur, marchandes qui à tout vendoient les denrées. » Journal d'un bourgeois de Paris.

[2] Le Dauphin ayant fait l'espiéglerie de tirer en bas une corne de son *chaperon* de manière à ce qu'elle figurât une *bande* (signe des Armagnacs), les bouchers faillirent éclater : « Regardez, disaient-ils, ce bon enfant de Dauphin, il en fera tant qu'il nous mettra en colère. » Juvénal.

que courir les rues avec le chaperon blanc; ne gagnant plus, il fallait bien qu'ils prissent. Le pillage pouvait commencer d'un moment à l'autre.

Les gens de l'université, qui avaient mis tout en mouvement sans savoir ce qu'ils faisaient, n'étaient pas les moins effrayés. Ils avaient cru accomplir la réforme en compagnie du duc de Bourgogne, du corps de ville et des bourgeois les plus honorables. Et voilà qu'il ne leur restait que les bouchers, les valets de boucherie, les écorcheurs. Ils frémissaient de se rencontrer dans les rues avec ces nouveaux frères et amis, qu'ils voyaient pour la première fois, sales, sanglants, manches retroussées, menaçant tout le monde, hurlant le meurtre.

L'alliance monstrueuse des docteurs et des assommeurs ne pouvait durer. Les universitaires se réunirent au couvent des carmes de la place Maubert, dans la cellule même d'Eustache Pavilly [1]. Ils étaient singulièrement abattus, et ne savaient quel parti prendre. Ces pauvres docteurs, ne trouvant dans leur science aucune lumière qui pût les guider, se décidèrent humblement à consulter les simples d'esprits. Ils s'enquirent des personnes dévotes et contemplatives, des religieux, des saintes femmes qui avaient des visions. Pavilly, plein de confiance, s'offrit d'aller les consulter. Mais les visions de ces femmes n'avaient rien de rassurant. L'une avait vu trois soleils dans le ciel. Une autre voyait sur Paris flotter des nuées sombres, tandis qu'il faisait beau

[1] Lisez cette grande scène dans Juvénal des Ursins, p. 251-252. Cet historien médiocre, qui semble ordinairement se contenter d'abréger le Religieux, présente cependant de plus quelques détails importants qu'il avait appris de son père

au midi, vers les marches de Berri et d'Orléans. « Moi, disait la troisième, j'ai vu le roi d'Angleterre en grand orgueil au haut des tours de Notre-Dame; il excommuniait notre sire le roi de France; et le roi, entouré de gens en noir, était assis humblement sur une pierre dans le parvis [1]. »

La terreur de ces visions ébranla les plus intrépides. Ils voulurent consulter un honnête homme du parti opposé, le modéré des modérés, Juvénal des Ursins. Ils le firent venir; mais ils n'en purent tirer rien de praticable. Il ne voyait rien à faire, sinon prier les princes de se réconcilier et de rompre les négociations qu'ils avaient entamées avec l'Anglais [2]. C'était simplement se soumettre et renoncer aux réformes. Cependant l'abattement était tel, le désir de la paix si fort, que cet avis entraînait tout le monde. Le seul Pavilly s'obstina; il soutint que tout ce qui s'était fait était bien fait, et qu'il fallait aller jusqu'au bout [3].

Ces divisions, dont les princes étaient instruits, les encouragèrent sans doute à différer la publication de la grande ordonnance de réforme que l'université avait d'abord si vivement sollicitée. Alors,

[1] Quelques-uns disaient qu'il fallait s'attendre à tous les maux, depuis la malédiction prononcée par Boniface, et depuis renouvelée par Benoît XIII.

[2] Il savait que les princes faisaient venir le duc de Clarence et le duc de Bourgogne, le comte d'Arundel.

[3] Juvénal affirme, avec une légèreté malveillante, que le carme tirait de l'argent de tout cela. Quelqu'un, dit-il, parla pour sauver Desessarts qui était au Châtelet, en grand danger : « Mais le dit de Pavilly qui tendoit fort *au profit de sa bourse*, et s'intéressoit fort avec les Gois, Saintyous et leurs alliez, voulust montrer que la prise des personnes estoit dument faite et qu'il falloit ordonner commissaires pour faire leur procès. » Juvénal des Ursins, p. 252.

sans plus s'inquiéter des docteurs qui l'abandonnaient, le moine entraînant après lui le prévôt des marchands, les échevins, une foule de petit peuple, et bon nombre de bourgeois intimidés, s'en alla hardiment prêcher le roi à Saint-Paul[1] (22 mai) : « Il y a encore, dit-il, de mauvaises herbes au jardin du roi et de la reine ; il faut sarcler et nettoyer ; la bonne ville de Paris, comme un sage jardinier, doit ôter ces herbes funestes, qui étoufferaient les lis[2]... » Quand il eut fini cette sinistre harangue, et accepté la collation qu'on offrit, selon l'usage, au prédicateur, le chancelier lui demanda au nom de qui il parlait. Le carme se tourna vers le prévôt et les échevins, qui l'avouèrent de ce qu'il avait dit. Mais le chancelier objectant que cette députation était peu nombreuse pour représenter la ville de Paris, ils appelèrent quelques bourgeois des plus considérables qui étaient dans la cour ; ceux-ci montèrent à contre-cœur, et se mettant à genoux devant le roi protestèrent de leur bonne intention.

[1] « Et dans les trois tours dudit hostel mirent et ordonnèrent leurs gens d'armes. » Monstrelet. — « ... Ont esté à Saint-Pol..., et après une collation faite par M. Eustace de Pavilly, maistre en théologie, de l'ordre de N. D. des Carmes, tendant à fin d'hoster les bons des mauvais... » *Archives, Registres du parlement, Conseil.*

[2] « Très-mauvaises herbes et périlleuses, c'est à savoir quelques serviteurs et servantes, qu'il falloit sarcler et oster. » Juvénal. — Jean de Troyes avait déjà employé la même métaphore : « Eradicentur herbæ malæ, ne impediant florem juventutis vestræ virtutum fructus odoriferos producere. » *Religieux, ms.*, 785, *verso.* — Cette poésie de jardinage plaisait fort au peuple des villes, toujours enfermé, et d'autant plus amoureux de la campagne qu'il ne la voyait pas. On la retrouve partout dans les Meistersaenger, dans Hans Sachs, etc. Il est vrai qu'elle n'y est pas mise à l'usage du meurtre, comme ici.

Cependant la foule augmentait; toutes sortes de gens entraient sans qu'on n'osât leur interdire la porte, l'hôtel s'emplissait. Le duc de Bourgogne lui-même commençait à avoir peur de ses amis; pour les décider à s'en aller, il s'avisa de leur dire que le roi était à peine rétabli, que ce tumulte allait lui faire mal, lui causer une rechute. Mais ils criaient de plus belle qu'ils étaient venus justement pour le bien du roi.

Alors le chirurgien Jean de Troyes exhiba une nouvelle liste de traîtres. En tête se trouvait le propre frère de la reine, Louis de Bavière. Le duc de Bourgogne eut beau prier, la reine verser des larmes [1]; Louis de Bavière, qui allait se marier, demandait au moins huit jours, promettant de se constituer prisonnier la semaine d'après, ils furent inflexibles. Pour abréger, le capitaine de la milice, Jacqueville, monta avec ses gens, et brutalement, sans égards pour la reine, pour le roi ni le Dauphin, pénètrant partout, brisant les portes, il mit la main sur ceux que le peuple demandait. Pour comble de violence, ils emmenèrent treize dames de la reine et de la Dauphine [2]. Il ne fallait pas parler à ces gens de respect pour les dames, ni de chevalerie. Parmi les prisonniers qu'ils emmenèrent se trouvait un Bourguignon, un des leurs, que huit jours auparavant ils avaient donné pour chancelier au Dauphin. La défiance croissait d'heure en heure.

Cependant le duc de Berri et d'autres parents des prisonniers envoyèrent demander à l'université

[1] Le dauphin « s'abstint de pleurer, ce qu'il put, en torchant ses larmes. » Monstrelet.

[2] « Et, ce fait le roi s'en alla dîner. » Monstrelet.

si elle avouait ce qui s'était fait. Celle-ci, consultée en masse et comme corps, se rassura un peu par sa multitude, et donna du moins une réponse équivoque. « Que de ce elle vouloit en rien s'entremettre ni empêcher. » Dans le conseil du roi, les universitaires allèrent plus loin et déclarèrent qu'ils n'étaient pour rien dans l'enlèvement des seigneurs, et que la chose ne leur plaisait pas.

Le désaveu timide de l'université ne rassurait pas les princes. Cette fois, ils craignaient pour eux-mêmes ; le coup avait frappé si près d'eux qu'ils firent signer au roi une ordonnance où il approuvait ce qui s'était fait. Le lendemain (25 mai 1413) fut lue solennellement la grande ordonnance de réforme.

Cette ordonnance, si violemment arrachée, ne porte pas, autant qu'on pourrait croire, le caractère du moment ; c'est une sage et impartiale fusion des meilleures ordonnances du XIVe siècle. On peut l'appeler le *code administratif* de la vieille France comme l'ordonnance de 1357 avait été sa charte *législative* et politique.

On peut s'étonner de voir cette ordonnance à peine mentionnée dans les historiens. Elle n'a pourtant pas moins de soixante-dix pages in-folio [1]. Sauf quelques articles trop minutieux et d'une rédaction enfantine [2], ou bien encore dirigée

[1] Ordonnances, t. X, p. 71-134.

[2] V. l'article sur « Nostre bonne couronne desmembrée, et le flourons d'icelle baillez en goige... » Ordonnances, t. X, p. 92 ; et l'article sur les aides de la guerre, dont l'argent sera serré : « Et un gros coffre, qui sera mis en la grosse tour de Nostre Palais, ou ailleurs en lieu sûr et secret, auquel coffre aura trois clefs... *Ibidem*, p. 96.

hostilement contre certains individus, on ne peut qu'admirer l'esprit qui y règne, esprit très-spécial, très-pratique : sans spécialité, point de réforme réelle. Celle-ci part de bien bas, mais elle va haut et pénètre partout. Elle réduit les gages de la lingère, de la poissonnière du roi; mais elle règle les droits des grands corps de l'État, et tout le jeu de la machine administrative, judiciaire et financière.

La forme est curieuse, je voudrais pouvoir la conserver; mais alors, cette ordonnance seule occuperait le reste du volume, et encore l'ensemble resterait confus. Il m'est impossible de résumer ce code en quelques lignes, sans emprunter notre langage moderne, plus précis et plus formulé.

Tout ce détail immense semble dominé par deux idées : la centralisation de l'ordre financier, de l'ordre judiciaire. Dans le premier, tout aboutit à la chambre des comptes; dans le second, tout au parlement.

Les chefs des administrations financières (domaine aide, trésor des guerres) sont réduits à un petit nombre; mesure économique qui contribue à assurer la responsabilité. La chambre des comptes examine les résultats de leur administration; elle juge en cas de doute, main sur pièces et sans plaidoiries.

Tout les vassaux du roi sont tenus de faire dresser les aveux et dénombrements des fiefs qu'ils tiennent de lui, et de les envoyer à la chambre des comptes[1]. Ce tribunal de finance se trouve ainsi le surveillant, l'agent indirect de la centralisation politique.

[1] Ord., p. 109.

L'élection est le principe de l'ordre judiciaire; les charges ne s'achètent plus. Les lieutenants des sénéchaux et prévôts sont élus par les conseillers, les avocats *et autres saiges*.

Pour nommer un prévôt, le bailli demande aux « avocats, procureurs, gens de pratique *et d'autre estat* » la désignation de trois ou quatre personnes capables. Le chancelier et une commission du parlement, « appelez avec eux des gens de notre grand conseil et des gens de nos comptes, » choisissent entre les candidats.

Aux offices notables, c'est directement le parlement qui nomme, en présence du chancelier et de quelques membres du grand conseil.

Le parlement élit ses membres, en présence du chancelier et de quelques membres du grand conseil. Ce corps se recrute désormais lui-même; l'indépendance de la magistrature est ainsi fondée.

Deux juridictions oppressives sont limitées, restreintes. L'hôtel du roi n'enlèvera plus les plaideurs à leurs tribunaux naturels, ne les ruinera plus préalablement en les forçant de venir des provinces éloignées implorer à Paris une justice tardive. La charge du grand maître des eaux et forêts est supprimée. Ce grand maître, ordinairement l'un des hauts seigneurs du royaume, n'avait que trop de facilités pour tyranniser les campagnes. Il y aura six maîtres, et l'on pourra appeler de leurs tribunaux au parlement. *Les usages* des bonnes gens seront respectés. Les louvetiers n'empêcheront plus le paysan de tuer les loups. Il pourra détruire les nouvelles garennes que les seigneurs ont faites,

en dépeuplant le voisinage des hommes et habitants, et le peuplant de bêtes sauvages [1].

Dans la lecture de ce grand acte, une chose inspire l'admiration et le respect, c'est une impartialité qui ne se dément nulle part. Quels ont été les véritables rédacteurs? De quel ordre de l'État est-elle plus particulièrement émanée? On ne saurait le dire.

L'université elle-même, à qui elle est principalement attribuée dans le préambule, ne pouvait avoir cet esprit d'application, cette sage pratique. La remontrance de l'université, telle qu'on la lit dans Monstrelet, n'est guère qu'une violente accusation de tel abus, de tel fonctionnaire.

Les parlementaires, auxquels l'ordonnance accorde tant de pouvoir, ne semblent pourtant pas avoir dominé dans la rédaction. On leur reproche l'ignorance de quelques-uns d'entre eux, leur facilité à recevoir des présents; on leur défend d'être plusieurs membres du parlement d'une même famille.

Les avocats, notaires, greffiers, sont tancés pour l'esprit fiscal, pour la paperasserie ruineuse qui déjà dévorait les plaideurs.

Les gens des comptes sont traités avec défiance. Ils ne doivent rien décider isolément, mais par délibération commune « et en plein bureau ».

Les prévôts et sénéchaux doivent être nés dans

[1] Ord., p. 163.

[2] « Eussions requis les prélats, chevaliers, écuyers, bourgeois de noz citez et bonnes villes, et mesmement nostre très-chière et très amée fille l'université de Paris... que nous baillassent leur bon avis... » Ord., p. 71.

une autre province que dans celle où ils jugent. Ils ne peuvent y rien acquérir, ni s'y marier, ni y marier leurs filles. Quand ils vont quitter la province, ils doivent y rester quarante jours pour répondre de ce qu'ils ont fait.

Les gens d'Église n'inspirent pas plus de confiance au rédacteur de l'ordonnance. Il ne veut pas que des prêtres puissent être avocats. Il accuse les présidents clercs du parlement de négligence ou de connivence. Je ne reconnais pas ici la main ecclésiastique.

Cette ordonnance n'émane pas non plus exclusivement de l'esprit bourgeois et communal. Elle protége les habitants des campagnes. Elle leur accorde le droit de chasse dans les garennes que les seigneurs ont faites sans droit. Elle leur permet de prendre les armes pour seconder les sénéchaux et courir sus aux pillards [1].

De tout ceci nous pouvons conclure qu'une réforme aussi impartiale de tous les ordres de l'État ne s'est faite sous l'influence exclusive d'aucun d'eux, mais que tous y ont pris part.

Les violents ont exigé et quelquefois dicté; les modérés ont écrit; ils ont transformé les violences passagères en réformes sages et durables. Les docteurs Pavilly, Gentien, Courtecuisse; les légistes Henri de Marle, Arnaud de Corbie, Juvénal des Ursins, tous, vraisemblablement, auront été consultés. Toutes les ordonnances antérieures sont venues se fondre ici. C'est la sagesse de la France d'alors, son grand monument, qu'on a pu condam-

[1] Ord., p. 137.

ner un moment avec la révolution qui l'avait élevé, mais qui n'en est pas moins resté comme un fonds où la législation venait puiser, comme un point de départ pour les améliorations nouvelles.

Quelque sévères que nous puissions être, nous autres modernes, pour ces essais gothiques, convenons pourtant qu'on y voit poindre les vrais principes de l'organisme administratif, principes qui ne sont autres que ceux de tout organisme, centralisation de l'ensemble, subordination mutuelle des parties. La séparation des pouvoirs administratifs et judiciaire, des pouvoirs judiciaire et municipal, quoique impossible encore, n'en est pas moins indiquée dans quelques articles.

La confusion des pouvoirs judiciaire et militaire, ce fléau des sociétés barbares, y subsiste en droit dans les sénéchaux et les baillis. En fait, ces juges d'épée ne sont plus déjà les vrais juges; ils ont la représentation et les bénéfices de la justice plus qu'ils n'en ont le pouvoir même. Les vrais juges sont leurs lieutenents, et ceux-ci sont élus par les avocats et les conseillers, *par les sages*, comme dit l'ordonnance.

Elle accorde beaucoup à ces *sages*, aux gens de loi, beaucoup trop, ce semble. Les compagnies se recrutant elles-mêmes, se recruteront probablement en famille; les juges s'associeront, malgré toutes les précautions de la loi, leurs fils, leurs neveux, leurs gendres. Les élections couvriront des arrangements d'intérêt ou de parenté. Une charge sera souvent une dot; étrange *apport* d'une jeune épousée, le droit de faire rompre et pendre... Ces gens se respecteront, je le crois, en proportion

même des droits immenses qui sont en leurs main
Le pouvoir judiciaire, transmis comme propriét
n'en sera que plus fixe, plus digne peut-être. I
sera-t-il pas trop fixe ? Ces familles, ne se maria
guère qu'entre elles, ne vont-elles pas constitu
une sorte de féodalité judiciaire? immense inco
vénient... Mais alors c'était un avantage. Cette fé
dalité était nécessaire contre la féodalité militair
qu'il s'agissait d'annuler. La noblesse avait la for
de cohésion et de parenté; il fallait qu'il y eût aus
parenté dans la judicature; à ces époques, mat
rielles encore, il n'y a d'association solide que p
la chair et le sang.

Deux choses manquaient pour que la belle r
forme administrative et judiciaire de 1413 fût vi
ble [1] : d'abord d'être appuyée sur une réforme l
gislative et politique; celle-ci avait été essay
isolément en 1357. Mais ce qui manquait surtou
c'étaient des hommes, et les mœurs qui font l
hommes : sans les mœurs, que peuvent les lois?.
Ces mœurs ne pouvaient se former qu'à la longu
et d'abord dans certaines familles dont l'exemp
pût donner à la nation ce qu'elle a le moins, il fa
le dire, ce qu'elle acquiert lentement, le sérieu
l'esprit de suite, le respect des précédents. To
cela se trouva dans les familles parlementaires.

Cette ordonnance des ordonnances fut déclar
solennellement par le roi obligatoire, inviolabl
Les princes et les prélats qui étaient à ses côtés

[1] La seule garantie qu'on lui donne, c'est la publicité, l'insuffisa
publicité de ce temps. Elle doit être lue et affichée une fois au sié
de chaque sénéchaussée et bailliage, le premier jour des assis
Ord., *p.* 113.

levèrent la main. L'aumônier du roi, maître Jean Courtecuisse, célèbre docteur de l'université, prêcha ensuite à Saint-Paul sur l'excellence de l'ordonnance. Dans son discours, généralement faible et traînant, il y a néanmoins une figure pathétique; il y représente l'université comme un pauvre affamé qui a faim et soif des lois[1].

Il s'agissait d'appliquer ce grand code. Là devait apparaître la terrible disproportion entre les lois et les hommes. Les modérés, les capables se tenant à l'écart, restaient pour commencer l'application de ces belles lois, les gens les moins propres à mettre en mouvement une telle machine, les scolastiques et les bouchers, ceux-ci trop grossiers, ceux-là trop subtils, trop étrangers aux réalités.

Quelle qu'ait été leur gaucherie brutale dans un métier si nouveau pour eux, l'histoire doit dire qu'ils ne se montrèrent pas aussi indignes du pouvoir qu'on l'eût attendu. Ces gens de la commune de Paris, délaissés du royaume, essayèrent tout à la fois de le réformer et de le défendre. Ils envoyèrent leur prévôt contre les Anglais, en même temps que leur capitaine Jacqueville allait bravement à la rencontre des princes[2]. Dans Paris même ils commencèrent un grand monument d'utilité publique, qui complétait la triple unité de cette ville; je parle du pont Notre-Dame, grand ouvrage

[1] Du Boulay rapporte à tort ce sermon à l'année 1403. Cependant le titre qu'il lui donne lui-même devait l'avertir qu'il est de 1413. Aura-t-il craint, pour l'honneur de l'université, d'avouer les liaisons d'un de ses plus grands docteurs avec les cabochiens?

[2] Jusqu'à Montereau... « ils ne rencontrèrent pas l'un l'autre. » Monstrelet.

fondé héroïquement dans des circonstances si difficiles et avec si peu de ressources[1].

Le fait est que ce gouvernement ne fut soutenu de personne[2]. Les Anglais étaient à Dieppe, si près de Paris; personne ne voulut donner d'argent. Gerson refusa de payer et laissa plutôt piller sa maison. L'avocat général Juvénal refusa aussi, aimant mieux être emprisonné.

En donnant ainsi l'exemple d'annuler par une résistance d'inertie ce gouvernement irrégulier, les modérés n'en prirent pas moins une responsabilité bien grave. Ils abandonnaient tout à la fois et la défense du pays et la belle réforme qu'on avait obtenue avec tant de peine. Ce n'est pas la seule fois que les honnêtes gens ont ainsi trahi l'intérêt public, et puni la liberté du crime de son parti. Les cabochiens ne purent faire contribuer ni l'Église ni le parlement. Ayant saisi l'argent de la foire du Landit, qui appartenait aux moines de Saint-Denis, ils virent s'élever une clameur générale. Leurs amis, les universitaires, refusèrent de les aider et les obligèrent de rapporter l'argent qu'ils avaient levé sur quelques suppôts de l'université.

Se voyant ainsi entravés de toute part et ne trou-

[1] Cedit jour fut nommé le pont de la Planche de Mibray le *pont Nostre-Dame*, et le nomma le roi de France Charles, et frappa de la trie sur le premier pieu, et le duc de Guyenne, son fils, après, et le duc de Berry, et le duc de Bourgogne, et le sire de la Trémouille. » Journal du bourgeois de Paris, 10 mai 1413, éd. Buchon, t. XV, p. 182.

[2] Cependant le nouveau gouvernement avait essayé de s'assurer de l'université en enjoignant au prévôt de Paris et aux autres justiciers de faire jouir l'université des avantages que le pape Jean XXIII lui avait accordés dans la répartition des bénéfices. Ord., p. 155, 6 juillet 1413.

vant que des obstacles, les cabochiens entrèrent en fureur. Ils poursuivirent Gerson, qui fut obligé de se cacher dans les voûtes de Notre-Dame. Le jugement des prisonniers fut hâté; la commission eut peur et signa des condamnations. D'abord on fit mourir des gens qui l'avait mérité, par exemple un homme qui avait livré à l'ennemi, à la mort, quatre cents bourgeois de Paris. Puis on traîna à la Grève le prévôt Desessarts, qui avait trahi les deux partis tour à tour. Les bouchers hâtèrent sa mort, justement parce qu'ils craignaient sa bravoure et sa cruauté[1] (1er juillet).

Les juges allant encore trop lentement, les assassinats abrégèrent. Jacqueville alla insulter dans sa prison le sire de La Rivière, et celui-ci l'ayant démenti, ce digne capitaine des bouchers assomma le prisonnier désarmé. La Rivière n'en fut pas moins porté le lendemain à la Grève; l'on décapita pêle-mêle les vivants et le mort[2].

Si la prison même n'était plus une sauvegarde, l'hôtel du roi risquerait fort de n'en être plus une. Un soir que Jacqueville et ses bouchers faisaient leur ronde, ils entendirent, vers onze heures, un grand bruit de fête chez le Dauphin. Ce jeune homme dansait pendant qu'on tuait ses amis. Les bouchers montèrent et lui firent demander par Jacqueville s'il était décent à un fils de France de

[1] « Depuis qu'il fust mis sur la claye jusques à sa mort, il ne faisoit toujours que rire. » Journal du bourgeois.

[2] Les cabochiens s'inquiétèrent pourtant de l'effet que produisait cette barbarie. Ils envoyèrent dans les villes une sorte d'apologie; ils y disaient « que chacune information de ceux qui avoient été décolés, contenoit soixante feuilles de papier. » Monstrelet.

danser ainsi à une heure indue[1]. Le sire de la Trémouille répliqua, Jacqueville lui reprocha d'être l'auteur de ces désordres. La patience manqua au dauphin; il s'élança sur Jacqueville et lui porta trois coups de poignard qu'arrêta sa cotte de mailles. La Trémouille eût été massacré si le duc de Bourgogne n'eût prié pour lui (10 juillet).

Cette violation de l'hôtel du roi détacha bien des gens de ce parti qui ne respectait rien. La religion de la royauté était encore entière et le fut longtemps[2]. Les bons bourgeois assurèrent le Dauphin de leur douleur et de leur dévouement. Les bouchers avaient lassé tout le monde. Les artisans, même les derniers du peuple, commençaient à en avoir assez; plus de commerce, plus d'ouvrage; ils étaient sans cesse appelés à faire le guet, excédés de gardes, de rondes et de veilles.

Les princes, qui n'ignoraient pas l'état de Paris, approchaient toujours en offrant la paix[3]. Tout le monde la désirait, mais on avait peur. Le Dauphin fit part des propositions aux grands corps, au parlement, à l'université. Il fut décidé, malgré les bouchers, qu'il y aurait conférence avec les princes

[1] « Entre onze et douze heures du soir. » Juvénal.

[2] Voyez si longtemps après l'extrême timidité du chef de la Fronde. Il eut peur des états généraux (Retz, livre II), peur de l'union des villes (livre III) : « J'en eus scrupule, » dit-il. Il eu peur encore de se lier avec Cromwell. Mazarin, tout en défendant l'autorité royale qui était la sienne, avait apparemment moins de scrupule, s'il est vrai qu'après la mort de Charles Ier, il ait dit dans sa prononciation italienne : « Ce M. de Cromwell est né hourou (heureux). »

[3] Le Bourgeois de Paris est l'écho fidèle des bruits absurdes qu'on faisait circuler : « Mais bien sçay que ils demandoient toujours... la destruction de la bonne ville de Paris. »

L'éloquence de Caboche, qui pérora dans un brillant costume de chevalier, ne persuada personne; ses menaces eurent peu d'effet.

Personne dans la bourgeosie n'agit plus habilement contre les bouchers que l'avocat général Juvénal. Cet honnête homme poursuivait alors, sans souci des réformes, sans intelligence de l'avenir[1], un seul but : la fin des désordres et la sécurité de Paris. Cette pensée ne lui laissait ni repos ni sommeil. Une nuit, s'étant endormi vers le matin, il lui sembla qu'une voix lui disait : *Surgite cùm sederetis, qui manducatis panem doloris*. Sa femme, qui était bonne et dévote dame, lorsqu'il s'éveilla, lui dit : « Mon ami, j'ai entendu ce matin qu'on vous disait, ou que vous prononciez en rêvant des paroles que j'ai souvent lues dans mes Heures, » et elle les lui répéta. Le bon Juvénal lui répondit : « Ma mie, nous avons onze enfants, et par conséquent grand sujet de prier Dieu de nous accorder la paix; ayons espoir en lui, il nous aidera. »

La ruine des bouchers fut décidée par une chose, petite et pourtant de grand effet. Il fut convenu, malgré eux, que les propositions des princes seraient lues d'abord, non dans l'assemblée générale, mais dans chaque quartier (21 juillet). La faible minorité qui tyrannisait Paris pouvait effrayer encore quand elle était réunie; divisée, elle devenait impuissante, presque imperceptible. Ce point fut emporté contre les bouchers par l'énergie d'un

[1] Voyez au musée de Versailles la longue et piteuse figure de Juvénal, et la rouge trogne de son fils l'archevêque. Le père n'en fut pas moins un excellent citoyen. Son fils rapporte un trait admirable de fermeté à l'égard du duc de Bourgogne, p. 222, note 2.

quartenier du cimetière Saint-Jean, le charpentier Guillaume Cirasse, qui osa bien dire en face aux Legoix : « Nous verrons s'il y a à Paris autant de frappeur de cognée que d'assommeurs de bœufs. »

Les bouchers n'obtinrent pas même que la paix accordée aux princes le fût sous forme d'amnistie. Quoi qu'ils pussent dire, on criait : « La paix ! » Ce parti vint finir à la Grève même. Dans une assemblée qui s'y tint, une voix cria : « Que ceux qui veulent la paix passent à droite ! » Il ne resta presque personne à gauche. Il n'eurent d'autre ressource, eux et le duc de Bourgogne, que de se joindre au cortége du Dauphin qui allait au Louvre délivrer les prisonniers (3 août).

La réaction alla si vite qu'en sortant de la prison du Louvre, le duc de Bar en fut nommé capitaine; et l'autre fort de Paris, la Bastille, fut confié à un autre prisonnier, au duc de Bavière. Deux des échevins furent changés ; le charpentier fut échevin à la place de Jean de Troyes[1].

Peu après, un des de Troyes et deux bouchers, coupables des premiers meurtres, furent condamnés et mis à mort. Plusieurs s'enfuirent et la populace se mit à piller leurs maisons. On faisait courir le bruit qu'on avait trouvé une liste de quatorze cents personnes, dont les noms étaient marqués d'un T, d'un B ou d'un R (tué, banni ou rançonné).

Le duc de Bourgogne n'essaya pas de résister au mouvement. Il laissa arrêter deux de ses chevaliers dans son hôtel même et partit sans rien dire aux

[1] V. les armoiries de Guillaume Cirasse, dans le Recueil des armoiries des prévôts et échevins de Paris (exemplaire colorié à la bibl. du cabinet du roi, au Louvre).

siens, qu'il laissait en grand danger. Il voulait emmener le roi. Mais Juvénal et une troupe de bourgeois les rejoignirent à Vincennes, et il leur laissa reprendre ce précieux otage[1] (23 août).

Dans l'arrangement avec les princes, il était convenu qu'ils n'entreraient pas dans Paris. Mais toute condition fut oubliée, à commencer par celle-ci. Le Dauphin et le duc d'Orléans parurent ensemble, vêtus des mêmes couleurs, portant une huque italienne en drap violet avec une croix d'argent. C'était et ce n'était pas deuil; le chaperon était rouge et noir; pour devise : « Le droit chemin. » Ce qui était plus hostile encore pour les Bourguignons, c'était la blanche écharpe d'Armagnac. Tout le monde la prit; on la mit même aux images des saints. Lorsque les petits enfants, moins oublieux, moins enfants que ce peuple, chantaient les chansons bourguignonnes, ils étaient sûrs d'être battus[2].

L'ordonnance de réforme, si solennellement proclamée, fut non moins solennellement annulée par le roi dans un lit de justice (5 sept.). Le sage historien du temps, affligé de cette versatilité, osa demander à quelques-uns du conseil comment, après avoir vanté ces ordonnances comme éminemment

[1] Juvénal donne encore ici le beau rôle à son père. « Le duc de Bourgogne dit au roy : Que s'il luy plaisoit aller esbattre jusques vers le bois de Vincennes, qu'il y faisoit beau, et en fut le roy content. Mais Juvénal alla aussitôt avec deux cents chevaux vers le bois, et dit au roy : Sire, venez-vous-en en vostre bonne ville de Paris, le temps est bien chaud pour vous tenir sur les champs. Dont le roy fut très-content, et se mit à retourner. »

[2] « Mesmes les petits enfants qui chantoient une chanson..., où on disoit : *Duc de Bourgogne, Dieu te remaint en joie !...* » Journal du bourgeois.

salutaires, ils consentaient à leur abrogation. Ils répondirent naïvement : « Nous voulons ce que veulent les princes. — A qui donc vous compareraije, dit le moine, sinon à ces coqs de clocher qui tournent à tous les vents [1] ? »

On renvoya à Jean sans Peur sa fille, que devait épouser le fils du duc d'Anjou. L'université condamna les discours de Jean Petit. Une ordonnance déclara le duc de Bourgogne rebelle (10 février); on convoqua contre lui le ban et l'arrière-ban. Il ne s'agissait de rien moins que de confisquer ses États.

Il crut pouvoir prévenir ses ennemis. Les cabochiens exilés lui persuadaient qu'il lui suffirait de paraître devant Paris avec ses troupes pour y être reçu. Le Dauphin, déjà las des remontrances de sa mère et de celles des princes, appelait en effet le Bourguignon. Il vint camper entre Montmartre et Chaillot; le comte d'Armagnac, qui avait onze mille chevaux dans Paris, tint ferme et rien ne bougea.

Le duc de Bourgogne se retirant, les princes entreprirent de le poursuivre, d'exécuter la confiscation. Mais les effroyables barbaries des Armagnacs à Soissons avertirent trop bien Arras de ce qu'elle avait à craindre. Ils échouèrent devant cette ville, comme le duc de Bourgogne avait échoué devant Paris [2].

Voilà les deux partis de nouveau convaincus

[1] « Gallis campanilium ecclesiarum à cunctis ventis volvendis. » Religieux.

[2] Ce qui força le duc de Bourgogne à traiter, c'est que les Flamands l'abandonnaient. Les députés de Gand dirent au roi qu'ils se chargeaient de ranger le duc à son devoir.

d'impuissance. Ils font encore un traité. Le duc de Bourgogne est quitte pour un peu de honte, mais il ne perd rien; il offre au roi, pour la forme, les clefs d'Arras[1].

Il est défendu de porter désormais la bande d'Armagnac et la croix de Bourgogne (4 sept. 1414).

La réaction ne fut point arrêtée par cette paix. Les modérés, qui avaient si imprudemment abandonné la réforme, eurent sujet de s'en repentir. Les princes traitèrent Paris en ville conquise. Les tailles devinrent énormes, et l'argent était gaspillé, donné, jeté. Juvénal, alors chancelier, ayant refusé de signer je ne sais quelle folie de prince, on lui retira les sceaux. Toute modération déplut. La violence gagna les meilleures têtes. Au service funèbre qui fut célébré pour le duc d'Orléans, Gerson prê-

[1] Le roi désirait fort traiter. Juvénal donne là-dessus une jolie scène d'intérieur. Un grand seigneur vient trouver le roi au matin pour l'animer contre les Bourguignons. « Le roy estant en son lict, ne dormoit pas et parloit en s'esbatant avec un de ses valets de chambre, en soy farsant et divertissant. Et ledit seigneur vint prendre par-dessous la couverture le roy tout doucement par le pied, en disant :— « Monseigneur, vous ne dormez pas?— Non, beau cousin luy dit le roy, vous soyez le bien venu, voulez-vous rien ? y a-t-il aucune chose de nouveau ? — Nenny, monseigneur, luy respondit-il, sinon que vos gens qui sont en ce siége, disent que tel jour qu'il vous plaira, verrez assaillir la ville, où sont vos ennemis et ont espérance d'y entrer. » Lors le roy dit que son cousin le duc de Bourgogne vouloit venir à raison, et mettre la ville en sa main, sans assaut, et qu'il falloit avoir paix. A quoy ledit seigneur respondit : « Comment, monseigneur, voulez-vous avoir la paix avec ce mauvais, faux, traistre et desloyal, qui si faussement et mauvaisement a faict tuer vostre frère ? » Lors le roy, aucunement desplaisant, luy dit : « Du consentement de beau fils d'Orléans, tout lui a esté pardonné. — Hélas, sire, répliqua ledit seigneur, vous ne le verrez jamais vostre frère... » Mais le roy lui respondit assez chaudement : « Beau cousin, allez-vous-en; je le verray au jour du jugement. » Juvénal, p. 2-3.

cha devant le roi et les princes; il attaqua le duc de Bourgogne, avec qui l'on venait de faire la paix, et déclama contre le gouvernement populaire (5 janvier 1415).

« Tout le mal est venu, dit Gerson, de ce que le roi et la bonne bourgeoisie ont été en servitude par l'outrageuse entreprise de gens de petit état... Dieu l'a permis afin que nous connussions la différence qui est entre la domination royale et celle d'aucuns populaires; car la royale a communément et doit avoir douceur; celle du vilain est domination tyrannique et qui se détruit elle-même. Aussi Aristote enseignoit-il à Alexandre : « N'élève pas ceux que la nature fait pour obéir. » — Le prédicateur croit reconnaître les divers ordres de l'État dans les métaux divers dont se composait la statue de Nabuchodonosor : « L'état de bourgeoisie, des marchands et laboureurs, est figuré par les jambes qui sont de fer et partie de terre, pour leur labeur et humilité à servir et obéir...; en leur état doit être le fer de labeur et la terre d'humilité [1]. »

Le même homme qui condamnait le gouvernement populaire dans l'État, le demandait dans l'Église. Donnons-nous ce curieux spectacle. Il peut sembler humiliant pour l'esprit humain; il ne l'est pas pour Gerson même. Dans chaque siècle, c'est le plus grand homme qui a mission d'expliquer les contradictions, apparentes ou réelles, de notre nature; pendant ce temps-là, les médiocres, les esprits bornés qui ne voient qu'un côté des choses, s'y établissent fièrement, s'enferment dans un coin, et là triomphent de dire...

[2] Jean Gerson.

ès qu'il s'agit de l'Église, Gerson est républi-
; partisan du gouvernement de tous. Il définit
oncile : « Une réunion de toute l'Église catho-
e, comprenant tout ordre hiérarchique, *sans*
ure aucun fidèle qui voudra se faire entendre. »
oute, il est vrai, que cette assemblée doit être
voquée « par une autorité légitime ; » mais cette
rité n'est pas supérieure à celle du concile,
que le concile a droit de la déposer. Gerson ne
tint pas à la théorie du républicanisme ecclé-
tique ; il fit donner suffrage aux simples prêtres
s le concile de Constance, et coopéra puissam-
it à déposer Jean XXII [1].

eprenons d'un peu plus haut. Avant que les
fs de l'État fussent signalés par la remontrance
l'université et la grande ordonnance de 1413,
x de l'Église l'avaient été par un violent pam-
et universitaire, qui eut un bien autre retentis-
ent. La remontrance, l'ordonnance, ces actes
rts-nés furent à peine connus hors de Paris.
s le terrible petit livre de Clémengis, *Sur la*
ruption de l'Église, éclata dans toute la chré-
té. Peut-être n'est-ce pas exagérer que d'en
parer l'effet à celui de la *Captivité de Baby-*
e, écrite un siècle après par Luther.

De tout temps, on avait fait des satires contre les
s d'Église. L'une des premières, et certainement
e des plus piquantes, se trouve dans un des ca-

V. les œuvres de Gerson (éd. Du Pin), surtout au tome IV, et
ravaux estimables de MM. Faugère, Schmidt et Thomassy. Je
erai ailleurs de ceux de MM. Gence, Gregori, Daunou, Oné-
e Leroy, et en général des écrivains qui ont débattu la ques-
de l'Imitation.

pitulaires de Charlemagne. Ces attaques, généralement, avaient été indirectes, timides, le plus souvent sous forme allégorique. L'organe de la satire, c'était le renard, *la bête* plus sage que l'homme; c'était le bouffon, *le fol* plus sage que les sages; ou bien enfin le diable, c'est-à-dire la *malignité* clairvoyante. Ces trois formes où la satire, pour se faire pardonner, s'exprime par les organes les plus récusables, comprennent toutes les attaques indirectes du moyen âge. Quant aux attaques directes, elles n'avaient guère été hasardées jusqu'au XIIIe siècle que par les hérétiques déclarés, albigeois, vaudois, etc. Au XIVe siècle, les laïques, Dante, Pétrarque, Chaucer, lancèrent contre Rome, contre Avignon, des traits pénétrants. Mais enfin, c'étaient des laïques; l'Église leur contestait le droit de la juger. Ici, vers 1400, ce sont les universités, ce sont les plus grands docteurs, c'est l'Église, dans ce qu'elle a de plus autorisé, qui censure, qui frappe l'Église. Ce sont les papes eux-mêmes qui se jettent au visage les plus tristes accusations.

Ce dialogue, qui se prolongea entre Avignon et Rome pendant tout le temps du schisme, n'en apprit que trop sur tous les deux. La fiscalité surtout des deux siéges, qui vendaient les bénéfices longtemps avant qu'ils vaquassent, cette vénalité famélique est caractérisée par des mots terribles : « N'a-t-on pas vu, disent les uns, les courtiers du pape de Rome courir toute l'Italie pour s'informer s'il n'y avait pas quelque bénéficier malade, puis bien vite dire à Rome qu'il était mort[1]? N'a-t-on pas vu ce pape, ce

[1] « Et si aliquos invenerunt ægrotantes, tunc currebant ad cu-

marchand de mauvaise foi, vendre à plusieurs le même bénéfice, et la marchandise déjà livrée, la proclamer encore et la revendre au second, au troisième, au quatrième acheteur? » — « Et vous, répondaient les autres, vous qui réclamez pour le pape la succession des prêtres, ne venez-vous pas au chevet de l'agonisant rafler toute sa dépouille? Un prêtre déjà inhumé a été tiré du sépulcre, et le cadavre déterré pour le mettre à nu[1]. »

Ces furieuses invectives furent ramassées, comme en une masse, dans le pamphlet de Clémengis, et cette masse lancée de façon à écraser l'Église. Le pamphlet n'était pas seulement dirigé contre la tête, tous les membres étaient frappés. Pape, cardinaux, évêques, chanoines, moines, tous avaient leur part, jusqu'au dernier mendiant. Certainement Clémengis fit bien plus qu'il ne voulait. Si l'Église était vraiment telle, il n'y avait pas à la réformer; il fallait prendre ce corps pourri et le jeter tout entier au feu.

D'abord l'effroyable cumul, jusqu'à réunir en une main quatre cents, cinq cents bénéfices, l'insouciance des pasteurs qui souvent n'ont jamais vu leur église; l'ignorance insolente des gros bonnets, qui rougissent de prêcher; l'arbitraire tyrannique de leur juridiction, au point que tout le monde fuit maintenant le jugement de l'Église; la confession vénale, l'absolution mercenaire : « Que si, dit-il, on leur rappelle le précepte de l'Évangile : *Donnez*

riam romanam, et mortem talium intimabant. » Theodor. à Niem, de Schism.

[1] « Ut inhumatus avulso monumento atque corrupto corpore suis spoliis effossus privaretur. » Appellatio Univers. Paris, à D. Benedicto.

gratuitement, ainsi que vous avez reçu, ils répondent sans sourciller : « Nous n'avons pas reçu gratis; nous avons acheté, nous pouvons revendre [1]. »

Dans l'ardeur de l'invective, ce violent prêtre aborde hardiment mille choses que les laïques auraient craint d'expliquer : l'étrange vie des chanoines, leurs quasi-mariages, leurs orgies parmi les cartes et les pots, la prostitution des religieuses, la corruption hypocrite des mendiants qui se vantent de faire la besogne de tous les autres, de porter seuls le poids de l'Église, tandis qu'ils vont de maison en maison boire avec les femmes : « Les femmes sont celles des autres, mais les enfants sont bien d'eux [2]. »

En repassant froidement ces virulentes accusations on remarque qu'il y a dans le factum ecclésiastique de l'université, comme, dans son factum politique de 1413, plus d'un grief mal fondé. Il était injuste de reprocher d'une manière absolue au pape, aux grands dignitaires de l'Église, l'augmentation des dépenses. Cette augmentation ne tenait pas seulement à la prodigalité, au gaspillage, au mauvais mode de perception, mais bien aussi à *l'avilissement progressif du prix de l'argent*, ce grand phénomène économique que le moyen âge n'a pas compris; de plus, à la *multiplicité* croissante *des besoins* de la civilisation, au développement de l'administration, au progrès des arts, etc. [3]. La dépense avait augmenté, et quoique la production eût augmenté aussi, celle-ci ne croissait pas dans une

[1] Clemengis.

[2] « Cum non suis uxoribus, licet sæpe cum suis parvulis. » Clemengis.

[3] Clémengis s'étonne de ce qu'un monastère qui nourrissait

oportion assez rapide pour suffire à l'autre. La hesse croissait lentement, et elle était mal répar-. L'équilibre de la production et de la consom-ition avait peine à s'établir.

Un autre grief de Clémengis, et le plus grand ns doute aux yeux des universitaires, c'est que bénéfices étaient donnés le plus souvent à des ns fort peu théologiens, aux créatures des princes, pape, aux légistes surtout. Les princes, les pes, n'avaient pas tout le tort. Ce n'était pas leur ite si les laïques partageaient alors avec l'Église qui avait fait le titre et le droit de celle-ci au oyen âge, l'*esprit*, le pouvoir spirituel. Le clergé ul était riche, les récompenses ne pouvaient guère prendre que sur les biens du clergé.

Clémengis lui-même fournit une bonne réponse ses accusations. Quand on parcourt le volumineux cueil de ses lettres, on est étonné de trouver dans correspondance d'un homme si important, de iomme d'affaire de l'université, si peu de choses ositives. Ce n'est que vide, que généralités vagues. ulle condamnation plus décisive de l'éducation olastique.

Les contemporains n'avaient garde de s'avouer tte pauvreté intellectuelle, ce desséchement de

imitivement cent moines n'en nourrit plus que dix (p. 19). Qui sait combien en deux ou trois siècles changent et le prix des oses et le nombre de celles qu'on juge nécessaires? Pour ne rler que d'un siècle, quelle grande maison pourrait être dé-iyée aujourd'hui d'après le calcul que madame de Maintenon fait ur celle de son frère? Voir, entre autres ouvrages une brochure M. le comte d'Hauterive : Faits et observations sur la dépense ine des grandes administrations, etc.; deux autres brochures de Eckard : Dépenses effectives de Louis XIV en bâtiments au irs du temps des travaux et leur évaluation, etc.

l'esprit. Ils se félicitaient de l'état florissant de la philosophie et de la littérature. N'avaient-ils pas de grands hommes, tout comme les âges antérieurs? Clémengis était un grand homme, d'Ailly était un grand homme[1], et bien d'autres encore, qui dorment dans les bibliothèques et méritent d'y dormir.

L'esprit humain se mourait d'ennui. C'était là son mal. Cet ennui était une cause indirecte, il est vrai, mais réelle de la corruption de l'Église. Les prêtres excédés de scolastique, de formes vides, de mots où il n'y a rien pour l'âme, ils la donnaient au corps, cette âme dont ils ne savaient que faire. L'Église périssait par deux causes en apparence contraires, et dont pourtant l'une expliquait l'autre : subtilité, stérilité dans les idées, matérialité grossière dans les mœurs.

Tout le monde parlait de réforme. Il fallait, disait-on, réformer le pape, réformer l'Église; il fallait que l'Église, siégeant en concile, ressaisît ses justes

[1] Je ne veux pas contester le mérite réel de ces deux personnages, qui furent tout à la fois d'éminents docteurs et des hommes d'action. D'Ailly fut l'une des gloires de la grande école gallicane du collége de Navarre; il y forma Clémengis et Gersou, Clémengis est un bon écrivain polémique, mordant, amusant, *salé* (comme aurait dit Saint-Simon). V. le tableau qu'il fait de la servitude et de la servilité du pape d'Avignon, dans le livre de la Corruption de l'Église (p. 26). La conclusion du livre est très-éloquente. C'est une apostrophe au Christ; les protestants peuvent y voir une prophétie de la réforme : « Si tuam vineam labruscis senticosisque virgultis palmites suffocantibus obseptam, infructiferam, vis ad naturam reducere, quis melior modus id agendi, quam inutiles stirpes eam sterilem efficientes quæ falcibus amputatæ pullulant, radicitus evellere, vineamque ipsam aliis agricolis locatam novis rursum autiferacibus et fructiferis palmitibus inserere ? Hæc non nisi exigua sunt dolorum *initia* et suavia quædam eorum quæ supersunt *præludia*. Sed tempus erat, ut portum, ingruente

droits. Mais transporter la réforme du pape au concile, ce n'était guère avancer. De tels maux sont au fond des âmes : « In culpa est animus. » Un changement de forme dans le gouvernement ecclésiastique, une réforme négative ne pouvait changer les choses; il eût fallu l'introduction d'un élément positif, un nouveau principe vital, une étincelle, une idée.

Le concile de Pise crut tout faire en condamnant par contumace les deux papes qui refusaient de céder, en les déclarant déchus, en faisant pape un frère mineur, un ancien professeur de l'université de Paris. Ce professeur, qui était mineur avant tout, se brouilla bien vite avec l'université. Au lieu de deux papes, on en eut trois; ce fut tout.

Ceux qui aimaient les satires liront avec amusement le piquant réquisitoire du concile contre les deux papes réfractaires [1]. Cette grande assemblée du monde chrétien comptait vingt-deux cardinaux, quatre patriarches, environ deux cents évêques, trois cents abbés, les quatre généraux des ordres Mendiants, les députés de deux cents chapitres, de treize universités [2], trois cents docteurs, et les ambassadeurs des rois; elle siégeait dans la vénérable église byzantine de Pise, à deux pas du Campo-Santo. Elle n'en écouta pas moins avec complai-

jam tempestate, peteremus, nostræque in his periculis saluti consuleremus, ne tanta procellarum vis, quæ laceram Petri naviculam validiori turbinis impulsu, quam ullo alias tempore *concussura est*, in mediis nos fluctibus, cum his qui merito naufragio perituri sunt, absorbeat. » Nic. Clemeng., De corrupto Ecclesiam statu, t. I, p. 28.

[1] Concilium Pisanum, ap. Concil. ed. Labbe et Cossart, 1671; t. XI, pars II, p. 2172 et seq.

[2] Les universités de Bologne, d'Angers, d'Orléans, de Toulouse même, avaient fini par se réunir contre les papes à celle de Paris.

sance le facétieux récit des ruses et des subterfuges par lesquels les deux papes éludaient depuis tant d'années la cession qu'on leur demandait. Ces ennemis acharnés s'entendaient au fond à merveille. Tous deux, à leur exaltation, avaient juré de céder. Mais ils ne pouvaient, disaient-ils, céder qu'ensemble, qu'au même moment : il fallait une entrevue. Poussés l'un vers l'autre par leur cardinaux, il trouvaient chaque jour de nouvelles difficultés. Les routes de terre n'étaient pas sûres; il leur fallait des saufs-conduits des princes. Les saufs-conduits arrivaient-ils, ils ne s'y fiaient pas. Il leur fallait une escorte, des soldats à eux. D'ailleurs, ils n'avaient pas d'argent pour se mettre en route; ils en empruntaient à leurs cardinaux. Puis, ils voulaient aller par mer : ils leur fallait des vaisseaux. Les vaisseaux prêt, c'était autre chose. On parvint un moment à les approcher un peu l'un de l'autre. Mais il n'y eut pas moyen de leur faire faire le dernier pas. L'un voulait que l'entrevue eût lieu dans un port, au rivage même; l'autre avait horreur de la mer. C'étaient comme deux animaux d'élément différent, qui ne peuvent se rencontrer[1].

Benoît XIII, l'Aragonais, finit par jeter le masque, et dit qu'il croirait pécher mortellement, s'il acceptait la voie de *cession*[2]. Et peut-être était-il sincère. *Céder*, c'était reconnaître comme supé-

[1] « Habentes facies diversas..., sed caudas habent ad invicem colligatas, ut de vanitate conveniant. » Ibidem, p. 2183. — « Volebat unum pedem tenere in aqua et alium in terra » Ibidem, p. 2184.

[2] Lorsqu'on lui apprit que la France avait déclaré sa *soustraction d'obédience*, il dit avec beaucoup de dignité : « Qu'importe? Saint Pierre n'avait pas ce royaume dans son obédience. »

rieure l'autorité qui imposait la cession, c'était subordonner la papauté au concile, changer le gouvernement de l'Église de monarchie en république. Était-ce bien au milieu d'un ébranlement universel du monde qu'il pouvait toucher à l'unité qui, si longtemps, avait fait la force du grand édifice spirituel, la clef de la voûte? Au moment où la critique touchait à la légende législative de la papauté, lorsque Valla élevait les premiers doutes sur l'authenticité des décrétales [1], pouvait-on demander au pape d'aider à son abaissement, de se tuer de ses propres mains?

Il faut le dire. Ce n'était pas une question de forme, mais bien de fond et de vie. Monarchie ou république, l'Église eût été également malade. Le concile avait-il en lui la vie morale qui manquait au pape? Les réformateurs valaient-ils mieux que le réformé? Le chef était gâté, mais les membres étaient-ils sains? Non ; il y avait, dans les uns et dans les autres, beaucoup de corruption ; tout ce qui constituait le pouvoir spirituel tendait à se matérialiser, à n'être plus *spirituel*. Et cela venait principalement, nous l'avons dit, de l'absence des idées, du vide immense qui se trouvait dans les esprits.

[1] Non-seulement Valla, mais Gerson, dans son épître De modis uniendi ac reformandi Ecclesiam, p. 166. Sur Valla, lire un article excellent de la Biographie universelle (par M. Viguier), t. XLVII, p. 345-353. — « Des papes ont permis à Ballerini de critiquer, à Rome même, les fausses décrétales. Pourquoi ne les ont-ils pas révoquées? Pour la même raison que les rois de France n'ont pas révoqué les fables politiques relatives aux douze pairs de Charlemagne, ni les empereurs celles qui se rattachent à l'origine des cours weimiques, etc. » Telle est la réponse de l'ingénieux M. Walter. Walter, Lehrbuch des Kirchenrechts, Bonn, 1829, page 161.

C'en était fait de la scolastique. Raymond Lulle l'avait fermée par sa machine à penser; puis Ockam, en refusant la réalité aux universaux, en replaçant la question au point où l'avait laissée Abailard.

Raymond Lulle pleura aux pieds de son *Arbor*[1], qui finissait la scolastique. Pétrarque pleura la poésie. Les grands mystiques d'alors avaient de même le sentiment de la fin. Le XIVe siècle voit passer ces derniers génies; chacun d'eux se tait, s'en va, éteignant sa lumière : il se fait d'épaisses ténèbres.

Il ne faut pas s'étonner si l'esprit humain s'effraye et s'attriste. L'Église ne le console pas. Cette grande épouse du moyen âge avait promis de ne pas vieillir, d'être toujours belle et féconde, de *renouveler*[2] toujours, de sorte qu'elle occupât sans cesse l'inquiète pensée de l'homme, l'inépuisable activité de son cœur. Cependant elle avait passé de la jeune vitalité populaire aux abstractions de l'école, à saint Thomas[3]. Dans sa tendance vers l'abstrait et le pur, la religion spiritualiste refusait peu à peu tout autre aliment que la logique. Noble régime, mais sobre, et qui finit par se composer de négations. Aussi elle allait maigrissant; maigreur au XIVe siècle, consomption au XVe, effrayante figure de dépérissement et de phthisie, comme vous le voyez à la face creuse, aux mains transparentes du Christ maudissant d'Orcagna.

[1] Voir la curieuse préface. Raymundi Lullii Majoricensis, illuminati patris, Arbor saientiæ. Lugduni, 1636, in-4°, p. 2 et 3.

[2] Ce verbe, employé comme neutre, avait bien plus de grâce. Je crois qu'on y reviendra. V. Charles d'Orléans (p. 48) : « Tous jours sa beauté *renouvelle*. » Et Eustache Deschamps (p. 99) : De jour en jour votre beauté *renouvelle*. »

[3] Saint Thomas, comme Albert le Grand, fait profession de par-

Telles étaient les misères de cet âge, ses contradictions. Réduit au formalisme vide, il y plaçait ses espérances. Gerson croyait tout guérir en ramenant l'Église aux formes républicaines, au moment même où il se décidait contre la liberté dans l'État. L'expérience du concile de Pise n'avait rien appris. On allait assembler un autre concile à Constance, y chercher la quadrature du cercle religieux et politique : lier les mains au chef que l'on reconnaît infaillible, le proclamer supérieur, en se réservant de le juger au besoin.

Ce tribunal suprême des questions religieuses devait aussi décider une grande question de droit. Le parti d'Orléans, celui de Gerson, voulait y faire condamner la mémoire de Jean Petit, son apologie du duc de Bourgogne, et proclamer ce principe qu'aucun intérêt, aucune nécessité politique n'est au-dessus de l'humanité. C'eût été une grande chose, si, dans l'obscurcissement des idées, on fût revenu aux sentiments de la nature.

La France semblait tout entière à ces éternels problèmes ; on eût dit qu'elle oubliait le temps, la réalité, sa réforme, son ennemi.

Au moment où l'Anglais allait fondre sur elle, étrange préoccupation, un grand politique d'alors pense que si le royaume doit craindre, c'est du côté de l'Allemagne et du duc de Lorraine [1]. Lorsqu'on

tir toujours d'un texte, de commenter, rien de plus. Que sera-ce s'il est démontré qu'ils n'ont pas eu de texte sérieux, qu'ils ont marché constamment sur le chemin peu solide, perfide, des traductions les plus infidèles, et cela sans s'apercevoir que tel prétendu passage d'Aristote, par exemple, est antiaristotélique. V. Renaissance, Introduction (1860).

[1] « Licet quis, contemnendum esse, quantum ad bella pertinet, *ducem Lotharingiæ*, nec tantis pollere viribus, ut domui audeat

vieux crime, inquiet du jugement
lait rendre, et, en attendant, vivai
milieu des bois et prêtant l'orc
cerfs qui bramaient la nuit [2].

Franciæ bellam inferre, non parvus debe
Deus excitat et propter aliorum adjuvat fa
gis, t. II, p. 257. — On voit de même dans
vel qu'à la veille d'être conquise par le
craignait que les Vénitiens. Il écrit aux ma
« Vos Seigneuries m'ont toujours dit que la
vait à craindre que Venise. » Machiavel, let
1508.

[1] Peut-être y avait-il moins d'insoucian
On jugera.

[2] « Le duc de Bourgogne, qui longtemps
journé en son pays de Bourgogne, et qui
plaisirs et soullas, se advisa que pour mieu
la chasse des cerfs, et les ouyr bruire par
dans la forest d'Argilly, qui est grande et l
Remy.

FIN DU TOME CINQUIÈ

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME

LIVRE VI

CHAPITRE IV

Pages.

CHARLES V. 1364-1380. EXPULSION DES ANGLAIS..... 5

1364. Charles V, le Sage..... 5

L'Anglais, le Navarrais, les compagnies..... 6

Bertrand Duguesclin..... 7

Bataille de Cocherel..... 9

1365. Bataille d'Auray ; mort de Charles de Blois..... 11

Ordonnances de Charles V..... 13

Guerre de don Enrique de Transtamare contre son frère don Pèdre le Cruel..... 15

1366. Duguesclin à la tête des compagnies..... 16

Le pape rançonné à Avignon..... 17

Don Pèdre quitte l'Espagne ; est rétabli par les Anglais..... 18

1367. Bataille de Najara; Duguesclin prisonnier..... 19

Les compagnies, mal payées, se jettent sur la France. 21

Duguesclin recouvre la liberté..... 22

1368. Le Midi mécontent des Anglais..... 23

1369. Défections..... 24

Le prince de Galles cité devant la cour des pairs.... 25

Charles recouvre son influence..... 26

Duguesclin remplace don Enrique sur le trône de Castille; don Pèdre vaincu à la bataille de Monteil..... 26

Charles V confisque l'Aquitaine..... 27

1370. Les Anglais traversent la France; mort de Jean Chandos..... 28

Charles V se concilie le roi de Navarre et le roi d'Écosse..... 30

Page

Le prince de Galles prend Limoges d'assaut..... 32
Duguesclin connétable..... 33
Le duc de Bretagne prend parti pour les Anglais; il est chassé par les Bretons 34
1370-1373. Le roi de Castille envoie une flotte à Charles V. Prise de La Rochelle..... 35
Les Anglais battus partout..... 35
Le duc de Lancastre traverse de nouveau la France.. 35
1374. Les Gascons se livrent à la France..... 36
1376. L'Angleterre veut la paix; *le bon parlement*..... 37
Mort du prince de Galles..... 38
1377. Mort d'Édouard; Alice Perrers..... 39
Charles V marie son frère le duc de Bourgogne à l'héritière de Flandre.. 40
1378. Le roi de Navarre traite avec les Anglais, Charles V le prévient..... 40
La France relevée dans l'opinion de l'Europe..... 41
Monuments de Charles V. Bastille. Hôtel Saint-Paul. 42
Vie privée de Charles V..... 43
Astrologues..... 45
Sagesse de Charles V; sa prévoyance..... 46
Mauvais état des finances du roi; puissance des juifs. 47
Richesse, juridiction du clergé..... 48
Régales, annates, réserves.... 50
Corruption de l'Église..... 52
Grand schisme. Urbain VI, Clément VII..... 54
Charles V ne peut faire reconnaître son pape dans la chrétienté..... 56
1379. Révoltes du Languedoc..... 58
Révoltes de la Flandre..... 59
Révoltes de la Bretagne..... 61
1380. Mort de Duguesclin..... 63
Mort de Charles V..... 63
Son gouvernement..... 64
Caractère prosaïque du XIVe siècle..... 66
Froissart. Jehan *le bon berger*, etc..... 67
Situation difficile et contradictoire où se trouve la chrétienté. Folie de Charles VI et de la plupart des princes de cette époque..... 70

LIVRE VII

CHAPITRE PREMIER

Pages.
NESSE DE CHARLES VI. 1380-1383..... 73
Caractère général de l'époque : oubli, confusion d'idées, vestige; costumes bizarres, etc..... 73
État de l'Europe..... 83
Force et faiblesse de la France. Les oncles de Charles VI..... 84
0-1381. Régence, sacre; impôts, révolte..... 85
Procès du prévôt Aubriot..... 86
2. Nouvelle révolte, maillotins..... 87
Expédition du roi d'Anjou en Italie..... 90
Expédition du duc de Bourgogne et du roi en Flandre. 91
Soulèvements de Languedoc, d'Angleterre, d'Italie... 92
Soulèvement de Flandre..... 93
(27 nov.). Bataille de Roosebeke..... 96
3. Punition de Paris, suppression du prévôt des marchands, etc..... 100

CHAPITRE II

RE. 1384-1391..... 103
4. (18 déc.). Le duc de Bourgogne devient comte de Flandre..... 105
5. Il décide les expéditions d'Angleterre..... 105
8. — — de Gueldre..... 109
9. Les ducs de Berri et de Bourgogne renvoyés. Gouvernement des *marmousets*, Clisson, La Rivière, etc. 112
9-1392. Prodigalités du jeune roi, fêtes, voyage du Midi. 113
Corruption du temps; scepticisme et superstition; alchimie..... 119
Paris : Saint-Jacques la Boucherie, Flamel; Saint-Jean en Grève, Gerson..... 120

CHAPITRE III

Pages.
FOLIE DE CHARLES VI. 1392-1400..... 125
1392. (13 juin). Assassinat de Clisson..... 126
(5 août). Expédition de Bretagne; folie du roi..... 128
Tentatives pour rétablir la paix de l'Église..... 136
1396. Trêve avec l'Angleterre; Richard II, gendre de Charles VI..... 137
Croisade contre les Turcs, défaite de Nicopolis..... 138
1398. Richard II renversé par Henri de Lancastre..... 144
1399-1400. Rechutes de Charles VI; cabale, sorcellerie.... 147
Cartes à jouer, mystères..... 153

LIVRE VIII

CHAPITRE PREMIER

LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC DE BOURGOGNE. — MEURTRE DU DUC D'ORLÉANS. 1400-1407..... 159
1400-1401. Louis d'Orléans, frère de Charles VI; esprit de la renaissance..... 160
Jean sans Peur, fils du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi..... 164
Politique de la maison de Bourgogne..... 166
L'intérêt flamand lie cette maison à l'Angleterre..... 167
Elle aide à l'élévation de Lancastre..... 170
Le duc d'Orléans achète le Luxembourg..... 173
Lutte du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans..... 174
1402. Le duc de Bourgogne réclame en faveur du peuple contre les impôts..... 174
Gouvernement impopulaire du duc d'Orléans; il se déclare pour le pape d'Avignon; ses tentatives contre l'Angleterre..... 176
1404. Mort du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur..... 179
Jean sans Peur encourage le peuple à refuser l'impôt..... 183
1405. Louis d'Orléans et Jean sans Peur; deux armées autour de Paris..... 189

Pages.
1406. Fausse paix; guerre contre les Anglais sans résultat. 193
Irritation de Paris et de l'université contre le duc d'Orléans..... 195
1407. (23 nov.). Jean sans Peur le fait assassiner..... 208

CHAPITRE II

LUTTE DES DEUX PARTIS. — CABOCHIENS. — ESSAIS DE RÉFORME DANS L'ÉTAT ET DANS L'ÉGLISE. 1408-1414..... 219
1407. Fuite de Jean sans Peur..... 222
(10 déc.). La veuve de Louis d'Orléans demande justice..... 224
1408. Retour de Jean sans Peur et son apologie, par Jean Petit, docteur de l'université..... 226
Triomphe de l'université sur la juridiction royale... 234
Elle prononce l'exclusion des deux papes..... 236
(23 sept.). Victoire de Jean sans Peur et de Jean sans Pitié sur les Liégeois..... 239
1409. (9 mars). Jean sans Peur exige que les fils de Louis d'Orléans lui promettent amitié; paix de Chartres. 243
Le négociateur de cette paix, Montaigu, est mis à mort..... 246
Jean sans Peur essaye de réformer l'État..... 248
1410. (1er nov.). Les ducs d'Orléans et de Berri viennent en armes jusqu'à Bicêtre; ils sont obligés de traiter : paix de Bicêtre..... 252
La France du Sud-Ouest envahit la France du Nord.. 255
Armagnac, beau-père du duc d'Orléans..... 261
1411 (1er sept.). Jean sans Peur appelle les Anglais contre les Armagnacs et assiége Bourges..... 264
1412 (18 mai). Le parti d'Orléans et Armagnac appelle les Anglais..... 266
(14 juill.). Jean sans Peur obligé de traiter; paix de Bourges..... 267
Impuissance des deux partis..... 268

CHAPITRE III

ESSAIS DE RÉFORME DANS L'ÉTAT ET DANS L'ÉGLISE. — CABOCHIENS DE PARIS; GRANDE ORDONNANCE. — CONCILE DE PISE. 1409-1414..... 271

Pages.

1413 (janv.). Le duc de Bourgogne assemble les états inutilement..... 271
Le parlement se récuse..... 272
L'université entreprend la réforme de l'Etat..... 277
(28 avril). La Bastille est assiégée par le peuple.... 281
Puissance des bouchers..... 282
Ils veulent réformer d'abord la famille royale, le Dauphin,..... 284
Ils se font livrer les courtisans du Dauphin..... 286
Tyrannie des écorcheurs..... 291
(22 mai). Nouvel enlèvement des seigneurs et courtisans..... 293
(25 mai). Promulgation de la grande *ordonnance de réforme*..... 295
Quels en ont été les auteurs?..... 299
(mai-juillet). Gouvernement violent des cabochiens, emprunt forcé, etc..... 304
(21 juill.). Réaction..... 306
(5 sept.). L'ordonnance annulée..... 309
1414. (10 févr.). Le duc de Bourgogne déclaré rebelle..... 310
(4 sept.). Siége, traité d'Arras; la réaction convaincue d'impuissance à son tour..... 311
1415. (5 janv.). Sermon de Gerson contre le gouvernement populaire..... 312
Affaires ecclésiastiques; livre de Clémengis sur la Corruption de l'Église..... 313
1409. Inutilité du concile de Pise..... 318
Pauvreté intellectuelle de l'époque..... 322

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

[redacted]

[redacted]

1 vol. gr. in-18..... 3 50

Avertissement aux propriétaires. Plaidoyer de l'auteur devant la Cour d'assises de Besançon. Célébration du dimanche. De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables. Le Miséréré. 1 vol. grand in-18..... 3 50

De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique. 1 vol. gr. in-18..... 3 50

Système des Contradictions économiques ou Philosophie de la misère. 2 vol. in-18.. 7 fr.

Solution du problème social. Organisation du crédit et de la circulation. Banque d'échange. Banque du peuple. 1 vol. gr. in-18..... 3 50

La Révolution sociale. — Le Droit au travail et le droit de propriété. — L'Impôt sur le revenu. 1 vol gr. in-18.. 3 50

Du Principe fédératif. Si les traités de 1815 ont cessé d'exister. 1 vol. gr. in-18.... 3 50

Les Confessions d'un révolutionnaire, pour servir à l'histoire de la Révolution [illegible]

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

Nouvelle édition revue et augmentée

VI

JEANNE DARC

LES GUERRES AVEC L'ANGLETERRE

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION
LIBRAIRES
1 à 7, galeries de l'Odéon et rue Rotrou, 4
A. LACROIX ET Cie, ÉDITEURS

1879

HISTOIRE

DE FRANCE

VI

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

J. MICHELET

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

VI

LA MAISON DE BOURGOGNE
LES GUERRES AVEC L'ANGLETERRE
JEANNE D'ARC

PARIS
C. MARPON ET E. FLAMMARION, ÉDITEURS
1 A 7, GALERIES DE L'ODÉON ET RUE ROTROU, 4

1879

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

Romania Lang.

HISTOIRE DE FRANCE

LIVRE IX

CHAPITRE PREMIER

L'Angleterre : l'État, l'Église. — Azincourt, 1415.

Pour comprendre le terrible événement que nous devons raconter, — la captivité, non du roi, mais du royaume même, la France prisonnière, — il y a un fait essentiel qu'il ne faut pas perdre de vue :

En France, les deux autorités, l'Église et l'État, étaient divisées entre elles, et chacune d'elles en soi;

En Angleterre, l'État et l'Église *établie* étaient parvenus, sous la maison de Lanscastre, à la plus complète union.

Édouard III avait eu l'Église contre lui, et malgré ses victoires, il avait échoué. Henri V eut l'Église pour lui et réussit, il devint roi de France[1].

Cette cause n'est pas la seule, mais c'est la principale et la moins remarquée.

[1] Du moins roi de la France du Nord. Il n'eut pas le titre de roi, étant mort avant Charles VI, mais il le laissa à son fils.

L'Église, étant le plus grand propriétaire de l'Angleterre, y avait aussi la plus grande influence. Au moment où la propriété et la royauté se trouvèrent d'accord, celle-ci acquit une force irrésistible; elle ne vainquit pas seulement, elle conquit.

L'Église avait besoin de la royauté. Ses prodigieuses richesses la mettaient en péril. Elle avait absorbé la meilleure partie des terres; sans parler d'une foule de propriétés et de revenus divers, des fondations pieuses, des dîmes, etc., sur les *cinquante-trois mille* fiefs de chevaliers qui existaient en Angleterre, elle en possédait *vingt-huit mille*[1]. Cette grande propriété était sans cesse attaquée au parlement, et elle n'y était pas représentée, défendue en proportion de son importance : les membres du clergé n'y étaient plus appelés que *ad consentiendum*[2].

La royauté, de son côté, ne pouvait se passer de l'appui du grand propriétaire du royaume, je veux dire du clergé. Elle avait besoin de son influence encore plus que de son argent. C'est ce que ne sentirent ni Édouard Ier ni Édouard III, qui toujours le vexèrent pour de petites questions de subsides. C'est ce que sentit admirablement la maison de Lancas-

[1] Turner, The History of England, during the middle ages (ed. 1830), vol. III, p. 96. On assurait récemment que le clergé anglican avait encore aujourd'hui un revenu supérieur à celui de tout le clergé de l'Europe. Ce qui est sûr, c'est que l'archevêque de Cantorbéry a un revenu *quinze* fois plus grand que celui d'un archevêque français, *trente* fois plus grand que celui d'un cardinal à Rome. Statistics of the Church of England, 1836, p. 5. V. aussi trois lettres de Léon Faucher (Courrier français, juillet-août 1826.)

[2] Ils finirent par n'y plus aller. (Hallam.)

tre, qui, à son avénement, déclara qu'elle ne demandait à l'Église « que ses prières[1] ».

L'on comprend combien la *royauté* et la *propriété* ecclésiastique avaient besoin de s'entendre, si l'on se rappelle que l'édifice tout artificiel de l'Angleterre au moyen âge a porté sur deux fictions : un roi infaillible et inviolable[2] que l'on jugeait pourtant de deux règnes en deux règnes ; d'autre part, une Église non moins inviolable qui, au fond, n'étant qu'un grand établissement aristocratique et territorial sous prétexte de religion, se voyait toujours à la veille d'être dépouillée, ruinée.

La maison cadette de Lancastre unit pour la première fois les deux intérêts en péril ; elle associa le roi et l'Église. Ce fut sa légitimité, le secret de son prodigieux succès. Il faut indiquer, rapidement du moins, la longue, oblique et souterraine route par où elle chemina.

Le cadet hait l'aîné, c'est la règle[3], mais nulle part plus respectueusement qu'en Angleterre, plus sournoisement[4]. Aujourd'hui il va chercher fortune,

[1] Turner. — Wilkins.

[2] Les Anglais ont porté dans le droit politique ce génie de fiction que les Romains n'avaient montré que dans le droit civil. M. Allen, dans son livre sur la Prérogative royale, a résumé les prodigieux tours de force au moyen desquels se jouait cette bizarre comédie, chacun faisant semblant de confondre le roi et la royauté, l'homme faillible et l'idée infaillible. De temps en temps la patience échappait, la confusion cessait et l'abstraction se faisait d'une manière sanglante ; si le roi ne périssait (comme Édouard II, Richard II, Henri VI et Charles Ier), il était renversé, ou tout au moins humilié, réduit à l'impuissance (Henri II, Jean, Henri III, Jacques II).

[3] Bien entendu, là où il y a privilége pour l'aîné.

[4] Ceci est moins vrai depuis que l'Angleterre a créé une immense propriété *mobiliere*, qui se partage selon l'équité. La propriété *territoriale* reste assujettie aux lois du moyen âge. — Au

le monde lui est ouvert, l'industrie, la mer, les Indes; au moyen âge, il restait souvent, rampait devant l'aîné, conspirait[1].

Les fils cadets d'Édouard III, Clarence, Lancastre, York, Glocester, tirés de noms sonores et vides, avaient vu avec désespoir l'aîné, l'héritier, régner déjà, du vivant de leur père, comme duc d'Aquitaine. Il fallait que ces cadets périssent ou régnassent aussi. Clarence alla aux aventures en Italie, et il y mourut. Glocester troubla l'Angleterre jusqu'à ce que son neveu le fît étrangler. Lancastre se fit appeler roi de Castille, envahit l'Espagne et échoua; puis la France, et il échoua encore[2]. Alors il se retourna du côté de l'Angleterre.

Le moment était favorable pour lui. Le mécontentement était au comble. Depuis les victoires de Crécy et de Poitiers, l'Angleterre s'était méconnue; ce peuple laborieux, distrait une fois de sa tâche naturelle, l'accumulation de la richesse et le progrès des garanties, était sorti de son caractère; il ne rêvait que conquêtes, tributs de l'étranger, exemption d'impôts. Le riche fonds de mauvaise humeur dont

reste, le droit d'aînesse est dans les mœurs, dans les idées même du peuple. J'ai cité à ce sujet une anecdote très-curieuse (t. I, à la fin du livre premier). — Dès que le père s'enrichit, sa première pensée est : *Faire un aîné*. A quoi réplique tout bas la pensée du cadet : *Etre indépendant, avoir* honnête *suffisance* (to be independent, to have a competence). Ces deux mots sont le dialogue tacite de la famille anglaise. — Le 12 avril 1836, M. Ewart voulait présenter un bill statuant que, au moins dans les successions ab intestat, les propriétés foncières seraient partagées également entre les enfants; sir John Russell a parlé contre, et la motion a été rejetée à une forte majorité.

[1] Rapprocher l'histoire des trois Glocester, du frère du Prince Noir, du frère d'Henri V et du frère d'Édouard IV.

[2] En 1373.

la nature les a doués fermentait à merveille. Ils s'en prenaient au roi, aux grands, à tous ceux qui faisaient la guerre en France ; c'étaient des traîtres, des lâches. Les *cockneys* de Londres, dans leur arrière-boutique, trouvaient fort mal qu'on ne leur gagnât pas tous les jours des batailles de Poitiers. « O richesse, richesse, dit une ballade anglaise, réveille-toi donc, reviens dans ce pays[1] ! » Cette tendre invocation à l'argent était le cri national.

La France ne rapportant plus rien, il fallut bien que, dans leur idée fixe de ne rien payer, ils regardassent où ils prendraient. Tous les yeux se tournèrent vers l'Église. Mais l'Église avait aussi son principe immuable, le premier article de son credo : De ne rien donner. A toute demande elle répondait froidement : « L'Église est trop pauvre. »

Cette pauvre Église ne donnant rien, on songeait à lui enlever tout. L'homme du roi, Wicleff[2], y poussait ; les lollards aussi, par en bas, obscurément et dans le peuple. Lancastre en fit d'abord autant ; c'était alors le grand chemin de la popularité.

J'ai dit ailleurs comment les choses tournèrent, comment ce grand mouvement entraînant le peuple et jusqu'aux serfs, toute propriété se trouva en péril, non plus seulement la propriété ecclésiastique ;

[1] « Awake, wealth, and walk in this region !... » Turner. — La foi des Anglais dans la toute-puissance de l'argent est naïvement exprimée dans les dernières paroles du cardinal Winchester ; il disait en mourant : « Comment est-il donc possible que je meure, étant si riche ? Quoi ! l'argent ne peut donc rien à cela ? » Ibidem.

[2] Lewis. Richard II prit Wicleff pour son chapeau. V. dans Walsingham la grande scène où Wicleff est soutenu par les princes et les grands contre l'évêque et le peuple de Londres.

comment Richard II dispersa les serfs, en leur promettant qu'ils seraient affranchis. Lorsque ceux-ci furent désarmés, et qu'on les pendait par centaines, le roi déclara pourtant que si les prélats, les lords et les communes confirmaient l'affranchissement, il le sanctionnerait. A quoi ils répondirent unanimement: « Plutôt mourir tous en un jour[1]. » Richard n'insista pas; mais l'audacieuse et révolutionnaire parole qui lui était échappée ne fut jamais oubliée des propriétaires, des maîtres de serfs, barons, évêques, abbés. Dès ce jour, Richard dut périr. Dès lors aussi, Lancastre dut être le candidat de l'aristocratie et de l'Église.

Il semble qu'il ait préparé patiemment son succès. Des bruits furent semés, qui le désignaient. Une fois, c'était un prisonnier français qui aurait dit : « Ah ! si vous aviez pour roi le duc de Lancastre, les Français n'oseraient plus infester vos côtes. » On faisait circuler d'abbaye en abbaye, et partout, au moyen des frères, une chronique qui attribuait au duc je ne sais quel droit de succession à la couronne, du chef d'un fils d'Édouard Ier. Un carme accusa hardiment le duc de Lancastre de conspirer la mort de Richard ; Lancastre nia, obtint que son accusateur serait provisoirement remis à la garde de lord Holland, et, la veille du jour où l'imputation devait être examinée, le carme fut trouvé mort.

Richard travailla lui-même pour Lancastre. Il s'entoura de petites gens, il fatigua les propriétaires d'emprunts, de vexations; enfin, il commit le grand crime qui a perdu tant de rois d'Angleterre[2], il se ma-

[1] Turner.
[2] Henri II, Édouard II, Richard II, Henri VI, Charles Ier.

ria en France. Il n'y avait qu'un point difficile pour Lancastre et son fils Derby, c'était de se décider entre les deux grands partis, entre l'Église établie et les novateurs. Richard rendit à Derby le service de l'exiler; c'était le dispenser de choisir. De loin, il devint la pensée de tous; chacun le désira, le croyant pour soi.

La chose mûre, l'archevêque de Cantorbéry alla chercher Derby en France[1]. Celui-ci débarqua, déclara humblement qu'il ne réclamait rien que le bien de son père. On a vu comment il se trouva forcé de régner. Alors il prit son parti nettement. Au grand étonnement des novateurs, parmi lesquels il avait été élevé à Oxford, Henri VI se déclara le champion de l'Église établie: « Mes prédécesseurs, dit-il aux prélats, vous appelaient pour vous demander de l'argent. Moi, je viens vous voir pour réclamer vos prières. Je maintiendrai les libertés de l'Église; je détruirai, selon mon pouvoir, les hérésies et les hérétiques[2]. »

Il y eut un compromis amical entre le roi et l'Église. Elle le sacra, l'oignit. Lui, il lui livra ses ennemis. Les adversaires des prêtres furent livrés aux prêtres, pour être jugés, brûlés[3]. Tout le monde y trouvait

[1] Il avait été banni par Richard II et son temporel confisqué.

[2] Henri IV, intimement uni aux évêques d'Angleterre, commença son règne par leur donner des armes contre les trois genres d'ennemis qu'ils avaient à craindre : 1° contre le *pape*, contre l'invasion du *clergé étranger*; 2° contre les *moines* (les moines achetaient des bulles du pape pour se dispenser de payer la dîme aux évêques); 3° contre les *hérétiques*. (Statutes of the realm.)

[3] Les diocésains peuvent faire arrêter ceux qui prêchent ou *enseignent sans leur autorisation* et les faire *brûler*, en lieu apparent et élevé: « In eminenti loco comburi faciant. » — « And them before the people in an high place do to be *burnt*. » Ibidem.

son compte. Les biens des lollards étaient confisqués; un tiers revenait au juge ecclésiastique, un tiers au roi. Le dernier tiers était donné aux communes où l'on trouverait des hérétiques; c'était un moyen ingénieux de prévenir leur résistance, de les allécher à la délation[1].

Les prélats, les barons, n'avaient mis leur homme sur le trône que pour régner eux-mêmes. Cette royauté qu'ils lui avaient donnée en gros, ils la lui reprirent en détail. Non contents de faire les lois, ils s'emparèrent indirectement de l'administration. Ils finirent par nommer au roi une sorte de conseil de tutelle, sans lequel il ne pouvait rien faire[2]. Il regretta alors d'avoir livré les lollards; il essaya de soustraire aux prêtres le jugement des gens de ce parti. Il songeait, comme Richard II, à chercher un appui chez l'étranger; il voulait marier son fils en France.

Mais son fils même n'était pas sûr. On a remarqué, non sans apparence de raison, qu'en Angleterre les aînés aiment moins leurs pères[3]; avant d'être fils,

[1] Turner. En 1430, il n'en était plus ainsi; tout revenait au roi.

[2] Ces conditions étaient plus humiliantes qu'aucune de celles qui avaient été imposées à Richard II. Il devait prendre seize conseillers, se laisser guider uniquement par leurs avis, etc.

[3] « Le droit de primogéniture met de la rudesse dans les rapports du père au fils aîné. Celui-ci s'habitue à se considérer comme indépendant; ce qu'il reçoit de ses parents est à ses yeux une dette plus qu'un bienfait. La mort d'un père, celle d'un frère aîné dont on attend l'héritage, sont sur la scène anglaise l'objet de plaisanteries que l'on applaudit et qui chez nous révolteraient le public. » Mme de Staël. — Je ne puis m'empêcher de rapprocher de ceci le mot de l'historien romain dans son tableau des proscriptions : « Il y eut beaucoup de fidélité dans les épouses, assez dans les affranchis, quelque peu chez les esclaves, *aucune dans les fils;* tant, l'espoir une fois conçu, il est difficile d'attendre! » Velléius Paterculus.

ils sont héritiers. Le fils de Lancastre était d'autant plus impatient de porter la couronne à son tour, qu'il avait, par une victoire, raffermi cette couronne sur la tête de son père. Lui aussi, il traitait avec les Français[1], mais à part et pour son compte.

Ce jeune Henri plaisait au peuple. C'était une svelte et élégante figure, comme on les trouve volontiers dans les nobles familles anglaises. C'était un infatigable *fox-hunter*, si leste qu'il pouvait, disait-on, chasser le daim à pied. Il avait fait longtemps les petites et rudes guerres des Galles, la chasse aux hommes.

Il se lia aux mécontents, se faufila parmi les lollards, courant leurs réunions nocturnes, dans les champs[2], dans les hôtelleries. Il se fit l'ami de leur chef, du brave et dangereux Oldcastle, celui même que Shakespeare, ennemi des sectaires de tout âge[3], a malicieusement transformé dans l'ignoble Falstaff. Le père n'ignorait rien. Mais enfermer son fils, c'eût été se déclarer contre les lollards, dont il voulait justement se rapprocher à cette époque. Cependant, le roi, malade, lépreux, chaque jour plus solitaire et plus irritable, pouvait être jeté par ses craintes dans quelque résolution violente. Son fils cherchait à le rassurer par une affectation de vices et de désordres, par des folies de

[1] Le fils négociait avec le parti de Bourgogne, tandis que le père se rapprochait du parti d'Orléans.

[2] C'était comme nos écoles *buissonnières* du XVIe siècle.

[3] Il est dit toutefois dans Henri IV que Falstaff parlait : Contre la prostituée de Babylone. — Shakespeare a fait de rares allusions aux puritains naissants, toutes malveillantes. Voir entre autres celle qui se trouve dans Twelfth Night, act. III, scène II. — Quant à Falstaff, j'aurai occasion d'y revenir.

jeunesse adroitement calculées. On dit qu'un jour il se présenta devant son père couvert d'un habit de satin tout percé d'œillets, où les aiguilles tenaient encore par leur fil; il s'agenouilla devant lui, lui présenta un poignard pour qu'il l'en perçât, s'il pouvait avoir quelque défiance d'un jeune fol si ridiculement habillé.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, le roi ne put s'empêcher de faire comme s'il se fiait à lui. Pour lui donner patience, il consentit à ce qu'il entrât au conseil. Mais ce n'était pas encore assez. Le jour de sa mort, comme il ouvrait les yeux après une courte léthargie, il vit l'héritier qui mettait la main sur la couronne, posée (selon l'usage) sur un coussin, près du lit du roi. Il l'arrêta avec cette froide et triste parole : « Beau fils, quel droit y avez-vous? Votre père n'y eut pas droit[1]. »

Dans les derniers temps qui précédèrent son avénement, Henri V avait tenu une conduite double qui donnait de l'espoir aux deux partis. D'un côté, il resta étroitement lié avec Oldcastle[2], avec les lollards. De l'autre, il se déclara l'ami de l'Église établie, et c'est sans doute comme tel qu'il finit par présider le conseil. A peine roi, il cessa de ménager les lollards; il rompit avec ses amis. Il devint l'homme de l'Église, le prince selon le cœur de Dieu; il prit la gravité ecclésiastique, « au point, dit le moine his-

[1] Le roi lui demanda pourquoi il emportait sa couronne, et le prince lui dit : « Monseigneur, voici en présence ceux qui m'avoient donné à entendre et affirmé que vous estiez trépassé; et pour ce que je *suis votre fils ainé*... » Monstrelet.

[2] Tellement que l'archevêque de Cantorbéry hésitait à l'attaquer, le croyant encore ami du roi. (Walsingham.)

torien, qu'il eût servi d'exemple aux prêtres mêmes[1]. »

D'abord, il accorda des lois terribles aux seigneurs laïques et ecclésiastiques, ordonnant aux justices de paix de poursuivre les serviteurs et gens de travail qui fuyaient de comté en comté[2]. Une inquisition régulière fut organisée contre l'hérésie. Le chancelier, le trésorier, les juges, etc., devaient, en entrant en charge, jurer de faire toute diligence pour rechercher et détruire les hérétiques. En même temps le primat d'Angleterre enjoignait aux évêques et archidiacres de s'enquérir *au moins deux fois par an* des personnes suspectes d'hérésie, d'exiger dans chaque commune que trois hommes respectables déclarassent sous serment s'ils connaissaient des hérétiques, des gens qui *différassent des autres* dans leur vie et habitudes, des gens qui *tolérassent* ou reçussent les suspects, des gens qui possédassent des livres dangereux *en langue anglaise*, etc.

Le roi, s'associant aux sévérités de l'Église, abandonna lui-même son vieil ami Oldcastle à l'archevêque de Cantorbéry[3]. Des processions eurent lieu

[1] « Repente mutatus est in virum alterum..., cujus mores in gestus omni conditioni, tam religiosorum quam laicorum, in exempla fuere. » Walsingham.

[2] Statutes of the realm.

[3] L'examen d'Oldcastle par l'archevêque est très-curieux dans l'histoire du moine Walsingham; il est impossible de tuer avec plus de sensibilité; le juge s'attendrit, il pleure; on le plaindrait volontiers plus que la victime. — « Dominus Cantuariensis gratioso se obtulit, et paratum fore promisit ad absolvendum eum; sed ille... petere noluit... Cui compatiens dominus Cant. dixit : Caveatis... Unde dominus Cant. sibi compatiens... Cui archiepiscopus affabiliter et suaviter... Consequenter dominus Cant. suavi et modesto modo rogavit... Quibus dictis dominus Cant. flebili vultu eum alloquebatur.. Ergo, cum magna cordis amaritudine, processit ad prolationem sententiæ. » Walsingham, p. 384. — Elmham célèbre

par ordre du roi, pour chanter les litanies, avant les exécutions.

L'Église frappait, et elle tremblait. Les lollards avaient affiché qu'ils étaient cent mille en armes. Ils devaient se réunir au camp de Saint-Gilles, le lendemain de l'Épiphanie. Le roi y alla de nuit et les attendit avec des troupes; mais ils n'acceptèrent pas la bataille.

Ce champion de l'Église n'avait pas seulement contre lui les ennemis de l'Église; il avait les siens encore, comme Lancastre, comme usurpateur. Les uns s'obstinaient à croire que Richard II n'était pas mort. Les autres disaient que l'héritier légitime était le comte de March; et ils disaient vrai. Scrop lui-même, le principal conseiller d'Henri, le confident, l'*homme du cœur*, conspira avec deux autres en faveur du comte de March.

A cette fermentation intérieure il n'y avait qu'un remède, la guerre. Le 16 avril 1415, Henri avait annoncé au parlement qu'il ferait une descente en France. Le 29, il ordonna à tous les seigneurs de se tenir prêts. Le 28 mai, prétendant une invasion imminente des Français, il écrivit à l'archevêque de Cantorbéry et aux autres prélats d'*organiser les gens d'Église pour la défense du royaume*[1]. Trois semaines après, il ordonna aux chevaliers et écuyers de passer en revue les hommes capables de porter les armes, de les diviser par compagnies. L'affaire

en prose et en vers les exécutions et les processions. « Rege jubente... Regia mens gaudet. » Turner, vol. III, p. 142.

[1] De arraiatione cleri : « Prompti sint ad resistendum contra malitiam inimicorum regni, ecclesiæ, etc. » Rymer, 3e éd, vol. IV, rs I, p. 123; 28 mai 1415.

de Scrop le retardait, mais il complétait ses préparatifs[1]. Il animait le peuple contre les Français, en faisant courir le bruit que c'étaient eux qui payaient des traîtres, qui avaient gagné Scrop, pour déchirer, ruiner le pays[2].

Henri envoya en France deux ambassades coup sur coup, disant qu'il était roi de France, mais qu'il voulait bien attendre la mort du roi, et en attendant épouser sa fille, avec toutes les provinces cédées par le traité de Bretigny; c'était une terrible dot; mais il lui fallait encore la Normandie, c'est-à-dire le moyen de prendre le reste. Une grande ambassade[3] vint en réponse lui offrir, au lieu de la Normandie, le Limousin, en portant la dot de la princesse jusqu'à 850 000 écus d'or. Alors le roi d'Angleterre demanda que cette somme fût payée comptant. Cette vaine négociation dura trois mois (13 avril-28 juillet), autant que les préparatifs d'Henri. Tout étant prêt, il fit donner des présents

[1] Traité pour avoir des vaisseaux de Hollande, 18 mars 1415. Presse des navires, 11 avril; des armuriers (operariis arcuum, etc., *tam intra libertates quam extra*), le 20; presse des matelots, le 3 mai; recherche de charrettes, le 16; achat de clous et de fers de chevaux, le 25; achat de bœufs et vaches, le 4 juin; ordre pour cuire du pain et brasser de la bière, le 27 mai; presse des maçons, charpentiers, serruriers, etc. — 5 juin, négociations avec le Gallois Owen Glendour; 24 juillet, testament du roi; défense de la frontière d'Écosse; négociations avec l'Aragon, avec le duc de Bretagne, *avec le duc de Bourgogne*, 10 août; Bedford nommé gardien de l'Angleterre, 11 août; au maire de Londres, 12, etc. Rymer, t. IV, p. 1, p. 109-146.

[2] Walsimgham y croit, mais Turner voit très-bien que ce n'était qu'un faux bruit.

[3] Jamais le roi de France n'avait envoyé à celui d'Angleterre une ambassade aussi solennelle; il y avait douze ambassadeurs, et leur suite se composait de cinq cent quatre-vingt-douze personnes. (Rymer.)

considérables aux ambassadeurs et les renvoya, leur disant qu'il allait les suivre.

Tout le monde en Angleterre avait besoin de la guerre. Le roi en avait besoin. La branche aînée avait eu ses batailles de Crécy et de Poitiers. La cadette ne pouvait se légitimer que par une bataille.

L'Église en avait besoin, d'abord pour détacher des lollards une foule de gens misérables qui n'étaient lollards que faute d'être soldats. Ensuite, tandis qu'on pillerait la France, on ne songerait pas à piller l'Église ; la terrible question de sécularisation serait ajournée.

Quoi de plus digne aussi de la respectable Église d'Angleterre et qui pût lui faire plus d'honneur, que de réformer cette France schismatique, de la châtier fraternellement, de lui faire sentir la verge de Dieu? Ce jeune roi si dévoué, si pieux, ce David de l'Église établie, était visiblement l'instrument prédestiné d'une si belle justice.

Tout était difficile avant cette résolution; tout devint facile. Henri, sûr de sa force, essaya de calmer les haines en faisant réparation au passé. Il enterra honorablement Richard II. Les partis se turent. Le parlement unanime vota pour l'expédition une somme inouïe. Le roi réunit six mille hommes d'armes, vingt-quatre mille archers, la plus forte armée que les Anglais eussent eue depuis plus de cinquante ans [1].

[1] Outre les canonniers, ouvriers, etc. Quinze cents bâtiments de transport. — Tels sont les nombres indiqués par Monstrelet, t. III, p. 313. Lefebvre dit : huits cents bâtiments. Rien n'est plus incertain que les calculs de ce temps. Lefebvre croit que le roi de

Cette armée, au lieu de s'amuser autour de Calais, aborda directement à Harfleur, à l'entrée de la Seine. Le point était bien choisi. Harfleur, devenu ville anglaise, eût été bien autre chose que Calais. Il eût tenu la Seine ouverte ; les Anglais pouvaient dès lors entrer, sortir, pénétrer jusqu'à Rouen et prendre la Normandie, jusqu'à Paris, prendre la France, peut-être.

L'expédition avait été bien conçue, très-bien préparée. Le roi s'était assuré de la neutralité de Jean sans Peur ; il avait loué ou acheté huit cents embarcations en Zélande et en Hollande, pays soumis à l'influence du duc de Bourgogne, et qui d'ailleurs ont toujours prêté volontiers des vaisseaux à qui payait bien [1]. Il emporta beaucoup de vivres, dans la supposition que le pays n'en fournirait pas.

D'autre part, l'Église d'Angleterre, de concert avec les communes, n'oublia rien pour sanctifier l'entreprise : jeûnes, prières, processions, pèlerinages [2]. Au moment même de l'embarquement on brûla encore un hérétique. Le roi prit part à tout dévotement. Il emmena bon nombre de prêtres, particulièrement l'évêque de Norwich, qui lui fut donné pour principal conseiller.

France avait deux cent mille homme devant Arras, en 1414 ; Monstrelet en donne cent cinquante mille aux Français à la bataile d'Azincourt. Je crois cependant qu'il a été mieux instruit sur le nombre réel de l'armée anglaise à son départ.

[1] Sous Charles VI, sous Louis XIII, etc.

[2] Les scrupules d'Henri allèrent jusqu'à refuser le service d'un gentleman qui lui amenait vingt hommes, mais qui avait été moine et n'était rentré dans la vie séculière qu'au moyen d'une *dispense du pape*. Ces dispenses étaient le sujet d'une guerre continuelle entre Rome et l'église d'Angleterre.

Le passage ne fut pas disputé, la France n'avait pas un vaisseau [1] ; la descente ne le fut pas non plus, les populations de la côte n'étaient pas en état de combattre cette grande armée. Mais elles se montrèrent très-hostiles; le duc de Normandie, c'est le premier titre que prit Henri V, fut mal reçu dans son duché; les villes, les châteaux se gardèrent; les Anglais n'osaient s'écarter, ils n'étaient maîtres que de la plage malsaine que couvrait leur camp.

N'oublions pas que notre malheureux pays n'avait plus de gouvernement. Les deux partis ayant reflué au nord, au midi, le centre était vide ; Paris était las, comme après les grands efforts, le roi fol, le Dauphin malade, le duc de Berri presque octogénaire. Cependant ils envoyèrent le maréchal de Boucicaut à Rouen, puis ils y amenèrent le roi, pour réunir la noblesse de l'Ile-de-France, de la Normandie et de la Picardie. Les gentilshommes de cette dernière province reçurent ordre contraire du duc de Bourgogne [2] ; les uns obéirent au roi, les autres au duc; quelques-uns se joignirent même aux Anglais.

Harfleur fut vaillamment défendu, opiniâtrément attaqué. Une brave noblesse s'y était jetée. Le siége traîna ; les Anglais souffrirent infiniment sur cette

[1] Le roi n'en avait pas ; mais plusieurs villes, telles que la Rochelle, Dieppe, etc., en avaient un assez grand nombre.

[2] Le serviteur des ducs de Bourgogne, qui depuis fut leur héraut d'armes, sous le nom de Toison d'or, avoue ceci expressément : « Y allèrent à puissance de gens, *jà soit* (quoique) *le duc de Bourgogne mandât* par ses lettres patentes, *que ils ne bougeassent*, et que ne servissent ni partissent de leurs hostels, jusques à tant qu'il leur fist sçavoir. » Lefebvre de Saint-Remy.

côte humide. Leurs vivres s'étaient gâtés. On était en septembre, au temps des fruits ; ils se jetèrent dessus avidement. La dyssenterie se mit dans l'armée et emporta les hommes par milliers, non-seulement les soldats, mais les nobles, écuyers, chevaliers, les plus grands seigneurs, l'évêque même de Norwich. Le jour de la mort de ce prélat, l'armée anglaise, par respect, interrompit les travaux du siége.

Harfleur n'était pas secouru. Un convoi de poudre envoyé de Rouen fut pris en chemin. Une autre tentative ne fut pas plus heureuse ; des seigneurs avaient réuni jusqu'à six mille hommes pour surprendre le camp anglais ; leur impétuosité fit tout manquer, ils se découvrirent avant le moment favorable.

Cependant ceux qui défendaient Harfleur n'en pouvaient plus de fatigue. Les Anglais ayant ouvert une large brèche, les assiégés avaient élevé des palissades derrière. On leur brûla cet immense ouvrage, qui fut trois jours à se consumer. L'Anglais employait un moyen infaillible de les mettre à bout ; c'était de tirer jour et nuit ; ils ne dormaient plus.

Ne voyant venir aucun secours, ils finirent par demander deux jours pour savoir si l'on viendrait à leur aide. « Ce n'est pas assez de deux jours, dit l'Anglais ; vous en aurez quatre. » Il prit des otages, pour être sûr qu'ils tiendraient leur parole. Il fit bien, car le secours n'étant pas venu au jour dit, la garnison eût voulu se battre encore. Quelques-uns même, plutôt que de se rendre, se réfugièrent dans les tours de la côte, et là ils tinrent dix jours de plus.

Le siége avait duré un mois. Mais ce mois avait été plus meurtrier que toute l'année qu'Édouard III resta campé devant Calais. Les gens d'Harfleur avaient, comme ceux de Calais, tout à craindre des vainqueurs. Un prêtre anglais qui suivait l'expédition nous apprend, avec une satisfaction visible, par quels délais on prolongea l'inquiétude et l'humiliation de ces braves gens : « On les amena dans une tente, et ils se mirent à genoux, mais ils ne virent pas le roi ; puis dans une tente où ils s'agenouillèrent longtemps, mais ils ne virent pas le roi. En troisième lieu, on les introduisit dans une tente intérieure, et le roi ne se montra pas encore. Enfin, on les conduisit au lieu où le roi siégeait. Là ils furent longtemps à genoux, et notre roi ne leur accorda pas un regard, sinon lorqu'ils eurent été très-longtemps agenouillés. Alors le roi les regarda, et fit signe au comte de Dorset de recevoir les clefs de la ville. Les Français furent relevés et rassurés [1]. »

Le roi d'Angleterre, avec ses capitaines, son clergé, son armée, fit son entrée dans la ville. A la porte, il descendit de cheval et se fit ôter sa chaussure ; il alla, pieds nus, à l'église paroissiale, « regràcier son Créateur de sa bonne fortune ». La ville n'en fut pas mieux traitée ; une bonne partie des bourgeois furent mis à rançon, tout comme les gens

[1] Ms. cité par sir Harris Nicolas dans son histoire de la bataille d'Azincourt (1832) p. 129. Ce remarquable opuscule offre toute l'impartialité qu'on devait attendre d'un Anglais judicieux, qui d'ailleurs n'a pas oublié l'origine française de sa famille. Qu'il me soit permis de faire remarquer en passant que beaucoup d'étrangers distingués descendent de nos réfugiés français : sir Nicolas, miss Martineau, Savigny, Ancillon, Michelet de Berlin, etc.

de guerre ; tous les habitants furent chassés de la ville, les femmes, même les enfants ; on leur laissait cinq sols et leurs jupes [1].

Les vainqueurs, au bout de cette guerre de cinq semaines, étaient déjà bien découragés. Des trente mille hommes qui étaient partis, il en restait vingt mille ; et il en fallut renvoyer encore cinq mille, qui étaient blessés, malades ou trop fatigués. Mais, quoique la prise d'Harfleur fût un grand et important résultat, le roi, qui l'avait acheté par la perte de tant de soldats, de tant de personnages éminents, ne pouvait se présenter devant le pays en deuil, s'il ne relevait les esprits par quelque chose de chevaleresque et de hardi. D'abord il défia le Dauphin à combattre corps à corps. Puis, pour constater que la France n'osait combattre, il déclara que d'Harfleur il irait, à travers champs, jusqu'à la ville de Calais [2].

La chose était hardie, elle n'était pas téméraire. On connaissait les divisions de la noblesse française, les défiances qui l'empêchaient de se réunir en armes. Si elle n'était pas venue à temps, pendant

[1] Le chapelain rapporte les lamentations de ces pauvres gens, et il ajoute, avec une bien singulière préoccupation anglaise, qu'après tout ils regrettaient une possession à laquelle *ils n'avaient pas droit* : « For the loss of their accustomed, *though unlawful*, habitations. » V. sir Nicolas, p. 214.

[2] Cette expédition a été racontée par trois témoins oculaires qui tous trois étaient dans le camp anglais : Hardyng, un chapelain d'Henri V, et Lefebvre de Saint-Remy, gentilhomme picard, du parti bourguignon, qui suivit l'armée d'Henri. Il n'y a qu'un témoin de l'autre parti, Jean de Vaurin, qui n'ajoute guère au récit des autres, Je suivrai volontiers les témoignages anglais. L'historien français qui raconte ce grand malheur national doit se tenir en garde contre son émotion, doit s'informer de préférence dans le parti ennemi.

tout un grand mois, pour défendre le poste qui couvrait la Seine et tout le royaume, il y avait à parier qu'elle laisserait bien aux Anglais les huit jours qu'il leur fallait pour arriver à Calais, selon le calcul d'Henri.

Il lui restait deux mille hommes d'armes, treize mille archers, une armée leste, robuste; c'étaient ceux qui avaient résisté. Il leur fit prendre des vivres pour huit jours. D'ailleurs, une fois sorti de Normandie, il y avait à parier que les capitaines du duc de Bourgogne en Picardie, en Artois, aideraient à nourrir cette armée, ce qui arriva. C'était le mois d'octobre, les vendanges se faisaient; le vin ne manquerait pas; avec du vin le soldat anglais pouvait aller au bout du monde.

L'essentiel était de ne pas soulever les populations sur sa route, de ne pas armer les paysans par des désordres. Le roi fit exécuter à la lettre les belles ordonnances de Richard II sur la discipline[1] : Défense du viol et du pillage d'église, sous peine de la potence; défense de crier *havoc* (pille!), sous peine d'avoir la tête coupée; même peine contre celui qui vole un marchand ou vivandier; obéir au capitaine, loger au logis marqué, sous peine d'être emprisonné et de perdre son cheval, etc.

L'armée anglaise partit d'Harfleur le 8 octobre. Elle traversa le pays de Caux. Tout était hostile. Arques tira sur les Anglais; mais quand ils eurent fait la menace de brûler tout le voisinage, la ville fournit la seule chose qu'on lui demandait, du pain et du vin. Elle fit une furieuse sortie; même menace,

[1] Réglement de 1386. V. sir Nicolas.

même concession : du pain, du vin, rien de plus.

Sortis enfin de la Normandie, les Anglais arrivèrent le 13 à Abbeville, comptant passer la Somme à la Blanche-Tache, au lieu même ou Édouard III avait forcé le passage avant la bataille de Crécy. Henri V apprit que le gué était gardé. Des bruits terribles circulaient sur la prodigieuse armée que les Français rassemblaient; le défi chevaleresque du roi d'Angleterre avait provoqué la *furie* française [1]; le duc de Lorraine, à lui seul, amenait, disait-on, cinquante mille hommes [2]. Le fait est que, quelque diligence que mît la noblesse, celle surtout du parti d'Orléans, à se rassembler, elle était loin de l'être encore. On crut utile de tromper Henri V, de lui persuader que le passage était impossible. Les Français ne craignaient rien tant que de le voir échapper impunément. Un Gascon, qui appartenait au connétable d'Albret, fut pris, peut-être se fit prendre; mené au roi d'Angleterre, il affirma que le passage était gardé et infranchissable. « S'il n'en est ainsi,

[1] La noblesse était animée par la honte d'avoir laissé prendre Harfleur. Le Religieux exprime ici avec une extrême amertume le sentiment national : « La noblesse, dit-il, en fut moquée, sifflée, chansonnée tout le jour chez les nations étrangères. Avoir sans résistance laissé le royaume perdre son meilleur et son plus utile port, avoir laissé prendre honteusement ceux qui s'étaient si bien défendus! »

[2] Lettre du gouverneur de Calais Bardolf, au duc de Bedford : « Plaise à Votre Seignurie savoir, que par les entrevenans divers et bons amis, repairans en ceste ville et marche, aussi bien hors des parties de France comme *de Flaundres*, me soit dit et rapporté plainement que sans faulte le Roi nostre Seignur... ara bataille... au pluis tarde, deins quinsze jours... que le duc de Lorenne ait assembleie... bien *cinquante mille* hommes, et que, mes qu'ils soient tous assemblés, ils ne seront moins de *cent mille* ou pluis.» Rymer, t. IV, p. I, p. 147, 7 octobre 1415.

dit-il, coupez-moi la tête. » On croit lire la scène où le Gascon Montluc entraîna le roi et le conseil, et le décida à permettre la bataille de Cérisoles.

Retourner à travers les populations hostiles de la Normandie, c'était une honte, un danger; forcer le passage du gué était difficile, mais peut-être encore possible. Lefebvre de Saint-Remy dit lui-même que les Français étaient loin d'être prêts. Le troisième parti, c'était de s'engager dans les terres, en remontant la Somme jusqu'à ce qu'on trouvât un passage. Ce parti eût été le plus hasardeux des trois, si les Anglais n'eussent eu intelligence dans le pays. Mais il ne faut pas perdre de vue que depuis 1406 la Picardie était sous l'influence du duc de Bourgogne; qu'il y avait nombre de vassaux, que les capitaines des villes devaient craindre de lui déplaire, et qu'il venait de leur défendre d'armer contre les Anglais. Ceux-ci, venus sur les vaisseaux de Hollande et de Zélande, avaient dans leurs rangs des gens du Hainaut; des Picards s'y joignirent, et peut-être les guidèrent[1].

[1] Lorsqu'on voit un de ces Picards, l'historien Lefebvre de Saint-Remy, après avoir combattu pour les Anglais à Azincourt, devenir le confident de la maison de Bourgogne, le servir dans les plus importantes missions (Lefebvre, prologue, t. VII, p. 258) et enfin vieillir dans cette cour comme héraut de la Toison d'or, on est bien tenté de croire que Lefebvre, quoique jeune alors, fut l'agent bourguignon près d'Henri V. Il ne vint pas seulement pour voir la bataille, les détails minutieux qu'il donne (p. 499) portent à croire qu'il suivit l'armée anglaise dès son entrée en Picardie. V. sur Lefebvre la notice de mademoiselle Dupont (Bulletin de la Société de l'histoire de France, tome II, 1re partie). La savante demoiselle a refait toute la vie de Lefebvre; elle a prouvé qu'il avait généralement copié Monstrelet; il me paraît toutefois qu'en copiant, il a quelque peu modifié le récit des faits dont il avait été témoin oculaire.

L'armée, peu instruite des facilités qu'elle trouverait dans cette entreprise si téméraire en apparence, s'éloigna de la mer avec inquiétude. Les Anglais étaient partis le 9 d'Harfleur; le 13, ils commencèrent à remonter la Somme. Le 14, ils envoyèrent un détachement pour essayer le passage de Pont-de-Remy; mais ce détachement fut repoussé; le 15, ils trouvèrent que le passage de Pont-Audemer était gardé aussi. Huit jours étaient écoulés au 17, depuis le départ d'Harfleur, mais au lieu d'être à Calais, ils se trouvaient près d'Amiens. Les plus fermes commençaient à porter la tête basse; ils se recommandaient de tout leur cœur à saint Georges et à la sainte Vierge. Après tout, les vivres ne manquaient pas. Ils trouvaient à chaque station du pain et du vin; à Boves, qui était au duc de Bourgogne, le vin les attendait, en telle quantité que le roi craignit qu'ils ne s'enivrassent.

Près de Nesles, les paysans refusèrent les vivres et s'enfuirent. La Providence secourut encore les Anglais. Un homme du pays vint dire[1] qu'en traversant un marais ils trouveraient un gué dans la rivière. C'était un passage long, dangereux, auquel on ne passait guère. Le roi avait ordonné au capitaine de Saint-Quentin de détruire le gué et même d'y planter des pieux, mais il n'en avait rien fait.

Les Anglais ne perdirent pas un moment. Pour faciliter le passage, ils abattirent les maisons voi-

[1] Les deux Bourguignons, Monstrelet et Lefebvre, ne disent rien de ceci. Ce sont les Anglais qui nous l'apprennent : But suddenly in the midst of their despondency, *one of the villagers* communicated to the king the invaluable information... » Turner, t. II, p 423.

sines, jetèrent sur l'eau des portes, des fenêtres, des échelles, tout ce qu'ils trouvaient. Il leur fallut tout un jour; les Français avaient une belle occasion de les attaquer dans ce long passage.

Ce fut seulement le lendemain, dimanche 20 octobre, que le roi d'Angleterre reçut le défi du duc d'Orléans, du duc de Bourbon et du connétable d'Albret. Ces princes n'avaient pas perdu de temps, mais ils avaient trouvé tous les obstacles que pouvait rencontrer un parti qui se portait seul pour défenseur du royaume. En un mois, ils avaient entraîné jusqu'à Abbeville toute la noblesse du Midi, du centre. Ils avaient forcé l'indécision du conseil royal et les peurs du duc de Berri. Ce vieux duc voulait d'abord que les partis d'Orléans et de Bourgogne envoyassent chacun cinq cents lances seulement[1]; mais ceux d'Orléans vinrent tous. Ensuite, se souvenant de Poitiers, où il s'était sauvé jadis, il voulait qu'on évitât la bataille, que du moins le roi et le Dauphin se gardassent bien d'y aller. Il obtint ce dernier point; mais la bataille fut décidée. Sur trente-cinq conseillers, il s'en trouva cinq contre, trente pour. C'était au fond le sentiment national; il fallait, dût-on être battu, faire preuve de cœur, ne pas laisser l'Anglais s'en aller rire à nos dépens après cette longue promenade. Nombre de gentilshommes des Pays-Bas voulurent nous servir de seconds dans ce grand duel. Ceux du Hainaut, du Brabant, de Zélande, de Hollande même, si éloignés, et que la chose ne touchait en rien, vin-

[1] Il avait d'abord fait écrire en ce sens aux deux ducs, avec défense de venir en personne; c'est ce qu'assure le duc de Bourgogne dans la lettre au roi. Juvénal des Ursins, p. 299.

rent combattre dans nos rangs, malgré le duc de Bourgogne.

D'Abbeville, l'armée des princes avait de son côté remonté la Somme jusqu'à Péronne, pour disputer le passage. Sachant qu'Henri était passé, ils lui envoyèrent demander, selon les us de la chevalerie, jour et lieu pour la bataille, et quelle route il voulait tenir. L'Anglais répondit, avec une simplicité digne, qu'il allait droit à Calais, qu'il n'entrait dans aucune ville, qu'ainsi on le trouverait toujours en plein champ, à la grâce de Dieu. A quoi il ajouta : « Nous engageons nos ennemis à ne pas nous fermer la route et à éviter l'effusion du sang chrétien. »

De l'autre côté de la Somme, les Anglais se virent vraiment en pays ennemi. Le pain manqua; ils ne mangèrent pendant huit jours que de la viande, des œufs, du beurre, enfin ce qu'ils purent trouver. Les princes avaient dévasté la campagne, rompu les routes. L'armée anglaise fut obligée, pour les logements, de se diviser entre plusieurs villages. C'était encore une occasion pour les Français; ils n'en profitèrent pas. Préoccupés uniquement de faire une belle bataille, ils laissaient l'ennemi venir tout à son aise. Ils s'assemblaient plus loin, près du château d'Azincourt, dans un lieu où, la route de Calais se resserrant entre Azincourt et Tramecourt, le roi serait obligé pour passer de livrer bataille.

Le jeudi 24 octobre, les Anglais ayant passé Blangy[1], apprirent que les Français étaient tout prêts

[1] « Comme il fut dit au roy d'Angleterre que il avoit passé son logis, il s'arrêta et dit : « Jà Dieu ne plaise, entendu que j'ai la « cotte d'armes vestue, que je dois retourner arrière. » Et passa outre. » Lefebvre.

et crurent qu'ils allaient attaquer. Les gens d'arme descendirent de cheval, et tous, se mettant à genoux, levant les mains au ciel, prièrent Dieu de les prendre en sa garde. Cependant il n'y eut rien encore; le connétable n'était pas arrivé à l'armée française. Les Anglais allèrent loger à Maisoncelle, se rapprochant d'Azincourt. Henri V se débarrassa de ses prisonniers : « Si vos maîtres survivent, dit-il, vous vous représenterez à Calais. »

Enfin ils découvrirent l'immense armés française, ses feux, ses bannières. Il y avait, au jugement du témoin oculaire, quatorze mille hommes d'armes, en tout peut-être cinquante mille hommes : trois fois plus que n'en comptaient les Anglais[1]. Ceux-ci avaient onze ou douze mille hommes, de quinze mille qu'ils avaient emmenés d'Harfleur; dix mille au moins, sur ce nombre, étaient des archers.

Le premier qui vint avertir le roi, le Gallois[2] David Gam, comme on lui demandait ce que les Français pouvaient avoir d'hommes, répondit avec le ton léger et vantard des Gallois : « Assez pour être tués, assez pour être pris, assez pour fuir[3]. » Un Anglais, sir Walter Hungerford, ne put s'empêcher d'observer qu'il n'eût pas été inutile de faire venir dix mille bons archers de plus; il y en avait tant en Angleterre

[1] Lefebvre, t. VIII, p. 511. *Religieux ms.*, 945 *verso*, *Jehan de Vaurin. Chroniques d'Angleterre, vol. V*, 1re *partie, chap.* 9, *f.* 15 *verso; ms., de la Bibliothèque royale*, n° 6756. — Jean de Vaurin était à la bataille, comme Lefebvre, mais de l'autre côté : « Moy, acteur de ceste œuvre, en sçay la vérité, car en celle assemblée du costé des François. »

[2] Henri avait des Gallois et des Portugais. On a vu déjà qu'il avait des gens du Hainaut.

[3] Powel. — Turner.

qui n'auraient pas mieux demandé. Mais le roi dit sévèrement : « Par le nom de Notre-Seigneur, je ne voudrais pas un homme de plus. Le nombre que nous avons, c'est le nombre qu'il a voulu ; ces gens placent leur confiance dans leur multitude, et moi dans Celui qui fit vaincre si souvent Judas Machabée. »

Les Anglais, ayant encore une nuit à eux, l'employèrent utilement à se préparer, à soigner l'âme et le corps, autant qu'il se pouvait. D'abord ils roulèrent les bannières, de peur de la pluie, mirent bas et plièrent les belles cottes d'armes qu'ils avaient endossées pour combattre. Puis, afin de passer confortablement cette froide nuit d'octobre, ils ouvrirent leurs malles et mirent sous eux de la paille qu'ils envoyaient chercher aux villages voisins. Les hommes d'armes remettaient des aiguillettes à leurs armures, les archers des cordes neuves aux arcs. Ils avaient depuis plusieurs jours taillé, aiguisé les pieux qu'ils plantaient ordinairement devant eux pour arrêter la gendarmerie. Tout en préparant la victoire, ces braves gens songeaient au salut ; ils se mettaient en règle du côté de Dieu et de la conscience. Ils se confessaient à la hâte, ceux du moins que les prêtres pouvaient expédier. Tout cela se faisait sans bruit, tout bas. Le roi avait ordonné le silence, sous peine, pour les gentlemen, de perdre leur cheval, et pour les autres l'oreille droite.

Du côté des Français, c'était autre chose. On s'occupait à faire des chevaliers. Partout de grands feux qui montraient tout à l'ennemi ; un bruit confus de gens qui criaient, s'appelaient, un vacarme de valets et de pages. Beaucoup de gentilshommes passèrent

la nuit dans leur lourdes armures, à cheval, sans doute pour ne pas les salir dans la boue; boue profonde, pluie froide; ils étaient morfondus. Encore, s'il y avait eu de la musique[1]... Les chevaux mêmes étaient tristes; pas un ne hennissait... A ce fâcheux augure, joignez les souvenirs. Azincourt n'est pas loin de Crécy.

Le matin du 25 octobre 1415, jour de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, le roi d'Angleterre entendit, selon sa coutume, trois messes[2], tout armé, tête nue. Puis il se fit mettre en tête un magnifique bassinet où se trouvait une couronne d'or, cerclée, fermée, impériale. Il monta un petit cheval gris, sans éperons, fit avancer son armée sur un champ de jeunes blés verts, où le terrain était moins défoncé par la pluie, toute l'armée en un corps; au centre les quelques lances qu'il avait, flanquées de masses d'archers; puis il alla tout le long au pas, disant quelques paroles brèves: « Vous avez bonne cause, je ne suis venu que pour demander mon droit... Souvenez-vous que vous êtes de la vieille Angleterre, que vos parents, vos femmes et vos enfants vous attendent là-bas; il faut avoir un beau retour. Les rois d'Angleterre ont toujours fait de belle besogne en France... Gardez l'honneur de la couronne; gardez-vous vous-mêmes. Les Français disent qu'ils feront couper trois doigts de la main à tous les archers. »

Le terrain était en si mauvais état que personne ne se souciait d'attaquer. Le roi d'Angleterre fit par-

[1] Lefebvre de Saint-Remy.

[2] « Car il avoit coustume d'en oyr chascun jour, trois l'une après l'autre. » Jehan de Vaurin, *ms*.

ler aux Français. Il offrait de renoncer au titre de roi de France et de rendre Harfleur, pourvu qu'on lui donnât la Guyenne un peu arrondie, le Ponthieu, une fille du roi et huit cent mille écus. Ce parlementage entre les deux armées ne diminua pas, comme on eût pu le croire, la fermeté anglaise; pendant ce temps, les archers assuraient leurs pieux.

Les deux armées faisaient un étrange contraste. Du côté des Français, trois escadrons énormes, comme trois forêts de lances, qui, dans cette plaine étroite, se succédaient à la file et s'étiraient en profondeur; au front, le connétable, les princes, les ducs d'Orléans, de Bar et d'Alençon, les comtes de Nevers, d'Eu, de Richemont, de Vendôme, une foule de seigneurs, une iris éblouissante d'armures émaillées, d'écussons, de bannières; les chevaux bizarrement déguisés dans l'acier et dans l'or. Les Français avaient aussi des archers, des gens des communes[1]; mais où les mettre? Les places étaient comptées, personne n'eût donné la sienne[2]; ces gens auraient

[1] Quatre mille archers, sans compter de nombreuses milices. Les Parisiens avaient offert six mille hommes armés; on n'en voulut pas. Un chevalier dit à cette occasion: « Qu'avons-nous besoin de ces ouvriers? nous sommes *trois* fois plus nombreux que les Anglais. » Le Religieux remarque qu'on fit la même faute à Courtrai, à Poitiers et à Nicopolis, et il ajoute des réflexions hardies pour le temps.

[2] Tous, dit le Religieux, voulaient être à l'avant-garde : « Cum singuli antiguardiam poscerent conducendam... esseique inde exorta *verbalis controversia*, tandem tamen unanimiter (proh dolor!) concluserunt ut omnes in prima fronte locarentur. » — C'est ainsi que le grand-père de Mirabeau nous apprend qu'au pont de Cassano les officiers furent au moment de tirer l'épée les uns contre les autres, tous voulant être les premiers au combat. (Mémoires de Mirabeau.)

fait tache en si noble assemblée. Il y avait des canons, mais il ne paraît pas qu'on s'en soit servi; probablement il n'y eut pas non plus de place pour eux.

L'armée anglaise n'était pas belle. Les archers n'avaient pas d'armure, souvent pas de souliers; ils étaient pauvrement coiffés de cuir bouilli, d'osier même avec une croisure de fer; les cognées et les haches, pendues à leur ceinture, leur donnaient un air de charpentiers. Plusieurs de ces bons ouvriers avaient baissé leur chausses, pour être à l'aise et bien travailler, pour bander l'arc d'abord [1], puis pour manier la hache, quand ils pourraient sortir de leur enceinte de pieux et charpenter ces masses immobiles.

Un fait bizarre, incroyable, et pourtant certain, c'est qu'en effet l'armée française ne put bouger, ni pour combattre, ni pour fuir. L'arrière-garde seule échappa.

Au moment décisif, lorsque le vieux Thomas de Herpinghem, ayant rangé l'armée anglaise, jeta son bâton en l'air en disant: « *Now strike* [2] ! » lorsque les Anglais eurent répondu par un formidable cri de dix mille hommes, l'armée française resta immobile, à leur grand étonnement. Chevaux et chevaliers, tous parurent enchantés ou morts dans leurs armures.

[1] Les archers anglais poussaient l'arc avec le bras gauche, ceux de France tiraient la corde avec le bras droit; chez ceux-ci c'était le bras gauche, chez ceux-là le bras droit qui restait immobile. M. Gilpin attribue à cette différence de procédé celle d'expression dans les deux langues : *tirer de l'arc*, en français; *bander l'arc*, en anglais.

[2] « Maintenant, frappe ! » Monstrelet.

Dans la réalité, c'est que ces grands chevaux de combat, sous la charge de leur pesant cavalier, de leur vaste caparaçon de fer, s'étaient profondément enfoncés des quatre pieds dans les terres fortes; ils y étaient parfaitement établis, et il ne s'en dépêtrèrent que pour avancer quelque peu au pas.

Tel est l'aveu des historiens du parti anglais, aveu modeste qui fait honneur à leur probité.

Lefebvre, Jean de Vaurin et Walsingham[1] disent expressément que le champ n'était qu'une boue visqueuse. « La place estoit molle et effrondrée des chevaux, en telle manière que à grant peine se pouvoient ravoir hors de la terre, tant elle estoit molle. »

« D'autre part, dit encore Lefebre, les Franchois estoient si chargés de harnois qu'ils ne pouvoient aller avant. Premièrement, estoient chargés de cottes d'acier, longues, passant les genoux et moult pesantes, et par dessous harnois de jambes, par dessus blancs harnois, et de plus bachinets de caruail... Ils estoient si pressés l'un de l'autre, qu'ils ne pouvoient lever leurs bras pour férir les ennemis, sinon aucuns qui estoient au front. »

Un autre historien du parti anglais nous apprend que les Français étaient rangés sur une profondeur de trente-deux hommes, tandis que les Anglais n'avaient que quatre rangs[2]. Cette profondeur énorme des Français ne leur servait à rien; leurs trente-deux rangs étaient tous, ou presque tous, de cava-

[1] Les fantassins mêmes avaient peine à marcher : « Propter soli mollitiem... per campum lutosum. » Walsingham.

[2] Titus Livius.

liers; la plupart, loin de pouvoir agir, ne voyaient même pas l'action; les Anglais agirent tous. Des cinquante mille Français, deux ou trois mille seulement purent combattre les onze mille Anglais, ou du moins l'auraient pu si leurs chevaux s'étaient tirés de la boue.

Les archers anglais, pour réveiller ces inertes masses, leurs dardèrent, avec une extrême roideur, dix mille traits au visage. Les cavaliers de fer baissèrent la tête, autrement les traits auraient pénétré par les visières des casques. Alors les deux ailes, de Tramecourt, d'Azincourt, s'ébranlèrent lourdement à grand renfort d'éperons, deux escadrons français; ils étaient conduits par deux excellents hommes d'armes, messire Clignet de Brabant et messire Guillaume de Saveuse. Le premier escadron venant de Tramecourt fut inopinément criblé en flanc par un corps d'archers cachés dans le bois[1]; ni l'un ni l'autre escadron n'arriva.

De douze cents hommes qui exécutaient cette charge il n'y en avait plus cent vingt, quand ils vinrent heurter aux pieux des Anglais. La plupart avaient chu en route, hommes et chevaux, en pleine boue. Et plût au ciel que tous eussent tombé; mais les autres, dont les chevaux étaient blessés, ne purent plus gouverner ces bêtes furieuses, qui revinrent se ruer sur les rangs français. L'avant-garde, bien loin de pouvoir s'ouvrir pour les laisser passer, était, comme on l'a vu, serrée à ne pas se mouvoir. On peut juger des accidents terribles qui eurent lieu dans cette masse

[1] Monstrelet. Quelques-uns disaient aussi que le roi d'Angleterre avait envoyé des archers derrière l'armée française; mais les témoins oculaires affirment le contraire.

compacte, les chevaux s'effrayant, reculant, s'étouffant, jetant leurs cavaliers ou les froissant dans leurs armures entre le fer et le fer.

Alors survinrent les Anglais. Laissant leur enceinte de pieux, jetant arcs et flèches, ils vinrent fort à leur aise, avec les haches, les cognées, les lourdes épées et les massues plombées[1], démolir cette montagne d'hommes et de chevaux confondus. Avec le temps, ils vinrent à bout de nettoyer l'avant-garde et entrèrent, leur roi en tête, dans la seconde bataille.

C'est peut-être à ce moment que dix-huit gentilshommes français seraient venus fondre sur le roi d'Angleterre. Ils avaient fait vœu, dit-on, de mourir ou de lui abattre sa couronne; un d'eux en détacha un fleuron; tous y périrent. Cet *on dit* ne suffit pas aux historiens; ils l'ornent encore, ils en font une scène homérique où le roi combat sur le corps de son frère blessé, comme Achille sur celui de Patrocle. Puis, c'est le duc d'Alençon, *commandant de l'armée française*, qui tue le duc d'York et fend la couronne du roi. Bientôt entouré, il se rend; Henri lui tend la main; mais déjà il était tué[2].

Ce qui est plus certain, c'est qu'à ce second moment de la bataille, le duc de Brabant arrivait en hâte. C'était le propre frère du duc de Bourgogne;

[1] « Ictus reiterabant mortales, inusitato etiam armorum genere usi quisque eorum in parte maxima clavam plumbeam gestabant, quæ capiti alicujus afflicta mox illum præcipitabat ad terram moribundum. » *Religieux de Saint-Denis, ms., f.* 950.

[2] Cet embellissement est de la façon de Monstrelet, t. III, p. 355. Il le place hors du récit de la bataille, après la longue liste des morts. Lefebvre, témoin oculaire, n'a pu se décider ici à copier Monstrelet.

il semble être venu là pour laver l'honneur de la famille. Il arrivait bien tard, mais encore à temps pour mourir. Le brave prince avait laissé tous les siens derrière lui, il n'avait pas même vêtu sa cotte d'armes; au défaut, il prit sa bannière, il y fit un trou, y passa la tête et se jeta à travers les Anglais, qui le tuèrent au moment même.

Restait l'arrière-garde qui ne tarda pas à se dissiper. Une foule de cavaliers français, démontés, mais relevés par les valets, s'étaient tirés de la bataille et rendus aux Anglais. En ce moment, on vint dire au roi qu'un corps français pille ses bagages, et d'autre part il voit dans l'arrière-garde des Bretons ou Gascons qui faisaient mine de revenir sur lui. Il eut un moment de crainte, surtout voyant les siens embarrassés de tant de prisonniers; il ordonna à l'instant que chaque homme eût à tuer le sien. Pas un n'obéissait; ces soldats sans chausses ni souliers, qui se voyaient en main les plus grands seigneurs de France et croyaient avoir fait fortune, on leur ordonnait de se ruiner... Alors le roi désigna deux cents hommes pour servir de bourreaux. Ce fut, dit l'historien, un spectacle effroyable de voir ces pauvres gens désarmés à qui on venait de donner parole, et qui de sang-froid furent égorgés, décapités, taillés en pièces!... L'alarme n'était rien. C'était des pillards du voisinage, des gens d'Azincourt, qui, malgré le duc de Bourgogne leur maître, avaient profité de l'occasion; il les en punit sévèrement[1] quoiqu'ils eussent tiré du butin une riche épée pour son fils.

[1] C'est justement de l'historien bourguignon que nous tenons ce détail. Monstrelet.

La bataille finie, les archers se hâtèrent de dépouiller les morts, tandis qu'ils étaient encore tièdes. Beaucoup furent tirés vivants de dessous les cadavres, entre autres le duc d'Orléans. Le lendemain, au départ, le vainqueur prit ou tua ce qui pouvait rester en vie[1].

« C'était pitoyable chose à voir, la grant noblesse qui là avoit été occise, lesquels étaient déjà tout nuds comme ceux qui naissent de niens. » Un prêtre anglais n'en fut pas moins touché. « Si cette vue, dit-il, excitait compassion et componction en nous qui étions étrangers et passant par le pays, quel deuil était-ce donc pour les natifs habitants! Ah! puisse la nation française venir à paix et union avec l'anglaise, et s'éloigner de ses iniquités et de ses mauvaises voies! » Puis la dureté prévaut sur la compassion, et il ajoute: « En attendant, que leur faute retombe sur leur tête[2]. »

Les Anglais avaient perdu seize cents hommes, les Français dix mille, presque tous gentilshommes, cent vingt seigneurs ayant bannière. La liste occupe six grandes pages dans Monstrelet. D'abord sept princes (Brabant, Nevers, Albret[3], Alençon, les trois de Bar),

[1] Lefebvre, t. VIII, p. 16-17; Monstrelet, t. III, p. 347. Je ne sais d'après quel auteur M. de Barante a dit : « Henri V fit cesser le carnage et relever les blessés. » Hist. des ducs de Bourgogne, 3e éd., t. IV, p. 250.

[2] « Let his grief be turned upon his head. » (Ms., sir Nicolas.)

[3] Le connétable fut très-heureux de cela; sa mort répondit à ceux qui l'accusaient de trahir. — Le Religieux revient fréquemment (*fol.* 940, 946, 948) sur ces bruits de trahison, qui probablement circulaient surtout à Paris, sous l'influence secrète du parti bourguignon. — Nulle part ces accusations ne sont exprimées avec plus de force que dans le récit anonyme qu'a publié M. Tailliar : « Charles de Labrech, connétable de Franche, alloit bien souvent

puis des seigneurs sans nombre, Dampierre, Vaumont, Marle, Roussy, Salm, Dammartin, etc., les baillis du Vermandois, de Mâcon, de Sens, de Senlis, de Caen, de Meaux, un brave archevêque, celui de Sens, Montaigu, qui se battit comme un lion.

Le fils du duc de Bourgogne fit à tous les morts qui restaient nus sur le champ de bataille la charité d'une fosse. On mesura vingt-cinq verges carrées de terre, et dans cette fosse énorme l'on descendit tous ceux qui n'avaient pas été enlevés; de compte fait, cinq mille huit cents hommes. La terre fut bénie, et autour on planta une forte haie d'épines, de crainte des loups[1].

Il n'y eut que quinze cents prisonniers, les vainqueurs ayant tué, comme on a dit, ce qui remuait encore. Ces prisonniers n'étaient rien moins que les ducs d'Orléans et de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de Vendôme, le comte de Richemont, le maréchal de Boucicaut, messire Jacques d'Harcourt, messire Jean de Craon, etc. Ce fut toute une colonie française transportée en Angleterre.

Après la bataille de la Meloria, perdue par les

boire et manger avec le roi en l'ost des Englès... Li connétables se tenoit en ses bonnes villes et faisoit défendre de par le roi de Franche que on ne le combatesit nient. » Cette dernière accusation, si manifestement calomnieuse, ferait soupçonner que cette pièce est un bulletin du duc de Bourgogne. Au reste l'auteur confond beaucoup de choses; il croit que c'est Clignet de Brabant qui pilla le camp anglais, etc. Dans la même page, il appelle Henri V tantôt roi de France, tantôt roi d'Angleterre. *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* (*Valenciennes*), 1830.

[1] Monstrelet, t. III, p. 358. Selon le récit anonyme publié par M. Tailliar, on ne put jamais savoir le vrai nombre des morts; ceux qui les avaient enfouis jurèrent de ne point le révéler. *Archives du nord de la France* (*Valenciennes*), 1839.

Pisans, on disait: « Voulez-vous voir Pise? allez à Gênes. » On eût pu dire après Azincourt: « Voulez-vous voir la France? allez à Londres. »

Ces prisonniers étaient entre les mains des soldats. Le roi fit une bonne affaire; il les acheta à bas prix et en tira d'énormes rançons[1]. En attendant, ils furent tenus de très-près. Henri ne se piqua point d'imiter la courtoisie du Prince Noir.

La veuve d'Henri IV, veuve en premières noces du duc du Bretagne, eut le malheur de revoir à Londres son fils Arthur prisonnier. Dans cette triste entrevue, elle avait mis à sa place une dame qu'Arthur prit pour sa mère. Le cœur maternel en fut brisé: « Malheureux enfant, dit-elle, ne me reconnais-tu donc pas? » On les sépara. Le roi ne permit pas de communication entre la mère et le fils[2].

Le plus dur pour les prisonniers, ce fut de subir les sermons de ce roi des prêtres[3], d'endurer ses moralités, ses humilités. Immédiatement après la bataille, parmi les cadavres et les blessés, il fit venir Montjoie, le héraut de France, et dit: « Ce n'est pas nous qui avons fait cette occision, c'est Dieu, pour les péchés des Français. » Puis il demanda gravement à qui la victoire devait être attribuée, au roi de France ou à lui? « A vous, monseigneur, » répondit le héraut de France[4].

Prenant ensuite son chemin vers Calais, il ordonna dans une halte qu'on envoyât du pain et du vin au duc d'Orléans, et comme on vint lui dire que

[1] Le Religieux.
[2] Mémoire d'Artus III.
[3] « Princeps presbyterorum. » Walsingham.
[4] Monstrelet.

le prisonnier ne prenait rien, il y alla, et lui dit : « Beau cousin, comment vous va? — Bien, monseigneur. — D'où vient que vous ne voulez ni boire ni manger — Il est vrai, je jeûne. — Beau cousin, ne prenez souci ; je sais bien que si Dieu m'a fait la grâce de gagner la bataille sur les Français, ce n'est pas que j'en sois digne ; mais c'est, je le crois fermement, qu'il a voulu les punir. Au fait, il n'y a pas à s'en étonner, si ce qu'on m'en raconte est vrai ; on dit que jamais il ne s'est vu tant de désordre, de voluptés, de péchés et de mauvais vices, qu'on en voit aujourd'hui en France. C'est pitié de l'ouïr, et horreur pour les écoutants. Si Dieu en est courroucé, ce n'est pas merveille[1]. »

Était-il donc bien sûr que l'Angleterre fût chargée de punir la France? La France était-elle si complétement abandonnée de Dieu, qu'il lui fallût cette discipline anglaise et ces charitables enseignements?

Un témoin oculaire dit qu'un moment avant la bataille il vit, des rangs anglais, un touchant spectacle dans l'autre armée. Les Français de tous les partis se jetèrent dans les bras les uns des autres et se pardonnèrent ; ils rompirent le pain ensemble. De ce moment, ajoute-t-il, la haine se changea en amour[2].

Je ne vois point que les Anglais se soient réconciliés[3]. Ils se confessèrent ; chacun se mit en règle, sans s'inquiéter des autres.

[1] Lefebvre de Saint-Remy.

[2] Lefebvre.

[3] Et pourtant il s'en fallait bien qu'ils ussent de même parti, il y avait certainement des partisans de Mortimer et des partisans de Lancastre, des lollards et des orthodoxes

Cette armée anglaise semble avoir été une honnête armée, rangée, régulière. Ni jeu, ni filles, ni jurements. On voit à peine vraiment de quoi ils se confessaient.

Lesquels moururent en meilleur état? Desquels aurions-nous voulu être?...

Le fils du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, que son père empêcha d'aller joindre les Français, disait encore quarante ans après : « Je ne me console point de n'avoir pas été à Azincourt, pour vivre ou mourir[1]. »

L'excellence du caractère français, qui parut si bien à cette triste bataille, est noblement avouée par l'Anglais Walsingham dans une autre circonstance : « Lorsque le duc de Lancastre envahit la Castille et que ses soldats mouraient de faim, ils demandèrent un sauf-conduit et passèrent dans le camp des Castillans, où il y avait beaucoup de Français auxiliaires. Ceux-ci furent touchés de la misère des Anglais; ils les traitèrent avec humanité et les nourrirent[2]. » Il n'y a rien à ajouter à un tel fait.

J'y ajouterai pourtant volontiers des vers charmants, pleins de bonté et de douceur d'âme[3], que

[1] « Et ce... j'ai oui dire au comte de Charollois, depuis que il avoit atteint l'âge de soixante-sept ans. » Lefebvre de Saint-Remy.

[2] « De suis victualibus refecerunt. » Walsingham, p. 342. — Walsingham ajoute une observation de la plus haute importance : « Nempe mos est utrique genti. Angliæ scilicet atque Galliæ, licet sibimet in propriis sint infesti regionibus, in remotis partibus *tanquam fratres* subvenire, et fidem ad invicem inviolabilem observare. » Walsingham, ibidem. — C'est qu'en effet, ce sont des frères ennemis, mais après tout des *frères*.

[3] Malgré cette douceur de caractère, Charles d'Orléans avait eu quelques pensées de vengeance après la mort de son père. Les devises qu'on lisait sur ses joyaux, d'après un inventaire de 1409,

le duc d'Orléans, prisonnier vingt-cinq ans en Angleterre, adresse en partant à une famille anglaise qui l'avait gardé[1]. Sa captivité dura presque autant que sa vie. Tant que les Anglais purent croire qu'il avait chance d'arriver au trône, ils ne voulurent jamais lui permettre de se racheter. Placé d'abord dans le château de Windsor avec ses compagnons, il en fut bientôt séparé pour être renfermé dans la prison de Pomfret; sombre et sinistre prison, qui n'avait pas coutume de rendre ceux qu'elle recevait : témoin Richard II.

Il y passa de longues années, traité honorablement[2], sévèrement, sans compagnie, sans distraction ; tout au plus la chasse au faucon[3], chasse de dames, qui se faisait ordinairement à pied et presque sans changer de place. C'était un triste amusement dans ce pays d'ennui et de brouillard, où il ne faut pas moins que toutes les agitations de la vie

semblent y faire allusion : « Item une verge d'or, où il a escript, *Dieu le scet*. — Item une autre verge d'or où il est escript, *il est loup*. — Item une autre verge d'or plate en laquelle est escript, *Souviegne vous de*. — Item deux autres verges d'or es quelles est escript, *Inverbesserin*. — Item un bracelet d'argent esmaillé de vert et escript, *Inverbessirin*. Inventoire des joyaulx d'or et d'argent, que monseigneur le duc d'Orléans a par-devers lui, fait à Blois, en la présence de mondit seigneur, par monseigneur de Gaule et par monseigneur de Chaumont, le troisième jour de décembre, l'an mil cccc et neuf, et escript par moy Hugues Perrier, etc. » — Cette pièce curieuse a été trouvée dans les papiers des célestins de Paris. *Archives du royaume*, L. 1539.

[1] Mon très-bon hôte et ma très-doulce hôtesse.

[2] V. le détail curieux d'un achat de quatorze lits pour les principaux prisonniers : oreillers, traversins, couvertures, plume, satin, toile de Flandre, etc. Rymer, 3e édit., t. IV, p. I, p. 155 (mars 1416).

[3] Il y avait d'autres poëtes parmi les prisonniers d'Azincourt, entre autres le maréchal Boucicaut.

sociale et les plus violents exercices, pour faire oublier la monotonie d'un sol sans accident, d'un climat sans saison, d'un ciel sans soleil. Mais les Anglais eurent beau faire, il y eut toujours un rayon du soleil de France dans cette tour de Pomfret. Les chansons les plus françaises que nous ayons y furent écrites par Charles d'Orléans. Notre Béranger du xve siècle[1], tenu si longtemps en cage, n'en chanta que mieux.

C'est un Béranger un peu faible, peut-être ; toujours bienveillant, aimable, gracieux ; une douce gaieté qui ne passe jamais le sourire, et ce sourire est près des larmes[2]. On dirait que c'est pour

[1] Pour compléter un Béranger de ce temps-là, il faudrait joindre à Charles d'Orléans Eustache Deschamps. Il représente Béranger par d'autres faces, par ses côtés patriotique, satirique, sensuel, etc. V. la pièce : Paix n'aurez jà s'ils ne rendent Calais, p. 71. — Il s'élève quelquefois très-haut. Dans la ballade suivante, il semble comprendre le caractère titanique et satanique de la patri de Byron (V. mon Introduction à l'Histoire universelle) :

Selon le Brut, de l'isle des Géans
Qui depuis fut Albion appelée,
Peuple maudit, tar dis en Dieu créans,
Sera l'isle de tous poins désolée.
Par leur orgueil vient la dure journée
Dont leur prophète Merlin
Pronostics leur douloreuse fin,
Quant il escript *Vie perdrez et terre.*
Lors montreront estrangiez et voisins :
Au temps jadis estoit cy Angleterre.
. . . . . .
Visaige d'ange portez (*angli angeli*), mais la pensée
De diable est en vous tou dis sortissans
A Lucifer. . . . .
Destruiz serez ; Grecs diront et Latins :
Au temps jadis estoit cy Angleterre.

[2] Fortune, vueillez-moi laisser, p. 170 (Poésies de Charles d'Orléans, éd. 1803). — Puisque ainsi est que vous allez en France, Duc de Bourbon, mon compagnon très-cher, p. 206. — En la forêt

cela que ces pièces sont si petites ; souvent il rête à temps, sentant les larmes venir... Vien elles, elles ne durent guère, pas plus qu'une o d'avril.

Le plus souvent, c'est, en effet, un chant d'av d'alouette[1]. La voix n'est ni forte, ni soutenu profondément passionnée[2]. C'est l'alouette, ri plus[3]. Ce n'est pas le rossignol.

d'ennuyeuse tristesse, p. 209. — En regardant vers le p France, p. 323. — Ma très-doulce Valentinée, Pour moy vous trop tôt née, p. 269.

C'est l'inspiration des vers de Voltaire :

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours...

Et celle de Béranger :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse,
Vous vieillirez, et je ne serai plus...

[1] César, qui était poëte aussi, et qui avait tant d'esprit, sa légion gauloise l'*alouette* (alauda), la chanteuse...

[2] Il y a pourtant un vif mouvement de passion dans le suivants :

Dieu ! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle !
. . . . . .
Qui se pourroit d'elle lasser ?
Tous jours sa beauté se renouvelle.
Dieu ! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle !
Par deçà, ni delà la mer,
Ne sçays dame ni demoyselle
Qui soit en tout bien parfait telle.
C'est un songe que d'y penser !
Dieu ! qu'il la fait bon regarder.

CHARLES D'ORLÉANS.

Le pauvre prisonnier eut encore un autre malheur ; il fu jours amoureux ; bien des vers furent adressés par lui à une dame de ce côté-ci du détroit. Les Anglaises, probablement leures pour lui que les Anglais, n'en ont pas gardé rancun est vrai qu'en mémoire de Charles d'Orléans et de sa mère

Telle fut en général notre primitive et naturelle France, un peu légère peut-être pour le sérieux d'aujourd'hui. Telle elle fut en poésie comme elle est en vins, en femmes. Ceux de nos vins que le monde aime et recherche comme français, ne sont, il est vrai, qu'un souffle, mais c'est un souffle d'esprit. La beauté française, non plus, n'est pas facile à bien saisir ; ce n'est ni le beau sang anglais, ni la régularité italienne ; quoi donc? le mouvement, la grâce, le je ne sais quoi, tous les jolis riens. Autre temps, autre poésie. N'importe ; celle-là subsiste, rien en ce genre ne l'a surpassée. Naguère encore, lorsque ces chants étaient oubliés eux-mêmes, il a suffi, pour nous ravir, d'une faible imitation, d'un infidèle et lointain écho [1].

Quelque blasés que vous soyez par tant de livres et d'événements, quelque préoccupés des profondes littératures des nations étrangères, de leur puissante musique, gardez, Français d'aujourd'hui, gardez

tine, elles ont pris pour fête d'amour la Saint-Valentin. V. Poésies de Charles d'Orléans, édit. 1803. (Note de la p. 42.)

> Le temps a quitté son manteau
> De vent, de froidure et de pluie...
> CHARLES D'ORLÉANS, édit. 1803, p. 257.

Ces jolis chants d'alouette font penser à la vieille petite chanson. incomparable de légèreté et de prestesse :

> J'étais petite et simplette
> Quant à l'école on me mit
> Et je n'y ai rien appris...
> Qu'un petit mot d'amourette...
> Et toujours je le redis
> Depuis qu'ay un bel amy.

[1] Peu m'importe de savoir l'auteur des vers de Clotilde Surville ; il me suffit de savoir que Lamartine, très-jeune, les avait retenus par cœur. Personne n'ignore maintenant que le second volume est l'ouvrage de l'ingénieux Nodier.

toujours bon souvenir à ces aimables poésies, à ces doux chants de vos pères dans lesquels ils ont exprimé leurs joies, leurs amours, à ces chants qui touchèrent le cœur de vos mères et dont vous-mêmes êtes nés...

Je me suis écarté, ce semble ; mais je devais ceci au poëte, au prisonnier. Je devais, après cet immense malheur, dire aussi que les vaincus étaient moins dignes de mépris que les vainqueurs ne l'ont cru... Peut-être encore, au milieu de cette docile imitation des mœurs et des idées anglaises qui gagne chaque jour[1], peut-être est-ce chose utile de réclamer en faveur de la vieille France qui s'en est allée... Où est-elle, cette France du moyen âge et de la renaissance, de Charles d'Orléans, de Froissart ?... Villon se le demandait déjà en vers plus mélancoliques qu'on n'eût attendu d'un si joyeux enfant de Paris :

[1] Perlin s'en plaignait déjà au XVIe siècle : « Il me desplait que ces vilains estant en leur pays nous crachent à la face, et eulx estans à la France, on les honore et révère, comme petits dieux » (1558.)

« Dites-moi en quel pays
» Est Flora, la belle Romaine?
» Où est la très-sage Héloïs?...
» La reine Blanche, comme un lis,
» Qui chantoit à voix de Sirène?
» ... Et Jeanne, la bonne Lorraine
» Qu'Anglais brûlèrent à Rouen?
. . . . . .
» Où sont-ils, Vierge souveraine?
— » Mais où sont les neiges d'antan? »

CHAPITRE II

Mort du connétable d'Armagnac ; mort du duc de Bourgogne. Henri V. 1416-1422.

Deux hommes n'avaient pas été à la bataille d'Azincourt, les chefs des deux partis, le duc de Bourgogne, le comte d'Armagnac. Tous deux s'étaient réservés.

Le roi d'Angleterre leur rendit service : il tua non-seulement leurs ennemis, mais aussi leurs amis, leurs rivaux dans chaque faction. Désormais la place était nette, la partie entre eux seuls; les deux corbeaux vinrent s'abattre sur le champ de bataille et jouir des morts.

Il s'agissait de savoir qui aurait Paris. Le duc de Bourgogne, qui gardait depuis le mois de juillet une armée de Bourguignons, de Lorrains et de Savoyards, prit seulement dix chevaux et galopa droit à Paris. Il n'arriva pourtant pas à temps; la place était prise.

Armagnac était dans la ville avec six mille Gascons. Il tenait dans ses mains, avec Paris, le roi et le Dauphin. Il prit l'épée de connétable.

Le duc de Bourgogne resta à Lagny, faisant tous les jours dire à ses partisans qu'il allait venir, leur

assurant que c'était lui qui avait défendu les passages de la Somme contre les Anglais, espérant que Paris finirait par se déclarer. Il resta ainsi deux mois et demi à Lagny. Les Parisiens finirent par l'appeler « Jean de Lagny qui n'a hâte ». Il emporta ce sobriquet.

Armagnac resta maître de Paris, et d'autant plus maître que tous ceux qui l'y avaient appelé moururent en quelques mois, le duc de Berri, le roi de Sicile, le Dauphin[1]. Le second fils du roi devenait Dauphin, et le duc de Bourgogne, près de qui il avait été élevé, croyait gouverner en son nom. Mais ce second Dauphin mourut, et un troisième encore vingt-cinq jours après. Le quatrième Dauphin vécut; il était ce qu'il fallait au connétable; il était enfant.

Armagnac, si bien servi par la mort, se trouva roi un moment. Le royaume en péril avait besoin d'un homme. Armagnac était un méchant homme et ca-

[1] « Ce dit jour Mons. Loiz de France, ainsné fils du Roi, notre Sire, Dauphin de Viennoiz et duc de Guienne, moru, de laage de vint ans ou environ, bel de visaige, suffisamment grand et gros de corps, pesans et tardif et po agile, voluntaire et moult curieux à magnificence dabiz et joiaux *circa cultum sui corporis*, désirans grandement grandeur, honeur de par dehors, grant despensier à ornemens de sa chapelle privée, à avoir ymages grosses et grandes dor et dargent, qui moult grant plaisir avoit à sons dorgues, lesquels entre les autres oblectacions mondaines hantoit diligemment, si avoit-il musiciens de bouche ou de voix, et pour ce avoit chapelle de grant nombre de jeune gent; et si avoit bon entendement, tant en latin qu'en françois, mais il emploioit po, car sa condiction estoit demployer la nuit à veiller et po faire, et le jour à dormir; disnoit après midi et soupoit à minuit; et alloit coucher au point du jour et à soleil levant souvant, et pour ce estoit aventure qu'il vesquit longuement. » *Archives du royaume, Registres du parlement, Conseil, XIV, f.* 39, *verso*, 19 *décembre* 1415.

pable de tout, mais enfin c'était, on ne peut le nier, un homme de tête et de main[1].

Les Anglais faisaient des triomphes, des processions, chantaient des *Te Deum*[2]; ils parlaientd'aller au printemps prendre possession de leur ville de Paris. Et tout à coup ils apprennent qu'Harfleur est assiégé. Après cette terrible bataille, qui avait mis si bas les courages, Armagnac eut l'audace d'entreprendre ce grand siége.

D'abord il crut surprendre la place. Il quitta Paris dont il était si peu sûr; c'était risquer Paris pour Harfleur. Il y alla de sa personne avec une troupe de gentilshommes; ils lâchèrent pied, et il les fit pendre comme vilains.

Harfleur ne pouvait être attaqué avec avantage que par mer; il fallait des vaisseaux. Armagnac s'adressa aux Génois; ceux-ci, qui venaient de chasser les Français de Gênes, n'acceptèrent pas moins l'argent de France et fournirent toute une flotte, neuf grandes galères, des carraques pour les machines de siége, trois cents embarcations de toute grandeur, cinq mille archers génois ou catalans. Ces Génois se battirent bravement avec leurs galères de

[1] Le Religieux de Saint-Denis est dès ce moment tout Armagnac; c'est un grand témoignage en faveur de ce parti, qui était en effet celui de la défense nationale.

[2] Et des ballades.

As the King lay mysing on his bed.
He thought himself upon a time,
Those tributes due from the French King.
That hat not been paid for so long a time
Fal, lal, lal, lal, laral, laral, la.
He called unto his lovely page,
His lovely page away came he..., etc.
(Ballade citée par sir Harris Nicolas, Azincourt, p. 78.)

la Méditerrannée contre les gros vaisseaux de l'Océan. Une première flotte qu'envoyèrent les Anglais fut repoussée.

Avec quel argent Armagnac soutenait-il cette énorme dépense? La plus grande partie du royaume ne lui payait rien. Il n'avait guère que Paris et ses propres fiefs du Languedoc et de Gasgogne. Il suça et pressura Paris.

Le Bourguignon y était très-fort; une grande conspiration se fit pour l'y introduire. Le chef était un chanoine boiteux, frère du dernier évêque [1]. Armagnac découvrit tout. Le chanoine, en manteau violet, fut promené dans un tombereau, puis muré, au pain et à l'eau. On publia que les condamnés avaient voulu tuer le roi et le Dauphin. Il y eut nombre d'exécutions, de noyades. Armagnac, qui savait quelle confiance il pouvait mettre dans le peuple de Paris, organisa une police rapide, terrible, à l'italienne; il faisait aussi, disait-on, la guerre à la lombarde. Défense de se baigner à la Seine, pour qu'on n'allât pas compter les noyés; on sait qu'il était défendu à Venise de nager dans le canal Orfano.

Le parlement fut purgé, le Châtelet, l'université, trois ou quatre cents bourgeois mis hors de Paris, et tous envoyés du côté d'Orléans. La reine, qui négociait sous main avec le Bourguignon, fut transportée prisonnière à Tours, et l'un de ses amants jeté à la rivière [2].

[1] « A en croire l'historien même du parti bourguignon, le chanoine et les autres conjurés voulaient massacrer les princes, « le jour de Pasque, après dyner». Monstrelet.

[2] « Messire Loys Bourdon allant de Paris au bois (de Vincennes)...

Armagnac ôta aux bourgeois les chaînes des rues, il les désarma. Il supprima la grande boucherie, en fit quatre, pour quatre quartiers; plus de bouchers héréditaires; tout homme capable put s'élea au rang de boucher.

Pour n'avoir plus leurs armes, les bourgeois n'étaient pas quittes de la guerre[1]. On les obligeait de se cotiser de manière qu'à trois ils fournissent un homme d'armes. Eux-mêmes, on les envoyait travailler aux fortifications, curer les fossés, chacun tous les cinq jours.

Ordre à toute maison de s'approvisionner de blé; pour attirer les vivres, Armagnac supprima l'octroi. En récompense, les autres taxes furent payées deux fois dans l'année. Les bourgeois furent obligés d'acheter tout le sel des greniers publics à prix forcé et comptant, sinon des garnisaires. Paris succombait à payer seul les dépenses du roi et du royaume.

La position du duc de Bourgogne était plus facile à coup sûr que celle du connétable. Il envoyait dans les grandes villes des gens qui, au nom du roi et du Dauphin, défendaient de payer l'impôt. Abbeville, Amiens, Auxerre, reçurent cette défense avec reconnaissance et s'y conformèrent avec empressement. Armagnac craignait que Rouen n'en fît autant,

en passant assez près du Roi, lui fit la révérence, et passa outre assez légièrement... (on l'arrêta). Et après, par le commandement du Roy, fut questionné, puis fut mis en un sacq de cuir et geté en Saine; sur lequel sacq avoir escript : *Laissez passer la justice du Roy.* » Lefebvre de Saint-Remy.

[1] » Et pour loger les gens des capitaines Armagnacs furent les povres gens boutés hors de leurs maisons, et à grant prière et à grant peine avoient-ils le couvert de leurs ostels, et cette laronaille couchoient en leurs licts. » Journal du Bourgeois.

et voulait y envoyer des troupes; mais, plutôt que de recevoir les Gascons, Rouen tua son bailli et ferma ses portes[1].

Le duc de Bourgogne vint tâter Paris, qui n'aurait pas mieux demandé que d'être quitte du connétable. Mais celui-ci tint bon. Le duc de Bourgogne, ne pouvant entrer, augmenta du moins la fermentation par la rareté des vivres; il ne laissait plus rien venir ni de Rouen ni de la Beauce. Les chanoines même, dit l'historien, furent obligés de mettre bas leur cuisine. Le roi, revenant à lui et apprenant que c'étaient les Bourguignons qui rendaient ses repas si maigres, disait au connétable : « Que ne chassez-vous ces gens-là ? »

Le duc de Bourgogne, ne pouvant blesser directement son ennemi, lui porta indirectement un grand coup. Il enleva la reine de Tours; elle déclara qu'elle était régente et qu'elle défendait de payer les taxes. Cette défense circula non-seulement dans le Nord, mais dans le Midi, en Languedoc. Cela devait tuer Armagnac; il ne lui restait que Paris, Paris ruiné, affamé, furieux.

Le roi d'Angleterre n'avait pas à se presser; les Français faisaient sa besogne; ils suffisaient bien à ruiner la France. Fier de la neutralité, de l'amitié secrète des ducs de Bourgogne et de Bretagne, négociant toujours avec les Armagnacs, il eut le bon esprit d'attendre et de ne pas venir à Paris. Il fit sagement, politiquement, la conquête de la Norman-

[1] M. Chéruel a trouvé des détails curieux dans les archives de Rouen, Chéruel, Histoire de Rouen sous la domination anglaise, p. 19. Rouen, 1840.

die, de la basse Normandie, d'abord, puis de la haute, Caen en 1417, Rouen en 1418.

Armagnac ne pouvait s'opposer à rien. Il avait assez de peine à contenir Paris ; le duc de Bourgogne campait à Montrouge. Henri V put sans inquiétude faire le siége de cette importante ville de Caen. C'était dès lors un grand marché, un grand centre d'agriculture. Une telle ville eût résisté, si elle eût eu le moindre secours. Aussi, tout en l'attaquant, il envoyait proposer la paix à Paris. Il parlait de paix et faisait la guerre. Au milieu de cette négociation, on apprit qu'il était maître de Caen, qu'il en avait chassé toute la population, hommes, femmes et enfants, en tout vingt-cinq mille âmes; que cette capitale de la basse Normandie était devenue une ville anglaise, aussi bien qu'Harfleur et Calais.

La Normandie devait nourrir les Anglais pendant cette lente conquête. Aussi, Henri V, avec une remarquable sagesse, y assura autant qu'il put l'ordre, la continuation du travail de l'agriculture. Il fit respecter les femmes, les églises, les prêtres, les faux prêtres même (il y avait une foule de paysans qui se tonsuraient)[1]. Tout ce qui se soumettait était protégé; tout ce qui résistait était puni. Aux prises de ville, il n'y avait point de violence ; mais le roi exceptait ordinairement de la capitulation quelques-uns des assiégés, à qui il faisait couper la tête, comme ayant résisté à leur souverain légitime, roi de France et duc de Normandie[2].

[1] Walsingham.

[2] « Ut rei læsæ majestatis. » *Religieux, ms., folio* 79. Ce point de vue des légistes anglais qui suivaient le roi est mis dans son vrai jour au siége de Meaux. *Ibidem, folio* 176.

Le roi d'Angleterre faisait si paisiblement cette promenade militaire, qu'il ne craignit pas de partager son armée en quatre corps, pour mener plusieurs siéges à la fois. Que pouvait-il craindre, en effet, lorsque le seul prince français qui fût puissant, le duc de Bourgogne, était son ami?

L'unique affaire de celui-ci était la perte du connétable d'Armagnac. Elle ne pouvait manquer d'arriver ; il avait mangé ses dernières ressources; il en était à fondre les châsses des saints [1]. Ses Gascons, n'étant plus payés, disparaissaient peu à peu ; il n'en avait plus que trois mille. Il fallait qu'il employât les bourgeois à faire le guet, ces bourgeois qui le détestaient pour tant de causes, comme Gascon, comme brigand, comme schismatique [2]. Le Bourgeois de Paris dit expressément qu'il croit que cet « Armagnac est un diable en fourrure d'homme. »

Le duc de Bourgogne offrait la paix. Les Parisiens crurent un moment l'avoir. Le roi, le Dauphin consentaient. Le peuple criait déjà Noël [3]. Le connétable seul s'y opposa : il sentait bien qu'il n'y avait

[1] Il le fit avec ménagement, déclarant que c'était un emprunt, et assignant un revenu pour remplacer les châsses. Néanmoins les moines de Saint-Denis lui déclarèrent que ce serait *dans leurs chroniques* une tache pour ce règne : « Opprobrium sempiternum... si redigeretur in chronicis... » Le Religieux.

[2] Armagnac persévérait dans son attachement au vieux pape du duc d'Orléans, au pape des Pyrénées, à l'Aragonais Pedro de Luna (Benoit XIII), condamné par les conciles de Pise et de Constance. — V. la déclaration de la reine contre lui. Ordonnances, t. X, p. 436.

[3] Depuis longtemps c'était l'unique vœu du peuple : « Vivat, vivat, qui dominari poterit! dum pax... » Le Religieux. Pendant le massacre de 1418, on criait de même : « Fiat pax! »

pas de paix pour lui, que ce serait seulement remettre le roi entre les mains du duc de Bourgogne. Cette joie trompée jeta le peuple dans une rage muette.

Un certain Perrinet Leclerc[1], marchand de fer au Petit-Pont, qui avait été maltraité par les Armagnacs, s'associa quelques mauvais sujets et, prenant les clefs sous le chevet de son père, qui gardait la porte Saint-Germain, il ouvrit aux Bourguignons. Le sire de l'Ile-Adam entra avec huit cents chevaliers; quatre cents bourgeois s'y joignirent. Ils s'emparèrent du roi et de la ville. Les gens du Dauphin le sauvèrent dans la Bastille. De là, leurs capitaines, le Gascon Barbasan et les Bretons Rieux et Tanneguy Duchâtel osèrent, quelques jours après, rentrer dans Paris pour reprendre le roi; mais le roi était bien gardé au Louvre; l'Isle-Adam les combattit dans les rues, le peuple se mit contre eux et les écrasa des fenêtres.

Le connétable d'Armagnac, qui s'était caché chez un maçon, fut livré et emprisonné avec les principaux de son parti. Alors rentrèrent dans la ville les ennemis des Armagnacs, et avec eux une foule de pillards. Tous ceux qu'on disait Armagnacs furent rançonnés de maison en maison. Les grands seigneurs bourguignons s'y opposèrent d'autant moins qu'eux-mêmes prenaient tant qu'ils pouvaient.

Ces revenants étaient justement les bouchers, les proscrits, les gens ruinés, ceux dont les femmes avaient été menées à Orléans (fort mal menées) par

[1] « Jeunes compagnons du moyen estat et de légère volonté, qui autrefois avoient été punis pour leurs démérites. » Monstrelet.

les sergents d'Armagnac. Ils arrivaient furieux, maigres, pâles de famine. Dieu sait en quel état ils retrouvaient leurs maisons.

On disait à chaque instant que les Armagnacs rentraient dans la ville pour délivrer les leurs. Il n'y avait pas de nuit qu'on ne fût éveillé en sursaut par le tocsin. A ces continuelles alarmes, joignez la rareté des vivres ; ils ne venaient qu'à grand' peine. Les Anglais tenaient la Seine ; ils assiégeaient le Pont-de-l'Arche.

La nuit du dimanche 12 juin, un Lambert, potier d'étain, commença à pousser le peuple au massacre des prisonniers. « C'était, disait-il, le seul moyen d'en finir ; autrement, pour de l'argent, ils trouveraient moyen d'échapper [1]. » Ces furieux

[1] Le Bourgeois devient poëte tout à coup, pour parer le massacre de mythologie et d'allégories : « Le dimanche ensuivant, 12 jour de juing, environ onze heures de nuyt, on cria alarme, comme on faisoit souvent alarme à la porte Saint-Germain, les autres crioient à la porte de Bardelles. Lors s'esmeut le peuple vers la place Maubert et environ, puis après ceulx de deçà les pons, comme des halles, et de Grève et de tout Paris, et coururent vers les portes dessus dites ; mais nulle part ne trouvèrent nulle cause de crier alarme. Lors se leva la Déesse de Discorde, qui estoit en la tour de Mauconseil, et esveilla Ire la forcenée, et Convoitise, et Enragerie et Vengeance, et prindrent armes de toutes manières, et boutèrent lors d'avec eulx Raison, Justice, Mémoire de Dieu... Et n'estoit homme nul qui, en celle nuyt ou jour, eust osé parler de Raison ou de Justice, ne demander où elle estoit enfermée. Car Ire les avoit mises en si profonde fosse, qu'on ne les pot oncques trouver tout celle nuyt, ne la journée en suivant. Si en parla le prévost de Paris au peuple, et le seigneur de l'Isle-Adam, en leur admonestant pitié, justice et raison ; mais Ire et Forcenerie respondirent par la bouche du peuple : Malgrebieu, Sire, de vostre justice, de vostre pitié et de vostre raison : mauldit soit de Dieu qui aura pitié de ces faulx traistres Arminaz Angloys, ne que de chiens ; car par eulx est le royaulme de France destruit et gasté,

coururent d'abord aux prisons de l'hôtel de ville. Les seigneurs bourguignons, l'Isle-Adam, Luxembourg et Fosseuse, vinrent essayer de les arrêter ; mais, quand ils se virent un millier de gentilshommes devant une masse de quarante mille hommes armés, ils ne surent dire autre chose, sinon : « Enfants, vous faites bien. » La tour du palais fut forcée, la prison Saint-Eloi, le grand Châtelet, où les prisonniers essayèrent de se défendre, puis Saint-Martin, Saint-Magloire et le Temple. Au petit Châtelet, ils firent l'appel des prisonniers; à mesure qu'ils passaient le guichet, on les égorgeait.

Ce massacre ne peut se comparer aux 2 et 3 septembre. Ce ne fut pas une exécution par des bouchers à tant par jour. Ce ne fut pas une exécution populaire, exécutée par une populace en furie. Ils tuaient tout, au hasard, même les prisonniers pour dettes. Deux présidents du parlement, d'autres magistrats périrent, des évêques même. Cependant, à Saint Éloi, trouvant l'abbé de Saint-Denis qui disait la messe aux prisonniers et tenait l'hostie, ils le menacèrent, brandirent sur lui le couteau ; mais comme il ne lâcha point le corps du Christ, ils n'osèrent pas le tuer.

Seize cents personnes périrent du dimanche matin au lundi matin [1]. Tout ne fut pas aux prisons ; on tua aussi dans les rues : si l'on voyait passer son en-

et si l'avoient vendu aux Angloys. » Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 234.

[1] Monstrelet, t. VI, p. 97. — Le greffier dit moins : « Jusques au nombre de huit cens personnes et au-dessus, comme on dit. » *Archives, Registres du Parlement, Conseil, XIV, f.* 139.

nemi, on n'avait qu'à crier à l'Armagnac, il était mort. Une femme grosse fut éventrée; elle resta nue dans la rue, et comme on voyait l'enfant remuer, la canaille disait : « Vois donc, ce petit chien remue encore. » Mais personne n'osa le prendre. Les prêtres du parti bourguignon ne baptisaient pas les petits Armagnacs, afin qu'ils fussent damnés.

Les enfants des rues jouaient avec les cadavres. Le corps du connétable et d'autres restèrent trois jours dans le palais, à la risée des passants. Ils s'étaient avisés de lui lever dans le dos une bande de peau, afin que lui aussi il portât sa bande blanche d'Armagnac. La puanteur força enfin de jeter tous les débris dans des tombereaux, puis, sans prêtres ni prières, dans une fosse ouverte au marché aux pourceaux [1].

Les gens du Bourguignon, effrayés eux-mêmes, le pressaient de venir à Paris. Il y fit en effet son entrée avec la reine. Ce fut une grande joie pour le peuple; ils criaient de toutes leurs forces : « Vive le roi! vive la reine! vive le duc! vive la paix! »

La paix ne vint pas, les vivres non plus, les Anglais tenaient la rivière par en bas, par en haut les Armagnacs étaient maîtres de Melun. Une sorte d'épidémie commença dans Paris et les campagnes voisines, qui emporta cinquante mille hommes. Ils se laissaient mourir; l'abattement était extrême, après la fureur. Les meurtriers surtout ne résistèrent pas : ils repoussaient les consolations, les sacrements; sept ou huit cents moururent à l'Hôtel-Dieu déses-

[1] « En une fosse nommée la Louvière... » Lefebvre de Saint-Remy.

pérés. On en vit un courir dans les rues en criant : « Je suis damné ! » Et il se jeta dans un puits la tête la première.

D'autres pensèrent, tout au contraire, que, si les choses allaient si mal, c'est qu'on n'avait pas assez tué. Il se trouva, non-seulement parmi les bouchers, mais dans l'université même, des gens qui criaient en chaire qu'il n'y avait pas de justice à attendre des princes, qu'ils allaient mettre les prisonniers à rançon et les relâcher plus aigris et plus méchants encore. Le 21 août, par une extrême chaleur, un formidable rassemblement s'ébranle vers les prisons, une foule à pied, en tête la mort même à cheval[1], le bourreau de Paris, Capeluche. Cette masse va fondre au grand Châtelet ; les prisonniers se défendent, du consentement des geôliers. Mais les assassins entrent par le toit ; tout est tué, prisonniers et geôliers. Même scène au petit Châtelet[2]. Puis les voilà devant la Bastille. Le duc de Bourgogne y vint, sans troupes, voulant rester à tout prix le favori de la populace ; il les pria honnêtement de se retirer, leur dit de bonnes paroles. Mais rien n'opérait. Il avait beau montrer de la confiance, de la bonhomie, se faire petit, jusqu'à toucher dans la main au chef (le chef, c'était le bourreau). Il en fut pour cette honte. Tout ce qu'il obtint, ce fut une promesse de mener les prisonniers au Châtelet ; alors il les livra. Arrivés au Châtelet, ils y trouvèrent

[1] « Solus equestrer... » Religieux.

[2] « Tuèrent bien trois cents prisonniers. » Monstrelet, t. IV, p. 120. « Durant laquelle assemblée et commocion, furent tuez et mis à mort environ de quatre-vingt à cent personnes, entre lesquelles y ot trois ou quatre femmes tuées, si comme on disoit... » *Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 142, verso, 21 août.*

d'autres gens du peuple qui n'avaient rien promis et qui les massacrèrent.

Le duc de Bourgogne avait joué là un triste rôle. Il fut enragé de s'être ainsi avili. Il engagea les massacreurs à aller assiéger les Armagnacs à Montlhéry pour rouvrir la route aux blés de la Beauce. Puis il fit fermer la porte derrière eux et couper la tête à Capeluche. En même temps, pour consoler le parti, il fait décapiter quelques magistrats armagnacs.

Ce Capeluche, qui paya si cher l'honneur d'avoir touché la main d'un prince du sang, était un homme original dans son métier, point furieux, et qui se piquait de tuer par principe et avec intelligence. Il tira un bourgeois du massacre au péril de sa vie [1]. Quand il lui fallut franchir le pas à son tour, il montra à son valet comme il devaient s'y prendre [2].

Le duc de Bourgogne, en devenant maître de Paris, avait succédé à tous les embarras du connétable d'Armagnac. Il lui fallait à son tour gouverner la grande ville, la nourrir, l'approvisionner; cela ne pouvait se faire qu'en tenant les Armagnacs et les Anglais à distance, c'est-à-dire en faisant la guerre, en rétablissant les taxes qu'il venait de supprimer, en perdant la popularité.

Le rôle équivoque qu'il avait joué si longtemps, accusant les autres de trahison, tandis qu'il trahissait, ce rôle devait finir. Les Anglais remontant la Seine, menaçant Paris, il fallait lâcher Paris ou les combattre. Mais avec son éternelle tergiversation et

[1] Le Religieux.
[2] Journal du Bourgeois.

sa duplicité, il avait énervé son propre parti ; il ne pouvait plus rien ni pour la paix ni pour la guerre. Juste jugement de Dieu ; son succès l'avait perdu ; il était entré, tête baissée, dans une longue et sombre impasse où il n'y avait plus moyen d'avancer ni de reculer.

Le peuple de Rouen, de Paris, qui l'avait appelé, était Bourguignon sans doute et ennemi des Armagnacs, mais encore plus des Anglais. Il s'étonnait, dans sa simplicité, de voir que ce bon duc ne fît rien contre l'ennemi du royaume. Ses plus chauds partisans commençaient à dire « qu'il était en toutes ses besognes le plus long homme qu'on pût trouver[1] ». Cependant, que pouvait-il faire? appeler les Flamands : un traité tout récent avec l'Anglais ne le lui permettait pas[2]; les Bourguignons : ils avaient assez à faire de se garder contre les Armagnacs. Ceux-ci tenaient tout le centre, Sens, Moret, Crécy, Compiègne, Montlhéry, un cercle de villes autour de Paris, Meaux et Melun, c'est-à-dire la Marne et la haute Seine. Tout ce dont il put disposer, sans dégarnir Paris, il l'envoya à Rouen; c'étaient quatre mille cavaliers.

On pouvait prévoir de longue date que Rouen se-

[1] Journal du Bourgeois.

[2] Le traité probablement ne concernait que la Flandre. Tout le monde croyait que dans une entrevue avec Henri V à Calais, il s'était allié à lui. Il existe un traité d'alliance et de ligue, où le duc reconnaît les droits d'Henri à la couronne de France ; mais cet acte ne présente ni date précise ni signature. Il est probable que ce n'était qu'un projet, une offre de partager les conquêtes qui se feraient à frais communs. — Il est probable que Jean sans Peur fît entendre au roi d'Angleterre que, s'il l'aidait activement, c'en était fait du parti bourguignon en France, qu'il servirait mieux les Anglais par sa neutralité que par son concours. Rymer, 3e éd., pars I, p. 177-178, octobre 1416.

rait investi. Henri V s'en était approché avec une extrême lenteur. Non content d'avoir derrière lui deux grandes colonies anglaises, Harfleur et Caen, il avait complété la conquête de la basse Normandie par la prise de Falaise, de Vire, de Saint-Lô, de Coutance et d'Évreux. Il tenait la Seine, non-seulement par Harfleur, mais par le Pont-de-l'Arche. Il avait déjà rétabli un peu l'ordre, rassuré les gens d'Église, invité les absents à revenir, leur promettant appui et déclarant qu'autrement il disposerait de leurs terres ou de leurs bénéfices. Il rouvrit l'échiquier et les autres tribunaux, et leur donna pour président suprême son grand trésorier de Normandie. Il réduisit presque à rien l'impôt du sel, « en l'honneur de la sainte Vierge[1] ».

Peu de rois avaient été plus heureux à la guerre, mais la guerre était son moindre moyen. Henri V était, ses actes en témoignent, un esprit politique, un homme d'ordre, d'administration, et en même temps de diplomatie. Il avançait lentement, parlementant toujours, exploitant toutes les peurs, tous les intérêts, profitant à merveille de la dissolution profonde du pays auquel il avait affaire, fascinant de sa ruse, de sa force, de son invincible fortune, des esprits vacillants qui n'avaient plus rien où se prendre, ni principe ni espoir; personne en ce malheureux pays ne se fiait plus à personne, tous se méprisaient eux-mêmes.

Il négociait infatigablement, toujours, avec tous; avec ses prisonniers d'abord, c'était le plus facile. Les tenant sous sa main, tristement, durement, il eut bon marché de leur fermeté.

[1] Rymer.

Chacun des princes n'eut au commencement qu'un serviteur français [1]. Du reste honorablement, bon lit, sans doute bonne table; mais le besoin d'activité n'en était que plus grand; ils se mouraient d'ennui. Chaque fois que le roi d'Angleterre revenait dans son île, il faisait visite « à ses cousins d'Orléans et de Bourbon; » il leur parlait amicalement, confidentiellement. Une fois il leur disait : « Je vais rentrer en campagne; et pour cette fois, je n'y épargne rien; je m'y retrouverai toujours : les Français en feront les frais. » Une autre fois, prenant un air triste : « Je m'en vais bientôt à Paris... C'est dommage, c'est un brave peuple. Mais que faire? le courage ne peut rien, s'il y a division. [2] »

Ces confidences amicales étaient faites pour désespérer les prisonniers. Ce n'étaient pas des Régulus. Ils obtinrent d'envoyer en leur nom le duc de Bourbon pour décider le roi de France à faire la paix au plus vite, en passant par toutes les conditions d'Henri; qu'autrement ils se feraient Anglais et lui rendraient hommage pour toutes leurs terres [3].

C'était un terrible dissolvant, une puissante contagion de découragement, que ces prisonniers d'Azincourt qui venaient prêcher la soumission à tout prix. Cela aidait aux négociations qu'Henri menait de front avec tous les princes de France. Dès l'ouverture de la campagne, au mois de mars 1418, il renouvela les trêves avec la Flandre et le duc de

[1] Selon le Religieux. Mais Rymer indique un plus grand nombre.

[2] « Ut communiter dicitur, divisa virtus cito dilabitur. » Religieux.

[3] Rymer, 27 janvier 1417.

Bourgogne. En juillet, il en signa une pour la Guyenne; le 4 août, il prorogea la trêve avec le duc de Bretagne. Il accueillait avec la même complaisance les sollicitations de la reine de Sicile, comtesse d'Anjou et du Maine. Ce roi pacifique n'avait rien plus à cœur que d'éviter l'effusion du sang chrétien. Tout en accordant des trêves particulières, il écoutait les propositions continuelles de paix générale que les deux partis lui faisaient; il prêtaient impartialement une oreille au Dauphin, l'autre au duc de Bourgogne, mais il n'en était pas tellement préoccupé qu'il ne mît la main sur Rouen.

Dès la fin de juin, il avait fait battre la compagne, de sorte que les moissons ne pussent arriver à Rouen et que la ville ne fût point approvisionnée. Il avait importé pour cela huit mille Irlandais, presque nus, des sauvages, qui n'étaient ni armés ni montés, mais qui, allant partout à pied, sur de petits chevaux de montagne, sur des vaches, mangeaient ou prenaient tout. Ils enlevaient les petits enfants pour qu'on les rachetât. Le paysan était désespéré[1].

Quinze mille hommes de milice dans Rouen, quatre mille cavaliers : en tout peut-être soixante mille âmes, c'était tout un peuple à nourrir. Henri, sachant bien qu'il n'avait rien à craindre ni des Armagnacs dispersés, ni du duc de Bourgogne, qui venait de lui demander encore une trêve pour la Flandre, ne craignit pas de diviser son armée en huit ou neuf corps, de manière à embrasser la vaste enceinte de Rouen. Ces corps communiquaient par

[1] Un de leur pied chaussé et l'autre nud, sans avoir braies... prenoient petits enfants en berceau... montoient sur vaches, portant lesdits petits enfants... » Monstrelet.

des tranchées qui les abritaient du boulet; vers la campagne, ils étaient défendus par des fossés profonds revêtus d'épines. Toute l'Angleterre y était, les frères du roi, Glocester, Clarence, son connétable Bornwal, son amiral Dorset, son grand négociateur Warwick, chacun à une porte.

Il s'attendait à une résistance opiniâtre, son attente fut surpassée. Un vigoureux levain cabochien fermentait à Rouen. Le chef des arbalétriers, Alain Blanchard [1], et les autres chefs rouennais semblent avoir été liés avec le carme Pavilly, l'orateur de Paris en 1413. Le Pavilly de Rouen était le chanoine Delivet. Ces hommes défendirent Rouen pendant sept mois, tinrent sept mois en échec cette grande armée anglaise. Le peuple et le clergé rivalisèrent d'ardeur; les prêtres excommuniaient, le peuple combattait; il ne se contentait pas de garder ses murailles; il allait chercher les Anglais, il sortait en masse, « et non par une porte, ni par deux, ni par trois, mais à la fois par toutes les portes [2]. »

La résistance de Rouen eût été peut-être plus longue encore, si pendant qu'il combattait elle n'eût eu une révolution dans ses murs. La ville était pleine de nobles et croyait être trahie par eux. Déjà en 1415, les voyant faire si peu de résistance aux Anglais descendus en Normandie, le peuple s'était soulevé et avait tué le bailli armagnac. Les nobles bourgui-

[1] Sur Alain Blanchard, V. la notice publiée par M. Auguste Le Prévôt, en 1826, l'Histoire de Rouen sous les Anglais, par M. Chéruel (1840), et l'Histoire du privilége de Saint-Romain, par M. Floquet, t. II, p. 548.

[2] M. Chéruel, p. 46, d'après la chronique versifiée d'un Anglais qui était au siége. Archæologia Britannica, t. XXI, XXII. Ce curieux poëme a été traduit par M. Potier, bibliothécaire de Rouen.

gnons n'inspirèrent pas plus de confiance[1]. Le peuple crut toujours qu'ils le trahissaient. Dans une sortie, les gens de Rouen attaquant les retranchements des Anglais, apprennent que le pont sur lequel ils doivent repasser vient d'être scié en dessous. Ils accusèrent leur capitaine Bouteiller. Celui-ci ne justifia que trop ces accusations après la reddition de la ville; il se fit Anglais et reçut des fiefs de son nouveau maître.

Les gens de Rouen ne tardèrent pas à souffrir cruellement de la famine. Ils parvinrent à faire passer un de leurs prêtres jusqu'à Paris. Ce prêtre fut amené devant le roi par le carme Pavilly, qui parla pour lui; puis l'homme de Rouen prononça ces paroles solennelles : « Très-excellent prince et seigneur, il m'est enjoint de par les habitants de la ville de Rouen de crier contre vous, sire de Bourgogne, qui avez le gouvernement du roi et le royaume, *le grand haro*, lequel signifie l'oppression qu'ils ont

[1] « Les Angloys descendirent à la Hogue de Saint-Vaast, dimence 1er jour d'aost 1416, adonc estoit le dalphin de Vyane à Rouen avec sa forche; et de là se partit à soy retraire à Paris, et laissa l'ainsné filz du comte d'Harcourt, chapitaine du chastel et de la ville, et M. de Gamaches, bailly de la dicte ville, avenc grant quantité d'estrangiers qui gardoient la ville et la quidèrent piller; mès l'en s'en aperchut, et y out sur ce pourvéanche. Mais nonostant tout fut levé en la ville une taille de 16 000 liv. et un prest de 12 000, et tout poié dedens la my-aost ensuivant. Et fu commencement de malvèse estrenche; et puis touz s'en alèrent au dyable. Et après euls y vint M. Gui le Bouteiller, capitaine de la ville, de par le duc de Bourgogne, avec 1400 ou 1 500 Bourguégnons et estrangiers pour, guarder la ville contre les Angloys; mais ils estoient miez Engloys que Franchoiz; les quiez estoient as gages de la ville, et si destruisoient la vitaille et la garnison de la ville. » *Chronique ms. du temps, communiquée par M. Floquet.*

des Anglais; ils vous mandent et font savoir par moi que si, par faute de votre secours, il convient qu'ils soient sujets au roi d'Angleterre, vous n'aurez en tout le monde pires ennemis qu'eux, et s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération [1]. »

Le duc de Bourgogne promit qu'il enverrait du secours. Le secours ne fut autre chose qu'une ambassade. Les Anglais la reçurent, comme à l'ordinaire, volontiers; cela servait toujours à énerver et à endormir. Ambassade du duc de Bourgogne au Pont-de-l'Arche, ambassade du Dauphin à Alençon. Outre les cessions immenses du traité de Brétigny, le duc de Bourgogne offrait la Normandie; le Dauphin proposait, non la Normandie, mais la Flandre et l'Artois, c'est-à-dire les meilleures provinces du duc de Bourgogne.

Le clerc anglais Morgan, chargé de prolonger quelques jours ces négociations, dit enfin aux gens du Dauphin : « Pourquoi négocier? Nous avons des lettres de votre maître au duc de Bourgogne, par lesquelles il lui propose de s'unir à lui contre nous. » Les Anglais amusèrent de même le duc de Bourgogne et finirent par dire : « Le roi est fol, le Dauphin mineur, et le duc de Bourgogne n'a pas qualité pour rien céder en France [2]. »

Ces comédies diplomatiques n'arrêtaient pas la tragédie de Rouen. Le roi d'Angleterre, croyant faire peur aux habitants, avait dressé des gibets autour de la ville, et il y faisait pendre des prisonniers. D'autre part il barra la Seine avec un pont de bois, des chaînes et des navires, de sorte que rien ne pût

[1] Monstrelet.
[2] V. le journal des négociations dans Rymer, nov. 1418.

passer. Les Rouennais de bonne heure semblaient réduits aux dernières extrémités, et ils résistèrent six mois encore; ce fut un miracle. Ils avaient mangé les chevaux, les chiens et les chats [1]. Ceux qui pouvaient encore trouver quelque aliment, tant fût-il immonde, ils se gardaient bien de le montrer; les affamés se seraient jetés dessus. La plus horrible nécessité, c'est qu'il fallut faire sortir tout ce qui ne pouvait pas combattre, douze mille vieillards, femmes et enfants. Il fallut que le fils mît son vieux père à la porte, le mari sa femme; ce fût là un déchirement. Cette foule déplorable vint se présenter aux retranchements anglais; ils y furent reçus à la pointe de l'épée. Repoussés également de leurs amis et de leurs ennemis, ils restèrent entre le camp et la ville, dans le fossé, sans autre aliment que l'herbe qu'ils arrachaient. Ils y passèrent l'hiver sous le ciel. Des femmes, hélas! y accouchèrent...; et alors les gens de Rouen, voulant que l'enfant fût du moins baptisé, le montaient par une corde; puis on le redescendait, pour qu'il allât mourir avec sa mère [2].

[1] La chronique anglaise donne un étrange tarif des animaux dégoûtants dont les gens de Rouen se nourrirent; peut-être ce tarif n'est qu'une dérision féroce de la misère des assiégés : On vendait un rat 40 pences (environ 40 francs, monnaie actuelle), et un chat, 2 nobles (60 francs), une souris se vendait 6 pences (environ 5 francs), etc. — Archæologia, t. XXI, XXII. — M. Chéruel a trouvé un renseignement plus sérieux sur le prix des denrées; par délibération du 7 octobre 1418, le chapitre fait fondre une châsse d'argent, et paye, entre autres dettes, *soixante livres tournois* (mille francs d'aujourd'hui ?) *pour deux boisseaux de blé*. M. Chéruel, Rouen sous les Anglais, p. 53, d'après les registres capitulaires conservés aux *Archives départementales de la Seine-Inférieure*. Cet excellent ouvrage donne une foule de renseignements non moins précieux pour l'histoire de la Normandie et de la France en général.

[2] Monstrelet. — La saison, dit le chroniqueur anglais, était pour

On ne dit pas que les Anglais aient eu cette charité; et pourtant leur camp était plein de prêtres, d'évêques; il y avait entre autres le primat d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry.

Au grand jour de Noël, lorsque tout le monde chrétien dans la joie célèbre par de douces réunions de famille la naissance de Jésus, les Anglais se firent scrupule de faire bombance[1] sans jeter des miettes à ces affamés. Deux prêtres anglais descendirent parmi les spectres du fossé et leur apportèrent du pain. Le roi fit dire aussi aux habitants qu'il voulait bien leur donner des vivres pour le saint jour de Noël; mais nos Français ne voulurent rien recevoir de l'ennemi.

Cependant le duc de Bourgogne commençait à se mettre en mouvement. Et d'abord il alla de Paris à Saint-Denis. Là, il fit prendre au roi solennellement l'oriflamme; cruelle dérision; ce fut pour rester à Pontoise, longtemps à Pontoise, longtemps à Beauvais. Il y reçut encore un homme de Rouen qui s'était dévoué pour risquer le passage; c'était le dernier messager, la voix d'une ville expirante; il

eux une grande source de misère; il ne faisait que pleuvoir. Les fossés présentaient plus d'un spectacle lamentable; on y voyait des enfants de deux à trois ans obligés de mendier leur pain, parce que leurs père et mère étaient morts. L'eau séjournant sur le sol qu'ils étaient contraints d'habiter, et, gisant çà et là, ils poussaient des cris, implorant un peu de nourriture. Plusieurs avaient les membres fléchis par la faiblesse, et étaient maigres comme une branche desséchée, les femmes tenaient leurs nourrissons dans leurs bras, sans avoir rien pour les réchauffer; des enfants tétaient encore le sein de leur mère étendue sans vie. On trouvait dix à douze morts pour un vivant.

[1] Le camp anglais regorgeait de vivres; les habitants de Londres avaient envoyés à eux seuls un vaisseau chargé de vin et de cervoise. (Chéruel.)

dit simplement que dans Rouen et la banlieue il était mort cinquante mille hommes de faim. Le duc de Bourgogne fut touché, il promit secours, puis débarrassé du messager, et comptant bien sans doute ne plus entendre parler de Rouen, il tourna le dos à la Normandie et mena le roi à Provins.

Il fallut donc se rendre. Mais le roi d'Angleterre, croyant utile de faire un exemple pour une si longue résistance, voulait les avoir à merci. Les Rouennais qui savaient ce que c'était que la merci d'Henri V, prirent la résolution de miner le mur, et de sortir par la nuit les armes à la main, à la grâce de Dieu. Le roi et les évêques réfléchirent, et l'archevêque de Cantorbéry vint lui-même offrir une capitulation: 1° La vie sauve, cinq hommes exeptés[1]; ceux des cinq qui étaient riches ou gens d'Eglise se tirèrent d'affaire; Alain Blanchart paya pour tous, il fallait à l'Anglais une exécution, pour constater que la résistance avait été rébellion au roi légitime. 2° Pour la même raison, Henri assura à la ville tous les priviléges que les rois de France, ses ancêtres, lui avaient accordés, *avant l'usurpation de Philippe de Valois*. 3° Mais elle dut payer une terrible amende, trois cent mille écus d'or, moitié en janvier (on était déjà au

[1] Item, estoit octroyé par ledit seigneur Roi, que tous et chacun pourroient s'en retourner..., excepté *Luc*, Italien, Guillaume de *Houdetot*, chevalier bailly, Alain *Blanchart*, Jehan *Segneult*, maire, maître Robin, *Delivet*, et *excepté la personne qui*, de mauvaises paroles et déshonnêtes, *aurait parlé antiennement*, s'il peut être découvert, sans fraude ou mal engyn... » *Vidimus de la capitulation de Rouen, aux Archives de Rouen (communiqué par M. Chéruel)*. Rymer donne le même acte en latin, t. IV, p. II, p. 82, 13 januar. 1419.

19 janvier[1]), moitié en février. Tirer cela d'une ville dépeuplée, ruinée[2], ce n'était pas chose facile, il y avait à parier que ces débiteurs insolvables feraient plutôt cession de biens, qu'ils se sauveraient tous de la ville, et que le créancier se trouverait n'avoir pour gage que des maisons croulantes. — On y pourvut ; la ville fut contrainte par corps ; tous les habitants consignés jusqu'à parfait payement. Des gardes étaient mis aux portes : pour sortir, il fallait montrer un billet qu'on achetait fort cher[3]. Ces billets parurent une si heureuse invention de police et d'un si bon rapport, que désormais on en exigea partout. La Normandie entière devint une geôle anglaise. Ce gouvernement sage et dur ajouta à ces rigueurs un bienfait, qui parut encore une rigueur : l'unité de poids, de mesures et d'aunage, poids de Troyes, mesure de Rouen et d'Arques, aunage de Paris[4].

Le roi d'Angleterre, occupé d'organiser le pays conquis, accorda une trêve aux partis français, aux Bourguignons et aux Armagnacs. Il avait besoin de refaire un peu son armée. Il lui fallait surtout ramasser de l'argent et s'acquitter envers les évêques qui lui en avaient prêté pour cette longue expédition. L'Église lui faisait la banque, mais en prenant ses sûretés ; tantôt les évêques se faisaient assigner

[1] « Januarii instantis, ferbuarii instantis. » Les articles suivants prouvent qu'il s'agit bien de 1418 et non de 1419. Rymer, t. IV, p. II, p. 82.

[2] L'entrée magnifique du vainqueur, au milieu de ces ruines, fit un contraste cruel. L'honnête et humain M. Turner en est lui-même blessé.

[3] Monstrelet.

[4] Rymer.

par lui le produit d'un impôt[1]; tantôt ils lui prêtaient sur gage, sur ses joyaux[2], sur sa couronne, par exemple. Voilà sans doute pourquoi ils suivaient le camp en grand nombre[3]. A chaque conquête, ils pouvaient récupérer leur avances, occupant les bénéfices vacants, les administrant, en percevant les fruits. Si les absents s'obstinaient à ne pas revenir, le roi disposait de leurs bénéfices, de leurs héritages en faveur de ceux qui le suivaient. La terre ne manquait pas. Beaucoup de gens aimaient mieux tout perdre que de revenir. Le pays de Caux était désert; il se peuplait de loups; le roi y créa un louvetier.

Ce grand succès de la prise de Rouen exalta l'orgueil d'Henri V et obscurcit un moment cet excellent esprit; telle est la faiblesse de notre nature. Il se crut si sûr de réussir qu'il fit tout ce qu'il fallait pour échouer.

Chose étrange, et pourtant certaine, ce conquérant de la France n'avait encore qu'une province, et déjà la France ne lui suffisait plus. Il commençait à se mêler des affaires d'Allemagne. Il y voulait marier son frère Bedford[4]; la désorganisation de l'Empire l'encourageait sans doute; un frère du roi d'Angleterre, c'était bien assez pour faire un empereur;

[1] Par exemple, en 1415, il engage à l'archevêque de Cantorbéry et aux évêques de Winchester, etc., la perception de droits féodaux,

[2] Par exemple, le 24 juillet 1425, le 22 juin 1417. (Rymer.)

[3] « Prælatorum, *semper sibi assistensium*, concilio... » Religieux.

[4] « Super sponsalibus inter Bedfordium et filiam unicam Fr. burgravii Nuremburiensis, filiam unicam ducis Lotogrinahaiæ, aliquam consenguineam imperatoris. » Rymer, t. IV, p. II, p. 100, 18 mart. 1419.

témoin le frère d'Henri III, Richard de Cornouailles. Déjà Henri V marchandait l'hommage des archevêques et autres princes du Rhin.

Autre folie, et plus folle. Il voulait faire adopter son jeune frère, Glocester, à la reine de Naples, et provisoirement se faire donner le port de Brindes et le duché de Calabre[1]. Brindes était un lieu d'embarquement pour Jérusalem ; l'Italie était pour Henri le chemin de la terre sainte; déjà ses envoyés prenaient des information en Syrie. Et attendant, ce projet lui faisait un ennemi mortel du roi d'Aragon, Alfonse le Magnanime, prétendant à l'adoption de Naples; il mettait d'accord contre lui les Aragonais[2] et les Castillans, deux puissances maritimes. Dès lors la Guyenne[3], l'Angleterre même étaient en péril. Naguère les Castillans, conduits par un Normand, amiral de Castille, avaient gagné sur les Anglais une grande bataille navale[4]. Leurs vaisseaux

[1] « Cum Johanna, regina Apuleæ, de Adoptione Johannis ducis Bedfordiæ. Dux mittat quinquaginta millia ducatorum, quousque fortalitia civitatis Brandusii erint ei consignata... Dux teneatur, intra octo menses, venire personaliter cum mille hominibus armatis, 2 000 sagittariis. Non intromittet se de regimine regni, *excepto ducatu Calabriæ* quem gubernabit ad beneplacitum suum. » Ibidem, p. 98, 12 mart. 1419.

[2] Les Anglais s'étaient fort maladroitement mêlés des affaires intérieures de l'Aragon, dès 1413. (Ferreras.)

[3] Les gens de Bayonne écrivent au roi d'Angleterre que « un balener armé a pris un clerc du roy de Castille, » et qu'on a su par lui que quarante vaisseaux castillans allaient chercher des Écossais en Écosse, les troupes du Dauphin à Belle-Isle, et amener toute cette armée devant Bayonne. Rymer, t. IV, p. II, p. 128, 22 jul. 1419. Les gens de Bayonne écrivent plus tard que les Aragonais vont se joindre aux Castillans pour assiéger leur ville, p.132 5 septembre.

[4] Le Normand Robert de Braquemont, amiral de Castille. (Le Religieux.) — Je reviendrai sur cette famillle illustre et sur les

devaient sans difficulté, ou ravager les côtes d'Angleterre, ou tout au moins aller en Écosse, chercher les Écossais et les amener comme auxiliaires au Dauphin.

Henri V voyait si peu son danger du côté du Dauphin, de l'Écosse et de l'Espagne, qu'il ne craignit pas de mécontenter le duc de Bourgogne. Celui-ci, misérablement dépendant des Anglais pour les trêves de Flandre, avait essayé de fléchir Henri. Il lui demanda une entrevue, et lui proposa d'épouser une fille de Charlés VI, avec la Guyenne et la Normandie; mais il voulait encore la Bretagne comme dépendance de la Normandie, et de plus le Maine, l'Anjou et la Touraine. Le duc de Bourgogne n'avait pas craint d'amener à cette triste négociation la jeune princesse, comme pour voir si elle plairait. Elle plut, mais l'Anglais n'en fut pas moins dur, moins insolent; cet homme, qui ordinairement parlait peu et avec mesure, s'oublia jusqu'à dire: « Beau cousin, sachez que nous aurons la fille de votre roi, et le reste, ou que nous vous mettrons, lui et vous hors de ce royaume[1]. »

Le roi d'Angleterre ne voulait pas traiter sérieusement; et le duc de Bourgogne avait près de lui des gens qui le suppliaient de traiter avec eux, les gens du Dauphin, deux braves qui commandaient ses troupes, Barbazan et Tanneguy Duchâtel. Il était bien temps que la France se réconciliât, si près de sa

Béthencourt, alliés et parents des Braquemont, à qui ceux-ci cédèrent leurs droits sur les Canaries, V. Histoire de la conqueste des Canaries faite par Jean de Béthencourt, escrite du temps même par P. Bontier et J. Leverrier, prestres, 1630. Paris, in-12.

[1] Monstrelet.

perte. Le parlement de Paris et celui de Poitiers y travaillaient également; la reine aussi, et plus efficacement, car elle employait près du duc de Bourgogne une belle femme, pleine d'esprit et de grâce, qui parla, pleura[1], et trouva moyen de toucher cette âme endurcie.

Le 11 juillet, on vit au ponceau de Pouilly ce spectacle singulier: le duc de Bourgogne au milieu des anciens serviteurs du duc d'Orléans, parmi les frères et les parents des prisonniers d'Azincourt et des égorgés de Paris. Il voulut lui-même s'agenouiller devant le Dauphin. Un traité d'amitié, de secours mutuel, fut signé, subi par les uns et les autres. Il fallait voir aux preuves ce que deviendrait cette amitié entre gens qui avaient de si bonnes raisons de se haïr.

Les Anglais n'étaient pas sans inquiétude[2]. Sept jours après le traité, le 18 juillet, Henri V dépêcha de nouveaux négociateurs pour renouer l'affaire du mariage. Ce qui est plus étrange, ce qui étonnera ceux qui ne savent pas combien les Anglais sortent aisément de leur caractère quand leur intérêt l'exige, c'est qu'il devint tout à coup empressé et galant; il envoya à la princesse un présent considérable de joyaux[3]. Il est vrai que les gens du Dauphin arrê-

[1] Le bon Religieux de Saint-Denis l'appelle : « La *respectable* et prudente dame de Giac... » Ce qui est sûr, c'est qu'elle était fort habile. Son mari, le sire de Giac, ne devinant pas pourquoi il réussissait dans tout, croyait le devoir au diable, à qui il avait voué une de ses mains.

[2] « Nous ne savons plus, écrivait un agent anglais à Henri V, si nous avons la guerre ou la paix; mais dans six jours... It is not know whethir we shall have werre or pees... But withynne six dayes... » Rymer, ibidem, p. 126, 14 juil. 1419.

[3] Le Religieux croit, sans doute d'après un bruit populaire, qu'il y en avait pour cent mille écus!

tèrent les joyaux en route; ils crurent pouvoir porter au frère ce qu'on destinait à la sœur.

Le roi d'Angleterre eut bientôt lieu de se rassurer. Le duc de Bourgogne, quoi qu'il fît, ne pouvait sortir de la situation équivoque où le plaçait l'intérêt de la Flandre. Son traité avec le Dauphin ne rompit pas les négociations qu'il avait engagées depuis le mois de juin pour continuer les trêves entre la Flandre et l'Angleterre. Le 28 juillet, à Londres, le duc de Bedfort proclame le renouvellement des trêves. Le 29, près de Paris, les Bourguignons en garnison à Pontoise se laissèrent surprendre par les Anglais; les habitants fugitifs arrivèrent à Paris et y jetèrent une extrême consternation. Elle augmenta lorsque, le 30, le duc de Bourgogne, emmenant précipitamment le roi de Paris à Troyes, passa sous les murs de Paris sans y entrer, sans pourvoir à la défense des Parisiens éperdus, autrement qu'en nommant capitaine de la ville son neveu, enfant de quinze ans[1].

D'après tout cela, les gens du Dauphin crurent, à tort ou à droit, qu'il s'entendait avec les Anglais. Ils savaient que les Parisiens étaient fort irrités de l'abandon où les laissait leur bon duc, sur lequel ils avaient tant compté. Ils crurent que le duc de Bourgogne était un homme ruiné, perdu. Et alors,

[1] Le mécontentement extrême de Paris se fait sentir jusque dans les pâles et timides notes du greffier du parlement : Ce jour (9 août), les Anglois vinrent courir devant les portes de Paris... Et lors, y avoit à Paris petite garnison de gens d'armes, pour l'absence du Roy, de la Royne, de Mess. le Dauphin, *le duc de Bourgoingne* et des autres seigneurs de France, *qui jusques cy ont fait petite résistence aus dits Anglois* et à leurs entreprises... » *Archives, Registres du parlement.*

la vieille haine se réveilla d'autant plus forte qu'enfin la vengeance parut possible après tant d'années. Ajoutez que le parti du Dauphin était alors dans la joie d'une victoire navale des Castillans sur les Anglais ; ils savaient que les armées réunies de Castille et d'Aragon allaient assiéger Bayonne, qu'enfin les flottes espagnoles devaient amener au Dauphin des auxiliaires écossais. Ils croyaient que le roi d'Angleterre, attaqué ainsi de plusieurs côtés, ne saurait où courir.

Le Dauphin, enfant de seize ans, était fort mal entouré. Ses principaux conseillers étaient son chancelier Maçon et Louvet, président de Provence, deux légistes, de ces gens qui avaient toujours pour justifier chaque crime royal une sentence de lèse-majesté. Il avait aussi pour conseillers des hommes d'armes, de braves brigands armagnacs, gascons et bretons, habitués depuis dix ans à une petite guerre de surprises, de coups fourrés qui ressemblaient fort aux assassinats.

Les serviteurs du duc lui disaient presque tous qu'il périrait dans l'entrevue que le Dauphin lui demandait. Les gens du Dauphin s'étaient chargés de construire sur le pont de Montereau la galerie où elle devait avoir lieu, une longue et tortueuse galerié de bois ; point de barrière au milieu, contre l'usage qu'on observait toujours dans cet âge défiant. Malgré tout cela, il s'obstina à y aller ; la dame de Giac, qui ne le quittait point, le voulut ainsi[1].

[1] Le trahit-elle ? tout le monde le crut, quand après l'événement on la vit rester du côté du Dauphin. Pourtant elle avait perdu, par

Le duc tardant à venir, Tanneguy Duchâtel alla le chercher. Le duc n'hésita plus; il lui frappa sur l'épaule, en disant: « Voici en qui je me fie. » Duchâtel lui fit hâter le pas: le Dauphin, disait-il, attendait; de cette manière il le sépara de ses hommes, de sorte qu'il entra seul dans la galerie avec le sire de Navailles, frère du captal de Buch, qui servait les Anglais et venait de prendre Pontoise. Tous deux y furent égorgés (10 septembre 1419).

L'altercation qui eut lieu est diversement rapportée. Selon l'historien ordinairement le mieux informé, les gens du Dauphin lui auraient dit durement: « Approchez donc enfin, monseigneur, vous avez bien tardé[1]! » A quoi il aurait répondu que « c'était le Dauphin qui tardait à agir, que sa lenteur et sa négligence avaient fait bien du mal dans le royaume. » Selon un autre récit, il aurait dit qu'on ne pouvait traiter qu'en présence du roi, que le Dauphin devait y venir; le sire de Navailles, mettant la main sur son épée, de l'autre saisissant le bras du jeune prince, aurait crié, avec la violence méridionale de la maison de Foix: « Que vous le veuillez ou non, vous y viendrez, monseigneur. » Ce récit, qui est celui des dauphinois, n'en est pas moins assez croyable; ils avouent, comme on voit, que leur plus grande crainte était que le Dauphin ne leur échappât, qu'il ne revînt près de son père et du duc de Bourgogne.

Tanneguy Duchâtel assura toujours qu'il n'avait

la mort de Jean sans Peur, l'espoir d'une grande fortune. Innocente ou coupable, qu'aurait-elle été chercher en Bourgogne? la haine de la veuve, toute-puissante sous son fils?

[1] « Tardavistis... tardavistis... » Religieux.

pas frappé le duc. D'autres s'en vantèrent. L'un d'eux, Le Bouteiller, disait : « J'ai dit au duc de Bourgogne : Tu as coupé le poing au duc d'Orléans mon maître, je vais te couper le tien. »

Quelque peu regrettable que fût le duc de Bourgogne, sa mort fit un mal immense au Dauphin[1]. Jean sans Peur était tombé bien bas, lui et son parti. Il n'y avait bientôt plus de Bourguignons. Rouen ne pouvait jamais oublier qu'il l'avait laissé sans secours. Paris, qui lui était si dévoué, s'en voyait de même abandonné au moment du péril. Tout le monde commençait à le mépriser, à le haïr. Tous, dès qu'il fut tué, se retrouvèrent Bourguignons.

La lassitude était extrême, les souffrances inexprimables ; on fut trop heureux de trouver un prétexte pour céder. Chacun s'exagéra à lui-même sa pitié et son indignation. La honte d'appeler l'étranger se couvrit d'un beau semblant de vengeance. Au fond, Paris céda parce qu'il mourait de faim. La reine céda parce qu'après tout, si son fils n'était roi, sa fille au moins serait reine. Le fils du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, était le seul sincère : il avait son père à venger. Mais sans doute aussi il croyait y

[1] « Le seigneur de Barbezan par plusieurs fois reprocha à ceux qui avoient machiné le cas dessus dit, disant qu'ils avoient détruit leur maître de chevance et d'honneur, et que mieux voudroit avoir été mort que d'avoir été à icelle journée, combien qu'il en fût innocent. » Monstrelet. — « Pour occasion duquel fait plusieurs grans inconvénients et domages irréparables sont disposez davenir et plus grans que paravant, à la honte des faiseurs, au dommage du monde. Seig. Dauphin principalment, qui attendoit le royaume par hoirrie et succession après le Roy notre souverain S. A. quoy il aura moins daide et de faveur et plus dennemis et adversaires que par avant. » *Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio* 193, *septembre* 1419.

trouver son compte; la branche de Bourgogne grandissait en ruinant la branche aînée, en mettant sur le trône un étranger qui n'aurait jamais qu'un pied de ce côté du détroit et qui, s'il était sage, gouvernerait la France par le duc de Bourgogne.

Il ne faut pas croire que Paris ait appelé facilement l'étranger. Il avait été amené à cette dure extrémité par des souffrances dont rien peut-être, sauf le siége de 1590, n'a donné l'idée depuis. Si l'on veut voir comment les longues misères abaissent et matérialisent l'esprit, il faut lire la chronique d'un Bourguignon de Paris qui écrivait jour par jour. Ce désolant petit livre fait sentir à la lecture quelque chose des misères et de la brutalité du temps. Quand on vient de lire le placide et judicieux Religieux de Saint-Denis, et que de là on passe au journal de ce furieux Bourguignon, il semble qu'on change, non d'auteur seulement, mais de siècle; c'est comme un âge barbare qui commence. L'instinct brutal des besoins physiques y domine tout; partout un accent de misère, une âpre voix de famine. L'auteur n'est préoccupé que du prix des vivres, de la difficulté des arrivages; les blés sont chers, les légumes ne viennent plus, les fruits sont hors de prix, la vendange est mauvaise, l'ennemi récolte pour nous. En deux mots, c'est là le livre : « J'ai faim ; j'ai froid, » ce cri déchirant que l'auteur entendait sans cesse dans les longues nuits d'hiver.

Paris laissa donc faire les Bourguignons, qui avaient encore toute autorité dans la ville. Le jeune Saint-Pol, neveu du duc de Bourgogne et capitaine de Paris, fut envoyé en novembre au roi d'Angleterre avec maître Eustache Atry, « au nom de la

cité, du clergé et de la commune ». Il les reçut à merveille, déclarant qu'il ne voulait que la possession indépendante de ce qu'il avait conquis et la main de la princesse Catherine. Il disait gracieusement : « Ne suis-je pas moi-même du sang de France? Si je deviens gendre du roi, je le défendrai contre tout homme qui puisse vivre et mourir[1]. »

Il eut plus qu'il ne demandait. Ses ambassadeurs, encouragés par les dispositions du nouveau duc de Bourgogne, réclamèrent le droit de leur maître à la couronne de France, et le duc reconnut ce droit (5 décembre 1419). Le roi d'Angleterre avait mis trois ans à conquérir la Normandie; la mort de Jean sans Peur sembla lui donner la France en un jour.

Le traité conclu à Troyes au nom de Charles VI assurait au roi d'Angleterre la main de la fille du roi de France et la survivance du royaume : « Est accordé que tantôt *après notre trépas*, la couronne et royaume de France demeureront et *seront perpétuellement* à nostre dit fils le roy Henri et à ses hoirs... La faculté et l'*exercice de gouverner* et ordonner la chose publique dudit royaume, seront et demeureront, *notre vie durant*, à nostre dit fils le roi Henri, avec le conseil des nobles et sages dudit royaume... Durant nostre vie, les lettres concernées en justice devront être écrites et procéder sous nostre nom et scel; toutefois, pour ce qu'aucuns cas singuliers pourraient advenir..., il sera loisible à nostre fils... écrire ses lettres à nos sujets, par lesquels il mandera, défendra et commandera, de par nous *et de par lui, comme régent...* »

[1] Le Religieux.

Après ceci, l'article suivant n'était-il pas dérisoire : « Toutes conquestes qui se feront par nostre dit fils le roi Henri sur les désobéissants, seront et se feront *à notre profit.* »

Ce traité monstrueux finissait dignement par ces lignes, où le père proscrivait son fils : « Considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, *soi-disant Dauphin* de Viennois, il est accordé que nous, notre dit fils le roi, et aussi notre très-cher fils Philippe, duc de Bourgogne, *ne traiterons aucunement de paix* ni de concorde avec que ledit Charles, ni traiterons ou ferons traiter, sinon du consentement et du conseil de tous et chacun de nous trois, et des trois états des deux royaumes des susdits [1]. »

Ce mot honteux, *soi-disant Dauphin*, fut payé comptant à la mère. Isabeau se fit assigner immédiatement deux mille francs par mois, à prendre sur la monnaie de Troyes[2]. A ce prix, elle renia son fils et livra sa fille. L'Anglais prenait tout à la fois au roi de France son royaume et son enfant. La pauvre demoiselle était obligée d'épouser un maître ; elle lui apportait en dot la ruine de son frère. Elle devait recevoir un ennemi dans son lit, lui enfanter des fils maudits de la France.

Il eut si peu d'égard pour elle, que le matin même de la nuit des noces, il partit pour le siége de Sens[3].

[1] V. cet acte en trois langues, latine, française et anglaise, dans Rymer, 21 mai 1420.

[2] Rymer, 9 juin 1420.

[3] Comme on allait faire des joutes pour le mariage : « Il dit, oïant tous, de son mouvement : Je prie à M. le Roy de qui j'ai espousé la fille et à tous ses serviteurs, et à mes serviteurs je commande que demain au matin nous soyons tous prêts pour aller

Cet implacable chasseur d'hommes court ensuite à Montereau. Et ne pouvant réduire le château, il fait pendre les prisonniers au bord des fossés [1]. C'était pourtant le premier mois de son mariage, le moment où il n'y a point de cœur qui n'aime et ne pardonne; sa jeune Française était enceinte; il n'en traitait pas mieux les Français.

Avec toute cette impétuosité, il fallut bien qu'il patientât devant Melun; le brave Barbazan l'y arrêta plusieurs mois. Le roi d'Angleterre employa tous les moyens, amena au siége Charles VI et les deux reines, se présentant comme gendre du roi de France, parlant au nom de son beau-père, se servant de sa femme, comme d'amorce et de piége. Toutes ces habiletés ne réussirent pas. Les assiégés résistèrent vaillamment; il y eut des combats acharnés autour des murs et sous les murs, dans les mines et contre-mines, et Henri lui-même ne s'y épargna pas. Cependant les vivres manquant, il fallut se rendre. L'Anglais, selon son usage, excepta la capitulation et fit tuer plusieurs bourgeois, tout ce qu'il y avait d'Écossais dans la place, et jusqu'à deux moines.

Pendant le siége de Melun, il s'était fait livrer Paris par les Bourguignons, les quatre forts, Vincennes, la Bastille, le Louvre et la tour de Nesle. Il fit son entrée en décembre. Il chevauchait entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Celui-ci était

mettre le siége devant la cité de Sens, et là pourra chacun jouster. » Journal du Bourgeois.

[1] « Auquel lieu le roi d'Angleterre fit dresser un gibet, où les dessusdits prisonniers furent tous pendus, voyant ceux du chastel. » Monstrelet.

vêtu de deuil[1], en signe de douleur et de vengeance; par pudeur aussi peut-être, pour s'excuser du triste personnage qu'il faisait en amenant l'étranger. Le roi d'Angleterre était suivi de ses frères les ducs de Clarence et de Bedford, du duc d'Exeter, du comte de Warwick et de tous ses lords. Derrière lui on portait, entre autres bannières, sa bannière personnelle, la lance à queue de renard[2]; c'était apparemment un signe qu'il avait pris jadis, en bon *fox hunter*, dans sa vive jeunesse; homme fait, roi et victorieux, il gardait avec une insolente simplicité le signe du chasseur dans cette grande chasse de France.

Le roi d'Angleterre fut bien reçu à Paris[3]. Ce peuple sans cœur (la misère l'avait fait tel) accueillit l'étranger, comme il eût accueilli la paix elle-même. Les gens d'Église vinrent en procession au-devant des deux rois leur faire baiser les reliques. On les mena à Notre-Dame, où ils firent leur prière au grand autel. De là le roi de France alla se loger à sa maison de Saint-Pol; le vrai roi, le roi d'Angleterre, s'établit dans la bonne forteresse du Louvre (déc. 1420).

Il prit possession, comme régent de France, en

[1] Monstrelet.

[2] « Et portoit en sa devise une queue de renard de broderie. » Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 275. A l'entrée de Rouen, c'était une véritable queue de renard : « Une lance à laquelle d'emprès le fer avoit attaché une queue de renart en manière de penoncel, en quoi aucuns sage notoient moult de chose. » Monstrelet, t. IV, p. 140.

[3] Le greffier même du parlement partage l'entraînement général, à en juger par ses mentions continuelles de processions et supplications pour le salut des deux rois : Furent moult joyeusement et honorablement receuz en la ville de Paris... » *Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio* 224.

assemblant les états le 6 décembre 1420 et leur faisant sanctionner le traité de Troyes[1].

Pour que le gendre fût sûr d'hériter, il fallait que le fils fût proscrit. Le duc de Bourgogne et sa mère vinrent par-devant le roi de France, siégeant comme juge à l'hôtel Saint-Pol, faire « grand'plainte et clameur de la piteuse mort de feu le duc Jean de Bourgogne. » Le roi d'Angleterre était assis sur le même banc que le roi de France, messire Nicolas Raulin demanda, au nom du duc de Bourgogne et de sa mère, que Charles, soi-disant Dauphin, Tanneguy Duchâtel et tous les assassins du duc de Bourgogne fussent menés dans un tombereau, la torche au poing, par les carrefours, pour faire amende honorable. L'avocat du roi prit les mêmes conclusions. L'université appuya[2]. Le roi autorisa la poursuite, et Charles ayant été crié et cité à la table de marbre, pour comparaître sous trois jours devant le parlement, fut, par défaut, condamné au bannissement et débouté de tout droit à la couronne de France (3 janvier 1421)[3].

[1] Le parlement d'Angleterre en fit autant le 21 mai 1421. (Rymer.)

[2] Monstrelet.

[3] La sentence rendue par le roi de France, « de l'avis du parlement, » est placée par Rymer au 23 décembre 1420 « Considérant que *Charles soi-disant Dauphin* avoit conclu alliance avec le duc de Bourgogne... déclare les coupables de cette mort *inhabiles à toute dignité.* » — V. aussi le violent manifeste de Charles VI contre son fils : « O Dieu véritable, etc., » 17 janvier 1419. Ord., t. XII, p. 273. — Un acte plus odieux encore, c'est celui qui ordonne que les Parisiens seront payés de ce qui leur est dû sur les biens des proscrits, de manière à associer Paris au bénéfice de la confiscation. Ord., t. XII, p. 281. Cela fait penser aux statuts anglais qui donnaient part aux communes dans les biens des lollards.

CHAPITRE III

Suite du précédent. — Concile de Constance. 1414-1418. Mort de Charles VI et d'Henri V. 1422. Deux rois de France, Charles VII et Henri VI.

Dans les années 1421 et 1422, l'Anglais résida souvent au Louvre, exerçant les pouvoirs de la royauté, faisant justice et grâce, dictant des ordonnances, nommant des officiers royaux. A Noël, à la Pentecôte, il tint cour plénière et table royale avec la jeune reine. Le peuple de Paris alla voir Leurs Majestés siégeant couronne en tête, et autour, dans un bel ordre, les évêques, les princes, les barons et chevaliers anglais. La foule affamée vint repaître ses yeux du somptueux banquet, du riche service; puis elle s'en alla à jeun, sans que les maîtres d'hôtel eussent rien offert à personne. Ce n'était pas comme cela sous nos rois, disaient-ils en s'en allant; à de pareilles fêtes, il y avait table ouverte; s'asseyait qui voulait; les serviteurs servaient largement, et des mets, des vins du roi même. Mais alors, le roi et la reine étaient à Saint-Pol, négligés et oubliés.

Les plus mécontents ne pouvaient nier, après tout, que cet Anglais ne fût une noble figure de roi et vraiment royale. Il avait la mine haute, l'air

froidement orgueilleux, mais il se contraignait assez pour parler honnêtement à chacun, selon sa condition, surtout aux gens d'Église. On remarquait à sa louange qu'il n'affirmait jamais avec serment; il disait seulement : « Impossible ». Ou bien: « Cela sera [1] ». En général, il parlait peu. Ses réponses étaient brèves « et tranchaient comme rasoir [2]. »

Il était surtout beau à voir quand on lui apportait de mauvaises nouvelles ; il ne sourcillait pas, c'était la plus superbe égalité d'âme. La violence du caractère, la passion intérieure, ordinairement contenue, perçait plutôt dans les succès ; l'homme parut à Azincourt... Mais au temps où nous sommes il était bien plus haut encore, si haut, qu'il n'y a guère de tête d'homme qui n'y eût tourné : roi d'Angleterre et déjà de France, traînant après lui son allié et serviteur le duc de Bourgogne, ses prisonniers le roi d'Écosse, le duc de Bourbon, le frère du duc de Bretagne, enfin les ambassadeurs de tous les princes chrétiens. Ceux du Rhin particulièrement lui faisaient la cour; ils tendaient la main à l'argent anglais. Les archevêques de Mayence et de Trèves lui avaient rendu hommage, et étaient devenus ses vassaux [3]. Le palatin et autres princes

[1] « Impossible est; vel : Sic fieri oportebit. » Religieux.

[2] Chronique de George Chastellain. — En citant pour la première fois Chastellain, je ne puis m'empêcher de remercier M. Buchon d'avoir recherché avec tant de sagacité les membres épars de cet éloquent historien. Espérons qu'on publiera bientôt le fragment qui manquait encore et que M. Lacroix vient de retrouver à Florence.

[3] Procuration du roi d'Angleterre au palatin du Rhin pour recevoir l'hommage de l'électeur de Cologne. Rymer, t. IV, p. I, p. 158-159, 4 mai 1416. — Autre au palatin du Rhin (pensionnaire

d'Empire, avec toute leur fierté allemande, sollicitaient son arbitrage et n'étaient pas loin de reconnaître sa juridiction. Cette couronne impériale qu'il avait prise hardiment à Azincourt, elle semblait devenue sur sa tête la vraie couronne du saint-empire, celle de la chrétienté.

Une telle puissance pesa, comme on peut croire, au concile de Constance. Cette petite Angleterre s'y fit reconnaître d'abord pour un quart du monde, pour une des quatre nations du concile. Le roi des Romains, Sigismond, étroitement lié avec les Anglais, croyait les mener et fut mené par eux. Le pape prisonnier, confié d'abord à la garde de Sigismond, le fut ensuite à celle d'un évêque anglais; Henri V, qui avait déjà tant de princes français et écossais dans ses prisons, se fit encore remettre ce précieux gage de la paix de l'Église.

Pour faire comprendre le rôle que l'Angleterre et la France jouèrent dans ce concile, nous devons remonter plus haut. Quelque triste que soit alors l'état de l'Église, il faut que nous en parlions et que nous laissions un moment ce Paris d'Henri V. Notre histoire est d'ailleurs à Constance autant qu'à Paris.

Si jamais concile général fut œcuménique, ce fut celui de Constance. On put croire un moment que ce ne serait pas une représentation du monde, mais que le monde y venait en personne, le monde ecclésiastique et laïque[1]. Le concile semblait bien répondre à cette large définition que Gerson donnait

de l'Angleterre), pour qu'il reçoive l'hommage des électeurs de Mayence et de Trèves. Ibidem, p. II, p. 102, 1 april 1419.

[1] On dit qu'il y vint cent cinquante mille personnes, que les chevaux des princes et prélats étaient au nombre de trente mille.

d'un concile : « Une assemblée... qui n'exclue aucun fidèle. » Mais il s'en fallait de beaucoup que tous fussent des fidèles; cette foule représentait si bien le monde, qu'elle en contenait toutes les misères morales, tous les scandales. Les Pères du concile qui devait réformer la chrétienté ne pouvaient pas même réformer le peuple de toute sorte qui venait à leur suite; il leur fallut siéger comme au milieu d'une foire, parmi les cabarets et les mauvais lieux.

Les politiques doutaient fort de l'utilité du concile[1]. Mais le grand homme d'Église, Jean Gerson, s'obstinait à y croire; il conservait, par delà tous les autres, l'espoir et la foi. Malade du mal de l'Église[2], il ne pouvait s'y résigner. Son maître, Pierre d'Ailly, s'était reposé dans le cardinalat. Son ami Clémengis, qui avait tant écrit contre la Babylone papale, alla la voir et s'y trouva si bien, qu'il devint le secrétaire, l'ami des papes.

Gerson voulait sérieusement la réforme, il la voulait avec passion, et quoi qu'il en coûtât. Pour cela, il fallait trois choses : 1° rétablir l'unité du pontificat, couper les trois têtes de la papauté; 2° fixer et consacrer le dogme; Wicleff, déterré et brûlé à Londres[3], semblait reparaître à Prague dans la personne de Jean Huss; 3° il fallait raffermir en-

[1] Petrus de Alliaco, de difficultate reformationis in concilio, apt von der Hardt, Concil. Constant., t. I, p. VI, p. 246. Schmidt, Essai sur Gerson, p, 37 (Strasb., 1839).

[2] « In lecto adversæ valetudinis meæ. » Gerson. Epistola de Reform. theologiæ.

[3] Cette scène atroce eut lieu à Londres en 1412, la même année où Jérôme de Prague afficha la bulle sur la gorge d'une fille publique.

fin le droit royal, condamner la doctrine meurtrière du franciscain Jean Petit.

Ce qui rendait la position de Gerson difficile, ce qui l'animait d'un zèle implacable contre ses adversaires, c'est qu'il avait partagé, ou semblait partager encore plusieurs de leurs opinions. Lui aussi, à une autre époque, il avait dit comme Jean Petit cette parole homicide : « Nulle victime plus agréable à Dieu qu'un tyran[1]. » Dans sa doctrine sur la hiérarchie et la juridiction de l'Église, il avait bien aussi quelques rapports avec les novateurs. Jean Huss soutenait, comme Wicleff, qu'il est permis à tout prêtre de prêcher sans l'autorisation de l'évêque ni du pape. Et Gerson, à Constance même, fit donner aux prêtres et même aux docteurs laïques le droit de voter avec les évêques et de juger le pape. Il reprochait à Jean Huss de rendre l'inférieur indépendant de l'autorité, et cet inférieur il le constituait juge de l'autorité même.

Les trois papes furent déclarés déchus. Jean XXIII fut dégradé, emprisonné. Grégoire XII abdiqua. Le seul Benoît XIII (Pierre de Luna), retiré dans un fort du royaume de Valence, abandonné de la France, de l'Espagne même, et n'ayant plus dans son obédience que sa tour et son rocher, n'en brava pas moins le concile, jugea ses juges, les vit passer comme il en avait vu tant d'autres, et mourut invincible à près de cent ans.

Le concile traita Jean Huss comme un pape, c'est-à-dire très-mal. Ce docteur était en réalité, de-

[1] D'après Sénèque le Tragique : « Nulla Deo gratior victima quam tyrannus. » Gerson. Considérationes contra adulatores.

puis 1412, comme le pape national de Bohême. Soutenu par toute la noblesse du pays, directeur de la reine, poussé peut-être sous main par le roi Wenceslas[1], comme Wicleff semble l'avoir été par Édouaad III et Richard II, beau-frère de Wenceslas, Jean Huss était le héros du peuple beaucoup plus qu'un théologien[2]; il écrivait dans la langue du pays; il défendait la nationalité de la Bohême contre les étrangers en général; il repoussait les papes comme étrangers surtout. Du reste, il n'attaquait pas, comme fit Luther, la papauté même. Dès son arrivée à Constance, il fut absous par Jean XXIII.

Jean Huss soutenait les opinions de Wiclef sur la hiérarchie; il voulait, comme lui, un clergé national, indigène, élu sous l'influence des localités. En cela, il plaisait aux seigneurs, qui, comme anciens fondateurs, comme patrons et défenseurs des Églises, pouvaient tout dans les élections locales. Huss fut donc, comme Wicleff, l'homme de la noblesse. Les chevaliers de Bohême écrivirent trois fois au concile pour le sauver; à sa mort, ils armèrent leurs paysans et commencèrent la terrible guerre des hussites.

Sous d'autres rapports, Huss était bien moins le disciple de Wicleff qu'il ne se le croyait lui-même. Il se rapprochait de lui pour la Trinité; mais il n'attaquait pas la présence réelle, pas davantage la dotrine du libre arbitre. Je ne vois pas du moins dans ces ouvrages que, sur ces questions essen-

[1] Wenceslas le défendit contre les accusations des moines et des clercs. V. sa réponse dans Pflater, Hist. d'Allemagne.

[2] V. Renaissance. Notes de l'Introduction.

tielles, il se rattache à Wicleff, autant qu'on le croirait d'après les articles de condamnation

En philosophie, loin d'être un novateur, Jean Huss était le défenseur des vieilles doctrines de la scolastique. L'université de Prague, sous son influence, resta fidèle au réalisme du moyen âge, tandis que celle de Paris sous d'Ailly, Clémengis et Gerson, se jetait dans les nouveautés hardies du nominalisme trouvées (ou retrouvées) par Occam. C'était le novateur religieux Jean Huss qui défendait le vieux credo philosophique des écoles. Il le soutenait dans son université bohémienne, d'où il avait chassé les étrangers; il le soutenait à Oxford, à Paris même, par son violent disciple Jérôme de Prague. Celui-ci était venu braver dans sa chaire, dans son trône, la formidable université de Paris[1], dénoncer les maîtres de Navarre pour leur enseignement nominaliste, les signaler comme des hérétiques en philosophie, comme de pernicieux adversaires du réalisme de saint Thomas.

Jusqu'à quel point cette question d'école avait-elle aigri nos gallicans, les meilleurs, les plus saints!... On n'ose sonder cette triste question. Eux-mêmes probablement n'auraient pu l'éclaircir. Ils s'expliquaient leur haine contre Jean Huss par sa participation aux hérésies de Wicleff.

Le concile s'ouvrit le 5 novembre 1414; dès le 27 mai, Gerson avait écrit à l'archevêque de Prague pour qu'il livrât Jean Huss au bras séculier. « Il

[1] Royko, I theil, 112. Jean Huss avait, dit-on, défié l'université de Paris : « Veniant omnes magistri de Parisiis! Ego volo cum ipsis disputare qui libros nostros cremaverunt in quibus honor totius mundi jacuit! » Concil. Labbe, t. XII, p, 140.

faut, disait-il, couper court aux disputes qui compromettent la vérité; il faut, par cruauté miséricordieuse, employer le fer et le feu[1]. » Les gallicans auraient bien voulu que l'archevêque pût épargner au concile cette terrible besogne. Mais qui aurait osé en Bohême mettre la main sur l'homme des chevaliers bohémiens?

Jean Huss était brave comme Zwingli; il voulut voir en face ses ennemis: il vint au concile. Il croyait d'ailleurs à la parole de Sigismond, dont il avait un sauf-conduit. Là, excepté le pape, il trouva tout le monde contre lui. Les Pères, qui, par leur violence contre la papauté, se sentaient devenus fort suspects aux peuples, avaient besoin d'un acte vigoureux contre l'hérésie pour prouver leur foi. Les Allemands trouvaient bon qu'on brûlât un Bohémien; les nominaux se résignaient aisément à la mort d'un réaliste[2]. Le roi des Romains, qui lui avait promis sûreté[3], saisit cette occasion de perdre un homme dont la popularité pouvait fortifier Wenceslas en Bohême.

Ceux même qui ne trouvaient pas le Bohémien hérétique, le condamnèrent *comme rebelle;* qu'il eût erré ou non, il devait, disaient-ils, se rétracter sur

[1] « ... Securis brachii secularis... In ignem mittens... misericordi crudelitate. Nimis altercando... deperdetur veristas... Vos brachium invocare viis omnibus convenit. » Gerson. Epist. ad archiepisc. Prag., 27 mai 1414. Bulæus, V. 570.

[2] Pierre d'Ailly avait contribué puissamment à la chute de Jean XXIII. Il se montra, en compensation, d'autant plus zélé contre l'hérétique; il l'embarrassa par d'étranges subtilités, voulant l'amener à avouer que celui qui ne croit pas aux universaux, ne croit pas à la transsubstantiation.

[3] Le sauf-conduit était daté du 18 oct. 1414.

l'ordre du concile[1]. Cette assemblée qui venait de nier trois fois l'infaillibité du pape, réclamait pour elle-même l'infaillibilité, la toute-puissance sur la raison individuelle. La république ecclésiastique se déclarait aussi absolue que la monarchie pontificale. Elle posa de même la question entre l'autorité et la liberté, entre la majorité et la minorité; faible minorité sans doute, qui, dans cette grande assemblée, se réduisait à un individu; l'individu ne céda pas, il aima mieux périr.

Il dut en coûter au cœur de Gerson de consommer ce sacrifice à l'unité spirituelle, cette immolation d'un homme... L'année suivante, il fallut en immoler un autre. Jérôme de Prague avait échappé, mais quand il apprit comment son maître était mort, il rougit de vivre et revint devant ses juges. Le concile devait démentir son premier arrêt ou brûler encore celui-ci[2].

L'un des vœux de Gerson, l'une des bénédictions qu'il attendait du concile, c'était qu'il condamnerait solennellement ce droit de tuer, prêché par Jean Petit... Et pour en venir là, il a fallu commencer

[1] Jean Huss nous fait connaître lui-même les efforts que l'on fit auprès de lui pour obtenir le sacrifice absolu de la raison humaine. On n'y épargna ni les arguments ni les exemples. On lui citait entre autres cette étrange légende d'une sainte femme qui entra dans un couvent de religieuses sous habit d'homme et fut, comme homme, accusée d'avoir rendue enceinte une des nonnes : la vérité ne fut connue qu'à sa mort.

[2] Le Pogge, témoin du jugement de Jérôme, fut saisi de son éloquence. Il l'appelle : Virum dignum memoriæ sempiternæ. Cet homme si fier et si obstiné montra sur le bûcher une douceur héroïque; voyant un petit paysan qui apportait du bois avec grand zèle, il s'écria : « O respectable simplicité, qui te trompe est mille fois coupable! » V. les détails du supplice de Jean Huss et de Jérôme : Monumenta Hussi, t. II, p. 515-521, 532-535.

par tuer deux hommes!... Deux? Deux cent mille peut-être. Ce Huss, brûlé, ressuscité dans Gérôme et encore brûlé, il est si peu mort que maintenant il revient comme un grand peuple, un peuple armé, qui poursuit la controverse l'épée à la main.

Les hussites, avec l'épée, la lance et la faux, sous le petit Procope, sous Ziska, l'indomptable borgne, donnent la chasse à la belle chevalerie allemande; et quand Procope sera tué, le tambour fait de sa peau mènera encore ces barbares, et battra par l'Allemagne son roulement meurtrier.

Nos gallicans avaient payé cher la réforme de Constance, et ils ne l'eurent pas[1]. Elle fut habilement éludée. Les Italiens, qui d'abord avaient les trois autres nations contre eux, surent se rallier les Anglais; ceux-ci qui avaient paru si zélés, qui avaient tant accusé la France de perpétuer les maux de l'Église, s'accordèrent avec les Italiens pour faire décider, contre l'avis des Français et des Allemands, que le pape serait élu avant toute réforme, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de réforme sérieuse. Ce point décidé, les Allemands se rapprochèrent des Italiens et des Anglais, et les trois nations firent ensemble un pape italien. Les Français restèrent seuls et dupes, ne pouvant manquer d'avoir le pape contre eux, puisqu'ils avaient entravé son élection. Il était beau, toutefois, d'être ainsi dupes, pour avoir persévéré dans la réforme de l'Église.

[1] Clémengis leur avait écrit pendant le concile qu'ils n'arriveraient à aucun résultat : « Exidit spes uniquique unquam videndæ unionis... Quis in re desperata suum libenter velit laborem impendere? Ibit schisma Latinæ Ecclesiæ, cum schismate Græcorum, incuriam atque oblivionem. » Nic. Clemeng. Epist., t. II, p. 312.

C'était en 1417; le connétable d'Armagnac, partisan du vieux Benoît XIII, gouvernait Paris au nom du roi et du Dauphin. Il fit ordonner par le Dauphin, à l'université, de suspendre son jugement sur l'élection du nouveau pape, Martin V; mais son parti était tellement affaibli dans Paris même, malgré les moyens de terreur dont il avait essayé, que l'université osa passer outre et approuver l'élection. Elle avait hâte de se rendre le pape favorable; elle voyait que le système des libres élections ecclésiastiques qu'elle avait tant défendu, ne profitait point aux universitaires. Elle avait abaissé la papauté, relevé le pouvoir des évêques; et ceux-ci, de concert avec les seigneurs, faisaient élire aux bénéfices des gens incapables, illettrés, les cadets des seigneurs, leurs ignares chapelains, les fils de leurs paysans, qu'ils tonsuraient tout exprès. Les papes, du moins, s'ils plaçaient des prêtres peu édifiants, choisissaient parfois des gens d'esprit. L'université déclara qu'elle aimait mieux que le pape *donnât les bénéfices*[1]. C'était un curieux spectacle de voir l'université, si longtemps alliée aux évêques contre le pape, de la voir retourner à sa mère la papauté, et attester contre les évêques, contre les élections locales, la puissance centrale de l'Église. Mais l'université l'avait tuée, cette puissance pontificale; elle n'y revenait qu'en abdiquant ses maximes, en se reniant et se tuant elle-même.

[1] Bulæus. Une assemblée de grands et de prélats, présidée, par le Dauphin, fit emprisonner le recteur qui avait parlé contre la manière dont ils dirigeaient les élections ecclésiastiques et conféraient les bénéfices. Le parlement ne soutint pas l'université, qui fit des excuses. Ce fut l'enterrement de l'université comme puissance populaire.

Ce fut le sort de Gerson de voir ainsi la fin de la papauté et de l'université. Après le concile de Constance, il se retira brisé, non en France, il n'y avait plus de France. Il chercha un asile dans les forêts profondes du Tyrol, puis à Vienne, où il fut reçu par Frédéric d'Autriche, l'ami du pape que Gerson avait fait déposer.

Plus tard, la mort du duc de Bourgogne encouragea Gerson à revenir, mais seulement jusqu'au bord de la France, jusqu'à Lyon. C'était une ville française, naguère d'Empire, mais toujours une ville commune à tous, une république marchande dont les priviléges couvraient tout le monde, une patrie commune pour le Suisse, le Savoyard, l'Allemand, l'Italien, autant que pour le Français. Ce confluent des fleuves et des peuples, sous la vue lointaine des Alpes, cet océan d'hommes de tous pays, cette grande et profonde ville avec ses rues sombres et ses escaliers noirs qui ont l'air de grimper au ciel, c'était une retraite plus solitaire que les solitudes du Tyrol. Il s'y blottit dans un couvent de célestins dont son frère était prieur ; il y expia, par la docilité monastique, sa domination sur l'Église, goûtant le bonheur d'obéir, la douceur de ne plus vouloir, de sentir qu'on ne répond plus de soi. S'il reprit par intervalle cette plume toute-puissante, ce fut pour chercher le moyen de calmer la guerre qui le travaillait encore ; pour trouver le moyen d'accorder le mysticisme et la raison, d'être scientifiquement mystique, de délirer avec méthode. Sans doute que ce grand esprit finit par sentir que cela encore était vain. On dit qu'en ses dernières années il ne pouvait plus voir que des enfants, comme il arriva sur la fin

à Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre. Il ne vécut plus qu'avec les petits, les enseignant[1], ou plutôt recevant lui-même l'enseignement de ces innocents[2]. Avec eux, il apprenait la simplicité, désapprenait la scolastique. On inscrivit sur sa tombe : « Sursum corda[3]. »

Le résultat du concile de Constance était un revers pour la France, une défaite, et plus grande qu'on ne peut dire, une bataille d'Azincourt. Après avoir eu si longtemps un pape à elle, une sorte de patriarche français, par lequel elle agissait encore sur ses alliés d'Écosse et d'Espagne, elle allait voir l'unité de l'Église rétablie en apparence, rétablie contre elle au profit de ses ennemis; ce pape italien, client du parti anglo-allemand, n'allait-il pas entrer dans les affaires de France, y dicter les ordres de l'étranger?

L'Angleterre avait vaincu par la politique, aussi bien que par les armes. Elle avait eu grande part à l'élection de Martin V; elle tenait entre ses mains son prédécesseurs, Jean XXIII, sous la garde du cardinal de Winchester, oncle d'Henri V. Henri pouvait exiger du pape tout ce qu'il croirait nécessaire à l'accomplissement de ses projets sur la France, Naples, les Pays-Bas, l'Allemagne, la terre sainte.

[1] Lire son traité : De parvulis ad Christum trahendis.

[2] Il comptait sur leur intercession, et les réunit encore la veille de sa mort pour leur recommander de dire dans leurs prières : « Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson. »

[3] Sur le tombeau de Gerson, et sur le culte dont il était l'objet jusqu'à ce que les jésuites eussent fait prévaloir une autre influence, voyez l'Histoire de l'Église de Lyon, par Saint-Aubin, et une lettre de M. Aimé Guillon, dans la brochure de M. Gence : Sur l'Imitation polyglotte de M. Montfalcon. Il n'existe qu'un portrait de Gerson, celui que M. Jarry de Mancy a donné dans sa galerie des hommes utiles, d'après un manuscrit.

Dans cette suprême grandeur où l'Angleterre semblait arrivée, il y avait bien pourtant un sujet d'inquiétude. Cette grandeur, ne l'oublions pas, elle la devait principalement à l'étroite alliance de l'épiscopat et de la royauté sous la maison de Lancastre : ces deux puissances s'étaient accordées pour réformer l'Église et conquérir la France schismatique. Or, au moment de la réforme, l'épiscopat anglais n'avait que trop laissé voir combien peu il s'en souciait; d'autre part, la conquête de la France à peine commencée, la bonne intelligence des deux alliés, épiscopat et royauté, était déjà compromise.

Depuis un siècle, l'Angleterre accusait la France de ne vouloir aucune réforme, de perpétuer le schisme. Elle en parlait à son aise, elle qui, par son statut des Proviseurs, avait de bonne heure annulé l'influence papale dans les élections ecclésiastiques. Séparée du pape sous ce rapport, elle avait beau jeu de reprocher le schisme aux Français. La France, soumise au pape, voulait un pape français à Avignon; l'Angleterre, indépendante du pape dans la question essentielle, voulait un pape universel, et elle l'aimait mieux à Rome que partout ailleurs. Dès qu'il n'y eut plus de pape français, les Anglais ne s'inquiétèrent plus de réformer le pontificat ni l'Église.

Les Anglais avaient donné leur victoire pour la victoire de Dieu; leur roi, sur les premières monnaies qu'il fit frapper en France, avait mis : « Christus regnat, Christus vincit, Christus imperat. » Il eut beaucoup d'égards et de ménagements pour les prêtres français; il entendait son intérêt; ces prêtres, qui étaient prêtres bien plus que Français, devaient s'attacher aisément à un prince qui respectait leur

robe. Mais ce n'était pas l'intérêt des lords évêques qui suivaient le roi comme conseillers, comme créanciers; ils trouvaient avantage à ce que la fuite des ecclésiastiques francais laissât un grand nombre de bénéfices vacants qu'on pût administrer, ou même prendre, donner à d'autres. C'est ce qui explique peut-être la dureté que ce conseil anglais, presque tout ecclésiastique, montra pour les prêtres qu'on trouvait dans les places assiégées. Dans la capitulation de Rouen, dressée et négociée par l'archevêque de Cantorbéry, le fameux chanoine de Livet fut excepté de l'amnistie; il fut envoyé en Angleterre; s'il ne périt pas, c'est qu'il était riche, et qu'il composa pour sa vie. Les moines étaient traités plus durement encore que les prêtres. Lorsque Melun se rendit, on en trouva deux dans la garnison, et ils furent tués. A la prise de Meaux, trois religieux de Saint-Denis ne furent sauvés qu'à grand'peine par les réclamations de leur abbé; mais le fameux évêque Cauchon, l'âme damnée du cardinal Winchester, les jeta dans d'affreux cachots[1].

Cela devait effrayer les bénéficiers absents. L'évêque de Paris, Jean Courtecuisse, n'osait revenir dans son évêché; ces absences laissaient nombre de bénéfices à la discrétion des lords évêques, bien des fruits à percevoir. Le roi, qui sans doute aurait mieux aimé que les absents revinssent et se ral-

[1] « In horribili carcere cum vitæ austeritate detineri fecit. » — Le Religieux de Saint-Denis, sans être arrêté par les préjugés de sa robe, décide avec son bon sens ordinaire que, quoique moines, ils ont dû résister à l'ennemi : « Minus bene considerans quæ canunt jura, videlicet vim vi repellere omnibus cujuscumque status... licitum esse, pugnareque pro patria. » *Religieux, ms., folio* 176-177.

liassent à lui, ne se lassait pas de les rappeler, avec menaces de disposer de leurs bénéfices; mais ils n'avaient garde de revenir. Les bénéfices étant alors considérés comme vacants, les évêques en disposaient pour leurs créatures; cela faisait deux titulaires pour chaque bénéfices. Après avoir tant accusé la France de perpétuer le schisme pontifical, la conquête anglaise créait peu à peu le schisme dans le clergé français.

Ces grandes et lucratives affaires expliquent seules pourquoi, dans toutes les expéditions d'Henri V, nous voyons les grands dignitaires de l'Église d'Angleterre ne plus quitter son camp, le suivre pas à pas. Ils semblent avoir oublié leur troupeau : les âmes insulaires deviennent ce qu'elles peuvent; les pasteurs anglais sont trop préoccupés de sauver celles du continent. Nous ne voyons encore au siége d'Harfleur que l'évêque de Norwich comme principal conseiller d'Henri. Mais après la bataille d'Azincourt, le roi, pressé de revenir en France, se remet entre les mains des évêques; il charge les deux chefs de l'épiscopat, l'archevêque de Cantorbéry et le cardinal de Winchester, de *percevoir*, au nom de la couronne, *les droits féodaux des gardes, mariages et forfaitures pour notre prochain passage de mer* [1]. Il fallait, avant même de commencer une autre expédition, mettre Harfleur en état de défense; le roi,

[1] « Exitus et proficus de wardis et maritagiis, ac etiam forisfacturas... volentes quod H. Cantuariensi archiepiscopo, H. Wintoniensi cancellario nostro, et T. Dunolmensi episcopis, ac... militi nostro J. Rothenhale persolvantur. » Rymer, t. IV, p. I, p. 150, 28 nov. 1415.

Presse de maçons, tuiliers, etc., pour aller fortifier Harfleur. Ibidem, p. 152, 15 déc. 1415.

parfaitement instruit des affaires de France, ne doutait pas qu'Armagnac n'essayât de lui arracher cet inappréciable résultat de la dernière campagne. Les évêques, qui seuls avaient de l'argent toujours prêt, firent évidemment les avances, et se firent assigner en garantie le produit de ces droits lucratifs.

Le cardinal de Winchester, oncle d'Henri V, devint peu à peu l'homme le plus riche de l'Angleterre et peut-être du monde. Nous le voyons plus tard faire à la couronne des prêts tels qu'aucun roi n'eût pu les faire alors; des vingt mille, cinquante mille livres sterling à la fois[1]. Quelques années après la mort d'Henri, il se trouva un moment le vrai roi de la France et de l'Angleterre (1430-1432). Henri, de son vivant même, lui reprocha publiquement d'usurper les droits de la royauté[2]; il croyait même que Winchester souhaitait impatiemment sa mort, et qu'il eût voulu la hâter.

Il se trompait peut-être; mais ce qui est sûr, c'est que les deux royautés, la royauté militaire et la royauté épiscopale et financière, avaient pu commencer ensemble la conquête, mais qu'elles n'auraient pu posséder ensemble, qu'elles ne pouvaient tarder à se brouiller. Au moment de ce grand effort du siége de Rouen, le roi, ayant besoin d'argent, se hasarda à parler de réformer les mœurs du

[1] V. l'énumération détaillée de ces prêts, dans Turner.

[2] Henri lui reprochait, entre autres félonies, de contrefaire la monnaie royale. — V. les lettres de pardon qu'il lui accorde. Rymer, t. IV, p. II, p. 7, 23 juin 1417. — Mais, tout vainqueur, tout populaire qu'était alors Henri V, il craignait ce dangereux prêtre. Il lui accorde une faveur le 11 sept. suivant, l'appelle son oncle, etc.

clergé[1]. Les évêques lui accordèrent une aide pour la guerre, mais ce ne fut pas gratis ; ils se firent livrer en retour plusieurs hérétiques.

En 1420, sous prétexte d'invasion imminente des Écossais, il obtint une demi-décime du clergé du nord de l'Angleterre, et chargea l'archevêque d'York de lever cet impôt[2]. C'était la terrible année du traité de Troyes ; il n'avait pas à espérer de rien tirer de la France, d'un pays ruiné, à qui cette année même on prenait son dernier bien, l'indépendance et la vie nationale. Au contraire, il essaya de rattacher étroitement la Normandie et la Guyenne à l'Angleterre, d'une part, en exemptant de certains droits les ecclésiastiques normands ; de l'autre, en diminuant les droits que payaient en Angleterre les marchands de vins de Bordeaux[3].

Mais, en 1421, il fallut de l'argent à tout prix. Charles VII occupait Meaux et assiégeait Chartres. Les Anglais avaient mis toute la campagne précédente à prendre Melun. Henri V fut obligé de pressurer les deux royaumes, et l'Angleterre, mécontente et grondante, tout étonnée de payer, lorsqu'elle attendait des tributs, et la malheureuse France, un cadavre, un squelette, dont on ne pouvait sucer le sang, mais tout au plus ronger les os. Le roi ménagea l'orgueil anglais en appelant l'impôt un emprunt ; emprunt *volontaire*, mais qui fut levé violemment, brusquement ; dans chaque comté, il avait désigné quelques personnes riches qui répondaient et payaient, sauf à lever l'argent sur les autres, en

[1] Turner.
[2] Rymer, 27 octobre 1420.
[3] Rymer, 22 januarii. 22 mart. 1420.

s'arrangeant comme ils pourraient : les noms de ceux qui auraient refusé *devaient être envoyés au roi*[1].

La Normandie fut ménagée, quant aux formes, presque autant que l'Angleterre. Le roi convoqua les trois états de Normandie à Rouen, pour leur exposer *ce qu'il voulait faire* pour l'avantage général. Ce qu'il voulait d'abord, c'était de recevoir du clergé une décime. En récompense, il limitait le pouvoir militaire des capitaines des villes[2], réprimait les excès des soldats. Le droit de *prise* ne devait plus être exercé en Normandie, etc.

L'emprunt anglais, la décime normande, ne suffisaient pas pour solder cette grosse armée de quatre mille hommes d'armes et de plusieurs milliers d'archers qu'il amenait d'Angleterre. Il fallut prendre une mesure qui frappât toute la France anglaise ; le coup fut surtout terrible à Paris. Henri V fit faire une monnaie forte, d'un titre double ou triple de la faible monnaie qui courait ; il déclara qu'il n'en recevrait plus d'autre ; c'était doubler ou tripler l'impôt. La chose fut plus funeste encore au peuple qu'utile au trésor ; les transactions particulières furent étrangement troublées ; il fallut pendant toute l'année des règlements vexatoires pour interpréter, modifier cette grande vexation[3].

La lourde et dévorante armée que ramenait Henri ne lui était que trop nécessaire. Son frère Clarence venait d'être battu et tué avec deux ou trois mille

[1] Rymer, 21 april 1421.
[2] Un chevalier est chargé de faire une enquête à ce sujet. (Rymer, 5 mai 1421.)
[3] Ordonnances, XI.

Anglais en Anjou (bataille de Beaugé, 25 mars 1421). Dans le Nord même, le comte d'Harcourt avait pris les armes contre les Anglais et courait la Picardie. Xaintrailles et La Hire venaient à grandes journées lui donner la main. Tous les gentilshommes passaient peu à peu du côté de Charles VII[1], du parti qui faisait les expéditions hardies, les courses aventureuses. Les paysans, il est vrai, souffrant de ces courses et de ces pillages, devaient à la longue se rallier à un maître qui saurait les protéger[2].

La férocité des vieux pillards armagnacs servait Henri V. Il fit une chose populaire en assiégeant la ville de Meaux, dont le capitaine, une espèce d'ogre[3], le bâtard de Vaurus, avait jeté dans les campagnes une indicible terreur. Mais comme le bâtard et ses gens n'attendaient aucune merci, ils se défendirent en désespérés. Du haut des murs, ils vomissaient toute sorte d'outrages contre Henri V, qui était là en personne; ils y avaient fait monter un âne, qu'ils couronnaient et battaient tour à tour; c'était, disaient-ils, le roi d'Angleterre qu'ils avaient fait prisonnier. Ces brigands servirent admirable-

[1] Journal du Bourgeois. — Monstrelet.

[2] C'est ce que disent du moins les historiens du parti bourguignon, Monstrelet et Pierre de Fenin : « Et en y eut plusieurs qui commencèrent à eux armer avec les Anglois, non pas gens de grand'autorité... » Monstrelet, t. IV, p. 143. — Pierre de Fenin assure même que « le povre peuple l'aimoit sur tous autres; car il estoit tout conclu de préserver le menu peuple contre les gentilshommes. » Fenin, p. 187 (dans l'excellente édition de mademoiselle Dupont; 1837).

[3] Tout le monde a lu cette terrible histoire populaire de la pauvre femme enceinte qu'un des Vaurus fit lier à un arbre, qui accoucha la nuit et fut mangée des loups. (Journal du Bourgeois.)

ment la France, dont pourtant ils ne se souciaient guère. Ils tinrent les Anglais devant Meaux tout l'hiver, huit grands mois; la belle armée se consuma par le froid, la misère et la peste. Le siége ouvrit le 6 octobre; le 18 décembre, Henri, qui voyait déjà cette armée diminuer, écrivait en Allemagne, en Portugal, pour en tirer au plus tôt des soldats. Les Anglais probablement lui coûtaient plus cher que ces étrangers. Pour décider les mercenaires allemands à se louer à lui plutôt qu'au Dauphin, il leur faisait dire entre autres choses qu'il les payerait en meilleure monnaie[1].

Il n'avait pas à compter sur le duc de Bourgogne. Il vint un moment au siége de Meaux, mais il s'éloigna bientôt sous prétexte d'aller en Bourgogne pour obliger les villes de son duché à accepter le traité de Troyes. Henri avait bien lieu de croire que le duc lui-même avait sous main provoqué cette résistance à un traité qui annulait les droits éventuels de la maison de Bourgogne à la couronne, aussi bien que ceux du Dauphin, du duc d'Orléans et de tous les princes français. Et pourquoi le jeune Philippe avait-il fait un tel sacrifice à l'amitié des Anglais? Parce qu'il croyait avoir besoin d'eux pour venger son père et battre son ennemi. Mais c'étaient eux, bien plutôt, qui avaient besoin de lui. Le bonheur les avait quittés. Pendant que le duc de Clarence se faisait battre en Anjou, le duc de Bourgogne avait eu en Picardie un brillant succès; il avait joint les Dauphinois Xaintrailles et Gamaches avant qu'ils eussent pu se réunir à d'Harcourt, et les avait défaits et pris.

[1] Rymer.

La malveillance réciproque des Anglais et des Bourguignons datait de loin. De bonne heure, ceux-ci avaient souffert de l'insolence de leurs alliés. Dès 1416, le duc de Glocester se trouvant comme otage chez le duc de Bourgogne Jean sans Peur, le fils de celui-ci, alors comte de Charolais, vint faire visite à Glocester; celui-ci, qui parlait en ce moment à des Anglais, ne se dérangea point à l'arrivée du prince, et lui dit simplement bonjour sans même se tourner vers lui [1]. Plus tard, dans une altercation entre le maréchal d'Angeterre Cornwall et le brave capitaine bourguignon Hector de Saveuse, le général anglais, qui était à la tête d'une forte troupe, ne craignit pas de frapper le capitaine de son gantelet. Une telle chose laisse des haines profondes. Les Bourguignons ne les cachaient point.

L'homme le plus compromis peut-être du parti bourguignon était le sire de l'Isle-Adam, celui qui avait repris Paris et laissé faire les massacres. Il croyait du moins que son maître le duc de Bourgogne en profiterait, mais celui-ci, comme on l'a vu, livra Paris à Henri V.

L'Isle-Adam avait peine à cacher sa mauvaise humeur. Un jour, il se présente au roi d'Angleterre vêtu d'une grosse cotte grise. Le roi ne passa point cela : « L'Isle-Adam, lui dit-il, est-ce là la robe d'un maréchal de France? »

L'autre, au lieu de s'excuser, répliqua qu'il l'avait fait faire tout exprès pour venir par les bateaux de la Seine. Et il regardait le roi fixement.

[1] Monstrelet.

« Comment donc, dit l'Anglais avec hauteur, osez-vous bien regarder un prince au visage, quand vous lui parlez ?

— Sire, dit le Bourguignon, c'est notre coutume à nous autres Français ; quand un homme parle à un autre, de quelque rang qu'il soit, les yeux baissés, on dit qu'il n'est pas prud'homme, puisqu'il n'ose regarder en face. — Ce n'est pas l'usage d'Angleterre, » dit sèchement le roi. Mais il se tint pour averti ; un homme qui parlait si ferme avait bien l'air de ne pas rester longtemps du côté anglais. L'Isle-Adam avait pris une fois Paris, peut-être aurait-il essayé de le reprendre, en cas d'une rupture d'Henri avec le duc de Bourgogne. Peu après, sous un prétexte, le duc d'Exeter, capitaine de Paris, mit la main sur le Bourguignon et le traîna à la Bastille. Le petit peuple s'assembla, cria et fit mine de le défendre. Les Anglais firent une charge meurtrière, comme sur une armée ennemie [1].

Henri V voulait faire tuer l'Isle-Adam, mais le duc de Bourgogne intercéda. Ce qui fut tué, et à n'en jamais revenir, ce fut le parti anglais dans Paris.

Le changement est sensible dans les *Journal du Bourgeois*. Le sentiment national se réveille en lui, il se réjouit d'une défaite des Anglais [2] ; il commence

[1] Monstrelet, t. IV, p. 277, 309. Les Parisiens finirent par comprendre ainsi que l'Anglais c'était l'ennemi. Ils en étaient déjà avertis par le langage. Les ambassadeurs anglais « requirent ledit président de exposer icelle créance, pour ce que chascun *n'eust sceu bien aisément entendre leur françois langage...* » *Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, fol.* 215-216, *mai* 1420.

[2] « Le peuple les avoit en trop mortelle haine les uns et les autres. » Journal du Bourgeois.

à s'attendrir sur le sort des Armagnacs qui meurent sans confession[1].

Le roi d'Angleterre, prévoyant sans doute une rupture avec le duc de Bourgogne, semble avoir voulu prendre des postes contre lui dans les Pays-Bas. Il traîta avec le roi des Romains pour l'acquisition du Luxembourg, puis chercha à conclure une étroite alliance avec Liége[2]. On se rappelle que c'est justement par la même acquisition et la même alliance que la maison d'Orléans se fit une ennemie irréconciliable de celle de Bourgogne.

Agire ainsi contre un allié qui avait été si utile, se préparer une guerre au nord quand on ne pouvait venir à bout de celle du midi, c'était une étrange imprudence. Quelles étaient donc les ressources du roi d'Angleterre?

D'après son budget, tel qu'il fut dressé en 1421 par l'archevêque de Cantorbéry, le cardinal Winchester et deux autres évêques, son revenu n'était que de cinquante-trois mille livres sterling, ses dépenses courantes de cinquante mille (vingt et un mille seulement pour Calais et la marche voisine)[3]. Il y avait un excédant apparent de trois mille livres. Mais sur cette petite somme, il fallait qu'il pourvût aux dépenses de l'artillerie, des fortifications et constructions, des ambassades, de la garde des prisonniers,

[1] « Fut faite grant feste à Paris... « Mieux on dust avoir pleuré. Quel dommaige et quelle pitié par toute chrestienté... » Journal du Bourgeois.

[2] Rymer, 17 juil. 1421 ; 6 août 1422.

[3] « Pro Calesio et marchiis ejusdem, XII M marcas; pro custodia Angliæ, VIII M marcas; pro custodia Hiberniæ H M D marcas. » Rymer, ibidem, p. 27, 6 mai 1421.

à celles de sa maison, etc., etc. Dans ce compte il n'y avait rien[1] pour servir les intérêts des vieilles dettes d'Harfleur, de Calais, etc., qui allaient s'accroissant.

La situation d'Henri V devenait ainsi fort triste. Ce conquérant, ce dominateur de l'Europe, allait se trouver peu à peu sous la domination la plus humiliante, celle de ses créanciers. D'une part il traînait après lui ce pesant conseil de lords évêques, qui ne pouvait manquer de devenir chaque jour et plus nécessaire et plus impérieux; d'autre part, les hommes d'armes, les capitaines, qui lui avaient engagé, amené des soldats, devaient sans cesse réclamer l'arriéré[2].

Henri V avait trouvé au fond de sa victoire la détresse et la misère. L'Angleterre rencontrait dans son action sur l'Europe, au XVe siècle, le même obstacle que la France avait trouvé au XIVe. La France aussi avait alors étendu vigoureusement les bras au midi et au nord, vers l'Italie, l'Empire, les Pays-Bas. La force lui avait manqué dans ce grand effort, les bras lui étaient retombés et elle était restée dans cet état de langueur où la surprit la conquête anglaise.

Les Anglais s'étaient figuré, en faisant la guerre, que la France pouvait la payer. Ils trouvèrent le pays déjà désolé. Depuis quinze ans, les misères avaient

[1] « Et nondum provisum est, etc. » Rymer.

[2] Ces réclamations furent si vives à la mort d'Henri V, que le conseil de régence fut obligé de leur assigner en payement *le tiers et le tiers du tiers* de tout de ce que le roi avait pu gagner personnellement à la guerre, butin, prisonniers, etc. (Statutes of the Realm.)

crû, les ruines étaient ruinées. Ils tirèrent si peu des pays conquis que, pour n'y pas périr eux-mêmes, il fallait qu'ils apportassent. Où prendre donc? Nous l'avons dit, l'Église seule alors était riche. Mais comment la maison de Lancastre, qui s'était élevée à l'ombre de l'Église et en lui livrant ses ennemis, comment eût-elle repris, contre l'Église, le rôle de ces ennemis mêmes, celui des niveleurs hérétiques qu'elle avait livrés aux bûchers?

L'Angleterre avait reproché à la France, pendant un siècle, d'exploiter l'Église, de détourner les biens ecclésiastiques à des usages profanes; elle s'était chargée de mettre fin à un tel scandale; l'Église et la royauté anglaises s'étaient unies pour cette œuvre et elles avaient, en effet, écrasé la France... Cela fait, où en étaient les vainqueurs? au point où ils avaient trouvé les vaincus, dans les mêmes nécessités dont ils leur avaient fait un crime; mais ils avaient de plus la honte de la contradiction. Si le roi des prêtres ne touchait au bien des prêtres, il était perdu. Ainsi commençait à apparaître, tel qu'il était en réalité, faible et ruineux, ce colossal édifice dont le pharisaïsme anglican avait cru sceller les fondements du sang des lollards anglais et des Français schismatiques.

Henri V ne voyait que trop clairement tout cela; il n'espérait plus. Rouen lui avait coûté une année, Melun une année, Meaux une année. Pendant cet interminable siége de Meaux, lorsqu'il voyait sa belle armée fondre autour de lui, on vint lui apprendre que la reine avait mis au monde un fils au château de Windsor; il n'en montra aucune joie, et, comparant sa destinée à celle de cet enfant, il dit avec une tris-

tesse prophétique : « Henri de Monmouth aura régné peu et conquis beaucoup; Henri de Windsor régnera longtemps et il perdra tout. La volonté de Dieu soit faite ! »

On conte qu'au milieu de ces sombres prévisions, un ermite vint le trouver et lui dit : « Notre-Seigneur, qui ne veut pas votre perte, m'a envoyé un saint homme, et voici ce que le saint homme a dit : « Dieu ordonne que vous vous désistiez de tourmenter son chrétien peuple de France ; sinon vous avez peu à vivre[1]. »

Henri V était jeune encore; mais il avait beaucoup travaillé en ce monde, le temps était venu du repos. Il n'en avait pas eu depuis sa naissance. Il fut pris, après sa campagne d'hiver, d'une vive irritation d'entrailles, mal fort commun alors, et qu'on appelait le feu Saint-Antoine. La dyssenterie le saisit[2]. Cependant le duc de Bourgogne lui ayant demandé secours pour une bataille qu'il allait livrer, il craignit que le jeune prince français ne vainquît encore une fois tout seul, et il répondit : « Je n'enverrai pas, j'irai. » Il était déjà très-faible et se faisait porter en litière; mais il ne put aller plus loin que Melun : il fallut le rapporter à Vincennes. Instruit par les médecins de sa fin prochaine, il recommanda son fils à ses frères, et leur dit deux sages paroles : premièrement, de ménager le duc de Bourgogne ; deuxièmement, si l'on traitait, de s'arranger toujours pour garder la Normandie.

Puis il se fit lire les psaumes de la pénitence; et

[1] Chastellain.
[2] Le parti ennemi publia qu'il était mort mangé des poux.

quand on en vint aux paroles du *Miserere:* « Ut ædificentur muri Hierusalem, » le génie guerrier du mourant se réveilla dans sa piété même : « Ah ! si Dieu m'avait laissé vivre mon âge, dit-il, et finir la guerre de France, c'est moi qui aurais conquis la terre sainte [1] ! »

Il semble qu'à ce moment suprême il ait éprouvé quelque doute sur la légitimité de sa conquête de France, quelque besoin de se rassurer. On en jugerait volontiers ainsi, d'après les paroles qu'il ajouta, comme pour répondre à une objection intérieure : « Ce n'est pas l'ambition ni la vaine gloire du monde qui m'ont fait combattre. Ma guerre a été approuvée des saints prêtres et des prud'hommes ; en la faisant, je n'ai point mis mon âme en péril. » Peu après il expira (31 août 1422).

L'Angleterre, dont il avait exprimé l'opinion en mourant, lui rendit même témoignage. Son corps fut porté à Westminster, parmi un deuil incroyable, non comme celui d'un roi, d'un triomphateur, mais comme les reliques d'un saint [2].

Il était mort le 31 août ; Charles VI le suivit le 21 octobre [3]. Le peuple de Paris pleura son pauvre roi fol, autant que les Anglais leur victorieux Henri V. « Tout le peuple qui étoit dans les rues et aux fe-

[1] Henri V avait envoyé pour examiner le pays le chevalier Guillebert de Launey, dont nous avons le rapport : « Sur plusieurs visitations des villes, pors et rivières, tant as par d'Égypte, comme de Surie, l'an de grâce 1422, le commandement, etc. » Turner, vol. II, 477.

[2] « Comme s'ils fussent acertenez qu'il fust ou soit saint en paradis. » Monstrelet.

[3] « Après le quatrième ou cinquième accès de fièvre quarte. » *Archives, Registres du parlement.*

nètres pleuroit et crioit, comme si chacun eût vu mourir ce qu'il aimoit le plus. Vraiment leurs lamentations étoient comme celles du prophète : Quomodo sedet sola civitas plena populo? »

Le menu commun de Paris criait : « Ah ! très-cher prince, jamais nous n'en aurons un si bon ! Jamais nous ne te verrons. Maudite soit la mort ! Nous n'aurons jamais plus que guerre, puisque tu nous as laissés. Tu vas en repos; nous demeurons en tribulation et douleur[1].

Charles VI fut porté à Saint-Denis, « petitement accompagné pour un roi de France ; il n'avoit que son chambellan, son chancelier, son confesseur et quelques menus officiers. » Un seul prince suivait le convoi, et c'était le duc de Bedford. « Hélas ! son fils et ses parents ne pouvoient être à l'accompagner, de quoi ils estoient *légitimement* excusez[2]. » Cette belle famille était presque éteinte ; les trois fils aînés étaient morts. Des filles, l'aînée avait épousé l'infortuné Richard II, puis le duc d'Orléans, prisonnier toute sa vie ; la seconde, femme du duc de Bourgogne, mourut de chagrin ; la troisième avait été contrainte d'épouser l'ennemi de la France. Le seul qui restât des fils de Charles VI était proscrit, déshérité.

Lorsque le corps fut descendu, les huissiers d'armes rompirent leurs verges et les jetèrent dans la fosse, et renversèrent leurs masses. Alors Berri, roi d'armes de France, cria sur la fosse : « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de très-haut et très-excellent prince

[1] Journal du Bourgeois.
[2] Juvénal.

Charles, roi de France, sixième du nom, notre *naturel* et souverain seigneur. » Ensuite il reprit : « Dieu accorde bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur [1]. »

Après avoir dit la mort du roi, il faudrait dire la mort du peuple. De 1418 à 1422, la dépopulation fut effroyable. Dans ces années lugubres, c'est comme un cercle meurtrier : la guerre mène à la famine, et la famine à la peste; celle-ci ramène la famine à son tour. On croit lire cette nuit de l'Exode où l'ange passe et repasse, touchant chaque maison de l'épée.

L'année des massacres de Paris (1418), la misère, l'effroi, le désespoir, amenèrent une épidémie qui enleva, dit-on, dans cette ville seule, quatre-vingt mille âmes [2]. « Vers la fin de septembre, dit le témoin oculaire dans sa naïveté terrible, on mouroit tant et si vite, qu'il falloit faire dans les cimetières de grandes fosses où on les mettait par trente et quarante, arrangés comme lard, et à peine poudrés de terre. On ne rencontrait dans les rues que prêtres qui portoient Notre-Seigneur. »

En 1419, il n'y avait pas à récolter; les laboureurs étaient morts ou en fuite : on avait peu semé,

[1] Monstrelet.

[2] « Comme il fut trouvé par les curés de paroisses. » Monstrelet. — « Ceux qui faisoient les fosses... affermoient... qu'avoient enterré plus de cent mille personnes. » Journal du Bourgeois de Paris. Il a dit un peu plus haut que dans les cinq premières semaines il était mort cinquante mille personnes. A ces calculs fort suspects d'exagération, il en ajoute un qui semble mériter plus de confiance : « Les corduaniers comptèrent le jour de leur confrérie les morts de leur mestier... et trouvèrent qu'ils estoient trepassés bien dix-huit cents, tant maistres que varlets, en ces deux mois. »

et ce peu fut ravagé. La cherté de vivres devint extrême. On espérait que les Anglais rétabliraient un peu d'ordre et de sécurité, et que les vivres deviendraient moins rares; au contraire, il y eut famine. « Quand venoient huit heures, il y avoit si grande presse à la porte des boulangers, qu'il faut l'avoir vu pour le croire... Vous auriez entendu dans tout Paris les lamentations pitoyables des petits enfants qui crioient : « Je meurs de faim ! » On voyait sur un fumier vingt, trente enfants, garçons et filles qui mouroient de faim et de froid. Et il n'y avoit pas de cœur si dur qui, les entendant crier la nuit : « Je meurs de faim ! » n'en eût grand pitié. Quelques-uns des bons bourgeois achetèrent trois ou quatre maisons dont ils firent hôpitaux pour les pauvres enfants [1]. »

En 1421, même famine et plus dure. Le tueur de chiens était suivi des pauvres, qui, à mesure qu'il tuait, dévoraient tout, « chair et trippes [2] ». La campagne, dépeuplée, se peuplait d'autre sorte : des bandes de loups couraient les champs, grattant, fouillant les cadavres; ils entraient la nuit dans Paris, comme pour en prendre possession. La ville, chaque jour plus déserte, semblait bientôt être à eux : on dit qu'il n'y avait pas moins de vingt-quatre mille maisons abandonnées [3].

[1] Journal du Bourgeois.

[2] Idem.

[3] Nombre exagéré évidemment. Toutefois il ne faut pas oublier qu'il y avait alors plus de maisons à proportion qu'aujourd'hui, parce qu'elles étaient fort petites et qu'il n'y avait guère de famille qui n'eût la sienne — Il résulte des détails qu'on trouve dans la vie de Flamel que la dépopulation avait commencé dès 1406. Vilain, Hist. de Flamel, p. 355.

On ne pouvait plus rester à Paris. L'impôt était écrasant. Les mendiants (autre impôt) y affluaient de toute part, et à la fin il y avait plus de mendiants que d'autres personnes; on aimait mieux s'en aller, laisser son bien. Les laboureurs de même quittaient leurs champs et jetaient la pioche; ils se disaient entre eux: « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves... adieu les femmes et les enfants... Faisons le pis que nous pourrons. Remettons-nous en la main du Diable [1]. »

Arrivé là, on ne pleure plus; les larmes sont finies, ou parmi les larmes même éclatent de diaboliques joies, un rire sauvage... C'est le caractère le plus tragique du temps, que, dans les moments les plus sombres, il y ait des alternatives de gaieté frénétique.

Le commencement de cette longue suite de maux, « de cette douloureuse danse, » comme dit le Bourgeois de Paris, c'est la folie de Charles VI, c'est le

[1] Journal du Bourgeois. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, suivre, pour ces tristes années, le conseil que M. de Sismondi donne à l'historien avec un sentiment si profond de l'humanité :

« Ne nous pressons pas; lorsque le narrateur se presse, il donne une fausse idée de l'histoire... Ces années, si pauvres en vertus et en grands exemples, étaient tout aussi longues à passer pour les malheureux sujets du royaume, que celles qui paraissent resplendissantes d'héroïsme. Pendant qu'elles s'écoulaient, les uns étaient affaissés par les progrès de l'âge; les autres étaient remplacés par leurs enfants : la nation n'était plus la même... Le lecteur ne s'aperçoit jamais de ce progrès du temps, s'il ne voit pas aussi comment ce temps a été rempli : la durée se proportionne toujours pour lui au nombre des faits qui lui sont présentés, et en quelque sorte au nombre des pages qu'il parcourt. Il peut bien être averti que des années ont passé en silence, mais il ne le sent pas. »

temps aussi de cette trop fameuse mascarade des satyres, des mystères pieusement burlesques, des farces de la basoche.

L'année de l'assassinat du duc d'Orléans a été signalée par l'organisation du corps des ménétriers. Cette corporation, tout à fait nécessaire sans doute dans une si joyeuse époque, était devenue importante et respectable. Les traités de paix se criaient dans les rues à grand renfort de violons; il ne se passait guère six mois qu'il n'y eût une paix criée et chantée[1].

L'aîné des fils de Charles VI, le premier Dauphin, était un joueur infatigable de harpe et d'épinette; il avait force musiciens, et faisait venir encore, pour aider, les enfants de chœur de Notre-Dame. Il chantait, dansait et « balait » la nuit et le jour[2], et cela l'année des cabochiens, pendant qu'on lui tuait ses amis. Il se tua, lui aussi, à force de chanter et de danser.

Cette apparente gaieté, dans les moments les plus tristes, n'est pas un trait particulier de notre histoire. La chronique portugaise nous apprend que le roi D. Pedro, dans son terrible deuil d'Inès, qui lui dura jusqu'à la mort, éprouvait un besoin

[1] C'était au reste un usage fort ancien. — « Et fut criée parmi Paris à quatre trompes et six ménestriers (19 sept. 1418)... Et tous les jours à Paris, spécialement de nuit, faisoit-on très-grant feste pour ladite paix, à ménestriers et autrement (11 juillet 1419). » Journal du Bourgeois, p. 249-260. — Il paraît qu'on se disputait les joueurs de violon : « Ayant commencé une feste ou noce, ils seront obligés d'y rester jusques à ce qu'elle soit finie. » *Archives*, *Ordinatio super officio* de Jongleurs, etc., 24 *april* 1407, *Registre J.* 161, *n*° 270.

[2] C'est ce que lui reprochaient tant les bouchers.

étrange de danse et de musique. Il n'aimait plus que deux choses, les supplices et les concerts. Et ceux-ci, il les lui fallait étourdissants, violents, des instruments métalliques, dont la voix perçante prît tyranniquement le dessus, fît taire les voix du dedans et remuât le corps, comme d'un mouvement d'automate. Il avait tout exprès pour cela de longues trompettes d'argent. Quelquefois, quand il ne dormait pas, il prenait ses trompettes avec des torches, et il s'en allait dansant par les rues; le peuple alors se levait aussi, et soit compassion, soit entraînement méridional, ils se mettaient à danser tous ensemble, peuple et roi, jusqu'à ce qu'il en eût assez et que l'aube le ramenât épuisé à son palais [1].

Il paraît constant qu'au XIVe siècle, la danse devint, dans beaucoup de pays, involontaire et maniaque. Les violentes processions des flagellants en donnèrent le premier exemple. Les grandes épidémies, le terrible ébranlement nerveux qui en restait aux survivants, tournaient aisément en danse de Saint-Guy [2]. Ces phénomènes sont, comme on sait, de nature contagieuse. Le spectacle des convulsions agissait d'autant plus puissamment qu'il n'y avait dans les âmes que convulsions et

[1] Chroniques de l'Espagne et du Portugal. (Ferd. Denis.)

[2] Sur la *peste noire*, sur les flagellants et leurs cantiques, voir le tome IV de cette Histoire. Le savant et éloquent Littré a donné, dans la *Revue des Deux Mondes* (février 1836, t. V de la VIe série, p. 220), un article d'une haute importance : Sur les grandes épidémies. — M. Larrey, qui a fait une intéressante notice sur la chorée ou danse de Saint-Guy, aurait dû peut-être rappeler que cette maladie avait été commune au XIVe siècle. Mémoires de l'Académie des sciences, t. XVI, p. 424-437.

vertige. Alors les sains et les malades dansaient sans distinction. On les voyait dans les rues, dans les églises, se saisir violemment par la main et former des rondes. Plus d'un, qui d'abord en riait ou regardait froidement, en venait aussi à n'y plus voir, la tête lui tournait, il tournait lui-même et dansait avec les autres. Les rondes allaient se multipliant, s'enlaçant; elles devenaient de plus en plus vastes, de plus en plus aveugles, rapides, furieuses à briser tout, comme d'immenses reptiles qui, de minute en minute, iraient grossissant, se tordant. Il n'y avait pas à arrêter le monstre; mais on pouvait couper les anneaux; on brisait la chaîne électrique en tombant des pieds et des poings sur quelques-uns des danseurs. Cette rude dissonance rompant l'harmonie, ils se trouvaient libres; autrement, ils auraient roulé jusqu'à l'épuisement final et dansé à mort.

Ce phénomène du XIVe siècle ne se représente pas au XVe. Mais nous y voyons, en Angleterre, en France, en Allemagne, un bizarre divertissement qui rappelle ces grandes danses populaires de malades et de mourants. Cela s'appelait la danse des morts, ou danse macabre[1]. Cette danse plaisait fort aux Anglais qui l'introduisirent chez nous[2].

[1] C'est-à-dire, danse de cimetière. — Selon M. Van Praet (Catalogue des livres imprimés sur vélin), ce mot viendrait de l'arabe Magabir, Magabarag (cimetière). D'autres le tirent des mots anglais Make, Break (faire, briser), unis ensemble pour imiter le bruit du froissement et du craquement des os. On croyait, dès la fin du XVe siècle, que Macabre était un nom d'homme; c'est l'opinion la moins probable de toutes.

[2] Peut-être y introduisirent-ils aussi la danse aux aveugles et le tournoi des aveugles : « On meist quatre aveugles tous armez en un parc, chacun ung baton en sa main, et en ce lieu avoit un fort

On voyait naguère à Bâle[1], on voit encore à Lucerne, à la Chaise-Dieu en Auvergne, une suite de tableaux qui représentent la Mort entrant en danse avec des hommes de tout âge, de tout état, et les entraînant avec elle. Ces danses en peinture furent destinées à reproduire de véritables danses en nature et en action[2]. Elles durent certainement leur origine à quelques-uns des mimes sacrés qu'on jouait dans les églises, les parvis, aux cimetières, ou même dans les rues aux processions[3]. L'effort des mauvais anges pour entraîner les âmes, tel qu'on le voit partout encore dans les bas-reliefs des églises, en donna sans doute la première idée. Mais, à mesure que le sentiment chrétien alla s'affaiblissant, ce spectacle cessa d'être religieux, il ne rappela aucune pensée de jugement, de salut ni de résurrection[4], mais devint sèchement moral, durement philosophique et matérialiste. Ce ne fut plus le diable, fils du péché, de la volonté corrompue, mais la Mort, la mort fatale,

pourcel lequel ils devoient avoir s'ils le povoient tuer. Ainsi fut fait, et firent cette bataille si estrange; car ils se donnèrent tant de grands coups... » Journal du Bourgeois.

[1] Ainsi qu'au cimetière de Dresde, à Sainte-Marie de Lubeck, au Temple Neuf de Strasbourg, sous les arcades du château de Blois, etc. La plus ancienne peut-être de ces peintures était celle de Minden en Westphalie; elle était datée de 1383.

[2] L'art vivant, l'art en action, a partout précédé l'art figuré. — C'est ce que Vico, entre autres, a très-bien compris. Sur la danse, voir particulièrement le curieux ouvrage de Bonnet, Histoire de la danse, in-12, Paris 1723.

[3] Ch. Magnin.

[4] J'ai parlé de ces drames à la fin du tome II de cette Histoire. Ailleurs j'ai rappelé un charmant mime de Résurrection qui se représente dans les processions de Messine. Introduction à l'Histoire universelle, p. 187 de la seconde édition, d'après Blunt, Vestiges of ancient manners discoverable in modern Italy and Sicily, p. 158.

matérielle et sous forme de squelette. Le squelette humain, dans ses formes anguleuses et gauches au premier coup d'œil, rappelle, comme on sait, la vie de mille façons ridicules, mais l'affreux *rictus* prend en revanche un air ironique... Moins étrange encore par la forme que par la bizarrerie des poses, c'est l'homme et ce n'est pas l'homme... Ou, si c'est lui, il semble, cet horrible baladin, étaler avec un cynisme atroce la nudité suprême qui devait rester vêtue de la terre.

Le spectacle et la danse des morts se joua[1] à Paris en 1424, au cimetière des Innocents. Cette place étroite, où pendant tant de siècles l'énorme ville a versé presque tous ses habitants, avait été d'abord tout à la fois un cimetière, une voirie, hantée la nuit des voleurs, le soir des folles filles qui faisaient leur métier sur les tombes. Philippe-Auguste ferma la place de murs, et, pour la purifier, la dédia à saint Innocent, un enfant crucifié par

[1] « Item, l'an 1424 fut faite la *Danse maratre* aux Innocents et fut commencée environ le moys d'aoust et achevée au karesme suivant. » Journal du Bourgeois de Paris, p. 352. « En l'an 1429, le cordelier Richart, preschant aux Innocents, estoit monté sur ung hault eschaffaut qui estoit près de toise et demie de haut, le dos tourné vers les charniers en-contre la charronnerie, *à l'endroit de la danse macabre.* » Ibidem, p. 384. — Je crois avec Félibien et MM. Dulaure, de Barante et Lacroix, que c'était d'abord un spectacle, et non simplement une peinture, comme le veut M. Peignot : c'est le progrès naturel, comme je l'ai déjà fait remarquer. Le spectacle d'abord, puis la peinture, puis les livres de gravures avec explication. — La première édition connue de la Danse macabre (1485) est en *français*, la première édition latine (1498) a été donnée par un *Français;* mais elle porte : Versibus *alemanicis* descripta. V. le curieux travail de M. Peignot, si intéressant sous le rapport bibliographique : Recherches sur les danses des morts et sur l'origine des cartes à jouer. Dijon, 1826.

les juifs. Au XIVe siècle, les églises étant déjà bien pleines, la mode vint parmi les bons bourgeois de se faire enterrer au cimetière. On y bâtit une église; Flamel y contribua, et mit au portail des signes bizarres, inexplicables, qui, au dire du peuple, recélaient de grands mystères alchimiques. Flamel aida encore à la construction des charniers qu'on bâtit tout autour. Sous les arcades de ces charniers étaient les principales tombes; au-dessus régnait un étage et des greniers où l'on pendait demi-pourris les os que l'on tirait des fosses[1], car il y avait peu de place; les morts ne reposaient guère; dans cette terre vivante, un cadavre devenait squelette en neuf jours. Cependant, tel était le torrent de matière morte qui passait et repassait, tel le dépôt qui en restait, qu'à l'époque où le cimetière fut détruit, le sol s'était exhaussé de huit pieds au-dessus des rues voisines[2]. De cette longue alluvion des siècles s'était formée une montagne de morts qui dominait les vivants.

Tel fut le digne théâtre de la danse macabre. On la commença en septembre 1424, lorsque les chaleurs avaient diminué, et que les premières pluies rendaient le lieu moins infect. Les représentations durèrent plusieurs mois.

Quelque dégoût que pût inspirer et le lieu et le spectacle, c'était chose à faire réfléchir, de voir, dans

[1] Le rez-de-chaussée extérieur, adossé à la galerie des tombeaux, et supportant les galetas où séchaient les os, était occupé par des boutiques de lingères, de marchandes de modes, d'écrivains, etc

[2] Mémoire de Cadet-de-Vaux, rapport de Thouret, et procès-verbal des exhumations du cimetière des Innocents, cités par M. Héricart de Thury, dans sa Description des catacombes, p. 176-178.

ce temps meurtrier, dans une ville si fréquemment, si durement visitée de la mort, cette foule famélique, maladive, à peine vivante, accepter joyeusement la Mort même pour spectacle, la contempler insatiablement dans ses moralités bouffonnes, et s'en amuser si bien qu'ils marchaient sans regarder sur les os de leurs pères, sur les fosses béantes qu'ils allaient remplir eux-mêmes.

Après tout, pourquoi n'auraient-ils pas ri, en attendant? C'était la vraie fête de l'époque, sa comédie naturelle, la danse des grands et des petits. Sans parler de ces millions d'hommes obscurs qui y avaient pris part en quèlques années, n'était-ce pas une curieuse ronde qu'avaient menée les rois et les princes? Louis d'Orléans, Jean sans Peur, Henri V et Charles VI! Quel jeu de la mort, quel malicieux passe-temps d'avoir approché ce victorieux Henri, à un mois près, de la couronne de France! Au bout de toute une vie de travail, pour survivre à Charles VI, il lui manquait un petit mois seulement. Non! pas un mois, pas un jour! Et il ne mourra pas même en bataille, il faut qu'il s'alite avec la dyssenterie et qu'il meure d'hémorroïdes[1].

Si l'on eût trouvé un peu dures ces dérisions de la Mort, elle eût eu de quoi répondre. Elle eût dit qu'à bien regarder, on verrait qu'elle n'avait guère tué que ceux qui ne vivaient plus. Le conquérant était

[1] Cette dérision de la mort frappa les contemporains. Un gentilhomme, messire Sarrazin d'Arles, voyant un de ses gens qui revenoit du convoi d'Henri V, lui demanda si le roi « avoit point ses housseaux chaussés. — Ah! monseigneur, nenni, par ma foi! — Bel ami, dit l'autre, jamais ne me crois, s'il les a laissés en France! » Monstrelet.

mort, du moment que la conquête languit et ne put plus avancer; Jean sans Peur, lorsqu'au bout de ses tergiversations, connu enfin des siens mêmes, se voyait à jamais avili et impuissant. Partis et chefs de partis, tous avaient désespéré. Les Armagnacs, frappés à Azincourt, frappés au massacre de Paris, l'étaient bien plus encore par le crime de Montereau. Les Cabochiens et les Bourguignons avaient été obligés de s'avouer qu'ils étaient dupes, que leur duc de Bourgogne était l'ami des Anglais; ils s'étaient vus forcés, eux qui s'étaient crus la France, de devenir anglais eux-mêmes. Chacun survivait ainsi à son propre principe et à sa foi; la mort morale, qui est la vraie, était au fond de tous les cœurs. Pour regarder la danse des morts, il ne restait que des morts.

Les Anglais mêmes, les vainqueurs, à leur spectacle favori, ne pouvaient qu'être mornes et sombres. L'Angleterre, qui avait gagné à sa conquête d'avoir pour roi un enfant français par sa mère, avait bien l'air d'être morte, surtout s'il ressemblait à son grand-père Charles VI. Et pourtant, en France cet enfant était Anglais, c'était Henri VI de Lancastre; sa royauté était la mort nationale de la France même.

Lorsque, quelques années après, ce jeune roi anglo-français, ou plutôt ni l'un ni l'autre, fut amené dans Paris désert par le cardinal de Winchester, le cortége passa devant l'hôtel Saint-Paul, où la reine Isabeau, veuve de Charles VI, était aux fenêtres. On dit à l'enfant royal que c'était sa grand'mère; les deux ombres se regardèrent; la pâle figure ôta son chaperon et salua; la vieille reine, de son côté, fit

une humble révérence, mais, se détournant, elle se mit à pleurer[1].

[1] « Et tantost elle s'inclina vers lui moult humblement et se tourna autre part plorant. » Journal du Bourgeois.

LIVRE VI

CHAPITRE PREMIER

Charles VII. Henri VI. — L'Imitation. La Pucelle. 1422-1429.

« Les plus mortes morts » sont les meilleures, disait un sage, les plus près de la résurrection.

C'est une grande force de n'espérer plus, d'échapper aux alternatives des joies et des craintes, de mourir à l'orgueil et au désir... Mourir ainsi, c'est plutôt vivre.

Cette mort vivante de l'âme la rend calme et intrépide. Que craindrait d'ici celui qui n'est plus d'ici ? Que peuvent contre un esprit toutes les menaces du monde ?

L'Imitation de Jésus-Christ, le plus beau livre chrétien après l'Évangile, est sorti, comme lui, de la mort. La mort du monde ancien, la mort du moyen âge, ont porté ces germes de vie.

Le premier manuscrit de l'Imitation[1] que l'on

[1] De Imitatione Christi, ed. Gence, 1826, descriptio codicum mss., p. XIII. M. Gence regarde le ms. de Mœlck, 1421, comme le plus ancien. M. Hase pense que le ms. de Grandmont pourrait être de

connaisse, paraît être de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Depuis 1421, les copies deviennent innombrables. On en a trouvé vingt dans un seul monastère. L'imprimerie naissante s'employa principalement à reproduire l'Imitation. Il

la fin du XIVe siècle. *Bibl. royale, fonds de Saint-Germain*, n° 837.

Nul doute qu'il n'y ait un plus grand nombre de traductions et d'éditions; j'indique seulement ici le nombre de celles qui sont venues à la connaissance d'un de nos plus savants bibliographes : Barbier, Dissertation sur soixante traductions françaises, etc., p. 254 (1812). M. Gence a recueilli l'indication d'un grand nombre d'éditions dans les archives italiennes (catalogues de la congrégations de l'Index), à l'époque où ces archives furent transférées à Paris. — Parmi les traducteurs de l'Imitation, on trouve avec surprise deux noms, Corneille et La Mennais. Le génie héroïque et polémique n'avait rien à voir avec le livre de la paix et de l'humilité.

De Imitatione, ed. Gence, index grammaticus.

M. Grégory en cite quelques-uns; il est vrai que plusieurs de ces mots ne sont pas spécialement des italianismes, mais des mots communs à toutes les langues néo-latines. Grégory, Mémoire sur le véritable auteur de l'Imitation, publié par M. Lanjuinais, in-12 (1827), p, 23-24.

Schmidt, Essai sur Gerson, 1839, p. 122. Gieseler, Lehrbuch, II, IV, 318.

Si l'on veut que l'auteur ou le dernier rédacteur de l'Imitation soit le plus grand homme du XVe siècle, ce sera certainement Gerson. Le vénérable M. Gence a voué sa vie à la défense de cette thèse. Pour la soutenir, il faut supposer que le goût de Gerson a fort changé dans sa retraite de Lyon. Le livre De Parvulis ad Christum trahendis, la Consolatio theologiæ, qui sont pourtant de cette époque, sont généralement écrits dans la forme pédantesque du temps. Dans quelques-uns de ses sermons et opuscules français, surtout dans celui qu'il adresse à ses sœurs, on trouve un tour vif et simple qui ne serait pas indigne de l'auteur de l'Imitation. Toutefois, même dans ce dernier opuscule, il y a encore de la subtilité et du mauvais goût. Il dit, au sujet de l'annonciation, que la Vierge « ferma la portière de discrétion, » etc. Gerson, t. III, p. 810-841.

Thomas de Kempen a pour lui le témoignage de ses trois compagnons, Jean Busch, Pierre Schott et Jean Trittenheim, tous trois du XVe siècle. Il semble pourtant bien difficile que ce laborieux

en existe deux mille éditions latines, mille françaises. Les Français en ont fait soixante traductions, les Italiens trente, etc.

Ce livre universel du christianisme a été revendiqué par chaque peuple comme un livre national.

copiste se soit élevé si haut; son Soliloquium animæ ne donne pas lieu de le croire. « *Le Christ*, dit-il, *m'a pris sur ses épaules, m'a enseigné comme une mère, me cassant les noix spirituelles et me les mettant dans la bouche.* » Ce luxe d'images (et quelles images!) est peu digne, comme l'observe très-bien M. Faugère, de l'homme qui aurait écrit cette Imitation. Éloge de Gerson (1838), p. 80.

Le prétendu Gerson a été créé par les bénédictins du XVIIe siècle et accueilli par Rome en haine de Gerson. M. Grégory a dépensé beaucoup d'esprit à lui donner un souffle d'existence. Il avance l'ingénieuse hypothèse que l'Imitation, dans sa première ébauche, a dû être un programme d'école; je crois qu'elle serait plutôt sortie d'un manuel monastique. M. Daunou a montré jusqu'à l'évidence la faiblesse du système de M. Grégory (Journal des savants, déc. 1826, octob. et nov. 1827). L'unique pièce sur laquelle il s'appuie, le ms. d'Arona, est du XVe siècle et non du XIIIe, au jugement de deux excellents paléographes, M. Daunou et M. Hase.

M. Gence va chercher dans tous les auteurs sacrés et profanes les passages qui peuvent avoir un rapport, même éloigné, avec les paroles de l'Imitation; il risque de faire tort à son livre chéri, en faisant croire que ce n'est qu'un centon. — Suarez pense que les trois premiers livres sont de Jean de Verceil, d'Ubertino de Casal, de Pietro Renalutio; Gerson aurait ajouté le quatrième livre, et Thomas de Kempen aurait mis le tout en ordre. Cet éclectisme est fort arbitraire. La seule chose spécieuse que j'y trouve, c'est que le quatrième livre, d'une tendance bien plus sacerdotale que les trois autres, pourrait fort bien ne pas être de la même main. J. M. Suarez, Conjectura de Imitatione, 1667, in-4°, Romæ.

V. aussi dans l'édition de M. Gence (p. LIII) la note spirituelle et paradoxale qu'il a tirée d'un ms. de l'abbé Mercier de Saint-Léger.

« Il y avait, au moyen âge, deux existences : l'une guerrière et l'autre monacale. D'une part, le camp et la guerre; de l'autre, l'oraison et le cloître. La classe guerrière a eu son expression dans les épopées chevaleresques; celle qui veillait dans les cloîtres a eu besoin de s'exprimer aussi; il lui a fallu dire ses effusions rêveuses, les tristesses de la solitude tempérée par la religion; et

Les Français y montrent des gallicisme, les Italiens des italianismes, les Allemands des germanismes.

Tous les ordres du sacerdoce, qui sont comme des nations dans l'Église, se disputent également l'Imitation. Les prêtres la réclament pour Gerson, les chanoines réguliers pour Thomas de Kempen, les moines pour un certain Gersen, moine bénédictin. Bien d'autres pourraient réclamer aussi. Il s'y trouve des passages de tous les saints, de tous les docteurs. Saint François de Sales a seul bien vu dans cette obscure question : « L'auteur, dit-il, c'est le Saint-Esprit. »

L'époque n'est pas moins controversée que l'auteur et la nation. Le XIIIe siècle, le XIVe, le XVe, prétendent à cette gloire. Le livre éclate au XVe, et devient alors populaire, mais il a bien l'air de partir de plus loin et d'avoir été préparé dans les siècles antérieurs.

Comment en eût-il été autrement? Le christianisme, dans son principe même, n'est autre chose que l'imitation du Christ[1]. Le Christ est descendu

qui sait si l'Imitation n'a pas été l'épopée intérieure de la vie monastique, si elle ne s'est pas formée peu à peu, si elle n'a pas été suspendue et reprise, si elle n'a pas été enfin l'œuvre collective que le monachisme du moyen âge nous a léguée comme sa pensée la plus profonde et son monument le plus glorieux? » Telle est l'opinion que M. Ampère a exprimée dans son cours. Je suis heureux de me rencontrer avec mon généreux ami. J'ajoute seulement que cette épopée monastique me paraît n'avoir pu se terminer qu'au XIVe ou au XVe siècle.

[1] L'antiquité avait entrevu l'idée de l'Imitation. Les pythagoriciens définissaient la vertu : Ὁμολογία πρὸς τὸ θεῖον; et Platon : Ὁμοίωσις θεῷ κατὰ τὸ δυνατόν (Thimée et Théétète). Théodore de Mopsueste, plus stoïcien que chrétien, disait : « Christ n'a rien eu de plus que moi; je puis me diviniser par la vertu. »

pour nous encourager à monter. Il nous a proposé en lui le suprême modèle.

La vie des saints ne fut qu'imitation ; les règles monastiques ne sont pas autre chose. Mais le mot d'*imitation* ne put être prononcé que tard. Le livre que nous appelons ainsi porte dans plusieurs manuscrits un titre qui doit être fort ancien : Livre de vie. *Vie* est synonyme de *règle* dans la vie monastique[1]. Ce livre n'aurait-il pas été, dans sa première forme, une *règle des règles*, une fusion de tout ce que chaque règle contenait de plus édifiant[2] ? Il semble particulièrement empreint de l'esprit de sagesse et de modération qui caractérisait le grand ordre, l'ordre de Saint-Benoît.

Ces maîtres expérimentés de la vie intérieure sentirent de bonne heure que pour diriger l'âme dans une voie de perfectionnement réel, solide et sans rechute, il fallait proportionner la nourriture spirituelle aux forces du disciple, donner le lait aux faibles, le pain aux forts. De là les trois degrés (connus, il est vrai, de l'antiquité), qui ont formé la division naturelle du livre de l'Imitation : vie purgative, illuminative, unitive.

A ces trois degrés semblent répondre les titres divers que ce livre porte encore dans les manuscrits. Les uns, frappés du secours qu'il donne pour détruire en nous le vieil homme, l'intitulent « Reformatio hominis. » Les autres y sentent déjà la grâce, et l'appellent « Consolatio. » Enfin, l'homme relevé,

[1] Surtout chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. (Gence.)

[2] Ces règles ne sont pas seulement des codes monastiques, elles contiennent beaucoup de préceptes moraux et d'effusions religieuses. V. passim les recueils d'Holstenius, etc.

rassuré, prend confiance dans ce Dieu si doux; il ose le regarder, le prendre pour modèle, il s'avoue la grandeur de sa destination, il s'élève à cette pensée hardie: *Imiter Dieu*, et le livre prend ce titre: « Imitatio Christi. »

Le but fut ainsi marqué haut de bonne heure; mais ce but fut manqué d'abord par l'élan même et l'excès du désir.

L'imitation au XIIIe, au XIVe siècle, fut ou trop matérielle ou trop mystique. Le plus ardent des saints, celui de tous peut-être qui fut le plus violemment frappé au cœur de l'amour de Dieu, saint François, en resta à l'imitation du Christ pauvre, du Christ sanglant, aux stigmates de la passion. Le franciscain Ubertino de Cassal, Ludolph et même Tauler, nous proposent encore à imiter toutes les circonstances matérielles de la vie du Seigneur[1]. Lorsqu'ils laissent la lettre et

[1] Rien n'est moins judicieux, plus puéril même que la manière dont Ubertino veut interpréter l'Évangile. « Le bœuf, dit-il, signifie que nous devons ruminer ce que le Christ a fait pour nous, l'âne, etc. » Arbor crucifixi Jesu, lib. III, c. III. — Tauler lui-même, qui écrit plus tard, tombe encore dans ces explications ridicules : « Via per sinistri pedis vulnus est sitibunda nostræ sensualitatis mortificatio. » Tauler, ed. Coloniæ, p. 809. — Quant à Ludolph, il surcharge l'Évangile d'embellissements romanesques qui n'ont rien d'édifiant, il donne le portrait de Jésus-Christ : « Il avoit les cheveulx à la manière d'une noys de couldre moult meure, en tirant sur le vert et le noir à la couleur de la mer, crespés et jusques aux oreilles pendans et sur les espales ventilans; ou meillieu de son chief deux partyes de cheveulx en manière des Nazareez, ayant le fronc plain et moult plaisant, la face sans fronce, playes et tache, et modérément rouge, et le nez compétament long, et sa bouche convenablement large sans aucune reprehension; non longue barbe, mais assez et de la couleur des cheveulx, et au menton fourcheue, le regard simple et mortifié, les yeux clers. Estoit terrible en reprenant, et en admonestant doulx

s'élèvent à l'esprit, l'amour les égare, ils dépassent l'imitation, ils cherchent l'union, l'unité de l'homme et de Dieu. Sans doute, telle est la pente de l'âme, elle ne demande qu'à périr en soi pour n'être plus qu'en l'objet aimé[1]. Et pourtant, tout serait perdu pour la passion, si elle arrivait, l'imprudente, à son but, à l'unité même; dans l'unité, il n'y aurait plus place à l'amour; pour aimer, il faut rester deux.

Tel fut l'écueil où échouèrent tous les mystiques pendant le XIIIe et le XIVe siècle, le grand Rusbrock lui-même, qui écrivait contre les mystiques.

La merveille de l'Imitation, dans la forme où elle fut arrêtée (peut-être vers 1400), c'est la mesure et la sagesse. L'âme y marche entre les deux écueils : matérialité, mysticité; elle y touche et n'y heurte pas; elle passe, comme si elle ne voyait pas le péril; elle passe dans sa simplicité... Prenez garde, cette simplicité-là n'est pas une qualité naïve, c'est bien plutôt la fin de la sagesse; comme la *seconde ignorance* dont parle Pascal, l'ignorance qui vient après la science.

Cette simplicité dans la profondeur est particulièrement le caractère du troisième livre de l'Imitation. L'âme, détachée du monde au premier, s'est fortifiée dans la solitude du second. Au troisième, ce

et aymable, joyeulx; en regardant, toute greveté. Il a ploré aulcuneffois, mais jamais ne rist... En parler puissant et raisonnable, peu de parolles et bien attrempées, et en toutes choses bien composées. » Ludolphus, Vita Christi, trad. par Guill. le Menand, éd. 1521, in-folio, fol. 7.

[1] « Anima magis est ubi amat quam ubi animat, » dit saint Bernard. Sur cette tendance de l'âme à se perdre en Dieu, et sur la nécessité d'y remédier. V. saint Bonaventure, Stimuli amoris, p. 242, et Rubrosck, De Ornatu spiritualium nuptiarum, lib. II, p. 333.

n'est plus solitude; l'âme a près d'elle un compagnon, un ami, un maître et de tous le plus doux. Une gracieuse lutte s'engage, une aimable et pacifique guerre entre l'extrême faiblesse et la force infinie qui n'est plus que la bonté. On suit avec émotion toutes les alternatives de cette belle gymnastique religieuse; l'âme tombe, elle se relève, elle retombe, elle pleure. Lui, il la console : « Je suis là, dit-il, pour t'aider toujours, et plus encore qu'auparavant, si tu te confies en moi... Courage! tout n'est pas perdu... Tu te sens souvent troublé, tenté; eh bien, c'est que *Tu es homme et non pas Dieu, tu es chair et non pas ange*[1]. Comment pourrais-tu toujours demeurer en même vertu; l'ange ne l'a pu au ciel, ni le premier homme au paradis... »

Cette intelligence compatissante de nos faiblesses et de nos chutes indique assez que ce grand livre a été achevé lorsque le christianisme avait longtemps vécu, lorsqu'il avait acquis l'expérience, l'indulgence infinie. On y sent partout une maturité puissante, une douce et riche saveur d'automne; il n'y a plus là les âcretés de la jeune passion. Il faut, pour en être venu à ce point, avoir aimé bien des fois, désaimé, puis aimé encore. C'est l'amour se sachant lui-même et goûtant profondément cette science, l'amour harmonisé qui ne périra plus par folie d'amour.

Je ne sais si le *premier* amour est le plus ardent, mais le plus grand, à coup sûr, le plus profond, c'est le *dernier*. On a vu souvent que, vers le milieu de

[1] Homo es, et non Deus,
Caro es, non Angelus.
Imitatio, lib. III.

la vie, et le milieu déjà passé, toutes les passions, toutes les pensées, finissaient par graviter ensemble et aboutir à une seule. La science même, multipliant les idées et les points de vue, n'était plus alors qu'un miroir à facettes où la passion reproduisait à l'infini son image, se réfléchissant, s'enflammant de sa propre réflexion... Telles se rencontrent parfois les tardives amours des sages, ces vastes et profondes passions, qu'on n'ose sonder... Telle, et plus profonde encore, la passion qu'on trouve en ce livre; grande comme l'objet qu'elle cherche, grande comme le monde qu'elle quitte... Le monde?..... Mais il a péri. Cet entretien tendre et sublime a lieu sur les ruines du monde, sur le tombeau du genre humain[1]. Les deux qui survivent, s'aiment et de leur amour et de l'anéantissement de tout le reste.

Que la passion religieuse soit arrivée d'elle-même, et sans influence du dehors, à un tel sentiment de solitude, on a peine à l'imaginer. On croirait plutôt que si l'âme s'est détachée si parfaitement des choses d'ici-bas, c'est qu'elle s'en est vue délaissée. Je ne sens pas seulement ici la mort volontaire d'une âme sainte, mais un immense veuvage et la mort d'un monde antérieur. Ce vide que Dieu vient remplir, c'est la place d'un monde social qui a sombré tout entier, corps et biens, Église et patrie. Il a fallu pour faire un tel désert qu'une Atlantide ait disparu.

[1] L'ébauche grandiose de Grainville semble promettre dans son titre le développement de cette situation dramatique; elle ne tient pas parole, et elle ne le pouvait. Cette épopée matérialiste est bien moins *le dernier homme* que *la mort du globe*. V. sur la vie de Grainville le bel article de Ch. Nodier, Dict. de la Conversation, t. XXXI.

Maintenant comment ce livre de solitude devient-il un livre populaire? Comment en parlant de recueillement monastique, a-il pu contribuer à rendre au genre humain le mouvement et l'action.

C'est qu'au moment suprême où tous avaient défailli, où la mort semblait imminente, le grand livre sortit de sa solitude, de sa langue de prêtre, et il évoqua le peuple dans la langue du peuple même. Une version française se répandit, version naïve, hardie, inspirée. Elle parut sous le vrai titre du moment « Internelle consolacion».

La Consolation est un livre pratique et pour le peuple. Elle ne contient pas le dernier terme de l'Initiation religieuse, le dangereux quatrième livre de l'Imitatio Christi.

L'imitatio, dans la disposition générale de ses quatre livres, suit une sorte d'échelle ascendante (abstinence, ascétisme, communication, union). La Consolation part du second degré, de la douceur, de la vie ascétique; elle va chercher des forces dans les communications divines, et elle redescend à l'abstinence, au détachement, c'est-à-dire à la pratique. Elle finit par où l'Imitatio a commencé.

Si le plan général de la Consolation n'a pas, comme celui de l'Imitation, le noble caractère d'une initiation progressive, en revanche. la forme, le style, sont bien supérieurs. Les lourdes rimes, les cadences grossières que l'on a cherchées dans le latin barbare de l'Imitatio, disparaissent presque partout dans la Consolation française. Le style y offre précisément le caractère qui nous charme dans les sculptures du xve siècle, la naïveté et déjà l'élégance. Naïveté, netteté à la Froissart, mais avec un

mouvement tout autrement vif et bref[1], comme d'une âme bien émue... Ajoutez que dans certains passages du français on sent une délicatesse de cœur dont l'original ne se doute pas[2].

Quelle dut être l'émotion du peuple, des femmes, des malheureux (les malheureux, alors, c'était tout le monde), lorsque pour la première fois ils entendirent la parole divine, non plus dans la langue des morts, mais comme parole *vivante*, non comme formule cérémonielle, mais comme la voix vive du cœur, leur propre voix, la manifestation merveilleuse de leur secrète pensée... Cela seul était déjà une résurrection. L'humanité releva la tête, elle aima, elle voulut vivre : « Je ne mourrai point, je vivrai, je verrai encore les œuvres de Dieu ! »

« Mon loyal ami et époux[3], ami si doux et débon-

[1] Le rhythme me paraît être généralement le même que celui de Gerson dans ses sermons français. Je le croirais volontiers l'auteur, non de l'Imitation, mais de la Consolation.

[2] Je n'en citerai qu'un exemple, mais bien remarquable : « Si tu as un bon ami et profitable à toy, tu le dois volontiers laisser pour l'amour de Dieu, et estre séparé de luy. Et ne te trouble pas ou courouce, s'*il te laisse*, comme PAR OBÉISSANCE ou autre cause raisonnable. Car tu dois sçavoir qu'il nous fault finalement *en ce monde* estre séparé l'un de l'autre, *au moins par la mort, jusques à ce qu'en cette belle cité de paradis serons venus, de laquelle nous ne* PARTIRONS JAMAIS L'UN D'AVEC L'AUTRE. » Consolacion, livre I, c. IX. — « Ita et tu aliquem necessarium et dilectum amicum, pro amore Dei disce relinquere. Nec graviter feras, quum ab amico derelictus fueris, sciens quoniam oportet non omnes tandem ab invicim separari. » Imitatio. lib. II, c. IX. — Le français ne dit pas : « *Disce relinquere*, « mais : « Ne te trouble pas ou courouce, *s'il te laisse*. » Il ajoute un mot touchant : « *S'il te laisse, comme* PAR OBÉISSANCE... » (Il y a là toute une élégie de couvent ; les amitiés les plus honnêtes y étaient des crimes.) Enfin, avec une bonté charmante : « Cette belle cité de paradis... de laquelle nous ne *partirons jamais l'un d'avec l'autre*. »

[3] Le latin est loin de cette noble confiance. Il a peur d'allumer

naire, qui me donnera les ailes de vraie liberté, que je puisse trouver en vous repos et consolation... O Jésus, lumière de gloire éternelle, seul soutien de l'âme pèlerine ; pour vous est mon désir sans voix, et mon silence parle... Hélas ! que vous tardez à venir ! Venez donc consoler votre pauvre. Venez, venez, nulle heure n'est joyeuse sans vous... — Ah ! je le sens, Seigneur, vous êtes revenu[1], vous avez eu pitié de mes larmes et de mes soupirs... Louange à vous, vraie Sagesse du Père ! tout vous loue et vous bénit, mon corps, mon âme et aussi toutes vos créatures[2] !...

La transmission du livre populaire fut rapide, on ne peut en douter. Le genre humain, au commencement du xve siècle, éprouva un besoin tout nouveau de reproduire, de répandre la pensée ; ce fut comme une frénésie d'écrire. Les écrivains fai-

l'imagination monastique ; il dit : « O mi dilectissime sponse, amator *purissime* !... » Combien le français est plus pur : « Mon *loyal* ami et époux ! » — Le latin, pour émousser encore, ajoute une inutilité : Dominator universæ creaturæ. Imitatio, lib. III, c. XXI p. 171, éd. Gence, Internelle Consolation, livre II, c. XXVI, fol. 56-57, éd. 1520, in-12. Cette édition de la Consolation, qui me paraît être une réimpression de l'in-4° sans date, est la plus moderne qu'on puisse lire ; celle de 1522 est déjà gâtée pour le style et pour l'orthographe. Il est à souhaiter qu'on reproduise enfin ce beau livre dans sa forme originale, en supprimant les gloses qui, d'édition en édition, ont été mêlées au texte. M. Onésime Leroy a trouvé à Valenciennes un ms. important de la Consolation. Onés. Leroy, Études sur les mystères et sur les mss. de Gerson. 1837, Paris.

[1] Ce beau mouvement n'est pas dans le latin. Le latin est ici languissant et décousu en comparaison du français.

[2] J'ai changé deux ou trois mots : Soulas (*solatium*), piteux. — J'ai supprimé aussi une naïveté triviale, mais fort énergique et comme il en fallait dans un livre du peuple : « Vous seul estes ma joye ; et sans vous, il n'y a point viande qui vaille... »

saient fortune, non plus les belles mains, mais les plus agiles. L'écriture, de plus en plus hâtée, risquait de devenir illisible[1]... Les manuscrits, jusqu'alors enchaînés[2] dans les églises, dans les couvents, avaient rompu la chaîne et couraient de main en main. Peu de gens savaient lire, mais celui qui savait lisait tout haut; les ignorants écoutaient d'autant plus avidement; ils gardaient dans leurs jeunes et ardentes mémoires des livres entiers.

Il fallait bien lire, écouter, penser tout seul, puisque l'enseignement religieux et la prédication manquaient presque partout. Les dignitaires ecclésiastiques abandonnaient ce soin à des voix mercenaires. Nous avons vu en 1405 et 1406 que pendant deux hivers, deux carêmes, il n'y eut point de sermon à Paris; à peine y eut-il un culte.

Et quand ils parlaient, que disaient-ils? Ils proclamaient leurs dissensions, leurs haines; ils maudissaient leurs adversaires. Comment s'étonner que

[1] Pétraque s'en plaint au milieu du XIVe siècle. Mêmes plaintes au XVe dans Clémengis, particulièrement pour l'indistinction et la *continuité* de l'écriture qui faisait un mot de chaque ligne. — Dès l'an 1304, le roi avait été obligé de défendre aux notaires les abréviations: leur écriture serait devenue une sorte d'algèbre. « Surrexerunt scriptores, quos *cursores* vocant, qui rapido juxta nomen *cursu* properantes, nec per membra curant orationem discernere, nec pleni aut imperfecti sensus notas apponere, sed in uno impetu, velut hii qui in stadio currunt... ut vix antequam ad metam veniant, pausam faciant... Oro ne per *cursorios* istos, ut ita dicam, croddiatores id describi facias. » Nic. Clemeng. Epist., t. II, p, 306.

« Non apponant abreviationes..., cartulariæ sua faciant in bono papyro, etc. » Ordonnances, t. I, p. 417, jul. 1304.

[2] « Enchaînés et attachiés ès chayères du cœur. » Vilain. — Quelquefois même, pour plus de sûreté, on les mettait dans une cage de fer; en 1406, un bréviaire ayant besoin de réparation, on fait scier par un serrurier deux croisillons de la cage où il était renfermé.

l'âme religieuse se soit retirée en soi, qu'elle n'ait plus voulu entendre la voix discordante des docteurs, mais une seule voix, celle de Dieu? « Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute... Les fils d'Israël disaient jadis à Moïse : Parle-nous; que le Seigneur ne nous parle pas, *de peur que nous ne mourions*. Ce n'est pas là ma prière, ô Seigneur. Non, que Moïse ne parle point, ni lui ni les prophètes[1]... Ils donnent la lettre. Vous, vous donnez l'esprit. Parlez vous-même, ô Vérité éternelle, *afin que je ne meure point*[2]. »

Ce qui fait la force de ce livre, c'est qu'avec cette noble liberté chrétienne, il n'y a nul esprit polémique, à peine quelques allusions aux malheurs du temps. Le pieux auteur reste dans un silence plein de respect en présence des infirmités de sa vieille mère l'Église[3].

[1] Non loquatur mihi Moyses, aut aliquis ex prophetis; sed Tu etc. » Imitatio, lib. III, c. II.

[2] Ces hardiesses auront paru plus dangereuses dans la langue vulgaire. Voilà sans doute pourquoi presque tous les mss. de la Consolation ont disparu. Elle a été imprimée avant 1500 sans date, puis coup sur coup (peut-être sous l'influence luthérienne) en 1522, 1525, 1527, 1533, 1542. Les calvinistes, qui multipliaient tant les livres en langue vulgaire, ne se soucièrent pas de celui-ci, parce qu'apparemment ils n'y trouvaient rien d'assez pur sur la prédestination. D'autre part, le clergé catholique, croyant sentir dans ce livre populaire du XVe siècle, une sorte d'avant goût du protestantisme, l'a ôté peu à peu aux pauvres religieuses dont il avait dû être la douce nourriture. On leur a retranché ainsi ce qui faisait pour elles le charme de la religion au moyen âge, d'abord les drames sacrés, puis les livres. Ce jeûne intellectuel a toujours augmenté, avec les défiances de l'Église. — Il est impossible de ne pas être touché, en lisant sur ce livre de femmes (éd. 1520, exemplaire de la bibl. Mazarine) les notes et les prières qu'y ont écrites les religieuses auxquelles il a appartenu et qui se le transmettaient comme leur unique trésor.

[3] « Senescenti ac propemodum effœtæ matri Ecclesiæ. » Tauler (d'après sainte Hildegarde).

Que l'Imitation soit ou non un livre français [1], c'est en France qu'elle eut son action. Cela est visible, non-seulement par le grand nombre des versions françaises (plus de soixante!), mais surtout parce que la version principale est française, version éloquente et originale qui fit du livre monastique un livre populaire.

Au reste, il y a une raison plus haute et qui finit cette vaine dispute : l'Imitation fut donnée au peuple qui ne pouvait plus se passer de l'Imitation. Ce livre, utile ailleurs sans doute, était ici une suprême nécessité. Nulle nation n'était descendue plus avant dans la mort, nulle n'avait besoin davantage de fouiller au fond de l'âme la source de vie qui y est cachée. Nulle ne pouvait mieux entendre le premier mot du livre : « Le royaume de Dieu est en vous, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rentre donc de tout cœur en toi-même, et laisse ce méchant monde... Tu n'as point ici de demeure permanente, où que tu sois. Tu es étranger et pèlerin; tu n'auras repos en nul lieu, sinon au cœur, quand tu seras vraiment joint à Dieu. Que regardes-tu donc çà et là pour trouver repos? Sois ton habitation aux cieux par

[1] C'est un livre chrétien, universel, et non point national. S'il pouvait être national, il serait plutôt français. Il n'a ni l'élan pétrarchesque des mystiques italiens, encore moins les fleurs bizarres des Allemands, leur profondeur sous formes pnériles, leur dangereuse mollesse de cœur. Dans l'Imitation, il y a plus de sentiments que d'images; cela est français. En littérature, les Français dessinent plus qu'il ne peignent, ou, si l'on veut, ils peignent en grisaille. Je lis dans Clémengis : « Non inelegantér quidam dixit : Color est vitare colorem. » Nic. Clemeng., t. II, p. 277, epist. 96. — Au reste, j'ai dit ailleurs plus au long ce que je pensais de notre langue et de notre littérature : Origines du droit, Introduction, p. CXVII-CXXII.

l'amour, et point ne regarde les choses de ce monde qu'en passant, car elles passent et viennent à néant, et toi aussi comme elles[1]... »

Ce langage de mélancolie sublime et de profonde solitude, à qui s'adressait-il mieux qu'au peuple, au pays où il n'y avait plus que ruine? L'application semblait directe. Dieu semblait parler à la France et lui dire comme il dit aux morts : « Dès l'éternité, je t'ai connu par ton nom; tu as trouvé grâce, je te donnerai le repos[2]. »

Il ne fallait pas moins que cette bonté pour ranimer des cœurs si près du désespoir. L'Église universelle avait défailli, l'Église nationale avait péri; de plus (terrible tentation de blasphème!), une Église étrangère était entrée, par la conquête et le meurtre, en possession de la France, le maître étranger avait apparu « comme roi des prêtres[3] ».

La France, après avoir tant souffert du fol orgueil des fols, avait appris avec les Anglais à en connaître un autre, l'orgueil des sages. Elle avait enduré les pieux enseignements d'Henri V, entre le carnage d'Azincourt et les supplices de Rouen. Mais cela n'était rien encore; elle vit dans les vrais rois de l'Angleterre, en ses évêques, l'étrange spectacle de la sagesse sans l'esprit de Dieu. Le roi des prêtres mort, elle eut (c'était le progrès naturel), elle eut le prêtre-roi[4], la réalisation d'un terrible idéal, inconnu aux âges antérieurs, la royauté de l'usure

[1] Internelle Consolacion.
[2] « Te ipsum novi ex nomine... »
[3] « Princeps presbyterorum. » Walsingham.
[4] V. Sur le cardinal Winchester, plus haut, p. 107, et plus bas, tout le chapitre IV.

dans l'homme d'Église, la violence meurtrière dans le pharisaïsme... un Satan! mais sous forme nouvelle; non plus cette vieille figure de Satan honteux et fugitif. Non, Satan autorisé, décent, *respectable*, Satan riche, gras dans son trône d'évêque, dogmatisant, jugeant, et réformant les saints.

Satan étant devenu cette vénérable personne, le rôle opposé restait à Notre-Seigneur. Il fallait qu'il fût amené par les constables devant ce grave *chief-justice*, comme un misérable *échappé de paroisse* [1], que dis-je, comme hérétique ou sorcier, comme violemment suspect d'être en relation avec le démon, ou démon lui-même; il fallait que Notre-Seigneur se laissât condamner et brûler, comme diable, par le diable... Les choses doivent aller jusque-là... C'est alors que l'assistance émerveillée verra cet honnête homme de juge se troubler à son tour, perdre contenance et se tordre dans son hermine... Alors chacun reprendra son rôte naturel; le drame sera complet, le mystère consommé.

L'Imitation de Jésus-Christ, sa passion reproduite dans la Pucelle, telle fut la rédemption de la France.

Une objection peut s'élever maintenant que personne ne ferait tout à l'heure. N'importe; dès ce moment nous pouvons y répondre.

L'esprit de ce livre, c'est la résignation. Cet esprit, répandu dans le peuple, eût dû, ce semble, le calmer, l'endormir, loin d'inspirer l'héroïsme de la résistance nationale. Comment expliquer cette apparente opposition?

[1] Statutes of the Realm.

C'est que la résurrection de l'âme n'est point celle de telle ou telle vertu, c'est que toutes les vertus se tiennent. C'est que la résignation ne revint pas seule, mais l'espoir, qui est aussi de Dieu, et avec l'espoir, la foi dans la justice... L'esprit de l'Imitation fut pour les clercs patience et *passion;* pour le peuple ce fut l'*action*, l'héroïque élan d'un cœur simple...

Et qu'on ne s'étonne pas si le peuple apparut ici en une femme, si de la patience et des douces vertus une femme passa aux vertus viriles, à celle de la guerre, si la sainte se fit soldat. Elle a dit elle-même le secret de cette transformation, c'est un secret de femme : la PITIÉ qu'il y avait au royaume de France[1] !...

Voilà la cause, ne l'oublions jamais, la cause suprême de cette révolution. Quant aux causes secondaires, intérêts politiques, passions humaines, nous les dirons aussi ; toutes doivent essayer leurs forces, venir heurter au but, succomber, s'avouer impuissantes, rendant hommage ainsi à la grande cause morale qui seule les rendit efficaces.

[1] Procès de la Pucelle, interrogatoire du 15 mars 1531.

CHAPITRE II

Charles VII. — Henri VI. 1422-1429. Siége d'Orléans.

Le jeune roi, élevé par les Armagnacs, trouva en lui son principal appui, et aussi il partagea leur impopularité. Ces Gascons étaient les soldats les plus aguerris de la France, mais les plus pillards, les plus cruels. La haine qu'ils inspiraient dans le Nord aurait suffi pour y créer un parti bourguignon anglais. Les brigands du Midi semblaient plus étrangers que les étrangers.

Charles VII essaya ensuite des étrangers mêmes, de ceux qui avaient l'habitude des guerres anglaises; il appela les Écossais. C'étaient les plus mortels ennemis de l'Angleterre; on pouvait compter sur leur haine autant que sur leur courage. On plaça dans ces auxiliaires les plus grandes espérances. Un Écossais fut fait connétable de France, un Écossais comte de Touraine. Cependant, malgré leur incontestable bravoure, ils avaient été souvent battus en Angleterre. Ils le furent en France, à Crévant[1], à

[1] V. sur la *messe de la victoire* fondée à Auxerre et sur le bizarre privilége accordé à la maison de Chastellux : Lebœuf, Histoire d'Auxerre, t. II, p. 283; Millin, Voyage, t. I, p. 163; Michelet, Origines du droit, p. 435.

Verneuil (1423, 1454); non-seulement battus, mais détruits, les Anglais prirent garde qu'il n'en échappât. On prétendit que les Gascons, jaloux des Ecossais, ne les avaient pas soutenus[1].

Les Anglais faillirent donner à Charles VII un allié bien plus important que les Écossais : je parle du duc de Bourgogne. Il y avait deux gouvernements anglais, celui de Glocester à Londres, celui de Bedford à Paris ; les deux frères s'entendaient si peu, qu'au même moment Bedford épousait la sœur du duc de Bourgogne et Glocester commençait la guerre contre lui[2]. Un mot sur cette romanesque histoire.

Le duc de Bourgogne, comte de Flandre, croyait n'avoir sa Flandre que quand il l'aurait flanquée de Hollande et de Hainaut. Ces deux comtés étaient tombé entre les mains d'une fille, la comtesse Jacqueline; le duc de Bourgogne maria cette fille à un sien cousin, un enfant maladif, espérant bien qu'il ne viendrait rien de ce mariage et qu'il hériterait. Jacqueline, qui était une belle jeune femme, ne se résigna pas[3], elle laissa son triste mari, passa lestement le détroit et se proposa elle-même au duc de Glocester[4]. Les Anglais, qui ont les Pays-Bas en face,

[1] Amelgard ajoute que les Français furent consolés de la perte de cette sanglante bataille de Verneuil par l'extermination des Écossais.

[2] Bedford lui-même ne craignit pas de mécontenter le duc de Bourgogne, en faisant casser un jugement des tribunaux de Flandre par le parlement de Paris. *Archives*, *Trésor des chartes*, 1423, 30 *avril*, J. 573.

[3] Lire le charmant récit, un peu long, il est vrai, un peu romanesque, de Chastellain, ch. LXIV, p. 69-71 (éd. Buchon, 1836).

[4] Elle dit gaiement à Glocester qu'il lui fallait un mari et un héritier. — Vossius, Annal. Holl., lib. XIX, p. 528. Dujardin et Sellius, t. III, p. 426.

qui les ont toujours couvés des yeux, ne pouvaient guère résister à la tentation. Glocester fit la folie d'accepter (1423). C'était d'ailleurs un petit génie, ambitieux et incapable; il avait autrefois visé au trône de Naples; il voyait son frère Bedford régner en France, tandis qu'en Angleterre son oncle, le cardinal Winchester, réduisait à rien son protectorat. Il prit donc en main la cause de Jacqueline, commençant ainsi contre le duc de Bourgogne, contre l'indispensable allié des Anglais, une guerre qui, pour celui-ci, était une question d'existence, une guerre sans traité où le souverain de la Flandre risquerait jusqu'à son dernier homme. C'était hasarder la France anglaise, mettre en péril Bedford; Glocester, il est vrai, ne s'en souciait guère.

Le duc de Bourgogne, irrité, conclut une secrète alliance avec le duc de Bretagne; puis il lança à Bedford deux réclamations d'argent : 1° la dot de sa première femme, fille de Charles VI, cent mille écus! 2° une pension de vingt mille livres qu'Henri V lui avait promise pour l'amener à reconnaître son droit à la couronne [1]. Que pouvait faire Bedford? Il n'avait pas d'argent; il offrit à sa place une possession inestimable, au-dessus de toute somme d'argent, Péronne, Montdidier et Roye, Tournai, Saint-Amand et Mortagne, c'est-à dire toute la barrière du Nord (septembre 1423) [2].

[1] *Archives, Trésor des chartes*, J. 49, n°s 12 et 13, *septembre* 1423.

[2] Tournai, il est vrai, n'était pas entre les mains des Anglais, mais le duc de Bourgogne se faisait fort de la réduire. « Donnons, transportons et délaissons les villes, chasteaulx et chastellenies de Péronne, Roye et Montdidier... la ville, cité et bailliage de Tour-

A chaque folie de Glocester, Bedford payait. En 1424, Glocester, comme chevalier de Jacqueline, défie le duc de Bourgogne en combat singulier. Cette bravade n'eut pas d'autre suite, sinon que Bedford en faillit périr. Les bandes de Charles VII vinrent se loger au cœur même de la France anglaise, en Normandie. Il fallait une bataille pour les chasser de là. Elle eut lieu le 17 août 1424 (Verneuil). Dès le mois de juin, Bedford avait regagné le duc de Bourgogne par une concession énorme; il lui avait engagé sa frontière de l'Est, Bar-sur-Seine, Auxerre et Mâcon.

Toute la France du Nord risquait fort de tomber ainsi, morceau par morceau, entre les mains du duc de Bourgogne. Mais tout à coup le vent changea. Le sage Glocester, au milieu de cette guerre commencée pour Jacqueline, oublie qu'il l'a épousée, oublie qu'au moment même elle est assiégée dans Bergues, et il en épouse une autre, une belle Anglaise[1]. Cette nouvelle folie eut les effets d'un acte de sagesse. Le duc de Bourgogne se laissa réconcilier avec les Anglais et fit semblant de croire ce que lui disait Bedford; l'essentiel pour lui

nay, Tournesis, Saint-Amand et Mortaigne. » *Archives, Trésor des chartes*, J. 249, nos 12 et 13, *septembre* 1423. — L'histoire de la république de Tournai est encore à faire. V. *Archives, Trésor des chartes*, J. 528-607, *Bibl. royale, mss. Collection d'Esnans, vol.* C.

Le duc s'engage à restituer, « au cas que, dans ledit temps de deux ans, il ne fasse apparoir des sommes que ledit Roy lui doit. » *Archives, Trésor des chartes*, J. 247, *juin* 1424.

[1] Des dames anglaises portèrent à la chambre des lords une pétition en faveur de Jacqueline (Lingard, ann. 1425). Cette scène populaire, burlesquement solennelle, a bien l'air d'avoir été arrangée par Winchester, pour combler le scandale et porter le dernier coup à son neveu.

était de pouvoir dépouiller Jacqueline, d'occuper le Hainaut, la Hollande et ensuite le Brabant dont la succession ne devait par tarder à s'ouvrir.

Charles VII ne profita donc guère de cet événement qui semblait pouvoir lui être si utile. Tout l'avantage qu'il en tira, c'est que le comte de Foix, gouverneur du Languedoc, comprit que le duc de Bourgogne tournerait tôt ou tard contre les Anglais ; il déclara que sa conscience[1] l'obligeait de reconnaître Charles VII comme le roi légitime. Il lui soumit le Languedoc, bien entendu que le roi n'en tirerait ni argent[2], ni troupes, qu'il n'y troublerait en rien la petite royauté que s'y était arrangée le comte de Foix.

L'amitié des maisons d'Anjou et de Lorraine semblait devoir être plus directement utile au parti de Charles VII. Le chef de la maison d'Anjou se trouvait être une femme, la reine Yolande, veuve de Louis II, duc d'Anjou, comte de Provence et prétendant au royaume de Naples ; cette veuve était fille du roi d'Aragon et d'une Lorraine de la maison de Bar. Les Anglais ayant fait l'insigne faute d'inquiéter les maisons d'Anjou et d'Aragon pour le royaume de Naples, Yolande forma contre eux l'alliance d'Anjou et de Lorraine avec Charles VII. Elle maria sa fille à ce jeune roi, et son fils René à la fille unique du duc de Lorraine.

[1] Il demanda sur ce point de droit une consultation écrite du célèbre juge de Foix, le jurisconsulte Rebonit, qui, après avoir examiné mûrement le droit de Charles VII et celui d'Henri VI, décida pour le premier. *Bibl. royale, mss., Doat*, CCXIV, 34, 52, 1423, 5 *mars*.

[2] D. Vaissette.

Ce dernier mariage semblait bien difficile. Le duc de Lorraine, Charles le Hardi, avait été un violent ennemi des maisons d'Orléans[1], d'Armagnac, il avait épousé une parente du dud de Bourgogne; au massacre de 1418, il avait reçu de Jean sans Peur l'épée de connétable. En 1419, nous le voyons subitement changé, ennemi des Bourguignons, tout Français.

Pour comprendre ce miracle, il faut savoir que dans cette éternelle bataille qui fut la vie de la Lorraine au moyen age, les deux maisons rivales, Lorraine et Bar, s'étaient usées à force de combattre. Il restait deux vieillards, le duc de Bar, vieux cardinal, et le duc de Lorraine, qui n'avait qu'une fille[2]. Le cardinal assura son duché à son neveu René, et pour réunir tout le pays, demanda pour René l'héritière de Lorraine au uom de Dieu et de la paix. Le duc, gouverné alors par une maîtresse française[3], con-

[1] Et de la maison royale de France en général, à laquelle il disputait toujours les marches de Champagne. En 1408, Charles le Hardi avait fait un testament pour exclure tout Français de sa succession. En 1412, irrité d'un arrêt que le parlement osa prononcer contre lui, il traîna les pannonceaux du roi à la queue de son cheval. V. l'historiette que Juvénal rapporte à la gloire de son père, l'avocat général, et à la honte des ducs de Bourgogne et de Lorraine. Juvénal des Ursins, p. 247.

[2] Ces princes de Lorraine et de Bar, presque toujours en guerre avec la France, ne perdent pas toutefois une seule occasion de se faire tuer pour elle; dès qu'il y a une grande bataille, ils accourent dans nos rangs. Leur histoire est uniformément héroïque : tués à Crécy, tués à Nicopolis, tués à Azincourt, etc.

[3] Peut-être cette maîtresse qui vint à point pour les intérêts de la maison d'Anjou et de Bar, fut-elle donnée au duc par la très-peu scrupuleuse Yolande, comme elle donna Agnès Sorel à son gendre Charles VII (une rivale à sa propre fille!...) Elle éveilla le jeune roi par les conseils d'Agnès, et probablement elle endormit le vieux duc de Lorraine par ceux de l'adroite Alizon. Alizon du May était de naissanee « fort honteuse », dit Calmet; mais, en revanche,

sentit à donner sa fille et ses États à un prince français de cette maison de Bar, si longtemps ennemie de la sienne.

Les Anglais y avaient aidé en faisant au duc de Lorraine le plus sensible outrage. Henri V lui avait demandé sa fille en mariage, et il épousa la fille du roi de France; en même temps, il inquiétait le duc en voulant acquérir le Luxembourg, aux portes de la Lorraine.

L'irritation de Charles le Hardi augmenta, lorsque en 1424 les Bourguignons, auxiliaires des Anglais, occupèrent en Picardie la ville de Guise qui lui appartenait. Alors il assembla les états de son duché, et leur fit reconnaître la Lorraine comme fief féminin, et sa fille, femme de René d'Anjou, comme son héritière.

La grandeur de la maison d'Anjou, son étroite union avec Charles VII, devait, ce semble, fortifier le parti royal. Mais cette maison avait trop à faire en Lorraine, en Italie. L'égoïste et politique Yolande voulait gagner du temps, ménager les Anglais, ne pas les attirer dans les domaines patrimoniaux de la maison d'Anjou. Elle attendait du moins que ses fils fussent affermis en Lorraine et à Naples.

Elle fut toutefois utile à son gendre Charles VII. Par ses sages conseils, elle éloigna de lui les vieux Armagnacs. Elle eut l'adresse de lui ramener les Bretons; elle fit donner l'épée de connétable au frère du duc de Bretagne, au comte de Richemont.

elle était belle, spirituelle, de plus très-féconde; en quelques années, elle donna cinq enfants à son vieil amant. Aussi, selon la chronique : « Elle gouvernait le duc tout à sa volonté. » Chronique de Lorraine.

Richemont n'accepta qu'en stipulant que le roi éloignerait de lui les meurtriers du duc de Bourgogne. C'étaient les Bretons qui avaient sauvé le royaume au temps de Duguesclin. Charles VII, réunissant les Bretons, les Gascons, les Dauphinois, avait dès lors de son côté la vraie force militaire de la France. L'Espagne lui envoyait des Aragonais, l'Italie des Lombards.

Et avec tout cela la guerre languissait. L'argent manquait, l'union encore plus. Les favoris du roi firent échouer Richemont dans ses premières entreprises. Ce ne fut pas, il est vrai, impunément; le rude Breton en fit tuer deux en six mois sans forme de procès[1]. Puisqu'il fallait au roi un favori, il lui en donna un de sa main, le jeune La Trémouille[2], et le premier usage que celui-ci fit de son ascendant fut de faire éloigner Richemont. Le roi, chose bizarre, défendit à son connétable de combattre pour lui; les gens du roi et ceux de Richemont étaient sur le point de tirer l'épée les uns contre les autres.

Ainsi Charles VII se trouvait moins avancé que jamais. Il avait essayé des Gascons, des Écossais, des Bretons, tous braves, tous indisciplinables. Ni le refroidissement du duc de Bourgogne à l'égard des Anglais, ni la soumission apparente du Languedoc,

[1] Voir la terrible histoire du sire de Giac, qui avait empoisonné sa femme et l'avait fait ensuite galoper jusqu'à la mort. Quand il fut pris par Richemont et sur le point d'être tué, il demanda qu'auparavant on lui coupât une main qu'il avait donnée au diable, de crainte qu'avec cette main le diable n'emportât tout le corps.

[2] « Le roy luy dist : Vous me le baillez, beau cousin, mais vous en repentirez; car je le cognois mieux que vous. »

ni le rapprochement des maisons d'Anjou et de Lorraine ne lui avait donné de force effective. Son parti semblait incurablement divisé et pour toujours impuissant.

Les Anglais, bien instruits de cette désorganisation, crurent que le moment était arrivé de forcer enfin la barrière de la Loire, et ils rassemblèrent autour d'Orléans ce qu'ils avaient de troupes disponibles et toutes celles qu'ils purent faire venir.

Cela ne faisait guère au total que dix ou onze mille hommes. Mais c'était encore un grand effort dans la situation où était leurs affaires. Le duc de Glocester troublait l'Angleterre de ses querelles avec son oncle le cardinal de Winchester[1]. En France, Bedford ne pouvait tirer d'argent d'un pays si complétemen ruiné[2]. Pour attirer ou retenir les grands seigneurs anglais et leurs hommes, il fallait leur faire sans cesse de nouveaux dons de terre, de fiefs, c'est-à-dire mécontenter de plus en plus la noblesse française. Le chroniqueur parisien remarque qu'alors il n'y avait presque plus de gentilshommes français dans le parti anglais; tous peu à peu avaient passé de l'autre côté.

[1] Ils étaient sur le point de se livrer bataille dans les rues de Londres. Lire la lettre guerrière du cardinal. (Turner.)

[2] « Dix mille marcs promis aux garnisons anglaises de Picardie et de Calais, à prendre sur la rançon du roi d'Écosse, sur le droit des laines, etc. » *Bibl. royale, mss. Bréquigny* 58, *ann.* 1426, 25 *juillet.*

M. Berriat Saint-Prix (Hist. de Jeanne d'Arc, p. 159) a fait dans le Trésor des chartes le relevé des dons de terres, de rentes, etc., que le duc de Bedford fit en quelques années aux seigneurs anglais, à Warwick, Salisbury, Talbot, Arundel, Sufolk. Bedford ne s'oubliait pas lui-même. *Archives, Trésor des chartes, Registres* 173-175.

L'armée anglaise semblait peu nombreuse pour envelopper Orléans et barrer la Loire. Mais du moins c'étaient les meilleurs soldats que les Anglais eussent en France, et ils suppléaient à leur petit nombre par des travaux prodigieux. Ils formèrent autour de la ville, non une enceinte continue comme Édouard III autour de Calais, mais une série de forts ou bastilles qui devaient surveiller les intervalles qu'on laissait entre elles. Le plan qu'un savant ingénieur a tracé de ces travaux d'après les rapports du temps est véritablement formidable[1].

Chaque bastille était commandée par un des premiers lords d'Angleterre; du côté de la Beauce par le lord commandant du siége, Salisbury, par les Suffolk, par le brave des braves, le vieux comte Talbot. La forte et triple bastille du sud, au delà de la Loire, au poste le plus dangereux, était commandée par un homme moins connu, ennemi furieux de la France, William Glasdale, qui avait juré que, s'il entrait dans la ville, il tuerait tout[2], hommes, femmes et enfants. Le nom même de ces bastilles anglaises indiquait assez la ferme résolution de ne pas quitter le siége, quoi qu'il arrivât. L'une s'appelait Paris, l'autre Rouen, l'autre Londres. Quelle honte eût-ce été aux Anglais de rendre Londres?

Ces bastilles n'étaient pas des forteresses muettes, mais comme des ennemis vivants, qui, parmi les injures et les bravades, vomissaient dans la place des

[1] Histoire du siége d'Orléans, par M. Jollois, ingénieur en chef des ponts et chaussées (1833, in-folio, Orléans), p. 24-40. V. surtout les cartes et plans.

[2] Chronique de la Pucelle.

boulets de pierre du poids de cent vingt, de cent soixante livres.

D'autres bastilles plus éloignées, c'étaient les places du voisinages, Montargis, Rochefort, Le Puiset, Beaugency, Meung, dout les assiégeants s'étaient préalablement assurés, et qui étaient devenus des places anglaises.

Orléans méritait ces grands efforts. Ce n'était pas seulement le centre de la France, le coude de la Loire, la clef du Midi; ces avantages sont ceux de la situation; mais, quant à la population même, c'était la vie même et le cœur d'un parti. A l'époque où les brigandages des Armagnacs firent passer toutes les villes dans le parti bourguignon, Orléans resta fidèle. Lorsque la réaction eut lieu à Paris contre ce parti, c'est à Orléans que les princes envoyèrent les femmes et les enfants des fugitifs, qu'ils voulaient garder en otage.

Les bourgeois montrèrent un zèle extraordinaire. Ils consentirent sans difficulté à laisser brûler leurs faubourgs [1], c'est-à-dire toute une ville plns grande que la ville, je ne sais combien de couvents, d'églises [2], qui auraient été autant de postes pour les Anglais. Ils laissèrent faire et firent eux-mêmes. Ils se taxèrent, ils fondirent des canons. Leurs franchises les dispensaient de recevoir garnison; ils en demandèrent une; ils reçurent tout ce qu'on leur envoya: quatre ou cinq mille soudards de toute nation, des Gascons, Xaintrailes, La Hire, Albret, des

[1] L'histoire et discours au vray siége, etc. Orléans, 1606, p. 920.

[2] Saint-Aignan, Saint-Michel, Saint-Michel-des-Fossés, Saint-Avit, Saint-Victor, les Jacobins, les Cordeliers, les Carmes, Saint-Mathurin, Saint-Loup, Saint-Marc, etc., etc.

Italiens, le signor Valperga, des Aragonais, don Mathias et don Coaraze, des Écossais, un Stuart, enfin le bâtard d'Orléans, et soixante bouches à feu.

Il y avait quelques Lorrains, envoyés peut-être par le duc de Lorraine ou par son gendre, le jeune René d'Anjou, duc de Bar.

Orléans se vit assiégée avec une gaieté héroïque. Les Anglais n'ayant pu fermer la place du côté de la Sologne, il entrait toujours des vivres; en une fois neuf cents porcs. On se moquait des boulets anglais, qui ne tuaient presque personne; on assurait qu'un boulet avait déchaussé un homme sans lui toucher même le pied. Au contraire, les canons orléanais faisaient rage; ils avaient des noms terribles : l'un d'eux s'appelait Riflar. Il y avait encore la célèbre coulevrine d'un habile canonnier lorrain, maître Jean; à eux deux, homme et coulevrine, ils faisaient les plus beaux coups. Les Anglais avait fini par connaître ce maître Jean; il ne se délassait de les tuer qu'en se moquant d'eux; de temps à autre, il faisait le mort, il se laissait choir; on l'emportait dans la ville, les Anglais étaient dans la joie, alors il revenait plus vivant que jamais et tirait sur eux de plus belle.

Les violons ne manquaient pas. Ceux de la ville en envoyèrent aux Anglais pour diminuer leur spleen dans les ennuis de l'hiver. Dunois fit passer aussi à Suffolk une bonne fourrure en échange d'une assiette de figues.

Ce qui égaya beaucoup plus les Orléanais, c'est qu'un jour où le général en chef Salisbury visitait les tournelles, Glasdale lui montrait Orléans et disait : « Mylord, vous voyez votre ville[1]. » Il regarda,

mais ne vit rien; un boulet lui ferma l'œil et lui emporta une partie de la tête[2]. Ce boulet était parti justement d'une tour appelée *Notre-Dame;* or Salisbury avait récemment pillé Notre-Dame de Cléry.

Du 12 octobre 1428 au 12 février 1429, le siége continua avec des succès variés. Sorties, fausses attaques, combats pour l'entrée des vivres, duels même pour éprouver et amuser les deux partis. Une fois, c'étaient deux Gascons contre deux Anglais, et les nôtres eurent l'avantage. Un jour, on fit battre les pages des deux armées; les pages anglais l'emportèrent. Six Français se présentèrent aux bastilles anglaises pour jouter, les Anglais n'acceptèrent point.

Ils complétaient lentement leurs fortifications, et l'on pouvait prévoir que la ville finirait par être à peu près fermée. Quelque insouciant que le roi parût de sauver l'apanage du duc d'Orléans, il était clair qu'Orléans une fois tombé, les Anglais avanceraient librement en Poitou, en Berri, en Bourbonnais, qu'ils vivraient aux dépens de ces provinces, qu'après avoir ruiné le Nord ils ruineraient le Midi. Le duc de Bourgogne envoya son fils aîné, le comte de Clermont; des Écossais, des seigneurs de Touraine, de Poitou, d'Auvergne, devaient, sous ce jeune prince, secourir Orléans, y introduire des vivres, même empêcher qu'il n'arrivât des vivres au camp anglais. Le duc de Bedford en envoyait de Paris sous la conduite du brave sir

[1] Chroniques de France dictes de Saint-Denis, imp. à Paris, par Anthoine Verard, 1493, III, 143. Grafton, p. 531.

[2] Selon Grafton, ce beau coup fut tiré par un enfant, par le fils du canonier qui était allé dîner.

Falstaff; il avait profité de la vieille haine cabochienne de Paris contre Orléans pour joindre à ses Anglais bon nombre d'arbalétriers parisiens et le prévôt même de Paris[1]. Ils amenaient trois cents charrettes de munitions, de vivres, de harengs surtout, provision indispensable du carême. Troupes, charrettes, tout le convoi venait à la file; rien n'était plus facile que de les couper et de les détruire; le Gascon La Hire, qui était en avant des Français, brûlait de tomber sur eux; mais il reçut défense expresse du prince, qui avançait lentement avec le gros de la troupe. Cependant les Anglais avient pris l'alarme; Falstaff s'étaient concentré au milieu de ses charrettes et d'une enceinte de pieux aigus que ces prévoyants Anglais portaient toujours avec eux. A droite les archers anglais, à gauche les arbalétriers parisiens. Quoi que pût dire le comte de Clermont, la haine emporta ses gens; les Écossais se jetèrent à bas de cheval pour combattre de plain-pied les Anglais; les Gascons armagnacs sautèrent sur leurs vieux ennemis les Parisiens. Mais ceux-ci tinrent ferme. Écossais et Gascons ayant ainsi rompu les rangs, les Anglais sortirent de l'enceinte, les poursuivirent et en tuèrent trois ou quatre cents. Le comte de Clermont resta immobile. La Hire était si furieux qu'il revint sur les Anglais dispersés à la poursuite et en tua quelques-uns.

Il fallut rentrer dans Orléans, après ce triste combat. Les Orléanais, toujours satiriques[2], l'appelèrent

[1] Journal du Bourgeois de Paris.

[2] Un proverbe, fort répété au XVIe siècle, mais je crois appliqué déjà à l'esprit des anciennes écoles d'Orléans, disait : « A Orléans, la glose est pire que le texte. » — On appelait les Orléanais « des guépins. »

la bataille des harengs; en effet, les boulets avaient crevé les barils, et la plaine était jonchée de harengs plus que de morts.

Quelque léger que fût l'échec, il découragea tout le monde. Les plus avisés s'empressèrent de quitter une ville qui semblait perdue. Le jeune comte de Clermont eut la faiblesse de partir avec ses deux mille hommes; l'amiral de France, le chancelier de France pensèrent que ce serait dommage si les grands officiers du roi étaient pris par les Anglais, et ils s'en allèrent aussi.

Les hommes d'armes n'espérant plus de secours humain, les prêtres ne comptèrent pas beaucoup sur le secours divin; l'archevêque de Reims partit; l'évêque même d'Orléans laissa ses brebis se défendre comme elles pourraient[1].

Ils s'en allèrent tous le 13 février, assurant aux bourgeois qu'ils reviendraient bientôt en force. Rien ne put les retenir. Le bâtard d'Orléans, qui défendait avec autant d'adresse que de vaillance l'apanage de sa maison, leur disait en vain, depuis le 12, qu'on devait attendre un secours miraculeux; qu'il allait venir des marches de Lorraine une fille de Dieu qui promettait de sauver la ville. L'archevêque, qui était un ancien secrétaire du pape[2], un vieux diplomate, ne s'arrêta pas beaucoup à ces histoires de miracle.

Dunois lui-même ne comptait pas tellement sur un secours d'en haut, qu'il n'employât un moyen humain, très-politique, contre les Anglais. Il envoya Xaintrailles au duc de Bourgogne pour le prier,

[1] L'histoire et discours au vray du siége.
[2] De Jean XXIII; chancelier de France depuis 1325.

comme parent du duc d'Orléans, de prendre sa ville en garde. Le duc, Philippe le Bon, venait justement d'acquérir, outre la forte position de Namur, le Hainaut et la Hollande, ces deux ailes de la Flandre que les Anglais lui avaient si maladroitement disputées. On le priait de se faire donner la grande et importante position du centre de la France. Il était en train d'acquérir; il ne refusa pas Orléans. Il alla droit à Paris et dit la chose à Bedford, qui répondit sèchement qu'il n'avait pas travaillé pour le duc de Bourgogne[1]. Celui-ci, fort blessé, rappela ce qu'il avait de troupes au siége d'Orléans.

Nous ne savons pas si les Anglais perdirent beaucoup d'hommes au départ des Bourguignons. Au reste, ils avaient justement achevé leurs travaux autour de la ville. Les Bourguignons partirent le 17 avril; dès le 15, les Anglais avaient fini leur dernière bastille du côté de la Beauce, celle qu'ils nommaient Paris; le 20, ils terminèrent, du côté de la Sologne, celle de Saint-Jean-le-Blanc, qui fermait la haute Loire, d'où les Orléanais tiraient jusque-là leurs approvisionnements.

Les vivres entrant avec peine, le mécontentement commença; beaucoup de gens trouvaient que la ville avait fait assez de sacrifices pour se conserver à son seigneur; il valait mieux qu'Orléans devint anglais que de ne plus être. Les choses n'en restèrent pas là. On trouva qu'il avait été fait un trou dans le mur de la ville; la trahison était évidente.

[1] Disant : « Qu'il seroit bien marry d'avoir battu les buissons et que d'autres eussent les oisillons. » Jean Chartier.

D'autre part, Dunois ne pouvait rien attendre de Charles VII. Les états assemblés en 1428 avaient voté de l'argent, sommé les tenants fiefs de leur service féodal. Il n'était venu ni hommes ni argent. Le receveur général n'a pas quatre écus en caisse[1]. Quand Dunois envoya La Hire pour demander du secours, le roi, qui le fit dîner avec lui, n'eut, dit-on, à lui donner qu'un poulet et une queue de mouton. Quoi qu'il en soit de cette historiette, la situation désespérée de Charles VII est prouvée par l'offre exorbitante qu'il avait faite aux Écossais de leur céder le Berri pour prix d'un nouveau secours.

Nous ne connaissons pas bien les intrigues qui divisaient cette petite cour. Dans cette extrême détresse, les divisions y avaient naturellement augmenté. Les vieux conseillers armagnacs, éloignés quelque temps par Richemont et par la belle-mère du roi, devaient reprendre crédit. Ce parti méridional aurait consenti volontiers à avoir un roi du Midi, siégeant à Grenoble[2]. Au contraire, la belle-mère du roi, duchesse d'Anjou, ne pouvait conserver l'Anjou si les Anglais passaient définitivement la Loire. Elle était unie en cela avec la maison d'Or-

[1] « Nisi quatuor scuta. » *Déposition de la veuve du receveur, Marguerite la Touroulde, Procès ms. de la Pucelle, Révision.*

Vigiles de Charles VII, par Martial de Paris. Cette chronique rimée était, dit-on, si populaire qu'on la chantait même dans les campagnes.

Traité du 10 novembre 1428. Barante, t. V, p. 256, 3e édition. Dupuy affirme que le comté de Saintonge fut donné au roi d'Écosse et à ses hoirs mâles, à tenir en hommage et pairie de France. *Bibl. royale, mss. Dupuy*, 337, *nov.* 1428.

[2] Thomassin assure que le conseil avait décidé le roi à se retirer en Dauphiné. Il ne faut pas oublier que Thomassin est un Dauphinois, conseiller du Dauphin Louis (XI).

léans. Mais la maison d'Anjou avait tant d'autres intérêts, si variés, si divers, qu'elle croyait devoir ménager toujours les Anglais, négocier toujours. Lorsque la défense d'Orléans parut désespérée (mai 1529), le vieux cardinal de Bar se hâta de traiter avec Bedfort, au nom de son neveu René d'Anjou, de peur qu'il ne manquât la succession de Lorraine, sauf à se laisser désavouer par René, si les affaires de Charles VII prenaient une autre face[1].

La ruine imminente d'Orléans avait effrayé les villes voisines de la Loire. Les plus proches, Angers, Tours et Bourges, envoyèrent des vivres; Poitiers et La Rochelle de l'argent; puis l'effroi gagnant, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc même, firent passer aux Orléanais du salpêtre, du soufre et de l'acier[2].

Peu à peu la France entière s'intéressait au sort d'une ville. On était touché de cette brave résistance des Orléanais, de leur fidélité à leur seigneur. On avait pitié d'Orléans, du duc d'Orléans aussi. Il ne suffisait donc pas aux Anglais de le retenir prisonnier toute sa vie, ils voulaient lui prendre son apanage, le ruiner, lui et ses enfants. Ce nouveau malheur renouvelait la mémoire de tant d'autres malheurs de cette maison; il n'était pas d'homme qui n'eût chanté dans son enfance les complaintes qui couraient alors sur la mort de Louis d'Orléans[3].

[1] *Archives, Trésor des chartes*, J. 582.

[2] M. Jollois (p. 52) a donné les reçus : *Archives de la ville d'Orléans, comptes de la commune, ann.* 1428-1429.

[3] « Cantelinas lugubres super morte dolorosa et a proditoribus nephandis proditorie perpetrata... » *Religieux de Saint-Denis, ms. folio* 878. — Il est vrai qu'on fit aussi des complaintes sur la mort du duc de Bourgogne. Nous lisons dans une lettre de grâce qu'un

Charles d'Orléans, prisonnier, ne pouvait défendre sa ville, mais ses ballades passaient le détroit et priaient pour lui.

Chose touchante et qui honore la nature humaine, au milieu des plus terribles misères, parmi la désolation et la famine, lorsque les loups prenaient possession des campagnes, lorsque, au dire d'un contemporain, il n'y avait plus une maison debout, hors les villes, depuis la Picardie jusqu'en Allemagne, ce peuple était encore sensible aux maux des autres; il réservait sa pitié pour un prince prisonnier, un prince, un poëte, fils d'un homme assassiné, et lui-même voué pour toute la vie à cette mort de la captivité et de l'exil[1].

Les femmes surtout éprouvaient ce sentiment de pitié. Moins dominées par l'intérêt, elles sont fidèles au malheur. En général, elles ne furent pas assez politiques pour se résigner au joug étranger; elles restèrent bonnes Françaises. Duguesclin savait qu'il n'y avait rien de plus Français en France que les femmes, lorsqu'il disait : « Il n'y a pas fileuse qui ne file une quenouille pour ma rançon. »

L'un des premiers exemples de résistance avait été donné par une jeune femme, la dame de la Rocheguyon, qui défendit longtemps cette forteresse qui

chanoine de Reims, trouvant une de ces complaintes à la suite d'une généalogie d'Henri VI, s'était emporté, avait tiré son couteau et coupé les vers; le roi lui pardonna à condition qu'il fera faire en expiation « deux tableaux plus beaux, lesquels seront attachés à « crampons de fer, l'un en la ville de Reims et l'autre en l'échevinage d'icelle. » *Archives, Trésor des chartes, Registre* CLXXIII, 676, *ann.* 1427.

[1] Ce sentimeut populaire fut exprimé vivement par la Pucelle qui disait avoir pour mission de délivrer, non-seulement Orléans, mais le *duc d'Orléans*. (Procès, déposition du duc d'Alançon.)

lui appartenait, et qui, forcée de la rendre, refusa d'en faire hommage aux Anglais. Ceux-ci osèrent lui proposer d'épouser un traître, Gui Bouteiller, qui avait trahi Rouen; ils voulaient mettre un homme à eux dans la place, mais non la dame; elle aima mieux laisser tout, et s'en aller pauvre avec ses enfants[1].

Les femmes étaient restées Françaises; les prêtres redevinrent Français. Ils avaient fini par s'apercevoir que les Anglais, avec tous leurs beaux semblants d'égards pour l'Église[2], en étaient les vrais ennemis. Après avoir essayé d'imposer l'Église d'Angleterre, Bedford fit à celle de France l'exorbitante demande de céder au roi pour les besoins de la guerre tous les biens et rentes qui avaient été donnés à l'Église depuis *quarante ans*. Ces deux propositions portèrent malheur aux Anglais. Ils succédèrent à la réputation d'impiété qu'avaient eue les Armagnacs. Le pillage de quelques églises attira sur eux l'exécration du peuple[3].

[1] Monstrelet. Il est juste d'ajouter que les femmes ne résistèrent pas seules. Monstrelet parle du brave brigand Tabary; le Bourgeois fait mention d'un capitaine roturier de Saint-Denis qui fut tué par ses envieux; le Religieux, du normand Braquemont, qui, avec la flotte de Castille, défit celle des Anglais; il raconte enfin qu'un Normand, Jean Bigot, au plus beau moment d'Henri V et quand il semblait invincible, ramassa quelques hommes, tua quatre cents Anglais, et envoya leurs drapeaux à Notre-Dame de Paris, afin qu'y faisant son entrée, l'Anglais y vît ses drapeaux.

[2] Bedfort s'était fait donner le titre de *chanoine* de la cathédrale de Rouen. (Deville.)

[3] Le gouvernement anglais était fort dur. Nous le voyons par les grâces même qu'il accorde. Grâce à un maître d'école d'une amende de 32 écus d'or, qu'il a encourue *pour avoir élevé* le fils d'un Armagnac (*Archives, Trésor des chartes*, J. Registre CLXXIII, 19, 1424), Lettres de pardon à un religieux qui *a soigné un Armagnac*

La grandeur de Lancastre n'avait pas une base ferme. Elle reposait sur deux mensonges. En Angleterre, ils avaient dit : « Nous ne demandons à l'Église que ses prières ; » et ils voulaient toucher aux biens de l'Église. En France, ils avaient dit : « Nous sommes les vrais héritiers du trône, usurpé depuis Philippe de Valois; nous sommes les vrais rois de France, nous sommes Français. » Un tel mot aurait pu tromper dans la bouche d'Édouard III, qui était Français par sa mère et qui parlait encore français. Mais, par un contraste bizarre, c'est justement à l'avénement d'Henri V que la chambre des communes commence à rédiger ses actes en anglais. Lorsque ces prétendus Français nous faisaient la grâce de se servir de notre langue, ils la défiguraient et la maltraitaient tellement qu'ils semblaient ennemis de la langue autant que de la nation.

Avec tout cela, les Anglais avaient une chose pour eux, c'est que leur jeune roi, Henri VI, était certainement Français par sa mère et petit-fils de Charles VI ; il ne ressemblait que trop à son grand-père pour la faiblesse d'esprit. Au contraire, la légitimité de Charles VII était bien douteuse; il était né en 1403, au plus fort des liaisons de sa mère avec le duc d'Orléans; elle-même avait accédé aux actes dans

blessé (*Ibidem*, 692, 1427), à un écolier qui *a étudié le droit à Angers* (*Ibidem*, 689), à deux frères qui ont été *visités* par un homme d'armes Armagnac; il était rentré chez eux par la fenêtre pour les maltraiter (*Ibidem*, *Registre* CLXXV, 197, 1432). Grâce de la vie à un maçon de Rouen qui a dit que si le Dauphin reprenait la ville, il y avait moyen d'empêcher les Anglais du château de faire des sorties (*Archives*, *Trésor des chartes*, *Registre*, CLXXIV, 14, 1424).

lesquels il était appelé le *soi-disant* Dauphin. Henri VI n'avait pas encore été sacré à Reims, mais Charles VII ne l'était pas non plus. Le peuple de ce temps ne reconnaissait un roi qu'à deux choses : la naissance royale et le sacre; Charles VII n'était pas roi selon la religion, et il n'était pas sûr qu'il le fût selon la nature. Cette question, indifférente pour les politiques qui se décident suivant leurs intérêts, était tout pour le peuple; le peuple ne veut obéir qu'au droit.

Une femme avait obscurci cette grande question de droit; une femme sut l'éclaircir.

CHAPITRE III

La Pucelle d'Orléans. 1429.

L'originalité de la Pucelle, ce qui fit son succès, ce ne fut pas tant sa vaillance ou ses visions, ce fut son bon sens. A travers son enthousiasme, cette fille du peuple vit la question et sut la résoudre.

Le nœud que les politiques et les incrédules ne pouvaient délier, elle le trancha. Elle déclara, au nom de Dieu, que Charles VII était l'héritier; elle le rassura contre sa légitimité dont il doutait lui-même. Cette légitimité, elle la sanctifia, menant son roi droit à Reims, et gagnant de vitesse sur les Anglais l'avantage décisif du sacre.

Il n'était pas rare de voir les femmes prendre les armes. Elles combattaient souvent dans les siéges[1], témoin les trentes femmes blessées à Amiens[2], témoin Jeanne Hachette. Au temps de la Pucelle et dans les mêmes années, les femmes de Bohême se

[1] Les exemples seraient innombrables. Citons seulement les dames de Lalaing (1452, 1581). La seconde défendit Tournai contre le plus grand capitaine du XVIe siècle, le prince de Parme. Reiffenberg.

[2] V. tome III.

battaient comme les hommes, dans les guerres des hussites[1].

L'originalité de la Pucelle, je le répète, ne fut pas non plus dans ses visions. Qui n'en avait au moyen âge? Même dans ce prosaïque xve siècle, l'excès des souffrances avait singulièrement exalté les esprits. Nous voyons, à Paris, un frère Richard remuer tout le peuple par ses sermons, au point que les Anglais finirent par le chasser de la ville. Le carme breton Conecta était écouté à Courtrai, à Arras, par des masses de quinze ou vingt mille hommes. Dans l'espace de quelques années, avant et après la Pucelle, toutes les provinces ont leurs inspirés. C'est une Pierrette bretonne qui converse avec Jésus-Christ. C'est une Marie d'Avignon, une Catherine de la Rochelle. C'est un petit berger, que Xaintrailles amène de son pays, lequel a des stigmates aux pieds et aux mains, et qui sue du sang aux saints jours[2].

La Lorraine était, ce semble, l'une des dernières provinces où un tel phénomène eût dû se présenter, Les Lorrains sont braves batailleurs, mais volontiers intrigants et rusés. Si le grand Guise sauva la France

[1] « Et armoient les femmes, ainsi que diables, pleines de toutes cruautés, et en furent trouvées plusieurs mortes et occises aux rencontres. » Monstrelet.

[2] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 119-122. D'Artigny, Voltaire et Beaumarchais ont cru que ce Richard pouvait avoir endoctriné Jeanne Darc. V. la réfutation péremptoire de M. Berriat Saint-Prix, dans son histoire de la Pucelle, p. 242-3.

Meyer, Annales Rerum Flandricarum, f. 271 verso.

« De Bretaigne bretonnant. » Journal du Bourgeois de Paris, tome XV, p. 134? 1430.

Notice des mss., t. III, p. 347. — Procès, éd. Buchon, 1827, p. 87. — Journal du Bourgeois, t. XV, p. 411, 1430; Jean Chartier, p. 47.

avant de la troubler, ce ne fut pas par des visions. Nous trouvons deux Lorrains au siége d'Orléans, et tous deux y déploient le naturel facétieux de leur spirituel compatriote Callot; l'un est le canonnier maître Jean qui faisait si bien le mort; l'autre est un chevalier qui fut pris par les Anglais, chargé de fers, et qui à leur départ revint à cheval sur un moine Anglais[1].

La Lorraine des Vosges a, il est vrai, un caractère plus grave. Cette partie élevée de la France d'où descendent de tous côtés des fleuves vers toutes les mers, était couverte de forêts, forêts vastes et telles que les Carlovingiens les jugeaient les plus dignes de leurs chasses impériales. Dans les clairières de ces forêts s'élevaient les vénérables abbayes de Luxeuil et de Remiremont; celle-ci, comme on sait, gouvernée par une abbesse qui était princesse du saint-empire, qui avait ses grands officiers, toute une cour féodale, qui faisait porter par son sénéchal l'épée nue devant elle. Cette royauté de femme avait eu pour vassal, et pendant longtemps, le duc de Lorraine.

Ce fut justement entre la Lorraine des Vosges et celle des plaines, entre la Lorraine et la Champagne, que naquit, à Dom-Remy, la belle et brave fille qui devait porter si bien l'épée de la France.

Il y a quatre Dom-Remy le long de la Meuse dans un cercle de dix lieues, trois du diocèse de Toul, un de celui de Langres[2]. Probablement ces quatre villages étaient, dans des temps plus anciens, des

[1] Histoire au vray du siége.
[2] Il y a encore un Dom-Remy, mais plus loin de la Meuse.

domaines de l'abbaye de Saint-Remy de Reims[1]. Nos grandes abbayes avaient, comme on sait, dans les temps carlovingiens, des possessions bien plus éloignées, jusqu'en Provence, jusqu'en Allemagne, jusqu'en Angleterre.

Cette ligne de la Meuse est la marche de Lorraine et de Champagne, tant disputée entre le roi et le duc. Le père de Jeanne, Jacques Darc[2], était un digne Champenois[3]. Jeanne tint sans doute de son père; elle n'eut point l'âpreté lorraine; mais bien plutôt la douceur champenoise, la naïveté mêlée de sens et de finesse, comme vous la trouvez dans Joinville.

Quelques siècles plus tôt, Jeanne serait née serve de l'abbaye de Saint-Remy; un siècle auparavant, serve du sire de Joinville. Il était, en effet, seigneur de la ville de Vaucouleurs, dont le village de Dom-Remy dépendait. Mais en 1335, le roi obligea les Joinville de lui céder Vaucouleurs[4]. C'était alors le

[1] La Pucelle étant née dans un ancien fief de Saint-Remy, on comprend mieux pourquoi l'idée de Reims, l'idée du sacre domina toute sa mission. Elle n'appela Charles VII que *Dauphin*, jusqu'à ce qu'il fût sacré. Un diplôme de 1490 compte Dom-Remy-la-Pucelle parmi les propriétés de l'abbaye. M. Varin, Archives administratives de Reims, p. 242. Depuis, cette propriété fut aliénée; mais la cure du village semble être restée longtemps à la nomination du monastère de Saint-Remy (M. Varin, d'après D. Martel. *Hist. ms. de Reims*).

Voir, entre autres ouvrages, la savante introduction de M. Varin. Archives de Reims, p. XXIII-XXIV.

[2] C'est l'orthographe que suit Jean Hordal, descendant d'un frère de la Pucelle (Hordal. Johannæ Darc historia, 1612, in-4°). Dès lors on ne peut guère tirer ce nom du village d'Arc.

[3] De Montier-en-Der.

[4] Charles V l'unit inséparablement à la couronne en 1365. « On voit encore en Champagne, près de Vaucouleurs, de grosses pierres que l'empereur Albert et Philippe le Bel firent planter pour servir de bornes à leurs empires. » Vosgien, chanoine de Vaucouleurs.

grand passage de la Champagne à la Lorraine, la droite route d'Allemagne, non-seulement la route d'Allemagne, mais aussi celle des bords de la Meuse, la croix des routes. C'était encore, pour ainsi dire, la frontière des partis; il y avait près de Dom-Remy un dernier village du parti bourguignon, tout le reste pour Charles VII.

Cette marche de Lorraine et de Champagne avait en tout temps cruellement souffert de la guerre; longue guerre entre l'Est et l'Ouest, entre le roi et le duc, pour la possession de Neufchâteau et des places voisines; puis guerre du Nord au Sud, entre les Bourguignons et les Armagnacs. Le souvenir de ces guerres sans pitié n'a pu s'effacer jamais. On montrait naguère encore, près de Neufchâteau, un arbre antique au nom sinistre, dont les branches avaient sans doute porté bien des fruits humains: *Le chêne des partisans.*

Les pauvres gens des marches avaient l'honneur d'être sujets directs du roi, c'est-à-dire qu'au fond ils n'étaient à personne, n'étaient appuyés ni ménagés de personne, qu'ils n'avaient de seigneur, de protecteur, que Dieu. Les populations sont sérieuses dans une telle situation; elles savent qu'elles n'ont à compter sur rien, ni sur les biens, ni sur la vie. Elles labourent et le soldat moissonne. Nulle part le laboureur ne s'inquiète davantage des affaires du pays; personne n'y a plus d'intérêt; il en sent si rudement les moindres contre-coups! Il s'informe, il tâche de savoir, de prévoir; du reste, il est résigné, quoi qu'il arrive, il s'attend à tout, il est patient et brave. Les femmes mêmes le deviennent; il faut bien qu'elles le soient, parmi tous ces soldats, sinon

domaines de l'abbaye de Sai[illegible]eur, comme grandes abbayes avaie[illegible] temps carlovingiens [illegible] d'un laboureur[1], gnées, jusqu'en Pr[illegible]e[2]. Elle eut deux qu'en Angleterre. [illegible] *Jeanne*, l'autre *Si-*

Cette ligne de [illegible] et de Champagr[illegible]mmé *Jacques*, un autre. Le père de Jea[illegible] donnèrent à l'une de leurs Champenois[3] [illegible] de saint *Jean*[illegible]. elle n'eut po[illegible]es enfants allaient avec le père la douceur [illegible] ou garder les bêtes, la mère et de fines [illegible]lle, l'occupant à coudre ou à fi-

Quelqu[illegible] ni à lire ni à écrire, mais elle sut de l'abb[illegible] serve d[illegible] de la [illegible] Remy[illegible] Joir[illegible]

[illegible] au-dessus de la porte de la chan-[illegible] Jeanne [illegible] trois couronnes [illegible] de la lumière; [illegible] frères de la Pucelle avec le surnom de Du Lis. [illegible] la [illegible] de la Pucelle et [illegible] condition [illegible] Vallet. M[illegible] adresse [illegible] sa [illegible] de la Pucelle.

[illegible] *Rouen* [illegible] au moyen âge par ceux [illegible] fait le [illegible] de Rome.

[illegible] est [illegible] nombre d'hommes célèbres du [illegible] : Jean de Pa[illegible] saint Bonaventure, Jean Gerson, Jean Petit, Jean [illegible], Jean Huss, Jean Calvin, etc. Il semble annoncer dans les [illegible] qui le donnaient à leurs enfants une sorte de tendance [illegible]. Le choix du nom a une singulière importance dans tous [illegible] religieux. V. mes Origines du droit, la plus forte raison [illegible] chrétiens du moyen âge, qui plaçaient l'enfant sous le pa-[illegible] du saint dont il portait le nom. J'ai parlé déjà au tome II [illegible] de la France du nom de Jean, et au tome V de l'opposition [illegible] Jean et de Jacques.

« Interrogée si elle avait appris aucun art ou mestier, dist [illegible] oui, et que sa mère lui avait appris à coudre, et qu'elle ne [illegible] point qu'il y eust femme dans Rouen qui lui en sceust ap-[illegible] aucune chose. Ne alloit point aux champs garder les bre-[illegible] ne autres bestes... — Depuis qu'elle a esté grande et qu'elle

tout ce que savait sa mère des choses saintes [1]. Elle reçut sa religion, non comme une leçon, une cérémonie, mais dans la forme populaire est naïve d'une belle histoire de veillée, comme la loi simple d'une mère... Ce que nous recevons ainsi avec le sang et le lait, c'est chose vivante, et la vie même...

Nous avons sur la piété de Jeanne un touchant témoignage, celui de son amie d'enfance, de son amie de cœur, Haumette, plus jeune de trois ans. « Que de fois, dit-elle, j'ai été chez son père, et couché avec elle de bonne amitié [2]...! C'était une bonne fille, simple et douce. Elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux. Elle filait, faisait le ménage, comme font les autres filles... Elle se confessait souvent. Elle rougissait quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église. » Un laboureur, appelé aussi en témoignage, ajoute qu'elle soignait les malades, donnait aux pauvres. « Je le sais bien, dit-il : j'étais enfant alors, et c'est elle qui m'a soigné. »

Tout le monde connaissait sa charité, sa piété. Ils voyaient bien que c'était la meilleure fille du village.

Ce qu'ils ignoraient, c'est qu'en elle la vie d'en haut absorba toujours l'autre et en supprima le développement vulgaire. Elle eut, d'âme et de corps,

a eu entendement, ne les gardoit pas...; mais de son âge, si elle les gardoit ou non, n'en a pas la mémoire. » Procès, interrog. du 22 et 24 février 1431. Le témoignage de Jeanne me paraît devoir être préféré à celui des témoins du second procès, qui d'ailleurs parlent si longtemps après.

[1] « Que autre personne que sadite mère ne lui apprint sa créance. » Ibidem.

[2] « Stetit et jacuit amorose in domo patris sui. » *Déposition d'Haumette.*

ce don divin de rester enfant. Elle grandit, devint forte et belle, mais elle ignora toujours les misères physiques de la femme[1]. Elles lui furent épargnées, au profit de la pensée et de l'inspiration religieuse. Née sous les murs mêmes de l'église, bercée du son des cloches et nourrie de légendes, elle fut une légende elle-même, rapide et pure, de la naissance à la mort.

Elle fut une légende vivante... Mais la force de vie, exaltée et concentrée, n'en devint pas moins créatrice. La jeune fille, à son insu, *créait*, pour ainsi parler, et *réalisait* ses propres idées, elle en faisait des êtres, elle leur communiquait, du trésor de sa vie virginale, une splendide et toute-puissante existence, à faire pâlir les misérables réalités de ce monde.

Si *poésie* veut dire *création*, c'est là sans doute la poésie suprême. Il faut savoir par quels degrés elle en vint jusque-là, de quel humble point de départ.

Humble à la vérité, mais déjà poétique. Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père, elle voyait le vieux bois *des chênes*[2]. Les fées hantaient ce bois; elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre qu'on nommait l'arbre des fées, des *dames*[3]. Les petits enfants y suspendaient des couronnes, y chantaient. Ces anciennes *dames* et maîtresses des forêts ne pouvaient plus, disait-on,

[1] « A ouy dire à plusieurs femmes que ladite Pucelle... onques n'avoit eu... » *Déposition de son vieil écuyer, Jean Daulon.*

[2] « Que voit-on de l'huys de son père. » Procès, interrog. du 24 février 1431.

[3] Ibidem.

se rassembler à la fontaine; elles en avaient été exclues pour leur péchés [1]. Cependant l'Église se défiait toujours des vieilles divinités locales; le curé, pour les chasser, allait chaque année dire une messe à la fontaine.

Jeanne naquit parmi ces légendes, dans ces rêveries populaires. Mais le pays offrait à côté une tout autre poésie, celle-ci, sauvage, atroce, trop réelle, hélas! la poésie de la guerre... La guerre! ce mot seul dit toutes les émotions; ce n'est pas tous les jours sans doute l'assaut et le pillage, mais bien plutôt l'attente, le tocsin, le réveil en sursaut, et dans la plaine au loin le rouge sombre de l'incendie... Etat terrible, mais poétique; les plus prosaïques des hommes, les Écossais du pays bas se sont trouvés poëtes parmi les hasards du *border;* de ce désert sinistre, qui semble encore maudit, ont pourtant germé les ballades, sauvages et vivaces fleurs.

Jeanne eut sa part dans ces romanesques aventures. Elle vit arriver les pauvres fugitifs, elle aida, la bonne fille, à les recevoir; elle leur cédait son lit et allait coucher au grenier. Ses parents furent aussi une fois obligés de s'enfuir. Puis, quand le flot des brigands fut passé, la famille revint et retrouva le village saccagé, la maison dévastée, l'église incendiée.

Elle sut ainsi ce que c'est que la guerre. Elle comprit cet état antichrétien, elle eut horreur de ce règne du diable, où tout homme mourait en péché mortel. Elle se demanda si Dieu permettrait cela

[1] « Propter eorum peccata. » *Déposition de Béatrix.*

toujours, s'il ne mettrait pas un terme à ces misères, s'il n'enverrait pas un libérateur, comme il l'avait fait souvent pour Israël, un Gédéon, une Judith... Elle savait que plus d'une femme avait sauvé le peuple de Dieu, que dès le commencement il avait été dit que la femme écraserait le serpent. Elle avait pu voir au portail des églises sainte Marguerite, avec saint Michel, foulant aux pieds le dragon [1]... Si, comme tout le monde disait, la perte du royaume était l'œuvre d'une femme, d'une mère dénatugée, le salut pouvait bien venir d'une fille. C'est justement ce qu'annonçait une prophétie de Merlin; cette prophétie, enrichie, modifiée selon les provinces, était devenue toute lorraine dans le pays de Jeanne Darc. C'était une pucelle des marches de *Lorraine* qui devait sauver le royaume [2]. La prophétie avait pris probablement cet embellissement, par suite du mariage récent de René d'Anjou avec l'héritière du duché de Lorraine, qui, en effet, était très-heureux pour la France.

Un jour d'été, jour de jeûne, à midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église [3], elle vit de ce côté une éblouissante lumière, et elle entendit une voix : « Jeanne, sois bonne et sage enfant; va

[1] Sainte Marguerite voit apparaître le diable sous la forme d'un dragon; elle le met en fuite par un signe de croix. Elle s'échappe de la maison de son mari, *en habit d'homme* : « Tonsis crinibus, in virili habitu. » Legenda aurea Sanctorum.

[2] Cette Pucelle devait venir du bois *chenu;* or il se trouvait un bois appelé ainsi à la porte même du village de Jeanne Darc. « Quod debebat venire puella ex quodam nemore *canuto* ex partibus Lotharingiæ. » Déposit. du premier témoin de l'enquête de Rouen. Notices des mss., t. III, p. 347.

[3] Procès, interrog. du 22 février.

souvent à l'église. » La pauvre fille eut grand'peur.

Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté de nobles figures dont l'une avait des ailes et semblait un sage prud'homme. Il lui dit : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. » Elle répondit, toute tremblante : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher [1], ni conduire les hommes d'armes. » La voix répliqua : « Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Elle resta stupéfaite et en larmes, comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

Le prud'homme n'était pas moins que saint Michel, le sévère archange des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, « et lui raconta la pitié qui estoit au royaume de France [2] ». Puis vinrent les blanches figures des saintes, parmi d'innombrables lumières, la tête parée de riches couronnes, la voix douce et attendrissante, à en pleurer. Mais Jeanne pleurait surtout quand les saintes et les anges la quittaient. « J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée [3]... »

Si elle pleurait, dans un si grand bonheur, ce n'était pas sans raison. Quelque belles et glorieuses que fussent ces visions, sa vie dès lors avait changé. Elle qui n'avait entendu jusque-là qu'une voix, celle de sa mère, dont la sienne était l'écho, elle entendait maintenant la puissante voix des anges !... Et

[1] Procès, interrog du 22 février.
[2] Procès, interrog. du 15 mars.
[3] Ibid., 27 février.

que voulait la voix céleste? Qu'elle délaissât cette mère, cette douce maison. Elle qu'un seul mot déconcertait[1], il lui fallait aller parmi les hommes, aux soldats. Il fallait qu'elle quittât pour le monde, pour la guerre, ce petit jardin sous l'ombre de l'église, où elle n'entendait que les cloches[2] et où les oiseaux mangeaient dans sa main. Car tel était l'attrait de douceur qui entourait la jeune sainte; les animaux et les oiseaux du ciel venaient à elle[3], comme jadis aux Pères du désert, dans la confiance de la paix de Dieu.

Jeanne ne nous a rien dit de ce premier combat qu'elle soutint. Mais il est évident qu'il eut lieu et qu'il dura longtemps, puisqu'il s'écoula cinq années entre sa première vision et sa sortie de la maison paternelle.

Les deux autorités, paternelle et céleste, commandaient des choses contraires. L'une voulait qu'elle restât dans l'obscurité, dans la modestie et le travail; l'autre qu'elle partît et qu'elle sauvât le royaume. L'ange lui disait de prendre les armes. Le père, rude et honnête paysan, jurait que, si sa fille s'en allait avec les gens de guerre, il la noierait plutôt de ses propres mains[4]. De part ou d'autre, il fallait qu'elle désobéît. Ce fût là sans doute son plus grand combat; ceux qu'elle soutint contre les Anglais ne devaient être qu'un jeu à côté.

[1] « Sæpe habebat verecundiam, etc. » *Déposition d'Haumette.*

[2] Elle avait une sorte de passion pour le son des cloches : « Promiserat dare lanas... ut diligentiam haberet pulsandi. » *Déposition de Périn.*

[3] Journal du Bourgeois.

[4] Procès, inter. o5. du 12 mars.

Elle trouva dans sa famille, non pas seulement résistance, mais tentation. On essaya de la marier, dans l'espoir de la ramener aux idées qui semblaient plus raisonnables. Un jeune homme du village prétendit qu'étant petite, elle lui avait promis mariage; et comme elle niait, il la fit assigner devant le juge ecclésiastique de Toul. On pensait qu'elle n'oserait se défendre, qu'elle se laisserait plutôt condamner, marier. Au grand étonnement de tout le monde, elle alla à Toul, elle parut en justice, elle parla, elle qui s'était toujours tue.

Pour échapper à l'autorité de sa famille, il fallait qu'elle trouvât dans sa famille même quelqu'un qui la crût; c'était le plus difficile. Au défaut de son père elle convertit son oncle à sa mission. Il la prit avec lui, comme pour soigner sa femme en couches. Elle obtint de lui qu'il irait demander pour elle l'appui du sire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs. L'homme de guerre reçut assez mal le paysan, et lui dit qu'il n'y avait rien à faire, sinon de la ramener chez son père, « bien souffletée » [1]. Elle ne se rebuta pas; elle voulu partir, et il fallut bien que son oncle l'accompagnât. C'était le moment décisif; elle quittait pour toujours le village et la famille; elle embrassa ses amies, surtout sa petite bonne amie Mengette, qu'elle recommanda à Dieu; mais, pour sa grande amie et compagne, Haumette, celle qu'elle aimait le plus, elle aima mieux partir sans la voir [2].

Elle arriva donc dans cette ville de Vaucouleurs, avec ses gros habits rouges de paysanne [3], et alla lo-

[1] « Daret ei alapas. » Notices des mss.
[2] « Nescivit recessum... Multum flevit .. » *Déposition d'Haumette.*
[3] « Pauperibus vestibus rubeis. » *Dépos. de Jean de Metz.*

ger avec son oncle chez la femme d'un charron, qui la prit en amitié. Elle se fit mener chez Baudricourt, et lui dit avec fermeté « qu'elle venait vers lui de la part de son Seigneur, pour qu'il mandât au Dauphin de se bien maintenir, et qu'il n'assignât point de bataille à ses ennemis; parce que son Seigneur lui donnerait secours dans la mi-carême... Le royaume n'appartenait pas au Dauphin, mais à son Seigneur; toutefois son Seigneur voulait que le Dauphin devînt roi, et qu'il eût ce royaume en dépôt. » Elle ajoutait que malgré les ennemis du Dauphin, il serait fait roi, et qu'elle le mènerait sacrer.

Le capitaine fut bien étonné ; il soupçonna qu'il y avait là quelque diablerie. Il consulta le curé, qui apparemment eut les mêmes doutes. Elle n'avait parlé de ses visions à aucun homme d'Église[1]. Le curé vint donc avec le capitaine dans la maison du charron, il déploya son étole et adjura Jeanne de s'éloigner, si elle était envoyée du mauvais esprit[2].

Mais le peuple ne doutait point; il était dans l'admiration. De toutes parts on venait la voir. Un gentilhomme lui dit, pour l'éprouver : « Eh bien! ma mie, il faut donc que le roi soit chassé et que nous devenions Anglais. » Elle se plaignit à lui du refus de Baudricourt : « Et cependant, dit-elle, avant qu'il soit la mi-carême, il faut que je sois devers le roi, dusséje, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. Car personne au monde, ni roi, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse, ne peuvent reprendre

[1] Procès, interrog. du 12 mars.

[2] « Apportaverat stolam... adjuraverat. » *Déposition de Catherine, femme du charron.*

le royaume de France, et il n'y a pour lui de secours que moi-même, quoique j'aimasse mieux rester à filer près de ma pauvre mère; car ce n'est pas là mon ouvrage; mais il faut que j'aille et que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut. — Et quel est votre Seigneur? — C'est Dieu!... » Le gentilhomme fut touché. Il lui promit « par sa foi, la main dans la sienne, que sous la conduite de Dieu, il la mènerait au roi ». Un jeune gentilhomme se sentit aussi touché, et déclara qu'il suivrait cette sainte fille.

Il paraît que Baudricourt envoya demander l'autorisation du roi[1]. En attendant, il la conduisit chez le duc de Lorraine, qui était malade et voulait la consulter. Le duc n'en tira rien que le conseil d'apaiser Dieu en se réconciliant avec sa femme. Néanmoins il l'encouragea,

De retour à Vaucouleurs, elle y trouva un messager du roi qui l'autorisait à venir. Le revers de la journée des harengs décidait à essayer de tous les moyens. Elle avait annoncé le combat le jour même qu'il eut lieu. Les gens de Vaucouleurs, ne doutant point de sa mission, se cotisèrent pour l'équiper et lui acheter un cheval[2]. Le capitaine ne lui donna qu'une épée.

Elle eut encore en ce moment un obstacle à sur-

[1] Je croirais volontiers que le capitaine Baudricourt consulta le roi, et que sa belle-mère, la reine Yolande d'Anjou, s'entendit avec le duc de Lorraine sur le parti qu'on pouvait tirer de cette fille. Elle fut encouragée au départ par le duc, et à son arrivée accueillie par la reine Yolande, comme on le verra. Comparer sur ce point important Lebrun et Laverdy.

Chronique de Lorraine, ap. D. Calmet, Preuves, t. II, p. VI.

[2] « Equum pretii XVI francorum. » *Déposition de Jean de Metz.*

monter. Ses parents, instruits de son prochain départ, avaient failli en perdre le sens; ils firent les derniers efforts pour la retenir; ils ordonnèrent, ils menacèrent. Elle résista à cette dernière épreuve et leur fit écrire qu'elle les priait de lui pardonner.

C'était un rude voyage et bien périlleux qu'elle entreprenait. Tous le pays était parcouru par les hommes d'armes des deux partis. Il n'y avait plus ni route ni pont, les rivières étaient grosses; c'était au mois de février 1429.

S'en aller ainsi avec cinq ou six hommes d'armes, il y avait de quoi faire trembler une fille. Une Anglaise, une Allemande, ne s'y fût jamais risquée; l'*indélicatesse* d'une telle démarche lui eût fait horreur. Celle-ci ne s'en émut pas; elle était justement trop pure pour rien craindre de ce côté. Elle avait pris l'habit d'homme, et elle ne le quitta plus; cet habit serré, fortement attaché, était sa meilleure sauvegarde. Elle était pourtant jeune et belle. Mais il y avait autour d'elle, pour ceux même qui la voyaient de plus près, une barrière de religion et de crainte; le plus jeune des gentilhommes qui la conduisirent, déclare que, couchant près d'elle, il n'eut jamais l'ombre d'une mauvaise pensée.

Elle traversait avec une sérénité héroïque tout ce pays désert ou infesté de soldats. Ses compagnons regrettaient bien d'être partis avec elle; quelques-uns pensaient que peut-être elle était sorcière; ils avaient grande envie de l'abandonner. Pour elle, elle était tellement paisible, qu'à chaque ville elle voulait s'arrêter pour entendre la messe: « Ne craignez rien, disait-elle, Dieu me fait ma route; c'est pour cela que je suis née. » Et encore : « Mes frè-

res de paradis me disent ce que j'ai à faire [1]. »

La cour de Charles VII était loin d'être unanime en faveur de la Pucelle. Cette fille inspirée qui arrivait de Lorraine et que le duc de Lorraine avait encouragée, ne pouvait manquer de fortifier près du roi le parti de la reine et de sa mère, le parti de Lorraine et d'Anjou. Une embuscade fut dressée à la Pucelle à quelque distance de Chinon, et elle n'y échappa que par miracle [2].

L'opposition était si forte contre elle que, lorsqu'elle fut arrivée, le conseil discuta encore pendant deux jours si le roi la verrait. Ses ennemis crurent ajourner l'affaire indéfiniment en faisant décider qu'on prendrait des informations dans son pays. Heureusement, elle avait aussi des amis, les deux reines, sans doute, et surtout le duc d'Alençon, qui, sorti récemment des mains des Anglais, était fort impatient de porter la guerre dans le Nord pour recouvrer son duché. Les gens d'Orléans, à qui, depuis le 12 février, Dunois promettait ce merveilleux secours, envoyèrent au roi et réclamèrent la Pucelle.

Le roi la reçut enfin, et au milieu du plus grand appareil; on espérait apparemment qu'elle serait déconcertée. C'était le soir, cinquante torches éclairaient la salle, nombre de seigneurs, plus de trois cents chevaliers étaient réunis autour du roi. Tout le monde était curieux de voir la sorcière ou l'inspirée.

La sorcière avait dix-huit ans [3]; c'était une belle

[1] « Sui fratres de poradiso. » *Déposition de Jean de Metz.*

[2] *Ibidem. Dpos. du frère Séguin.*

[3] Elle déclara en février 1431 « qu'elle avait dix-neuf ans ou en-

fille[1] et fort désirable, assez grande de taille, la voix douce et pénétrante.

Elle se présenta humblement, « comme une pauvre petite bergerette »[2], démêla au premier regard le roi, qui s'était mêlé exprès à la foule des seigneurs, et quoiqu'il soutînt d'abord qu'il n'était pas le roi, elle lui embrassa les genoux. Mais, comme il n'était pas sacré, elle ne l'appelait que Dauphin : « Gentil Dauphin, dit-elle, j'ai nom Jehanne la Pucelle. Le Roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et vous serez lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France. » Le roi la prit alors à part, et après un moment d'entretien, tous deux changèrent de visage; elle lui disait, comme elle l'a raconté depuis à son confesseur : « Je te dis de la part de Messire, que tu es *vrai héritier* de France et *fils du roi*[3]. »

viron. » Procès, interrog. du 21 février 1431, p. 54, éd. 1827. Vingt témoins déposèrent dans le même sens. Voir le résumé de tous les témoignages dans M. Berriat Saint-Prix, p. 178-179

Dépositions, Notices des mss., t. III, p. 373. M. Lebrun de Charmettes voudrait en faire une beauté accomplie. L'Anglais Grafton, au contraire, dans son amusante fureur, dit : « Elle était si laide qu'elle n'eut pas grand mal à rester pucelle (because of her foule face.) » Grafton, p. 534. — Le portrait de Jeanne Darc qu'on trouve à la marge d'une copie du Procès, n'est qu'un griffonnage du greffier. V. le fac-simile des mss. de la Bibliothèque royale, dans la seconde édition de M. Guido Goerres, Die Jungfrau von Orleans, 1841.

Philippus Bergam. De Claris Mulieribus, cap CLVII; d'après un seigeur italien qui avait vu la Pucelle à la cour de Charles VII. Ibidem, p. 369.

[1] Mammas, quæ pulchræ erant.

[2] « Paupercula bergereta... » *Déposition de Gaucourt, grand maître de la maison du roi.*

[3] Quinzième témoin. (Notices.) selon un récit moins ancien, mais très-vraisemblable, elle lui rappela une chose qu'il savait

Ce qui inspira encore l'étonnement et une sorte de crainte, c'est que la première prédiction qui lui échappa se vérifia à l'heure même. Un homme d'armes qui la vit et la trouva belle, exprima brutalement son mauvais désir, en jurant le nom de Dieu à la manière des soldats : « Hélas ! dit-elle, tu le renies, et tu es si près de la mort ! » Il tomba à l'eau un moment après et se noya[1].

Ses ennemis objectaient qu'elle pouvait savoir l'avenir, mais le savoir par inspiration du diable. On assembla quatre ou cinq évêques pour l'examiner. Ceux-ci, qui sans doute ne voulaient pas se compromettre avec les partis qui divisaient la cour, firent renvoyer l'examen à l'université de Poitiers. Il y avait dans cette grande ville université, parlement, une foule de gens habiles.

L'archevêque de Reims, chancelier de France, présidant le conseil du roi, manda des docteurs, des professeurs en théologie, les uns prêtres, les autres moines, et les chargea d'examiner la Pucelle.

Les docteurs introduits et placés dans une salle, la jeune fille alla s'asseoir au bout du banc et répondit à leurs questions. Elle raconta avec une

seul : qu'un matin dans son oratoire il avait demandé à Dieu la grâce de recouvrer son royaume, *s'il était l'héritier légitime*, sinon celle de ne point périr ni de tomber en captivité ; mais de pouvoir se réfugier en Espagne ou en Écosse. — Il semble résulter des réponses, du reste fort obscures, de la Pucelle à ses juges, que cette cour astucieuse abusa de sa simplicité, et que pour la confirmer dans ses visions, on fit jouer devant elle une sorte de mystère où un ange apportait la couronne. Sala, Exemples de hardiesse, mss. français de la Bibl. royale, n° 180. Lebrun, t. I, p. 189-183.

Procès, p. 77, 94-95, 102-106, éd. 1827.

[1] Notices.

simplicité pleine de grandeur[1] les apparitions et les paroles des anges. Un dominicain lui fit une seule objection, mais elle était grave : « Jehanne, tu dis que Dieu veut délivrer le peuple de France; si telle est sa volonté, il n'a pas besoin de gens d'armes. » Elle ne se troubla point : « Ah! mon Dieu, dit-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

Un autre se montra plus difficile à contenter, c'était un frère Séguin, Limousin, professeur de théologie à l'université de Poitiers, « bien aigre homme », dit la chronique. Il lui demanda, dans son français limousin, quelle langue parlait cette prétendue voix céleste. Jeanne répondit avec un peu trop de vivacité : « Meilleure que la vôtre. » — Crois-tu en Dieu? dit le docteur en colère. Eh bien! Dieu ne veut pas que l'on ajoute foi à tes paroles, à moins que tu ne montres un signe. » Elle répondit : « Je ne suis point venue à Poitiers pour faire des signes ou miracles; mon signe sera de faire lever le siége d'Orléans. Qu'on me donne des hommes d'armes, peu ou beaucoup, et j'irai. »

Cependant, il en advint à Poitiers comme à Vaucouleurs, sa sainteté éclata dans le peuple; en un moment tout le monde fut pour elle. Les femmes, damoiselles et bourgeoises, allaient la voir chez la femme d'un avocat du parlement, dans la maison de laquelle elle logeait; et elles revenaient tout émues. Les hommes mêmes y allaient; ces conseillers, ces avocats, ces vieux juges endurcis, s'y laissaient mener sans y croire, et quand ils l'avaient

[1] « Magno modo. » *Déposition du frère Séguin.*

entendue, ils pleuraient, tout comme les femmes[1], et disaient : « Cette fille est envoyée de Dieu. »

Les examinateurs allèrent la voir eux-mêmes, avec l'écuyer du roi, et comme ils commençaient leur éternel examen, lui faisant de doctes citations, et lui prouvant, par tous les auteurs sacrés, qu'on ne devait pas la croire : « Ecoutez, leur dit-elle, il y en a plus au livre de Dieu que dans les vôtres... je ne sais ni A ni B; mais je viens de la part de Dieu pour faire lever le siége d'Orléans et sacrer le Dauphin à Reims... Auparavant, il faut pourtant que j'écrive aux Anglais, et que je les somme de partir. Dieu le veut ainsi. Avez-vous du papier et de l'encre? Écrivez, je vais vous dicter[2]... A vous, Suffort, Classidas et La Poule, je vous somme, de par le roi des cieux, que vous vous en alliez en Angleterre[3]... » Ils écrivirent docilement; elle avait pris possession de ses juges même.

Leur avis fut qu'on pouvait licitement employer la jeune fille, et l'on reçut même réponse de l'archevêque d'Embrun que l'on avait consulté. Le prélat rappelait que Dieu avait maintes fois révélé à des vierges, par exemple aux sibylles, ce qu'il cachait aux hommes. Le démon ne pouvait faire pacte avec une vierge; il fallait donc bien s'assurer si elle était

[1] « Plouroient à chaudes larmes. » Chronique de la Pucelle.

[2] Déposition du témoin oculaire Versailles.

[3] Cette lettre et les autres que la Pucelle a dictées sont certainement authentiques. Elles ont un caractère héroïque que personne n'eût pu feindre, une vivacité toute française, à la Henri IV, mais deux choses de plus : naïveté, sainteté. V. ces lettres dans Buchon, de Barante, Lebrun, etc.

Lenglet du Fresnoy, d'après le ms. de Jacques Gelu. De Puella Aurelianensi, mss. lat. Bibl. Regiæ, n° 6199.

vierge en effet. Ainsi la science poussée à bout, ne pouvant ou ne voulant point s'expliquer sur la distinction délicate des bonnes et des mauvaises révélations, s'en remettait humblement des choses spirituelles au corps, et faisait dépendre du féminin mystère cette grave question de l'esprit.

Les docteurs ne sachant que dire, les dames décidèrent[1]. La bonne reine de Sicile, belle-mère du roi, s'acquitta avec quelques dames du ridicule examen, à l'honneur de la Pucelle. Des franciscains, qu'on avait envoyés dans son pays aux informations, avaient rapporté les meilleurs renseignements, il n'y avait plus de temps à perdre. Orléans criait au secours; Dunois envoyait coup sur coup. On équipa la Pucelle, on lui forma une sorte de maison. On lui donna d'abord pour écuyer un brave chevalier, d'âge mûr, Jean Daulon, qui était au comte de Dunois et le plus honnête homme qu'il eût parmi ses gens. Elle eut aussi un noble page, deux hérauts d'armes, un maître d'hôtel, deux valets; son frère, Pierre Darc, vint la trouver et se joignit à ses gens. On lui donna pour confesseur Jean Pasquerel, frère ermite de Saint-Augustin. En général, les moines, surtout les mendiants, soutenaient cette merveille de l'inspiration.

Ce fut une merveille, en effet, pour les spectateurs, de voir la première fois Jeanne Darc dans son armure blanche et sur son beau cheval noir, au côté une petite hache[2] et l'épée de sainte Catherine. Elle

[1] « Fut icelle Pucelle baillée à la royne de Cecile, etc. » Notices des mss., t. III, p. 351.

[2] « Et fit ladite Pucelle très-bonne chère à mon frère et à moy,

avait fait chercher cette épée derrière l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois, où on la trouva en effet. Elle portait à la main un étendard blanc fleudelisé, sur lequel était Dieu avec le monde dans ses mains; à droite et à gauche, deux anges qui tenaient chacun une fleur de lis. « Je ne veux pas, disait-elle, me servir de mon épée pour tuer personne[1]. » Et elle ajoutait que quoi qu'elle aimât son épée, elle aimait « quarante fois plus » son étendard. Comparons les deux partis, au moment où elle fut envoyée à Orléans.

Les Anglais s'étaient bien affaiblis dans ce long siége d'hiver. Après la mort de Salisbury, beaucoup d'hommes d'armes qu'il avait engagés se crurent libres et s'en allèrent. D'autre part, les Bourguignons avaient été rappelés par le duc de Bourgogne. Quand on força la principale bastille des Anglais, dans laquelle s'étaient repliés les défenseurs de quelques autres bastilles, on y trouva cinq cents hommes. Il est probable qu'en tout ils étaient deux ou trois mille. Sur ce petit nombre, tout n'était pas Anglais;

armée de teutes pièces, sauve la teste, et la lance en la main. Et après que nous feusmes descendus à Selles, j'allay à son logis la voir, et fit venir le vin, et me dit qu'elle m'en feroit bien tost boire à Paris, et semble chose toute divine de son fait, et de la voir et de l'oïr... Et la veis monter à cheval armée tout en blanc, sauf la teste, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir... et lors se tourna vers l'huis de l'église, qui estoit bien prochain, et dist en assez voix de femme : — Vous, les prêtres et gens d'Eglise, faites processions et prières à Dieu. Et lors se retourna à son chemin en disant : *Tirez avant! tirez avant!* son estendard ployé, que portoit un gracieux paige, et avoit sa hache petite en la main. » Lettre de Gui de Laval à ses mère et aïeule.

[2] « Nolebat uti ense suo, nec volebat quemquam interficere. » *Déposition de frère Séguin.*

il y avait aussi quelque Français, dans lesquels les Anglais n'avaient pas sans doute grande confiance.

S'ils avaient été réunis, cela eût fait un corps respectable ; mais ils étaient divisés dans une douzaine de bastilles ou boulevards[1], qui, pour la plupart, ne communiquaient pas entre eux. Cette disposition prouve que Talbot et les autres chefs anglais avaient eu jusque-là plus de bonheur que d'intelligence militaire. Il était évident que chacune de ces petites places isolées serait faible contre la grande et grosse ville qu'elles prétendaient garder ; que cette nombreuse population, aguerrie par un long siége, finirait par assiéger les assiégeants.

Quand on lit la liste formidable des capitaines qui se jetèrent dans Orléans, La Hire, Xaintrailles, Gaucourt, Cusan, Coaraze, Armagnac ; quand on voit qu'indépendamment des Bretons du maréchal de Retz, des Gascons du maréchal de Saint-Sévère, le capitaine de Châteaudun, Florent d'Illiers, avait entraîné la noblesse du voisinage à cette courte expédition, la délivrance d'Orléans semble moins miraculeuse.

Il faut dire pourtant qu'il manquait une chose pour que ces grandes forces agissent avec avantage, chose essentielle, indispensable, l'unité d'action. Dunois eût pu la donner, s'il n'eût fallu pour cela que de l'adresse et de l'intelligence. Mais ce n'était pas assez : il fallait une autorité, plus que l'autorité royale ; les capitaines du roi n'étaient pas habitués

[1] Monstrelet exagère au hasard ; il dit *soixante* bastilles ; il porte à *sept ou huit mille* hommes les Anglais tués dans les bastilles du sud, etc.

à obéir au roi. Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même. Le Dieu de cet âge, c'était la Vierge bien plus que le Christ. Il fallait la Vierge descendue sur terre, une vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie.

La guerre avait changé les hommes en bêtes sauvages; il fallait de ces bêtes refaire des hommes, des chrétiens, des sujet dociles. Grand et difficile changement! quelques-uns de ces capitaines armagnacs étaient peut-être les hommes les plus féroces qui eussent jamais existé. Il suffit d'en nommer un, dont le nom seul fait horreur, Gilles de Retz, l'original de la Barbe bleue[1].

Il restait pourtant une prise sur ces âmes qu'on pouvait saisir; elles étaient sorties de l'humanité, de la nature, sans avoir pu se dégager entièrement de la religion. Les brigands, il est vrai, trouvaient moyen d'accommoder de la manière la plus bizarre la religion au brigandage. L'un d'eux, le Gascon La Hire, disait avec originalité : « Si Dieu se faisait homme d'armes, il serait pillard. » Et quand il allait au butin, il faisait sa petite prière gasconne, sans trop dire ce qu'il demandait, pensant bien que Dieu l'entendrait à demi-mot: « Sire Dieu, je te prie de faire pour La Hire ce que La Hire ferait pour toi, si tu étais capitaine et si La Hire était Dieu[2]. »

Ce fut un spectacle risible et touchant de voir la conversion subite des vieux brigands armagnacs. Ils ne s'amendèrent pas à demi. La Hire n'osait plus ju-

[1] Voir plus bas l'épouvantable procès.

[2] « Sur quoy le chapelain lui donna absolution telle quelle, et lors La Hire fit sa prière à Dieu, en disant en son gascon... » Mémoires concernant la Pucelle.

rer; la Pucelle eut compassion de la violence qu'il se faisait, elle lui permit de jurer « par son bâton. » Les diables se trouvaient devenus tout à coup de petits saints.

Elle avait commencé par exiger qu'ils laissassent leurs folles femmes et se confessassent[1]. Puis, dans la route, le long de la Loire, elle fit dresser un autel sous le ciel, elle communia et ils communièrent. La beauté de la saison, le charme d'un printemps de Touraine, devaient singulièrement ajouter à la puissance religieuse de la jeune fille. Eux-mêmes, ils avaient rajeuni; ils s'étaient parfaitement oubliés, ils se retrouvaient, comme en leurs belles années, pleins de bonne volonté et d'espoir, tous jeunes comme elle, tous enfants... Avec elle, ils commençaient de tout cœur une nouvelle vie. Où les menait-elle? peu leur importait. Ils l'auraient suivie, non pas à Orléans, mais tout aussi bien à Jérusalem. Et il ne tenait qu'aux Anglais d'y venir aussi; dans la lettre qu'elle leur écrivit, elle leur proposait gracieusement de se réunir et de s'en aller tous, Anglais et Français, délivrer le saint sépulcre[2].

La première nuit qu'ils campèrent, elle coucha tout armée, n'ayant point de femmes près d'elle; mais elle n'était pas encore habituée à cette vie

[1] *Dépos. de Dunois.*— « Jeanne ordonna que tous se confessassent... et leur fict oster leurs fillettes. » Mémoires concernant la Pucelle.

[2] « Vous, duc de Bedfort, la Pucelle vous prie et requiert que vous ne vous faictes mie destruire. Si vous lui faictes raison, encore *pourrez-vous venir en sa compagnie*, l'où que les Franchois feront le plus bel fait que oncques fut fait pour la Xhrestpienté. » Lettre de la Pucelle.

dure; elle en fut malade [1]. Quant au péril, elle ne savait ce que c'était.

Elle voulait qu'on passât du côté du nord, sur la rive anglaise, à travers les bastilles des Anglais, assurant qu'ils ne bougeraient point. On ne voulut pas l'écouter; on suivit l'autre rive, de manière à passer deux lieues au-dessus d'Orléans. Dunois vint à la rencontre: « Je vous amène, dit-elle, le meilleur secours qui ait jamais été envoyé à qui que ce soit, le secours du Roi des cieux. Il ne vient pas de moi, mais de Dieu même qui, à la requête de saint Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié de la ville d'Orléans et n'a pas voulu souffrir que les ennemis eussent tout ensemble le corps du duc et sa ville [2]. »

Elle entra dans la ville à huit heures du soir (29 avril), lentement; la foule ne permettait pas d'avancer. C'était à qui toucherait au moins son cheval. Ils la regardaient « comme s'ils veissent Dieu [3]. » Tout en parlant doucement au peuple, elle alla jusqu'à l'église, puis à la maison du trésorier du duc d'Orléans, homme honorable dont la femme et les filles la reçurent; elle coucha avec Charlotte, l'une des filles.

Elle était entrée avec les vivres; mais l'armée redescendit pour passer à Blois. Elle eût voulu néanmoins qu'on attaquât sur-le-champ les bastilles des Anglais. Elle envoya du moins une seconde som-

[1] « Multum læsa, quia decubuit cum armis. » *Déposition de Louis de Contes, page de la Pucelle.*

[2] Dépos. de Dunois.

[3] Elle semblait tout au moins un ange, une créature étrangère à tous les besoins physiques. Elle restait parfois tout un jour à cheval, sans descendre, sans manger ni boire, sauf le soir un peu de pain et de vin mêlé d'eau.

mation aux bastilles du nord, puis elle alla en faire une autre aux bastilles du midi. Le capitaine Glasdale l'accabla d'injures grossières, l'appelant vachère et ribaude[1]. Au fond, ils la croyaient sorcière et en avaient grand'peur. Ils avaient gardé son héraut d'armes, et ils pensaient à le brûler, dans l'idée que peut-être cela romprait le charme. Cependant, ils crurent devoir, avant tout, consulter les docteurs de l'université de Paris. Dunois les menaçait d'ailleurs de tuer aussi leurs hérauts qu'il avait entre les mains. Pour la Pucelle, elle ne craignait rien pour son héraut; elle en envoya un autrre, en disant: « Va dire à Talbot que s'il s'arme, je m'armerai aussi... S'il peut me prendre, qu'il me fasse brûler. »

L'armée ne venant point, Dunois se hasarda à sortir pour l'aller chercher. La Pucelle, restée à Orléans, se trouva maîtresse de la ville, comme si toute autorité eût cessé. Elle chevaucha autour des murs, et le peuple la suivit sans crainte[2]. Le jour d'après, elle alla visiter de près les bastilles anglaises; toute la foule, hommes, femmes et enfants, allaient aussi regarder ces fameuses bastilles où rien ne remuait. Elle ramena la foule après elle à Sainte-Croix pour l'heure des vêpres. Elle pleurait aux offices[3],

[1] Les injures des Anglais lui étaient fort sensibles. S'entendant appeler « la putain des Armignats, » elle pleura à chaudes larmes et prit Dieu à témoin; puis se sentant consolée, elle dit : « J'ai eu nouvelles de mon Seigneur. »

[2] « Après laquelle couroit le peuple à très-grand'foulle, prenant moult grand plaisir à la veoir et estre entour elle. Et quand elle eust veu et regardé à son plaisir les fortifications des Anglois... » L'histoire et discours au vray du siége.

[3] *Dépos. de Compaing, chanoine d'Orléans.*

et tout le monde pleurait. Le peuple était hors de lui; il n'avait plus peur de rien; il était ivre de religion et de guerre, dans un de ces formidables accès de fanatisme où les hommes peuvent tout faire et tout croire, où ils ne sont guère moins terribles aux amis qu'aux ennemis.

Le chancelier de Charles VII, l'archevêque de Reims, avait retenu la petite armée à Blois. Le vieux politique était loin de se douter de cette toute-puissance de l'enthousiasme, ou peut-être il la redoutait. Il vint bien malgré lui. La Pucelle alla au-devant, avec le peuple et les prêtres qui chantaient des hymnes; cette procession passa et repassa devant les bastilles anglaises; l'armée entra protégée par des prêtres et par une fille (4 mai 1429)[1].

Cette fille, qui, au milieu de son enthousiasme et de son inspiration, avait beaucoup de finesse, démêla très-bien la froide malveillance des nouveaux venus. Elle comprit qu'on voudrait agir sans elle, au risque de tout perdre. Dunois lui ayant avoué qu'on craignait l'arrivée d'une nouvelle troupe anglaise, sous les ordres de sir Falstoff : » Bastard, bastard, » lui dit-elle, au nom de Dieu, je te commande que » dès que tu sauras la venue de ce Falstoff, tu me le » fasses savoir; car, s'il passe sans que je le sache, » je te ferai couper la tête[2]. »

Elle avait raison de croire qu'on voulait agir sans elle. Comme elle se reposait un moment près de la jeune Charlotte, elle se redresse tout à coup: « Ah! mon Dieu! dit-elle, le sang de nos gens coule

[1] *Dépos. du frère Pasquerel, confesseur de la Pucelle.*
[2] *Dépos. de Daulon, écuyer de la Pucelle.*

par terre... c'est mal fait! pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée? Vite, mes armes, mon cheval! » Elle fut armée en un moment, et trouvant en bas son jeune page qui jouait : « Ah! méchant garçon! lui dit-elle, vous ne me diriez donc pas que le sang de France feust rependu! » Elle partit au grand galop; mais déjà elle rencontra des blessés qu'on rapportait. « Jamais, dit-elle, je n'ai veu sang de François que mes cheveux ne levassent[1]. »

A son arrivée, les fuyards tournèrent visage. Dunois, qui n'avait pas été averti non plus, arrivait en même temps. La bastille (c'était une des bastilles du nord) fut attaquée de nouveau. Talbot essaya de la secourir. Mais il sortit de nouvelles forces d'Orléans, la Pucelle se mit à leur tête, Talbot fit rentrer les siens. La bastille fut emportée.

Beaucoup d'Anglais qui avaient pris des habits de prêtres pour se sauver, furent emmenés par la Pucelle et mis chez elle en sûreté[2]; elle connaissait la férocité des gens de son parti. C'était sa première victoire, la première fois qu'elle voyait un champ de massacre. Elle pleura, en voyant tant d'hommes morts sans confession[3]. Elle voulut se confesser, elle et les siens, et déclara que le lendemain, jour de l'Ascension, elle communierait et passerait le jour en prières.

On mit ce jour à profit. On tint le conseil sans elle, et l'on décida que cette fois l'on passerait la Loire pour attaquer Saint-Jean-le-Blanc, celle des

[1] « Que mes cheveux ne me levassent en sus. » Dépos. du même.

Dépos. de Louis Contes, page de la Pucelle.

Dépos. de frère Pasquerel, son confesseur.

bastilles qui mettait le plus d'obstacle à l'entrée des vivres, et qu'en même temps l'on ferait une fausse attaque de l'autre côté. Les jaloux de la Pucelle lui parlèrent seulement de la fausse attaque, mais Dunois lui avoua tout.

Les Anglais firent alors ce qu'ils auraient dû faire plus tôt. Ils se concentrèrent. Brûlant eux-mêmes la bastille qu'on voulait attaquer, ils se replièrent dans les deux autres bastilles du midi, celles des Augustins et des Tournelles. Les Augustins furent attaqués à l'instant, attaqués et emportés. Le succès fut dû encore en partie à la Pucelle. Les Français eurent un moment de terreur panique et refluèrent précipitamment vers le pont flottant qu'on avait établi. La Pucelle et La Hire se dégagèrent de la foule, se jetèrent dans des bateaux et vinrent charger les Anglais en flanc.

Restaient les Tournelles. Les vainqueurs passèrent la nuit devant cette bastille. Mais ils obligèrent la Pucelle qui n'avait rien mangé de la journée (c'était vendredi), à repasser la Loire. Cependant le conseil s'était assemblé. On dit le soir à la Pucelle qu'il avait été décidé unanimement que, la ville étant maintenant pleine de vivres, on attendrait un nouveau renfort pour attaquer les Tournelles. Il est difficile de croire que telle fut l'intention sérieuse des chefs ; les Anglais pouvant d'un moment à l'autre être secourus par Falstoff, il y avait le plus grand danger à attendre. Probablement on voulait tromper la Pucelle et lui ôter l'honneur du succès qu'elle avait puissamment préparé. Elle ne s'y laissa pas prendre.

« Vous avez été en votre conseil, dit-elle, et j'ai

été au mien[1]. » Et se tournant vers son chapelain : « Venez demain à la pointe du jour et ne me quittez pas; j'aurai beaucoup à faire; il sortira du sang de mon corps; je serai blessée au-dessus du sein... »

Le matin, son hôte essaya de la retenir. « Restez, Jeanne, lui dit-il ; mangeons ensemble ce poisson qu'on vient de pêcher. » — « Gardez-le, dit-elle gaiement; gardez-le jusqu'à ce soir, lorsque je repasserai le pont après avoir pris les Tournelles : je vous amènerai un *Godden* qui en mangera sa part[2]. »

Elle chevaucha ensuite avec une foule d'hommes d'armes et de bourgeois jusqu'à la porte de Bourgogne. Mais le sire de Gaucourt, grand maître de la maison du roi, la tenait fermée. « Vous êtes un méchant homme, lui dit Jeanne; que vous le vouliez ou non, les gens d'armes vont passer. » Gaucourt sentit bien que devant ce flot de peuple exalté sa vie ne tenait qu'à un fil; d'ailleurs ses gens ne lui obéissaient plus. La foule ouvrit la porte et en força une autre à côté.

Le soleil se levait sur la Loire au moment où tout ce monde se jeta dans les bateaux. Toutefois, arrivés aux Tournelles, ils sentirent qu'il fallait de l'artillerie, et ils allèrent en chercher dans la ville. Enfin ils attaquèrent le boulevard extérieur qui couvrait la bastille. Les Anglais se défendaient vail-

[1] « Vos fuistis in vestro consilio, et ego in meo. » Déposition du confesseur de la Pucelle.

[2] *Dépos. de Colette, femme du trésorier Millet, chez lequel elle logeait.*

lamment[1]. La Pucelle, voyant que les assaillants commençaient à faiblir, se jeta dans le fossé, prit une échelle, et elle l'appliquait au mur, lorsqu'un trait vint frapper entre le col et l'épaule. Les Anglais sortaient pour la prendre; mais on l'emporta. Éloignée du combat, placée sur l'herbe et désarmée, elle vit combien sa blessure était profonde; le trait ressortait par derrière; elle s'effraya et pleura[2]... Tout à coup, elle se relève; ses saintes lui avaient apparu; elle éloigne les gens d'armes qui croyaient *charmer* la blessure par des paroles; elle ne voulait pas guérir, disait-elle, contre la volonté de Dieu. Elle laissa seulement mettre de l'huile sur la blessure et se confessa.

Cependant rien n'avançait, la nuit allait venir. Dunois lui-même faisait sonner la retraite. « Attendez encore, dit-elle, buvez et mangez; » et elle se mit en prières dans une vigne. Un Basque avait pris des mains de l'écuyer de la Pucelle son étendard si redouté de l'ennemi : « Dès que l'étendard touchera le mur, disait-elle, vous pourrez entrer. — Il y touche. — Eh bien, entrez, tout est à vous. » En effet, les assaillants, hors d'eux-mêmes, montèrent « comme par un degré. » Les Anglais en ce moment étaient attaqués des deux côtés à la fois.

Cependant les gens d'Orléans qui de l'autre bord de la Loire suivaient des yeux le combat, ne purent plus se contenir. Ils ouvrirent leurs portes et s'élan-

[1] « Sembloit... qu'ils cuidassent estre immortels. » L'histoire au vray du siége.

[2] « Timuit, flevit... Apposuerunt oleum olivarum cum lardo. » Notices des mss.

cèrent sur le pont. Mais il y avait une arche rompue; ils y jetèrent d'abord une mauvaise gouttière, et un chevalier de Saint-Jean tout armé se risqua à passer dessus. Le pont fut rétabli tant bien que mal. La foule déborda.

Les Anglais, voyant venir cette mer de peuple, croyaient que le monde entier était rassemblé [1]. Le vertige les prit. Les uns voyaient saint Aignan, patron de la ville, les autres l'archange Michel [2]. Glasdale voulut se réfugier du boulevard dans la bastille par un petit pont; ce pont fut brisé par un boulet; l'Anglais tomba et se noya, sous les yeux de la Pucelle qu'il avait tant injuriée. « Ah! disait-elle, que j'ai pitié de ton âme [3]! » Il y avait cinq cents hommes dans la bastille; tout fut passé au fil de l'épée.

Il ne restait pas un Anglais au midi de la Loire. Le lendemain dimanche, ceux du nord abandonnèrent leurs bastilles, leur artillerie, leurs prisonniers, leurs malades. Talbot et Suffolk dirigeaient cette retraite en bon ordre et fièrement. La Pucelle défendit qu'on les poursuivît, puisqu'ils se retiraient d'eux-mêmes. Mais avant qu'ils s'éloignassent et

[1] C'est ce qu'ils dirent le soir même, quand ils furent amenés à Orléans.

[2] Selon la tradition orléanaise, conservée par Le Maire (Histoire d'Orléans), ce serait en mémoire de cette apparition que Louis XI aurait institué l'ordre de Saint-Michel, avec la devise : « Immensi tremor Oceani. » Néanmoins Louis XI n'en dit rien dans l'ordonnance de fondation. Cette devise se rapporte sans doute uniquement au célèbre pèlerinage : *In periculo maris.*

[3] « Clamando et dicendo : « Classidas, Classidas, *ren ty, ren ty* » Regi cœlorum! Tu me vocasti *putain.* Ego habeo magnam pieta- » tem de tua anima, et tuorum... » Incepit flere fortiter pro anima » ipsius et aliorum submersorum. » Notices des mss.

perdissent de vue la ville, elle fit dresser un autel dans la plaine, on y dit la messe, et, en présence de l'ennemi, le peuple rendit grâce à Dieu (dimanche 8 mai)[1].

L'effet de la délivrance d'Orléans fut prodigieux. Tout le monde y reconnut une puissance surnaturelle. Plusieurs la rapportaient au diable, mais la plupart à Dieu; on commença à croire généralement que Charles VII avait pour lui le bon droit.

Six jours après le siége, Gerson publia et répandit un traité où il prouvait qu'on pouvait bien, sans offenser la raison, rapporter à Dieu ce merveilleux événement. La bonne Christine de Pisan écrivit aussi pour féliciter son sexe. Plusieurs traités furent publiés, plus favorables qu'hostiles à la Pucelle, et par les sujets même du duc de Bourgogne, allié des Anglais.

Charles VII devait saisir ce moment, aller hardiment d'Orléans à Reims mettre la main sur la couronne. Cela semblait téméraire et n'en était pas moins facile dans le premier effroi des Anglais.

[1] Le siége avait duré sept mois, du 12 octobre 1428 au 8 mai 1429. Dix jours suffirent à la Pucelle pour délivrer la ville; elle y était entrée le 29 avril au soir. Le jour de la délivrance resta une fête pour Orléans; cette fête commençait par l'éloge de Jeanne Darc, une procession parcourait la ville, et au milieu marchait un jeune garçon qui représentait la Pucelle. — Polluche, Essai hist. sur Orléans, remarque 77. Lebruc de Charmette, II, 128.

Il n'est pas sûr que ce pamphlet soit de Gerson. Gersonii Opera IV, 859.

« Je Christine, qui ay plouré XI ans en l'abbaye close, etc. » Raimond Thomassy, Essai sur les écrits de Christine de Pisan, p. XLII.

Henrici de Gorckeim, Propos. libr. duo, in Sibylla Francica, ed. Goldast, 1606. V. les autres auteurs cités par Lebrun, II, 325, et III, 7-9, 72.

Puisqu'ils avaient fait l'insigne faute de ne point sacrer encore leur jeune Henri VI, il fallait les devancer. Le premier sacré devait rester roi. C'était aussi une grande chose pour Charles VII de faire sa royale chevauchée à travers la France anglaise, de prendre possession, de montrer que partout en France le roi est chez lui.

La Pucelle était seule de cet avis, et cette folie héroïque était la sagesse même. Les politiques, les fortes têtes du conseil, souriaient ; ils voulaient qu'on allât lentement et sûrement, c'est-à-dire qu'on donnât aux Anglais le temps de reprendre courage. Ces conseillers donnaient tous des avis intéressés. Le duc d'Alençon voulait qu'on allât en Normandie, qu'on reconquît Alençon[1]. Les autres demandèrent et obtinrent qu'on resterait sur la Loire, qu'on ferait le siége des petites places ; c'était l'avis le plus timide, et surtout l'intérêt des maisons d'Orléans, d'Anjou, celui du Poitevin La Trémouille, favori de Charles VII.

Suffolk s'était jeté dans Jargeau ; il y fut renfermé, forcé. Beaugency fut pris aussi, avant que lord Talbot eût pu recevoir les secours du régent que lui amenait sir Falstoff. Le connétable de Richemont, qui, depuis longtemps, se tenait dans ses fiefs, vint avec ses Bretons, malgré le roi, malgré la Pucelle, au secours de l'armée victorieuse[2].

[1] V. la déposition du duc d'Alençon. Le duc voulant différer l'assaut, la Pucelle lui dit : « Ah ! gentil duc, as-tu peur ? ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf ? » Notices des mss.

[2] Tout cela est fort long dans le panégyrique de Richemont, par Guillaume Gruel. Collection Petitot, t. VIII.

Une bataille était imminente; Richemont venait pour en avoir l'honneur. Talbot et Falstoff s'étaient réunis; mais, chose étrange qui peint et l'état du pays et cette guerre toute fortuite, on ne savait où trouver l'armée anglaise dans le désert de la Beauce, alors couvert de taillis et de broussailles. Un cerf découvrit les Anglais; poursuivi par l'avant-garde française, il alla se jeter dans leurs rangs.

Les Anglais étaient en marche et n'avaient pas, comme à l'ordinaire, planté leur défense de pieux. Talbot voulait seul se battre, enragé qu'il était, depuis Orléans, d'avoir montré le dos aux Français: sir Falstoff, au contraire, qui avait gagné la bataille des Harengs, n'avait pas besoin d'une bataille pour se réhabiliter; il disait, en homme sage, qu'avec une armée découragée il fallait rester sur la défensive. Les gens d'armes français n'attendirent pas la fin de la dispute; ils arrivèrent au galop et ne trouvèrent pas grande résistance[1]. Talbot s'obstina à combattre, croyant peut-être se faire tuer, et ne réussit qu'à se faire prendre. La poursuite fut meurtrière, deux mille Anglais couvrirent la plaine de leurs corps. La Pucelle pleurait à l'aspect de tous ces morts; elle pleura encore plus en voyant la brutalité du soldat, et comme il traitait les prisonniers qui ne pouvaient se racheter; l'un d'eux fut frappé si rudement à la tête qu'il tomba expirant; la Pucelle n'y tint pas, elle s'élança de cheval, souleva la tête

[1] Falstoff s'enfuit comme les autres, et fut dégradé de l'ordre de la Jarretière. Il était grand maître d'hôtel de Bedford. Sa dégradation, dont il fut au reste bientôt relevé, fut probablement un coup porté à Bedford. — V. Grafton, et le mémoire fameux que M. Berbrager prépare pour réhabiliter Falstoff.

du pauvre homme, lui fit venir un prêtre, le consola, l'aida à mourir[1].

Après cette bataille de Patay (28 ou 29 juin), le moment était venu, ou jamais, de risquer l'expédition de Reims. Les politiques voulaient qu'on restât encore sur la Loire, qu'on s'assurât de Cosne et de la Charité. Ils eurent beau dire cette fois; les voix timides ne pouvaient plus être écoutées. Chaque jour affluaient des gens de toutes les provinces qui venaient au bruit des miracles de la Pucelle, ne croyaient qu'en elle et, comme elle, avaient hâte de mener le roi à Reims. C'était un irrésistible élan de pèlerinage et de croisade.

L'indolent jeune roi lui-même finit par se laisser soulever à cette vague populaire, à cette grande marée qui montait et poussait au nord. Roi, courtisans, politiques, enthousiastes, tous ensemble, de gré ou de force, les fols, les sages, ils partirent. Au départ, ils étaient douze mille; mais le long de la route, la masse allait grossissant; d'autres venaient, et toujours d'autres; ceux qui n'avaient pas d'armures suivaient la sainte expédition en simples jacques, tout gentilshommes qu'ils pouvaient être, comme archers, comme coutilliers.

L'armée partit de Gien le 28 juin, passa devant Auxerre sans essayer d'y entrer; cette ville était entre les mains du duc de Bourgogne que l'on ménageait. Troyes avait une garnison mêlée de Bourguignons et d'Anglais; à la première apparition de l'armée royale, ils osèrent faire une sortie. Il y avait peu

[1] « Tenendo eum in caput et consolando » *Déposition de son page, Louis de Contes.*

l'apparence de forcer une grande ville si bien gardée, et cela sans artillerie. Mais comment s'arrêter à en faire le siége? Comment, d'autre part, avancer en laissant une telle place derrière soi? l'armée souffrait déjà de la faim. Ne valait-il par mieux s'en reretourner? Les politiques triomphaient.

Il n'y eut qu'un vieux conseiller armagnac, le président Maçon, qui fût d'avis contraire, qui comprît que dans une telle entreprise la sagesse était du côté de l'enthousiasme, et que dans une croisade populaire il ne fallait pas raisonner. « Quand le roi a entrepris ce voyage, dit-il, il ne l'a pas fait pour la grande puissance des gens d'armes, ni pour le grand argent qu'il eût, ni parce que le voyage lui semblait possible; il l'a entrepris parce que Jeanne lui disait d'aller en avant et de se faire couronner à Reims, qu'il y trouverait peu de résistance, tel étant le bon plaisir de Dieu. »

La Pucelle, venant alors frapper à la porte du conseil, assura que dans trois jours on pourrait entrer dans la ville. « Nous en attendrions bien six, dit le chancelier, si nous étions sûrs que vous dites vrai. » — « Six? vous y entrerez demain[1] ! »

Elle prend son étendard; tout le monde la suit aux fossés; elle y jette tout ce qu'on trouve, fagots portes, table solives. Et cela allait si vite, que les gens de la ville crurent qu'en un moment il n'y aurait plus de fossés. Les Anglais commencèrent à s'éblouir, comme à Orléans; ils croyaient voir une nuée de papillons blancs qui voltigeaient autour du magique étendard. Les bourgeois, de leur côté, avaient grand'-

[1] *Déposition de Simon Charles.*

peur, se souvenant que c'était à Troyes que s'était conclu le traité qui déshéritait Charles VII; ils craignaient qu'on ne fît un exemple de leur ville; ils se réfugiaient déjà aux églises; ils criaient qu'il fallait se rendre. Les gens de guerre ne demandaient pas mieux. Ils parlementèrent et obtinrent de s'en aller avec tout ce qu'ils avaient.

Ce qu'ils avaient, c'étaient surtout des prisonniers, des Français. Les conseillers de Charles VII qui dressèrent la capitulation n'avaient rien stipulé pour ces malheureux. La Pucelle y songea seule. « Quand les Anglais sortirent avec leurs prisonniers garrottés, elle se mit aux portes et s'écria : « O mon Dieu! ils ne les emmèneront pas! » Elle les retint en effet et le roi paya leur rançon.

Maître de Troyes le 9 juillet, il fit le 15 son entrée à Reims, et le 17 (dimanche) il fut sacré. Le matin même, la Pucelle mettant, selon le précepte de l'Évangile, la réconciliation avant le sacrifice, dicta une belle lettre pour le duc de Bourgogne; sans rien rappeler, sans irriter, sans humilier personne, elle lui disait avec beaucoup de tact et de noblesse : « Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, comme doivent faire loyaux chrétiens. »

Charles VII fut oint par l'archevêque de l'huile de la sainte-ampoule qu'on apporta de Saint-Remy. Il fut, conformément au rituel antique[1], soulevé sur

[1] Voy. Varin, Archives de Reims, et mes Origines du droit, p. 155.

Un anonyme du XIIe siècle parle déjà de ce don transmis à nos rois par S. Marculphe. Acta SS. ord. S. Bened., ed. Mabillon, t. VI. M. de Reiffenberg donne la liste des auteurs qui en ont fait mention. (Notes de son édition de Barante, t. IV, p. 261.)

son siége par les pairs ecclésiastiques, servi des pairs laïques et au sacre et au repas. Puis il alla à Saint-Marcou toucher les écrouelles. Toutes les cérémonies furent accomplies sans qu'il n'y manquât rien. Il se trouva le vrai roi, et le seul, dans les croyances du temps. Les Anglais pouvaient désormais faire sacrer Henri ; ce nouveau sacre ne pouvait être, dans la pensée des peuples, qu'une parodie de l'autre.

Au moment où le roi fut sacré, la Pucelle se jeta à genoux, lui embrassant les jambes et pleurant à chaudes larmes. Tout le monde pleurait aussi.

On assure qu'elle lui dit : « O gentil roi, maintenant est fait le plaisir de Dieu, qui vouloit que je fisse lever le siége d'Orléans et que je vous amenasse en votre cité de Reims recevoir votre saint sacre, montrant que vous êtes vrai roi et qu'à vous doit appartenir le royaume de France. »

La Pucelle avait raison; elle avait fait et fini ce qu'elle avait à faire. Aussi, dans la joie même de cette triomphante solennité, elle eut l'idée, le pressentiment peut-être de sa fin prochaine. Lorsqu'elle entrait à Reims avec le roi et que tout le peuple venait au-devant en chantant des hymnes : « O le bon et dévot peuple! dit-elle... Si je dois mourir, je serais bien heureuse que l'on m'enterrât ici! — Jeanne, lui dit l'archevêque, où croyez-vous donc mourir? — Je n'en sais rien, où il plaira à Dieu... Je voudrais bien qu'il lui plût que je m'en allasse garder les moutons avec ma sœur et mes frères... Ils seraient si joyeux de me revoir!... J'ai fait du moins ce que Notre-Seigneur m'avait commandé de faire. » Et elle rendit grâce en levant les yeux au ciel. « Tous ceux qui la

virent en ce moment, dit la vieille chronique, crurent mieux que jamais que c'estoit chose venue de la part de Dieu[1]. »

[1] Chronique de la Pucelle. Notices des mss., déposition de Dunois.

CHAPITRE VI

Le cardinal de Winchester. — Procès et mort de la Pucelle.
1429-1431

Telle fut la vertu du sacre et son effet tout-puissant dans la France du Nord, que dès lors l'expédition sembla n'être qu'une paisible prise de possession, un triomphe, une continuation de la fête de Reims. Les routes s'aplanissaient devant le roi, les villes ouvraient leurs portes et baissaient leurs ponts-levis. C'était comme un royal pèlerinage de la cathédrale de Reims à Saint-Médard de Soissons, à Notre-Dame de Laon. S'arrêtant quelques jours dans chaque ville, chevauchant à son plaisir, il entra dans Château-Thierry, dans Provins, d'où, bien refait et reposé, il reprit vers la Picardie sa promenade triomphale.

Y avait-il encore des Anglais en France? on eût pu vraiment en douter. Depuis l'affaire de Patay, on n'entendait plus parler de Bedford. Ce n'était pas que l'activité lui manquât. Mais il avait usé ses dernières ressources. On peut juger de sa détresse par un seul fait qui en dit beaucoup; c'est qu'il ne pouvait plus payer son parlement, que cette cour cessa tout service, et que l'entrée même du jeune roi

Henri ne put être, selon l'usage, écrite avec quelque détail sur les registres, « parce que le parchemin manquait [1]. »

Dans une telle situation, Bedford n'avait pas le choix des moyens. Il fallut qu'il se remît à l'homme qu'il aimait le moins, à son oncle, le riche et tout-puissant cardinal de Winchester. Mais celui-ci, non moins avare qu'ambitieux, se faisait marchander et spéculait sur le retard [2]. Le traité ne fut conclu que le 1er juillet, le surlendemain de la défaite de Patay. Charles VII entrait à Troye, à Reims; Paris était en alarmes, et Winchester était encore en Angleterre. Bedford, pour assurer Paris, appela le duc de Bourgogne. Il vint en effet, mais presque seul; tout le parti qu'en tira le régent, ce fut de le faire figurer dans une assemblée de notables, de le faire parler, et répéter encore la lamentable histoire de la mort de son père. Cela fait, il s'en alla, laissant pour tout secours à Bedfort quelques hommes d'armes picards; encore fallut-il qu'en retour on lui engageât la ville de Meaux [3].

[1] « Ob defectum pergameni et eclipsim justitiæ. » Registre du parlement, cité dans la préface du t. XIII des Ordonnances, p. LXVII. — « Pour escripre les plaidoieries et les arretz... plusieurs fois a convenu par nécessité... que les greffiers... à leurs despens aient acheté et payé le parchemin. » *Archives, Registres du parlement, samedi* XXe *jour de janvier* 1431.

[2] Dès le 15 juin, on presse des vaisseaux pour son passage; les conditions auxquelles il veut bien aider le roi, son neveu, ne sont réglées que le 18; le traité est du 1er juillet, et le 16 le régent et le conseil de France en sont encore à prier Winchester de venir et d'amener le roi au plus vite. V. tous ces actes dans Rymer.

[3] On lui donna en outre vingt mille livres, pour payement de gens d'armes, *Archives, Trésor des chartes, J.* 249, *quittance du* 8 *juillet* 1429.

Il n'y avait d'espoir qu'en Winchester. Ce prêtre régnait en Angleterre. Son neveu, le *protecteur* Glocester, chef du parti de la noblesse, s'était perdu à force d'imprudences et de folies. D'année en année, son influence avait diminué dans le conseil; Winchester y dominait et réduisait à rien le protecteur, jusqu'à rogner le salaire du protectorat d'année en année [1]; c'était le tuer, dans un pays où chaque homme est coté strictement au taux de son traitemenl. Winchester, au contraire, était le plus riche des princes anglais, et l'un des grands bénéficiers du monde. La puissance suivit l'argent, comme il arrive. Le cardinal et les riches évêques de Cantorbéry, d'York, de Londres, d'Ely, de Bath, constituaient le conseil; s'ils y laissaient siéger des laïques, c'était à la condition qu'ils ne diraient mot, et aux séances importantes on ne les appelait même pas. Le gouvernement anglais, comme on pouvait le prévoir dès l'avénement des Lancastre, était devenu tout épiscopal. Il y paraît aux actes de ce temps. En 1429, le chancelier ouvre le parlement par une sortie terrible contre l'hérésie; le conseil dresse des articles contre les nobles qu'il accuse de brigandage, contre les armées de serviteurs dont ils s'entouraient, etc. [2].

[1] Turner.

[2] Cette royauté des évêques se marque fortement dans un fait très-peu connu. Les francs-maçons avaient été signalés dans un statut de la troisième année d'Henri VI comme formant des associations contraires aux lois, leurs chapitres annuels défendus, etc. En 1429, lorsque l'influence du protecteur Glocester fut annulée par celle de son oncle le cardinal, nous voyons l'archevêque de Cantorbéry former une loge de francs-maçons et s'en déclarer le chef. The early History of free masonry in England, by James Orchard Halliwel (1840), London), p. 95.

Pour porter au plus haut point la puissance du cardinal, il fallait que Bedford fût aussi bas en France que l'était Glocester en Angleterre, qu'il en fût réduit à appeler Winchester, et que celui-ci, à la tête d'une armée, vînt faire sacrer Henri VI. Cette armée, Winchester l'avait toute prête; chargé par le pape d'une croisade contre les hussites de Bohême, il avait sous ce prétexte engagé quelques milliers d'hommes. Le pape lui avait donné l'argent des indulgences pour les mener en Bohême; le conseil d'Angleterre lui donna encore plus d'argent pour les retenir en France[1]. Le cardinal, au grand étonnement des croisés, se trouva les avoir vendus; il en fut deux fois payé, payé pour une armée qui lui servait à se faire roi.

Avec cette armée, Winchester devait s'assurer de Paris, y mener le petit Henri, l'y sacrer. Mais ce sacre n'assurait la puissance du cardinal qu'autant qu'il réussirait à décrier le sacre de Charles VII, à déshonorer ses victoires, à le perdre dans l'esprit du peuple. Contre Charles VII en France, contre Glocester en Angleterre, il déploya, comme on verra, un même moyen fort efficace alors : un procès de sorcellerie.

Ce fut seulement le 25 juillet, lorsque depuis neuf jours Charles VII était bien et dûment sacré, que le cardinal entra avec son armée à Paris. Bedford ne perdit pas un moment, il partit avec ces troupes pour observer Charles VII[2], Deux fois ils furent en

[1] Rymer.

[2] Le défi de Bedford « A Charles de Valois » est écrit dans la langue dévote et dans les formes hypocrites qui caractérisent généralement les actes de la maison de Lancastre : « Ayez pitié et

présence, et il y eut quelques escarmouches. Bedford craignait pour la Normandie; il la couvrit, et pendant ce temps, le roi marcha sur Paris (août).

Ce n'était pas l'avis de la Pucelle; ses voix lui disaient de ne pas aller plus avant que Saint-Denis. la ville des sépultures royales était, comme celle du sacre, une ville sainte; au delà, elle pressentait quelque chose sur quoi elle n'avait plus d'action. Charles VII eût dû penser de même. Cette inspiration de sainteté guerrière, cette poésie de croisade qui avait ému les campagnes, n'y avait-il pas danger à la mettre en face de la ville raisonneuse et prosaïque, du peuple moqueur, des scolastiques et des cabochiens?

L'entreprise était imprudente. Une telle ville ne s'emporte pas par un coup de main; on ne la prend que par les vivres; or les Anglais était maîtres de la Seine par en haut et par en bas. Ils étaient en force, et soutenus par bon nombre d'habitants qui s'étaient compromis pour eux. On faisait d'ailleurs courir le bruit que les Armagnacs venaient détruire, raser la ville.

Les Français emportèrent néanmoins un boulevard. La Pucelle descendit dans le premier fossé; elle franchit le dos d'âne qui séparait ce fossé du second. Là, elle s'aperçut que ce dernier, qui ceignait les murs, était rempli d'eau. Sans s'inquiéter d'une grêle de traits qui tombaient autour d'elle, elle cria qu'on apportât des fascines, et cependant

compassion du povre peuple chrestien... Prenez au pays de Brie aucune place aux champs... Et lors, si vous voulez aucune chose offrir, regardant au bien de la paix, nous laisserons et ferons tout ce que bon prince catholique peut et doit faire. » Monstrelet.

de sa lance elle sondait la profondeur de l'eau. Elle était là presque seule, en butte à tous les traits; il en vint un qui lui traversa la cuisse. Elle essaya de résister à la douleur et resta pour encourager les troupes à donner l'assaut. Enfin, perdant beaucoup de sang, elle se retira à l'abri dans le premier fossé; jusqu'à dix ou onze heures du soir, on ne put la décider à revenir. Elle paraissait sentir que cet échec solennel sous les murs mêmes de Paris devait la perdre sans ressource.

Quinze cents hommes avaient été blessés dans cette attaque, qu'on l'accusait à tort d'avoir conseillée. Elle revint, maudite des siens comme des ennemis. Elle ne s'était pas fait scrupule de donner l'assaut le jour de la Nativité de Notre-Dame (8 septembre); la pieuse ville de Paris en avait été fort scandalisée [1].

La cour de Charles VII l'était encore plus. Les libertins, les politiques, les dévots aveugles de la lettre, ennemis jurés de l'esprit, tous se déclarent bravement contre l'esprit, le jour où il semble faiblir. L'archevêque de Reims, chancelier de France, qui n'avait jamais été bien pour la Pucelle, obtint, contre son avis, que l'on négocierait. Il vint à Saint-Denis demander une trêve; peut-être espérait-il en secret gagner le duc de Bourgogne, alors à Paris.

[1] Ici la violence du Bourgeois est amusante : « Estoient pleins de si grant maleur et de si malle créance, que, pour le dit d'une créature qui estoit en forme de femme avec eulx, qu'on nommoit la Pucelle (que c'estoit? Dieu le sect), le jour de la Nativité Notre-Dame firent conjuration... de celui jour pour assaillir Paris... » Journal.

Mal voulue, mal soutenue, la Pucelle fit pendant l'hiver les siéges de Saint-Pierre-le-Moustier et de la Charité. Au premier, presque abandonnée[1], elle donna pourtant l'assaut et emporta la ville. Le siége de la Charité traîna, languit, et une terreur panique dispersa les assiégeants.

Cependant les Anglais avaient décidé le duc de Bourgogne à les aider sérieusement. Plus il les voyait faibles, plus il avait l'espoir de garder les places qu'il pourrait prendre en Picardie. Les Anglais, qui venaient de perdre Louviers, se mettaient à sa discrétion. Ce prince, le plus riche de la chrétienté, n'hésitait plus à mettre de l'argent et des hommes dans une guerre dont il espérait avoir le profit. Pour quelque argent, il gagna le gouverneur de Soissons. Puis il assiégea Compiègne, dont le gouverneur était aussi un homme fort suspect. Mais les habitants étaient trop compromis dans la cause de Charles VII pour laisser livrer leur ville. La Pucelle vint s'y jeter. Le jour même, elle fit une sortie et faillit surprendre les assiégeants. Mais ils furent remis en un moment et poussèrent vivement les assiégés jusqu'au boulevard, jusqu'au pont. La Pucelle, restée en arrière pour couvrir la retraite, ne put rentrer à temps, soit que la

[1] Lorsqu'on eut sonné la retraite, Daulon aperçut la Pucelle à l'écart avec les siens : « Et lui demanda ce qu'elle faisoit là ainsi seule, pour quoy elle ne se retyroit comme les autres; laquelle après ce qu'elle eust osté sa salade de dessus sa tête, lui respondit qu'elle n'estoit point seule, et que encore avoit-elle en sa compaignie cinquante mille de ses gens, et que d'illec ne se partiroit, jusque ad ce qu'elle eût prinse ladite ville. Il dict il qui parle que à celle heure, quelque chose qu'elle dict, n'avoit pas avec elle plus de quatre ou cinq hommes. » Déposition de Daulon.

foule obstruât le pont, soit qu'on eût déjà fermé la barrière. Son costume la désignait; elle fut bientôt entourée, saisie, tirée à bas de cheval. Celui qui l'avait prise, un archer picard, selon d'autres le bâtard de Vendôme, la vendit à Jean de Luxembourg. Tous, Anglais, Bourguignons, virent avec étonnement que cet objet de terreur, ce monstre, ce diable, n'était après tout qu'une fille de dix-huit ans.

Qu'il en dût advenir ainsi, elle le savait d'avance; cette chose cruelle était infaillible, disons-le, nécessaire. Il fallait qu'elle souffrît. Si elle n'eût pas eu l'épreuve et la purification suprême, il serait resté sur cette sainte figure des ombres douteuses parmi les rayons; elle n'eût pas été dans la mémoire des hommes LA PUCELLE d'ORLÉANS.

Elle avait dit, en parlant de la délivrance d'Orléans et du sacre de Reims : « C'est pour cela que je suis née. » Ces deux choses accomplies, sa sainteté était en péril.

Guerre, sainteté, deux mots contradictoires; il semble que la sainteté soit tout l'opposé de la guerre, qu'elle soit plutôt l'amour et la paix. Quel jeune courage se mêlera aux batailles sans partager l'ivresse sanguinaire de la lutte et de la victoire ?... Elle disait à son départ qu'elle ne voulait se servir de son épée pour tuer personne. Plus tard, elle parle avec plaisir de l'épée qu'elle portait à Compiègne, « excellente, dit-elle, pour frapper d'estoc et de taille[1] ». N'y a-t-il pas là l'indice d'un changement? la sainte devenait un capitaine. Le duc d'A-

[1] « Bonus ad dandum *de bonnes buffes et de bons torchons.* » *Process. mss.*, 27 februarii 1431.

lençon dit qu'elle avait une singulière aptitude pour l'arme moderne, l'arme meurtrière, celle de l'artillerie. Chef de soldats indisciplinables, sans cesse affligée, blessée de leurs désordres, elle devenait rude et colérique, au moins pour les réprimer. Elle était surtout impitoyable pour les femmes de mauvaise vie qu'ils traînaient après eux. Un jour, elle frappa de l'épée de sainte Catherine, du plat de l'épée seulement, une de ces malheureuses. Mais la virginale épée ne soutint pas le contact; elle se brisa, et ne se laissa reforger jamais[1].

Peu de temps avant d'être prise, elle avait pris elle-même un partisan bourguignon, Franquet d'Arras, un brigand exécré dans tout le Nord. Le bailli royal le réclama pour le pendre. Elle le refusa d'abord, pensant l'échanger; puis, elle se décida à le livrer à la justice[2]. Il méritait cent fois la corde; néanmoins d'avoir livré un prisonnier, consenti à la mort d'un homme, cela dut altérer, même aux yeux des siens, son caractère de sainteté.

Malheureuse condition d'une telle âme tombée dans les réalités de ce monde! elle devait chaque jour perdre quelque chose de soi. Ce n'est pas impunément qu'on devient tout à coup riche, noble, honoré, l'égal des seigneurs et des princes. Ce beau costume, ces lettres de noblesse, ces grâces du roi, tout cela aurait sans doute à la longue altéré sa simplicité héroïque. Elle avait obtenu pour son

[1] V. la déposition du duc d'Alençon, et Jean Chartier.

[2] « Elle fut consentante de le faire mourir... pour ce qu'il confessast estre meurtrier, larron et traistre. » Interrogatoire du 14 mars 1431.

village l'exemption de la taille, et le roi avait donné à l'un de ses frères la prévôté de Vaucouleurs.

Mais le plus grand péril pour la sainte, c'était sa sainteté même, les respects du peuple, ses adorations. A Lagny, on la pria de ressusciter un enfant. Le comte d'Armagnac lui écrivit pour lui demander de décider lequel des papes il fallait suivre[1]. Si l'on s'en rapportait à sa réponse (peut-être falsifiée), elle aurait promis de décider à la fin de la guerre, se fiant à ses voix intérieures pour juger l'autorité elle-même.

Et pourtant ce n'était pas orgueil. Elle ne se donna jamais pour sainte; elle avoua souvent qu'elle ignorait l'avenir. On lui demanda la veille d'une bataille si le roi la gagnerait; elle dit qu'elle n'en savait rien. A Bourges, des femmes la priant de toucher des croix et des chapelets, elle se mit à rire et dit à la dame Marguerite, chez qui elle logeait : « Touchez-les vous-même; ils seront tout aussi bons[2]. »

C'était, nous l'avons dit, la singulière originalité de cette fille, le bon sens dans l'exaltation. Ce fut aussi, comme on verra, ce qui rendit ses juges implacables. Les scolastiques, les raisonneurs qui la haïssaient comme inspirée, furent d'autant plus cruels pour elle, qu'ils ne purent la mépriser comme folle, et que souvent elle fit taire leurs raisonnements devant une raison plus haute.

Il n'était pas difficile de prévoir qu'elle périrait. Elle s'en doutait bien elle-même. Dès le commen-

[1] Dans Berriat-Saint-Prix, p. 337, et dans Buchon, p. 539, édition de 1838.

[2] Déposition de Marguerite la Touroulde.

cement, elle avait dit : « Il me faut employer ; je ne durerai qu'un an, ou guère plus. » Plusieurs fois, s'adressant à son chapelain, frère Pasquerel, elle répéta : « S'il faut que je meure bientôt, dites de ma part au roi, notre seigneur, qu'il fonde des chapelles où l'on prie pour le salut de ceux qui seront morts pour la défense du royaume[1]. »

Ses parents lui ayant demandé, quand ils la revirent à Reims, si elle n'avait donc peur de rien : « Je ne crains rien, dit-elle, que la trahison[2]. »

Souvent, à l'approche du soir, quand elle était en campagne, s'il se trouvait là quelque église, surtout de moines mendiants, elle y entrait volontiers et se mêlait avec les petits enfants qu'on préparait à la communion. Si l'on en croit une ancienne chronique, le jour même qu'elle devait être prise, elle alla communier à l'église Saint-Jacques de Compiègne, elle s'appuya tristement contre un des piliers, et dit aux bonnes gens et aux enfants qui était là en grand nombre : « Mes bons amis et mes chers enfants, je vous le dis avec assurance, il y a un homme qui m'a vendue ; je suis trahie et bientôt je serai livrée à la mort. Priez Dieu pour moi, je vous supplie ; car je ne pourrai plus servir mon roi ni le noble royaume de France. »

Il est probable que la Pucelle fut marchandée, achetée, comme on venait d'acheter Soissons. Les Anglais en auraient donné tout l'or du monde dans un moment si critique, lorsque leur jeune roi débarquait en France. Mais les Bourguignons voulaient l'avoir et ils l'eurent ; c'était l'intérêt, non-

[1] Déposition de frère Jean Pasquerel.
[2] Déposition de Spinal.

seulement du duc, du parti bourguignon en général, mais directement celui de Jean de Ligny, qui s'empressa d'acheter la prisonnière.

Que la Pucelle fût tombée entre les mains d'un noble seigneur de la maison de Luxembourg, d'un vassal du chevaleresque duc de Bourgogne[1], du *bon* duc, comme on disait, c'était une grande épreuve pour la chevalerie du temps. Prisonnière de guerre, fille, si jeune fille, vierge surtout, parmi de loyaux chevaliers, qu'avait-elle à craindre[2]? On ne parlait que de chevalerie, de protection des dames et damoiselles affligées; le maréchal Boucicaut venait de fonder un ordre qui n'avait pas d'autre objet. D'autre part, le culte de la Vierge, toujours en progrès dans le moyen âge, étant devenu la religion dominante, la virginité semblait devoir être une sauvegarde inviolable.

Pour expliquer ce qui va suivre, il faut faire connaître le désaccord singulier qui existait alors entre

[1] « Laquelle icelui duc alla voir au logis où elle estoit, et parla à elle aucunes paroles, dont je ne suis mie bien recors, j'à soit ce que j'y estois présent. » Monstrelet. — V. ce que j'ai dit plus haut sur l'influence des femmes au moyen âge, sur Héloïse, sur Blanche de Castille, sur Laure, etc., et particulièrement le discours lu à l'Institut : *Sur l'Éducation des femmes et sur les écoles religieuses dans les âges chrétiens* (mai 1838).

« Font à sçavoir les treize chevaliers compaignons, portans en leur devise l'escu verd à la Dame blanche, premièrement, pourceque tout chevalier est tenu de droict de vouloir garder et défendre l'honneur, l'estat, les biens, la renommée et la louange de toutes dames et damoiselles, etc. » Livre des Faicts du maréchal de Boucicaut.

[2] Les fêtes de la Vierge vont toujours se multipliant : Annonciation, Présentation, Assomption. etc. Dans l'origine, sa fête principale est la *Purification ;* au XVe siècle, elle a si peu besoin d'être purifiée, que la Conception *immaculée* triomphe de toute opposition et devient presque un dogme. M. Didron a remarqué que la

les idées et les mœurs, il faut, quelque choquant que puisse être le contraste, placer en regard du trop sublime idéal, en face de l'Imitation, en face de la Pucelle, les basses réalités de l'époque; il faut (j'en demande pardon à la chaste fille qui fait le sujet de ce récit) descendre au fond de ce monde de convoitise et de concupiscence. Si nous ne le connaissions pas tel qu'il fut, nous ne pourrions comprendre comment les chevaliers livrèrent celle qui semblait la chevalerie vivante, comment, sous ce règne de la Vierge, la Vierge apparut pour être méconnue si cruellement.

La religion de ce temps-là, c'est moins la Vierge que la femme; la chevalerie, c'est celle du petit Jehan de Saintré[1]; seulement le roman est plus chaste que l'histoire.

Les princes donnent l'exemple. Charles VII reçoit Agnès en présence de la mère de sa femme, de la vieille reine de Sicile; mère, femme, maîtresse, il les mène avec lui, tout le long de la Loire, en douce intelligence.

Les Anglais, plus sérieux, ne veulent d'amour que dans le mariage; Glocester épouse Jacqueline; parmi les dames de Jacqueline, il en remarque une, belle et spirituelle, il l'épouse aussi[2].

Mais la France, mais l'Angleterre, en cela comme

Vierge, d'abord vieille dans les peintures des catacombes, rajeunit peu à peu dans le moyen âge. V. son Iconographie chrétienne. Dès le XVIIe siècle, la Vierge perd beaucoup; on se moqua de l'ambassadeur du roi d'Espagne, qui, de la part du roi son maître, demandait à Louis XIV d'admettre la Conception *immaculée*.

[1] V. le tome V et Renaissance, Introduction.

[2] Selon quelques-uns, cette dame était déjà sa maîtresse; quoi qu'il en soit, le fait de la bigamie est incontestable.

en tout, le cèdent de beaucoup à la Flandre[1], au comte de Flandre, au grand duc de Bourgogne. La légende expressive des Pays-Bas est celle de la fameuse comtesse qui mit au monde trois cent soixante-cinq enfants. Les princes du pays, sans aller jusque-là, semble du moins essayer d'approcher. Un comte de Clèves a soixante-trois bâtards.

[1] J'ai caractérisé déjà cette grasse et molle Flandre. J'ai dit comment, avec sa coutume féminine, elle a sans cesse passé d'un maître à l'autre, convolé de mari en mari. Les Flamands ont souvent fait comme la Flandre. Les divorces sont communs en ce pays (Quételet). Sous ce point de vue, l'histoire de Jacqueline est fort curieuse; la vaillante comtesse aux quatre maris, qui défendit ses domaines contre le duc de Bourgogne, ne se garda pas si bien elle-même. Elle finit par troquer la Hollande contre un dernier époux. Retirée avec lui dans un vieux donjon, elle s'amusait, dit-on, tout en tirant au perroquet, à jeter dans les fossés des cruches, bien vidées, par-dessus sa tête. On assure qu'une de ces cruches retirées des fossés portait une inscription de quatre vers, dont voici le sens : « Sachez que dame Jacqueline, ayant bu une seule fois dans cette cruche, la jeta par-dessus sa tête dans le fossé, où elle disparut. » Reiffenberg, notes sur Barante, IV, 396. Voir les Archives du nord de la France, t. IV, 1re livraison (d'après un *ms. de la Bibl. de l'université de Louvain*), et le travail que prépare M. Van Ertborn. — Le 1er décembre 1434, Jacqueline fit exposer les causes de nullité de son mariage avec le duc de Brabant : « Doudit mariage et alliance sentoit sa conscience bléchie, se estoit confessiée et l'en avoit estet baillie absolution, moyennant XII CT. couronnes à donner en amonsnes et en penance de corps que elle avoit accomplit. » Particularités curieuses sur Jacqueline de Bavière, p. 76, in-8°, Mons, 1838.

Art de vérifier les dates, Hollande, ann. 1276, III, 184.

Ibidem, Clèves, III, 184. La partie relative aux Pays-Bas est, comme on le sait maintenant, du chanoine Ernst, le savant auteur de l'Histoire du Limbourg, récemment éditée par M. Lavalleye (Liége, 1837).

Reiffenberg, Histoire de la Toison d'or, p. XXV de l'introduction.

V. particulièrement *Archives de Lille, chambre des comptes, inventaire*, t. VIII.

Reiffenberg, *Histoire de la Toison d'or*, introd. p. XXV.

Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, officie pontificalement avec ses trente-six bâtards et fils de bâtards qui le servent à l'autel.

Philippe le Bon n'eut que seize bâtards[1], mais il n'eut pas moins de vingt-sept femmes, trois légitimes et vingt-quatre maîtresses. Dans ces tristes années de 1429 et 1430, pendant cette tragédie de la Pucelle, il était tout entier à la joyeuse affaire de son troisième mariage. Cette fois, il épousait une infante de Portugal, Anglaise par sa mère, Philippa de Lancastre[2]. Aussi les Anglais eurent beau lui donner le commandement de Paris[3], ils ne purent le retenir; il avait hâte de laisser ce pays de famine, de retourner en Flandre, d'y recevoir sa jeune épousée. Les actes, les cérémonies, les fêtes, célébrées, interrompues, reprises, remplirent des mois entiers. A Bruges surtout, il y eut des galas inouïs, de fabuleuses réjouissances, des prodigalités insensées, à ruiner tous les seigneurs; et les bourgeois les éclipsaient. Les dix-sept nations qui avaient leurs comptoirs à Bruges y étalèrent les richesses du monde. Les rues étaient tendues de beaux et doux tapis de Flandre. Pendant huit jours

[1] Il reste je ne sais combien de lettres et d'actes de cet excellent prince, relativement aux nourritures de bâtards, pensions de mères et nourrices, etc.

[2] Le père était le brave bâtard Jean Ier qui venait de fonder en Portugal une nouvelle dynastie, comme le bâtard Transtamare en Castille. C'était le beau temps des bâtards. L'habile et hardi Dunois avait déclaré à douze ans qu'il n'était pas fils du riche et ridicule Canny, qu'il ne voulait pas de sa succession, qu'il s'appelait « le bâtard d'Orléans. »

[3] Les Anglais semblent y avoir été forcés : « Fut par les Parisiens requis au duc de Bourgogne qu'il lui plût à entreprendre le gouvernement de Paris. » Monstrelet.

et huit nuits coulaient les vins à flots, les meilleurs ; un lion de pierre versait le vin du Rhin ; un cerf celui de Beaune ; une licorne, aux heures des repas, lançait l'eau de rose et le malvoisie[1].

Mais la splendeur de la fête flamande, c'étaient les Flamandes, les triomphantes beautés de Bruges, telles que Rubens les a peintes dans sa Madeleine de la Descente de croix. La Portugaise ne dut pas prendre plaisir à voir ses nouvelles sujettes. Déjà l'Espagnole Jeanne de Navarre s'était dépitée en les voyant, et elle avait dit malgré elle : « Je ne vois ici que des reines[2]. »

Le jour de son mariage (10 janvier 1430), Philippe le Bon institua l'ordre de la Toison d'or[3], « conquise par Jason, » et il prit la conjugale et rassurante devise : « Autre n'auray. »

La nouvelle épouse s'y fia-t-elle? cela est douteux. Cette toison de Jason, ou de Gédéon[4] (comme l'Église se hâta de la baptiser), était, après tout, la toison d'*or*, elle rappelait ces flots dorés, ces ruisselantes chevelures d'or que van Eyck, le grand peintre de Philippe le Bon[5], jette amoureusement sur les

[1] Monstrelet.

[2] V. t. IV.

[3] L'allégorisme absurde du XVe siècle crut voir dans l'ordre de la Toison le triomphe des drapiers de Flandre. Il n'y avait pourtant pas moyen de s'y tromper. Le galant fondateur joignait à la toison un collier de pierres à feu, avec ce mot : « Antè ferit quam flamma micat. » On y chercha vingt sens ; il n'y en a qu'un. La Jarretière d'Angleterre avec sa devise prude, la Rose de Savoie, ne sont pas plus obscures.

[4] « Plus tard encore, le prince vieillissant, on fit de Jason *Josué*. » Reiffenberg.

[5] Il fut valet de chambre, puis conseiller de Philippe le Bon. Il faisait partie de l'ambassade qui alla chercher l'infante Isabelle en *Portugal*. V. la relation dans Gachard.

épaules de ses saintes. Tout le monde vit dans l'ordre nouveau le triomphe de la beauté blonde, de la beauté jeune, florissante du Nord, en dépit des sombres beautés du Midi. Il semblait que le prince flamand, consolant les Flamandes, leur adressait ce mot à double entente : « Autre n'auray. »

Sous ces formes chevaleresques gauchement imitées des romans, l'histoire de la Flandre en ce temps n'en est pas moins comme une fougueuse kermesse, joyeuse et brutale. Sous prétexte de tournois, de pas d'armes, de banquet de la Table ronde, ce ne sont que galanteries, amours faciles et vulgaires, interminables bombances[1]. La vraie devise de l'époque est celle que le sire de Ternant osa prendre aux joutes d'Arras : « Que j'aie de mes désirs assouvissance, et jamais d'autre bien! »

Ce qui pouvait surprendre, c'est que parmi les fêtes folles, les magnificences ruineuses, les affaires du comte de Flandre semblaient n'en aller que mieux. Il avait beau donner, perdre, jeter, il lui en venait toujours davantage. Il allait grossissant et s'arrondissant de la ruine générale. Il n'y eut d'obstacle qu'en Hollande; mais il acquit sans grande peine les positions dominantes de la Somme et de la Meuse, Namur, Péronne. Les Anglais, outre Péronne, lui mirent entre les mains Bar-sur-Seine, Auxerre, Meaux, les avenues de Paris, enfin Paris même.

Bonheur sur bonheur; la fortune allait le chargeant

[1] La fête des *mangeurs et buveurs* a été célébrée encore cette année (1841) à Dilbeck et Zelick. On y donne en prix une dent d'argent au meilleur mangeur, un robinet d'argent au meilleur buveur.

et le surchargeant. Il n'avait pas le temps de respirer. Elle fit tomber au pouvoir d'un de ses vassaux la Pucelle, ce précieux gage que les Anglais auraient acheté à tout prix. Et au même moment, sa situation se compliquant d'un nouveau bonheur, la succession du Brabant s'ouvrit, mais il ne pouvait la recueillir s'il ne s'assurait de l'amitié des Anglais.

Le duc de Brabant parlait de se remarier, de se faire des héritiers. Il mourut à point pour le duc de Bourgogne [1]. Celui-ci avait à peu près tout ce qui entoure le Brabant, je veux dire la Flandre, le Hainaut, la Hollande, Namur et le Luxembourg. Il lui manquait la province centrale, la riche Louvain, la dominante Bruxelles. La tentation était forte. Aussi ne fit-il aucune attention aux droits de sa tante [2], de laquelle pourtant il tenait les siens; il immola même les droits de ses pupilles, son propre honneur, sa probité de tuteur [3]. Il mit la main sur le Brabant. Pour le garder, pour terminer les affaires de Hollande et de Luxembourg, pour repousser les Liégeois qui venaient assiéger Namur, il fallait rester bien avec les Anglais, c'est-à-dire livrer la Pucelle.

[1] Mort le 4 août, selon l'Art de vérifier les dates, le 8 selon Meyer. Il négociait avec René d'Anjou, héritier de Lorraine, pour épouser sa fille.

[2] Marguerite de Bourgogne, comtesse de Hainaut, fille de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, par laquelle l'héritage féminin de Brabant était venu dans la maison de Bourgogne.

[3] La mère de Charles et Jean de Bourgogne (fils du comte de Nevers, tué à Azincourt) s'était remariée à Philippe le Bon en 1454, et il partageait avec elle la garde noble de ses deux beaux-fils. Sur la spoliation de la maison de Nevers, V. surtout *Bibl. royale, mss., fonds Saint-Victor*, nº 1080, fol. 53-96.

Philippe le *Bon* était un bon homme, selon les idées vulgaires, tendre de cœur, surtout aux femmes, bon fils, bon père, pleurant volontiers. Il pleura les morts d'Azincourt; mais sa ligue avec les Anglais fit plus de morts qu'Azincourt. Il versa des torrents de larmes sur la mort de son père, puis, pour le venger, des torrents de sang. Sensibilité, sensualité, ces deux choses vont souvent ensemble. Mais la sensualité, la concupiscence, n'en sont pas moins cruelles dans l'occasion. Que l'objet désiré recule, que la concupiscence le voie fuir et se dérober à ses prises, alors elle tourne à la furie aveugle... Malheur à ce qui fait obstacle !... L'école de Rubens, dans les bacchanales païennes, mêle volontiers des tigres aux satyres : « Lust hard by hate[1]. »

Celui qui tenait la Pucelle entre ses mains, Jean de Ligny, vassal du duc de Bourgogne, se trouvait justement dans la même situation que son suzerain. Il était comme lui, dans un moment de cupidité, d'extrême tentation. Il appartenait à la glorieuse maison de Luxembourg; l'honneur d'être parent de l'empereur Henri VII et du roi Jean de Bohême valait bien qu'on le ménageât; mais Jean de Ligny était pauvre; il était cadet de cadet[2]. Il avait eu l'industrie de se faire nommer seul héritier par sa tante, la riche dame de Ligny et de Saint-Pol[3]. Cette donation, fort attaquable, allait lui être disputée par son frère aîné. Dans cette attente, Jean

[1] Milton.

[2] Il était le troisième fils de Jean, seigneur de Beaurevoir, qui, lui-même, était fils puîné de Gui, comte de Ligny.

[3] La mort de la tante était imminente; elle eut lieu en 1431.

était le docile et tremblant serviteur du duc de Bourgogne, des Anglais, de tout le monde. Les Anglais le pressaient de leur livrer la prisonnière, et ils auraient fort bien pu la prendre dans la tour de Beaulieu en Picardie, où ils l'avaient déposée. D'autre part, s'il la laissait prendre, il se perdait auprès du duc de Bourgogne, son suzerain, son juge dans l'affaire de la succession, et qui par conséquent pouvait le ruiner d'un seul mot. Provisoirement il l'envoya à son château de Beaurevoir, près Cambrai, sur terre d'Empire.

Les Anglais, exaspérés de haine et d'humiliation, pressaient, menaçaient. Leur rage était telle contre la Pucelle, que, pour en avoir dit du bien, une femme fut brûlée vive[1]. Si la Pucelle n'était elle-même jugée et brûlée comme sorcière, si ses victoires n'étaient rapportées au démon, elles restaient des miracles dans l'opinion du peuple, des œuvres de Dieu; alors Dieu était contre les Anglais, ils avaient été bien et loyalement battus; donc leur cause était celle du diable; dans les idées du temps, il n'y avait pas de milieu. Cette conclusion, intolérable pour l'orgueil anglais, l'était bien plus encore pour un gouvernement d'évêques, comme celui de l'Angleterre, pour le cardinal qui dirigeait tout.

Winchester avait pris les choses en main dans un état presque désespéré. Glocester étant annulé en Angleterre. Bedford en France, il se trouvait seul. Il avait cru tout entraîner en amenant le

[1] « Elle disoit... que dame Jehane... estoit bonne. » Journal du Bourgeois.

jeune roi à Calais (23 avril), et les Anglais ne bougeaient pas. Il avait essayé de les piquer d'honneur en lançant une ordonnance « contre ceux qui ont peur des enchantements de la Pucelle[1]. » Cela n'eut aucun effet. Le roi restait à Calais, comme un vaisseau échoué. Winchester devenait éminemment ridicule. Après avoir réduit la croisade de terre sainte[2] à celle de Bohême, il s'en était tenu à la croisade de Paris. Le belliqueux prélat, qui s'était fait fort d'officier en vainqueur à Notre-Dame et d'y sacrer son pupille, trouvait tous les chemins fermés; de Compiègne, l'ennemi lui barrait la route de Picardie, de Louviers celle de Normandie. Cependant la guerre traînait, l'argent s'écoulait[3], la croisade se perdait en fumée. Le diable apparemment s'en mêlait; le cardinal ne pouvait se tirer d'affaire qu'en faisant le procès au malin, en brûlant cette diabolique Pucelle.

Il fallait l'avoir, la tirer des mains des Bourguignons. Elle avait été prise le 23 mai; le 26, un message part de Rouen, au nom du vicaire de l'inquisition, pour sommer le duc de Bourgogne et Jean de Ligny de livrer cette femme suspecte de sorcellerie. L'inquisition n'avait pas grande force en France; son vicaire était un pauvre moine, fort

[1] « Contra terrificatos incantationibus Puellæ. » Rymer, 2 mai, 12 décembre 1430.

[2] Projetée par Henri V. Voyez le tome précédent.

[3] Quoique le cardinal se fît donner beaucoup d'argent, il y mettait aussi beaucoup du sien. Un chroniqueur assure que le couronnement se fit *à ses frais;* il fit aussi sans doute les avances nécessaires au procès. « ... Magnificis *suis sumtibus* in regem Franciæ... coronari. » Hist. Croyland, contin., apud Gale, Angl., Script., I, 516.

peureux, un dominicain, et sans doute, comme les autres mendiants, favorable à la Pucelle. Mais il était à Rouen sous la terreur du tout-puissant cardinal, qui lui tenait l'épée dans les reins. Le cardinal venait de nommer capitaine de Rouen un homme à lui, lord Warwick, gouverneur d'Henri[1]. Warwick avait deux charges fort diverses à coup sûr, mais toutes deux de haute confiance, la garde du roi et celle de l'ennemie du roi; l'éducation de l'un, la surveillance du procès de l'autre.

La lettre du moine était une pièce de peu de poids; on fit écrire en même temps l'université. Il semblait difficile que les universitaires aidassent de bon cœur un procès d'inquisition papale, au moment où ils allaient guerroyer à Bâle contre le pape pour l'épiscopat. Winchester lui-même, chef de l'épiscopat anglais, devait préférer un jugement d'évêques, ou, s'il pouvait, faire agir ensemble évêques et inquisiteurs. Or il avait justement à sa suite et parmi ses gens, un évêque très-propre à la chose, un évêque mendiant qui vivait à sa table,

[1] Le petit Henri VI dit dans son ordonnance : Nous avons choisi le comte de Warwick... « Ad nos erudiendum... in et de bonis moribus, literatura, idiomate vario, nutritura et *facietia*... » Rymer, t. IV, pars IV, I julii 1428. — Ce *molle atque facetum* qu'Horace attribue à Virgile, comme le don suprême de la grâce, semble un peu étrange, appliqué, comme il l'est ici, au rude geôlier de la Pucelle. Il semble au reste n'avoir guère été plus doux pour son élève; la première chose qu'il stipule en acceptant la charge de gouverneur, c'est le droit de *châtier*. V. les articles qu'il présenta au conseil, Turner, II, 508.

V. commission pour faire revue du comte de Warwick, capitaine des château, ville et pont de Rouen, et d'une lance à cheval, quatorze à pied et quarante-cinq archers, pour la sûreté du château, etc. *Archives du royaume*, K. 63, 22 mars 1430.

et qui assurément jugerait ou jurerait tant qu'on en aurait besoin.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, n'était pas un homme sans mérite. Né à Reims[1], tout près du pays de Gerson, c'était un docteur fort influent de l'université, un ami de Clémengis, qui nous assure qu'il était « bon et bienfaisant[2]. » Cette bonté ne l'empêcha pas d'être un des plus violents dans le violent parti cabochien. Comme tel, il fut chassé de Paris en 1413. Il y rentra avec le duc de Bourgogne, devint évêque de Beauvais, et sous la domination anglaise, il fut élu par l'université conservateur de ses priviléges. Mais l'invasion de la France du Nord par Charles VII, en 1429, devint funeste à Cauchon; il voulut retenir Beauvais dans le parti anglais, et fut chassé par les habitants. Il ne s'amusa pas à Paris, près du triste Bedfort, qui ne pouvait payer le zèle; il alla où étaient la richesse et la puissance, en Angleterre, près du cardinal Winchester. Il se fit Anglais, il parla anglais. Winchester sentit tout le parti qu'il pouvait tirer d'un

[1] Le Bourguignon Chastellain l'appelle : « Très-noble et solemnel clerc. » — Nous avons parlé au tome précédent de son extrême dureté pour les gens d'Eglise du parti contraire. V. sur Cauchon, Du Boulay. Historia univers. Parisiensis, V, 912.

V. le *Religieux de Saint-Denis*, *ms. Baluze*, *Bibl. royale*, tome dernier, folio 176.

[2] V. aussi la lettre que Clemengis lui adresse, avec ce titre : « Contractus amicitiæ mutuæ. Nicol. de Clemang Epistolæ, II, 323.

Gallia Christiana, XI, 87-88.

« Litteræ directæ Domino Summo Pontifici pro translatione D. Petri Cauchon, episcopi Balvacensis, ad ecclesiam metropolitanam Rothomagensem. » Rymer, t. IV, pars. IV, p. 152, 15 décembre 1429.

V. la Remontrance de Rouen contre l'université. Chéruel, 167.

tel homme; il se l'attacha en faisant pour lui autant et plus qu'il n'avait pu jamais espérer. L'archevêque de Rouen venait d'être transféré ailleurs; il le recommanda au pape pour ce grand siége. Mais ni le pape ni le chapitre ne voulait de Cauchon; Rouen, alors en guerre avec l'université de Paris, ne pouvait prendre pour archevêque un homme de cette université. Tout fut suspendu; Cauchon, en présence de cette magnifique proie, resta bouche béante, espérant toujours que l'invincible cardinal écarterait les obstacles, plein de dévotion en lui et n'ayant plus d'autre dieu.

Il se trouvait fort à point que la Pucelle avait été prise sur la limite du diocèse de Cauchon, non pas, il est vrai, dans le diocèse même, mais on espéra faire croire qu'il en était ainsi. Cauchon écrivit donc, comme juge ordinaire, au roi d'Angleterre, pour réclamer ce procès; et, le 12 juin, une lettre royale fit savoir à l'université que l'évêque et l'inquisiteur jugeraient ensemble et coucurremment. Les procédures de l'inquisition n'étaient pas les mêmes que celles des tribunaux ordinaires de l'Église. Il n'y eut pourtant aucune objection. Les deux justices voulant bien agir ainsi de connivence, une seule difficulté restait; l'inculpée était toujours entre les mains des Bourguignons.

L'université se mit en avant; elle écrivit de nouveau au duc de Bourgogne, à Jean de Ligny (14 juillet). Cauchon, dans son zèle, se faisant l'agent des Anglais, leur courrier se chargea de porter lui-même la lettre [1], et la remit aux deux ducs. En

[1] Cauchon recevait des Anglais cent sols par jour. D'après sa

même temps il leur fit une sommation comme évêque, à cette fin de lui remettre une prisonnière sur laquelle il avait juridiction. Dans cet acte étrange, il passe du rôle de juge à celui de négociateur, et fait des offres d'argent; quoique cette femme ne puisse être considérée comme prisonnière de guerre, le roi d'Angleterre donnera deux ou trois cents livres de rente au bâtard de Vendôme, et à ceux qui la retiennent la somme de six mille livres. Puis, vers la fin de la lettre il pousse jusqu'à dix mille francs, mais il fait valoir cette offre : « Autant, dit-il, qu'on donnerait pour un roi ou prince, selon la coutume de France.

Les Anglais ne s'en fiaient pas tellement aux démarches de l'université et de Cauchon qu'ils n'employassent des moyens plus énergiques. Le jour même où Cauchon présenta sa sommation, ou le lendemain, le conseil d'Angleterre interdit aux marchands anglais les marchés des Pays-Bas (19 juillet), notamment celui d'Anvers, leur défendant d'y acheter les toiles et les autres objets pour lesquels ils échangeaient leur laine[1]. C'était frapper le duc de Bourgogne, comte de Flandre, par un endroit bien sensible, par les deux grandes industries flamandes, la toile et le drap; les Anglais n'allaient

quittance (communiquée par M. Jules Quicherat, d'après le *ms. de la Bibl. royale, Coll. Gaignière*, vol. IV).

[1] Rymer, t. IV, pars IV, p. 165, 19 julii 1430. Pour saisir l'ensemble de l'espèce de guerre commerciale qui commençait entre la jeune industrie anglaise et celle des Pays-Bas. Voir les défenses d'importer en France les draps et laines filées d'Angleterre (1428, 1464, 1494), et enfin l'importation permise (1499), sous promesse de réduire les droits sur la laine non travaillée que les Anglais vendront aux Flamands à Calais. Rapport du jury sur l'industrie belge, rédigé par M. Gachard, 1836

plus acheter l'une et cessaient de fournir la matière à l'autre.

Tandis que les Anglais agissaient si vivement pour perdre la Pucelle, Charles VII agissait-il pour la sauver? En rien, ce semble[1]; il avait pourtant des prisonniers entre ses mains; il pouvait la protéger, en menaçant de représailles. Récemment encore, il avait négocié par l'entremise de son chancelier, l'archevêque de Reims; mais cet archevêque et les autres politiques n'avaient jamais été bien favorables à la Pucelle. Le parti d'Anjou-Lorraine, la vieille reine de Sicile qui l'avait si bien accueillie, ne pouvait agir pour elle en ce moment près du duc de Bourgogne. Le duc de Lorraine allait mourir[2], on se disputait d'avance sa succession, et Philippe le Bon soutenait un compétiteur de René d'Anjou, gendre et héritier du duc de Lorraine.

Ainsi, de toutes parts, ce monde d'intérêt et de convoitise se trouvait contraire à la Pucelle, ou tout au moins indifférent. Le bon Charles VII ne fit rien pour elle, le bon duc Philippe la livra. La maison d'Anjou voulait la Lorraine, le duc de Bourgogne voulait le Brabant; il voulait surtout la continuation du commerce flamand avec l'Angleterre. Les petits aussi avaient leurs intérêts: Jean de Ligny

[1] Dans les lettres par lesquelles Charles VII accorde divers priviléges aux Orléanais immédiatement après le siége, pas un mot de la Pucelle; la délivrance de la ville est due « A la divine grâce, au secours des habitants et à l'aide des gens de guerre. » Ordonnances, XIII. — V. toutefois plus bas l'expédition de Xaintrailles. — M. de L'Averdy ne justifie le roi que par des conjectures, M. Berriat-Saint-Prix le trouve inexcusable, p. 239.

[2] Il mourut quelques mois après, le 25 janvier 1431.

attendait la succession de Saint-Pol, Cauchon l'archevêché de Rouen.

En vain la femme de Jean de Ligny se jeta à ses pieds, elle le supplia en vain de ne pas se déshonorer. Il n'était pas libre, il avait déjà reçu de l'argent anglais[1]; il la livra, non il est vrai aux Anglais directement, mais au duc de Bourgogne. Cette famille de Ligny et de Saint-Pol, avec ses souvenirs de grandeur et ses ambitions effrénées, devait poursuivre la fortune jusqu'au bout, jusqu'à la Grève[2]. Celui qui livra la Pucelle semble avoir senti sa misère; il fit peindre sur ses armes un chameau succombant sous le faix, avec la triste devise inconnue aux hommes de cœur : « Nul n'est tenu à l'impossible. »

Que faisait cependant la prisonnière? Son corps était à Beaurevoir, son âme à Compiègne; elle combattait d'âme et d'esprit pour le roi qui l'abandonnait. Elle sentait que sans elle cette fidèle ville de Compiègne allait périr et en même temps la cause du roi dans tout le Nord. Déjà elle avait essayé d'échapper de la tour de Beaulieu. A Beaurevoir, la tentation de fuir fut plus forte encore; elle savait que les Anglais demandaient qu'on la leur livrât, elle avait horreur de tomber entre leurs mains.

[1] La rançon fut payée avant le 20 octobre. Comme le prouve l'une des pièces copiées par M. Mercier aux Archives de Saint-Martin des Champs. Note de l'abbé Dubois. Dissertation, éd. Buchon, 1827, p. 217.

Le mausolée de la Toison d'or, Amst., 1689, p. 14. Histoire de l'ordre, IV, 27.

[2] V. tome VII, la mort du neveu de Jean de Ligny, le fameux connétable de Saint-Pol, qui crut un moment se faire un État entre les possessions des maisons de France et de Bourgogne, et fut décapité à Paris en 1475.

Elle consultait ses saintes et n'en obtenait d'autre réponse, sinon qu'il fallait souffrir, « qu'elle ne serait point délivrée qu'elle n'eût vu le roi des Anglais. » — « Mais, disait-elle en elle-même, Dieu laissera-t-il donc mourir ces pauvres gens de Compiègne[1] ? » Sous cette forme de vive compassion, la tentation vainquit. Les saintes eurent beau dire, pour la première fois elle ne les écouta point; elle se lança de la tour et tomba au pied, presque morte. Relevée, soignée par les dames de Ligny, elle voulait mourir et fut deux jours sans manger.

Livrée au duc de Bourgogne, elle fut menée à Arras, puis au donjon de Crotoy, qui depuis a disparu sous les sables. De là elle voyait la mer, et parfois distinguait les dunes anglaises, la terre ennemie, où elle avait espéré porter la guerre et délivrer le duc d'Orléans[2]. Chaque jour un prêtre prisonnier disait la messe dans la tour. Jeanne priait ardemment, elle demandait et elle obtenait. Pour être prisonnière, elle n'agissait pas moins; tant qu'elle était vivante, sa prière perçait les murs et dissipait l'ennemi.

Au jour même qu'elle avait prédit d'après une révélation de l'archange, au 1er novembre, Compiègne fut délivrée. Le duc de Bourgogne s'était avancé jusqu'à Noyon, comme pour recevoir l'outrage de plus près et en personne. Il fut défait encore peu après à Germiny (20 novembre). A Péronne, Xaintrailles lui offrit la bataille, et il n'osa l'accepter.

[1] « Comme Dieu layra mourir ces bonnes gens de Compiéigne, qui ont esté et sont si loyaux à leur seigneur ? » Interrogatoire du 14 mars 1431.

[2] Interrogatoire du 12 mars 1431

Ces humiliations confirmèrent sans doute le duc dans l'alliance des Anglais et le décidèrent à leur livrer la Pucelle. Mais la seule menace d'interrompre le commerce y eût bien suffi. Le comte de Flandre, tout chevalier qu'il se croyait et restaurateur de la chevalerie, était au fond le serviteur des artisans et des marchands. Les villes qui fabriquaient le drap, les campagnes qui filaient le lin, n'auraient pas souffert longtemps l'interruption du commerce et le chômage; une révolte eût éclaté.

Au moment où les Anglais eurent enfin la Pucelle et purent commencer le procès, leurs affaires étaient bien malades. Loin de reprendre Louviers, ils avaient perdu Châteaugaillard; La Hire, qui le prit par escalade, y trouva Barbazan prisonnier, et déchaîna ce redouté capitaine. Les villes tournaient d'elles-mêmes au parti de Charles VII; les bourgeois chassaient les Anglais. Ceux de Melun, si près de Paris, mirent leur garnison à la porte.

Pour enrayer, s'il se pouvait, dans cette descente si rapide des affaires anglaises, il ne fallait pas moins qu'une grande et puissante machine. Winchester en avait une à faire jouer, le procès et le sacre. Ces deux choses devaient agir d'ensemble, ou plutôt c'était la même chose : déshonorer Charles VII, prouver qu'il avait été mené au sacre par une sorcière; c'était sanctifier d'autant le sacre d'Henri VI; si l'un était reconnu pour l'oint du diable, l'autre devenait l'oint de Dieu.

Henri entra à Paris le 2 décembre[1]. Dès le

[1] La route de Picardie étant trop dangereuse, on le fit passer par Rouen. Dans sa lettre datée de Rouen, 6 novembre 1430, il donne pouvoir au chancelier de France de différer la rentrée du parle-

21 novembre, on avait fait écrire l'université à Cauchon pour l'accuser de lenteur et prier le roi de commencer le procès. Cauchon n'avait nulle hâte, il lui semblait dur apparemment de commencer la besogne, quand le salaire était encore incertain. Ce ne fut qu'un mois après qu'il se fit donner par le chapitre de Rouen l'autorisation de procéder en ce diocèse[1]. A l'instant (3 janvier 1431), Winchester rendit une ordonnance où il faisait dire au roi « qu'ayant été de ce requis par l'évêque de Beauvais, exhorté par sa chère fille de l'université de Paris, il commandait aux gardiens de *conduire* l'inculpée à l'évêque[2]. » Il était dit *conduire*, on ne remettait pas la prisonnière au juge ecclésiastique, on la prêtait seulement, « sauf à la reprendre si elle n'était convaincue. » Les Anglais ne risquaient rien, elle ne pouvait échapper à la mort; si le feu manquait, il restait le fer.

Le 9 janvier 1431, Cauchon ouvrit la procédure à Rouen. Il fit siéger près de lui le vicaire de l'inquisition, et débuta par tenir une sorte de consultation avec huit docteurs licenciés ou maîtres ès arts de Rouen. Il leur montra les informations qu'il avait recueillies sur la Pucelle. Ces informations prises

ment : « Considérant que les chemins sont très-dangereux et périlleux... » — Autre lettre datée de Paris, 13 movembre, par laquelle il donne un nouveau délai. Ordonnances, XIII, 159.

[1] Le chapitre ne s'y décida qu'après une délibération solennelle. « Vocentur ad deliberandum super petitis per D. episcopum Belvacensem et compareant sub pœna pro quolibet deficiente amittendi omnes distributiones per octo dies... Assertiones pro quadam muliere in carceribus detenta... eidem in gallico exponantur et caritative moneatur... » *Archives de Rouen. req. capitulaires*, 14-15 *avril* 1461, *fol.* 98 (*communiqué par M. Chéruel*).

[2] Notices des mss,

d'avance par les soins des ennemis de l'accusée, ne parurent pas suffisantes aux légistes rouennais; elles l'étaient si peu en effet que le procès, d'abord défini d'après ces mauvaises données, *procès de magie*, devint un *procès d'hérésie*.

Cauchon, pour se concilier ces Normands récalcitrants, pour les rendre moins supertitieux sur la forme des procédures, nomma l'un deux, Jean de La Fontaine, conseiller examinateur. Mais il réserva le rôle le plus actif, celui de promoteur du procès, à un certain Estivet, un de ses chanoines de Beauvais, qui l'avait suivi. Il trouva moyen de perdre un mois dans ces préparatifs [1]; mais enfin le jeune roi ayant été ramené à Londres (9 février), Winchester, tranquille de ce côté, revint vivement au procès; il ne se fia à personne pour en surveiller la conduite, il crut avec raison que l'œil du maître vaut mieux, et s'établit à Rouen pour voir instrumenter Cauchon.

La première chose était de s'assurer du moine qui représentait l'inquisition. Cauchon, ayant assemblé ses assesseurs, prêtres normands et docteurs de Paris, dans la maison d'un chanoine, manda le dominicain et le somma de s'adjoindre à lui. Le moinillon répondit timidement que « si ses pouvoirs étaient jugés suffisants, il ferait ce qu'il

[1] Le 13 janvier, Cauchon assemble quelques abbés, docteurs et licenciés, et leur dit qu'on peut extraire des informations déjà prises quelques articles sur lesquels on interrogera l'accusée. Dix jours sont employés à faire ce petit extrait; il est approuvé le 23, et Cauchon charge le Normand Jean de La Fontaine, licencié en droit canonique, de faire cet interrogatoire préliminaire, sorte d'instruction préparatoire, d'enquête sur vie et mœurs par laquelle commençaient les procès ecclésiastiques. Notices des mss.

devait faire. « L'évêque ne manqua pas de déclarer les pouvoirs bien suffisants. Alors le moine objecta encore « qu'il voudrait bien s'abstenir, tant pour le scrupule de la concience que pour la sûreté du procès; » que l'évêque devrait plutôt lui substituer quelqu'un jusqu'à ce qu'il fût bien sûr que ses pouvoirs suffisaient.

Il eut beau dire, il ne put échapper, il jugea bon gré mal gré. Ce qui sans doute, après la peur, aida à le retenir, c'est que Winchester lui fit allouer vingt sols d'or pour ses peines[1]. Le moine mendiant n'avait peut-être vu jamais tant d'or dans sa vie.

Le 21 février, la Pucelle fut amenée devant ses juges. L'évêque de Beauvais l'admonesta avec « douceur et charité, » la priant de dire la vérité sur ce qu'on lui demanderait, pour abréger son procès et décharger sa conscience, sans chercher de subterfuges. — Réponse : Je ne sais sur quoi vous me voulez interroger, vous pourriez bien me demander telles choses que je ne vous dirais point. » — Elle consentait à jurer de dire vrai sur tout ce qui ne touchait point ses visions. « Mais pour ce dernier point, dit-elle, vous me couperiez plutôt la tête. » Néanmoins, on l'amena à jurer de répondre « sur ce qui toucherait la foi. »

Nouvelles instances le jour suivant, 22 février, et encore le 24. Elle résistait toujours : « C'est le mot des petits enfants, qu'*on pend souvent les gens pour avoir dit la vérité.* » Elle finit, de guerre

[1] V. la quittance dans les pièces copiées par M. Mercier aux archives de Saint Martin des Champs. Note de l'abbé Dubois, Dissertation, éd. Buchon, 1827, p. 219.

se, par consentir à jurer » de dire ce qu'elle uroit *sur son procès*, mais non tout ce qu'elle uroit[1]. »

Interrogée sur son âge, ses nom et surnom, elle t qu'elle avait environ dix-neuf ans. « Au lieu où suis née, on m'appelait Jehannette et en France hanne... » Mais quant au surnom (la Pucelle), il mble que, par un caprice de modestie féminine, e eût peine à le dire; elle éluda par un pudique ensonge : « Du surnom, je n'en sais rien. »

Elle se plaignait d'avoir les fers aux jambes. L'é- que lui dit que, puisqu'elle avait essayé plusieurs is d'échapper, on avait dû lui mettre les fers. « Il t vrai, dit-elle, je l'ai fait; c'est chose licite à tout isonnier. Si je pouvais m'échapper, on ne pour- it me reprendre d'avoir faussé ma foi, je n'ai rien omis. »

On lui ordonna de dire le *Pater* et l'*Ave*, peut- re dans l'idée superstitieuse que, si elle était uée au diable, elle ne pourrait dire ces prières. Je les dirai volontiers si monseigneur de Beauvais ut m'ouïr en confession. » Adroite et touchante mande; offrant ainsi sa confiance à son juge, à n ennemi, elle en eût fait son père spirituel et témoin de son innocence.

Cauchon refusa, mais je croirais aisément qu'il t ému. Il leva la séance pour ce jour, et le lende- ain, il n'interrogea pas lui-même; il en chargea ı des assesseurs.

A la quatrième séance elle était animée d'une vacité singulière. Elle ne cacha point qu'elle avait

[1] Interrogatoire du 24 février 1431.

entendu ses voix : « Elles m'ont éveillé, dit-elle, j'ai joint les mains, et je les ai priées de me donner conseil; elles m'ont dit : Demande à Notre-Seigneur. — Et qu'ont-elles dit encore? — Que je vous réponde hardiment. »

« ... Je ne puis tout dire, j'ai plutôt peur de dire chose qui leur déplaise, que je n'ai de répondre à vous... Pour aujourd'hui, je vous prie de ne pas m'interroger. »

L'évêque insista, la voyant émue : « Mais Jehanne, on déplaît donc à Dieu en disant des choses vraies? — Mes voix m'ont dit certaines choses, non pour vous, mais pour le roi. » Et elle ajouta vivement : « Ah! s'il les savait, il en serait plus aise à dîner... Je voudrais qu'il les sût, et ne pas boire de vin d'ici à Pâques. »

Parmi ces naïvetés, elle disait des choses sublimes : « Je viens de par Dieu, je n'ai que faire ici, renvoyez-moi à Dieu, dont je suis venue... »

« Vous dites que vous êtes mon juge; avisez bien à ce que vous ferez, car vraiment je suis envoyée de Dieu, vous vous mettez en grand danger. »

Ces paroles sans doute irritèrent les juges et ils lui adressèrent une insidieuse et perfide question, une question telle qu'on ne peut sans crime l'adresser à aucun homme vivant : « Jehanne, croyez-vous être en état de grâce? »

Ils croyaient l'avoir liée d'un lacs insoluble. Dire non, c'était s'avouer indigne d'avoir été l'instrument de Dieu. Mais d'autre part, comment dire oui? Qui de nous, fragiles, est sûr ici-bas d'être vraiment dans la grâce de Dieu? Nul, sinon l'or-

gueilleux, le présomptueux, celui justement qui de tous en est le plus loin.

Elle trancha le nœud avec une simplicité héroïque et chrétienne :

« Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre, si j'y suis, Dieu veuille m'y retenir[1]. »

Les pharisiens restèrent stupéfaits[2].

Mais avec tout son héroïsme, c'était une femme pourtant... Après cette parole sublime, elle retomba, elle s'attendrit, doutant de son état, comme il est naturel à une âme chrétienne, s'interrogeant et tâchant de se rassurer : « Ah ! si je savais ne pas être en la grâce de Dieu, je serais la plus dolente du monde... Mais si j'étais en péché, la voix ne viendrait pas sans doute... Je voudrais que chacun pût l'entendre comme moi-même... »

Ces paroles rendaient prise aux juges. Après une longue pause, ils revinrent à la charge avec un redoublement de haine, et lui firent coup sur coup les questions qui pouvaient la perdre.

Les voix ne lui avaient-elles pas dit de *haïr* les Bourguignons ?... N'allait-elle pas, dans son enfance, à l'arbre *des fées?* etc... Ils auraient déjà voulu la brûler comme sorcière.

A la cinquième séance, on l'attaqua par un côté délicat, dangereux, celui des apparitions.

L'évêque, devenu tout à coup compatissant, mielleux, lui fit faire cette question : « Jehanne, com-

[1] Interrogatoire du 24 février.

[2] « Fuerunt multum stupefacti, et illa hora dimiserunt. » Procès de révision. Notices des mss., III, 477.

Procès éd. Buchon, 1827, p. 75. V. aussi d'autres questions bizarres de casuistes., p. 131 et passim.

ment vous êtes-vous portée depuis samedi ? — Vous le voyez, dit la pauvre prisonnière chargée de fers, le mieux que j'ai pu. »

« Jehanne, jeûnez-vous tous les jours de ce carême ? — Cela est-il du procès ? — Oui, vraiment. — Eh bien ! oui, j'ai toujours jeûné. »

On la pressa alors sur les visions, sur un signe qui aurait apparu au Dauphin, sur sainte Catherine et saint Michel. Entre autres questions hostiles et inconvenantes, on lui demanda si, lorsqu'il lui apparaissait, saint Michel *était nu?*... A cette vilaine question, elle répliqua, sans comprendre, avec une pureté céleste : « Pensez-vous donc que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi le vêtir [1] ? »

Le 3 mars, autres questions bizarres, pour lui faire avouer quelque diablerie, quelque mauvaise accointance avec le diable. « Ce saint Michel, ces saintes, ont-ils un corps, des membres ? Ces figures sont-elles bien des anges ? — Oui, je le crois aussi ferme que je crois en Dieu. » Cette réponse fut soigneusement notée.

Ils passent de là à l'habit d'homme, à l'étendard : « Les gens d'armes ne se faisaient-ils pas des étendards à la ressemblance du vôtre ? ne les renouvelaient-ils pas ? — Oui, quand la lance en était rompu. — N'avez-vous pas dit que ces étendards leur porteraient bonheur ? — Non, je disais seulement : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrais moi-même. »

« Mais pourquoi cet étendard fut-il porté en l'église de Reims, au sacre, plutôt que ceux des

[1] Interrogatoire du 27 février.

autres capitaines?... — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur [1]. »

« Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient les pieds, les mains et les vêtements? — Les pauvres gens venaient volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point de déplaisir; je les soutenais et défendais selon mon pouvoir [2]. »

Il n'y avait pas de cœur d'homme qui ne fût touché de telles réponses. Cauchon crut prudent de procéder désormais avec quelques hommes sûrs et à petit bruit. Depuis le commencement du procès, on trouve que le nombre des assesseurs varie à chaque séance [3]; quelques-uns s'en vont, d'autres viennent. Le lieu des interrogatoires varie de même; l'accusée, interrogée d'abord dans la salle du château de Rouen, l'est maintenant dans la prison. Cauchon, « pour ne pas fatiguer les autres, » y menait seulement deux assesseurs et deux témoins (du 10 au 17 mars). Ce qui peut-être l'enhardit à procéder ainsi à huis clos, c'est que désormais il était sûr de l'appui de l'inquisition; le vicaire avait enfin reçu de l'inquisiteur général de France l'autorisation de juger avec l'évêque (12 mars).

Dans ces nouveaux interrogatoires, on insiste seulement sur quelques points indiqués d'avance par Cauchon.

Les voix lui ont-elles commandé cette sortie de Compiègne où elle fut prise? — Elle ne répond pas

[1] Interrogatoire des 3 et 17 mars.

[2] Ibidem, 3 mars.

[3] « Au premier interrogatoire, trente-neuf assesseurs; au second interrogatoire du 22 février, quarante-sept; le 24, quarante; le 27, cinquante-trois; le 3 mars, trente-huit; etc. » Notices des mss.

directement : « Les saintes m'avaient bien dit que je serais prise avant la Saint-Jean, qu'il fallait qu'il fût ainsi fait, que je ne devais pas m'étonner, mais prendre tout en gré, et que Dieu m'aiderait... » « Puisqu'il a plu ainsi à Dieu, c'est pour le mieux que j'ai été prise. »

« Croyez-vous avoir bien fait de partir sans la permission de vos pères et mères? Ne doit-on pas honorer père et mère? — Ils m'ont pardonné. — Pensiez-vous donc ne point pécher, en agissant ainsi? — Dieu le commandait; quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie [1]. »

« Les voix ne vous ont-elles pas appelée fille de Dieu, fille de l'Église, la fille au grand cœur? — Avant que le siége d'Orléans ait été levé, et depuis, les voix m'ont appelée et m'appellent tous les jours : « Jehanne la Pucelle, fille de Dieu. »

« Était-il bien d'avoir attaqué Paris le jour de la Nativité de Notre-Dame? — C'est bien fait de garder les fêtes de Notre-Dame; ce serait bien, en conscience, de les garder tous les jours. »

« Pourquoi avez-vous sauté de la tour de Beaurevoir? (ils auraient voulu lui faire dire qu'elle avait voulu se tuer). — J'entendais dire que les pauvres gens de Compiègne seraient tués tous, jusqu'aux enfants de sept ans, et je savais d'ailleurs que j'étais vendue aux Anglais; j'aurais mieux aimé mourir que d'être entre les mains des Anglais [2]. »

[1] Procès, 12 mars.

[2] Ibidem, 14 mars. Elle répond le lendemain à une question analogue qu'elle fuirait encore, si Dieu le permettait : « Faceret ipsa *une entreprinse*, allegans proverbium gallicum : *Ayde-toi, Dieu te aydera.* » *Procès mss.*, 15 *mars.*

« Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais ? — Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime, et haïssent ce qu'il hait. — Dieu hait-il les Anglais ? — De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront [1]. »

« N'est-ce pas un péché mortel de prendre un homme à rançon et ensuite de le faire mourir ? — Je ne l'ai point fait. — Franquet d'Arras n'a-t-il pas été mis à mort ? — J'y ai consenti, n'ayant pu l'échanger pour un de mes hommes ; il a confessé être un brigand et un traître. Son procès a duré quinze jours au bailliage de Senlis. — N'avez-vous pas donné de l'argent à celui qui a pris Franquet ? — Je ne suis pas trésorier de France, pour donner argent [2]. »

« Croyez-vous que votre roi a bien fait de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne ? — Ce fut grand dommage pour le royaume de France. Mais quelque chose qu'il y eût entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France [3]. »

« Jehanne, savez-vous par révélation si vous échapperez ? — Cela ne touche point votre procès. Voulez-vous que je parle contre moi ? — Les voix ne vous en ont rien dit ? — Ce n'est point de votre procès ; je m'en rapporte à Notre-Seigneur qui en fera son plaisir... » Et après un silence : « Par ma foi, je ne sais ni l'heure, ni le jour. Le plaisir de

[1] Interrogatoire du 17 mars.
[2] Interrogatoire du 14 mars.
[3] Ibidem, 17 mars.

Dieu soit fait ! — Vos voix ne vous en ont donc rien dit en général ? — Eh bien, oui, elles m'ont dit que je serais délivrée, que je sois gaie et hardie [1]. »

Un autre jour, elle ajouta : « Les saintes me disent que je serai délivrée à grande victoire ; et elles me disent encore : Prends tout en gré ; ne te soucie de ton martyre ; tu en viendras enfin au royaume de paradis [2]. — Et depuis qu'elles ont dit cela, vous vous tenez sûre d'être sauvée et de ne point aller en enfer ? — Oui, je crois aussi fermement ce qu'elles m'ont dit que si j'étais sauvée déjà. — Cette réponse est de bien grand poids. — Oui, c'est pour moi un grand trésor. — Ainsi, vous croyez que vous ne pouvez plus faire de péché mortel ? — Je n'en sais rien ; je m'en rapporte de tout à Notre-Seigneur. »

Les juges avaient enfin touché le vrai terrain de l'accusation, ils avaient trouvé là une forte prise. De faire passer pour sorcière, pour suppôt du diable, cette chaste et sainte fille, il n'y avait pas apparence, il fallait y renoncer ; mais dans cette sainteté même, comme dans celle de tous les mystiques, il y avait un côté attaquable : la voix secrète, égalée ou préférée aux enseigements de l'Église aux prescriptions de l'autorité, l'inspiration, mais libre, la révélation, mais personnelle, la soumission à Dieu ; quel Dieu ? le Dieu intérieur.

On finit ces premiers interrogatoires par lui demander si elle voulait s'en remettre de tous ses dits et faits à la détermination de l'Église. A quoi elle

[1] Ibidem, 3 et 14 mars.
[2] Interrogatoire du 14 mars.

répondit : « J'aime l'Église et je la voudrais soutenir de tout mon pouvoir. Quant aux bonnes œuvres que j'ai faites, je dois m'en rapporter au Roi du ciel, qui m'a envoyée [1]. »

La question étant répétée, elle ne donna pas d'autre réponse, ajoutant : « C'est tout un, de Notre-Seigneur et de l'Église. »

On lui dit alors qu'il fallait distinguer; qu'il y avait l'Église *triomphante*, Dieu, les saints, les âmes sauvées, et l'Église *militante*, autrement dit le pape, les cardinaux, le clergé, les bons chrétiens, laquelle Église « bien assemblée » ne peut errer et est gouvernée du Saint-Esprit. — « Ne voulez-vous donc pas vous soumettre à l'Église *militante?* — Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la vierge Marie, les saints de l'Église *victorieuse* de là-haut; à cette Église, je me soumets, moi, mes œuvres, ce que j'ai fait ou à faire. — Et à l'Église *militante?* — Je ne répondrai maintenant rien autre chose. »

Si l'on en croyait un des assesseurs, elle aurait dit qu'en certains points, elle n'en croyait ni évêque, ni pape, ni personne; que ce qu'elle avait, elle le tenait de Dieu [2].

La question du procès se trouva ainsi posée dans sa simplicité, dans sa grandeur, le vrai débat s'ouvrit : d'une part, l'Église visible et l'autorité; de l'autre, l'inspiration attestant l'Église invisible... Invisible pour les yeux vulgaires, mais la pieuse

[1] Ibidem, 17 mars.

[2] « Non crederet nec prælato suo, nec papæ, nec cuicumque, quia hoc habebat a Deo. » Notices des mss.

fille la voyait clairement, elle la contemplait sans cesse et l'entendait en elle-même, elle portait en son cœur ces saintes et ces anges... Là était l'Église pour elle, là Dieu rayonnait; partout ailleurs combien il était obscur !...

Tel étant le débat, il n'y avait pas de remède; l'accusée devait se perdre. Elle ne pouvait céder, elle ne pouvait, sans mentir, désavouer, nier, ce qu'elle voyait et entendait si distinctement. D'autre part, l'autorité restait-elle une autorité, si elle abdiquait sa juridiction, si elle ne punissait ? L'Église militante est une Église armée, armée du glaive à deux tranchants, contre qui ? apparemment contre les indociles.

Terrible était cette Église dans la personne des raisonneurs, des scolastiques, des ennemis de l'inspiration; terrible et implacable, si elle était représentée par l'évêque de Beauvais. Mais au-dessus de l'évêque n'y avait-il donc pas d'autres juges ? Le parti épiscopal et universitaire, qui prêchait la suprématie des conciles, pouvait-il, dans ce cas particulier, ne pas reconnaître comme juge suprême son concile de Bâle, qui allait ouvrir ? D'autre part, l'inquisition papale, le dominicain qui en était le vicaire, ne contestait pas sans doute que la juridiction du pape ne fût supérieure à la sienne, qui en émanait.

Un légiste de Rouen, ce même Jean de La Fontaine, ami de Cauchon et hostile à la Pucelle, ne crut pas en conscience pouvoir laisser ignorer à une accusée sans conseil qu'il y avait des juges d'appel, et que, sans rien sacrifier sur le fond, elle pouvait y avoir recours. Deux moines crurent aussi que le

droit suprême du pape devait être réservé. Quelque peu régulier qu'il fût que des assesseurs pussent visiter isolément et conseiller l'accusée, ces trois honnêtes gens, qui voyaient toutes les formes violées par Cauchon pour le triomphe de l'iniquité, n'hésitèrent pas à les violer eux-mêmes dans l'intérêt de la justice. Ils allèrent intrépidement à la prison, se firent ouvrir et lui conseillèrent l'appel. Elle appela le lendemain au pape et au concile. Cauchon furieux fit venir les gardes, et leur demanda qui avait visité la Pucelle. Le légiste et les deux moines furent en grand danger de mort[1]. Depuis ce jour, ils disparaissent, et avec eux disparaît du procès la dernière image du droit.

Cauchon avait espéré d'abord mettre de son côté l'autorité des gens de loi, si grande à Rouen; mais il avait vu bien vite qu'il faudrait se passer d'eux. Lorsqu'il communiqua les premiers actes du procès à l'un de ces graves légistes, maître Jehan Lohier, celui-ci répondit net que le procès ne valait rien, que tout cela n'était pas en forme, que les assesseurs n'étaient pas libres, que l'on procédait à huis clos, que l'accusée, simple fille, n'était pas capable de répondre sur de si grandes choses et à de tels docteurs. Enfin, l'homme de la loi osa dire à l'homme d'Église : « C'est un procès contre l'honneur du prince dont cette fille tient le parti; il faudrait l'appeler lui aussi et lui donner un défenseur. » Cette gravité intrépide, qui rappelle celle de Papinien devant Caracalla, aurait coûté cher à

[1] L'inquisiteur déclara que si l'on inquiétait les deux moines, il ne prendrait plus aucune part au procès. (Notices des mss.)

Lohier. Mais le Papinien normand n'attendit pas, comme l'autre, la mort sur sa chaise curule; il partit à l'instant pour Rome, où le pape s'empressa de s'attacher un tel homme et de le faire siéger dans les tribunaux du saint-siége; il y mourut doyen de la rote [1].

Cauchon devait, ce semble, être mieux soutenu des théologiens. Après les premiers interrogatoires, armé des réponses qu'elle avait données contre elle, il s'enferma avec ses intimes, et, s'aidant surtout de la plume d'un habile universitaire de Paris, il tira de ces réponses un petit nombre d'articles sur lesquels on devait prendre l'avis des principaux docteurs et des corps ecclésiastiques. C'était l'usage détestable, mais enfin (quoi qu'on ait dit) l'usage ordinaire et régulier des procès d'inquisition. Ces propositions extraites des réponses de la Pucelle, et rédigées sous forme générale, avaient une fausse apparence d'impartialité. Dans la réalité, elles n'étaient qu'un travestissement de ses réponses, et ne pouvaient manquer d'être qualifiées par les docteurs consultés, selon l'intention hostile de l'inique rédacteur [2].

Quelle que fût la rédaction, quelque terreur qui pesât sur les docteurs consultés, leurs réponses fu-

[1] Voir la déposition infiniment curieuse et naïve de l'honnête greffier Guillaume Manchon. (Notices des mss.

[2] Elles furent communiquées d'abord à quelques-uns des assesseurs, à ceux que Cauchon croyait les plus sûrs. Ceux-ci, toutefois, crurent devoir ajouter un correctif aux articles : « Elle se soumet à l'Église militante, en tant que cette Église ne lui impose rien de contraire à ses révélations faites et à faire. » Cauchon crut, non sans quelque raison, qu'une telle soumission conditionnelle n'était pas une soumission, et il prit sur lui de supprimer ce correctif.

rent loin d'être unanimes contre l'accusée. Parmi ces docteurs, les vrais théologiens, les croyants sincères, ceux qui avaient conservé la foi ferme du moyen âge, ne pouvaient rejeter si aisément les apparitions, les visions. Il eût fallu douter aussi de toutes les merveilles de la vie des saints, discuter toutes les légendes. Le vénérable évêque d'Avranches, qu'on alla consulter, répondit que, d'après les doctrines de saint Thomas, il n'y avait rien d'impossible dans ce qu'affirmait cette fille, rien qu'on dût rejeter à la légère [1].

L'évêque de Lisieux, en avouant que les révélations de Jeanne pouvaient lui être dictées par le démon, ajouta humainement qu'elles pouvaient être aussi de *simples mensonges*, et que, si elle ne se soumettait à l'Église, elle devait être jugée schismatique et véhémentement *suspecte* dans la foi.

Plusieurs légistes répondirent en Normands, la trouvant coupable et très-coupable, *à moins qu'elle n'eût ordre de Dieu*. Un bachelier alla plus loin : tout en la condamnant, il demanda que, vu la fragilité de son sexe, on *lui fît répéter les douze propositions* (il soupçonnait avec raison qu'on ne les lui avait pas communiquées), et qu'ensuite on les adressât au pape. C'eût été un ajournement indéfini.

Les assesseurs, réunis dans la chapelle de l'archevêché, avaient décidé contre elle sur les propositions. Le chapitre de Rouen, consulté aussi, n'avait pas hâte de se décider, de donner cette victoire à l'homme qu'il détestait, qu'il tremblait d'avoir pour archevêque. Le chapitre eût voulu attendre

[1] Notices des mss.

la réponse de l'université de Paris, dont on demar dait l'avis. La réponse de Paris n'était pas douteuse le parti gallican, universitaire et scolastique, r pouvait être favorable à la Pucelle; un homme c ce parti [1], l'évêque de Coutances, avait dépassé tou les autres par la dureté et la bizarrerie de sa ré ponse. Il écrivit à l'évêque de Beauvais qu'il la ju geait livrée au démon, « parce qu'elle n'avait pa les deux qualités qu'exige saint Grégoire, la ver et l'humanité, » et que ses assertions étaient tell ment hérétiques que, quand même elle les rév querait, il n'en faudrait pas moins la tenir so bonne garde.

C'était un spectacle étrange de voir ces théol giens, ces docteurs, travailler de toute leur force ruiner ce qui faisait le fondement de leur doctri et le principe religieux du moyen âge en généra la croyance aux révélations, à l'intervention d êtres surnaturels... Ils doutaient du moins de ce des anges; mais leur foi au diable était tout entiè

L'importante question de savoir si les révélatio intérieures doivent se taire, se désavouer elle mêmes, lorsque l'Église l'ordonne, cette questi débattue au dehors et à grand bruit, ne s'agita elle pas en silence dans l'âme de celle qui affirm et croyait le plus fortement? Cette bataille de la ne se livrait-elle pas au sanctuaire même de la f dans ce loyal et simple cœur?... J'ai quelque rais de le croire.

Tantôt elle déclara se soumettre au pape et

[1] Il écrivit à l'évêque, ne voulant pas apparemment reconna l'inquisiteur comme juge.

manda à lui être envoyée. Tantôt elle distingua, soutenant qu'en matière de *foi*, elle était soumise au pape, aux prélats, à l'Église, mais que, pour ce qu'elle avait *fait*, elle ne pouvait s'en remettre qu'à Dieu. Tantôt elle ne distingua plus, et, sans explication, s'en remit « à son roi, au juge du ciel et de la terre. »

Quelque soin qu'on ait pris d'obscurcir ces choses, de cacher ce côté humain dans une figure qu'on voulait toute divine, les variations sont visibles. C'est à tort qu'on a prétendu que les juges parvinrent à lui faire prendre le change sur ces questions. « Elle était bien subtile, dit avec raison un témoin, d'une subtilité de femme[1]. » J'attribuerais volontiers à ces combats intérieurs la maladie dont elle fut atteinte et qui la mit bien près de la mort. Son rétablissement n'eut lieu qu'à l'époque où ses apparitions changèrent, comme elle nous l'apprend elle-même, au moment où l'ange Michel, l'ange des batailles qui ne la soutenait plus, céda la place à Gabriel, l'ange de la grâce et de l'amour divin.

Elle tomba malade dans la semaine sainte. La tentation commença sans doute au dimanche des Rameaux[2]. Fille de la campagne, née sur la lisière des bois, elle qui toujours avait vécu sous le ciel, il lui fallut passer ce beau jour de Pâques fleuries au

[1] Déposition de Jean Beaupère. (Notices des mss.)

[2] Je ne sais pourquoi, dit un grand maître des choses spirituelles, Dieu choisit les jours des fêtes les plus solennelles pour éprouver davantage et purifier ceux qui sont à lui... Ce n'est que là-haut, dans la fête du ciel, que nous serons délivrés de toutes nos peines. » Saint-Cyran.

fond de la tour. Le grand *secours* qu'invoque l'Église[1] ne vint pas pour elle; *la porte ne s'ouvrit point*[2].

Elle s'ouvrit le mardi, mais ce fut pour mener l'accusée à la grande salle du château par-devant ses juges. On lui lut les articles qu'on avait tirés de ses réponses, et préalablement l'évêque lui remontra, « que ces docteurs étaient tous gens d'Église, clercs, et lettrés en droit divin et humain, et tous benins et pitoyables, vouloient procéder doucement, sans demander vengeance *ni punition corporelle*[3], mais que seulement ils vouloient l'éclairer et la mettre en la voie de vérité et de salut; que, comme elle n'étoit pas assez instruite en si haute matière, l'évêque et l'inquisiteur lui offroient qu'elle élût un ou plusieurs des assistants pour la conseiller. »

L'accusée, en présence de cette assemblée, dans laquelle elle ne trouvait pas un visage ami, répondit avec douceur : « En ce que vous m'admonestez de mon bien et de notre foi, je vous remercie; quant au conseil que vous m'offrez, je n'ai point intention de me départir du conseil de Notre-Seigneur. »

Le premier article touchait le point capital, la soumission. Elle répondit comme auparavant : « Je crois bien que notre saint-père, les évêques et au-

[1] Dimanche des Rameaux, à prime : Deus *in Adjutorium* meum intende.....

[2] Tout le monde sait que l'office de cette fête est un de ceux qui ont conservé les formes dramatiques du moyen âge. La procession trouve la porte de l'église fermée, le célébrant frappe : *Attollite portas*... Et *la porte s'ouvre* au Seigneur.

[3] Procès, 3 avril, et non 29 mars, comme porte le ms. d'Orléans, où il y a beaucoup de confusion dans les dates. V. éd. Buchon, 1827, p. 164, 12 mai.

gens d'Église sont pour garder la foi chré-
e et punir ceux qui défaillent. Quant à mes
je ne me soumettrai qu'à l'Église du ciel, à
et à la Vierge, aux saints et saintes du paradis.
ıi point failli en la foi chrétienne, et je n'y
'ais faillir. »
plus loin : « J'aime mieux mourir que révo-
ce que j'ai fait par le commandement de
-Seigneur. »
qui peint le temps, l'esprit inintelligent de
octeurs, leur aveugle attachement à la lettre
égard à l'esprit, c'est qu'aucun point ne leur
lait plus grave que le péché d'avoir pris un ha-
'homme. Ils lui remontrèrent que, selon les
ıs, ceux qui changent ainsi l'habit de leur
sont abominables devant Dieu. D'abord elle
ulut pas répondre directement, et demanda
élai jusqu'au lendemain. Les juges insistant
qu'elle quittât cet habit, elle répondit : « Qu'il
t pas en elle de dire quand elle pourrait le
r. — Mais si l'on vous prive d'entendre la
? — Eh bien ! Notre-Seigneur peut bien me
e entendre sans vous. — Voudrez-vous pren-
habit de femme pour recevoir votre Sauveur
ues? — Non, je ne puis quitter cet habit pour
oir mon Sauveur, je ne fais nulle différence de
ıbit ou d'un autre. » Puis elle semble
lée, et demande qu'au moins on lui laisse en-
e la messe, et elle ajoute : « Encore si vous
onniez une robe comme celles que portent les
des bourgeois, une robe bien longue[1]. »

icut filiæ burgensium, unam houppelandam longam. » *Pro-*
n, ms., dimanche 15 *mars.*

On voit bien qu'elle rougissait de s'expliquer. La pauvre fille n'osait dire comment elle était dans sa prison, en quel danger continuel. Il faut savoir que trois soldats couchaient dans sa chambre[1], trois de ces brigands que l'on appelait *houspilleurs*. Il faut savoir qu'enchaînée à une poutre par une grosse chaîne de fer[2], elle était presque à leur merci; l'habit d'homme qu'on voulait lui faire quitter était toute sa sauvegarde... Que dire de l'imbécillité du juge ou de son horrible connivence?

Sous les yeux de ces soldats, parmi leurs insultes et leurs dérisions[3], elle était de plus espionnée du dehors; Winchester, l'inquisiteur et Cauchon[4], avaient chacun une clef de la tour et l'observaient à chaque heure; on avait tout exprès percé la mu-

[1] « Cinq Anglois, dont en demeuroit de nuyt trois en la chambre. » Notices des mss.

[2] « De nuyt, elle estoit couchée ferrée par les jambes de deux paires de fers à chaine, et attachée moult estroitement d'une chaîne traversante par les pieds de son lict, tenante à une grosse pièce de boys de longueur de cinq ou six pieds et fermante à clef, par quoi ne pouvoit mouvoir de la place. » *Ibidem.* — Un autre témoin dit : « Fuit facta una trabes ferrea, ad detinendam eam *erectam.* » *Procès ms., déposition de Pierre Cusquel.*

[3] Le comte de Ligny vint la voir avec un lord anglais, et lui dit : « Jeanne, je viens vous mettre à rançon, pourvu que vous promettiez que vous ne porterez plus les armes contre nous. » Elle répondit : « Ah! mon Dieu, vous vous moquez de moi; je sais bien que vous n'en avez ni le vouloir ni le pouvoir. » Et comme il répétait les mêmes paroles, elle ajouta : « Je sais bien que ces Anglais me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France. Mais quand ils seraient cent mille *Godden* (centum mille *Godons* gallice) de plus qu'ils ne sont aujourd'hui, ils ne gagneraient pas le royaume. » Le lord anglais fut si indigné qu'il tira sa dague pour la frapper, et il l'aurait fait sans le comte de Warwich. (Notices des mss.)

[4] Non pas précisément Cauchon, mais son homme, Estivet, promoteur du procès.

raille; dans cet infernal cachot, chaque pierre avait des yeux.

Toute sa consolation, c'est qu'on avait d'abord laissé communiquer avec elle un prêtre qui se disait prisonnier et du parti de Charles VII. Ce Loyseleur, comme on l'appelait, était un Normand qui appartenait aux Anglais. Il avait gagné la confiance de Jeanne, recevait sa confession, et pendant ce temps des notaires cachés écoutaient et écrivaient... On prétend que Loyseleur l'encouragea à résister, pour la faire périr. Quand on délibéra si elle serait mise à la torture (chose bien inutile puisqu'elle ne niait ni ne cachait rien), il ne se trouva que deux ou trois hommes pour conseiller cette atrocité, et le confesseur fut des trois[1].

L'état déplorable de la prisonnière s'aggrava dans la semaine sainte par la privation des secours de la religion. Le jeudi, la cène lui manqua; dans ce jour où le Christ se fait l'hôte universel, où il invite les pauvres et tous ceux qui souffrent, elle parut oubliée[2].

Au vendredi saint, au jour du grand silence, où tout bruit cessant chacun n'entend plus que son propre cœur, il semble que celui des juges ait parlé, qu'un sentiment d'humanité se soit éveillé dans leurs vieilles âmes scolastiques. Ce qui est sûr, c'est qu'au mercredi ils siégeaient trente-cinq, et que le samedi ils n'étaient plus que neuf; les autres prétextèrent sans doute les dévotions du jour.

[1] Notices des mss., p. 475 et passim. — Procès, éd. Buchon, 1827, p. 164, 12 mai.

[2] « Usquequo *oblivisceris* me in finem? » Offices du jeudi saint, à laudes.

Elle, au contraire, elle avait repris cœur; associant ses souffrances à celles du Christ, elle s'était relevée. Elle répondit de nouveau « qu'elle s'en rapporterait à l'Église militante, *pourvu qu'elle ne lui commandât chose impossible.* — Croyez-vous n'être point sujette à l'Église qui est en terre, à notre saint-père le pape, aux cardinaux, archevêques, évêques et prélats? — Oui, sans doute, *notre Sire servi.* — Vos voix vous défendent de vous soumettre à l'Église militante? — Elles ne le défendent point, *Notre-Seigneur étant servi premièrement.*

Cette fermeté se soutient le samedi. Mais le lendemain, que devint-elle, le dimanche, ce grand dimanche de Pâques? Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cinq cents cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs [1], le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort?

Qu'était-ce en ce temps-là, dans cette unanimité du monde chrétien [2]! qu'était-ce pour une jeune âme qui n'avait vécu que de foi!... Elle qui, parmi sa vie intérieure de visions et de révélations, n'en avait pas moins obéi docilement aux commandements de l'Église; elle qui jusque-là s'était crue naïvement fille soumise de l'Église, « bonne fille, » comme elle disait, pouvait-elle voir sans terreur que l'Église était contre elle? Seule, quand tous s'unis-

[1] Rapprochez de ceci ce que nous avons dit plus haut de l'impression profonde que le son des cloches produisait sur elle.

[2] Unanimité déjà, il est vrai, plus apparente que réelle, comme je l'ai dit et le dirai mieux encore.

sent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion, au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue !...

Et cette exclusion était-elle injuste? L'âme chrétienne et trop humble pour prétendre jamais qu'elle a droit à recevoir son Dieu... Qui était-elle après tout pour contredire ces prélats, ces docteurs? Comment osait-elle parler devant tant de gens habiles qui avaient étudié? Dans la résistance d'une ignorante aux doctes, d'une simple fille aux personnes élevées en autorité, n'y avait-il pas outrecuidance et damnable orgueil?... Ces craintes lui vinrent certainement.

D'autre part, cette résistance n'est pas celle de Jeanne, mais bien des saintes et des anges qui lui ont dicté ses réponses et l'ont soutenue jusqu'ici... Pourquoi, hélas! viennent-ils donc plus rarement dans un si grand besoin? Pourquoi ces consolants visages des saintes n'apparaissent-ils plus que dans une douteuse lumière et chaque jour pâlissants?... Cette délivrance tant promise, comment n'arrive-t-elle pas? Nul doute que la prisonnière ne se soit fait bien souvent ces questions, qu'elle n'ait tout bas, bien doucement, querellé les saintes et les anges. Mais des anges qui ne tiennent point leur parole, sont-ce bien des anges de lumière? Espérons que cette horrible pensée ne lui traversa point l'esprit.

Elle avait un moyen d'échapper. C'était, sans désavouer expressément, de ne plus affirmer, de dire : « Il me semble. » Les gens de loi trouvaient tout simple qu'elle dît ce petit mot[1]. Mais pour elle,

[1] « C'était l'avis de Lohier. (Notices des mss.)

dire une telle parole de doute, c'était au fond renier, c'était abjurer le beau rêve des amitiés célestes, trahir les douces sœurs d'en haut[1]... Mieux valait mourir. Et en effet, l'infortunée, rejetée de l'Église visible, délaissée de l'invisible Église, du monde et de son propre cœur, elle défaillit... Et le corps suivait l'âme défaillante...

Il se trouva que justement ce jour-là elle avait goûté d'un poisson que lui envoyait le charitable évêque de Beauvais[2]; elle put se croire empoisonnée. L'évêque y avait intérêt; la mort de Jeanne eût fini ce procès embarrassant, tiré le juge d'affaire. Mais ce n'était pas le compte des Anglais. Lord Warwick disait tout alarmé : « Le *roi* ne voudrait pas pour rien au monde qu'elle mourût de sa mort naturelle; le *roi* l'a achetée, elle lui coûte cher !... Il faut qu'elle meure par justice, qu'elle soit brûlée... Arrangez-vous pour la guérir. »

On eut soin d'elle, en effet; elle fut visitée, saignée, mais elle n'alla pas mieux. Elle restait faible et presque mourante. Soit qu'on craignît qu'elle n'échappât ainsi et ne mourût sans rien rétracter, soit que cet affaiblissement du corps donnât espoir

[1] « Sui fratres de Paradiso. » *Déposition de* Jean de Metz.

[2] « Eam interrogavit quid habebat, quæ respondit quod habebat quod fuerat missa quædam carpa sibi per episcopum Bellovacensem, de qua comederat, et dubitabat quod esset causa suæ infirmitatis; et ipse de Estiveto ibidem præsens, redarguit eam dicendo quod male dicebat, et vocavit eam paillardam, dicens : Tu, paillarda, comedisti aloza et alia tibi contraria. Cui ipsa respondit quod non fecerat, et habuerunt ad invicem ipsa Joanna et de Estiveto multa verba injuriosa. Postmodumque ipse loquens... audivit ab aliquibus ibidem præsentibus, quod ipsa passa fuerat multum vomitum. » Notices des mss., III, 471.

« Rex eam habebat caram et eam emerat. » Ibidem.

qu'on aurait meilleur marché de l'esprit, les juges firent une tentative (18 avril). Ils vinrent la trouver dans sa chambre et lui montrèrent qu'elle était en grand danger si elle ne voulait prendre conseil et suivre l'avis de l'Église : « Il me semble, en effet, dit-elle, vu mon mal, que je suis en grand péril de mort. S'il en est ainsi, que Dieu veuille faire son plaisir de moi; je voudrais avoir confession, recevoir mon Sauveur et être mise en terre sainte. — Si vous voulez avoir les sacrements de l'Église, il faut faire comme les bons catholiques, et vous soumettre à l'Église. » Elle ne répliqua rien. Puis, le juge répétant les mêmes paroles, elle dit : « Si le corps meurt en prison, j'espère que vous le ferez mettre en terre sainte; si vous ne le faites, je m'en rapporte à Notre-Seigneur. »

Déjà, dans ses interrogatoires, elle avait exprimé une de ses dernières volontés. — *Demande :* « Vous dites que vous portez l'habit d'homme par le commandement de Dieu, et pourtant vous voulez avoir chemise de femme en cas de mort? » — *Réponse :* « Il suffit qu'elle soit longue. » Cette touchante réponse montrait assez qu'en cette extrémité elle était bien moins préoccupée de la vie que de la pudeur.

Les docteurs prêchèrent longtemps la malade, et celui qui s'était chargé spécialement de l'exhorter, un des scolastiques de Paris, maître Nicolas Midy, finit par lui dire aigrement : « Si vous n'obéissez à l'Église, vous serez abandonnée comme une sarrasine. — Je suis bonne chrétienne, répondit-elle doucement, j'ai été bien baptisée, je mourrai comme une bonne chrétienne. »

Ces lenteurs portaient au comble l'impatience des Anglais. Winchester avait espéré, avant la campagne, pouvoir mettre à fin le procès, tirer un aveu de la prisonnière, déshonorer le roi Charles. Ce coup frappé, il reprenait Louviers[1], s'assurait de la Normandie, de la Seine, et alors il pouvait aller à Bâle commencer l'autre guerre, la guerre théologique, y siéger comme arbitre de la chrétienté, faire et défaire les papes[2]. Au moment où il avait en vue de si grandes choses, il lui fallait se morfondre à attendre ce que cette fille voudrait dire.

Le maladroit Cauchon avait justement indisposé le chapitre de Rouen, dont il sollicitait une décision contre la Pucelle. Il se laissait appeler d'avance : « Monseigneur l'archevêque[3] ». Winchester résolut que, sans s'arrêter aux lenteurs de ces Normands, on s'adresserait directement au grand tribunal théologique, à l'université de Paris[4].

Tout en attendant la réponse, on faisait de nouvelles tentatives pour vaincre la résistance de l'accusée; on employait la ruse, la terreur. Dans une seconde monition (2 mai), le prédicateur, maître Châtillon, lui proposa de s'en remettre de la vérité

[1] « Non audebant, ea vivente, ponere obsidionem ante villam Locoveris. » Notices des mss., III, 473.

[2] Comme il l'avait fait au concile de Constance. — V. Endell Tyler, Memoirs of Henry the fifth, II, 61 (London, 1838).

[3] « La cædule que tenoit ledit Monseigneur l'arcevesque. » Lebrun, IV, 79, d'après le ms. d'Urfé.

[4] Les docteurs envoyés à l'université parlèrent « au nom du Roi » dans la grande assemblée tenue aux Bernardins. Bulæus, Hist. univ. Pariensis, t. V, passim. Ce couvent célèbre où se tinrent tant d'assemblées importantes de l'université, où elle jugea les papes, etc., subsiste encore aujourd'hui. C'est l'entrepôt des huiles.

de ses apparitions à des gens de son parti[1]. Elle ne donna pas dans ce piége. « Je m'en tiens, dit-elle, à mon juge, au Roi du ciel et de la terre. » Elle ne dit plus cette fois, comme auparavant : « A Dieu *et au pape.* » — Eh bien! l'Église vous laissera, et vous serez en péril de feu, pour l'âme et le corps. — Vous ne ferez ce que vous dites qu'il ne vous en prenne mal au corps et à l'âme. »

On ne s'en tint pas à de vagues menaces. A la troisième monition, qui eut lieu dans sa chambre (11 mai), on fit venir le bourreau, on affirma que la torture était prête... Mais cela n'opéra point. Il se trouva au contraire qu'elle avait repris tout son courage, et tel qu'elle ne l'eut jamais. Relevée après la tentation, elle avait comme monté d'un degré vers les sources de la grâce. « L'ange Gabriel est venu me fortifier, dit-elle; c'est bien lui, les saintes me l'ont assuré[2]... Dieu a toujours été le maître en ce que j'ai fait; le diable n'a jamais eu puissance en moi... Quand vous me feriez arracher les membres et tirer l'âme du corps, je n'en dirais pas autre chose. » L'Esprit éclatait tellement en elle, que Châtillon lui-même, son dernier adversaire, fut touché et devint son défenseur; il déclara qu'un procès conduit ainsi lui semblait nul. Cauchon, hors de lui, le fit taire.

Enfin arriva la réponse de l'université. Elle décidait, sur les douze articles, que cette fille était li-

[1] L'archevêque de Reims, La Trémouille, etc. On lui offrit aussi de consulter l'Église de Poitiers.

[2] « L'ange Gabriel est venu me visiter le 3 mai pour me fortifier. » Troisième monition (11 mai). Lebrun, IV, 90, d'après les grosses latines du procès.

vrée au diable, impie envers ses parents, altérée de sang chrétien, etc.[1]. C'était l'opinion de la faculté de théologie. La faculté de droit, plus modérée, la déclarait punissable, mais avec deux restrictions : 1° si elle s'obstinait; 2° si elle était dans son bon sens.

L'université écrivait en même temps au pape, aux cardinaux, au roi d'Angleterre, louant l'évêque de Beauvais, et déclarant « qu'il lui sembloit avoir été tenue grande gravité, sainte et juste manière de procéder, et dont chacun devoit être bien content. »

Armés de cette réponse, quelques-uns voulaient qu'on la brûlât sans plus attendre; cela eût suffi pour la satisfaction des docteurs dont elle rejetait l'autorité, mais non pas pour celle des Anglais; il leur fallait une rétractation qui *infamât* le roi Charles. On essaya d'une nouvelle monition, d'un nouveau prédicateur, maître Pierre Morice, qui ne réussit pas mieux; il eut beau faire valoir l'autorité de l'université de Paris, « qui est la lumière de toute science » : « Quand je verrais le bourreau et le feu, dit-elle, quand je serais dans le feu, je ne pourrais dire que ce que j'ai dit. »

On était arrivé au 23 mai, au lendemain de la Pentecôte; Winchester ne pouvait plus rester à Rouen, il fallait en finir. On résolut d'arranger une grande et terrible scène publique qui pût ou effrayer l'obstinée, ou tout au moins donner le change au peuple. On lui envoya la veille au soir

[1] Voyez cette pièce curieuse dans Bulæus, Hist. univ. Paris, V, 395-401.

Loyseleur, Châtillon et Morice, pour lui promettre que si elle était soumise, si elle quittait l'habit d'homme, elle serait remise aux gens d'Église et qu'elle sortirait des mains des Anglais.

Ce fut au cimetière de Saint-Ouen, derrière la belle et austère église monastique (déjà bâtie comme nous la voyons), qu'eut lieu cette terrible comédie. Sur un échafaud siégeaient le cardinal Winchester, les deux juges et trente-trois assesseurs, plusieurs ayant leurs scribes assis à leurs pieds. Sur l'autre échafaud, parmi les huissiers et les gens de torture, était Jeanne en habit d'homme; il y avait en outre des notaires pour recueillir ses aveux, et un prédicateur qui devait l'admonester. Au pied, parmi la foule, se distinguait un étrange auditeur, le bourreau sur la charrette, tout prêt à l'emmener, dès qu'elle lui serait adjugée[1].

Le prédicateur du jour, un fameux docteur, Guillaume Erard, crut devoir, dans une si belle occasion, lâcher la bride à son éloquence, et par zèle il gâta tout. « O noble maison de France, criait-il, qui toujours avais été protectrice de la foi, as-tu été ainsi abusée, de t'attacher à une hérétique et schismatique... » Jusque-là l'accusée écoutait patiemment, mais le prédicateur, se tournant vers elle, lui dit en levant le doigt : « C'est à toi, Jehanne, que je parle, et je te dis que ton roi est hérétique et schismatique. » A ces mots, l'admirable fille, oubliant tout son danger, s'écria : « Par ma foi, sire, révérence gardée, j'ose bien vous dire et jurer, sur

[1] V. les dépositions du notaire Manchon, de l'huissier Massieu, etc. Notices des mss., III, 502, 505 et passim.

peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, celui qui aime le mieux la foi et l'Église, il n'est point tel que vous le dites. » — Faites-la taire, s'écria Cauchon.

Ainsi tant d'efforts, de travaux, de dépenses, se trouvaient perdus. L'accusée soutenait son dire. Tout ce qu'on obtenait d'elle cette fois, c'était qu'elle voulait bien se soumettre *au pape*. Cauchon répondait : « Le pape est trop loin. » Alors il se mit à lire l'acte de condamnation tout dressé d'avance; il y était dit entre autres choses : « Bien plus, d'un esprit obstiné, vous avez refusé de vous soumettre *au saint-père* et au concile, etc. » Cependant Loyseleur, Erard, la conjuraient d'avoir pitié d'elle-même; l'évêque, reprenant quelque espoir, interrompit sa lecture. Alors les Anglais devinrent furieux; un secrétaire de Winchester dit à Cauchon qu'on voyait bien qu'il favorisait cette fille, le chapelain du cardinal en disait autant. « Tu en as menti [1], » s'écria l'évêque. « Et toi, dit l'autre, tu trahis le roi. » Ces graves personnages semblaient sur le point de se gourmer sur leur tribunal.

Erard ne se décourageait pas, il menaçait, il priait. Tantôt il disait : « Jehanne, nous avons tant de pitié de vous!.... » et tantôt : « Abjure, ou tu seras brûlée ! » Tout le monde s'en mêlait, jusqu'à un bon huissier qui, touché de compassion, la suppliait de céder, et assurait qu'elle serait tirée des

[1] « Mentiebatur, quia potius, cum judex esset in causa fidei, deberet quærere ejus salutem quam mortem. » Notices. Cauchon, pour tout dire, devait ajoûter que, dans l'intérêt des Anglais, la rétractation était bien plus importante que la mort.

mains des Anglais, remise à l'Église. « Eh bien! je signerai, dit-elle. — Alors Cauchon, se tournant vers le cardinal [1], lui demanda respectueusement ce qu'il fallait faire. « L'admettre à la pénitence, » répondit le prince ecclésiastique.

Le secrétaire de Winchester tira de sa manche une toute petite révocation de six lignes (celle qu'on publia ensuite avait six pages), il lui mit la plume en main, mais elle ne savait pas signer; elle sourit et traça un rond; le secrétaire lui prit la main et lui fit faire une croix.

La sentence de grâce était bien sévère : « Jehanne, nous vous condamnons par grâce et modération à passer le reste de vos jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, pour y pleurer vos péchés. »

Elle était admise par le juge d'Église à faire pénitence, nulle autre part sans doute que dans les prisons d'église [2]. L'*in pace* ecclésiastique, quelque dur qu'il fût, devait au moins la tirer des mains des Anglais, la mettre à l'abri de leurs outrages, sauver son honneur. Quels furent sa surprise et

[1] Inquisivit a cardinali Angliæ quid agere deberet. » Ibidem, 484.

« A manica sua. » Ibidem, 486.

[2] V., au Processus contra Templarios, avec quelle insistance les défenseurs du Temple demandent « ut ponantur in manu Ecclesiæ. » Les prisons d'église avaient toutefois cet inconvénient que presque toujours on y languissait longtemps. Nous voyons en 1384 un meurtrier que se disputaient les deux juridictions de l'évêque et du prévôt de Paris, réclamer celle du prévôt et demander à être pendu par les gens du roi plutôt que par ceux de l'évêché, qui lui auraient fait subir préalablement une longue et dure pénitence : « Flere dies suos, et pœnitentiam, cum penuriis multimodis, agere, temporis longo tractu. » *Archives du royaume, Registres du parlement, ann.* 1384.

son désespoir, lorsque l'évêque dit froidement : Menez-la où vous l'avez prise ! »

Rien n'était fait; ainsi trompée, elle ne pouvait manquer de rétracter sa rétractation. Mais, quand elle aurait voulu y persister, la rage des Anglais ne l'aurait pas permis. Ils étaient venus à Saint-Ouen dans l'espoir de brûler enfin la sorcière; ils attendaient, haletants, et on croyait les renvoyer ainsi, les payer d'un petit morceau de parchemin, d'une signature, d'une grimace... Au moment même où l'évêque interrompit la lecture de la condamnation, les pierres volèrent sur les échafauds, sans respect du cardinal... Les docteurs faillirent périr en descendant dans la place; ce n'étaient partout qu'épées nues qu'on leur mettait à la gorge; les plus modérés des Anglais s'en tenaient aux paroles outrageantes : « Prêtres, vous ne gagnez pas l'argent du roi. » Les docteurs, défilant à la hâte, disaient tout tremblants : « Ne vous inquiétez, nous la trouverons bien [1]. »

Et ce n'était pas seulement la populace des soldats, le *mob* anglais, toujours si féroce, qui montrait cette soif de sang. Les honnêtes gens, les grands, les lords, n'étaient pas moins acharnés. L'homme du roi, son gouverneur, lord Warwick, disait comme les soldats : « Le roi va mal [2], la fille ne sera pas brûlée. »

Warwick était justement l'honnête homme, selon les idées anglaises, l'Anglais accompli, le parfait *gentleman* [3]. Brave et dévot, comme son maître

[1] « Non curetis, bene rehabebimus eam. » Notices des mss.
[2] « Quod Rex male stabat. » Ibidem.
[3] « A true pattern of the knigtly spirit, taste, accomplishments

Henri V, champion zélé de l'Église *établie*, il avait un pèlerinage à la terre sainte, et maint autre voyage chevaleresque, ne manquant pas un tournoi sur sa route. Lui-même il en donna un des plus éclatants et des plus célèbres aux portes de Calais, où il défia toute la chevalerie de France. Il resta de cette fête un long souvenir : la bravoure, la magnificence de ce Warwick ne servirent pas peu à préparer la route au fameux Warwick, le *faiseur de rois*.

Avec toute cette chevalerie, Warwick n'en poursuivait pas moins âprement la mort d'une femme, d'une prisonnière de guerre; les Anglais, le meilleur et le plus estimé de tous, ne se faisaient aucun scrupule d'honneur de tuer par sentence de prêtres et par feu celle qui les avait humiliés par l'épée.

Ce grand peuple anglais, parmi tant de bonnes et solides qualités, a un vice qui gâte ces qualités mêmes. Ce vice immense, profond, c'est l'orgueil. Cruelle maladie, mais qui n'en est pas moins leur principe de vie, l'explication de leurs contradictions, le secret de leurs actes. Chez eux, vertus et crimes, c'est presque toujours orgueil; leurs ridicules aussi ne viennent que de là. Cet orgueil est prodigieusement sensible et douloureux; ils en souffrent infiniment, et mettent encore de l'orgueil à cacher ces souffrances. Toutefois, elles se font jour; la langue anglaise possède en propre les deux mots expressifs de *disappointment* et *mortifica-*

and adventures, etc. » Il fut un des ambassadeurs envoyés au concile de Constance par Henri V; il fut défié par un duc, et le tua en duel. Turner donne, d'après un manuscrit, la description de son fastueux tournoi de Calais. Turner, II, 506.

tion [1]. Cette adoration de soi, ce culte intérieur de la créature pour elle-même, c'est le péché qui fit tomber Satan, la suprême impiété. Voilà pourquoi, avec tant de vertus humaines, avec ce sérieux, cette honnêteté extérieure, ce tour d'esprit biblique, nulle nation n'est plus loin de la grâce. C'est le seul peuple qui n'ait pu revendiquer l'Imitation de Jésus ; un Français pouvait écrire ce livre, un Allemand, un Italien, jamais un Anglais. De Shakespeare [2] à Milton, de Milton à Byron, leur belle et sombre littérature est sceptique, judaïque, satanique, pour résumer antichrétienne. Les Indiens de l'Amérique, qui ont souvent tant de pénétration et d'originalité, disaient à leur manière : « Le Christ, c'était un Français que les Anglais crucifièrent à Londres; Ponce-Pilate était un officier au service de la Grande-Bretagne. »

Jamais les Juifs ne furent si animés contre Jésus que les Anglais contre la Pucelle. Elle les avait, il faut le dire, cruellement blessés à l'endroit le plus sensible, dans l'estime naïve et profonde qu'ils

[1] Nous leur devons ces mots. Celui de *mortification* était, il est vrai, employé partout dans la langue ascétique ; il s'appliquait à la pénitence volontaire que fait le pécheur pour dompter la chair et apaiser Dieu; ce qui est, je crois, anglais, c'est de l'avoir appliqué aux souffrances très-involontaires de la vanité, de l'avoir fait passer de la religion de Dieu à celle du moi humain.

[2] Je ne me rappelle pas avoir vu le nom de Dieu dans Shakespeare : s'il y est, c'est bien rarement, par hasard et sans l'ombre d'un sentiment religieux. Le véritable héros de Milton, c'est Satan. Quant à Byron, il n'a pas trop repoussé le nom de chef de l'école satanique que lui donnaient ses ennemis; ce pauvre grand homme, si cruellement éprouvé par l'orgueil, n'eût pas été fâché, ce semble, de passer pour le Diable en personne. V. mon Introduction à l'histoire universelle, sur ce caractère de la littérature anglaise.

ont pour eux-mêmes. A Orléans, l'invincible gendarmerie, les fameux archers, Talbot en tête, avaient montré le dos; à Jargeau, dans une place et derrière de bonnes murailles, ils s'étaient laissé prendre; à Patay, ils avaient fui à toutes jambes, fui devant une fille... Voilà qui était dur à penser, voilà ce que ces taciturnes Anglais ruminaient sans cesse en eux-mêmes... Une fille leur avait fait peur, et il n'était pas bien sûr qu'elle ne leur fît peur encore, tout enchaînée qu'elle était... Non pas elle, apparemment, mais le diable dont elle était l'agent; ils tâchaient du moins de le croire ainsi et de le faire croire.

A cela, il y avait pourtant une difficulté, c'est qu'on la disait vierge, et qu'il était notoire et parfaitement établi que le diable ne pouvait faire pacte avec une vierge. La plus sage tête qu'eussent les Anglais, le régent de Bedfort, résolut d'éclaicir ce point; la duchesse sa femme envoya des matrones qui déclarèrent qu'en effet elle était pucelle [1]. Cette déclaration favorable tourna justement contre elle, en donnant lieu à une autre imagination superstitieuse. On conclut que c'était cette virginité qui faisait sa force, sa puissance; la lui ravir, c'était la désarmer, rompre le charme, la faire descendre au niveau des autres femmes.

La pauvre fille, en tel danger, n'avait eu jusque-là de défense que l'habit d'homme. Mais, chose bizarre, personne n'avait jamais voulu comprendre pourquoi elle le gardait. Ses amis, ses ennemis, tous en étaient scandalisés.

[1] Faut-il dire que le duc de Bedford, si généralement estimé,

Dès le commencement, elle avait été obligée de s'en expliquer aux femmes de Poitiers. Lorsqu'elle fut prise et sous la garde des dames de Luxembourg, ces bonnes dames la prièrent de se vêtir comme il convenait à une honnête fille. Les Anglaises surtout, qui ont toujours fait grand bruit de chasteté et de pudeur, devaient trouver un tel travestissement monstrueux et intolérablement indécent. La duchesse de Bedford[1] lui envoya une robe de femme, mais par qui? par un homme, par un tailleur[2]. Cet homme, hardi et familier, osa bien entreprendre de lui passer la robe, et comme elle le repoussait, il mit sans façon la main sur elle, sa main de tailleur sur la main qui avait porté le drapeau de la France... elle lui applica un soufflet.

Si les femmes ne comprenaient rien à cette question féminine, combien moins les prêtres?... Ils citaient le texte d'un concile du IVe siècle[3], qui anathématisait ces changements d'habits. Ils ne voyaient pas que cette défense s'appliquait spéciale-

comme un homme honnête et sage « erat in quodam loco secreto ubi videbat Johannam visitari. » Notices des mss.

[1] Elle était sœur du duc de Bourgogne, mais elle avait adopté les habitudes anglaises. Le Bourgeois de Paris la montre toujours galopant derrière son mari : « Luy et sa femme qui partout où il alloit, le suivoit, » ann. 1428. « Et à cette heure s'en alloit le régent et sa femme par la porte Saint-Martin, et encontrèrent la procession, dont ils tinrent moult peu de compte ; car ils chevauchoient moult fort, et ceux de la procession ne purent reculler; si furent moult touillez de la boue que leurs chevaux jettoient par devant et derrière. » Ibidem, ann. 1427.

[2] Il semblerait que les grandes dames se faisaient habiller par des tailleurs. « Cuidam Joanny Symon, sutori tunicarum... Cum induere vellet, eam accepit dulciter per manum... tradidit unam alapam. » Notices des mss.

[3] Concil. Gangrense, circa annum 324, tit. XIII, apud Concil. Labbe, II, 420.

ment à une époque où l'on sortait à peine de l'impureté païenne. Les docteurs du parti de Charles VII, les apologistes de la Pucelle, sont fort embarrassés de la justifier sur ce point. L'un d'eux (on croit que c'est Gerson) suppose gratuitemnnt que, dès qu'elle descend de cheval, elle reprend l'habit de femme; il avoue qu'Esther et Judith ont employé d'autres moyens plus naturels, plus féminins, pour triompher des ennemis du peuple de Dieu [1]. Ces théologiens, tout préoccupés de l'âme, semblent faire bon marché du corps; pourvu qu'on suive la lettre, la loi écrite, l'âme sera sauvée; que la chair deviennent ce qu'elle pourra... Il faut pardonner à une pauvre et simple fille de n'avoir pas su si bien distinguer.

C'est notre dure condition ici-bas que l'âme et le corps soient si fortement liés l'un à l'autre, que l'âme traîne cette chair, qu'elle en subisse les hasards et qu'elle en réponde... Cette fatalité a toujours été pesante, mais combien l'est-elle davantage sous une loi religieuse qui ordonne d'endurer l'outrage, qui ne permet point que l'honneur en péril puisse échapper en jetant là le corps et se réfugiant dans le monde des esprits!

Le vendredi et le samedi, l'infortunée prisonnière, dépouillée de l'habit d'homme, avait bien à craindre. La nature brutale, la haine furieuse, la vengeance, tout devait pousser les lâches à la dégrader avant qu'elle périt, à souiller ce qu'ils allaient brûler... Ils pouvaient d'ailleurs être tentés

[1] « Lucet ornarent se cultu solemniori, ut gratius placerent his cum quibus agere conceperunt. » Gerson.

de couvrir leur infamie d'une *raison d'État* selon les idées du temps; en lui ravissant sa virginité, on devait sans doute détruire cette puissance occulte dont les Anglais avaient si grand'peur; ils reprendraient courage peut-être, s'ils savaient qu'après tout ce n'était vraiment qu'une femme.

Au dire de son confesseur, à qui elle le révéla, un Anglais, non un soldat, mais un *gentleman*, un lord, se serait patriotiquement dévoué à cette exécution; il eût bravement entrepris de violer une fille enchaînée, et, n'y parvenant pas, il l'aurait chargée de coups [1].

« Quand vint le dimanche matin, jour de la Trinité, et qu'elle dut se lever (comme elle l'a rapporté à celui qui parle) [2], elle dit aux Anglais, ses gardes : « Déferrez-moi, que je puisse me lever. » L'un d'eux ôta les habits de femme qui étaient sur elle, vida le sac où était l'habit d'homme et lui dit : « Lève-toi. — Messieurs, dit-elle, vous savez qu'il m'est défendu; sans faute, je ne le prendrai point. » Ce débat dura jusqu'à midi; et enfin, pour nécessité du corps, il fallut bien qu'elle sortît et prît cet habit. Au retour, ils ne voulurent point lui en

[1] « La simple Pucelle lui révéla que... on l'avoit tourmentée violentement en la prison, molestée, battue et déchoullée, et qu'un millourt d'Angleterre l'avoit forcée. » Ms. Soubise. — Néanmoins, le même témoin dit dans sa seconde déposition, rédigée en latin : « Eam *temptavit* vi opprimere. » Lebrun. — Ce qui fait croire que l'attentat ne fut pas consommé, c'est que, dans ses dernières lamentations, la Pucelle s'écriait : « Qu'il faille que mon corps, *net en entier, qui ne fut jamais corrompu*, soit consumé et rendu en cendres. » Notices des mss.

[2] Déposition de l'huissier Massieu, qui la suivit jusqu'au bûcher. Ibidem.

donner d'autre, « quelque supplication qu'elle fît[1] ».

Ce n'était pas au fond l'intérêt des Anglais qu'elle reprît l'habit d'homme et qu'elle annulât ainsi une rétractation si laborieusement obtenue. Mais en ce moment leur rage ne connaissait plus de bornes. Xaintrailles venait de faire une tentative hardie sur Rouen[2]. C'eût été un beau coup d'enlever les juges sur leur tribunal, de mener à Poitiers Winchester et Bedford; celui-ci faillit encore être pris au retour, entre Rouen et Paris. Il n'y avait plus de sûreté pour les Anglais tant que vivrait cette fille maudite, qui sans doute continuait ses maléfices en prison. Il fallait qu'elle périt.

Les assesseurs, avertis à l'instant de venir au château pour voir le changement d'habit, trouvèrent dans la cour une centaine d'Anglais qui leur barrèrent le passage; pensant que ces docteurs, s'ils entraient, pouvaient gâter tout, ils levèrent sur eux les haches, les épées, et leur donnèrent la chasse, en les appelant *traîtres d'Armagnaux*[3]. Cauchon, introduit à grand'peine, fit le gai pour plaire à Warwick, et dit en riant : « Elle est prise. »

Le lundi, il revint avec l'inquisiteur et huit as-

[1] N'est-il pas étonnant que MM. Lingard et Turner suppriment des détails si essentiels, qu'ils dissimulent la cause qui obligea la Pucelle à reprendre l'habit d'homme? Le catholique et le protestant ne sont ici qu'Anglais.

[2] Était-il envoyé par Charles VII pour délivrer la Pucelle, rien ne l'indique. Il croyait avoir trouvé moyen de se passer d'elle; Xaintrailles se faisait mener par un petit berger gascon. L'expédition manqua et le berger fut pris. — Alain Chartier, Chroniques du roi Charles VII, et Jean Chartier, mai 1431, éd. Godefroy, p. 47. Journal du Bourgeois, p. 427, éd. 1827.

[3] Déposition du notaire Manchon. Notices.

sesseurs pour interroger la Pucelle et lui demander pourquoi elle avait repris cet habit. Elle ne donna nulle excuse, mais acceptant bravement son danger, elle dit que cet habit convenait mieux tant qu'elle serait gardée par des hommes; que d'ailleurs on lui avait manqué de parole. Ses saintes lui avaient dit « que c'était grand'pitié d'avoir abjuré pour sauver sa vie ». Elle ne refusait pas au reste de reprendre l'habit de femme. « Qu'on me donne une prison douce et sûre [1], disait-elle, je serai bonne et je ferai tout ce que voudra l'Église. »

L'évêque en sortant rencontra Warwick et une foule d'Anglais; et, pour se montrer bon Anglais, il dit en leur langue : « Farewell, farewell. » Ce joyeux adieu voulait dire à peu près : « Bonsoir, bonsoir, tout est fini [2]. »

Le mardi, les juges formèrent à l'archevêché une assemblée telle quelle d'assesseurs, dont les uns n'avaient siégé qu'aux premières séances, les autres jamais, au reste gens de toute espèce, prêtres, légistes, et jusqu'à trois médecins. Ils leur rendirent compte de ce qui s'était passé et leur demandèrent avis. L'avis, tout autre qu'on ne l'attendait, fut qu'il fallait mander encore la prisonnière et lui relire son acte d'abjuration. Il est douteux que cela fût au pouvoir des juges. Il n'y avait plus, au fond, ni juge, ni jugement possible, au milieu de cette rage de soldats, parmi les épées. Il fallait du sang, celui des juges peut-être n'était pas loin de couler.

[2] « In loco tuto. » — Le procès-verbal y substitue : « Carcer graciosus. » Lebrun.

[3] « *Faronnelle*, faictes bonne chière, il en est faict. » Déposition d'Isambard. (Notices des mss.)

Ils dressèrent à la hâte une citation, pour être signifiée le lendemain à huit heures ; elle ne devait plus comparaître que pour être brûlée.

Le matin, Cauchon lui envoya un confesseur, frère Martin l'Advenu, « pour lui annoncer sa mort et l'induire à pénitence... » Et quand il annonça à la pauvre femme la mort dont elle devait mourir ce jour-là, elle commença à s'écrier douloureusement, se détendre et arracher les cheveux : « Hélas ! me traite-t-on ainsi horriblement et cruellement, qu'il faille que mon corps, net en entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et rendu en cendres ! Ha ! ha ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée... Oh ! j'en appelle à Dieu, le grand juge, des torts et des ingravances qu'on me fait[1] ! »

Après cette explosion de douleur, elle revint à elle et se confessa, puis elle demanda à communier. Le frère était embarrassé ; mais l'évêque consulté répondit qu'on pouvait lui donner la communion « et tout ce qu'elle demanderait ». Ainsi, au moment même où il la jugeait hérétique, relapse et la retranchait de l'Église, il lui donnait tout ce que l'Église donne à ses fidèles. Peut-être un dernier sentiment humain s'éleva dans le cœur du mauvais juge ; il pensa que c'était bien assez de brûler cette pauvre créature, sans la désespérer et la damner. Peut-être le mauvais prêtre, par une légèreté d'esprit fort, accordait-il les sacrements comme chose sans conséquence, qui ne pouvait après tout que calmer et faire taire le patient... Au reste, on essaya

[1] Déposition de Jean Toutmouillé. Ibidem.

d'abord de faire la chose à petit bruit; on apporta l'eucharistie sans étole et sans lumière. Mais le moine s'en plaignit; et l'Église de Rouen, dûment avertie, se plut à témoigner ce qu'elle pensait du jugement de Cauchon; elle envoya le corps de Christ avec quantité de torches, un nombreux clergé, qui chantait des litanies et disait le long des rues au peuple à genoux : « Priez pour elle[1]. »

Après la communion, qu'elle reçut avec beaucoup de larmes, elle aperçut l'évêque et elle lui dit ce mot : « Évêque, je meurs par vous... » Et encore : « Si vous m'eussiez mise aux prisons d'église et donné des gardiens ecclésiastiques, ceci ne fût pas advenu... C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu[2] ! »

Puis, voyant parmi les assistants Pierre Morice, l'un de ceux qui l'avaient prêchée, elle lui dit : « Ah! maître Pierre, où serai-je ce soir? — N'avez-vous pas bonne espérance au Seigneur? — Oh! oui, Dieu aidant, je serai en paradis! »

Il était neuf heures : elle fut revêtue d'habits de femme et mise sur un chariot. A son côté se tenait le confesseur frère Martin l'Advenu, l'huissier Massieu était de l'autre. Le moine augustin frère Isambart, qui avait déjà montré tant de charité et de courage, ne voulut pas la quitter. On assure que le misérable Loyseleur vint aussi sur la charrette et lui demanda pardon; les Anglais l'auraient tué sans le comte de Warwick[3].

[1] Déposition de frère Jean de Levozoles. (Lebrun.)
[2] Déposition de Jean Toutmouillé. (Notices des mss.)
[3] Ceci, au reste, n'est qu'un *on-dit* (Audivit dici...), une circon-

Jusque-là la Pucelle n'avait jamais désespéré, sauf peut-être sa tentation pendant la semaine sainte. Tout en disant, comme elle le dit parfois : « Ces Anglais me feront mourir, » au fond, elle n'y croyait pas. Elle ne s'imaginait point que jamais elle pût être abandonnée. Elle avait foi dans son roi, dans le bon peuple de France. Elle avait dit expressément : « Il y aura en prison ou au jugement quelque trouble, par quoi je serai délivrée... délivrée à grande victoire[1] !... » Mais quand le roi et le peuple lui auraient manqué, elle avait un autre secours, tout autrement puissant et certain, celui de ses amies d'en haut, des bonnes et chères saintes... Lorsqu'elle assiégeait Saint-Pierre et que les siens l'abandonnèrent à l'assaut, les saintes envoyèrent une invisible armée à son aide. Comment délaisseraient-elles leur obéissante fille ; elles lui avaient tant de fois promis *salut* et *délivrance !...*

Quelles furent donc ses pensées lorsqu'elle vit que vraiment il fallait mourir ; lorsque, montée sur la charrette, elle s'en allait, à travers une foule tremblante, sous la garde de huit cents Anglais armés de lances et d'épées ? Elle pleurait et se lamentait, n'accusant toutefois ni son roi, ni ses saintes... Il ne lui échappait qu'un mot : « O Rouen ! Rouen ! dois-je donc mourir ici ? »

stance dramatique dont la tradition populaire a peut-être orné gratuitement le récit. (Ibidem.)

[1] Procès français, éd. Buchon, 1827, p. 79, III. — « An suum concilium dixerit sibi quod erit liberata a præsenti carcere? Respondet : Loquamini mecum *infratres menses*... Oportebit semel quod ego sim liberata... — Dominus noster non permittet eam venire ita basse, quin habeat succursum a Deo bene cito et *per miraculum*. » *Procès latin ms.*, 27 *février*, 17 *mars* 1431.

Le terme du triste voyage était le Vieux-Marché, le marché au poisson. Trois échafauds avaient été dressés. Sur l'un était la chaire épiscopale et royale, le trône du cardinal d'Angleterre, parmi les siéges de ses prélats. Sur l'autre devaient figurer les personnages du lugubre drame, le prédicateur, les juges et le bailli, enfin la condamnée. On voyait à part un grand échafaud de plâtre, chargé et surchargé de bois; on n'avait rien plaint au bûcher, il effrayait par sa hauteur. Ce n'était pas seulement pour rendre l'exécution plus solennelle; il y avait une intention : c'était afin que, le bûcher étant si haut échafaudé, le bourreau n'y atteignît que par le bas, pour allumer seulement, qu'ainsi il ne pût abréger le supplice[1], ni expédier la patiente, comme il faisait des autres, leur faisant grâce de la flamme. Ici, il ne s'agissait pas de frauder la justice, de donner au feu un corps mort; on voulait qu'elle fût bien brûlée vive; que, placée au sommet de cette montagne de bois et dominant le cercle des lances et des épées, elle pût être observée de toute la place. Lentement, longuement brûlée sous les yeux d'une foule curieuse, il y avait lieu de croire qu'à la fin elle laisserait surprendre quelque faiblesse, qu'il lui échapperait quelque chose qu'on pût donner pour un désaveu, tout au moins des mots confus qu'on pourrait interpréter, peut-être de basses prières, d'humiliants cris de grâce, comme une femme éperdue...

[1] « De quoi il estoit fort marry et avoit grant compassion... » Ce détail et la plupart de ceux qui vont suivre sont tirés des dépositions des témoins oculaires, Martin Ladvenu, Isambart, Toutmouillé, Manchon, Beaupère, Massieu, etc. V. Notices des mss., III, 489-508.

Un chroniqueur, ami des Anglais, les charge ici cruellement. Ils voulaient, si on l'en croit, que, la robe étant brûlée d'abord, la patiente restât nue, « pour oster les douptes du peuple; » que le feu étant éloigné, chacun vînt la voir, « et tous les secrez qui povent ou doivent estre en une femme; » et qu'après cette impudique et féroce exhibition, « lé bourrel remist le grant feu sur sa povre charogne[1]... »

L'effroyable cérémonie commença par un sermon. Maître Nicolas Midy, une des lumières de l'université de Paris, prêcha sur ce texte édifiant : « Quand un membre de l'Église est malade, toute l'Église est malade. » Cette pauvre Église ne pouvait guérir qu'en se coupant un membre. Il concluait pour la formule : Jeanne, *allez* en paix, l'Église ne peut plus *te* défendre. »

Alors le juge d'Église, l'évêque de Beauvais, l'exhorta bénignement à s'occuper de son âme et à se rappeler tous ses méfaits pour s'exciter à la contrition. Les assesseurs avaient jugé qu'il était de droit de lui relire son abjuration; l'évêque n'en fit rien. Il craignait des démentis, des réclamations. Mais la pauvre fille ne songait guère à chicaner ainsi sa vie; elle avait bien d'autres pensées. Avant même qu'on l'eût exhortée à la contrition, elle s'était mise à genoux, invoquant Dieu, la Vierge, saint Michel et sainte Catherine, pardonnant à tous et demandant pardon, disant aux assistants : « Priez pour moi !... » Elle requérait surtout les prêtres de dire chacun une messe pour son âme... Tout cela de façon si

[1] Journal du Bourgeois.

dévote, si humble et si touchante, que l'émotion gagnant, personne ne put plus se contenir : l'évêque de Beauvais se mit à pleurer, celui de Boulogne sanglotait, et voilà que les Anglais eux-mêmes pleuraient et larmoyaient aussi, Winchester comme les autres[1].

Serait-ce dans ce moment d'attendrissement universel, de larmes, de contagieuse faiblesse, que l'infortunée, amollie et redevenue simple femme, aurait avoué qu'elle voyait bien qu'elle avait eu tort, qu'on l'avait trompée apparemment en lui promettant délivrance. Nous n'en pouvons trop croire là-dessus le témoignage intéressé des Anglais[2]. Toutefois, il faudrait bien peu connaître la nature humaine pour douter qu'ainsi trompée dans son espoir, elle n'ait vacillé dans sa foi... A-t-elle dit le mot, c'est chose incertaine; j'affirme qu'elle l'a pensé.

Cependant, les juges, un moment décontenancés, s'étaient remis et raffermis. L'évêque de Beauvais, s'essuyant les yeux, se mit à lire la condamnation. Il remémora à la coupable tous ses crimes, schisme, idolâtrie, invocation de démons, comment elle avait été admise à pénitence, et comment, « séduite par le prince du mensonge, elle étoit retombée, ô douleur! *comme le chien qui retourne à son vomisse-*

[1] « Episcopus Belvacensis flevit... » — « Le cardinal d'Angleterre et plusieurs autres Anglois furent contraincts plourer. » Notices des mss.

[2] L'information qu'ils firent faire sur ses prétendues rétractations n'est signée ni des témoins devant qui elles auraient eu lieu, ni des greffiers du procès. — Trois de ces témoins, qui furent interrogés plus tard, n'en disent rien et paraissent n'en avoir eu aucune connaissance. (L'Averdy.)

ment... Donc, nous prononçons que vous êtes un membre pourri, et, comme tel, retranché de l'Église. Nous vous livrons à la puissance séculière, la priant toutefois de modérer son jugement, en vous évitant la mort et la mutilation des membres. »

Délaissée ainsi de l'Église, elle se remit en toute confiance à Dieu. Elle demanda la croix. Un Anglais lui passa une croix de bois, qu'il fit d'un bâton ; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa et la mit, cette rude croix, sous ses vêtements et sur sa chair... Mais elle aurait voulu la croix de l'église, pour la tenir devant ses yeux jusqu'à la mort. Le bon huissier Massieu et frère Isambart firent tant, qu'on la lui apporta de la paroisse Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix, et qu'Isambart l'encourageait, les Anglais commencèrent à trouver tout cela bien long ; il devait être au moins midi ; les soldats grondaient, les capitaines disaient : « Comment ! prêtre, nous ferez-vous dîner ici ?... » Alors, perdant patience et n'attendant pas l'ordre du bailli, qui seul pourtant avait autorité pour l'envoyer à la mort, ils firent monter deux sergents pour la tirer des mains des prêtres. Au pied du tribunal, elle fut saisie par les hommes d'armes, qui la traînèrent au bourreau, lui disant : « Fais ton office... » Cette furie de soldats fit horreur ; plusieurs des assistants, des juges même, s'enfuirent pour n'en pas voir davantage.

Quand elle se trouva en bas dans la place, entre ces Anglais qui portaient les mains sur elle, la nature pâtit et la chair se troubla ; elle cria de nouveau : « O Rouen, tu seras donc ma dernière demeure !... » Elle n'en dit pas plus, et *ne pécha pas*

par ses lèvres[1], dans ce moment même d'effroi et de trouble...

Elle n'accusa ni son roi, ni ses saintes. Mais parvenue au haut du bûcher, voyant cette grande ville, cette foule immobile et silencieuse, elle ne put s'empêcher de dire : « Ah ! Rouen, Rouen, j'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort ! » Celle qui avait sauvé le peuple et que le peuple abandonnait n'exprima en mourant (admirable douceur d'âme !) que de la compassion pour lui...

Elle fut liée sous l'écriteau infâme, mitrée d'une mitre où on lisait : « Hérétique, relapse, apostate, ydolastre »... Et alors le bourreau mit le feu... Elle le vit d'en haut et poussa un cri... Puis, comme le frère qui l'exhortait ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, s'oubliant elle-même, et elle le fit descendre.

Ce qui prouve bien que jusque-là elle n'avait rien rétracté expressément, c'est que ce malheureux Cauchon fut obligé (sans doute par la haute volonté satanique qui présidait) à venir au pied du bûcher, obligé à affronter de près la face de sa victime, pour essayer d'en tirer quelque parole... Il n'en obtint qu'une, désespérante. Elle lui dit avec douceur ce qu'elle avait déjà dit : « Évêque, je meurs par vous... Si vous m'aviez mise aux prisons d'église, ceci ne fût pas advenu. » On avait espéré sans doute que, se croyant abandonnée de son roi, elle l'accuserait enfin et parlerait contre lui. Elle le défendit encore : « Que j'aie bien fait, que j'aie mal fait,

[1] Job.

mon roi n'y est pour rien; ce n'est pas lui qui m'a conseillée. »

Cependant, la flamme montait... Au moment où elle la toucha, la malheureuse frémit et demanda *de l'eau* bénite; *de l'eau*, c'était apparemment le cri de la frayeur... Mais, se relevant aussitôt, elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses saintes. Elle leur rendit témoignage : « Oui, mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée[1] !... » Que toute incertitude ait cessé dans les flammes, cela nous doit faire croire qu'elle accepta la mort pour la *délivrance* promise, qu'elle n'entendit plus le *salut* au sens judaïque et matériel, comme elle avait fait jusque-là, qu'elle vit clair enfin, et que, sortant des ombres, elle obtint ce qui lui manquait encore de lumière et de sainteté.

Cette grande parole est attestée par le témoin obligé et juré de la mort, par le dominicain qui monta avec elle sur le bûcher, qu'elle en fit descendre, mais qui d'en bas lui parlait, l'écoutait et lui tenait la croix.

[1] « Quod voces quas habuerat, erant a Deo... nec credebat per easdem voces fuisse deceptam. » Notices des mss., III, 489.

M. Henri Martin a donné une explication rationnelle des *voix* et des visions de Jeanne Darc : « Le philosophe pourrait soutenir que l'illusion de l'inspiré consiste à prendre pour une révélation apportée par des êtres extérieurs, anges, saints ou génies, les révélations intérieures de cette personnalité infinie qui est en nous et qui parfois, chez les meilleurs et les plus grands, manifeste par éclairs des forces latentes dépassant presque sans mesure les facultés de notre condition actuelle. Dans la langue des anciennes philosophies et des religions les plus élevées, ce sont les révélations du *férouer* mazdéen, du bon démon (celui de Socrate), de l'ange gardien, de cet autre *Moi* qui n'est que le *moi* éternel, en pleine possession de lui-même, » l'*awen* des Celtes (Triades des Bardes Gallois). Hist. de France, t. VII.

Nous avons encore un autre témoin de cette mort sainte, un témoin bien grave, qui lui-même fut sans doute un saint. Cet homme, dont l'histoire doit conserver le nom, était le moine augustin déjà mentionné, frère Isambart de la Pierre; dans le procès, il avait failli périr pour avoir conseillé la Pucelle, et néanmoins, quoique si bien désigné à la haine des Anglais, il voulut monter avec elle dans la charrette, lui fit venir la croix de la paroisse, l'assista parmi cette foule furieuse, et sur l'échafaud et au bûcher.

Vingt ans après, les deux vénérables religieux, simples moines, voués à la pauvreté et n'ayant rien à gagner ni à craindre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire : « Nous l'entendions, disent-ils, dans le feu, invoquer ses saintes, son archange; elle répétait le nom du Sauveur... Enfin, laissant tomber sa tête, elle poussa un grand cri : « Jésus! »

« Dix mille hommes pleuraient... » Quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire. Un d'eux, des plus furieux, avait juré de mettre un fagot au bûcher; elle expirait au moment où il le mit, il se trouva mal; ses camarades le menèrent à une taverne pour le faire boire et reprendre ses esprits; mais il ne pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-même, j'ai vu de sa bouche, avec le dernier soupir, s'envoler une colombe. » D'autres avaient lu dans les flammes le mot qu'elle répétait : « Jésus! » Le bourreau alla le soir trouver frère Isambart; il était tout épouvanté; il se confessa, mais il ne pouvait croire que Dieu lui pardonnât jamais... Un secrétaire du roi d'Angleterre disait

tout haut en revenant : « Nous sommes perdus ; nous avons brûlé une sainte ! »

Cette parole, échappée à un ennemi, n'en est pas moins grave. Elle restera. L'avenir n'y contredira pas. Oui, selon la Religion, selon la Patrie, Jeanne Darc fut une sainte.

Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire[1] ? Mais il faut se garder bien d'en faire une

[1] Sur l'authenticité des pièces, la valeur des divers manuscrits, etc., voir le travail de M. de l'Averdy et surtout celui du savant M. Jules Quicherat, auquel nous devrons la première publication complète du Procès de la Pucelle.

Je n'appelle pas poésie le poëme d'Antonio Astezano (secrétaire du duc d'Orléans, ms. de Grenoble, 1435), ni celui de Chapelain. Néanmoins ce dernier, comme le remarque très-bien M. Saint-Marc Girardin (Revue des Deux-Mondes, septembre 1838), a été traité très-sévèrement par la critique. Sa préface, qu'on a trouvée si ridicule, prouve une profonde intelligence théologique du sujet. — Shakespeare n'y a rien compris ; il a suivi le préjugé national dans toute sa brutalité. — Voltaire, dans le déplorable badinage que l'on sait, n'a pas eu l'intention réelle de déshonorer Jeanne Darc ; il lui rend dans ses livres sérieux le plus éclatant hommage : « Cette héroïne... fit à ses juges une réponse digne d'une mémoire éternelle... Ils firent mourir par le feu celle qui, pour avoir sauvé son roi, *aurait eu des autels*, dans les temps héroïques où les hommes en élevaient à leur libérateurs. » Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, chap. LXXX. — Les Allemands ont adopté notre sainte et l'ont célébrée autant et plus que nous. Sans parler de la Jeanne Darc de Schiller, comment ne pas être touché du pèlerinage qu'accomplit M. Guide Goerres à travers toutes les bibliothèques de l'Europe et par toutes les villes de France pour recueillir les manuscrits, les traditions, les moindres traces d'une si belle histoire? Cette dévotion chevaleresque d'un Allemand à la mémoire d'une sainte française fait honneur à l'Allemagne, à l'humanité. L'Allemagne et la France sont deux sœurs. Puissent-elles l'être toujours ! (Octobre 1840.)

La réalité populaire me paraît avoir été bien heureusement conciliée avec l'idéalité poétique dans l'œuvre d'une jeune fille à jamais regrettable !... Elle avait eu pour révélation ce moment de Juillet. Toutes les deux, l'artiste et la statue, ont été les filles de 1830.

légende[1]; on doit en conserver pieusement tous les traits, même les plus humains, en respecter la réalité touchante et terrible...

Que l'esprit romanesque y touche, s'il ose; la poésie ne le fera jamais. Eh! que saurait-elle ajouter?... L'idée qu'elle avait, pendant tout le moyen âge, poursuivie de légende en légende, cette idée se trouva à la fin être une personne; ce rêve, on le toucha. La Vierge secourable des batailles que les chevaliers appelaient, attendaient d'en haut, elle fut ici-bas... En qui? c'est la merveille. Dans ce qu'on méprisait, dans ce qui semblait le plus humble, dans une enfant, dans la simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France... Car il y eut un peuple, il y eut une France. Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elle apparurent à la fois la Vierge... et déjà la Patrie.

Telle est la poésie de ce grand fait, telle en est la philosophie, la haute vérité. Mais la réalité historique n'en est pas moins certaine; elle ne fut que trop positive et trop cruellement constatée... Cette vivante énigme, cette mystérieuse créature, que tous jugèrent surnaturelle, cet ange ou ce démon, qui, selon quelques-uns, devait s'envoler un matin[2],

[1] Le cadre serait tout tracé; c'est la formule même de la vie héroïque : 1, la forêt, la *révélation;* 2, Orléans, *l'action;* 3, Reims, *l'honneur;* — 4, Paris et Compiègne, la *tribulation*, la *trahison;* 5, Rouen, la *passion*. — Mais rien ne fausse plus l'histoire que d'y chercher des types complets et absolus. Quelle qu'ait été l'émotion de l'historien en écrivant cet Évangile, il s'est attaché au réel, sans jamais céder à la tentation d'idéaliser.

[2] Lorsqu'elle entra à Troyes, le clergé lui jeta de l'eau bénite, pour s'assurer s c'était une personne réelle ou une vision diaboli-

il se trouva que c'était une jeune femme, une jeune fille, qu'elle n'avait point d'ailes, qu'attachée comme nous à un corps mortel, elle devait souffrir, mourir, et de quelle affreuse mort!

Mais c'est justement dans cette réalité qui semble dégradante, dans cette triste épreuve de la nature, que l'idéal se retrouve et rayonne. Les contemporains eux-mêmes y reconnurent le Christ parmi les pharisiens[1]... Toutefois nous devons y voir encore autre chose, la passion de la Vierge, le martyre de la pureté.

Il y a eu bien des martyrs; l'histoire en cite d'innombrables, plus ou moins purs, plus ou moins glorieux. L'orgueil a eu les siens, et la haine et l'esprit de dispute. Aucun siècle n'a manqué de martyrs batailleurs, qui sans doute mouraient de bonne grâce quand ils n'avaient pu tuer... Ces fanatiques n'ont rien à voir ici. La sainte fille n'est point des leurs, elle eut un signe à part : Bonté, charité, douceur d'âme.

Elle eut la douceur des anciens martyrs, mais avec une différence. Les premiers chrétiens ne restaient doux et purs qu'en fuyant l'action, en s'épargnant la lutte et l'épreuve du monde. Celle-ci fut douce dans la plus âpre lutte, bonne parmi les mauvais, pacifique dans la guerre même; la guerre, ce triomphe du diable, elle y porta l'esprit de Dieu.

que. Elle sourit et dit : « Approchez hardiment, je ne m'envoulleray pas. » Voir l'interrogatoire du 3 mars 1430.

[1] L'évêque de Beauvais... « et sa compagnie ne se montrèrent pas moins affectés à faire mourir la Pucelle, que Cayphe et Anne, et les scribes et pharisées se montrèrent affectés à faire mourir Notre-Seigneur. » Chronique de la Pucelle.

Elle prit les armes quand elle sut « la pitié qu'il y avoit au royaume de France ». Elle ne pouvait voir « couler le sang françois ». Cette tendresse de cœur, elle l'eut pour tous les hommes ; elle pleurait après les victoires et soignait les Anglais blessés.

Pureté, douceur, bonté héroïque, que cette suprême beauté de l'âme se soit rencontrée en une fille de France, cela peut surprendre les étrangers qui n'aiment à juger notre nation que par la légèreté de ses mœurs. Disons-leur (et sans partialité, aujourd'hui que tout cela est si loin de nous) que sous cette légèreté, parmi ses folies et ses vices mêmes, la vieille France n'en fut pas moins le peuple de l'amour et de la grâce.

Le sauveur de la France devait être une femme. La France était femme elle-même. Elle en avait la mobilité, mais aussi l'aimable douceur, la pitié facile et charmante, l'excellence au moins du premier mouvement. Lors même qu'elle se complaisait aux vaines élégances et aux raffinements extérieurs, elle restait au fond plus près de la nature. Le Français, même vicieux, gardait plus qu'aucun autre le bon sens et le bon cœur [1]...

Puisse la nouvelle France ne pas oublier le mot de l'ancienne : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à *être bon* [2] ! » L'être et rester tel, entre les injustices des hommes

[1] Il restait toujours *bon enfant;* petit mot, grande chose. Personne aujourd'hui ne veut être ni *enfant*, ni *bon;* ce dernier mot est une épithète de dérision.

[2] C'est le mot du Philoctète de Fénelon. — Télém., livre XII. L'original grec le dit aussi, mais bien faiblement, et d'ailleurs dans un autre sens. Sophocl., Philoct., v. 476.

et les sévérités de la Providence, ce n'est pas seulement le don d'une heureuse nature, c'est de la force et de l'héroïsme... Garder la douceur et la bienveillance parmi tant d'aigres disputes, traverser l'expérience sans lui permettre de toucher à ce trésor intérieur, cela est divin. Ceux qui persistent et vont ainsi jusqu'au bout sont les vrais élus. Et quand même ils auraient quelquefois heurté dans le sentier difficile du monde, parmi leurs chutes, leurs faiblesses et leurs *enfances*[1], ils n'en resteront pas moins les enfants de Dieu!

[1] Saint François de Sales.

LIVRE XI

CHAPITRE PREMIER

Henri VI et Charles VII. Discordes de l'Angleterre; réconciliation des princes français. État de la France. 1431-1440.

La mort de la Pucelle était, dans l'opinion des Anglais, *le salut du roi*. Warwick disait, quand il crut qu'elle échapperait : « *Le roi va mal*, la fille ne sera pas brûlée. » Et encore : « Le roi l'a achetée cher; il ne voudrait pour rien au monde qu'elle mourût de mort naturelle. »

Ce roi, qui, disait-on, ne pouvait vivre que par la mort de la jeune fille, qui voulait qu'elle périt, c'était lui-même un tout jeune enfant de neuf ans, innocente et malheureuse créature, déjà marquée pour l'expiation... Pâle effigie de la France mourante, il se trouvait, par la malice du sort ou la justice de Dieu, placé dans le trône d'Henri V, afin qu'en réalité ce trône restât vide et que pendant un demi-siècle l'Angleterre n'eût ni roi, ni loi.

La sagesse anglaise s'était jouée elle-même; elle s'était chargée de rendre la France sage, et c'est elle qui devint folle. Par la victoire, la conquête et le mariage forcé, l'Angleterre réussit à se donner

un Charles VI. Conçu dans la haine, enfanté dans les larmes, peut-être à sa naissance regardé de travers par sa mère elle-même [1], le triste enfant vint au monde sous de fâcheux auspices et pauvrement doué. C'était du reste un enfant bon et doux; avec de la douceur, il pouvait se faire que l'on tirât quelque parti de cette faible nature, mais il aurait fallu la patience de l'Amour et les tempéraments de la Grâce. L'esprit anglais est celui de la Loi. Le formalisme, la roideur, le *cant*, étaient déjà ce qu'ils sont aujourd'hui. Combien plus, sous un gouvernement de prêtres politiques, sortis pour la plupart de la scolastique, du pédantisme, et qui gouvernait d'une même férule le roi et le royaume !... Scolastique et Politique, dures nourrices pour le pauvre enfant !... Le gouverneur, l'homme d'exécution pour cette discipline, ce fut le violent Warwick. Tour à tour gouverneur et geôlier, il fut choisi, nous l'avons dit, comme l'*honnête homme* du temps; brave, dur et dévot, il se faisait fort de former son élève sur le patron voulu, de le corriger et le *châtier* [2]... Il travailla si bien sur le patient, il amenda et émonda si consciencieusement, qu'il ne resta plus rien... Rien de l'homme, encore moins du roi, une ombre à peine, quelque chose de passif et d'inoffensif, une âme prête pour l'autre monde... Un tel roi fit l'humiliation, la rage des Anglais; ils trouvèrent que le saint n'était bon qu'à

[1] Elle se hâta de se remarier avec un ennemi des Anglais, le Gallois Owen Tudor. C'est justement de ce mariage d'un Gallois et d'une Française que vinrent les rois les plus absolus que l'Angleterre ait eus, les Tudors, Henri VIII, Marie, Élisabeth.

[2] V. plus haut.

faire un martyr; les durs raisonneurs n'ont jamais senti ce qu'il y a de Dieu en l'innocent, tout au moins de touchant dans le simple d'esprit.

Le martyr commença par le couronnement, par la riche moisson de malédictions qu'on lui fit recueillir dans les deux royaumes. Après avoir attendu neuf mois à Calais que les routes fussent moins dangereuses[1], il fut enfin amené à Paris, en décembre, au cœur de l'hiver. C'était le temps des grandes souffrances du peuple; la cherté des vivres était extrême; la misère et la dépopulation telles que le régent fut obligé de défendre de brûler les maisons abandonnées.

Ce prétendu sacre du roi de France fut tout anglais. D'abord, point de Français dans le cortége, sauf Cauchon et quelques évêques qui suivaient le cardinal Winchester. Nul prince du sang de France, sinon en comédie[2], un faux duc de Bourgogne, un faux comte de Nevers. La grand'mère ne paraît pas avoir été invitée; on lui laissa à peine entrevoir son petit-fils dans une solennelle et cérémonieuse visite. Il semblait politique de gagner la ville, de laisser officier l'évêque de Paris dans sa cathédrale. Mais le cardinal anglais, qui payait les frais du sacre[3], voulut aussi en avoir l'honneur. Il officia

[1] Un laird écossais, qui avait osé passer avant le roi, fut si content de lui-même qu'il entra, avec trompes, clairons et quatre bardes ou ménestrels qui marchaient devant lui en chantant leurs chants sauvages, comme s'il fût entré par la brèche. (Journal du Bourgeois.)

[2] « Et estoient vestus par personnages des cottes d'armes des dessus dits seigneurs. » Monstrelet.

[3] D'après tout ce que nous savons de ce grand prêteur sur gages, il est infiniment probable qu'il fit seulement les avances; son panégyriste n'ose pas dire qu'il donna.

pontificalement à Notre-Dame, prit et mania la couronne de France, et la mit sur la tête de l'enfant à genoux[1]. Au grand scandale du chapitre, tout se fit selon les rites anglais[2]. C'était le droit du sacre pour les chanoines de garder le vase de vermeil qui contenait le vin; les officiers du roi soutinrent que ce vase leur revenait.

Les grands corps ne furent point ménagés. Le parlement zélé qui avait banni Charles VII, l'université dont les docteurs jugeaient la Pucelle, les échevins enfin, ils virent tous au banquet royal le cas que faisaient d'eux leurs amis les Anglais. Magistrats et docteurs, arrivant dans la majesté de leurs robes fourrées, vermeilles ou cramoisies, ils restèrent dans la boue, à la porte du palais, sans trouver personne pour les introduire. S'ils parvinrent à entrer, ce fut en traversant à grand'peine le sale populaire, la foule malhonnête et méchante qui les poussait, les faisait tomber; les filous ramassaient... Arrivés dans la salle, à la table de marbre, ils ne trouvèrent point de places, sinon parmi les savetiers, les maçons, déjà attablés. Aux joutes, les hérauts n'eurent pas la peine de crier : Largesse! Les gens s'en allèrent les mains vides : « Nous en aurions eu davantage, disaient-ils furieux, au mariage d'un orfèvre[3]. » Encore, s'il y eût eu une légère baisse de taille; point de baisse. On ne fit même pas la grâce économique de mettre dehors un prisonnier.

[1] Jean Chartier. Monstrelet.

[2] « Plus en suivant les coutumes d'Angleterre que de France. » Ibidem.

[3] Journal du Bourgeois.

Et pourtant, il faut le dire, quand ils le voulaient bien, les Anglais savaient dépenser. Ils avaient fait, peu d'années auparavant, un immense gala que la ville paya par une taille établie tout exprès. La gloutonnerie de cette gent vorace[1] faisait l'étonnement de la foule affamée et béante. Dans un de leurs repas, le chroniqueur compte, outre les bœufs et les moutons, huit cents plats de menue viande; en une fois, ils burent quarante muids[2].

Le jeune roi fut ramené par Rouen, logé au château, non loin de la Pucelle, le roi près de la prisonnière, sans que celle-ci en fût mieux traitée. Dans les temps vraiment chrétiens, ce voisinage seul eût sauvé l'accusée. On eût craint que si la grâce du roi ne s'étendait sur elle, elle n'étendît sur lui son malheur.

Il lui fallait recevoir encore une couronne à Londres. L'*entrée* royale fut pompeuse, mais grave, tout empreinte d'un caractère théologique et pédagogique; les divertissements furent des moralités propres à former l'esprit et le cœur d'un jeune prince chrétien. L'enfant royal entendit au pont de Londres une ballade chantée par les sept dons de la Grâce; plus loin, il vit les sept Sciences avec la Sagesse, puis la figure d'un roi entre deux dames, Vérité et Mercie. Harangué par la Pureté, il trouva sur son passage les trois fontaines de Générosité,

[1] Shakespeare en parle d'une manière très-comique.

Either they must be dicted, like mules,
And have their provender tied to their mouths,
Or, piteous they will look, like drowned mice.
(SHAK., Henry VI, I, p., act. I. sc. 2.)

[2] Journal du Bourgeois, ann. 1424, 1428.

de Grâce et de Mercie, qui, il est vrai, ne coulaient point[1]. Au banquet royal, il fut régalé de ballades orthodoxes, à la gloire d'Henri V et de Sigismond qui punirent Oldcastle et Jean Huss, et *enseignèrent la crainte de Dieu*. Pour que rien ne manquât à la réjouissance, on brûla un homme à Smithfield[2].

Il y avait bien des choses, et trop claires, dans la sinistre comédie du couronnement. Qui eût su voir eût déjà vu la guerre civile parmi le cérémonial de religion et de paix. Ces pieux personnages qui siégeaient autour de leur royale pupille en leurs pacifiques robes violettes, ces loyaux barons qui venaient, Glocester en tête, rendre hommage avec leur *livery*[3], c'étaient deux partis, deux armées qui déjà se mesuraient des yeux. Les uns et les autres apportaient même pensée à l'autel, une pensée homicide. Les moyens seulement devaient différer.

Glocester et les barons, bouffis d'orgueil et de violence, devaient conspirer à grand bruit. A les entendre, sans les prêtres, ils auraient déjà conquis la France. Les évêques avaient tant peur de payer un schelling, qu'en 1430 ils avaient proposé de démolir les places fortes dont l'entretien était trop coûteux. N'était-ce pas une haute trahison?... Voilà

[1] « Il fallait demander discrètement à goûter de l'une des trois vertus, et alors on recevait un verre de vin. » Turner.

[2] » In the whiche pastyme... an hereticke was brent... » Ibidem.

[3] Ces couleurs par lesquelles se désignaient les vassaux d'un même lord étaient une occasion fréquente de disputes, un moyen de guerre civile. (V. Shakespeare sur la *livery* jaune de Winchester, etc.) Mais ce ne fut qu'après l'horrible guerre de la Rose *rouge* et de la Rose *blanche*, qu'Henri VII parvint à supprimer les *liveries*.

pourquoi sans doute ils fermaient le conseil à lord Glocester, au roi même. Leur effronterie allait jusqu'à envoyer au parlement, comme membres des communes, des gens qui n'avaient pas été élus... Glocester couronnait ces accusations par une terrible histoire. Son frère Henri V lui avait conté qu'une nuit qu'il couchait à Winchester, son chien jappa, et l'on trouva un homme couché sous un tapis; l'homme avoua que Winchester l'avait chargé de tuer le roi[1], mais on ne voulut pas donner suite à la chose : il fut noyé dans la Tamise.

De son côté, Winchester avait beau jeu pour récriminer. Tout le monde savait, voyait les fureurs de Glocester : prises d'armes dans la Cité, coup de main pour forcer la Tour, son mariage improvisé, et sa folle guerre contre l'alliée de l'Angleterre pour se faire un État à lui. Ce violent et dissolu Glocester avait osé épouser publiquement deux femmes; les chastes ladies de Londres avaient tellement souffert en leur délicatesse de cet énorme scandale, qu'elles en portèrent plainte au parlement[2]. La seconde femme était d'une famille alliée au fameux hérétique Oldcastle; c'était une Lenoma Cobhar, belle, méchante, qui n'avait que trop d'esprit et qui, après je ne sais combien d'aventures, n'en avait pas moins ensorcelé le duc au point de s'en faire épouser. Cette femme avait une cour de gens suspects, faiseurs de vers satiriques, alchimistes, astrologues. Enfermée avec eux, que pouvait-elle faire, sinon

[1] « By the stirring up and procuring of my saide lorde of Winchester. » Hollingshed, éd. 1577, fol. 1228, col. 2.

[2] V. plus haut.

travailler contre l'Église, lire aux astres la mort de ses ennemis, ou la hâter par des poisons ou des sorts?... Il y avait là bonne et riche matière aux procès ecclésiastiques. En 1432, Winchester, revenant de l'exécution de Rouen, crut pouvoir répéter la même scène à Londres. Il fit prendre une sorcière, nommée Margery, qui devait être attachée à la duchesse de Glocester[1]; il la fit examiner à Windsor même, au château royal; mais quelque bonne volonté qu'on y mît, la Margery fut trop habile, il n'y eut pas moyen d'en rien tirer; il fallut attendre.

Glocester à son tour, voyant Winchester parti pour le concile, crut avoir tout gagné; il fit arrêter à l'embarquement l'argent du cardinal. Un déficit énorme fut avoué dans le parlement. Les communes, effrayées, appelèrent au gouvernement du royaume, non Glocester qui s'y attendait, mais son frère, le régent de France. Ce qui peint la nation, c'est que Bedford, pour première question, demanda quel traitement lui serait alloué... Le silence fut général.

Que le gouvernement fût entre les mains de Winchester ou de Bedford, les affaires ne pouvaient qu'aller mal. C'était justement l'époque où le faible lien qui attachait encore le duc de Bourgogne aux Anglais achevait de se rompre. Sa sœur, femme de Bedford, mourut cette année.

Cette alliance n'avait jamais été solide ni sûre. Le duc de Bourgogne avait dans ses archives un gage touchant de l'amitié anglaise, à savoir les lettres secrètes de Glocester et de Bedford, où les deux

[1] Elle l'était certainement dix ans après.

princes agitaient ensemble les moyens de l'arrêter ou de le tuer. Bedford, beau-frère du duc de Bourgogne, opinait pour le dernier parti, sauf la difficulté de la chose.

Les variations de cette orageuse alliance feraient toute une histoire. D'abord Henri V, outre l'argent qu'il donna au duc pour l'attirer dans son parti, semblait lui avoir fait espérer de grands avantages. Mais, bien loin de lui faire part dans leurs acquisitions, les Anglais essayèrent de prendre l'héritage de Hollande et de Hainaut qu'il regardait comme sien. Dans leurs succès, ils lui tournaient le dos ou tâchaient de lui nuire; dès qu'ils avaient besoin de lui, les dogues redevenaient rampants.

Après leur équipée de Hainaut, serrés de près par Charles VII, ils apaisèrent le duc en lui engageant Péronne et Tournai, puis Bar, Auxerre et Mâcon. En 1429, ils refusèrent de remettre Orléans entre ses mains. Orléans pris et Charles VII marchant sur Reims, ils se jetèrent dans les bras du beau-frère, lui engagèrent Meaux et firent semblant de lui confier Paris. Lorsqu'ils eurent la Pucelle et que leur

[1] Ces pièces, si importantes, étaient encore aux Archives de Lille au commencement de ce siècle; elles en ont été soustraites, et le savant archiviste, M. Leglay, qui en a recouvré d'autres, n'a pu trouver encore la trace de celles-ci; peut-être sont-elles aujourd'hui dans quelque manoir anglais, au fond d'un musée seigneurial. Heureusement l'inventaire en donne un extrait fort détaillé. Glocester écrit à Bedford pour lui apprendre les liaisons du duc de Bourgogne avec Arthur de Bretagne qui veut le rapprocher du Dauphin; il propose de le faire arrêter. Bedford répond qu'*il vaudrait mieux le tuer* dans les joutes qui auront lieu à Paris. Puis il écrit que l'occasion a manqué, mais qu'il trouvera moyen de l'attirer et de le faire enlever au passage. *Archives de Lille; chambre des comptes; inventaire*, t, VIII, *ann.* 1424.

roi fut sacré, ils firent acte de souveraineté en Flandre[1], écrivant aux Gantais et leur offrant protection.

Le duc de Bourgogne n'avait jamais eu grande raison d'aimer les Anglais, et il n'en avait plus de les craindre. Leur guerre en France devenait ridicule. Dunois leur prit Chartres, pendant que la garnison anglaise était au sermon. Ils assiégeaient Lagny; le régent en personne, le comte de Warwick, étaient venus et avaient fait brèche; mais voyant sur la brèche, déjà ouverte et praticable, les assiégés qui leur montraient les dents, ils crurent prudent de laisser là ces enragés et ils revinrent à Paris la veille de Pâques, « apparemment pour se confesser[2] ».

Les Parisiens, réjouis de cette retraite de Bedford, ne s'amusèrent pas moins de son mariage. Il épousait à cinquante ans une petite fille de dix-sept, « frisque, belle et gracieuse[3], » une fille du comte de Saint-Pol, d'un vassal du duc de Bourgogne, et cela brusquement, sournoisement, sans rien dire à son beau-frère. Le duc n'y eût pas consenti; les Saint-Pol, élevés par lui[4] pour garder sa frontière,

[1] En 1423, Bedford avait tranché durement cette grande question de juridiction en faisant casser une sentence des Quatre membres de Flandre par le parlement de Paris. *Archives du royaume. Trésor des chartes*, 30 *avril*, J. 573.

« Et si vous ou les vostres désirez aucune chose devers nous, tousjours nous trouverez disposez de entendre raisonnablement comme souverain... » Proceedings and ordinances of the privy council of England, vol. IV, 5 (1835).

[2] Journal du Bourgeois de Paris.

[3] Monstrelet.

[4] A ce moment même, Philippe obligeait René à leur laisser la ville de Guise, dont il était en possession. (Villeneuve-Bargemont.)

commençaient le rôle double qui devait les perdre; ils donnaient pied aux Anglais chez le duc de Bourgogne.

Winchester comprenait mieux que, l'alliance de Bourgogne rompue, la guerre allait changer de face, qu'elle deviendrait bien autrement coûteuse et qu'infailliblement l'Église payerait les frais. On avait commencé par l'Église de France. On voulait lui faire rendre tous les dons pieux qu'elle avait reçus depuis soixante ans.

Dans cette inquiétude, il s'entremit vivement pour la paix. Il obtint qu'une conférence aurait lieu entre Bedford et Philippe le Bon. Il parvint à faire avancer les deux ducs, l'un vers l'autre, jusqu'à Saint-Omer. Mais ce fut tout; une fois dans la ville, ni l'un ni l'autre ne voulut faire la première démarche. Quoique Bedford dût bien voir que la France était perdue pour les Anglais, s'il ne regagnait le duc de Bourgogne, il resta ferme sur l'étiquette; représentant du roi, il attendit la visite du vassal du roi, lequel ne bougea; la rupture fut définitive.

Tout au contraire, la France se ralliait peu à peu. Le rapprochement fut surtout l'ouvrage de la maison d'Anjou. La vieille reine Yolande d'Anjou, belle-mère du roi, lui ramenait les Bretons; de concert avec le connétable Richemont, frère du duc de Bretagne, elle chassa le favori La Trémouille.

Il était plus difficile de gagner le duc de Bourgogne, qui soutenait en Lorraine le prétendant Vaudemont contre René d'Anjou, fils d'Yolande. Ce prince, qui est resté dans la mémoire des Angevins et des Provençaux sous le nom du *bon roi René*,

avait toutes les qualités aimables de la vieille France chevaleresque; il en avait aussi l'imprudence, la légèreté. Il s'était fait battre et prendre à Bulgnéville par les Bourguignons (1431). Il consacra les loisirs de la prison, non à la poésie, comme Charles d'Orléans, mais à la peinture. Il fit des tableaux pour la chapelle qu'il construisit dans sa prison, il en fit pour les chartreux de Dijon; il travailla même pour celui qui le retenait prisonnier; lorsque Philippe le Bon vint le voir, René lui fit présent d'un beau portrait de Jean sans Peur. Il n'y avait pas moyen de rester ennemi de l'aimable peintre; le duc de Bourgogne lui rendit la liberté sous caution.

Les princes se rapprochaient, et il ne tenait pas aux peuples qu'ils n'en fissent autant. Paris, gouverné par Cauchon et autres évêques, essaya de s'en débarrasser et de chasser les Anglais. La Normandie même, cette petite Angleterre de France, finit par se lasser d'une guerre dont on lui faisait porter tout le poids. Un vaste soulèvement eut lieu dans les campagnes de la basse Normandie; le chef était un paysan nommé Quatre-Pieds, mais il y avait aussi des chevaliers; ce n'était pas une simple jacquerie. La province ne pouvait manquer d'échapper bientôt aux Anglais.

Ils avaient l'air eux-mêmes de désespérer. Bedford délaissait Paris. La pauvre ville, frappée tour à tour de la famine et de la peste, était un trop affreux séjour. Le duc de Bourgogne osa pourtant la visiter; il y passa avec sa femme et son fils, se rendant à la grande assemblée d'Arras, où l'on allait traiter de la paix. Les Parisiens le reçurent, l'implorèrent comme un ange de Dieu.

Cette assemblée était celle de toute la chrétienté. On y vit les ambassadeurs du concile, du pape, de l'empereur, ceux des rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, ceux de Naples, de Milan, de Sicile, de Chypre, ceux de Pologne et de Danemark. Tous les princes français, tous ceux des Pays-Bas, étaient venus ou avaient envoyé; de même l'université de Paris et nombre de bonnes villes. Tout ce monde étant rassemblé, l'Angleterre elle-même arriva dans la personne du cardinal de Winchester.

La première question était de savoir s'il était possible d'accorder Charles VII et Henri VI. Mais quel moyen? chacun d'eux prétendait garder la couronne. Charles VII offrait l'Aquitaine, la Normandie même que les Anglais avaient encore. Ceux-ci demandaient que chacun restât en possession de ce qu'il avait, en s'arrondissant par des échanges[1]. Leur étrange infatuation est admirablement marquée dans les instructions que le conseil de Londres donnait au cardinal, quatre ans après l'assemblée d'Arras (1439), lorsque les affaires anglaises avaient encore bien empiré. D'abord il devait engager Charles de Valois à cesser de troubler le roi Henri dans la jouissance de son royaume de France, et pour le bien de la paix lui offrir en Languedoc *vingt mille livres de rente*[2] à tenir en fief. Puis, le cardinal, comme homme d'Église, devait faire un long discours sur les avantages de

[1] D. Plancher, Histoire de Bourgogne, t. IV, p. 203, d'après le journal anglais des conférences, mss. de la Bibl. Harleienne, n° 4763.

[2] « To the valeu, in demayne and revenue..., of xx mil. l. verly. » Rymer, 21 mai 1439.

la paix. Et alors, les autres ambassadeurs du roi devaient se laisser gagner jusqu'à proposer mariage avec une fille de Charles, et reconnaître deux royaumes de France.

Il n'y avait rien à faire avec les Anglais; on les laissa partir d'Arras. Tout le monde se tourna vers le duc de Bourgogne. On le supplia d'avoir pitié du royaume, de la chrétienté, qui souffraient tant de ces longues guerres. Mais il ne pouvait se décider; sa conscience, son honneur de chevalier était engagés, disait-il, il avait signé; de plus, n'était-il pas lié par la vengeance de son père? Les légats du pape lui disaient qu'à cela ne tînt, qu'ils avaient pouvoir pour le délier de ses serments. Mais cela ne le rassurait pas encore. Le droit ecclésiastique ne semblant pas suffisant, on eut recours au droit civil : on fit une belle consultation où, pour laisser les esprits plus libres, les parties étaient désignées par les noms de Darius et d'Assuérus. Les docteurs anglais et français opinèrent, comme on devait s'y attendre, en sens contraire; mais ceux de Bologne, qu'avaient amenés les légats, déclaraient, conformément à l'avis des Français, que Charles VI n'avait pu conclure le traité de Troyes : « Les *lois* défendent que l'on traite de la succession d'un homme vivant et annulent les serments contraires aux bonnes mœurs. Le traité contient d'ailleurs une chose impie, l'engagement du père *de ne pas traiter avec son fils* sans le consentement des Anglais... Si le roi avait un crime à reprocher à son fils, il devait se pourvoir devant le pape, qui seul a le droit de déclarer un prince incapable d'hériter. »

Le duc de Bourgogne laissait raisonner, supplier. Mais au fond le changement qu'on demandait était déjà fait en lui; il était las des Anglais. Les Flamands, qui tant de fois avaient forcé leurs comtes de rester unis à l'Angleterre, lui devenaient hostiles; ils souffraient des courses de la garnison de Calais; ils étaient maltraités lorsqu'ils allaient à ce grand marché des laines. Les Anglais, chose plus grave, se mettaient à filer aussi la laine, à faire du drap; ces draps, ces laines filées envahissaient la Flandre même par le bon marché, et forçaient toutes les barrières. On les défendit en 1428, et il fallut les défendre encore en 1446, en 1464, en 1494[1]. Enfin, en 1499, il n'y eut plus moyen de les défendre; la Flandre, alors sous un prince étranger, se soumit à les recevoir.

L'Angleterre devenait donc une rivale de la Flandre, une ennemie; eût-elle été amie, son amitié eût peu servi désormais. Le duc de Bourgogne avait gagné par l'alliance des Anglais la barrière de la Somme, arrondi, complété sa Bourgogne; mais leur alliance ne pouvait plus lui garantir ses acquisitions. Ils avaient peine à se défendre, divisés comme ils l'étaient. Entre Winchester et Glocester, Bedford pouvait seul maintenir quelque équilibre : Bedford mourut; cette mort soulagea encore la conscience du duc de Bourgogne. Les traités conclus avec Bedford, comme régent de France, lui parurent dès lors moins sacrés; c'était le point de

[1] V. plus haut, et pour la défense de 1446, *Archives générales de Belgique, Brabant*, n° 2, *fol.* 123.

vue tout littéral du moyen âge; on se croyait lié viagèrement à celui qui avait signé[1].

Les deux beaux-frères du duc de Bourgogne, le duc de Bourbon et le connétable de Richemont, frère du duc de Bretagne, ne contribuèrent pas peu à le décider. Depuis sa prison d'Azincourt, depuis que, traîné partout à la suite d'Henri V, il avait vu de près la morgue des Anglais, Richemont en était resté ennemi implacable. Le duc de Bourbon, dont le père était mort prisonnier sans pouvoir se racheter jamais, ni par argent, ni par bassesse, n'aimait guère plus les Anglais; tout récemment encore, ils venaient de donner à Talbot son comté de Clermont[2], qui était dans la maison de Bourbon depuis saint Louis.

Bourbon et Richemont prièrent tant leur beau-frère, qu'il céda et voulut bien faire grâce. Le traité d'Arras ne peut être qualifié autrement. Le roi demandait pardon au duc, et le duc ne lui rendait pas hommage; en cela il devenait lui-même comme roi. Il gardait pour lui et ses hoirs tout ce qu'il avait acquis : d'un côté Péronne et toutes les places de la Somme, de l'autre Auxerre et Mâcon.

Les explications et réparations pour la mort du duc Jean étaient fort humiliantes. Le roi devait dire ou faire dire qu'en ce temps-là il était bien jeune, avait encore petite connaissance, et n'avait pas été assez avisé pour y pourvoir; mais qu'il allait faire toute diligence pour rechercher les

[1] J'ai cité quelques exemples de cet attachement à la lettre dans mes Origines du droit, et je pourrais en ajouter une foule d'autres.
[2] *Bibliothèque royale, mss. Colbert*, LII, *fol.* 313.

coupables. Il devait fonder à Montereau une chapelle dans l'église, et un couvent pour douze chartreux; de plus, sur le pont où l'acte avait été perpétré, une croix en pierre, qui serait entretenue aux frais du roi.

La cérémonie du pardon eut lieu dans l'église de Saint-Wast. Le doyen de Paris, Jean Tudert[1], se jeta aux pieds du duc Philippe, et cria merci de la part du roi pour le crime de Jean sans Peur. Le duc se montra ému, le releva, l'embrassa, et lui dit qu'il n'y aurait jamais de guerre entre le roi Charles et lui. Le duc de Bourbon et le connétable jurèrent ensuite la paix, ainsi que les ambassadeurs et les seigneurs français et bourguignons.

Mais la réconciliation n'eût pas été complète si le duc de Bourgogne n'eût conclu un arrangement définitif avec le beau-frère de Charles VII, René d'Anjou. René, n'ayant pu se tenir au premier traité, avait mieux aimé rentrer en prison. Philippe le Bon l'en fit sortir et lui remit une partie de sa rançon en faveur du mariage de sa nièce, Marie de Bourbon, avec un fils de René. Ainsi les maisons de Bourgogne, de Bourbon et d'Anjou, se trouvaient unies entre elles et avec le roi. Celle de Bretagne flottait; le duc ne se déclarait pas; il trouvait grand profit à la guerre; on disait que trente mille Normands s'étaient réfugiés en Bretagne. Mais, que le

[1] Ce fut Jean Tudert, et non Bourbon et Richemont, comme le dit à tort Monstrelet. D. Plancher, IV, 218-219. En effet, pourquoi Philippe le Bon aurait-il préféré ses deux beaux-frères pour leur laisser faire ce personnage humiliant ? Cette observation judicieuse appartient aux auteurs de l'Ancien Bourbonnais (MM. Allier, Michel et Batissier), t. II, p. 50.

duc fût Anglais ou Français, son frère Richemont était connétable de France : les Bretons le suivaient volontiers; les bandes bretonnes faisaient la force de Charles VII : on les appelait les *bons corps*[1].

Cette réconciliation de la France mit les Anglais hors d'eux-mêmes[2]; la colère les aveugla, et ils s'enfoncèrent comme à plaisir dans leur malheur. Le duc de Bourgogne voulait garder des ménagements avec eux; il leur offrait sa médiation, ils la repoussèrent, ils pillèrent et tuèrent les marchands flamands dans Londres. La Flandre s'irritant à son tour, le duc en profita pour entraîner les communes et il les mena assiéger Calais. Le parti bourguignon tourna comme le duc de Bourgogne; ceux de Paris, les halles même, le quartier bourguignon par excellence, appelèrent les gens du roi, son connétable, et les mirent dans la ville; les Anglais, qui y avaient encore quinze cents hommes d'armes et faisaient d'abord mine de résister, s'enfermèrent piteusement dans la Bastille; puis, ayant peur de la faim, ils obtinrent de s'embarquer et de descendre à Rouen. Le peuple, que trois évêques avaient durement gouverné pour les Anglais, les poursuivit de ses huées; il criait après l'évêque de Térouane, chancelier des Anglais[3] : « Au renard, au renard! » Les Parisiens avaient regret de les tenir quittes à si bon marché; mais il eût fallu assiéger la Bastille, et le connétable lui-même était

[1] Daru.

[2] « Le jeune roi Henry prit en ce si grand'déplaisance que les larmes lui saillirent hors des yeux. » Monstrelet.

[3] Ce chancelier dit depuis « qu'il avoit bien payé son escot. » Jean Chartier.

aux expédients; l'argent lui manquait : le roi, pour reprendre Paris, n'avait eu que mille francs à lui donner (1436).

Les Anglais traîneront encore quinze ans en France, chaque jour plus humiliés, échouant partout, mais ne voulant jamais s'avouer leur impuissance, aimant mieux s'accuser les uns et les autres, crier à la trahison, jusqu'à ce que l'orgueil et la haine tournent en cette horrible maladie, cette rage épileptique que l'on a baptisée du poétique nom de guerre des Roses. Dès ce moment, le roi a peu à craindre; il n'a qu'à patienter, saisir l'occasion, frapper à propos; il peut déjà, moins inquiet de ce côté, s'informer des affaires intérieures, examiner l'état de la France, après tant de maux, s'il y a encore une France.

Dans cette vaste et confuse misère, parmi tant de ruines, deux choses étaient debout : la noblesse et l'Église. La noblesse avait servi le roi contre les Anglais, servi gratis un roi mendiant; elle y avait mangé beaucoup du sien, tout en mangeant le peuple; elle comptait être dédommagée. L'Église, d'autre part, se présentait comme bien pauvre et souffreteuse, mais il y avait cette notable différence qu'elle était pauvre par l'interruption du revenu; généralement le fonds restait. Le roi, débiteur de la noblesse, ne pouvait s'acquitter qu'aux dépens de l'Église, soit en forçant celle-ci de payer, ce qui semblait difficile et dangereux, soit plutôt doucement, indirectement, au nom des libertés ecclésiastiques, en rétablissant les élections où dominaient les seigneurs et les mettant à même de disposer ainsi des bénéfices. Le pape y

nommait souvent des partisans de l'Angleterre; Charles VII n'avait pas à la ménager. Il adopta dans sa pragmatique de Bourges (7 juillet 1438) les décrets du concile de Bâle qui rétablissaient les élections et reconnaissaient les droits des nobles patrons des églises à *présenter* aux bénéfices[1]. Ces patrons, descendants des pieux fondateurs ou protecteurs, regardaient les églises comme des démembrements de leurs fiefs; ils ne demandaient pas mieux que de les *protéger* encore, c'est-à-dire d'y mettre leurs hommes, en faisant élire ceux-ci par les moines ou chanoines.

On n'eût pas attendu cette réforme aristocratique du concile de Bâle, à en juger par la prépondérance qu'y exerçait l'élément démocratique de l'Église, les universitaires. Ceux-ci avaient eu pourtant une leçon : ils avaient travaillé ardemment à la réforme de Constance et ils n'en avaient pas profité. Les évêques, relevés par eux, mais généralement serviteurs craintifs des seigneurs, faisaient élire les gens recommandés, et les universitaires mouraient de faim. L'université de Paris, ne cachant point son désappointement, avait avoué, à cette époque, qu'elle aimait mieux encore que le pape *donnât*

[1] V. Ordonnances, t. XIII, p. XLV-XLVI. Ce point essentiel de la pragmatique est celui sur lequel elle glisse le plus légèrement : « Patronorum jura enervantur... » — Au contraire, elle insiste sur le texte populaire, la nécessité d'empêcher l'argent de sortir du royaume : « Thesauri asportantur. » Ordonnances, XIII, 269. Le vieux canoniste explique très-bien l'origine de ces droits, dans son vers technique :

Patronum faciunt dos, ædificatio, fundus.
(Ducange, verb. PATRONUS).

Ibidem, et verb. ABBACOMITES.

les prébendes[1]. A Bâle, elle crut avoir mieux pris ses précautions. Une part déterminée était assurée dans les bénéfices aux gradués, à ceux qui auraient étudié dix ans, sept ans, trois ans, et non-seulement aux théologiens, mais aux gradués en droit, en médecine; l'avocat et le médecin avaient droit à une cure, à un canonicat; quelque bizarre que fût la chose, c'était un pas, nécessaire peut-être, hors de la scolastique. On offrait ainsi le choix aux patrons; seulement, en leur rendant ce beau droit de *présentation*, les universitaires se chargeaient modestement de désigner un certain nombre des leurs, parmi lesquels ils *pourraient* choisir.

Le concile de Bâle était dans une situation difficile; le pape ouvrait contre lui son concile de Florence et faisait grand bruit de la réunion de l'Église grecque. Ceux de Bâle, *in extremis*[2], se hâtèrent d'accomplir la grande réforme qui devait leur gagner les seigneurs, les évêques, les universités, c'est-à-dire confédérer tous les pouvoirs locaux contre l'unité pontificale. Pour la collation des bénéfices, le pape était réduit par le concile presque à rien; on lui en laissait un sur cinquante. Autre réduction sur les annates et droits de chancellerie. Enfin la grande force de l'unité, celle qui traînait à Rome des nations de plaideurs, qui y faisait couler des fleuves d'or, l'appel,[3] était interdit (sauf

[1] Bulæus.

[2] Le concile dura longtemps encore, mais en concurrence avec celui de Ferrare.

[3] Quand la Pucelle en appela au pape, l'évêque de Beauvais répondit : « Le pape est trop loin. » Dans la réalité, il se trouva que les évêques eux-mêmes, pour s'être ainsi débarrassés du pape,

quelques cas extraordinaires) toutes les fois que les plaideurs auraient *plus de quatre jours* de chemin pour se rendre à Rome; c'était faire descendre le juge des rois au rôle de podestat de la banlieue.

Ce qui charmait la France, alors si pauvre, c'est que la pragmatique allait empêcher l'or et l'argent de sortir du royaume. Plus tard, lorsque la défense fut levée, le parlement, dans une remontrance, fait un compte lamentable des millions d'or qui ont passé à Rome en quelques années. « Le pont au Change, dit-il douloureusement, n'a plus ni change ni changeurs; on n'y voit que des chapeliers, des faiseurs de poupées [1]. » Le parlement se montre peu touché des retours en parchemin qu'on obtenait de Rome. L'absence de l'or se faisait vivement sentir. Sous Charles VII, il était vraiment nécessaire, comme instrument de la guerre, comme moyen d'action rapide : la banque tournait de ce côté ses spéculations; jusque-là occupée du change de Rome

eurent un pape (et plus dur) dans le parlement. Voir les observations fort spécieuses de Pie II sur les inconvénients de la pragmatique, dans le recueil des Libertés de l'Église gallicane, t. I (sub fin.), Hist. de la pragm., p. 36, d'après Gobellini Comment. V. aussi la réponse du spirituel pontife aux Allemands Æneæ Sylvii (Piccolomini Opera, p. 837.)

[1] Il est curieux de voir avec quel enthousiasme ces magistrats parlent de l'argent : « Numisma est mensura omnium rerum, etc. » Remontrance du parlement à Louis XI, Libertés de l'Église gallicane, I, p. 90, nos 52-57. V. aussi les observations piquantes sur la fureur avec laquelle on allait intriguer à Rome, pour obtenir les bénéfices : « N'y aura nul qui ait de quoy qui ne se mette en avant pour cuider advancer son fils ou son parent, et souvent perdront leur parent et leur argent. » Ibidem, p. 9, n° 53.

Entre autres pamphlets, inspirés de cet esprit gallican, voyez : De Matrimonio contracto inter *Dominam* pragmaticam et papam, matrimonium istud debeatne consummari, 1438. *Bibl. royale, mss. Dupuy*, 670, *fol.* 42.

et de la transmission des décimes ecclésiastiques, elle allait tirer sur les Anglais cette lettre de change qu'ils payèrent avec la Normandie[1].

Puisqu'on chassait les Anglais, il semblait naturel de chasser aussi les Italiens. La France voulait faire elle-même ses affaires, affaires d'argent, affaires d'Église. Pourquoi l'Église *établie* d'Angleterre subsistait-elle parmi tant d'attaques? C'est qu'elle était tout anglaise, fermée aux étrangers, soutenue par les familles nobles, par ses ennemis même, qui y plaçaient leurs parents ou leurs serviteurs; n'était-ce pas un exemple pour l'Église de France?

Il y avait toutefois une chose à craindre, c'est qu'une Église si bien fermée aux influences pontificales ne devînt, non pas nationale, mais purement seigneuriale. Ce n'était pas le roi, l'État, qui hériterait de ce que perdrait le pape, mais bien les seigneurs et les nobles. A une époque où l'organisation était si faible encore, on n'agissait guère à distance; or, à chaque élection, le seigneur était là pour *présenter* ou recommander; les chapitres élisaient docilement[2]; le roi était bien loin. Il s'agis-

[1] V. plus bas l'influence du grand banquier Jacques Cœur.

[2] On peut relever dans la Gallia Christiana les noms des évêques qui furent nommés sous l'influence des grands seigneurs : *Dunois*. Son familier, D'Illiers, év. de Chartres, 1459. — *Armagnac*. Jean d'Armagnac, frère du bâtard d'Armagnac, év. d'Auch, vers 1640. — *Pardiac*. Jean de Barthon, fils du chancelier Bernard de Pardiac, comte de la Marche, év. de Limoges, 1440. — *Foix*. Roger de Foix, év. de Tarbes, 1441, a pour successeur son parent, le cardinal Pierre de Foix. — *Albret*. Louis d'Albret, év, d'Aire, 1444, de Cahors, 1460. — *Bourbon*. Charles de Bourbon, év. du Puy, est élu (à neuf ans) archevêque de Lyon, 1446, sur la présentation de son père; Jean de Bourbon lui succède comme év. du Puy; Jacques de Combornes, familier de la maison de Bourbon, est élu év. de Clermont, 1445.

sait de savoir si la noblesse était digne qu'on lui remît la principale action dans les affaires de l'Église; si les seigneurs, à qui véritablement revenait le choix des pasteurs, la responsabilité du salut des âmes, étaient eux-mêmes les âmes pures qu'en matière si délicate éclairerait le Saint-Esprit.

Le moyen âge avait redouté une telle influence comme l'anéantissement de l'Église. Et pourtant les barons du XIIe siècle, ceux mêmes qui se battirent si longtemps pour le sceptre contre la crosse, ceux qui plantèrent le drapeau de l'empereur sur les murs de Rome, comme un Godefroy de Bouillon, c'étaient des hommes craignant Dieu.

Dans son fief, le baron, tout fier et dur qu'il pouvait être, avait encore une règle qui, pour n'être pas écrite, ne semblait que plus respectable. Cette règle était l'*usage*, la coutume[1]. Dans ses plus grandes violences, il voyait venir ses hommes qui lui disaient avec respect : « Messire, ce n'est pas l'*usage* des bonnes gens de céans. » On lui amenait les prud'hommes, les vieux du pays, qui semblaient l'*usage* vivant, des gens qui l'avaient vu naître, qu'il voyait tous les jours et connaissait par leurs noms. L'emportement brutal du jeune homme tom-

— *Angoulême*. Robert de Montberon, homme lettré, attaché à Jean d'Angoulême, est élu év. d'Angoulême vers 1440; Geoffroi de Pompadour, ami et conseiller du même Jean, succède, 1450. — *Alençon*. Robert Cornegrue, présenté par le duc d'Alençon, est élu év. de Séez, 1453, *Aubusson*. Hugues d'Aubusson, év. de Tulles, 1444, etc., etc. (Note communiquée par M. Jules Quicherat, d'après la Gallia Christiana, etc.)

[1] De là la fixité des redevances, qui était un si grand adoucissement. Souvent, elles étaient de pure cérémonie; en certains lieux, l'usage voulait que le régisseur donnât plus qu'il ne recevait. V. mes Orgines du droit.

bait souvent en présence de ces vieillards, devant cette humble et grave figure de l'antiquité.

La crainte de Dieu, le respect de l'*usage*, ces deux freins des temps féodaux, sont brisés au xve siècle. Le seigneur ne réside plus, il ne connaît plus ni ses gens, ni leurs coutumes. S'il revient, c'est avec des soldats, pour faire de l'argent brusquement; il retombe par moments sur le pays, comme l'orage et la grêle; on se cache à son approche; c'est dans toute la contrée une alarme, un *sauve qui peut*.

Ce seigneur, pour porter le nom seigneurial de son père, n'en est pas plus un seigneur; c'est ordinairement un rude capitaine, un barbare, à peine un chrétien. Souvent ce sera un chef d'*houspilleurs*, de *tondeurs*, d'*écorcheurs*, comme le bâtard de Bourbon, le bâtard de Vaurus, un Chabannes, un La Hire. *Écorcheurs* était le vrai nom. Ruinant ce qui l'était déjà, enlevant la chemise à celui qu'on avait laissé en chemise; s'il ne restait que la peau, ils prenaient la peau.

On se tromperait si l'on croyait que c'étaient seulement les capitaines écorcheurs, les bâtards, les seigneurs sans seigneurie, qui se montraient si féroces. Les grands, les princes avaient pris dans ces guerres hideuses un étrange goût du sang. Que dire quand on voit Jean de Ligny, de la maison du Luxembourg, exercer son neveu, le comte de Saint-Pol, un enfant de quinze ans, à massacrer des gens qui fuyaient[1]?

Ils traitaient au reste leurs parents comme leurs

[1] Monstrelet.

ennemis. Mieux valait même, pour la sûreté, êtr ennemi que parent. Il semble qu'en ce temps-là n'y ait plus ni père, ni frère... Le comte d'Ha court tient son père prisonnier toute sa vie[1]; l comtesse de Foix empoisonne sa sœur; le sire d Giac sa femme[2]; le duc de Bretagne fait mourir d faim son frère, et cela publiquement : les passan entendaient avec horreur cette voix lamentable q demandait en grâce la charité d'un peu de pain. Un soir, le 10 janvier, le comte Adolfe de Gueld arrache du lit son vieux père; il le traîne cin lieues à pied, sans chausses, par la neige, et jette dans un cul de basse-fosse... Le fils avait dire, il est vrai, que le parricide était l'usage de famille[3]... Mais nous le trouvons aussi dans la pl part des grandes maisons du temps, dans tout celles des Pays-Bas, dans celles de Bar, de Verdu dans celle d'Armagnac, etc.

On était bien fait à ces choses, et pourtant il éclata une dont tout le monde fut stupéfait : *Con cuit terra.*

Le duc de Bretagne se trouvant à Nantes, l' vêque, qui était son cousin et son chancelier, s'e hardit par sa présence à procéder contre un gra seigneur du voisinage, singulièrement redouté,

[1] Monstrelet.

[2] « Et quand elle eut bu les poisons, il la feist monter derri luy à cheval, et chevaucha quinze lieues en celuy estat; puis m rut ladicte dame incontinent. Il faisoit ce pour avoir madame Tonnerre. » Mém. de Richemont.

[3] V. Art de vérifier les dates; Gueldre, aux années 1326, 13 1465.

Ibidem, Flandre 1226 (?), Namur 1236, Berg 1318 et 1404, Cu 1386. Hollande 1351 et 1392.

Retz de la maison des Laval, qui eux-mêmes étaient des Montfort, de la lignée des ducs de Bretagne. Telle était la terreur qu'inspirait ce nom que, depuis quatorze ans, personne n'avait osé parler.

L'accusation était étrange[1]. Une vieille femme, qu'on appelait la Meffraie, parcourait les campagnes, les landes; elle approchait des petits enfants qui gardaient les bêtes ou qui mendiaient, elle les flattait et les caressait, mais toujours en se tenant le visage à moitié caché d'une étamine noire; elle les attirait jusqu'au château du sire de Retz, et on ne les revoyait plus. Tant que les victimes furent des enfants de paysans qu'on pouvait croire égarés ou encore de pauvres petites créatures comme délaissées de leur famille, il n'y eut aucune plainte. Mais, la hardiesse croissant, on en vint aux enfants des villes. Dans la grande ville même, à Nantes, dans une famille établie et connue, la femme d'un peintre ayant confié son jeune frère aux gens de Retz qui le demandaient pour le faire enfant de chœur à la chapelle du château, le petit ne reparut jamais.

Le duc de Bretagne accueillit l'accusation; il fut ravi de frapper sur les Laval[2]; l'évêque avait à se venger du sire de Retz, qui avait forcé à main armée une de ses églises. Un tribunal fut formé de l'évê-

[1] Je me suis servi de deux extraits manuscrits du procès; l'un est à la Bibliothèque royale (n° 493, F); l'autre, très-soigné et très-bien fait, m'a été communiqué par le savant M. Louis Du Bois. Le manuscrit original du procès de Retz est aux *Archives de Nantes.*

[2] D'autant plus sans doute que le roi venait d'ériger la baronnie des Laval en comté (1431) Ces Laval, issus des Montfort, formèrent contre eux une opposition toute française et finirent par livrer la Bretagne au roi en 1488.

que, chancelier de Bretagne, du vicaire de l'inquisition et de Pierre de l'Hospital, grand juge du duché. Retz, qui sans doute eût pu fuir, se crut trop fort pour rien craindre et se laissa prendre.

Ce Gilles de Retz était un très-grand seigneur, riche de famille, riche de son mariage dans la maison de Thouars, et qui de plus avait hérité de son aïeul maternel, Jean de Craon, seigneur de la Suze, de Chantocé et d'Ingrande. Ces barons des marches du Maine, de Bretagne et de Poitou, toujours nageant entre le roi et le duc, étaient, comme les marches, entre deux juridictions, entre deux droits, c'est-à-dire hors du droit. On se rappelle Clisson le *boucher* et son assassin Pierre de Craon. Quant à Gilles de Retz, dont il s'agit ici, il semblait fait pour gagner la confiance. C'était, dit-on, un seigneur « de bon entendement, belle personne et bonne façon, » lettré de plus, et appréciant fort ceux qui parlaient avec élégance la langue latine[1]. Il avait bien servi le roi, qui le fit maréchal et qui, au sacre de Reims, parmi ces sauvages Bretons que Richemont conduisait, choisit Gilles de Retz pour quérir à Saint-Remy et porter la sainte ampoule!... Retz, malgré ses démêlés avec l'évêque, passait pour dévot; or, une dévotion alors fort en vogue, c'était d'avoir une riche chapelle et beaucoup d'enfants de chœur qu'on élevait à grands frais; à cette époque la musique d'église prenait l'essor en Flandre, avec les encouragements des ducs de Bourgogne. Retz avait, tout comme un prince, une nombreuse musique, une grande

[1] *Manuscrit des archives de Nantes.*

troupe d'enfants de chœur dont il se faisait suivre partout.

Ces présomptions étaient favorables; d'autre part, on ne pouvait nier que ses juges ne fussent ses ennemis. Il les récusa. Mais il n'était pas facile de récuser une foule de témoins, pauvres gens, pères ou mères affligés, qui venaient à la file pleurant et sanglotant, raconter avec détail comment leurs enfants avaient été enlevés. Les misérables qui avaient servi à tout cela n'épargnaient pas non plus celui qu'ils voyaient perdu sans ressource. Alors il cessa de nier, et se mettant à pleurer, il fit sa confession. Telle était cette confession que ceux qui l'entendirent, juges ou prêtres, habitués à recevoir les aveux du crime, frémirent d'apprendre tant de choses inouïes et se signèrent... Ni les Néron de l'empire, ni les tyrans de Lombardie, n'auraient eu rien à mettre en comparaison; il eût fallu ajouter tout ce que recouvrit la mer Morte, et pardessus encore les sacrifices de ces dieux exécrables qui dévoraient des enfants.

On trouva dans la cour de Chantocé une pleine tonne d'ossements calcinés, des os d'enfants en tel nombre qu'on présuma qu'il pouvait y en avoir une quarantaine[1]. On en trouva également dans les latrines du château de la Suze, dans d'autres lieux, partout où il avait passé. Partout il fallait qu'il tuât... On porte à cent quarante le nombre d'enfants qu'avait égorgés la bête d'extermination[2].

[1] *Manuscrit des Archives de Nantes, dépositions d'Étienne Corillant et de Griart.*

[2] *Manuscrit des Archives de Nantes, pièces justificatives.* Le seul

Comment égorgé, et pourquoi? c'est ce qui était plus horrible que la mort même. C'étaient des offrandes au diable. Il invoquait les démons Barron, Orient, Belzébut, Satan et Bélial. Il les priait de lui accorder « l'or, la science et la puissance ». Il lui était venu d'Italie un jeune prêtre de Pistoïa, qui promettait de lui faire voir ces démons. Il avait aussi un Anglais qui aidait à les conjurer. La chose était difficile. Un des moyens essayés, c'était de chanter l'office de la Toussaint en l'honneur des malins esprits. Mais cette dérision du saint sacrifice ne leur suffisait pas. Il fallait à ces ennemis du Créateur quelque chose de plus impie encore, le contraire de la création, la dérision meurtrière de l'image vivante de Dieu... Retz offrait parfois à son magicien le sang d'un enfant, sa main, ses yeux et son cœur.

Cette religion du diable avait cela de terrible que peu à peu l'homme étant parvenu à détruire en soi tout ce qu'il avait de l'homme, il changeait de nature et se faisait diable. Après avoir tué pour son maître, d'abord sans doute avec répugnance, il tuait pour lui-même avec volupté[1]. Il jouissait de la mort, encore plus de la douleur; d'une chose si cruellement sérieuse, il avait fini par se faire un passe-temps, une farce; les cris déchirants, le râle flattaient son oreille, les grimaces de l'agonisant le faisaient pâmer de rire; aux dernières convulsions

valet de chambre Henriet reconnaît en avoir livré quarante. *Bibl royale, mss.* 493, *F.*

[1] « Et ledict sire prenoit plus de plaisir à leur couper ou voi couper la gorge qu'à... Il leur faisoit couper le col par derrière pour les faire languir. » *Bibl. royale, mss.* 493, *F.*

il s'asseyait, l'effroyable vampire, sur sa victime palpitante[1].

Un prédicateur d'une imagination grande et terrible[2] a dit que dans la damnation le feu était la moindre chose, que le supplice propre au damné, c'était le progrès infini dans le vice et dans le crime, l'âme s'endurcissant, se dépravant toujours, s'enfonçant incessamment dans le mal de minute en minute (en progression géométrique!) pendant une éternité... Le damné dont nous parlions semble avoir commencé sur cette terre des vivants l'effroyable descente du mal infini.

Ce qui est triste à dire, c'est qu'ayant perdu toute notion du bien, du mal, du jugement, il eut toujours jusqu'au bout bonne opinion de son salut. Le misérable croyait avoir attrapé à la fois le diable et Dieu. Il ne niait pas Dieu, il le ménageait, croyant corrompre son juge avec des messes et des processions. Le diable, il ne s'y fiait qu'à bon escient, faisant toujours ses réserves, lui offrant tout, « hors sa vie et son âme[3]. » Cela le rassurait. Quand on le sépara de son magicien, il lui dit en sanglotant ces étranges paroles : « Adieu, François, mon ami, je prie Dieu qu'il vous donne bonne patience et connaissance, et soyez certain que, pourvu que vous ayez bonne patience et espérance en Dieu, nous nous entreverrons en la grant joie du paradis[4]. »

[1] *Archives de Nantes*, déposition de Griart, témoin et complice.
[2] M. Monnod fils; tous ceux qui l'ont entendu en tremblent encore.
[3] *Bibl. royale*, *mss.* 493, *F.*
[4] *Archives de Nantes.*

Il fut condamné au feu et mis sur le bûcher, mais non brûlé. Par ménagement pour sa puissante famille et pour la noblesse en général, on l'étrangla, avant que la flamme l'eût touché. Le corps ne fut pas mis en cendre. « Des damoiselles de grant estat[1] » vinrent le chercher à la prairie de Nantes où était le bûcher, lavèrent le corps de leurs nobles mains, et avec l'aide de quelques religieuses l'enterrèrent dans l'église des carmes fort honorablement.

Le maréchal de Retz avait poursuivi son horrible carrière pendant quatorze ans, sans que personne osât l'accuser. Il n'eût jamais été accusé ni jugé sans cette circonstance singulière que trois puissances, ordinairement opposées, semblent s'être accordées pour sa mort : le duc, l'évêque, le roi. Le duc voyait les Laval et les Retz occuper une ligne de forteresse sur les marches du Maine, de Bretagne et de Poitou; l'évêque était l'ennemi personnel de Retz, qui ne ménageait ni églises, ni prêtres; le roi enfin, à qui il avait rendu des services et sur lequel peut-être il comptait, ne voulait plus défendre les brigands qui avaient fait tant de tort à sa cause. Le connétable de France, Richemont, frère du duc de Bretagne, était l'implacable ennemi des sorciers, aussi bien que des écorcheurs; c'était sans doute par son conseil que deux ans auparavant, le Dauphin, tout jeune encore, avait été envoyé pour pacifier ces marches et s'était fait livrer un des lieutenants du maréchal de Retz en Poitou[2].

[1] Jean Chartier.
[2] *Bibl. royale. Legrand, Hist. ms. de Louis XI.*

Cette rigueur du roi prépara sans doute sa chute, et enhardit le duc de Bretagne à faire agir contre lui l'évêque et l'inquisiteur.

Une justice qui dépendait d'un si rare accord de circonstances ne devait pas se reproduire aisément. Il n'y avait guère d'exemple qu'un homme de ce rang fût puni[1]. D'autres peut-être étaient aussi coupables. Ces hommes de sang, qui peu à peu rentraient dans leurs manoirs après la guerre, la continuaient, et plus atroce encore, contre les pauvres gens sans défense.

Voilà le service que les Anglais nous avaient rendu, la réforme qu'ils avaient accomplie dans nos mœurs. Telle ils laissaient la France... Ils avaient fait entendre, sur le champ même d'Azincourt, qu'ils avaient reçu de Dieu plein pouvoir pour la châtier, l'amender. Jeune en effet et bien légère avait été cette France de Charles VI et de Charles d'Orléans. Les Anglais à coup sûr étaient gens plus sérieux. Examinons ce que nos sages tuteurs avaient fait de nous, dans un séjour de vingt-cinq ans.

D'abord, ce par quoi la France est la France, l'unité du royaume, ils l'avaient rompue. Cette heureuse unité avait été la trêve aux violences féodales, la *paix du roi;* paix orageuse encore, mais, à la place, les Anglais laissaient partout une horrible petite guerre. Grâce à eux, ce pays se trouvait

[1] On trouva et l'on punit des Retz dans les rangs inférieurs. La même année (1440) on pendit à Paris un homme, « lequel estoit coustumier, quand il véoit ung petit enffant au maillot ou autrement, il l'ostoit à la mère, et tantost le gettoit au feu sans pitié. » Journal du Bourgeois.

reporté en arrière, jusque dans les temps barbares; il semblait que, par-dessus cette tuerie d'un million d'hommes, ils avaient tué deux ou trois siècles, annulé la longue période où nous avions péniblement bâti cette monarchie.

La barbarie reparaissait, moins ce qu'elle eût de bon, la simplicité et la foi. La féodalité revenait, mais non ses dévouements, ses fidélités, sa chevalerie. Ces revenants féodaux apparaissaient comme des damnés qui rapportaient de là-bas des crimes inconnus.

Les Anglais avaient beau se retirer, la France continuait de s'exterminer elle-même. Les provinces du Nord devenaient un désert, les landes gagnaient; au centre, nous l'avons vu, la Beauce se couvrait de broussailles; deux armées s'y cherchèrent et se trouvèrent à peine. Les villes, où tout le peuple des campagnes venait chercher un asile, dévoraient cette foule misérable et n'en restaient pas moins désolées. Nombre de maisons étaient vides, on ne voyait que portes closes qui ne s'ouvraient plus[1], les pauvres tiraient de ces maisons tout ce qu'ils pouvaient pour se chauffer[2]. La ville se brûlait elle-même. Jugeons des autres villes par celle-

[1] Les gens du roi s'informaient curieusement de ces maisons abandonnées, des morts, des testaments, des héritiers, afin d'en tirer quelque chose : « Ils alloient parmy Paris, et quand ils véoient huys fermés, ils demandoient aux voisins d'entour : « Pourquoi sont ces huys fermés? — Ha! sire, respondoient-ils, les gens en sont trespassés. — Et n'ont-ils nuls hoirs qui y fussent demouré. — Ha! sire, ils demourent ailleurs, etc. » Journal du Bourgeois.

[2] « Défense d'abattre et de brûler les maisons désertes. « Ordonnances, XIII, 31 janvier 1432.

ci, la plus populeuse, celle où le gouvernement avait siégé, où résidaient les grands corps, l'université, le parlement. La misère et la faim en avaient fait un foyer de dégoûtantes maladies contagieuses, qu'on ne distinguait pas trop, mais qu'on appelait au hasard la peste. Charles VII entrevit cette chose affreuse qu'on nommait encore Paris; il en eut horreur et il se sauva... Les Anglais n'essayaient pas d'y revenir... Les deux partis s'éloignaient, comme de concert. Les loups seuls venaient volontiers; ils entraient le soir, cherchant les charognes; comme ils ne trouvaient plus rien aux champs, ils étaient enragés de faim et se jetaient sur les hommes. Le contemporain, qui sans doute exagère, assure qu'en septembre 1438, ils dévorèrent quatorze personnes entre Montmartre et la porte Saint-Antoine [1].

Ces terribles misères sont exprimées, bien faiblement encore, dans la « Complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs [2]. » C'est un mélange de lamentations et de menaces; les malheureux affamés avertissent l'Église, le roi, les bourgeois et marchands, les seigneurs surtout : « Que le feu est bien près de leurs hostels. »

[1] Journal du Bourgeois. « Et si mangèrent un enffent de nuit en la place aux Chats, derrière les Innocents. » Ibidem. Ces loups étranglèrent par le plat pays plus de soixante à quatre-vingts personnes. (Jean Chartier.)

[2] Hélas ! hélas! hélas ! hélas !
Prélats, princes et bons seigneurs,
Bourgeois, marchans et advocats,
Gens de mestiers, grans et mineurs,
Gens d'armes, et les trois Estats,
Qui vivez sur nous, laboureurs, etc.

Ils appellent le roi à leur secours... Mais que pouvait Charles VII? ce roi de Bourges, cette faible et mesquine figure[1], comment espérer qu'elle imposerait à tant d'hommes audacieux le respect et l'obéissance? Avec quelle force réprimerait-il ces *écorcheurs* des campagnes, ces terribles petits rois des châteaux? c'étaient ses propres capitaines[2], c'était avec eux et par eux qu'il faisait la guerre aux Anglais.

[1] Charles VII avait une physionomie agréable, mais il n'était pas grand, il avait les jambes minces et grêles. Il paraissait à son avantage, quand il était revêtu de son manteau; le plus souvent il n'avait qu'une veste courte de drap vert, et l'on était choqué de lui voir des jambes si menues, avec de gros genoux. (Amelgard.)

[2] Ils se disaient toujours capitaines du roi, mais ils se moquaient de ses ordres. Nous voyons dans Monstrelet le meilleur peut-être de ces capitaines, La Hire, prendre en trahison un seigneur qui l'a reçu et hébergé chez lui; le roi a beau intervenir; il faut que le pauvre homme se ruine pour se racheter. (Ann. 1431.)

Plusieurs de ces capitaines d'*écorcheurs* ont laissé un long souvenir dans la mémoire du peuple. Le Gascon *La Hire*, a donné son nom au valet de cœur. L'Anglais Matthew Gough, que les chroniqueurs appellent *Mathago*, est resté, je crois, dans certaines provinces, comme marionnette et épouvantail d'enfants. L'histoire du Breton Retz, fort adoucie, a fourni la matière d'un conte; de plus (pour l'honneur de la famille ou du pays?), on a substitué à son nom celui du partisan anglais *Blue barb*.

FIN DU TOME SIXIÈME.

En terminant l'impression de ce volume, je dois remercier les personnes fort nombreuses qui m'ont fourni des indications utiles, particulièrement mes amis ou élèves de l'École normale, de l'École des chartes et des Archives, dont la plupart, jeunes encore, occupent déjà un rang distingué dans l'enseignement et dans la science : MM. la Cabane, Castelnau, Chéruel, Dessalles, Rosenwald, de Stadler, Teulet, Thomassy, Yanoski, etc. (*Note* de 1840.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SIXIÈME

LIVRE IX

CHAPITRE PREMIER

Pages.

L'ANGLETERRE : L'ÉTAT, L'ÉGLISE. — AZINCOURT, 1415..... 1

Étroite union de la Royauté et de l'Église sous la maison de Lancastre..... 2

L'Église comme grand propriétaire..... 2

Élévation des Lancastre : Henri IV, Henri V..... 4

Persécutions des hérétiques..... 10

1414-1415. Danger du roi et de l'Église..... 12

1415. (16 avril). Henri V se prépare à envahir la France... 13

(14 août-22 sept.) Il débarque à Harfleur; Harfleur se rend..... 15

Henri V entreprend d'aller d'Harfleur à Calais..... 19

(19 oct.). Il parvient à passer la Somme..... 23

(25 oct.). Bataille d'Azincourt..... 26

Captivité de Charles d'Orléans; ses poésies..... 37

CHAPITRE II

MORT DU CONNÉTABLE D'ARMAGNAC, MORT DU DUC DE BOURGOGNE. — HENRI V, 1416-1421..... 45

Armagnac, connétable et maître de Paris; sa tyrannie..... 46

1416. Il essaye de reprendre Harfleur..... 46

1417. Le duc de Bourgogne défend de payer l'impôt..... 49

Henri V s'empare de Caen et de la basse Normandie.. 50

1418. (29 mai). Les Bourguignons reprennent Paris..... 53

Pages.
(12 juin). Massacre des Armagnacs..... 53
(21 août). Nouveau massacre..... 56
Duplicité et impuissance du duc de Bourgogne..... 58
Négociations de Henri V avec les deux partis..... 60
Il assiége Rouen..... 62
Détresse de cette ville..... 66
1419. (19 janv.). Elle se rend..... 68
Coopération des évêques anglais à la conquête..... 69
Projets gigantesques de Henri V sur l'Italie, etc..... 71
(11 juill.). Le duc de Bourgogne traite avec le Dauphin..... 73
(10 sept.). Il est assasiné dans l'entrevue de Montereau..... 76
(2 décemb.). Son fils reconnaît le droit de Henri V à la couronne de France..... 79
1420. (21 mai) Traité de Troyes; Henri héritier et régent... 79
(juill.-nov.). Siége de Melun..... 81
(déc.). Entrée de Henri V à Paris..... 81
1421. (3 janv.). Le Dauphin est déclaré déchu de ses droits à la couronne..... 83

CHAPITRE III

SUITE. — CONCILE DE CONSTANCE, 1414-1418. — MORT DE HENRI V ET DE CHARLES VI, 1422..... 84
Henri V au Louvre; sa suprématie dans la chrétienté. 84
1414-1418. Affaires ecclésiastiques : Concile de Constance. 86
Vues de Gerson et des gallicans..... 87
Jean Huss et Jérôme de Prague..... 88
1418. Impuissance du concile; retraite et fin de Gerson.... 95
Quelle avait été l'influence de l'Angleterre dans le concile..... 96
Position difficile de Henri; ses embarras financiers; domination des évêques..... 99
1421 (23 mars). Les Anglais défaits en Anjou..... 102
1421-1422. (6 oct.-10 mai) Siége de Meaux..... 103
Mésintelligence des Anglais et des Bourguignons..... 105
1422. (31 août). Détresse de Henri V; son découragement, sa mort..... 106
(21 oct.). Mort de Charles VI; avénement de Charles VII et de Henri VI..... 111
1418-1422. Dépopulation; épidémies, famines; désespoir.... 113
Gaieté frénétique..... 115
La danse des morts..... 116

LIVRE X

CHAPITRE PREMIER

Pages.

CHARLES VII. — HENRI VI. — L'IMITATION. — LA PUCELLE, 1422-1429 125

L'Imitation ne put guère être achevée avant le XIVe ou le XVe siècle 125
L'Imitation convenait spécialement à la France 131
Comment la France devait imiter la rédemption et la passion 141

CHAPITRE II

CHARLES VII. — HENRI VI, 1422-1429. — SIÉGE D'ORLÉANS. 143

La cause de Charles VII n'avait pu être sauvée ni par les Gascons, ni par les Écossais. ni par les Bretons. 143
ni par les dissentiments des ducs de Glocester et de Bourgogne 144
ni par l'appui des maisons d'Anjou et de Lorraine.. 147
1428. Les Anglais assiégent Orléans 152
1429. et gagnent la bataille des *Harengs* 156
La France prend parti pour la ville d'Orléans 160

CHAPITRE III

LA PUCELLE D'ORLÉANS, 1429 165

L'originalité de la Pucelle fut le bon sens dans l'exaltation 165
1429. Son pays; caractère des marches de Lorraine et de Champagne 166
Sa famille, son enfance, ses visions 170
Elle va à Vaucouleurs, à Chinon 177
Elle est éprouvée par le roi, par les docteurs 181
Elle est envoyée au secours d'Orléans 186
(29 avril). Elle entre à Orléans, et y fait entrer l'armée 191
Elle force les bastilles anglaises 195
(8 mai). Retraite des Anglais 198

Pages.
(28 juin). Leur défaite à Patay..... 201
(17 juillet). La Pucelle conduit le roi à Reims ; sacre de Charles VII..... 204

CHAPITRE IV

LE CARDINAL DE WINCHESTER. — PROCÈS ET MORT DE LA PUCELLE, 1429-1431..... 207

Querelles et faiblesses de Bedford et de Glocester; règne du cardinal-évêque de Winchester, qui amène une armée à Paris..... 209
La Pucelle échoue devant Paris..... 211
1430. (23 mai.) Elle est prise devant Compiègne, et remise aux Bourguignons; situation politique du duc de Bourgogne; mœurs de sa cour (10 janvier); institution de la Toison d'or..... 213
Winchester fait réclamer la Pucelle par l'inquisition, par l'université et par l'évêque de Beauvais..... 226
(Déc.) Il amène Henri VI à Paris..... 235
1431. (Janvier.) et fait commencer le procès de la Pucelle à Rouen..... 236
(21 fév.-mars.) Interrogations préalables..... 238
Résistance de la Pucelle à l'autorité ecclésiastique... 247
Illégalités, violences; consultations des légistes, de l'université, des évêques, du chapitre de Rouen.... 248
(Avril.) Épreuves et tentations de la Pucelle pendant la semaine sainte..... 253
Elle tombe malade ; elle est admonestée, prêchée (2 mai); elle signe une rétractation..... 265
Fureur et brutalité des Anglais..... 268
(30 mai.) Elle est condamnée; sa dernière tentation ; sa mort..... 279
La Pucelle finit le moyen âge et commence l'âge moderne..... 288

LIVRE XI

CHAPITRE PREMIER.

HENRI VI CHARLES VII. — DISCORDES DE L'ANGLETERRE, RÉCONCILIATION DES PRINCES FRANÇAIS. — ÉTAT DE LA FRANCE, 1431-1440..... 293

Winchester fait sacrer le jeune Henri VI à Paris et à

Pages.
Londres..... 295
Querelles des Anglais entre eux, de Winchester et de Glocester..... 298
Querelles des Anglais et du duc de Bourgogne..... 300
Réconciliation du duc de Bourgogne et de René d'Anjou..... 303
1435. Réconciliation du duc de Bourgogne et de Charles VII; traité d'Arras..... 309
1436. Les Anglais quittent Paris..... 310
État de la France..... 311
1438. L'Église; pragmatique de Bourges..... 313
La noblesse devenue antichevaleresque, antireligieuse; mœurs atroces..... 316
Procès de Retz..... 319
Misère et barbarie..... 326

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE É. MARTINET, RUE MIGNON 2.

A LA MÊME LIBRAIRIE

GRANDS HISTORIENS ÉTRANGERS

G. Bancroft. — *Histoire des Etats-Unis d'Amérique*, depuis la découverte du Continent américain. Trad. de M. I. Gatti de Gamond. 9 vol. in-8°..... 54 fr.

J.-W. Draper. — *Histoire du Développement intellectuel de l'Europe*. Trad. de L. Aubert. 3 vol. in-8°..... 18 fr.

Max Duncker. — *Histoire de l'Antiquité*. Trad. de Mosmand. 8 vol. in-8° (en cours de publication). — Le premier volume paru. (*Les Egyptiens. — Les Nations sémitiques.*)..... 6 fr.

G.-G. Gervinus. — *Histoire du XIXe Siècle*, depuis les traités de Vienne avec l'*Introduction* d'après la 4e édition allem. Trad. de J.-F. Minssart. 23 vol. in-8°..... 138

R. Gneist. — *La Constitution Commmunale de l'Angleterre*, son histoire son état actuel ou le *Self Government*. Trad. de Hippert. 5 vol. in-8°. 3

G. Grote. — *Histoire de la Grèce*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Trad. de A.-L. de Sadous. 19 vol. in -8° (ouvrage couronné par l'*Académie française*)..... 114 f

J.-G. Herder. — *Philosophie de l'Histoire de l'Humanité*. Trad. de Tandel. 3 vol. in-8°..... 18

W. Irving. — *Histoire et Légende de la Conquête de Grenade*, précédée d'une Etude sur les ouvrages de Washington Irving. Trad. de Xavier Eyma. 2 vol. in-8°..... 12

— *Vie de Mahomet*. Trad. de Henri Georges. 1 vol. in-8°..... 6

— *Vie et Voyages de Christophe Colomb*. Trad. de G. Renson. 3 vol. in-8°..... 18

J.-H. Kirk. — *Histoire de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne*. Trad. de Ch. Flor O'Squarr. 3 vol. in-8°..... 18 f

C. Merivale. — *Histoire des Romains sous l'Empire*. Trad. de Henneber 9 volumes in-8° (en cours de publication). — Les quatre premiers volumes parus..... 24 fr

J.-L. Motley. — *Histoire des Provinces-Unies des Pays-Bas*, depuis la mort de Guillaume le Taciturne. Trad. de Rordy. 8 vol. in-8° (en cours de publication). — Les trois premiers volumes parus... 1

Peel (sir Robert). — *Mémoires*. Trad. de E. de Laveleye. 2 vol. in-8°..... f.

W.-H. Prescott. — *Histoire du Règne de Philippe II*. Trad. de G. Passo et P. Ithier. 5 vol. in-8°..... f.

— *Histoire du Règne de Ferdinand et d'Isabelle*. Trad. de G. R... 4 vol. in-8°..... 24 fr.

— *Histoire de la Conquête du Pérou*, précédée d'un Tableau de la Civilisation des Incas. Trad. de H. Poret. 3 vol. in-8°..... 18 fr.

— *Histoire de la Conquête du Mexique*, avec un Tableau de l'ancienne Civilisation mexicaine. Trad. de A. Pichot. 3 vol. in-8°, ornés de cartes et gravures..... 18 fr.

— *Essais de Biographie et de Critique; Mélanges historiques et littéraires*. 2 vol. in 8°..... 12 fr.

Paris. — Imprimerie Ve P. Larousse et Ce, rue Montparnasse, 19.

Stanford University Libraries
3 6105 010 308 018

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD AUXILIARY LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-9201
All books may be recalled after 7 days

DATE DUE

JUN 30 1997
JAN 16 1997